

HISTOIRE

DE LA CONQUÊTE

DE L'ANGLETERRE

PAR LES NORMANDS.

« Les gens de Normandie habitent encore parmi nous,
» et y demeureront à jamais. Des Normands descendent
» les hauts personnages de ce pays, et les hommes de basse
» condition sont fils des Saxons. »

Chronique de Robert de Glocester.

IMPRIMERIE DE M. HAYEZ.

HISTOIRE

DE LA CONQUÊTE

DE L'ANGLETERRE

PAR LES NORMANDS,

DE SES CAUSES ET DE SES SUITES JUSQU'A NOS JOURS,
EN ANGLETERRE, EN ÉCOSSE, EN IRLANDE ET SUR LE CONTINENT;

PAR AUGUSTIN THIERRY,
DE L'INSTITUT ROYAL DE FRANCE,
(Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.)

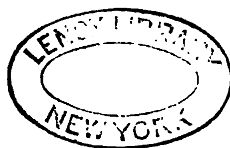
.... The folk of Normandie
Among us woneth yet, and shalleth evermore.
Of Normans beth these high men thath beth in this land
And the low men of Saxons.........
Robert of Glocester's chronicle.

QUATRIÈME ÉDITION,
ENTIÈREMENT REVUE ET AUGMENTÉE.

TOME PREMIER.

BRUXELLES,
LOUIS HAUMAN ET COMP^e^.

1835.


LENOX LIBRARY
NEW YORK

AVERTISSEMENT

POUR LA TROISIÈME ÉDITION.



Cet ouvrage, publié pour la première fois en 1825, a paru de nouveau en 1826, augmenté de pièces justificatives, mais sans que le texte eût reçu aucune amélioration importante. A cette époque, trop voisine de l'instant où j'avais mis la dernière main à mon travail, il ne m'était pas encore possible de le considérer d'un regard impartial, de me détacher des impressions et des idées sous l'influence desquelles j'avais poursuivi et achevé une si longue tâche. Mais après un intervalle de quatre années, je me suis cru en état de juger avec liberté d'esprit ces pages écrites dans un temps déjà éloigné, et d'exercer envers moi-même toutes les sévérités de la critique. J'ai soumis à une révision lente et consciencieuse l'ensemble et les détails, la composition et le style. J'ai souvent ajouté, souvent retranché, et fait de nombreuses variantes, soit pour donner plus de relief aux circonstances du récit, soit pour rendre le langage plus net et plus coulant. Je me flatte d'avoir fait complètement disparaître ce qui tenait

à des préoccupations de jeunesse, ce qu'il y avait, dans certains passages, d'un peu hasardé, quant aux vues, ou d'un peu acerbe, quant à l'expression.

Grâce à l'obligeance d'un Anglais, aussi distingué par ses lumières que zélé pour l'histoire de son pays, M. Wickham, membre du conseil privé de S. M. Britannique, j'ai pu consulter par moi-même le texte de différens manuscrits relatifs à la conquête normande, et donner ainsi plusieurs faits entièrement neufs. Tels sont les détails sur la mort du grand chef de partisans Hereward, extraits d'une histoire des Anglo-Saxons, en rimes françaises, du douzième siècle, et le récit de la capitulation de Londres, tiré d'un poëme latin récemment découvert dans la bibliothèque royale de Bruxelles. Ce curieux document se compose de 820 vers élégiaques, ouvrage d'un contemporain, qui décrit, d'une manière quelquefois simple et quelquefois emphatique, la descente des Normands en Angleterre, la bataille de Hastings, et le couronnement de Guillaume-le-Conquérant. Dans sa narration de la bataille, l'auteur, tout dévoué qu'il se montre à la cause du duc de Normandie, rend témoignage de l'indomptable fierté du roi Harold et de la bravoure des Saxons; mais, sauf quelques circonstances de peu d'intérêt, les choses qu'il raconte se trouvent ailleurs. Il n'en est pas de même de la partie du poëme consacrée aux événemens postérieurs : là se rencontre, pour la

première fois, une peinture détaillée de l'état de Londres durant le blocus d'un mois, que cette capitale eut à souffrir. Dans ce tableau, assez animé, figure un personnage inconnu jusqu'ici, le principal magistrat de la bourgeoisie, dont j'ai cru découvrir l'ancien titre anglo-saxon, sous un nom altéré par l'orthographe étrangère. Quoi qu'il en soit de cette conjecture, à laquelle je tiens peu, les faits subsistent, et comblent un vide laissé par tous les historiens [1].

Le point le plus faiblement traité dans les deux éditions précédentes, était la formation du comté ou duché de Normandie. J'ai retouché ce récit, en y ajoutant de nouveaux détails, empruntés, pour la plupart, à l'ouvrage de M. Depping, sur les expéditions maritimes des Normands. Cet excellent livre est l'un des trois que je recommande aux personnes studieuses, dont la curiosité voudrait épuiser les faits entre lesquels j'ai dû choisir : les autres sont l'Histoire des Anglo-Saxons, par le savant et respectable Turner, et l'Histoire d'Angleterre du docteur Lingard, qui se distingue de toutes les précédentes par des recherches approfondies et une rare intelligence du moyen âge. Mon but ne pouvait être de tout dire sur l'état

1 Une méprise, causée par l'absence de l'auteur, a fait transporter hors de sa vraie place, et insérer parmi les Pièces Justificatives du tome second, le morceau dont il est ici question. Voyez liv. IV, tom. II.

(*Note de l'Éditeur.*)

politique, civil et intellectuel des Anglo-Saxons et des Gallo-Normands. Au contraire, il m'a fallu négliger beaucoup de questions intéressantes, afin de ne pas encombrer la scène où devaient agir ces deux peuples dans le grand drame de la conquête. C'est une règle dont je ne me suis point départi, en revoyant mon ouvrage avec l'attention la plus scrupuleuse; car, à mon avis, toute composition historique est un travail d'art autant que d'érudition : le soin de la forme et du style n'y est pas moins nécessaire que la recherche et la critique des faits.

Le long et laborieux examen auquel je viens de me livrer, était pour moi une dette de reconnaissance envers le public; j'y ai consacré, pendant quinze mois, toutes les heures que je pouvais dérober aux tristes soins qu'exige l'état de souffrance et d'infirmité où je languis depuis bien long-temps. Ma tâche est terminée : me sera-t-il donné d'en accomplir une nouvelle, de faire un troisième pas dans cette série de travaux, que j'aimais à rêver si longue? Je n'ose l'espérer; mais tant qu'il me restera quelque souffle de vie, jamais je ne me séparerai de ces études : elles furent ma passion la plus vive, dans des années de force et de jeunesse; elles me consolent maintenant, au milieu des ennuis d'une vieillesse anticipée.

Carqueiranne-près-Hyères, le 3 février 1830.

INTRODUCTION.

Les principaux États de l'Europe moderne sont parvenus aujourd'hui à un très-haut degré d'unité territoriale; et l'habitude de vivre sous le même gouvernement et au sein de la même civilisation, semble avoir introduit parmi les habitans de chaque État une entière communauté de mœurs, de langage et de patriotisme. Cependant il n'en est presque pas un seul qui ne présente encore des traces vivantes de la diversité des races d'hommes qui, à la longue, se sont agrégées sur son territoire. Cette variété de races se montre sous différens aspects. Tantôt une complète séparation d'idiomes, de traditions locales, de sentimens politiques, et une sorte d'hostilité instinctive, distingue de la grande masse nationale la population de certains cantons peu étendus; tantôt une simple différence de dialecte, ou même d'accentuation, marque, quoique d'une manière plus faible, la limite des établissemens fondés par des peu-

ples d'origine diverse, et long-temps séparés par de profondes inimitiés. Plus on se reporte en arrière du temps où nous vivons, plus on trouve que ces variétés se prononcent ; on aperçoit clairement l'existence de plusieurs peuples dans l'enceinte géographique qui porte le nom d'un seul : à la place des patois provinciaux, on rencontre des langues complètes et régulières ; et ce qui semblait uniquement défaut de civilisation et résistance au progrès des lumières, prend, dans le passé, l'aspect de mœurs originales et d'un attachement patriotique à d'anciennes institutions. Ainsi des faits qui ne sont plus d'aucune importance sociale conservent encore une grande importance historique. C'est fausser l'histoire que d'y introduire le mépris philosophique pour tout ce qui s'éloigne de l'uniformité de la civilisation actuelle, et de regarder comme seuls dignes d'une mention honorable les peuples au nom desquels le hasard des événemens a attaché l'idée et le sort de cette civilisation.

Les populations du continent européen et des îles qui l'avoisinent, sont venues, en différens temps, se juxtaposer et envahir, les unes sur les autres, des territoires déjà occupés, ne s'arrêtant qu'au point où des obstacles natu-

rels ou bien une résistance plus forte, occasionnée par une plus grande concentration de la population vaincue, les obligeaient de faire halte. Ainsi les vaincus de diverses époques se sont trouvés, pour ainsi dire, rangés par couches de populations dans les différens sens où s'étaient dirigés les grandes migrations des peuples. Dans ce mouvement d'invasions successives, les races les plus anciennes, réduites à un petit nombre de familles, ont déserté les plaines et fui vers les montagnes, où elles se sont maintenues pauvres, mais indépendantes; tandis que les envahisseurs, envahis à leur tour, devenaient serfs de la glèbe dans les campagnes qu'ils occupaient, faute de rencontrer un asile vacant dans des lieux inexpugnables [1].

La conquête de l'Angleterre par Guillaume, duc de Normandie, en l'année 1066, est la dernière conquête territoriale qui se soit opérée dans la partie occidentale de l'Europe. Depuis lors, il n'y a plus eu que des conquêtes politiques, différentes de celles des barbares, qui se transportaient en familles sur le territoire

1 Les principaux mouvemens de population, arrivés avant notre ère sur le continent occidental, sont exposés avec détail, et, à mon avis, avec une rare sagacité, dans l'*Histoire des Gaulois*, par mon frère Amédée Thierry.

envahi, se le partageaient par tête, et ne laissaient aux vaincus que la vie, sous la condition de travailler et de rester paisibles. Cette invasion ayant eu lieu dans un temps plus rapproché de nous que celles des populations qui, au cinquième siècle, démembrèrent l'empire romain, nous possédons, sur tous les faits qui s'y rapportent, des documens bien plus nombreux. Ils sont même assez complets pour donner une juste idée de ce qu'était la conquête au moyen âge, pour montrer comment elle s'exécutait et se maintenait, quel genre de spoliations et de souffrances elle faisait subir aux vaincus, et quels moyens employaient ceux-ci pour réagir contre leurs envahisseurs. Ce tableau, retracé dans tous ses détails et avec les couleurs qui lui sont propres, doit offrir un intérêt historique plus général que ne semblent le comporter les bornes de temps et de lieu où il est circonscrit; car presque tous les peuples de l'Europe ont, dans leur existence actuelle, quelque chose qui dérive des conquêtes du moyen âge. C'est à ces conquêtes que la plupart doivent leurs limites géographiques, le nom qu'ils portent, et, en grande partie, leur constitution intérieure, c'est-à-dire leur distribution en ordres et en classes.

Les classes supérieures et inférieures, qui aujourd'hui s'observent avec défiance ou luttent ensemble pour des systèmes d'idées et de gouvernement, ne sont autres, dans plusieurs pays, que les peuples conquérans et les peuples asservis d'une époque antérieure. Ainsi l'épée de la conquête, en renouvelant la face de l'Europe et la distribution de ses habitans, a laissé sa vieille empreinte sur chaque nation, créée par le mélange de plusieurs races. La race des envahisseurs est restée une classe privilégiée, dès qu'elle a cessé d'être une nation à part. Elle a formée une noblesse guerrière qui, se recrutant, pour ne pas s'éteindre, de tout ce qu'il y avait d'ambitieux, d'aventuriers, de turbulens dans les rangs inférieurs, a dominé sur la masse laborieuse et paisible, tant qu'a duré le gouvernement militaire dérivant de la conquête. La race envahie, dépouillée de la propriété du sol, du commandement et de la liberté, ne vivant pas des armes, mais du travail, n'habitant point des châteaux-forts, mais des villes, a formé comme une société séparée à côté de l'association militaire des conquérans. Soit qu'elle ait conservé, dans les murailles de ses villes, les restes de la civilisation romaine, soit qu'à l'aide de la faible part qu'elle en avait reçue,

elle ait recommencé une civilisation nouvelle, cette classe s'est relevée à mesure que s'est affaiblie l'organisation féodale de la noblesse issue des anciens conquérans ou par descendance naturelle ou par filiation politique.

Jusqu'ici les historiens des peuples modernes, en racontant ces grands événemens, ont transporté les idées, les mœurs et l'état politique de leur temps dans les temps passés. Les chroniqueurs de l'époque féodale ont placé les barons et la pairie de Philippe-Auguste dans la cour de Charlemagne, et ils ont confondu le gouvernement brutal et l'état violent de la conquête avec le régime plus régulier et les usages plus fixes de l'établissement féodal. Les historiens de l'ère monarchique, qui se sont exclusivement rendus les historiens du prince, ont eu des idées plus singulières et plus étroites encore. Ils ont modelé la royauté germanique des premiers conquérans de l'empire romain et la royauté féodale du douzième siècle, sur les vastes et puissantes royautés du dix-septième. Vivant dans un temps où il n'y avait qu'un seul prince et qu'une seule cour, ils ont commodément attribué cet ordre de choses aux époques précédentes. Pour ce qui concerne l'histoire de France, les diverses invasions des Gaules, les

nombreuses populations, différentes d'origine et de mœurs, placées sur leur territoire, la division du sol en plusieurs pays, parce qu'il y a eu plusieurs peuples, enfin la réunion lente, opérée pendant six cents ans, de tous ces pays sous le même sceptre, sont des faits entièrement négligés par eux. Les historiens formés par le dix-huitième siècle ont été également trop préoccupés de la philosophie de leur temps. Témoins des progrès de la classe moyenne, et organes de ses besoins contre la législation et les croyances du moyen âge, ils n'ont point envisagé de sang-froid ni décrit avec exactitude les temps anciens où cette classe jouissait à peine de l'existence civile. Ils ont traité les faits avec le dédain du droit et de la raison; ce qui est très-bon pour opérer une révolution dans les esprits et dans l'État, mais l'est beaucoup moins pour écrire l'histoire. Du reste, il ne faut point que cela surprenne : on ne peut pas, quelque supériorité d'esprit que l'on ait, dépasser l'horizon de son siècle, et chaque nouvelle époque donne à l'histoire de nouveaux points de vue et une forme particulière.

Aujourd'hui il n'est plus permis de faire l'histoire au profit d'une seule idée. Notre siècle ne le veut point; il demande qu'on lui

apprenne tout, qu'on lui retrace et qu'on lui explique l'existence des nations aux diverses époques, et qu'on donne à chaque siècle passé sa véritable place, sa couleur et sa signification. C'est ce que j'ai tâché de faire pour le grand événement dont j'ai entrepris l'histoire. Je n'ai consulté que des documens et des textes originaux, soit pour détailler les diverses circonstances du récit, soit pour caractériser les personnages et les populations qui y figurent. J'ai puisé si largement dans ces textes, que je me flatte d'y avoir laissé peu de chose à prendre. Les traditions nationales des populations les moins connues, et les anciennes poésies populaires, m'ont fourni beaucoup d'indications sur le mode d'existence, les sentimens et les idées des hommes dans les temps et les lieux divers où je transporte le lecteur.

Quant au récit, je me suis tenu aussi près qu'il m'a été possible du langage des anciens historiens, soit contemporains des faits, soit voisins de l'époque où ils ont eu lieu. Lorsque j'ai été obligé de suppléer à leur insuffisance par des considérations générales, j'ai cherché à les autoriser en reproduisant les traits originaux qui m'y avaient conduit par induction. Enfin, j'ai toujours conservé la forme narrative,

pour que le lecteur ne passât pas brusquement d'un récit antique à un commentaire moderne, et que l'ouvrage ne présentât point les dissonances qu'offriraient des fragmens de chroniques entremêlés de dissertations. J'ai cru d'ailleurs que, si je m'attachais plutôt à raconter qu'à disserter, même dans l'exposition des faits et des résultats généraux, je pourrais donner une sorte de vie historique aux masses d'hommes comme aux personnages individuels, et que, de cette manière, la destinée politique des nations offrirait quelque chose de cet intérêt humain qu'inspire involontairement le détail naïf des changemens de fortune et des aventures d'un seul homme.

Je me propose donc de présenter dans le plus grand détail la lutte nationale qui suivit la conquête de l'Angleterre par les Normands établis en Gaule; de montrer, dans tout ce qu'en retrace l'histoire, les relations hostiles de deux peuples violemment réunis sur le même sol, de les suivre dans leurs longues guerres et leur séparation obstinée, jusqu'à ce que du mélange et des rapports de leurs races, de leurs mœurs, de leurs besoins, de leurs langues, il se soit formé une seule nation, une langue commune, une législation uniforme.

Le théâtre de ce grand drame est l'île de Bretagne, l'Irlande, et aussi la France, à cause des relations nombreuses que les rois issus du conquérant de l'Angleterre ont eues, depuis l'invasion, avec cette partie du continent. En-deçà comme au delà du détroit, leurs entreprises ont modifié l'existence politique et sociale d'un grand nombre de populations dont l'histoire est presque complétement ignorée. L'obscurité dans laquelle sont tombées ces populations ne vient point de ce qu'elles ne méritaient pas de trouver, comme les autres, des historiens; la plupart même sont remarquables par une originalité de caractère qui les distingue profondément des grandes nations où elles se sont fondues. Pour résister à cette fusion opérée malgré elles, elles ont déployé une activité politique à laquelle se rattachent de grands événemens, faussement attribués jusqu'ici, soit à l'ambition de certains hommes, soit à d'autres causes accidentelles. Ces nouvelles recherches peuvent contribuer à éclaircir le problème, encore indécis, des diverses variétés de l'espèce humaine en Europe, et des grandes races primitives auxquelles ces variétés se rattachent.

Sous ce point de vue philosophique, et à part l'intérêt pittoresque que je me suis efforcé d'ob-

tenir, j'ai cru faire une chose véritablement utile au progrès de la science, en construisant, s'il m'est permis de parler ainsi, l'histoire des Gallois, des Irlandais de race pure, des Écossais, soit d'ancienne race, soit de race mélangée, des Bretons et des Normands du continent, et surtout de la nombreuse population qui habitait et habite encore la Gaule méridionale entre la Loire, le Rhône et les deux mers. Sans donner aux grands faits de l'histoire moins d'importance qu'ils n'en méritent, je me suis intéressé, je l'avoue, d'une affection toute particulière aux événemens locaux relatifs à ces populations négligées. Quoique forcé de raconter sommairement les révolutions qui leur sont propres, je l'ai fait, avec une sorte de sympathie, avec ce sentiment de plaisir qu'on éprouve en réparant une injustice. En effet, l'établissement des grands États modernes a été surtout l'œuvre de la force; les sociétés nouvelles se sont formées des débris des anciennes sociétés violemment détruites; et dans ce travail de recomposition, de grandes masses d'hommes ont perdu, non sans souffrances, leur liberté et jusqu'à leur nom de peuple, remplacé par un nom étranger. Un pareil mouvement de destruction était inévitable, je le sais. Quelque violent et illégitime

qu'il ait été dans son principe, il a pour résultat présent la civilisation européenne. Mais, en rendant à cette civilisation les hommages qui lui sont dus, en admirant les nobles destinées qu'elle prépare au genre humain, il est permis de ne pas voir sans quelques regrets la ruine d'autres civilisations qui auraient pu grandir aussi et fructifier un jour pour le monde, si la fortune avait été pour elles.

J'avais besoin de donner ces courtes explications pour qu'on ne fût pas surpris, en lisant ce livre, d'y trouver l'histoire d'une conquête, et même de plusieurs conquêtes, faite au rebours de la méthode employée jusqu'ici par les historiens modernes. Tous, suivant une route qui leur a semblé naturelle, vont des vainqueurs aux vaincus; ils se transportent plus volontiers dans le camp où l'on triomphe que dans celui où l'on succombe, et présentent la conquête comme achevée aussitôt que le conquérant s'est proclamé maître, faisant abstraction, comme lui, de toutes les résistances ultérieures dont s'est jouée sa politique. Voilà comment, pour tous ceux qui, avant ces derniers temps, ont traité l'histoire d'Angleterre, il n'y a plus de Saxons après la bataille de Hastings et le couronnement de Guillaume-le-Bâtard; il a fallu

qu'un romancier, homme de génie, vînt révéler au peuple anglais que ses aïeux du onzième siècle n'avaient pas tous été vaincus dans un seul jour.

Un grand peuple ne se subjugue pas aussi promptement que sembleraient le faire croire les actes officiels de ceux qui le gouvernent par le droit de la force. La résurrection de la nation grecque prouve que l'on s'abuse étrangement en prenant l'histoire des rois ou même des peuples conquérans pour celle de tout le pays sur lequel ils dominent. Le regret patriotique vit encore au fond des cœurs long-temps après qu'il n'y a plus d'espérance de relever l'ancienne patrie. Ce sentiment, quand il a perdu la puissance de créer des armées, crée encore des bandes de partisans, des brigands politiques dans les forêts ou sur les montagnes, et fait vénérer comme des martyrs ceux qui meurent sur le gibet. Voilà ce que des travaux récens nous ont appris pour la nation grecque [1], et ce que j'ai trouvé pour la race anglo-saxonne, en recueillant son histoire où personne ne l'avait cherchée, dans les légendes, les traditions et

[1] Voyez les excellentes Dissertations historiques, insérées par M. Fauriel dans son recueil des *Chants populaires de la Grèce moderne*.

les poésies populaires. La ressemblance entre l'état des Grecs sous les Turks et celui des Anglais de race sous les Normands, non-seulement pour ce qu'il y a de matériel dans l'asservissement, mais pour la forme particulière que revêt l'esprit national au milieu des souffrances de l'oppression, pour les instincts moraux et les croyances superstitieuses qui en naissent, pour la manière de haïr ceux qu'on voudrait et qu'on ne peut vaincre, et d'aimer ceux qui luttent encore lorsque la masse courbe la tête, est un fait bien digne de remarque. De ce rapprochement peut sortir quelque lumière pour l'étude morale de l'homme.

Le point de vue de la distinction des races en Angleterre, après la conquête, ne donne pas seulement de l'importance à des faits inaperçus ou négligés; il donne une physionomie et une signification toute nouvelle à des événemens célèbres mais inexactement expliqués. La longue querelle du roi Henri II et de l'archevêque Thomas Becket est un de ces événemens; l'on en trouvera dans cet ouvrage une version entièrement différente de celle qui est le plus en crédit. Si, dans le récit de la lutte de ces deux personnages célèbres, les historiens philosophes ont pris parti contre le plus faible

et le plus malheureux, c'est faute d'avoir envisagé cette lutte sous son véritable aspect, faute d'avoir connu tous les élémens dont se composait la haine mutuelle des deux adversaires. Ils ont complétement oublié, envers un homme assassiné avec des circonstances odieuses, les principes de justice et de philanthropie dont ils faisaient profession. Après six siècles, ils ont poursuivi sa mémoire avec acharnement; et pourtant il n'y a rien de commun entre la cause des ennemis de Thomas Becket, au douzième siècle, et celle de la philosophie, au dix-huitième. Henri II n'était point un roi citoyen, un partisan de l'indépendance religieuse, un antagoniste systématique de la domination papale; et, comme on le verra, il s'agissait de tout autre chose dans son aversion obstinée pour un homme contre lequel il fut le premier à solliciter l'appui du pape.

Si les graves circonstances qui signalèrent la dispute du cinquième roi de race normande avec le premier archevêque de race anglaise depuis la conquête, doivent être attribuées, plus qu'à toute autre cause, à l'hostilité encore vivante des conquérans et des vaincus; un autre fait non moins important, la grande guerre civile qui s'éleva sous les règnes de Jean et de

Henri III, fut aussi une querelle de races plutôt que de gouvernement. Elle eut pour motif réel la crainte, bien ou mal fondée, qu'éprouvèrent les barons d'origine normande de subir une conquête de la part d'étrangers appelés en Angleterre par les rois, et d'être dépouillés de la grande propriété territoriale et du gouvernement par des Poitevins, des Aquitains et des Provençaux, comme, un siècle et demi auparavant, eux mêmes en avaient dépossédé les Saxons. C'est cet intérêt matériel, et non le pur désir de fonder des institutions politiques, qui mit en insurrection contre les rois le *baronage* et la *chevalerie* d'Angleterre. Si ce grand mouvement aristocratique fut soutenu par la faveur populaire, c'est que l'alarme d'une seconde conquête et l'indignation contre ce qui semblait devoir l'amener fut commune au pauvre et au riche, au Saxon et au Normand.

L'examen approfondi de tous les phénomènes politiques qui accompagnèrent les conquêtes au moyen âge, et l'observation du rôle qu'y joua la religion, m'ont conduit à une nouvelle manière de considérer les progrès du pouvoir papal et de l'unité catholique. Jusqu'ici les historiens ont présenté ce pouvoir comme s'étendant uniquement par une influence mé-

taphysique, comme conquérant par la persuasion; mais il est certain que ses conquêtes, ainsi que toutes les autres, se sont effectuées par les moyens ordinaires, par des moyens matériels. Si les papes n'ont pas fait, en personne, d'expéditions militaires, ils se sont associés à presque toutes les grandes invasions et à la fortune des conquérans, même de conquérans encore païens. C'est la destruction des églises indépendantes, opérée, dans l'Europe chrétienne, concurremment avec celle des nations libres, qui a donné de la réalité au titre d'universelle, pris par l'église romaine longtemps avant que ce titre lui convînt. Depuis le cinquième siècle jusqu'au treizième, il n'y a pas eu une seule conquête qui n'ait profité à la cour de Rome autant qu'à ceux qui l'avaient opérée par la lance et par l'épée. Ce point de vue encore inaperçu de l'histoire du moyen âge m'a conduit, à l'égard des différentes églises nationales que l'église romaine appelait hérétiques ou schismatiques, au même genre d'intérêt et de sympathie dont j'ai parlé plus haut relativement aux nations elles-mêmes. Comme celles-ci, elles ont succombé, sans qu'il existât aucun droit contre elles; et l'indépendance qu'elles revendiquaient pour leurs doctrines

et leur gouvernement était une partie de cette liberté morale consacrée par le christianisme.

Je dois dire, en finissant, quelques mots sur le plan et la composition de cet ouvrage. On y trouvera, ainsi que l'annonce le titre, un récit complet de tous les détails relatifs à la conquête normande, placé entre deux narrations plus sommaires, l'une des faits qui ont précédé et préparé cette conquête, l'autre de ceux qui en ont découlé comme conséquence. Avant de présenter et de mettre en action les personnages qui figurent dans le grand drame de la conquête, j'ai cherché à faire connaître le terrain sur lequel devaient avoir lieu ces différentes scènes. Pour cela, j'ai transporté le lecteur tantôt dans la Grande-Bretagne, tantôt sur le continent. J'ai exposé l'origine, la situation intérieure et extérieure, les premières relations mutuelles de la population de l'Angleterre et de celle du duché de Normandie, et par quelle sorte de hasards ces rapports se sont compliqués au point de devenir nécessairement hostiles, et d'amener un projet d'invasion de la part de la seconde de ces puissances. Le succès de l'invasion normande, couronnée par le gain de la bataille de Hastings, donne lieu à une conquête dont les progrès,

l'établissement et les suites immédiates forment plusieurs époques bien marquées.

La première époque est celle de l'envahissement territorial : elle commence à la victoire de Hastings, le 14 octobre de l'année 1066, et embrasse les progrès successifs des conquérans, de l'est à l'ouest et du sud au nord; elle se termine en 1070, lorsque tous les centres de résistance ont été détruits, lorsque tous les hommes puissans se sont soumis, ou ont abandonné le pays. La seconde époque, celle de l'envahissement politique, commence où finit la première; elle comprend la série d'efforts tentés par le conquérant pour désorganiser et dénationaliser, si l'on peut s'exprimer ainsi, la population vaincue. Elle se termine en 1076, par l'exécution à mort du dernier chef de race saxonne, et l'arrêt de dégradation du dernier évêque de cette même race. Dans la troisième époque, le conquérant soumet à un ordre régulier les résultats violens de la conquête, et transforme en propriété légale, sinon légitime, les prises de possession de ses soldats: cette époque se termine en 1086, par une grande revue de tous les conquérans possesseurs de terres, qui, renouvelant ensemble au roi le serment d'hommage-lige, figurent pour la première fois comme nation établie, et

non plus comme armée en campagne. La quatrième est remplie des querelles intestines de la nation conquérante et de ses guerres civiles, soit pour la possession du territoire conquis, soit pour le droit d'y commander. Cette période, plus longue que toutes les précédentes, ne se termine qu'en 1152, par l'extinction de tous les prétendans au trône d'Angleterre, à l'exception d'un seul, Henri, fils de Geoffroi comte d'Anjou et de l'impératrice Mathilde, nièce de Guillaume-le-Conquérant. Enfin, dans la cinquième époque, les Normands d'Angleterre et du continent, n'ayant plus à consumer en dissensions intestines leur activité et leurs forces, partent de leurs deux centres d'action pour conquérir et coloniser au dehors, ou étendre leur suprématie sans se déplacer. Henri II et son successeur Richard Ier sont les représentans de cette époque, remplie par des guerres sur le continent et par de nouvelles conquêtes territoriales ou politiques. Elle se termine, dans les premières années du treizième siècle, par une réaction contre la puissance anglo-normande, réaction tellement violente, que la Normandie elle-même, patrie des rois, des seigneurs et de la chevalerie d'Angleterre, est

séparée pour jamais de ce pays auquel elle avait donné des conquérans.

A ces différentes époques correspondent des changemens successifs dans la destinée de la nation anglo-saxonne; elle perd d'abord la propriété du sol, ensuite son ancienne organisation politique et religieuse; puis, à la faveur des divisions de ses maîtres, et en s'attachant au parti des rois contre les vassaux en révolte, elle obtient des concessions qui lui donnent, pour quelques momens, l'espérance de redevenir un peuple; ou bien elle essaie encore, quoique inutilement, de s'affranchir par la force. Enfin, accablée par l'extinction des partis dans la population normande, elle cesse de jouer un rôle politique, perd son caractère national dans les actes publics et dans l'histoire, et descend à l'état de classe inférieure. Ses révoltes, devenues extrêmement rares, sont qualifiées simplement par les écrivains contemporains de querelles entre les pauvres et les riches; et c'est l'histoire d'une émeute de ce genre, arrivée à Londres en 1196 et conduite par un personnage évidemment Saxon de naissance, qui termine le récit détaillé des faits relatifs à la conquête.

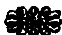
Après avoir conduit jusqu'à ce point l'histoire de la conquête normande, j'ai continué, sous

une forme plus sommaire, celle des populations de races diverses qui figurent dans le cours de l'ouvrage. La résistance qu'elles opposèrent aux nations plus puissantes, leur défaite, les établissemens des vainqueurs au milieu d'elles, les révolutions qu'elles ont tentées ou accomplies; les événemens, soit politiques, soit militaires, sur lesquels leur influence s'est exercée; la fusion des peuples, des langues, des mœurs, et son moment précis : voilà ce que j'ai essayé d'éclaircir et de montrer. Cette dernière partie de l'ouvrage, consacrant à chaque race d'hommes un article spécial, commence par les populations continentales, qui, depuis, sont devenues françaises. Celles qu'on appelle aujourd'hui anglaises viennent ensuite, chacune à son rang : les Gallois, dont l'esprit de nationalité est si vivace qu'il a survécu à une conquête territoriale; les Écossais, qui n'ont jamais subi de conquêtes de ce genre, et qui ont lutté avec une si grande énergie contre la conquête politique; les Irlandais, auxquels il aurait mieux valu devenir serfs comme les Anglo-Saxons, que de conserver une liberté précaire, au prix de la paix de tous les jours, du bien-être de chaque famille et de la civilisation du pays; enfin la population de l'Angleterre, d'origine

normande ou saxonne, chez laquelle ces différences nationales sont devenues une distinction de classe, affaiblie de plus en plus par le temps.

Je n'ai plus qu'à rendre compte d'une innovation historique, purement matérielle en quelque sorte, mais qui m'a paru aussi importante que toutes les autres. L'emploi de l'orthographe anglaise, pour les noms des familles conquérantes et de leur postérité, a contribué à rendre moins sensible, dans le récit des historiens, la distinction des races. J'ai restitué soigneusement à tous ces noms leur physionomie normande, afin d'obtenir par là un plus haut degré de cette couleur locale qui me semble une des conditions non-seulement de l'intérêt, mais encore de la vérité historique. J'ai également reproduit, avec leur véritable caractère, les noms qui appartiennent à la période saxonne de l'histoire d'Angleterre et à l'époque germanique de l'histoire de France. J'ai évité, par le même motif, d'appliquer à aucun temps le langage d'un autre, d'employer pour les faits et les distinctions politiques du moyen âge les formules du style moderne et des titres d'une date récente. Ainsi, faits politiques, détails de mœurs, forme, langage, noms propres, je me suis proposé de tout rétablir; et, en restituant

à chacune des périodes de temps embrassées par mon récit ses dehors particuliers, ses traits originaux, et, si je puis le dire, son entière réalité, j'ai essayé de porter dans cette partie de l'histoire la certitude et la fixité qui sont le caractère des sciences positives.



HISTOIRE

DE LA CONQUÊTE

DE L'ANGLETERRE

PAR LES NORMANDS.



LIVRE PREMIER.

DEPUIS L'ÉTABLISSEMENT DES BRETONS JUSQU'AU IX[e] SIÈCLE.



Si l'on en croit d'anciennes traditions, la grande île qui porte aujourd'hui le nom de pays-uni d'Angleterre et d'Écosse, fut nommée primitivement la contrée *aux vertes collines*; ensuite l'île du *miel*, et, en troisième lieu, l'île de *Bryt* ou de *Prydain* [1]; de ce dernier mot latinisé paraît s'être formé le nom de Bretagne. Dès la plus haute an-

[1] Trioedd ynys Prydain, n. 1. Archæology of Wales, p. 57.

tiquité, l'île de Prydain, ou la Bretagne, a paru, à ceux qui la visitaient, divisée de l'est à l'ouest en deux grandes portions inégales dont les fleuves de Forth et de Clyde formaient la limite commune. La partie du nord se nommait Al-ben[1], c'est-à-dire région des montagnes ; l'autre, à l'occident, portait le nom de Kymru, et celui de Lloëgr à l'orient et au sud. Ces deux dénominations ne dérivaient point, comme la première, de la nature du sol, mais du nom de deux peuples distincts l'un de l'autre, qui habitaient conjointement presque toute l'étendue de la Bretagne méridionale. C'étaient le peuple des Kymrys et celui des Lloëgrys[2], ou, pour suivre l'orthographe latine, des Cambriens et des Logriens.

La nation des Cambriens se vantait d'être la plus ancienne ; elle était venue en masse des extrémités orientales de l'Europe, à travers l'Océan germanique. Une partie des émigrans avait abordé sur la côte des Gaules ; l'autre était descendue sur la rive opposée du détroit[3], et avait ainsi colonisé la Bretagne, encore sans habitans humains, peuplée seulement d'ours et de bœufs sauvages, disent les traditions cambriennes[4], et où, par conséquent, les nouveaux colons s'établirent comme

1 Aliàs Alban, Albyn ; en latin *Albania*, Albanie.
2 Plus correctement, Lloegrwys.
3 Fretum gallicum, fretum Morinorum.
4 Trioedd ynys Prydain. Archæology of Wales, p. 67.

premiers occupans du sol, sans opposition, sans guerre, et sans violence[1]. Cette honorable prétention ne peut guère se soutenir historiquement; selon toute probabilité, les émigrés cambriens trouvèrent, dans l'île de Bretagne, des hommes d'une autre origine qu'eux, et d'un langage différent, sur lesquels ils envahirent le pays. Beaucoup de noms de lieux étrangers à la langue cambrienne l'attestent, ainsi que des ruines d'une époque inconnue, attribuées par la tradition vulgaire à une race éteinte de chasseurs qui dressaient, au lieu de chiens, les renards et les chats sauvages[2]. Cette population primitive de la Bretagne fut repoussée vers l'ouest et vers le nord par l'invasion graduelle des étrangers qui avaient abordé à l'orient.

Une partie des fugitifs passa la mer, et gagna la grande île que ses habitans appelaient Érin[3], et les autres îles de l'ouest, peuplées, selon toute apparence, d'hommes de même race et de même langage que les aborigènes bretons. Ceux qui firent retraite au nord de la Bretagne trouvèrent un asile inexpugnable dans les hautes montagnes qui se prolongent depuis les bords de la Clyde

[1] Trioedd ynys Prydain, n. 5. Archæology of Wales, p. 58.

[2] Horæ Britannicæ, t. II, p. 31. *Ibid.* p. 327. Ces ruines sont appelées ordinairement *Cyttiau y Gwyddelad*, maisons des Gaëls. Voyez Lhwyd, Archæologia britannica.

[3] En latin *Ierne*, *Iuverna*, *Iernia*, *Hibernia*.

jusqu'aux extrémités de l'île, et s'y maintinrent sous le nom de Gaëls ou Galls [1], qu'ils portent encore. Les débris de cette race dépossédée, auxquels vinrent se joindre, dans différens temps, plusieurs bandes d'émigrés de l'île d'Érin, formèrent la population de l'Albanie ou du haut pays de l'île de Bretagne, population étrangère à celle des plaines du sud, et son ennemie naturelle, à cause des ressentimens héréditaires nés du souvenir de la conquête. L'époque où s'opérèrent ces mouvemens de population est incertaine; et ce fut dans un temps postérieur, mais aussi difficile à fixer, que les hommes appelés Logriens vinrent, selon les annales bretonnes, débarquer au sud de l'île [2].

Ils émigrèrent, selon les mêmes annales, de la côte sud-ouest des Gaules, et tiraient leur origine de la race primitive des Cambriens, avec lesquels il leur était facile de communiquer par le langage [3]. Pour faire place à ces nouveaux venus, les premiers colons, soit volontairement, comme porte la vieille tradition, soit par force (ce qui semblerait plus croyable), se rangèrent le long des bords de la mer occidentale, qui prirent dès lors exclusivement le nom de Cambrie, pendant

1 Plus correctement, Gadhels, Gwyddils.

2 Horæ Britannicæ, t. II, p. 292-300. — Trioedd, etc. Archæology of Wales, t. II, p. 58.

3 Trioedd ynys Prydain, n. 5, p. 58.

que les Logriens donnaient leur propre nom aux rivages du sud et de l'est, sur lesquels ils se répandirent. Après la fondation de cette seconde colonie, vint encore un troisième ban d'émigrés, issus de la même race primitive, et parlant aussi le même langage, ou un dialecte peu différent. Le lieu qu'ils habitaient antérieurement était la portion de la Gaule occidentale comprise entre la Seine et la Loire; et, de même que les Logriens, ils obtinrent des terres en Bretagne, sans beaucoup de contestations. C'est à eux que les anciennes annales et les poèmes nationaux attribuent spécialement le nom de Brython ou Bretons, qui, dans les langues étrangères, servait à désigner d'une manière générale tous les habitans de l'île. On ignore le lieu précis de leur établissement; l'opinion la plus probable est qu'ils se fixèrent au nord des Cambriens et des Logriens, sur la frontière de la population gallique, entre le golfe du Forth et celui de Solway[1].

Ces nations de commune origine furent visitées en divers temps, soit pacifiquement, soit d'une manière hostile, par diverses peuplades étrangères. Des hommes partis du territoire gaulois, qu'on nomme aujourd'hui la Flandre, obligés d'abandonner sans retour leur pays natal, à cause d'une grande inondation, vinrent, sur des vaisseaux sans voiles, aborder dans la petite île de

[1] Trioedd, n. 5, p. 58.

Wight et sur la côte voisine, premièrement comme hôtes de bonne grâce, et ensuite comme envahisseurs [1]. Les Coraniens [2], hommes de race teutonique, venus d'un pays que les annales bretonnes désignent par le nom de terre des marais [3], entrèrent dans le golfe formé par l'embouchure de l'Humber, et s'établirent le long des rives de ce fleuve et sur la côte orientale, séparant ainsi en deux portions le territoire des Logriens. Enfin des légions romaines, conduites par Jules César, [55 av. l'ère vulg.] descendirent à la pointe orientale du territoire qui aujourd'hui porte le nom de Kent. Elles furent accueillies, au débarquement, avec une résistance opiniâtre, par les Bretons-Logriens, retranchés derrière leurs chariots de guerre; mais bientôt, grâce à la trahison des peuplades de race étrangère, et surtout des Coraniens [4] [1 à 400], les Romains, pénétrant dans l'intérieur de l'île, achevèrent peu à peu la conquête des deux pays de Logrie et de Cambrie. Les annales bretonnes les appellent Césariens [5], et les comptent parmi les peuples envahisseurs qui ne firent en Bretagne qu'un séjour temporaire. « Après » avoir opprimé l'île pendant quatre cents ans, » disent ces annales, et en avoir exigé par année

1 Trioedd, n. 6. *Belgæ*. Jul. Cæsar, de rebus gallicis.
2 Coriniaidd. En latin, *Coritani*.
3 Trioedd, Archæol. of Wales, p. 58.
4 Trioedd, n. 8, p. 58.
5 *Cesariaidd*, ibid.

» le tribut de trois mille livres d'argent, ils repar-
» tirent pour la terre de Rome, afin de repousser
» l'invasion de la horde noire. Ils ne laissèrent à
» leur départ que des femmes et des enfans en bas
» âge, qui tous devinrent Cambriens[1] [400 à
» 410]. »

Durant ce séjour de quatre siècles, les Romains étendirent leur conquête et leur domination sur tout le sud de l'île, jusqu'au pied des montagnes septentrionales qui avaient servi de rempart à la population aborigène contre l'invasion des Cambriens. L'invasion romaine s'arrêta aux mêmes limites que l'invasion bretonne; et le peuple des Galls, resta libre, pendant que la domination étrangère pesait sur ses anciens conquérans. Il fit reculer plus d'une fois les aigles impériales, et son antique aversion pour les habitans du sud de la Bretagne s'accrut au milieu des guerres qu'il eut à soutenir contre les gouverneurs romains. Le pillage des colonies et des villes municipales ornées de palais et de temples somptueux, redoubla par un attrait nouveau, cette hostilité nationale. Chaque printemps, les hommes d'Alben ou de la Calédonie[2], passaient la Clyde dans les bateaux d'osier recouverts de cuir: devenus redoutables aux Romains, ils les forcèrent de bâtir, aux extrémités de leur conquête, deux

1 Trioedd ynys Prydain, n. 8.
2 Caledonia; en breton, *Calyddon*, le pays des forêts.

immenses murailles garnies de tours et prolongées d'une mer à l'autre [1]. Ces irruptions de plus en plus fréquentes, acquirent aux habitans de l'Albanie une célébrité terrible sous les noms de *Scots* et de *Pictes*, seuls employés par les écrivains latins, qui paraissent ignorer le nom de Galls [2].

Le premier de ces deux noms appartenait encore aux habitans de l'île d'Érin, qu'en langue romaine on appelait également *Hibernie* ou *Scotie*. La fraternité des montagnards bretons avec les hommes de l'Hibernie, et les fréquentes émigrations d'un peuple vers l'autre, amenèrent cette communauté de nom. On appelait Scots, en Bretagne, les habitans des côtes et du grand archipel du nord-ouest, et Pictes, ceux qui habitaient à l'orient, sur les bords de la mer germanique. Les territoires respectifs de ces deux peuples, ou de ces deux branches distinctes d'une même population, étaient séparés par la chaîne des monts Grampiens, au pied desquels Gallawg [3], le grand chef des forêts du nord [4], avait vaillamment combattu contre les légions de l'empire. Les Scots et les Pictes différaient par leur manière de vivre : les premiers, habitans des mon-

1 Vallum Antonini, vallum Hadriani, posteà Severi.
2 Claudiani Laudes Stilichonis, passim.
3 En latin *Galgacus*.
4 Calyddon.

tagnes, étaient chasseurs, ou bergers nomades; les autres, sur un sol plus uni, avaient un établissement plus fixe, cultivaient la terre et bâtissaient des demeures solides, dont les ruines portent encore leur nom. Lorsqu'ils ne s'étaient point ligués pour une irruption vers le sud, la bonne intelligence cessait quelquefois de régner entre eux; mais à chaque occasion qui se présentait d'assaillir l'ennemi commun, leurs deux chefs, dont l'un résidait à l'embouchure du fleuve de Tay, et l'autre entre les lacs d'Argile, devenaient frères et joignaient leurs drapeaux. Les Bretons du midi et les colons romains, dans leurs terreurs ou dans leur haine, ne séparèrent jamais les Scots des Pictes [1].

[410 à 443] Après la retraite des légions rappelées pour défendre Rome contre l'invasion des Goths, les Bretons cessèrent de reconnaître le pouvoir des gouverneurs étrangers qui régissaient leurs provinces et leurs villes. La forme et le nom même de ces administrations périrent; à leur place se releva l'autorité des anciens chefs de tribus, abolie autrefois par les Romains. D'antiques généalogies, conservées soigneusement par les poètes [2], servirent à désigner ceux qui pouvaient prétendre à la dignité de chefs de canton ou de famille, car ces mots étaient syno-

1 Gildas, de Excidio Britanniæ, passim.
2 En langue bretonne, *Beirdd*, Bardes.

nymes dans la langue des anciens Bretons[1], et les liens de parenté formaient la base de leur état social. Les gens du plus bas étage parmi ce peuple, notaient et retenaient de mémoire toute la ligne de leur descendance, avec un soin qui, chez les autres nations, fut le propre des riches et des grands[2]. Tout Breton, pauvre comme riche, avait besoin d'établir sa généalogie, pour jouir pleinement de ses droits civils et faire valoir ses titres de propriété dans le canton où il avait pris naissance. Car chaque canton appartenait à une seule famille primitive; et nul ne possédait légitimement aucune portion du sol, s'il n'était membre de cette famille qui en s'agrandissant avait formé une tribu[3].

Au-dessus de cet ordre social bizarre, d'où résultait une fédération de petites souverainetés, tantôt électives, tantôt héréditaires, les Bretons, affranchis de l'autorité romaine, élevèrent pour la première fois, une haute souveraineté nationale. Ils créèrent un chef des chefs[4], un roi du

1 *Penteulo*, caput familiæ (Lois d'Howell Dda. Cambro-briton, t. II, p. 298.)

2 Genealogiam quoque generis sui etiam de populo quilibet observat, et non solùm avos, atavos, sed usque ad sextam vel septimam, et ultrà procul, generationem, memoriter et promptè, genus enarrat. (Giraldi Cambrensis Itinerar. Walliæ).

3 Zosimus inter scriptores rerum gallicarum et francic., t. I, p. 586.

4 Penteyrn.

pays, comme s'énoncent leurs annales[1], et ils le firent électif. Cette institution nouvelle, destinée en apparence à donner au peuple plus d'union et plus de force contre les aggressions du dehors, devint pour lui, au contraire, une cause de division, de faiblesse et bientôt d'asservissement. Les deux grandes populations qui se partageaient le sud de l'île prétendirent chacune au droit exclusif de fournir des candidats pour la royauté du pays. Le siège de cette royauté centrale était sur le territoire logrien, dans l'ancienne ville municipale que les Bretons nommaient Lon-din[2], ou la ville des vaisseaux; il en résultait que les hommes de race logrienne parvenaient plus facilement que les autres à la dignité de chef des chefs. Les Cambriens, jaloux de cet avantage, soutenaient que l'autorité royale appartenait légitimement à leur race, comme la plus antique, comme celle qui avait accueilli les autres sur le sol de la Bretagne. Pour justifier cette prétention, ils faisaient remonter l'établissement du pouvoir qu'ils ambitionnaient bien au delà des conquêtes romaines, et ils en attribuaient l'institution à un certain Prydain fils d'Aodd, Cambrien, qui autrefois, disaient-ils, avait réuni l'ile entière sous un même gouvernement monarchique, et décrété que ce gouvernement serait à jamais possédé par

[1] Trioedd, n. 2. p. 57.
[2] Al. Llundain; en latin *Londinium*.

sa nation [1]. On ne sait par quelles fables les gens du sud et de l'est répliquèrent à ces fables : mais la dispute s'envenima ; toute la Bretagne fut en guerre civile pour des rivalités d'amour-propre. L'intervention des peuplades d'origine étrangère, toujours hostile contre les deux grandes branches de la population bretonne, alimenta les discordes de celles-ci et entretint la guerre intestine. Sous une succession de chefs intitulés nationaux, et toujours désavoués par une partie de la nation, nulle armée ne se leva, en remplacement des légions romaines pour garder la frontière du pays contre les incursions des tribus galliques.

Au milieu de ce désordre, les Pictes et les Scots forcèrent le passage des deux grands murs que les Romains avaient bâtis, et d'autres ennemis non moins redoutables fondirent sur les côtes maritimes. C'étaient des pirates venus des rivages et des îles de l'Océan germanique, pour piller et retourner chez eux chargés de butin. Lorsque la tempête forçait à rentrer dans les ports les grands vaisseaux de construction romaine, on les voyait naviguer à pleines voiles, sur des barques fragiles [2], aborder et attaquer à

1 Trioedd ynys Prydain, p. 67.

2 ... Cui pelle salum sulcare Britannum
Ludus, et assuto glaucum mare findere lembo.

(Sidonii Apollinar. carmina, apud script. rer. gal. et francic., t. I.)

l'improviste. Plusieurs tribus bretonnes firent séparément de grands efforts, et livrèrent quelques combats heureux contre leurs agresseurs soit germains, soit de race gallique. Les habitans des côtes du sud, qui communiquaient fréquemment avec le continent, sollicitèrent des secours étrangers; une ou deux fois, des troupes romaines, venues de la Gaule, combattirent pour les Bretons [443 à 449], et les aidèrent à relever les grandes murailles construites autrefois par les empereurs Adrien et Sévère [1]. Mais le temps arriva bientôt où les Romains furent eux-mêmes chassés de la Gaule par trois invasions de barbares, au midi, à l'est et au nord, et par l'insurrection nationale des contrées maritimes de l'ouest [2]. Les légions se replièrent sur l'Italie; et dès lors il n'y eut plus pour les Bretons aucun secours à espérer de l'empire.

Dans ce temps, la dignité de chef suprême de toute la Bretagne se trouvait aux mains d'un homme appelé Guorteyrn [3], de race logrienne. Plusieurs fois il assembla autour de lui tous les

1 Gildæ epist. de excidio Britanniæ.

2 Totus ille tractus armoricus, ejectis magistratibus romanis... (Zosimi Hist. inter script. rer. gallic. et franc., t. I, p. 586.)

3 *Gwrteyrn*, selon l'orthographe cambrienne. Les historiens anglo-saxons écrivent *Wyrtgern* ou *Wortigern*; ce qui devait produire le même son, d'après leur manière de prononcer.

chefs des tribus bretonnes, afin de prendre, de concert avec eux, des mesures pour la défense du pays contre les invasions septentrionales. Il régnait peu d'union dans ces conseils, et, soit à raison, soit à tort, Guorteyrn avait beaucoup d'ennemis, surtout parmi les habitans de l'ouest, qui rarement consentaient à approuver ce que proposait le Logrien. Celui-ci, en vertu de sa prééminence royale, d'après l'avis de plusieurs tribus, mais sans l'aveu des Cambriens [1], prit tout à coup la résolution d'introduire en Bretagne une population de soldats étrangers qui, moyennant des subsides d'argent et des concessions de terre, feraient, au service des Bretons, la guerre contre les Pictes et les Scots. Vers l'époque où fut prise cette décision, que les opposans traitaient de lâche, le hasard amena sur la côte de Bretagne trois vaisseaux de corsaires germains commandés par deux frères appelés Henghist et Horsa [2]; ils abordèrent à l'orient du pays de Kent, sur la même pointe de terre où jadis avaient débarqué les légions romaines.

Il paraît que les hommes des trois navires venaient cette fois en Bretagne comme marchands,

1 Trioedd, etc. Cambro-briton., t. II, p. 49, 51, 435.

2 Chronicon saxonicum, ed. Gibson, p 13. La chronique orthographie *Hengist*. Le *g* saxon est toujours dur; et l'*a* final saxon est une espèce d'*e* muet. *Hengist* signifie un étalon, et *horse* al. *hros* un cheval en général.

et non comme pirates. Leur nom était Ghètes ou Iutes; et leur nation se trouvait liée à une grande ligue de peuples répandue sur la côte marécageuse de l'Océan, au nord de l'Elbe, et s'intitulant du nom de *Saxons*, ou d'hommes aux longs couteaux [1]. D'autres confédérations du même genre s'étaient déjà formées parmi les peuplades teutoniques, soit pour mieux résister aux Romains, soit pour prendre contre eux l'offensive avec plus d'avantage. L'on avait vu ainsi paraître successivement la ligue des Alamans ou *hommes par excellence*, et celle des Franks ou *rudes aux combats* [2]. A leur arrivée sur la côte de Bretagne, les chefs saxons Henghist et Horsa reçurent du roi breton Guorteyrn un message et la proposition d'un enrôlement militaire pour eux et pour une armée de leur pays. Cette proposition n'avait rien d'étrange à leurs yeux ; car la guerre était leur industrie. Ils promirent un corps de troupes considérable en échange de la petite île de Tanet [3], formée sur le rivage de Kent, d'un côté par la mer et de l'autre par une rivière qui se sépare en deux bras. Dix-sept navires amenè-

[1] Sax, seax, sachs, une épée courte; hand-sax, un poignard; ram-sax, une épée. (Gloss. Wachter).

[2] All, eall, tout, entièrement; man, mann, mand, homme. — Frak, frek, frech, vrek, vrang; rude, âpre, féroce. Voyez les *Lettres sur l'Histoire de France*, seconde édition, lettre VI.

[3] En breton, *Danet*, aujourd'hui *Thanet*.

rent du nord la nouvelle colonie militaire; elle fit le partage de son île, et s'y organisa selon ses usages, sous le commandement des deux frères auteurs de l'entreprise. Elle recevait des Bretons, ses hôtes, toutes les choses nécessaires à la vie; plusieurs fois elle combattit vaillamment et fidèlement pour eux, et leva contre les Pictes et les Scots son étendard où était peint un cheval blanc, espèce d'emblème conforme au nom de ses deux chefs; plusieurs fois elle brisa les frêles javelots des montagnards, avec les grandes haches dont s'armaient les tribus germaniques affiliées à la confédération saxonne[1]. Ces exploits excitèrent en Bretagne beaucoup de joie et d'amitié pour les Saxons. « Après avoir terrassé nos ennemis, » dit un ancien poète, ils célébraient avec nous » les réjouissances de la victoire; nous fêtions » tous à l'envi leur bienvenue; mais malheur au » jour où nous les avons aimés, malheur à Guor- » teyrn et à ses lâches conseillers[2]! »

[449 à 455] En effet, la bonne intelligence ne fut pas de longue durée entre ceux qui faisaient la guerre et ceux pour qui la guerre se faisait; les premiers demandèrent bientôt plus de terres, de

1 Cùm illi pilis et lanceis pugnarent, isti verò securibus gladiisque largis... (Henrici Huntingdoniensis Historiar. p. 307).

2 Arymes Prydain, Chant national des Bretons (Archæology of Wales, et Cambrian register, for. 1796, p. 554.)

vivres et d'argent qu'il n'en avait été stipulé, et menacèrent de se payer eux-mêmes par le pillage et l'usurpation, si l'on refusait de les satisfaire. A l'appui de ces menaces, ils invitèrent quelques nouvelles bandes de leur natiou à venir les rejoindre en Bretagne. Ils débordèreut ainsi au delà des limites convenues; et par degrés, s'aggloméra sur la côte de Kent une nombreuse population germanique. Les Bretons, qui avaient besoin de son secours et qui la craignaient, traitaient avec elle de nation à nation. Il y eut, de part et d'autre, de fréquens messages, et de nouvelles conventions conclues et aussitôt violées [1]. Enfin les derniers liens se rompirent : les Saxons appelèrent les Pictes, et, à la faveur de cette diversion, s'avancèrent dans l'intérieur de la Bretagne, chassant devant eux la population bretonne, ou l'obligeant à se soumettre. Celle-ci ne leur ouvrit point facilement passage; une fois elle les repoussa jusqu'à la mer et les contraignit de se rembarquer; mais ils revinrent plus acharnés et plus nombreux, conquirent l'étendue de plusieurs milles de pays sur la rive droite de la Tamise, et ne quittèrent plus leur conquête. L'un des deux frères qui les commandaient fut tué en combattant [2]; l'autre, de simple chef de guerre, devint chef de province [3]; et sa province, ou son

1 Arymes Prydain.
2 Horsa.
3 Guth-kineg, wig-kineg, folkes-kineg, theod-kineg,

royaume, pour parler le langage usuel, fut appelé royaume des hommes de Kent, en langue saxonne, Kent-wara-rike [1] [455 à 477].

[477 à 495] Vingt-deux ans après le premier débarquement des Germains, un autre chef saxon, nommé Ælla, amena trois vaisseaux au midi du territoire de Kent, et, refoulant les Bretons vers le nord et vers l'ouest, établit une seconde colonie qui reçut le nom de royaume des Saxons du sud [2]. Dix-huit années après, un certain Kerdic, suivi de la plus puissante armée qui eût encore passé l'Océan pour chercher des terres en Bretagne, débarqua sur la côte méridionale, à l'ouest des Saxons du sud, et fonda un troisième royaume, sous le nom de Saxe occidentale [3] [495 à 530]. Les chefs qui succédèrent à Kerdic étendirent par degrés leur conquête jusqu'au voisinage de la Saverne : c'est là qu'était l'ancienne frontière de la population cambrienne ; les envahisseurs ne trouvèrent pas cette population disposée à leur céder la place ; elle soutint contre eux une lutte opiniâtre, pendant laquelle d'autres émigrés, débarquant

land-kineg. (Voyez les Glossaires teutoniques, gothiques et saxons de Wachter, d'Ihre et d'Edward Lye)

1 La Chronique saxonne orthographie Cant-wara-rice; le *c* saxon est un *k*. — Henrici Huntingdoniensis Hist., pag. 307 à 311. — Bedæ presbyteri Hist. lib. II, cap. 15. — Archæolog. of Wales, pag. 156.

2 Suth-seaxna-rice.

3 West-seaxna-rice ; plus brièvement, West-seax.

sur la côte de l'est, s'emparèrent de la rive gauche de la Tamise et de la grande cité de Londin ou de Londres. Ils intitulèrent Saxe orientale[1] le territoire où ils s'établirent [530 à 542]. Toutes ces conquêtes se firent aux dépens du seul pays de Logrie et de la race des Bretons logriens, qui avait invité les Saxons à venir habiter auprès d'elle.

Du moment que la ville de Londres fut prise, et que les côtes de la Logrie devinrent saxonnes, les rois et les chefs choisis pour tenir tête aux conquérans furent tous de race cambrienne. Tel était le fameux Arthur. Il vainquit les Saxons dans plusieurs batailles; mais, malgré les services qu'il rendait aux siens, il eut des ennemis parmi eux, comme en avait eu Guorteyrn. Le titre de roi lui fit tirer l'épée contre les Bretons presque aussi souvent que contre l'étranger, et il fut blessé à mort dans un combat livré à son propre neveu. On le transporta dans une île formée par des rivières près d'Afallach[2], aujourd'hui Glastonbury, au sud du golfe où se jette la Saverne. [542 à 547] Il y mourut de ses blessures; mais, comme c'était le temps où les Saxons occidentaux envahirent ce territoire, dans le tumulte de l'invasion, personne ne sut exactement les circonstances de la mort d'Arthur, ni le lieu où il fut enseveli.

1 East-seaxna-rice, East-seax. Chron. sax., p. 12 à 30.
2 Insula avallonia.

Cette ignorance attira sur son nom une célébrité mystérieuse : il y avait déjà long-temps qu'il n'était plus, et on l'attendait encore ; le besoin qu'on avait du grand chef de guerre qui savait vaincre les Germains nourrissait la vaine espérance de le voir reparaître un jour. Cette espérance n'eut pas de fin ; et, durant plusieurs siècles, la nation qui avait aimé Arthur ne se découragea point d'attendre sa guérison et son retour [1].

L'émigration des habitans des marais de l'Elbe et des îles qui les avoisinent, inspira le désir d'émigrer de même et apprit le chemin de la Bretagne à des peuples situés plus loin vers l'est, près des bords de la mer Baltique, et qu'on nommait alors Anghels ou Angles [2]. Après avoir essayé de petites invasions partielles sur la côte nord-est de la Bretagne, la population des Angles se mit tout entière en marche, sous la conduite d'un chef de guerre, nommé Ida, et de ses douze fils. Leurs nombreux vaisseaux abordèrent entre les embouchures du Forth et de la Tweed. Pour mieux réussir contre les Bretons de ces contrées, ils firent alliance avec les Pictes ; et ces deux ennemis confédérés

1 Quem adhuc verè bruti Britones expectant venturum. (Guillelmus Neubrigensis, Hist. du douzième siècle, l. V.) — Venturum expectant, expectabuntque perenne. (Wilhelmi Britonis Philippeis, inter scriptores rerum gallic. et francic., tom XV.) — Nennius, cap. 62. — Bedæ presbyt. Hist.

2 Engla, Anglen.

s'avancèrent de l'est à l'ouest, frappant les indigènes d'un tel effroi, que le roi des Angles reçut d'eux le surnom d'*homme de feu* [1]. Malgré sa férocité et sa bravoure, Ida rencontra, au pied des montagnes d'où descend la Clyde, une population qui lui résista. « L'homme de feu est venu contre » nous, dit un poète breton contemporain; il » nous a demandé d'une voix forte : Voulez-vous » me livrer des otages, êtes-vous prêts? Owen » lui a répondu, en agitant sa lance : Non, nous » ne te livrerons point d'otages; non, nous ne » sommes pas prêts. Urien, le chef du pays, s'est » alors écrié : Enfans d'une même race, unis » pour la même cause, levons notre étendard sur » les montagnes, et précipitons-nous dans la » plaine; précipitons-nous sur l'homme de feu, » et unissons dans le même carnage lui, son » armée et ses auxiliaires [2]. »

[547 à 559] Ce même Urien, à la tête des Bretons du nord, fils des anciens émigrés de la Gaule armoricaine, remporta plusieurs victoires sur les envahisseurs confédérés. Le chef des Germains périt sur les bords de la Clyde; mais dans une bataille décisive, où figurèrent d'un côté les Pictes et les Angles, de l'autre les hommes du val de la Clyde, les hommes des bords du Forth et ceux de Deïfr et de Brynich [3], c'est-

1 Flamddwyn. (Archæology of Wales.)
2 Taliesin, ibid., pag. 58.
3 Al. Bryneich et Deywr, ou Dewyr.

à-dire du pays montueux situé au nord de l'Humber, la cause bretonne fut vaincue [559 à 560]. Il y périt un grand nombre de chefs portant le collier d'or, marque du haut commandement chez les Bretons[1]. Peu d'entre les hommes qui avaient assisté à ce combat revinrent dans leurs foyers : « A leur retour, dit un vieux poète, ils » contèrent à leurs femmes un récit de paix ; » mais les femmes sentirent sur leurs habits l'o- » deur du sang[2]. »

Le peuple victorieux se répandit sur toute la contrée orientale, entre le Forth et l'Humber. Ceux d'entre les vaincus à qui la domination étrangère semblait insupportable se réfugiaient vers le sud dans le pays des Cambriens, qui portait déjà et qui porte aujourd'hui le nom de Galles. Les conquérans germains n'imposèrent point de nouveaux noms à la contrée du nord ; ils gardèrent les anciennes dénominations géographiques, et même s'en servirent pour distinguer leurs différentes colonies, suivant le lieu de leur habitation. Ils s'intitulèrent, par exemple, hommes du nord de l'Humber[3], hommes de Deïfr, hommes de Brynich, ou, suivant l'orthographe latine, Northumbriens, Deïriens, Berniciens. Le nom de

1 Aneurin, Archæology of Wales, pag. 4.

2 Ibid., pag. 4 à 13.

3 Northan-hymbra-menn ; en latin, *Nordanhymbri*, *Northumbri*.

territoire des Angles[1] ne fut donné qu'à une petite partie de la côte de l'est, où des hommes de cette nation, avant l'émigration générale, avaient fondé une colonie peu nombreuse, mais capable de se maintenir contre l'hostilité des indigènes, grâce à la protection des Saxons orientaux, au nord desquels elle habitait[2].

L'ancienne population des Coraniens, établie depuis des siècles au sud de l'Humber, et qu'un si long séjour parmi les Bretons n'avait pu réconcilier avec eux, se joignit volontairement aux envahisseurs anglo-saxons, comme elle s'était jointe autrefois aux Romains[3]. Dans son alliance avec les conquérans, son nom de peuple disparut de la contrée qu'elle habitait, mais le nom de ses alliés ne l'y remplaça point; tous les deux se perdirent, et le pays situé entre l'Humber et la Tamise fut dès lors appelé pays de Merk [4], ou Mercie, peut-être à cause de la nature du sol, en grande partie marécageux, peut-être à cause du voisinage des Bretons libres, dont ce royaume formait la frontière ou la *marche*, comme disaient les Germains [5]. Ce furent des Angles descendus

[1] East-engla-land, East-englas; en latin, *Orientales Angli*, *Estanglia*.

[2] Chronicon saxonicum Ed. Gibson.

[3] Voyez plus haut.

[4] Myrcan, Myrcna-rice. Chron. saxon.

[5] Mearc, merc, mark, *frontière*, ou, d'après une autre étymologie, *pays marécageux*. (Gloss. Wachteri.)

des territoires de Deïre et de Bernicie, ou venus de la côte orientale, qui fondèrent, sous ce nom, la huitième et dernière colonie germanique en Bretagne [1]. Les limites du peuple de Mercie [2], mélangé de Coraniens et d'Angles, ne furent point fixées dès le premier jour; ce peuple s'agrandit progressivement vers l'ouest aux dépens des Cambriens, et vers le sud aux dépens des Saxons eux-mêmes, auxquels il ne se sentait point lié par la communauté d'origine, d'une manière aussi étroite que les Saxons l'étaient entre eux [3].

De ces huit colonies, principautés, États ou royaumes, comme on voudra les appeler, fondés en Bretagne, dans l'espace d'un siècle, par la conquête des Saxons et des Angles, aucun n'avait de territoire sur les bords de la mer de l'ouest, excepté celui des Saxons occidentaux, qui pourtant ne s'étendait point au nord du golfe où se jette la Saverne. Les côtes de l'occident, presque dans toute leur longueur, depuis l'embouchure de la Clyde jusqu'à la pointe de Cornouailles, demeuraient au pouvoir de la race indigène et surtout des Bretons cambriens. La

1 On n'en compte ordinairement que sept, mais il y en eut d'abord huit, puis sept, puis six, puis encore une fois huit, par l'effet de différentes révolutions.

2 Myrcna-menn. Mercii.

3 Horæ Britannicæ, t. II, p. 222. — Trioedd, etc., Archæol. of Wales.

forme irrégulière de ces côtes isolait de la grande masse de cette population encore libre les tribus qui habitaient vers le midi au delà du golfe de la Saverne, et vers le nord au delà du golfe de Solway. Mais entre ces deux points opposés se trouvait un long espace de terre compacte, quoique plus ou moins resserré, selon le degré de projection des côtes dans l'Océan. Ce territoire montagneux et peu fertile était l'habitation des Cambriens [1]; ils y offraient un asile sûr, mais pauvre, aux émigrés de tous les coins de la Bretagne, aux hommes qui aimaient mieux, disent d'anciens historiens, souffrir et vivre indépendans, qu'habiter une belle contrée sous la servitude étrangère [2]. D'autres traversèrent l'Océan, pour aller retrouver en Gaule un pays que leurs aïeux avaient peuplé en même temps que la Bretagne, et où vivaient encore des hommes issus de leur race et parlant leur langage.

[450 à 500] De nombreux vaisseaux de fugitifs Bretons abordèrent successivement à la pointe la plus occidentale de l'Armorique, dans les cantons qui, sous les Romains et même avant eux, avaient été appelés territoires des Osismiens et des Vénètes. D'accord avec les anciens habitans, qui re-

1 Gwylt Wallia. (Taliesin, Archæology of Wales, 95.)

2 Miseram cum libertate vitam potiùs transigere, quàm hostium subjici dominio. (Joannis Fordun Scotorum historia, pag. 648.)

connaissaient en eux des frères d'origine, les nouveaux venus se répandirent sur toute la côte septentrionale, jusqu'à la petite rivière de Coësnon, et vers le sud, jusqu'au territoire de la cité des Vénètes, aujourd'hui Vannes. Ils fondèrent sur cette étendue de pays une sorte d'État séparé, qui embrassa tous les petits lieux voisins des côtes, mais hors duquel restèrent les grandes villes de Vannes, de Nantes et de Rennes. L'accroissement de population de ce coin de terre occidental, le grand nombre d'hommes de race et de langue celtique [1] qui s'y trouvèrent ainsi rassemblés sur peu d'espace, le préservèrent de l'irruption du langage romain, qui, sous des formes plus ou moins corrompues, gagnait peu à peu toute la Gaule. Le nom de Bretagne fut attaché à ces côtes, et en fit disparaître les noms divers des populations indigènes, pendant que l'île qui, depuis tant de siècles, avait porté ce nom, le perdait elle-même, et, prenant le nom de ses conquérans, commençait à être appelée terre des Saxons et des Angles, ou, en un seul mot, Angleterre [2].

[1] Celtæ, Keltoi, Galatæ, noms que les Romains et les Grecs donnaient aux populations gauloises. On est souvent obligé, faute de termes, d'appliquer ce nom indifféremment aux populations d'origine cambrienne et gallique. Voyez l'*Histoire des Gaulois*, par Amédée Thierry.

[2] Engel-seaxna-land, Engla-land; prononcez Engle-land; par corruption, England.

Dans le temps où les hommes de Bretagne, fuyant devant les Anglo-Saxons, s'établissaient sur la pointe de terre qu'on appelait la corne de Gaule [1], des Saxons expatriés de la Germanie venaient fixer leur demeure sur une autre pointe plus septentrionale de la côte des Gaules, aux environs de la ville dont l'ancien nom s'est changé en celui de Bayeux [2]. Dans le même temps aussi, la ligue germanique, dont les membres prenaient, depuis deux siècles, le nom de Franks, c'est-à-dire intrépides, descendait en plusieurs bans, des bouches du Rhin et de la Meuse, sur les terres centrales de la Gaule. Deux autres nations, de race teutonique, avaient déjà envahi complètement et habitaient à demeure fixe toutes les provinces du sud, entre la Loire et les deux mers. Les Goths occidentaux ou Wisigoths [3] occupaient le pays situé à l'ouest du Rhône; les Burgondes [4] tenaient la contrée de l'est. L'établissement de ces deux peuples barbares n'avait pas eu lieu sans violence et sans ravages; ils avaient usurpé une portion des biens de chaque famille indigène : mais l'amour du repos et un certain

[1] *Cornu Galliæ :* c'est le même nom que celui de la pointe méridionale de l'île de Bretagne.

[2] Saxones Bajocassini, Otlinga saxonica. (Rerum gallicar. et francicar. scriptores, passim.)

[3] West-gothen ; en latin, *Wisigothi.*

[4] Voyez les *Lettres sur l'Histoire de France*, deuxième édit. Lettre VI.

esprit de justice, qui les distinguaient entre tous les Germains, avaient promptement adouci leurs mœurs; ils se rapprochaient des vaincus que leurs lois traitaient avec impartialité, et devenaient par degrés pour eux de simples voisins et des amis. Les Goths principalement se laissaient gagner aux mœurs romaines, qui alors étaient celles des habitans civilisés de la Gaule ; leurs lois étaient, en grande partie, de purs extraits du code impérial; ils se faisaient gloire des arts, et affectaient la politesse de Rome [1].

Les Franks, au contraire, remplissait le nord des Gaules de terreur et de ravages ; étrangers aux mœurs et aux arts des cités et des colonies romaines ; ils les dévastaient avec indifférence et même avec une sorte de plaisir [2]. Comme ils étaient encore païens, aucune sympathie religieuse ne tempérait leur humeur sauvage. N'épargnant ni le sexe ni l'âge, disent les anciens historiens, détruisant les églises et les maisons des villes et des campagnes, ils s'avançaient graduellement vers le midi pour envahir toute l'étendue de la Gaule; tandis que les Goths et les Burgondes, poussés par une ambition pareille, mais avec des formes moins barbares, quelquefois

1 Blandè, mansuetè, innocenterque vivunt, non quasi cum subjectis, sed cum fratribus. (Paulus Orosius, inter scriptor. rer. francic., tom. I.)

2 Voyez les *Lettres sur l'Histoire de France*, deuxième édit. Lettre VI.

d'accord, souvent en guerre, cherchaient à faire des progrès dans la direction opposée. Dans l'état de faiblesse où se trouvaient les provinces centrales, encore unies, mais seulement de nom, à l'empire romain, et profondément dégoûtées de cet empire, qui, selon les paroles d'un ancien poète gaulois, leur faisait sentir le poids de son ombre [1], il y avait lieu de croire que les habitans de ces provinces, incapables de résister aux peuples conquérans qui les pressaient de trois côtés, capituleraient avec le moins féroce; qu'en un mot, la Gaule entière se soumettrait soit aux Goths, soit aux Burgondes, chrétiens comme elle, pour échapper aux mains des Franks. Telle était sa vraie politique; mais ceux qui disposaient de son sort en décidèrent autrement.

Ces hommes étaient les évêques des villes gauloises, auxquels les décrets des empereurs romains attribuaient une grande autorité administrative [2], et qui, à la faveur des désordres causés par l'invasion des barbares, avaient trouvé moyen d'accroître illégalement cette autorité déjà exorbitante. Les évêques, qui prenaient tous alors le titre de *papes* ou *pères*, étaient les plénipotentiaires des

1 . . . . Portavimus umbram
Imperii.

(Sidonii Appollinaris Carmina, apud rer. gallic. script. tom. I.)

2 Leges Arcadii et Theodosii junioris.

cités gauloises, soit avec l'empire qui s'éloignait d'elles, soit avec les Germains qui approchaient. Ils conduisaient à leur gré les négociations diplomatiques [1]; et, soit habitude, soit crainte, nul ne s'avisait de les contredire; car leur pouvoir avait pour sanction pénale les sanglantes lois de police de l'empire à son déclin.

Enfans de Rome, et strictement tenus, en vertu des ordonnances impériales, de reconnaître comme leur patron et leur chef commun l'évêque de la *ville éternelle* [2], de ne rien faire sans son aveu, de prendre ses décrets pour lois et sa politique pour règle, de modeler leur propre foi sur la sienne, et de contribuer ainsi par l'unité de religion à l'unité d'empire, les évêques des provinces gauloises, au moment où la puissance impériale cessa d'agir sur eux, tout libres qu'ils devinrent alors, ne se firent point de nouveaux erremens. Par instinct ou par calcul, ils travaillèrent encore, selon les paroles même de l'un d'entre eux, à retenir sous l'autorité de Rome, par le lien

[1] Per vos (episcopos) mala fœderum currunt, per vos regni utriusque pacta conditionesque portantur. (Sidonii Apollinaris epistola, apud scriptores rerum gallic. et franc. tom. I.)

[2] Decernimus ne quid tàm episcopis gallicanis, quàm aliarum provinciarum, liceat sine viri venerabilis papæ *urbis æternæ* auctoritate tentare, sed illis pro lege sit quidquid sanxit et sanxerit. (Lex Theodosii et Valentiniani, apud scriptores rerum gallic. t. I, sub anno 445.)

de la *foi* religieuse, les pays où s'était brisé le lien de la sujétion politique [1]. Leur aversion ou leur bienveillance pour les peuples émigrés de la Germanie n'avait point pour mesure le degré de barbarie et de férocité de ces peuples, mais s'exerçait en raison de leur aptitude présumée à recevoir la foi catholique, la seule que Rome eût jamais professée. Or cette aptitude était jugée bien plus grande dans un peuple encore païen, que dans des chrétiens schismatiques, sciemment et volontairement séparés de la communion romaine, tels que les Goths et les Burgondes, qui professaient la foi du Christ selon la doctine d'Arius [2]. Mais les Franks étaient étrangers à toute croyance chrétienne; et cette considération suffit pour que le cœur des évêques gaulois se tournât vers eux, et que tous, suivant l'expression d'un auteur presque contemporain, souhaitassent la domination des Franks avec un désir d'amour [3].

La portion du territoire des Gaules occupée par les tribus frankes s'étendait alors du Rhin à la Somme; et la tribu la plus avancée vers l'ouest et vers le sud était celle des Mérowinges ou enfans

[1] Populos Galliarum, quos limes gothicæ sortis incluserit, teneamus ex fide, etsi non tenemus ex fœdere. (Sidonii Apollinaris epistola, sub anno 474, apud rerum gallicar. et francic. scriptores, tom. I.)

[2] Chronic. Prosperi Tyronis, sub anno 404. Ibid.

[3] Cùm omnes eos amore desiderabili cuperent regnare. (Gregor. Turonensis, cap. 23.)

de Mérowig [1], ainsi appelés du nom d'un de leurs anciens chefs, renommé par sa bravoure et respecté de toute la peuplade comme un aïeul commun [2]. A la tête des enfans de Mérowig se trouvait un jeune homme appelé Chlodwig [3] [481], qui joignait à l'ardeur belliqueuse de ses devanciers plus de réflexion et d'habileté. [481 à 493] Les évêques de la partie des Gaules, encore soumise à l'empire, par précaution pour l'avenir, et par suite de leur haine contre les puissances ariennes, entrèrent de leur propre chef en relation avec ce voisin redoutable; ils lui adressèrent de fréquens messages remplis d'expressions flatteuses. Plusieurs d'entre eux le visitèrent à son bivouac que, selon la politesse romaine, ils qualifiaient du nom de *royale cour* [4]. Le roi des Franks se montra d'abord peu sensible à leurs adulations; il n'en pilla pas moins les églises et les trésors du clergé: mais un vase précieux, enlevé

1 Voyez, pour la signification de ce nom, les *Lettres sur l'Histoire de France*, deuxième édit., p. 536.

2 Merovicus à quo Franci, intermisso Sicambrorum vocabulo, *Merovingi* dicti sunt, quasi communis pater ab omnibus coleretur. (Roriconis Historia, et Chronic. Centulacense, apud rer. gall. et franc. script. tom. III.) En frank, *Merewings;* la terminaison *ing* indique filiation ou descendance.

3 Voyez les *Lettres sur l'Histoire de France*, p. 536.

4 Aula regia. (Vita S. Vedasti, apud script. rer. francic. tom. II, pag. 372.)

par les Franks dans la basilique de Reims, mit ce chef barbare en relations d'intérêts, et bientôt d'amitié, avec un prélat plus habile ou plus heureux que les autres. Sous les auspices de Remigius ou Remi, évêque de Reims, les événemens parurent concourir d'eux-mêmes au grand plan du haut clergé gaulois. D'abord, par un hasard trop heureux pour qu'il n'ait pas été préparé, le roi, qu'on désirait convertir à la foi romaine, épousa la seule femme orthodoxe qu'il y eût alors parmi les princes teutoniques ; et l'amour de cette femme fidèle, comme s'expriment les histoires du temps, adoucit par degrés le cœur du mari infidèle [1] [496]. Dans une bataille livrée à des peuples germains qui voulaient suivre les Franks sur la terre des Gaules et en conquérir aussi leur part, Chlodowig, dont les soldats pliaient, invoqua le dieu de Chlothilde (c'était le nom de son épouse), et promit de croire en lui, s'il était vainqueur : il le fut, et tint sa parole [2].

L'exemple du chef, les présens de Chlothilde et des évêques, peut-être l'attrait de la nouveauté, amenèrent la conversion d'un nombre de soldats

1 Fidelis infideli conjuncta viro. (Chronicon Aimoini, lib. XIV. Apud script. rer. francic. tom. III.)

2 Epistola Remigii episcopi ad Chlodovœum regem. — Dubos, Hist. de l'établissement de la monarchie française, tom. I, pag. 621. — Gregorius Turonensis, inter scriptores rerum francicarum, t. II, p. 398. — Roriconis lib. II. — Vita Remigii episcopi, ibid. t. III, pag. 375.

franks, que les historiens portent à trois mille, en avouant que ces soldats voulurent tous être baptisés pour complaire à leur roi, avant même de savoir ce que c'était que le baptême [1]. La cérémonie eut lieu à Reims, et tout ce que les arts des Romains, qui bientôt devaient périr en Gaule, après avoir été usés par les barbares, fournissaient encore de brillant, fut déployé avec profusion pour orner le triomphe des évêques. Les rues étaient décorées de tapisseries; des voiles de diverses couleurs, tendus d'un toit à l'autre, interceptaient, comme aux jeux du cirque, l'éclat et la chaleur du jour; le pavé était jonché de fleurs, et des parfums brûlaient en abondance. L'évêque de Reims marchait, en habits dorés, à côté du roi frank, qu'il appelait son fils spirituel: « Patron, » lui disait celui-ci, émerveillé de tant de pompe, « n'est-ce pas là ce royaume du ciel où tu as pro- » mis de me conduire [2]? »

Des courriers portèrent rapidement au pape de Rome la nouvelle du baptême du roi des Franks; des lettres de félicitation et d'amitié furent adressées de la ville éternelle à ce roi qui courbait la tête sous son joug, et lui-même envoya de riches présens, comme tributs de soumission filiale, au

[1] Roriconis lib. II, ibid. tom. III.

[2] Patrone, est hoc regnum Dei?... (Vita Remigii, apud script. rerum francic. tom. III, pag. 377.) — Gesta regum franc. ibid.

bienheureux apôtre Pierre, protecteur de la nouvelle Rome. Du moment que le roi Chlodowig se fut déclaré fils de l'église romaine, sa conquête s'agrandit en Gaule sans aucune effusion de sang. Toutes les villes du nord-ouest, jusqu'à la Loire et jusqu'au territoire des émigrés bretons, ouvrirent leurs portes à ses soldats [497]. Les corps de troupes stationnés dans ces villes passèrent au service du roi germain, et gardèrent, au milieu de ses guerriers vêtus de peaux [1], les armes et les enseignes romaines. [497 à 500] Bientôt les limites du territoire ou du royaume des Franks furent reculées vers le sud-est; et, à l'instigation de ceux qui l'avaient converti, le néophyte entra à main armée sur les terres conquises par les Burgondes [2].

Les Burgondes étaient ariens, c'est-à-dire qu'ils ne croyaient pas que la seconde personne de la Trinité fût un Dieu comme la première; mais, malgré cette différence de doctrine, ils ne persécutaient nullement les prêtres et les évêques qui, dans leurs villes, professaient le symbole adopté par l'église romaine. Les évêques, peu reconnaissans de cette tolérance, correspondaient avec les Franks pour les exciter à l'invasion, ou bien se

1 Pellitæ turmæ. (Sidonius Appollinaris.) — Procopius, de Francis, apud scriptores rerum francicarum, tom. II.

2 Sigeberti chronicon, ibid. tom. III, pag. 336. — Vita S. Remigii. Ibid., pag. 379.

prévalaient de la terreur de cette invasion pour persuader au roi des Burgondes d'embrasser la foi romaine, qu'ils qualifiaient de seule véritable, évangélique et orthodoxe. Ce roi, nommé Gondebald [1], quoique barbare et maître, leur résistait avec une grande douceur; tandis qu'eux lui parlaient avec un ton de menace et d'arrogance, l'appelant insensé, apostat, et rebelle à la loi de Dieu [2]. « Cela n'est pas, répondait-il patiemment;
» j'obéis à la loi de Dieu, mais je ne veux pas,
» comme vous, croire à trois dieux. D'ailleurs, si
» votre foi est la meilleure, pourquoi vos frères
» de religion ne le prouvent-ils pas en empêchant
» le roi des Franks de marcher contre nous pour
» nous détruire?.... [3] »

[501] L'entrée des Franks fut la seule réponse à cette question embarrassante : ils signalèrent leur passage par le meurtre et l'incendie; ils arrachèrent les vignes et les arbres à fruits, pillèrent les couvens, enlevèrent les vases sacrés et les brisèrent sans aucun scrupule. [501 à 507] Le roi des Burgondes, réduit à l'extrémité, se

1 En latin, *Gundobaldus*. Gond, gund, guth, guerre, guerrier; bald, bold, hardi.

2 Ex collatione episcoporum coràm Gundebaldo rege; in append. ad Gregor. Turonens. edit. dom. Ruinart, pag. 1323.

3 Si vestra fides est vera, quarè episcopi vestri non impediunt regem Francorum, etc... (Gregor. Turon. edit. dom. Ruinart, pag. 1323.)

soumit aux vainqueurs, qui lui imposèrent le tribut, à lui et à toutes ses villes, lui firent jurer d'être à l'avenir leur allié et leur soldat, et retournèrent au nord de la Loire avec un immense butin. Le clergé orthodoxe qualifiait cette expédition sanglante du nom de pieuse, d'illustre, de sainte entreprise pour la vraie foi [1]. — « Mais,
» disait le vieux roi vaincu, la foi peut-elle résider
» der où se trouvent la convoitise du bien d'au-
» trui et la soif du sang des hommes? [2] »

La victoire des Franks sur les Burgondes remit toutes les cités des bords du Rhône et de la Saône sous le pouvoir de l'église romaine et du palais de Saint-Jean-de-Latran, où se recueillait ainsi pièce à pièce l'héritage du vieux Capitole. Six ans après, sous les mêmes auspices, commença la guerre contre les Wisigoths. Chlodowig assembla ses guerriers en cercle dans un vaste champ, et leur dit : « Il me déplaît que ces Goths, qui sont ariens,
» occupent la meilleure partie des Gaules; allons
» sur eux avec l'aide de Dieu, et chassons-les;
» soumettons leur terre à notre pouvoir : nous
» ferons bien, car elle est très-bonne [3]. » La pro-

[1] Pia et veræ religionis cultrix Francorum dominatio. (Vita S. Dalmatii.)

[2] Non est fides ubi est appetentia alieni et sitis sanguinis populorum. (Gregor. Turon. edit. dom. Ruinart, p. 1323.) Roriconis lib. IV, apud script. rer. franc. tom. III.

[3] Eam nostris ditionibus subjiciamus, quia valdè bona est. (Gesta regum francorum. Ibid. tom. II, p. 553.)

position plut aux Franks, qui l'approuvèrent par de grands cris, et se mirent joyeusement en marche vers la bonne terre du midi. La terreur de leur approche, disent les vieux historiens, retentissait au loin devant eux [1]; l'esprit des habitans de la Gaule méridionale fut tellement troublé, qu'en plusieurs lieux l'on crut voir des présages et des signes effrayans, annonçant les maux de l'invasion. A Toulouse, disait-on, une fontaine de sang avait jailli du milieu de la ville, et coulé durant un jour entier [2]. Mais, au milieu de la consternation publique, une classe d'hommes calculait impatiemment les journées de marche de la troupe des barbares; Quintianus, évèque orthodoxe de Rhodez, fut surpris intriguant pour l'ennemi; et il n'était pas le seul membre du haut clergé qui se livrât à de pareilles manœuvres [3].

Les Franks passèrent la Loire, et, à la distance de dix milles de la cité de Poitiers, se livra une bataille sanglante où les anciens habitans de la Gaule méridionale, la population gallo-romaine de l'Aquitaine et de l'Arvernie [4], combattirent avec

[1] Terror Francorum resonabat. (Greg. Turonensis, cap. 23.)

[2] Sanguis erupit in medio Tholosæ civitatis, Francorum adveniente regno. (Idatii Chronic. sub anno 111 Anthemii.)

[3] Vita S. Quintiani, apud script. rer. francic. t. III, pag. 408. — Gregor. Turon. de Aprunculo, Theodoro, Proculo, Dyonisio Volusiano et Vero, episcopis.

[4] Arvernia, Alvernia, Alvernh, Auvergne.

les Goths pour la défense du pays. Mais leur cause ne prévalut point contre l'ardeur conquérante des Franks; que servait si puissamment le fanatisme des Gaulois orthodoxes : Alarik [1], roi des Goths, fut tué en combattant; et les Arverniens perdirent dans cette défaite les principaux personnages de leur nation, qu'ils appelaient sénateurs, à la manière romaine. Peu de villes furent prises d'assaut; la plupart étaient livrées par trahison: tous ceux dont la domination arienne avait alarmé la conscience, se vengeaient en faisant tout le mal possible à leurs anciens dominateurs. Les Goths ne pouvant tenir la campagne, abandonnèrent toute l'Aquitaine, et passèrent en Espagne, ou se refugièrent dans les places fortes voisines de la Méditerranée; les bandes victorieuses, où se trouvaient réunis, sous les ordres du roi converti, des païens obstinés et des fanatiques d'orthodoxie, marchèrent jusqu'au pied des Pyrénées, pillant les villes, dévastant les campagnes et emmenant les habitans en esclavage à la suite de leurs chariots [2]. Partout où campait le chef victorieux, les orthodoxes assiégeaient sa tente. Germerius, évêque de Toulouse, qui resta vingt

[1] All, eall, tout, entièrement; rik, ric; rich; reich, mâle, fort, brave; et par extension, puissant, riche.

[2] Captivorum innumerabilis multitudo.... (Vita S. Eptadii, apud script. rer. franc. tom. III.) — More canum binos et binos insimul copulatos. (Vita S. Eusicii. Ibid. tom. III, pag. 428.)

jours auprès de lui, mangeant à sa table, reçut en présent des croix d'or, des calices et des patènes d'argent, des couronnes dorées et des voiles de pourpre, enlevés dans les églises ariennes [1]. Un autre évêque, qui ne put venir lui-même, écrivit ces mots au roi des Franks : « Tu brilles » par la puissance et par la sainteté ; et quand tu » combats, c'est à nous qu'est la victoire [2]. »

[508 à 511] Telle était la domination qui, s'étendant du Rhin aux Pyrénées, parvint à cerner de toutes parts le coin de terre occidental où s'étaient réfugiés les Bretons. Des gouverneurs franks s'établirent dans les villes de Nantes, de Vannes et de Rennes. Ces villes payèrent le tribut aux rois des Franks ; mais les Bretons refusèrent de le payer, et seuls ils osèrent tenter de soustraire leur petite contrée au destin de la Gaule entière. Dans cette entreprise hardie il y avait pour eux d'autant plus de danger, que leur christianisme, comme celui des Goths et des Burgondes, différait en quelques points des doctrines de l'é-

1 Quingenta siclos; et cruces aureas; et calices argenteos cum patenis, et tres coronas inauratas, et totidem pallia per aras ex bysso. (Vita S. Germerii episcopi tolosani. Ibid. pag. 381.)

2 Cùmque pugnatis, vincimus. (Epistola Aviti viennensis episcopi, in appendice ad Greg. Turon. p. 1322.) — Vita Eptadii episc. apud script. rer. franc. tom. III. — Roriconis Historia ; ibid. — Vita S. Cæsarii arelatensis episcopi.

glise romaine. Chrétiens depuis plusieurs siècles, et peut-être les plus fervens chrétiens du monde, ils étaient descendus en Gaule, accompagnés de prêtres et de moines plus instruits que ceux du canton isolé où ils fixèrent leur demeure [1]. Ils épurèrent la foi, encore fort imparfaite, des anciens habitans de ce pays; ils portèrent même leurs prédications gratuites sur les territoires environnans : et, comme leurs missionnaires se présentaient sans intérêt, n'acceptant rien de personne, pas même le boire et le manger [2], ils furent partout bien accueillis. Les citoyens de Rennes choisirent pour évêque un émigré breton, et les Bretons instituèrent des évêques dans plusieurs villes de leur nouvelle patrie où il n'y en avait jamais eu. Ils firent cet établissement religieux, comme ils avaient fait leur établissement civil, sans demander permission ni conseil à aucun pouvoir étranger [3].

Les chefs de l'église bretonne ne lièrent point société avec les prélats de la Gaule franke, et ne se rendirent point aux conciles des Gaules convoqués par les rescrits des rois franks. Cette conduite attira bientôt sur eux des regards de haine. Le métropolitain de Tours, qui se prétendait chef

1 Histoire de Bretagne, par dom Lobineau bénédictin, tom. I, pag. 7 à 13.

2 Trioedd ynys Prydain. Cambrian biography, p. 85.

3 Histoire de Bretagne, tom. I, pag. 7 et 8.

spirituel de toute l'étendue de pays que les empereurs romains avaient appelée troisième province lyonnaise [1], fit sommer le clergé de la petite Bretagne, comme habitant son ancien diocèse, de le reconnaitre pour archevêque et de recevoir ses commandemens [511 à 566]. Les Bretons ne crurent point que la circonscription impériale des territoires gaulois créât pour eux la moindre obligation de soumettre à l'autorité d'un étranger leur église nationale, par eux transplantée d'outremer; d'ailleurs ils n'avaient point pour habitude d'attacher la suprématie archiépiscopale à la possession d'un siége déterminé, mais de la décerner au plus digne entre tous leurs évêques. Leur hiérarchie religieuse, vague et mobile au gré de la volonté populaire, n'était point enracinée au sol, ni échelonnée par divisions territoriales, comme celle qu'instituèrent les empereurs, quand ils firent du christianisme un moyen de gouvernement. Ainsi la prétention ambitieuse du prélat de Tours étant sans nulle valeur pour les Bretons, ils n'en tinrent pas le moindre compte; le Gaulois les excommunia, et ils ne s'émurent point d'avantage, n'ayant aucun regret d'être privés de la communion des étrangers dont eux-mêmes se séparaient [2].

Mais l'église orthodoxe, irritée de cette résis-

[1] Lugdunensis tertia.

[2] Histoire de Bretagne, par dom Lobineau, pag. 8 à 13.

tance, leur fit bientôt une guerre plus dangereuse. [566 à 578] La peuplade des Saxons encore païens qui habitait près de leur territoire [1], devint l'objet d'une pieuse sollicitude pour les évêques des provinces voisines ; mais malheureusement ils travaillaient moins à convertir ces barbares qu'à les empêcher d'être convertis par les Bretons, et de faire amitié avec des schismatiques. « Tu veilles soigneu-
» sement sur tes Saxons [2], » écrivait un poète du temps à Félix, évêque de Nantes ; « et ton adresse
» éloigne d'eux le Breton qui leur tend ses pié-
» ges. » Grâce à la vigilance de Félix et de ses collègues, les Saxons de Bayeux restèrent purs de toute alliance avec leurs voisins rebelles au pouvoir sacerdotal ; ils furent même enrôlés contre eux dans une expédition commandée par le roi frank Hilberik [3], soutien peu éclairé de l'orthodoxie, et ami dévoué des prélats orthodoxes ; mais leur armée fut taillée en pièces par les Bretons sur les bords de la Vilaine.

[578 à 824]. Plus d'une fois ce petit peuple, en punition de son indépendance religieuse, essuya de semblables attaques de la part des puissans chefs des conquérans de la Gaule. Chaque année,

1 Voyez plus haut.

2 Insidiatores removes, vigil arte, Britannos. (Fortunati carmina, ap. rerum gallicar. script. tom. II.)

3 En latin, *Chilpericus*; le *ch* indique l'aspiration. Hilp, help, hulf, secours, secourable; rik, fort, puissant.

quand les rois franks assemblaient autour d'eux, en grand conseil, les gouverneurs de leurs provinces, ceux que dans leur langage ils appelaient *grafs* [1], et que les Gaulois nommaient comtes [2], le comte des frontières bretonnes [3] était souvent interrogé sur la foi religieuse des Bretons : « Ils » ne croient point aux vrais dogmes, répondait » le capitaine frank ; ils ne suivent point la ligne » droite [4]. » Alors la guerre était votée contre eux par acclamation unanime ; une armée rassemblée dans la Germanie et dans le nord de la Gaule descendait vers l'embouchure de la Loire ; des prêtres et des moines quittaient leurs livres et dépouillaient la longue robe, pour suivre, l'épée au poing et le baudrier sur l'épaule, les soldats dont ils excitaient le rire [5]. Après la première bataille gagnée, le vainqueur publiait de son camp, sur les rivières d'Ellé ou de Blavet, des manifestes sur la tonsure des clercs et la vie des moines de la Bretagne [6], leur enjoignant, sous des peines corpo-

1 Graf, grav, græf, geref, gerefa, préposé, préfet.

2 Comites.

3 Comes marchiæ britannicæ ; en langue franke, *Brittene-marke-graf*.

4 Avia curva petunt.... (Ermoldi Nigelli carmen de Hludovico imperatore, lib. III, apud scriptor. rerum francic. tom. VI, pag. 50 et seq.)

5 Cede armis, frater.... (Ermoldi Nigelli, etc., *suprà*, p. 53.)

6 Cùm de conversatione monachorum illarum partium, sive de tonsione interrogassemus... (Diploma Hludovici pii imperatoris.)

relles, de suivre à l'avenir les règles décrétées par l'église romaine [1].

[300 à 500]. Toutes les dissidences d'opinion et de pratiques entre l'église orthodoxe et les Bretons de la Gaule leur étaient communes avec les hommes de même race qui continuaient d'habiter l'île de Bretagne. Le point le plus important de ce schisme était le refus de croire à la dégradation originelle de notre nature et à la damnation irrémissible des enfans morts sans baptême. Les Bretons pensaient que, pour devenir meilleur, l'homme n'a pas besoin qu'une grâce surnaturelle vienne l'illuminer gratuitement, mais que, de lui-même, par sa volonté et sa raison, il peut s'élever au bien moral. Cette doctrine avait été professée, de temps immémorial, dans les poèmes des bardes celtiques; un prêtre chrétien, né en Bretagne, et connu sous le nom de Pélage, la porta dans les églises d'Orient, et fit grand bruit par son opposition au dogme romain de la culpabilité de tous les hommes depuis la faute d'un premier père. Dénoncé à l'autorité comme ennemi des croyances impériales, il fut banni du monde romain [2] par un décret d'Honorius et de

1 Diploma Hludovici imperatoris. Histoire de Bretagne de dom Lobineau, pièces justificatives, t. II, p. 26. — Gregorii Turonensis lib. V, inter script. franc. t. II, p. 250. — Ibid. in notâ ad calcem paginæ.

2 Romano procul orbe fugati, et ab aspectu urbium diversarum. (Chron. Prosperi Tyronis, inter script. rer. gallic. t. I.)

Théodose, et des sentences de proscription furent lancées contre ses disciples. Les habitans de l'ile de Bretagne, déjà séparés de l'empire, échappèrent à ces persécutions, et purent croire en paix qu'aucun homme ne naît coupable; seulement ils furent quelquefois visités par des missionnaires orthodoxes qui essayèrent de les amener, par la simple persuasion, aux croyances de l'église romaine.

[416 à 500] Dans les premiers temps de l'invasion saxonne vinrent en Bretagne deux prédicateurs gaulois, Lupus, évêque de Troyes, et Germain, évêque d'Auxerre; ces hommes combattaient les pélagiens, non par des argumens logiques, mais par des citations et des textes. « Comment prétendre, disaient-ils, que l'homme » naît sans tache originelle, quand il est écrit: » J'ai été conçu dans les iniquités, et ma mère » m'a enfanté dans le péché? » Cette espèce de preuve ne fut pas sans pouvoir sur quelques esprits simples [1]; et Germain d'Auxerre parvint à relever un peu en Bretagne ce que les orthodoxes nommaient l'honneur de la grâce divine [2]. Il faut dire, à la louange de cet homme, que sa propre conviction et son zèle personnel, plutôt qu'un ordre de l'autorité pontificale, l'avaient engagé à

1 Bedæ presbyteri Historia. — Henrici Hunting. Hist., pag. 329.

2 Bedæ presb. Hist. t. III, p. 10.

prêcher les Bretons, et qu'il portait un amour de frère à ceux qu'il essayait de convertir. Il en donna la preuve en marchant lui-même à la tête de ses prosélytes contre les conquérans saxons, qu'il fit reculer au cri d'*alleluia*, répété trois fois par toute sa troupe [1] : malheureusement ce ne fut pas ainsi que les agens accrédités de l'Église romaine en usèrent avec la population bretonne établie dans le pays de Galles.

[560 à 595] Au temps où les Anglo-Saxons venaient d'achever la conquête de la plus belle partie de l'île de Bretagne, la dignité d'évêque ou de pape de Rome était possédée par un personnage habilement zélé pour la propagation de la foi catholique et l'agrandissement du nouvel empire romain, qui commençait à se fonder sur la primauté du siége de saint Pierre. Cet homme, appelé Grégoire, travaillait avec succès à resserrer de plus en plus autour de la métropole de l'occident les liens de la hiérarchie épiscopale créée par la politique des empereurs. Les rois franks, chefs orthodoxes d'armées encore païennes [2], étaient les fidèles alliés du pape Grégoire,

1 Victoria alleluiatica. (Horæ britannicæ, tom. II, p. 126-154).

2 Ita christiani sunt isti barbari, ut multos priscæ superstitionis ritus observent, humanas hostias atque impia sacrificia adhibentes. (Procopius, sub anno 540, inter script. rer. franc. tom. II, p. 38.) — Voyez les *Lettres sur l'Histoire de France*, deuxième édit. Lettre VI.

et leur puissance redoutée au loin servait d'appui et de sanction à ses décrets pontificaux. Quand il jugeait à propos d'imposer aux évêques de la Gaule quelque nouvelle loi de subordination envers lui-même ou les vicaires de son choix, il adressait son ordonnance aux *glorieux personnages* Hildebert et Théodebert [1], les chargeant de la faire exécuter par leur *force royale* et de punir les récalcitrans [2]. Des flatteries outrées, les épithètes de très-illustre, très-pieux, très-chrétien, et l'envoi de certaines reliques à porter au cou dans les batailles, étaient, de la part du pontife romain, la solde peu coûteuse des bons offices du roi barbare [3].

Une pareille alliance avec les conquérans de la Grande-Bretagne, pour le bien de la foi orthodoxe et au profit de la suprématie pontificale, fut de bonne heure l'objet du zèle et de l'ambition du pape Grégoire; de bonne heure il forma le dessein de convertir les Anglo-Saxons aux doctrines du catholicisme et de faire servir leur domination, comme celle des Franks, à l'accroissement de son pouvoir spirituel, méconnu des chrétiens bretons.

1 Voyez, pour la signification de ces noms, la seconde édition des *Lettres sur l'Histoire de France*.

2 Epistola Gregorii ad Childebertum regem, apud script. rer. franc. t. IV, p. 16.

3 Quæ collo suspensæ à malis omnibus vos tueantur. (Epistola Gregor. papæ ad Childebert. apud script. franc., t. IV, p. 17.)

Les pauvres chrétiens bretons, vaincus et dépossédés, ne troublèrent point le Romain dans ses plans; ils n'essayèrent sur leurs ennemis païens aucune de ces prédications que l'Église catholique appelait insidieuses quand elles ne venaient point de sa part. Le ressentiment de l'usurpation étrangère, le soin de la défense nationale occupaient trop leurs pensées, pour qu'ils trouvassent la volonté ou le loisir de former avec leurs vainqueurs aucune liaison d'amitié [1].

Le pape Grégoire trouva donc le champ libre; et, pour préparer son entreprise, il fit chercher en plusieurs lieux, dans les marchés d'esclaves, des jeunes gens de race anglo-saxonne, de dix-sept ou dix-huit ans [2]. Ses agens les achetaient et en faisaient des moines, leur imposant, comme travail forcé, la tâche de s'instruire dans les doctrines de la foi catholique, assez à fond pour être capables de les enseigner dans la langue de leur pays natal. Il paraît que ces missionnaires par force répondirent mal aux soins et aux vues de leurs instituteurs; car le pape Grégoire, renonçant bientôt à son bizarre expédient, résolut d'envoyer à la conversion des Anglo-Saxons des Romains d'une foi éprouvée et d'une instruction solide [596]. Le chef de cette mission s'appelait

1 Epistolæ Gregorii papæ, passim.

2 Gregorii papæ epistolæ ad Candidum presbyterum, apud script. rer. franc., t. IV.

Augustin; il fut consacré et intitulé d'avance évèque de l'Angleterre; ses compagnons le suivirent, pleins de zèle, jusqu'à la ville d'Aix [1] en Provence; mais, arrivés à ce point, ils s'effrayèrent de l'entreprise et voulurent retourner sur leurs pas. Augustin repartit seul, pour aller demander, au nom de tous, à Grégoire la grâce d'être exemptés de ce voyage périlleux, dont l'issue, disait-il, n'était rien moins que certaine, chez un peuple d'une langue inconnue [2]. Mais le pape n'y consentit pas: « Il est trop tard pour reculer, répondit-il; vous devez accomplir votre entreprise, sans écouter les propos des malveillans: moi-même je voudrais de tout mon cœur travailler avec vous à cette bonne œuvre [3]. » Les missionnaires appartenaient à un couvent fondé par le pape sur son propre domaine, et dans la maison même où il était né; tous lui avaient juré obéissance comme à leur père spirituel; ils obéirent donc, et allèrent d'abord à Châlons, où habitait Théoderik, fils de Hildebert, roi d'une moitié de la portion orientale du pays conquis par les Franks [4]. Ensuite ils se ren-

[1] Voyez la seconde édition des *Lettres sur l'Histoire de France*.

[2] Opera Gregorii papæ, t. IV, p. 55.

[3] Opera Greg. papæ.

[4] Oster-Frankono-Rike, Oster-Rike, Oster-Leudi, Osterland. En latin, *Austrifrancia*, *Austria*, *Austrasia*, *Regnum orientale*. Voyez les *Lettres sur l'Histoire de France*, deuxième édit. Lettre X.

dirent à Metz, où régnait, sur l'autre moitié, Théodebert, aussi fils de Hildebert [1].

Les Romains présentèrent à ces deux rois des lettres remplies d'expressions louangeuses, et capables d'exciter leur bienveillance en flattant au plus haut degré leur vanité. Le pape Grégoire savait que les Franks étaient en guerre avec les Saxons de la Germanie, leurs voisins du côté du nord; et, partant de ce fait, il n'hésitait pas à qualifier du nom de sujets des Franks les Anglo-Saxons d'outre-mer que ses moines allaient convertir. « J'ai pensé, écrivait-il aux deux fils de » Hildebert, j'ai pensé que vous deviez souhaiter » avec ardeur l'heureuse conversion de vos sujets » à la foi que vous-mêmes professez, vous, leurs » seigneurs et leurs rois; c'est ce qui m'a déter- » miné à faire partir Augustin, le porteur des » présentes, avec d'autres serviteurs de Dieu, » pour y travailler sous vos auspices [2]. »

La mission remit aussi des lettres à l'aïeule des deux jeunes rois, veuve de Sighebert [3], père de Hildebert, femme d'une grande ambition et d'une rare habileté en intrigues, qui, sous le nom de ses deux petits-fils, gouvernait la moitié de la Gaule.

1 Epistola Gregorii papæ, ap. rerum franc. scriptores, tom. VI.

2 Subjectos vestros... reges et domini. (Opera Gregorii papæ, t. IV, p. 834.)

3 Voyez les *Lettres sur l'Histoire de France*, douzième édit. p. 536.

Elle était de la nation des Goths, alors refoulée par l'invasion franke au delà des Pyrénées. Avant son mariage elle avait porté le nom de *Brune*, qui dans la langue germanique signifiait Brillante; mais le roi frank qui la prit pour épouse voulut orner et augmenter son nom, disent les historiens du temps, et il l'appela *Brune-hilde*, c'est-à-dire fille brillante [1]. D'arienne qu'elle était, elle devint catholique, reçut l'onction du saint-chrême, et témoigna dès-lors un grand zèle pour sa nouvelle croyance; les évêques louaient à l'envi la pureté de sa foi, et, en faveur de ses œuvres pieuses, négligeaient de jeter un regard sur ses mœurs déréglées, ses fourberies et ses crimes politiques. « Vous dont le zèle est ardent, les œuvres pré- » cieuses, et l'âme affermie dans la crainte du » Dieu tout-puissant, écrivait le pape Grégoire à » cette femme, nous vous prions de nous aider » dans un grand ouvrage. La nation des Anglais » nous a manifesté l'envie de revoir la foi du » Christ, et nous voudrions contenter son dé- » sir [2]. » Les rois franks et leur aïeule s'inquiétè-

1 Par corruption *Bruneahaut*; en latin, *Brunichildis*. Ad nomen ejus ornandum et augendum. (Greg. Turon. inter script. rer. francic. t. II, p. 405.)

2 Anglorum gentem velle fieri christianam. (Gregorii papæ operum, t. II, p. 835.) — Prona in bonis operibus... in omnipotentis Dei timore, excellentiæ vestræ mens firmata est. (Ibid. et scriptor. rerum francicarum, t. IV, p. 18-22.)

rent peu de vérifier cet ardent désir du peuple anglo-saxon, ou de le concilier avec la répugnance et les terreurs des missionnaires; ils accueillirent la mission, et la défrayèrent dans sa route vers la mer. Le chef des Franks occidentaux [1], quoiqu'en guerre avec ses parens de l'est, reçut les Romains non moins gracieusement qu'eux; on leur permit d'emmener des hommes de nation franke comme interprètes auprès des Saxons, qui parlaient presque la même langue [2].

Par un hasard favorable, il se trouva que le plus puissant des chefs anglo-saxons, Ethelbert [3], roi du pays de Kent, venait d'épouser une femme d'origine franke et professant la religion catholique. Cette nouvelle releva le courage des compagnons d'Augustin, et ils abordèrent avec confiance à cette même pointe de Thanet déjà fameuse par le débarquement des anciens Romains, et des deux frères qui avaient ouvert aux Saxons le chemin de la Bretagne. Les interprètes franks se rendirent auprès d'Ethelbert; ils lui annoncèrent des hommes qui venaient de bien loin lui apporter une joyeuse nouvelle et l'offre d'un règne sans

1 Voyez les *Lettres sur l'Histoire de France*, deuxième édit. Lettre X.

2 Naturalis ergò lingua Francorum communicat cum Anglis. (Willelmi Malmesb. Hist. p. 25.) — Bedæ presbyt. Hist. t. III, p. 23.

3 Al. Æthel-byrht, Æthel-brith. Æthel, ethel, edel, noble, d'ancienne race; berht, byrht, brigth, brillant.

fin, s'il voulait croire à leurs paroles [1]. Le roi saxon ne fit d'abord aucune réponse positive, et ordonna que les étrangers s'arrêtassent dans l'île de Thanet, jusqu'au moment où il aurait délibéré sur le parti à prendre à leur égard. Il est permis de croire que l'épouse chrétienne du roi païen [2] ne resta pas inactive dans cette grande circonstance, et que toutes les effusions de la tendresse domestique furent employées à rendre Ethelbert favorable aux missionnaires. Il consentit à entrer en conférence avec eux; mais, par un reste de défiance, il ne put se résoudre à les recevoir dans sa maison ni dans sa cité royale, et vint les trouver dans leur île, où il voulut encore que l'entrevue eût lieu en plein air, pour prévenir l'effet de tout maléfice, dans le cas où ces étrangers en useraient contre lui [3]. Les Romains marchèrent au rendez-vous avec un appareil étudié, rangés en file, précédés d'une grande croix d'argent et d'un tableau du Christ; ils exposèrent l'objet de leur voyage et firent leurs propositions [4].

« Voilà de belles paroles et de belles promes-» ses, leur répondit le roi païen; mais comme

1 Nuncium ferre optimum, æterna in cœlis gaudia, et regnum sine fine. (Henrici Huntingdoniensis Historia, pag. 321.)

2 Voyez plus haut.

3 Ne, si quid maleficæ artis habuissent, eum superando deciperent. (Henrici Huntingdon. Hist., p. 321.)

4 Henrici Huntingdoniensis Historia, p. 321.

» cela est pour moi tout nouveau, je ne puis
» sur-le-champ y ajouter foi, et abandonner la
» croyance que je professe avec toute ma nation.
» Cependant, puisque vous êtes venus de loin
» pour nous communiquer ce que vous-mêmes,
» à ce qu'il me semble, jugez utile et vrai, je ne
» vous maltraiterai point; je vous fournirai des
» provisions et des logemens, et vous laisserai
» libres de publier votre doctrine et de persuader
» qui vous pourrez [1]. »

Les moines se rendirent à la ville capitale, qu'on appelait la cité des hommes de Kent, en saxon Kentwara-Byrig [2]; ils y entrèrent en procession, portant leur croix et leur tableau, et chantant des litanies. Ils eurent bientôt quelques prosélytes; une église bâtie autrefois par les Bretons, et abandonnée depuis la conquête saxonne, leur servit pour célébrer la messe; ils frappèrent les imaginations par de grandes austérités, ils firent même des miracles, et la vue de leurs prodiges gagna le cœur du roi Ethelbert, qui d'abord avait paru craindre de leur part quelque sortilége. [596 à 601] Quand le chef du pays de Kent eut reçu le baptême, la nouvelle religion y devint la route de la faveur, et beaucoup d'hommes se précipitèrent dans cette route,

1 Bedæ presbyt. lib. I, cap. 25. — Henrici Hunting., p. 321 et seq.

2 Al. Cant-ware-byrig; par corruption *Canterbury*.

quoique le roi Ethelbert, à ce que disent les historiens [1], ne voulût contraindre personne. Il donna, pour gage de sa foi, à ses pères spirituels, des maisons et des fonds de terre ; c'était dans tout pays le premier salaire que réclamaient les convertisseurs des barbares. « Je supplie ta » grandeur et ta munificence, disait le prêtre au » roi néophyte, de me donner une terre avec » tous ses revenus, non pas pour moi, mais pour » le Christ, et de m'en faire acte de cession so- » lennelle, afin qu'en retour il t'advienne un » grand nombre de possessions dans ce monde » et encore un plus grand dans l'autre. » Le roi répondait : « Je te confirme la propriété, sans » réserve, de tout ce domaine qui dépend de mon » fisc, afin que cette terre te soit une patrie, et » qu'à l'avenir tu cesses d'être étranger parmi » nous [2]. »

Augustin prit le titre d'évêque du pays de Kent. La mission étendit ses travaux hors de ce territoire [3], et par l'influence de l'exemple elle obtint quelques succès chez les Saxons orientaux, dont le chef, appelé Sighebert [4], était parent d'Ethelbert. Le pape Grégoire apprit avec une

1 Bedæ presbyt. Hist. — Henrici Huntingdon., p. 321 et seq.

2 Vita S. Marculfi abbatis, apud script. rer. francic. t. III, p. 425. — Diploma in append. ad Gregor. Turon.

3 Kent-ware, al Cant-wara ; en latin *Cantuarii*.

4 Voyez plus haut, le nom d'un roi frank.

joie extrême l'issue de la prédication, qui venait de rendre chrétiens et catholiques une partie des conquérans de la Grande-Bretagne : à vrai dire, le dernier point était tout pour lui ; car son attachement au symbole de Nicée et aux doctrines de saint Augustin le rendait ennemi mortel de tout ce qui sentait le schisme ou l'hérésie ; dans son purisme d'orthodoxie, il allait jusqu'à refuser la grâce du salut aux hérétiques morts pour la foi de Jésus-Christ. « La moisson est grande, lui » mandait Augustin, et les travailleurs n'y suffi- » sent plus [1]. » A cette nouvelle, une seconde députation de missionnaires partit de Rome avec des lettres adressées aux évêques de la Gaule, et une espèce de note diplomatique pour Augustin, le grand plénipotentiaire de l'Église romaine en Bretagne. La note adressée à Mellitus et à Laurent, chefs de la nouvelle mission, était conçue en ces termes :

« Vous lui direz (à Augustin) qu'après de » mûres et graves réflexions sur l'affaire du peuple » anglais, j'ai arrêté dans mon esprit plusieurs » points importans : en premier lieu, il faut se » garder de détruire les temples des idoles, il ne » faut détruire que les idoles, puis faire de l'eau » bénite, en arroser les temples, y construire des » autels et y placer des reliques. Si ces temples » sont bien bâtis, c'est une chose bonne et utile

[1] Bedæ presbyt. Hist. lib. I, cap. 26.

» qu'ils passent du culte des démons au service
» du vrai Dieu ; car tant que la nation verra sub-
» sister ses anciens lieux de dévotion, elle sera
» plus disposée à s'y rendre, par un penchant
» d'habitude pour adorer le vrai Dieu [1].

» Secondement, on dit que les hommes de cette
» nation ont coutume d'immoler des bœufs en sa-
» crifice ; il faut que cet usage soit tourné pour
» eux en solennité chrétienne, et que le jour de
» la dédicace des temples changés en églises,
» ainsi qu'aux fêtes des saints dont les reli-
» ques y seront placées, on leur laisse construire,
» comme par le passé, des cabanes de feuillage
» autour de ces mêmes églises ; qu'ils s'y rassem-
» blent, qu'ils y amènent leurs animaux, qui
» alors seront tués par eux, non plus comme
» offrandes au diable, mais pour des banquets
» chrétiens, au nom et en l'honneur de Dieu,
» à qui ils rendront grâce après s'être rassasiés.
» C'est en réservant aux hommes quelque chose
» pour la joie extérieure, que vous les conduirez
» plus aisément à goûter les joies intérieures [2]. »

Mellitus et Laurent remirent à Augustin, avec ces instructions, l'ornement du *pallium* qui, selon le cérémonial que l'église romaine avait emprunté de l'empire romain, était le signe visible et officiel

1 Henrici Huntingdon. Hist., p. 323.

2 Henrici Huntingdon. Hist., p. 323. — Script. rer. francic. t. IV, p. 30.

du droit de commander à des évêques. Ils apportaient en même temps un plan de constitution ecclésiastique dressé d'avance à Rome, pour être appliqué au pays des Anglais, à mesure que s'y agrandirait le domaine de la conquête spirituelle. Selon ce projet, Augustin devait ordonner douze évêques, et fixer dans la ville de Londres, quand cette ville deviendrait chrétienne, le siége métropolitain duquel relèveraient les douze autres siéges. Pareillement, dès que la grande cité septentrionale appelée en latin Eboracum et en saxon Everwic [1], aurait reçu le christianisme, Augustin devait y instituer un évêque qui, recevant à son tour le pallium, deviendrait le métropolitain de douze autres. Le métropolitain futur, quoique dépendant d'Augustin durant la vie de ce dernier, sous les successeurs d'Augustin ne devait relever que de Rome seule [2].

[601 à 804] A ne considérer ces arrangemens que sous leur aspect matériel, on croit voir se renouveler, avec d'autres formes, les partages de provinces conquises ou à conquérir qui, dans les siècles antérieurs, avaient si souvent occupé le sénat romain. Le siége du premier archevêque des Saxons ne fut point établi à Londres, comme l'ordonnaient les instructions papales; et, soit pour

[1] Al. Eofer-wic; par contraction *York*.

[2] Bedæ presbyt. Hist. t. II, p. 34. — Gregorii papæ epistolæ, p. 1163. — Horæ britannicæ, t. II, p. 259.

plaire davantage au roi nouveau-chrétien du pays de Kent, soit pour l'observer de plus près et se trouver mieux à portée de combattre en lui les retours de l'habitude, Augustin fixa sa demeure dans la cité de Canterbury et dans le palais même d'Ethelbert. Un autre missionnaire romain s'établit comme simple évêque à Londres, capitale des Saxons orientaux ; et Rofes-kester, aujourd'hui Rochester, entre Londres et Canterbury, fut le siége d'un second évêché. Le métropolitain et ses deux suffragans avaient la réputation de faire des miracles, et bientôt le bruit de leurs œuvres merveilleuses se répandit jusque dans la Gaule. Le pape Grégoire se servait habilement de ces nouvelles pour ranimer dans le cœur des rois franks l'amour et la crainte de Rome [1] ; mais, tout en se prévalant lui-même de la renommée d'Augustin, il ne voyait pas sans ombrage cette renommée s'agrandir, et son agent subalterne érigé en émule des apôtres [2]. Il existe une lettre ambiguë où le pape, n'osant exprimer toute sa pensée à cet égard, semble avertir l'apôtre des Saxons de ne point oublier son rang et son devoir, et de ralentir modestement l'exercice de ses pouvoirs surnaturels [3].

1 Epistolæ Gregorii papæ ad Brunichildem, ad Theudericum, ad Chlotarium, ap. scrip. rer. francic. t. IV, pag. 30-33.

2 Ut apostolorum virtutes, in signis quæ exhibet, imitari videatur. (Epist. Greg. pap. inter ejus opera, p. 928.)

3 Greg. papæ epistolæ, p. 920.

[604 à 605] « En apprenant, dit Grégoire, » les grandes merveilles que notre Dieu a voulu » opérer par vos mains, aux yeux de la nation » qu'il a élue, je m'en suis réjoui, parce que les » prodiges extérieurs servent efficacement à » donner aux âmes du penchant vers la grâce » intérieure: mais vous-même prenez bien garde » qu'au milieu de ces prodiges, votre esprit ne » s'enfle et ne devienne présomptueux ; prenez » garde que ce qui vous élève au dehors en con- » sidération et en honneur, ne vous soit au- » dedans une cause de chute par l'amorce de la » vaine gloire 1. » Ces conseils n'étaient pas sans motif, et le caractère ambitieux d'Augustin s'était déjà révélé d'une manière assez évidente : peu satisfait de sa dignité de métropolitain chez les Anglais, il avait convoité une suprématie plus flatteuse et mieux assurée sur des peuples anciennement chrétiens. Dans l'une de ses dépêches à Rome, se trouvait entre autres choses cette question brève et péremptoire : « Comment » dois-je traiter les évêques de la Gaule et les » évêques des Bretons 2 ? — Pour les évêques » de la Gaule, répondit Grégoire un peu alarmé » de la demande, je ne t'ai donné et ne te

1 Ne animus in suâ præsumptione se elevet, et unde foris per honorem tollitur, inde per inanem gloriam intùs cadat. (Bedæ presbyt. Hist. t. II, p. 38.)

2 Qualiter debemus cum Galliarum atque Britannorum episcopis agere? (Gregor. papæ opera, p. 1158.)

» donne aucune autorité sur eux : le prélat d'Ar-
» les a reçu de moi le pallium, je ne puis lui
» ôter son pouvoir ; c'est lui qui est le chef et
» le juge des Gaulois, et il t'est interdit, à toi,
» de mettre la faux du jugement dans le champ
» d'autrui [1]. Quand aux évêques de race bre-
» tonne, je te les confie tous ; enseigne les igno-
» rans, raffermis les faibles, et châtie à ton gré
» les mauvais [2]. »

L'énorme différence que le pontife romain jugeait à propos d'établir entre les Gaulois qu'il défendait contre les prétentions d'Augustin, et les Cambriens qu'il lui abandonnait, sera comprise, si l'on se rappelle que les Cambriens étaient schismatiques. Ces malheureux restes d'une grande nation, resserrés dans un coin de leur ancienne patrie, avaient tout perdu, dit un de leur vieux poètes ; hormis leur nom, leur langage et leur Dieu [3]. Ils avaient sur la nature divine la même opinion que les Romains ; ils croyaient en un seul Dieu en trois personnes, rémunérateur et vengeur, mais ne punissant point, comme le soutenait l'église catholique, les fautes du père

[1] Falcem judicii mittere non potes in alienam segetem. (Ibid).

[2] Britanniarum autem omnes episcopos tuæ fraternitati committimus, ut indocti doceantur, infirmi persuasione roborentur, perversi auctoritate corrigantur. (Bedæ Hist. t. II, p. 27.)

[3] Taliesin, Archæology of Wales, vol. I, p. 95.

sur sa postérité, accordant le don de la grâce à quiconque pratiquait la justice, et ne damnant point les enfans morts avant d'avoir pu commettre un seul péché. Le dissentiment occasionné par cette différence de dogme entre l'église romaine et l'église bretonne était encore accru par l'observance de certaines formalités religieuses particulières aux Bretons. Ils ne plaçaient point la fête de Pâques précisément à l'époque fixée par les décrets des papes. Leurs moines n'étaient point vêtus, ni leurs prêtres tonsurés comme ceux du rit romain; en outre leurs moines étaient plus laborieux que ne l'ordonnaient les règles catholiques, car nul n'était reçu dans les couvens bretons s'il ne savait un art ou un métier [1], et les religieux de chaque couvent étaient partagés en deux bandes qui, alternativement, priaient à la maison et sortaient pour aller au travail [2]. Les Cambriens avaient des évêques; mais ces évêques étaient la plupart du temps, sans siége fixe : ils habitaient tantôt une ville, tantôt l'autre, comme de véritables surveillans; et leur archevêque siégeait de même indifféremment soit à Kerléon [3]

1 Ars unicuique dabatur, ut, ex opere manuum quotidiano, se posset in victu necessario continere. (Vita S. Winwaloei. Preuves de l'histoire de Bretagne, t. II, pag. 25.)

2 Horæ britannicæ, tom. II, pag. 232.

3 Al. Caër-Lleon.

sur l'Usc, soit à Menew [1], aujourd'hui Saint-David. Cet archevêque, indépendant de toute autorité étrangère, ne recevait point de pallium et ne le sollicitait point; mais c'étaient là des crimes irrémissibles aux yeux du clergé romain, si intolérant pour tout ce qui intéressait la suprématie de son Église [2]. C'en était assez pour que le pape Grégoire ne reconnût comme autorité religieuse aucun des évêques de la Cambrie et se crût en droit de les livrer tous en tutelle et en correction à l'un de ses missionnaires.

Augustin, par un message exprès, signifia au clergé des vaincus de la Grande-Bretagne l'ordre de le reconnaître comme archevêque de l'île entière, sous peine d'encourir la colère de l'église romaine et celle des rois anglo-saxons. Pour démontrer aux prêtres et aux religieux cambriens la légitimité de ses prétentions, il leur assigna une conférence sur les bords de la Saverne, limite de leur territoire et de celui des conquérans. L'assemblée se tint en plein air sous un grand chêne [3]. Augustin y somma les Bretons de

1 Al. Mynyw. En latin *Menevia*.

2 Inter alia innumerabilium scelerum facta... (Bedæ, presbyt. Hist., pag. 21. — Trioedd ynys Prydain, Cambro-Briton. t. II, pag. 170. — Horæ britannicæ, t. II, pag. 223 à 232. — Ibid. 78 à 86.)

3 Cet arbre fut long-temps appelé le chêne d'Augustin; en saxon, Augustines-ac. V. Bedæ Hist. tom. II, pag. 45.

réformer leurs pratiques religieuses selon les usages de Rome, de se rallier à l'unité catholique, de lui prêter à lui-même obéissance, et de s'employer sous sa conduite à la conversion des Anglo-saxons. A l'appui de sa harangue, il fit paraître un prétendu aveugle, Saxon de naissance, et lui rendit la vue[1]; mais ni l'éloquence du Romain ni son miracle n'eurent le pouvoir d'effrayer les Cambriens, et de leur faire abjurer leur vieil esprit d'indépendance. [605 à 607] Augustin ne se rebuta point; il indiqua une seconde entrevue où se rendirent, avec une complaisance qui prouvait leur bonne foi, sept évêques de race bretonne et beaucoup de religieux, la plupart sortis d'un grand monastère appelé Bangor [2], et situé au nord du pays de Galles, sur les bords de la rivière de Dée.

A leur approche, le Romain négligea de se lever de son siége, et cette marque d'orgueil les blessa d'abord: « Nous n'avouerons jamais, dit » celui d'entre eux qui portait la parole, nous » n'avouerons jamais les prétendus droits de l'ambition romaine, non plus que ceux de la tyran» nie saxonne. Nous devons, il est vrai, au pape » de Rome la soumission de charité fraternelle, » de même qu'à tous les chrétiens; mais, pour

1 Oblatus est quidam de genere Anglorum luce privatus. (Ibid. pag. 45-46.)

2 Al. ban-chor; le grand chœur, la grande église.

» la soumission d'obéissance, nous ne la devons » qu'à Dieu, et, après Dieu, à notre vénérable » surveillant, l'évêque de Kerléon sur l'Usc. » D'ailleurs nous demandons pourquoi ceux qui » se glorifient d'avoir converti les Saxons ne » les ont jamais réprimandés de leurs violences » contre nous et de leurs usurpations sur nous [1]?»

Pour toute réponse, Augustin fit aux prêtres gallois la sommation définitive de le reconnaître comme archevêque, et de l'aider à convertir les Germains de l'île de Bretagne. Les Gallois répliquèrent unanimement qu'ils ne lieraient point amitié avec les envahisseurs de leur pays, tant que ceux-ci ne restitueraient pas ce qu'ils avaient injustement ravi : « et quant à l'homme, ajoutè» rent-ils, qui ne se lève pas devant nous, quand » il n'est que notre égal, jamais nous ne le pren» drons pour supérieur [2]. — Eh bien! donc, s'é» cria le missionnaire avec un ton de menace, » puisque vous ne voulez point la paix avec des » frères vous aurez la guerre avec des ennemis; » puisque vous refusez d'enseigner avec moi le » chemin de la vie aux Saxons, avant peu de » temps, par un juste jugement de Dieu, ils

1 Manuscrits bretons, cités dans le tome II des Horæ britannicæ, pag. 267, 268.

2 Si modò nobis assurgere noluit, quantò magis, si ei subdi cœperimus, nos pro nihilo contemnet. (Bedæ presbyt. Hist. tom. II, pag. 47.)

» seront pour vous des ministres de mort [1]. »

[607] En effet, peu de temps s'écoula, et le roi d'une peuplade anglo-saxonne, encore païenne, descendit de la contrée du nord vers le lieu même où s'était tenue la conférence. Les religieux de Bangor sur la Dée, se souvenant de la menace d'Augustin quittèrent leur couvent en grande terreur, et s'enfuirent vers l'armée que rassemblait le chef de la province galloise de Powis. Cette armée fut vaincue, et, dans la déroute, le roi vainqueur aperçut une troupe d'hommes singulièrement vêtus, sans armes, et tous agenouillés. On lui dit que c'étaient les gens du grand monastère et qu'ils priaient pour le salut des leurs. « S'ils crient à leur dieu pour mes ennemis, ré-» pliqua le Saxon, ils combattent contre moi » quoique sans armes [2]; et il les fit tous massacrer, au nombre de deux cents. Le monastère de Bangor, dont le chef avait porté la parole dans la fatale entrevue avec Augustin, fut détruit de fond en comble: « et c'est ainsi, disent les au-» teurs ecclésiastiques, que s'accomplit la prédic-» tion du saint pontife, et que furent punis par » la mort dans ce monde les perfides qui avaient

1 Si nationi Anglorum noluissent viam vitæ prædicare... (Ibid.)

2 Si adversùm nos ad deum suum clamant, profectò et ipsi, quamvis arma non ferant, contra nos pugnant. (Bedæ presbyt. Hist. t. II, p. 47.)

» méprisé ses avis pour leur salut éternel [1]. » Ce fut chez les Gallois une tradition nationale que le chef de la nouvelle église anglo-saxonne avait provoqué cette invasion, et désigné le monastère de Bangor aux païens du Northumberland. Il est impossible de rien affirmer de positif à cet égard; toutefois, la concordance des temps rendait l'imputation assez grave pour donner aux amis de l'église romaine l'envie d'en détruire la trace: dans presque tous les manuscrits du seul historien de ces événemens, ils ajoutèrent par interpolation qu'Augustin était mort quand eut lieu le combat contre les Bretons et le massacre des moines de Bangor [2]. Augustin était vieux à cette époque, mais il vécut encore au moins un an après l'exécution militaire qu'il avait prédite [3] [608 à 616].

A sa mort, Laurent, comme lui Romain de nation, prit le titre d'archevêque; Mellitus et Justus étaient encore évêques, l'un à Londres et l'autre à Rochester. Le premier avait su gagner au christianisme Sighebert, parent d'Ethelbert, qui, mal-

1 Ut temporalis interitûs ultionem sentirent perfidi, quòd oblata sibi perpetuæ salutis consilia spreverant. (Ibid.)

2 Quamvis ipso, jam multo antè tempore, ad cœlestia regna translato. (Bedæ Hist. pag. 47.) Ces mots sont interpolés, selon l'opinion des célèbres théologiens Goodwin et Hammond. Voyez Horæ britannicæ, t. II, pag. 371.

3 Completum Augustini presagium. (Bedæ Hist. t. II, pag. 47).

gré la nouveauté de sa conversion, montrait un grand zèle et entourait son clergé naissant d'honneurs et d'autorité. Mais cela ne fut pas de longue durée : à ce roi fervent succédèrent des hommes tièdes ou malveillans pour le nouveau culte; et quand les deux fils de Sighebert, qu'on nommait familièrement Sibert ou Sib [1], eurent mis leur père dans la tombe, ils retournèrent au paganisme, et abolirent toutes les lois dirigées contre la vieille religion nationale. Mais, comme ils étaient d'un caractère doux, ils ne persécutèrent d'abord ni l'évêque Mellitus, ni le petit nombre de vrais croyans qui persistaient à l'écouter; ils se rendirent même à l'église chrétienne par passe-temps, et peut-être par une sorte d'incertitude secrète.

Un jour que le Romain donnait à ses fidèles la communion de l'eucharistie : « Pourquoi, lui dirent les deux jeunes chefs, ne nous offres-tu pas, » comme aux autres, de ce pain si blanc que tu » donnais à notre père Sib [2] ? — Si vous vouliez, » répondit l'évêque, vous laver dans la fontaine » de salut où votre père a été lavé, vous auriez » comme lui votre part de ce pain salutaire. — » Nous ne voulons pas entrer dans la fontaine, » nous n'en avons nul besoin; et cependant nous

[1] L'usage de ces sortes de diminutifs pour les noms propres subsiste encore en Angleterre.

[2] Quare non et nobis panem nitidum porrigis?... (Bedæ presbyt. Hist. t. II, pag. 51.)

» avons envie de nous restaurer avec ce pain [1]. » Ils renouvelèrent plusieurs fois cette bizarre demande : toujours le Romain leur répéta qu'il ne pouvait y accéder ; et eux, imputant ses refus à une obstination de mauvaise grâce, s'en irritèrent. « Puisque tu ne veux pas, dirent-ils, nous com» plaire dans une chose si aisée, tu sortiras de » notre pays [2]. »

Ils le chassèrent en effet de Londres, lui et tous ses compagnons. Les bannis vinrent dans le pays de Kent, auprès de Laurent et de Justus, qu'ils trouvèrent aussi découragés par la tiédeur et le peu d'amour pour eux du successeur d'Ethelbert. Tous prirent la résolution de passer en Gaule : Mellitus et Justus partirent ensemble ; mais Laurent, sur le point de les suivre, voulut tenter un dernier effort pour changer l'esprit du roi de Kent, encore flottant, à ce qu'il croyait, et mal assuré dans son retour à la religion de ses ancêtres. La dernière nuit qu'il devait passer chez les Saxons, il fit dresser son lit dans l'église de Saint-Pierre, bâtie à Canterbury par l'ancien roi [3]; et au matin il en sortit, meurtri de coups, blessé, et tout cou-

1 Nolumus fontem illum intrare, quia nec illo opus nos habere novimus; sed tamen pane illo refici volumus. (Ibid.)

2 Si non vis assentire nobis in tam facili causâ quam petimus, non poteris jam in nostra provincia demorari. (Bedæ presb. Hist. t. II, p. 51.)

3 Jussit in ecclesia stratum sibi parari. (Ibid.)

vert de sang. Dans cet état, il se rendit auprès d'Edbald [1], fils d'Ethelbert : « Vois, lui dit-il, ce » que m'a fait l'apôtre Pierre, pour me punir d'avoir » songé à quitter son troupeau [2]. » Le Saxon fut frappé de ce spectacle, et trembla d'encourir lui-même la vengeance du saint apôtre qui châtiait si durement ses amis. Il invita Laurent à demeurer, rappela Justus, et promit d'employer sa puissance à convertir de nouveau ceux qui, suivant son exemple, étaient tombés dans l'apostasie. Grâce aux secours du bras temporel, la foi se ranima, pour ne plus s'éteindre, sur les deux rives de la Tamise. Mellitus fut le successeur de Laurent dans le siége archiépiscopal, Justus succéda à Mellitus ; et le roi de Kent, Edbald, qui avait voulu les chasser tous, fut complimenté par le souverain pontife sur la pureté de sa croyance et la perfection de ses œuvres chrétiennes [3] [616 à 620].

Peu d'années après ces événemens, une sœur d'Edbald, nommée Ethelberghe [4], fut mariée au chef païen de la contrée au nord de l'Humber. La nouvelle épouse partit du pays de Kent, accom-

1 Al. Æd-blad. Ead-bald. Ed, ead, heureux ; bald, bold, hardi.

2 Propterea quòd Dei gregem esset relicturus. (Chron. saxon. ed. Gibson.)

3 Bedæ t. II, p. 51. — Henrici Huntingdon. p. 326.

4 Al. Æthel-byrg. Ethel, noble ; burg, burgh, burh, byrh, berg, sécurité, protecteur, protectrice.

pagnée d'un prêtre, romain de naissance, appelé Paulin, qui fut d'avance consacré archevêque d'York, selon le plan du pape Grégoire, et dans l'espérance que la femme fidèle convertirait le mari infidèle. Le roi du Northumberland [1], appelé Edwin [2], laissa son épouse Ethelberghe professer la religion chrétienne, sous les auspices de l'homme qu'elle avait amené, et dont les cheveux noirs et le visage brun et maigre étaient un objet de surprise pour la race à chevelure blonde des habitans du pays [3] [620]. Quand la femme d'Edwin devint mère, Paulin annonça gravement au roi anglo-saxon qu'il avait obtenu pour elle la grâce d'enfanter sans douleur, à condition que l'enfant serait baptisé au nom du Christ [4]. Dans l'effusion de sa joie paternelle, le païen permit tout ce que souhaitait sa femme; mais, pour sa part, il ne voulut écouter aucune proposition de baptême : seulement il laissait parler librement ceux qui désiraient le convertir, raisonnait avec eux, et quelquefois les embarrassait [5].

1 *Northumbria*; en saxon, Northan-hymbra-land, al. North-humber-land, le pays au nord de l'Humber.

2 Al. Ead-win. Ed, heureux; win, chéri, et aussi vainqueur.

3 Vir longæ staturæ, paululùm incurvus, nigro capillo, facie macilentâ, naso adunco pertenui, venerabilis simùl et terribilis aspectu. (Bedæ Hist., pag. 66.)

4 Quod precibus suis obtinuerit, ut regina pareret absque dolore. (Henrici Huntingd. Hist., pag. 327.)

5 Quid ageret discutiebat, vir naturâ sagacissimus.

Afin de l'attirer, s'il était possible, vers les choses célestes par l'appât des biens de la terre, il vint de Rome une lettre du pape Boniface, adressée au *glorieux* Edwin [625 à 628]. « Je vous » transmets, écrivait le pontife, la bénédiction » de votre protecteur, le bienheureux Pierre, » prince des apôtres, c'est-à-dire une chemise » de lin, ornée de broderies d'or, et un manteau » de laine fine d'Ancône [1]. » Ethelberghe reçut de même, pour gage de la bénédiction de l'apôtre Pierre, un peigne d'ivoire doré [2] et un miroir d'argent. Ces dons furent agréés, mais il ne décidèrent point le roi Edwin, dont l'esprit réfléchi ne pouvait être vaincu que par une forte impression morale [3].

Il y avait dans la vie du Saxon une aventure extraordinaire dont il croyait avoir gardé le secret à tous les hommes; mais ce secret lui avait probablement échappé parmi les confidences du lit nuptial. Dans sa jeunesse, et avant qu'il fût roi, il avait couru un grand péril : surpris par des ennemis qui voulaient sa mort, il était tombé entre leurs mains. Dans la prison où il languissait, sans espoir de salut, son imagination échauffée lui fit voir en songe un personnage inconnu,

1 Id est, camisiam unam.... (Henrici Huntingdon. Hist., pag. 327.)

2 Id est, pectinem eburneum auratum. (Ibid.)

3 Bedæ Hist. tom. II, pag. 68.

qui, s'approchant d'un air grave, lui dit : « Que » promettrais-tu à qui voudrait et pourrait te » sauver? — Tout ce qui sera jamais en mon » pouvoir, répondit le Saxon. — Eh bien, reprit » l'inconnu, si celui qui peut te sauver n'exigeait » de toi que de vivre selon ses conseils, les sui- » vrais-tu ? » Edwin le jura, et l'apparition étendant une main et la lui posant sur la tête, dit : » Quand un pareil signe se représentera à toi, » rappelle-toi ce moment et ce discours [1]. » Edwin se tira de danger par des hasards heureux, mais le souvenir de son rêve lui resta gravé dans la pensée.

Un jour qu'il était seul dans son appartement, la porte s'ouvrit tout à coup, et il vit venir à lui un personnage marchant gravement comme celui du songe, qui s'approcha, et, sans prononcer un seul mot, lui posa la main sur la tête. C'était Paulin, à qui le Saint-Esprit, selon les historiens ecclésiastiques [2], avait révélé le moyen infaillible de vaincre son obstination. La victoire fut complète ; le Saxon, frappé de stupeur, tomba la face contre terre, et le Romain, devenu son maître, le releva avec bonté. Edwin promit d'être chrétien ; mais, imperturbable dans son bon sens, il

1 Cùm ergo hoc tibi signum advenerit, memento hujus temporis et sermonis. (Bedæ Historia, pag. 63. — Henrici Huntingd., pag. 62.

2 Bedæ Hist. t. II, pag. 62.

promit pour lui seul, disant que les hommes du pays verraient eux-mêmes ce qu'ils devaient faire [1]. Paulin lui demanda de convoquer le grand conseil national qu'on appelait en langue saxonne Wittena-Ghemote, l'*assemblée des sages* [2], qui se réunissait autour des rois germains, dans toutes les occasions importantes, et auquel assistaient les magistrats, les riches possesseurs de terres, les guerriers de haut grade et les prêtres des dieux [628]. Le roi Edwin exposa devant cette assemblée les motifs de son changement de croyance, et s'adressant à chacun des assistans, l'un après l'autre, il demanda ce qu'il leur semblait à tous de cette doctrine nouvelle pour eux.

Le chef des prêtres parla le premier : « Mon » avis, dit-il, est que nos dieux sont sans pou- » voir; et voici sur quoi je me fonde. Pas un » homme, dans tout le peuple, ne les a servis » avec plus de zèle que moi, et pourtant je suis » loin d'être le plus riche et le plus honoré parmi » le peuple; mon avis est donc que nos dieux sont » sans pouvoir [3]. »

Un chef des guerriers se leva ensuite et parla en ces termes :

« Tu te souviens peut-être, ô roi, d'une chose

1 Quid eis videretur. (Bedæ Hist. t. II, pag. 62.)

2 Elder-menn, al. Ealdor-menn, *seniores*.

3 Unde nil valere deos probavi. (Bedæ Hist. tom. II, pag. 62.)

» qui arrive parfois dans les jours d'hiver, lors-
» que tu es assis à table avec tes capitaines et tes
» hommes d'armes [1], qu'un bon feu est allumé,
» que ta salle est bien chaude ; mais qu'il pleut,
» neige et vente au dehors. Vient un petit oiseau
» qui traverse la salle à tire d'aile, entrant par
» une porte, sortant par l'autre ; l'instant de ce
» trajet est pour lui plein de douceur, il ne sent
» plus ni la pluie ni l'orage, mais cet instant est
» rapide, l'oiseau a fui en un clin d'œil, et de
» l'hiver il repasse dans l'hiver [2]. Telle me semble
» la vie des hommes sur cette terre, et son cours
» d'un moment comparé à la longueur du temps
» qui la précède et qui la suit. Ce temps est téné-
» breux et incommode pour nous ; il nous tour-
» mente par l'impossibilité de le connaître ; si
» donc la nouvelle doctrine peut nous en appren-
» dre quelque chose d'un peu certain, elle mé-
» rite que nous la suivions [3]. »

Après que les autres chefs eurent parlé et que le Romain eut exposé ses dogmes, l'assemblée, votant comme pour la sanction des lois nationales, renonça solennellement au culte des anciens dieux ; mais quand le missionnaire proposa de détruire les images de ces dieux, nul, parmi les

1 Mid thinum Ealdormannum and Thegnum. (Traduction saxonne de l'Histoire de Bède.)

2 Of wintra in winter cometh. (Ibid.)

3 Henrici Huntingdon. Hist., p. 328.

nouveaux chrétiens, ne se sentit assez fermement convaincu pour braver les dangers de cette profanation ; nul, excepté le grand-prêtre. Il demanda au roi des armes et un cheval étalon pour violer la loi de son ordre, qui interdisait aux prêtres l'habit de guerre et tout autre monture qu'une jument [1]. Ceint d'une épée et brandissant une pique, il galopa vers le temple, et à la vue de tout le peuple, qui le croyait hors de sens, il frappa de sa lance les murs et les images. On éleva une maison de bois où le roi Edwin et un grand nombre d'hommes se firent baptiser [2]. Paulin ayant ainsi conquis en réalité l'épiscopat dont il portait le titre, parcourut les contrées de Deïre [3] et de Bernicie, et baptisa dans les eaux de la Swale et de la Glen ceux qui s'empressaient d'obéir au décret de l'assemblée des sages [4].

[628 à 655] L'influence politique du grand royaume de Northumberland entraîna vers le christianisme la population des Anglais orientaux habitant au midi de l'Humber et au nord des Saxons de l'est. Ce peuple avait déjà reçu quelques prédications des évêques romains du sud;

1 Accepto equo admissario, cùm pontifici idolorum non liceret nisi super equam equitare. (Beda, ibid.)

2 Baptisatus in domo ligneâ. (Scriptores collecti a Selden, t. II, pag. 1634.)

3 Par corruption au lieu du cambrien Deywr ou Deifr. Voyez plus haut.

4 Witteno-gemote. Henrici Huntingd. pag. 328.

mais les deux religions y balançaient encore avec une telle égalité, que le chef du pays, nommé Redwald [1], avait dressé deux autels dans le même temple, l'un pour le Christ et l'autre pour les dieux des Teutons, qu'il priait alternativement [2] [655]. Trente ans après la conversion des habitans des rives de l'Humber, une femme de ce pays convertit le chef du royaume de Mercie, qui s'étendait alors de l'Humber à la Tamise. Les derniers Anglo-Saxons qui gardèrent leur ancien culte furent ceux des côtes du sud; ils n'y renoncèrent qu'à la fin du septième siècle [3] [688].

Huit moines romains furent successivement archevêques de Canterbury, avant que cette dignité, instituée pour les Saxons, parvînt à un homme de race saxonne [4]. Les successeurs d'Augustin ne renoncèrent point à l'espoir de contraindre le clergé de la Cambrie à plier sous leur autorité. Ils accablèrent les prêtres gallois de sommations et de messages; ils étendirent même leur prétentions ambitieuses sur les prêtres de l'île d'Erin, aussi indépendans que les Bretons de toute suprématie étrangère, et tellement zélés pour la foi chrétienne, que leur patrie était sur-

1 Al. Ræd-wald. Ræd, red, parole, conseil, conseiller; wald, weald, walt, puissant, gouvernant.

2 Horæ britannicæ, t. II, pag. 287.

3 Scriptores editi à Selden, t. II, pag. 1634. — Henrici Huntingdon. Hist., pag. 328 et seq.

4 Berht-wald ou Briht-weald.

nommée l'Ile des Saints. Mais ce mérite de sainteté, sans une complète soumission au pouvoir de l'Église romaine, était nul pour les membres de cette Église qui venaient d'établir leur domination spirituelle sur la partie de la Grande-Bretagne conquise par les Anglo-Saxons. Elle envoya aux habitans de l'île d'Erin des messages pleins d'orgueil et d'aigreur : « Nous, députés du siége
» apostolique dans les régions occidentales,
» nous avons naguère follement cru à la réputa-
» tion de sainteté de votre île ; mais nous le sa-
» vons aujourd'hui à n'en plus douter, vous ne
» valez pas mieux que les Bretons [1]. Le voyage de
» Columban dans la Gaule et celui d'un certain
» Dagamman en Bretagne nous en ont pleinement
» convaincus ; car, entre autres choses, ce Da-
» gamman a passé par les lieux où nous habi-
» tons, et non-seulement il a refusé de venir
» manger à notre table, mais encore de prendre
» son repas dans la même maison que nous [2]. »

[563 à 610] Ce voyage en Gaule, allégué en preuve des mauvaises doctrines et de la perversion des chrétiens de l'Hibernie, offrait des circonstances qui méritent d'être rapportées en détail : Columban, ou plus exactement Colum, avait

1 Nihil discrepare à Britonibus. (Bedæ presbyt. Hist. t. II, pag. 47.)

2 Non solùm cibum nobiscum, sed in eodem hospitio quo vescebamur, sumere noluit. (Bedæ presbyt. Hist. t. II, pag. 47.)

commencé sa carrière de prédicateur chrétien en traversant les détroits et les lacs de la Bretagne septentrionale dans un bateau d'osier recouvert de peaux, afin de visiter, au nom du Christ, la race sauvage des montagnards du nord-ouest. Il n'y avait point là de femmes chrétiennes pour séduire un mari païen, et Colum n'avait ni tuniques bordées de pourpre, ni manteaux de laine fine à offrir sous le nom de saint Pierre; il était pauvre, il fut souvent rebuté, et souvent courut le danger de la vie [1]. Il ne fonda point d'évêchés, et ne s'intitula jamais évêque; seulement il établit, sur un rocher des Hébrides [2], une école et un couvent d'hommes pauvres et laborieux comme lui. Après avoir converti seul beaucoup de gens chez les Scots et chez les Pictes, il se rendit en Gaule avec dix compagnons, afin d'aller prêcher dans les Vosges, pour les bûcherons et les chevriers. Les hommes d'Erin s'arrêtèrent au pied des montagnes, près d'une source d'eau chaude, dans un ancien village en ruines qui se nommait Luxovium en latin, et Luxeu dans la langue romane [3].

[609 à 610] Ce lieu faisait partie du territoire de Théoderik, roi des Franks orientaux, qui,

1 Horæ britannicæ, t. II, pag. 302.

2 L'île d'Hy ou d'Iona.

3 Henrici Hunting. Hist. pag. 380. — Muller, Histoire de la confédération suisse, t. I, pag. 169. — Horæ britannicæ, pag. 302-308.

attiré par le bruit public, vint visiter les étrangers et leur demander des prières. Colùm, peu habitué à ménager les puissans du siècle, fit au visiteur des remontrances sévères sur ses mœurs et sur la mauvaise vie qu'il menait avec des femmes débauchées [1]. Ces reproches déplurent moins au roi qu'à l'aïeule du roi, à cette même Brunehilde dont le pape Grégoire avait loué si complaisamment la piété [2], et qui pour gouverner plus sûrement son petit-fils, l'éloignait et le dégoûtait du mariage, lui procurant elle-même des maîtresses et de belles esclaves. A l'instigation de cette reine, une accusation d'hérésie fut portée devant un concile d'évêques contre l'homme qui avait osé se montrer plus sévère que l'Église romaine sur la moralité des princes. Il fut condamné par sentence unanime, et banni de la Gaule avec ses compagnons. C'est probablement sur cet arrêt que les évêques de la Bretagne saxonne jugèrent que le christianisme des habitans de l'Hibernie était d'une nature suspecte, et qu'il avait besoin d'être épuré et réformé par eux [3].

1 Ut regia proles ex lupanaribus videretur emergere. (Fredegarii scholastici Chron. inter script. rer. franc. t. III, pag. 424).

2 Epistola Gregorii papæ ad Brunichildem; ap. script. rer. franc. t. IV, pag. 20-34.

3 Fredegarii scholast. Chron. int. script. rer. franc. t. III, pag. 427. — Hist. de Bretagne par dom Lobineau, t. I, pag. 32.

[610 à 755] La même Église, qui expulsait de la Gaule les censeurs des rois franks, donnait aux rois anglo-saxons des croix bénites pour étendards, quand ils allaient exterminer les vieux chrétiens de la Bretagne [1]. Ceux-ci, dans leurs poésies nationales, accusent en partie de leurs désastres une conspiration étrangère, et des moines qu'ils nomment injustes [2]. Dans la conviction où ils étaient de cette malveillance de l'Église romaine envers eux, ils s'affermissaient de plus en plus dans la volonté de repousser ses dogmes et son empire ; ils aimaient mieux s'adresser, et s'adressèrent en effet plusieurs fois à l'Église de Constantinople, pour prendre conseil sur les difficultés théologiques. Le plus renommé de leurs anciens sages, à la fois barde et prêtre chrétien, maudit dans ses sentences poétiques le pasteur négligent qui ne garde pas le troupeau de Dieu contre les loups de Rome [3].

Mais les ministres et les envoyés de la cour pontificale, grâce à la dépendance religieuse sous laquelle ils tenaient les puissans rois anglo-saxons, firent peu à peu fléchir par la terreur l'esprit de liberté des églises bretonnes [755]. Au huitième siècle, un évêque de la Cambrie septentrionale se mit à célébrer la fête de pâques au jour pres-

1 Bedæ presbyt. Hist. t. II, pag. 73.
2 Horæ britann. t. II, pag. 290.
3 Cattawg, Horæ britannicæ, t. II, p. 277.

crit par les conciles catholiques ; les autres évêques s'élevèrent contre ce changement ; et, au bruit de cette dispute, les Anglo-Saxons firent une irruption dans les cantons du sud où l'opposition se manifestait[1]. Pour conjurer la guerre étrangère et le ravage de son pays, un chef gallois essaya de sanctionner par son autorité civile l'altération des anciennes coutumes religieuses, et l'esprit public s'en irrita au point que le chef fut tué dans une révolte. [777]. Cependant cette fierté nationale déclina bientôt, et la fatigue d'une lutte toujours renaissante rallia au centre du catholicisme une grande partie du clergé gallois. La soumission religieuse du pays s'acheva ainsi par degrès, et pourtant elle ne fut jamais aussi complète que celle de l'Angleterre [2].

Les rois des Saxons et des Angles avaient pour la ville de Rome et pour le siége de saint Pierre une vénération qu'ils témoignèrent souvent par de riches offrandes, et même par des tributs annuels sous les noms de *cens de Rome*, ou *cens de l'Église* [600 à 656]. Les successeurs des anciens chefs d'aventuriers Henghist, Horsa, Kerdik, Ælla et Ida, instruits par le clergé romain à revêtir les enseignes pacifiques de la dignité royale et à porter, au lieu de la hache de leurs ancêtres,

1 Extraits de Caradoc de Llancarvan, historien gallois. Horæ britannicæ, t. II, pag. 367.

2 Horæ britannicæ, t. II, pag. 317-320.

des bâtons à fleurons dorés, cessèrent de mettre au premier rang les exercices de la guerre [1]. Leur ambition fut de voir autour d'eux, non de grandes troupes de braves, comme leurs pères, mais de nombreux couvens selon la règle de saint Benoît, la plus en faveur auprès des papes. Souvent eux-mêmes coupaient leur longue chevelure pour se vouer à la réclusion, et, si le besoin d'une vie active les retenait au milieu des affaires, ils comptaient comme un des grands jours de leur règne la consécration d'un monastère. Cet événement était célébré avec tout l'appareil des solennités nationales [2]; les chefs, les évêques, les guerriers, les sages du peuple se rassemblaient, et le roi s'asseyait au milieu d'eux, entouré de sa famille. Quand les murs nouvellement bâtis avaient été arrosés d'eau bénite et consacrés sous les noms des bienheureux apôtres Pierre ou Paul, le roi saxon se levait et disait à haute voix [3]:

[656] « Grâces soient rendues au Dieu très-» haut, de ce que j'ai pu faire quelque chose en » l'honneur du Christ et des saints apôtres. Tous

1 Exercitium armorum in secundis ponentes... (Willelmi Malmesburiensis, pag. 101.)

2 Jussit indici per totam nationem omnibus thanis, episcopis, comitibus, omnibusque qui Deum diligerent, et constituit diem quo monasterium consecraretur. (Chron. saxon. ed. Gibson, pag. 55.)

3 Ibid.

» tant que vous êtes ici, soyez témoins et garans
» de la donation faite par moi aux moines de ce
» lieu, des terres, marais, étangs, cours d'eau
» ci-après désignés... Je veux qu'ils les tiennent
» et possèdent entièrement et d'une manière
» royale [1], de sorte qu'aucun impôt n'y soit
» levé, et que le monastère ne soit sujet d'au-
» cune puissance sur terre, excepté le saint-
» siége de Rome; car c'est là qu'iront chercher
» et visiter saint Pierre ceux d'entre nous qui ne
» peuvent aller à Rome. Que ceux qui me succè-
» deront, soit mon fils, soit mes frères, soit tout
» autre, maintiennent cette donation inviolable-
» ment, en tant qu'ils veulent participer à la vie
» éternelle, en tant qu'ils veulent être sauvés du
» feu éternel; quiconque en retranchera quelque
» chose, que le portier du ciel retranche de sa
» part dans le ciel; quiconque y ajoutera quel-
» que chose, que le portier du ciel ajoute à sa
» part dans le ciel [2]. » Le roi prenait ensuite la
la feuille de parchemin qui contenait l'acte de do-
nation, et il y traçait une croix; après lui sa
femme, ses fils, ses frères, ses sœurs, les évê-
ques, les officiers publics, et tous les personna-
ges de haut rang, inscrivaient successivement le

1 Adeo regaliter, adeoque liberè... (Ibid.)

2 Quicumque nostrum munus diminuerit, diminuat ejus partem cœlestis janitor in regno cœlorum. (Chron. saxon. Gibson, pag. 35-38.)

même signe, en répétant cette formule : « Je » confirme par ma bouche et par la croix du » Christ [1]. »

Cette bonne intelligence des Anglo-Saxons avec la cour de Rome, ou plutôt leur soumission absolue aux volontés de cette cour, qui transformait par degrés sa primauté religieuse en suzeraineté politique, ne fut pas de très-longue durée. [656 à 684]. Le prestige d'imagination s'affaiblit, et la dépendance se fit sentir. Pendant que certains rois courbaient le front devant le représentant de l'apôtre qui ouvrait et fermait le ciel [2], il y en eut qui répudièrent ouvertement la loi de l'étranger déguisée sous le nom de foi chrétienne [3]. [684 à 950] Dans cette lutte, les membres du clergé saxon, fils spirituels de l'Église romaine, se rangèrent d'abord de son côté, et défendirent sa puissance [4]; mais ensuite, entraînés eux-mêmes dans le torrent de l'opinion nationale, ils tendirent à n'être plus soumis envers la papauté qu'à ces devoirs de respect que les chrétiens bretons avaient offert de lui rendre, et qu'elle avait si durement dédaignés [5] [950 à 1066]. Alors le peuple anglais devint, pour la cour de Rome, ce

1 Ibid.

2 Sanctus Petrus cum clave aperiat ei regnum cœlorum. (Ibid. pag. 38.)

3 Eddii vita Wilfridi episcopi, l. 61.

4 Horæ britannicæ, t. II, pag. 329-347.

5 Voyez plus haut.

qu'avaient été les Cambriens, au temps de leur schisme; par une conduite moins religieuse que politique, elle s'unit à leurs ennemis nationaux; elle encouragea contre eux l'ambition étrangère, comme elle avait encouragé leur propre ambition contre les indigènes de la Bretagne. Elle promit, au nom de saint Pierre, leur pays, leurs biens, et l'absolution de tout péché, à qui marcherait contre eux; et pour reconquérir quelques tributs, d'abord payés volontairement, ensuite refusés par tiédeur de zèle, ou par économie patriotique, elle s'engagea dans une entreprise dont le but était l'asservissement de la nation.

[600 à 800] Le détail de ces événemens postérieurs et de leurs conséquences occupera la plus grande partie de cette Histoire, consacrée, comme l'indique son titre, au récit de la ruine du peuple anglo-saxon. Mais il n'est pas temps d'y arriver, il faut que le regard du lecteur s'arrête encore sur la race germanique victorieuse et sur la race celtique vaincue; qu'il voie l'étendard blanc des Saxons et des Angles repoussant de plus en plus vers l'ouest l'étendard rouge des Kymrys[1]. Les frontières anglo-saxonnes continuellement agrandies à l'occident, après s'être étendues au nord jusqu'au Forth et à la Clyde, furent pour-

[1] Les poésies nationales des Cambriens désignent fantastiquement ces deux drapeaux ennemis par les noms de *Dragon rouge* et de *Dragon blanc*.

tant resserrées de ce côté, à la fin du septième siècle. Les Pictes et les Scots, attaqués par Egfrith [1], roi du Northumberland, l'attirèrent habilement dans les gorges de leurs montagnes, le défirent, et après leur victoire s'avancèrent au sud du Forth jusqu'à la rivière de Tweed, aux bords de laquelle ils fixèrent alors la limite de leur territoire [648 à 750]. Cette limite, que les habitans du sud ne déplacèrent plus dans la suite, marqua depuis ce jour le nouveau point de séparation des deux parties de la Grande-Bretagne [2]. Les peuplades de la race des Angles qui habitaient la plaine entre le Forth et la Tweed furent agrégées, par ce changement, à la population des Pictes et des Scots ou des *Écossais*, nom que cette population mêlée prit bientôt seul, et dont s'est formé le nom moderne du pays.

A l'autre extrémité de l'ile, les hommes de la pointe de Cornouailles, tout isolés qu'ils étaient, luttèrent long-temps pour leur indépendance, grâce aux secours qu'ils reçurent quelquefois des Bretons de l'Armorique [3]. A la fin, ils devinrent tributaires des Saxons occidentaux ; mais les ha-

1 Eg, ecg, aigu, aiguisé, et, par extension, subtil; frith, frid, fred, fried, paix, pacifique.

2 Voyez à la page 1. Picti terram suam, cujus partem tenebant Angli, recuperaverunt. (Bedæ Hist. lib. IV, cap. 26. — Henrici Hunting. Hist., p. 336.)

3 Caradoc de Llancarvan, ap. Horas britan. tom. II, p. 338.

bitans du pays de Galles ne le devinrent pas : « Jamais, disent leurs vieux poètes, non, jamais » les Kymrys ne paieront le tribut ; ils soutien» dront le combat jusqu'à la mort pour la pos» session des terres que baigne la Wye [1]. » C'est en effet aux rives de ce fleuve que s'arrêta la domination saxonne ; le dernier chef qui l'agrandit fut un roi de Mercie appelé Offa [2]. [750 à 800] Il franchit la Saverne et la chaîne de montagnes qui, formant comme les Apennins de la Bretagne méridionale, avaient jusque-là protégé le dernier asile des vaincus. A près de cinquante milles de distance au delà des mots vers l'ouest, Offa construisit, pour remplacer ces limites naturelles, un long rempart et une tranchée qui s'étendit, du sud au nord, depuis le cours de la Wye jusqu'aux vallons où coule la Dée [3]. Là fut établie pour toujours la frontière des deux races d'hommes qui, avec des partages inégaux, habitaient conjointement tout le sud de la vieille île de Prydain, depuis la Tweed jusqu'au cap de Cornouailles [4].

[800 à 900] Au nord du golfe où se jette la Dée, le pays renfermé entre les montagnes et la mer était déjà, depuis un demi-siècle, subjugué

1 Arymes Prydain, Cambrian register for 1776, p. 554.
2 Offa, offo, obbo, doux, clément. (Gloss. Wachteri.)
3 En langue cambrienne, Claudh Offa ; en anglais, *Offa's dyke*.
4 Henrici Huntingdon. Hist., p. 407.

par les Anglais et dépeuplé d'anciens Bretons. Les fugitifs de ces contrées avaient gagné le grand asile du pays de Galles, ou bien l'angle de terre hérissé de montagnes que baigne la mer au golfe de Solway. Dans cette dernière contrée, ils conservèrent encore long-temps une sorte de liberté sauvage, distingués de la race Anglaise, dans la langue même de cette race, par le nom de Cambriens; et ce nom est resté attaché au pays qui fut leur asile [1]. Au delà des plaines du Galloway, dans les vallées profondes où roule la Clyde [2], de petites peuplades bretonnes qui, à la faveur des lieux, s'étaient conservées libres au milieu du peuple des Angles, se maintinrent de même parmi les Scots et les Pictes, quand ces derniers eurent conquis toutes les basses terres d'Écosse jusqu'au Val d'Annan et à la Tweed. Ce dernier reste de Bretons de race pure avait pour capitale et pour forteresse la ville, bâtie sur un rocher, qu'on appelle aujourd'hui Dumbarton [3]. On trouve jusque dans le dixième siècle des traces de leur existence indépendante; mais, depuis ce temps, ils cessent d'être désignés par leur ancien nom national, soit qu'ils aient été anéantis tout d'un coup par la guerre, soit qu'ils se soient fondus

1 On l'appelle aujourd'hui Cumberland; en vieux saxon, *Cumbraland*.

2 Ystrad-Clwyd.

3 Al. Dun-briton, *la ville des Bretons*.

insensiblement dans la masse de population qui les environnait de toutes parts.

Ainsi disparut de l'île de Bretagne, à l'exception de la petite et stérile contrée de Galles, la race celtique des Cambriens, Logriens et Bretons proprement dits, en partie émigrés directement de l'extrémité orientale de l'Europe, et en partie venus en Bretagne après un séjour plus ou moins long sur la côte occidentale des Gaules [1]. Ces faibles débris d'un grand peuple eurent la gloire de conserver la possession de leur dernier coin de terre contre les efforts d'un ennemi immensément supérieur en nombre et en richesses, souvent vaincus, jamais subjugués, et portant en eux-mêmes, à travers les siècles, la conviction imperturbable d'une éternité mystérieuse réservée à leur nom et à leur langue. Cette éternité fut prédite par les bardes gallois, dès le premier jour des défaites [2]; et toutes les fois que, dans la suite des temps, un nouvel envahisseur étranger traversa les montagnes de la Cambrie, après les victoires les plus complètes, il entendait les vaincus lui dire : « Tu as beau faire, tu ne détruiras pas » notre nom ni notre langue [3]. » Le hasard, la bravoure, et surtout la nature du pays, formé de rochers, de lacs et de sables, ont justifié ces pré-

1 Voyez plus haut.

2 Taliesin, Archæology of Wales, t. I.

3 Voyez la suite de cette histoire, livre XI.

dictions téméraires ; mais toujours sont-elles un signe remarquable d'énergie et d'imagination dans le petit peuple qui osa en faire son acte de foi nationale.

Les anciens Bretons vivaient de poésie : l'expression n'est pas trop forte ; car, dans leurs axiomes politiques, conservés jusqu'à nos jours, ils placent le poète-musicien à côté de l'agriculteur et de l'artisan, comme l'un des trois *piliers* de l'existence sociale [1]. Leurs poètes n'avaient guère qu'un thème ; c'était la destinée du pays, ses malheurs et ses espérances. La nation, poète à son tour, enchérissait sur leurs fictions, empruntant des sens fantastiques à leurs paroles les plus simples : les souhaits des bardes passaient pour des promesses ; leur attente était prophétie, leur silence même affirmait. S'ils ne chantaient pas la mort d'Arthur, c'était preuve qu'Arthur vivait encore ; et quand le joueur de harpe, sans intention précise, faisait entendre un air mélancolique, l'auditoire attachait spontanément à cette mélodie vague le nom d'un des lieux devenus funestes par quelque bataille perdue contre les conquérans étrangers [2]. Cette vie de souvenirs et d'espérances embellit, pour les derniers Cambriens, leur pays de rocs et de marécages. Ils étaient gais et sociables, quoique pauvres [3] ; ils supportaient légè-

1 Trioedd beirdd ynys Prydain. sec. XXI, n. 1.

2 Voyez la suite de cette histoire, livre IV, an. 1070.

3 Giraldi cambrensis Itinerarium Walliæ, passim.

rement la détresse comme une souffrance passagère, attendant, sans se lasser jamais, une grande révolution politique, qui devait leur faire recouvrer la possession de tout ce qu'ils avaient perdu, et leur rendre, selon l'expression d'un barde, la couronne de la Bretagne [1].

Bien des siècles s'écoulèrent; et, malgré les prédictions des bardes, l'ancienne patrie des Bretons ne retourna point aux mains de leurs descendans. Si l'oppresseur étranger fut vaincu, ce ne fut pas par la nation qui avait droit à cette victoire; ni ses défaites ni son asservissement ne profitèrent aux réfugiés du pays de Galles. Le récit des infortunes des Anglo-Saxons, envahis et subjugués à leur tour par des peuples venus d'outre-mer, va commencer dans les pages qui suivent. Alors cette race d'hommes jusqu'ici victorieuse de toutes celles qui l'avaient précédée sur le sol de la Bretagne, appellera sur elle un genre d'intérêt qu'elle n'a pu encore exciter; car sa cause deviendra la bonne cause; elle sera la race souffrante et opprimée. Si l'éloignement des temps affaiblit la vive impression que produisent les misères contemporaines, c'est quand l'oubli cache en partie et décolore, pour ainsi dire, les souffrances de ceux qui ne sont plus. En présence

1 Taliesin, Archæology of Wales, vol. I, pag. 95. — Arymes Prydain, ibid. pag. 156 à 159. — Myrddhin's Afallenau. Ibid.

des vieux documens où elles sont retracées avec détail, avec cet accent de naïveté qui fait revivre les hommes d'autrefois, un sentiment de pitié s'éveille et se mêle à l'impartialite de l'historien, pour la rendre plus humaine, sans altérer son caractère de justice et de bonne foi.



LIVRE II.

DEPUIS LE PREMIER DÉBARQUEMENT DES DANOIS EN ANGLETERRE, JUSQU'À LA FIN DE LEUR DOMINATION.

787-1048.

—

[787] Il y avait plus d'un siècle et demi que la Bretagne méridionale presque entière portait le nom de terre des Anglais, et que, dans le langage de ses possesseurs de race germanique, le nom de Breton ou celui de Gallois signifiait serviteur et tributaire [1], lorsque des hommes inconnus vinrent, avec trois vaisseaux, aborder à l'un des ports de la côte orientale. Afin d'apprendre d'où ils venaient et ce qu'ils voulaient, le magistrat saxon du lieu [2] se rendit au rivage; les inconnus le laissèrent approcher et l'entourèrent, puis fon-

1 Wealh, un esclave, un domestique; horse-wealh, un palefrenier. (Gloss. apud scriptores ed. à Gale.) Si servus waliscus anglicum hominem occidat... (Leges Inæ, Chron. Johan. Brompton., p. 767.)

2 Gravo, dans le dialecte des Franks. Voyez l. I.

dant tout à coup sur lui et sur son escorte, ils le tuèrent, pillèrent les habitations voisines, et remirent promptement à la voile [1].

Telle fut la première apparition, en Angleterre, des pirates du nord appelés Danois [2] ou Normands [3], selon qu'ils venaient des îles de la mer Baltique ou de la côte de Norwége. Ils descendaient de la même race primitive que les Anglo-Saxons et les Franks ; ils parlaient même un langage intelligible pour ces deux peuples : mais ce signe d'une antique fraternité ne préservait de leurs incursions hostiles ni la Bretagne saxonne, ni la Gaule franke, ni même le territoire d'outre-Rhin, exclusivement habité par des nations germaniques. La conversion des Teutons méridionaux à la foi chrétienne avait rompu tout lien de fraternité entre eux et les Teutons du nord. Au neuvième siècle, l'homme du nord se glorifiait encore du titre de fils d'Oden, et traitait de bâtards et d'apostats les Germains enfans de l'Église ; il ne les distinguait point des populations vaincues dont ils avaient adopté le culte. Franks ou Gaulois, Longobards ou Latins, tous étaient également odieux pour l'homme demeuré fidèle aux anciennes divinités de la Germanie [787 à 835].

1 Henrici Hunting. Hist., p. 343.

2 En latin *Dani*. Dænen, Dæna, Dæniske.

3 En latin *Normanni*. North-menn, north-mathre, hommes du nord. C'est l'ancien nom national des Norwégiens.

Une sorte de fanatisme religieux et patriotique s'alliait ainsi dans l'âme des Scandinaves à la fougue déréglée de leur caractère et à une soif de gain insatiable. Ils versaient avec plaisir le sang des prêtres, aimaient surtout à piller les églises, et faisaient coucher leurs chevaux dans les chapelles des palais [1]. Quand ils venaient de dévaster et d'incendier quelque canton du territoire chrétien, « nous leur avons chanté la messe des lances, » disaient-ils par dérision; elle a commencé de » grand matin, et elle a duré jusqu'à la nuit [2]. »

En trois jours de traversée par le vent d'est, les flottes de barques à deux voiles des Danois et des Norvégiens arrivaient au sud de la Bretagne [3]. Les soldats de chaque flotte obéissaient en général à un chef unique, dont le vaisseau se distinguait des autres par quelque ornemement particulier. C'était le même chef qui commandait encore lorsque les pirates débarqués marchaient en bataillons, soit à pied, soit à cheval. On le sa-

1 Clerici et monachi crudeliùs damnabantur. (Script. rer. norman. 10.) — Aquisgrani in capella regis equos suos stabulant. (Chronicon Hermanni contracti, inter scriptores rer. franc. tom. IV, pag. 246.)

2 Attom odda messo... (Lodbrog's quida.) Verelii, p. 456.— Scriptores rerum danicarum, tom. I, p. 374. — Ibid. tom IV, pag. 26. — Annal. Bertiniani, apud. script. rerum francic.

3 Triduo flantibus Euris, vela panduntur. (Script. rer. dan. tom. I, pag. 236.

luait du titre germanique que les langues du midi rendent par le mot *roi* [1] : mais il n'était roi que sur mer et dans le combat ; car, à l'heure du festin, toute la troupe s'asseyait en cercle, et les cornes remplies de bière passaient de main en main sans qu'il y eût ni premier ni dernier. *Le roi de mer* [2] était partout suivi avec fidélité et toujours obéi avec zèle, parce que toujours il était renommé comme le plus brave d'entre les braves, comme celui qui n'avait jamais dormi sous un toit de planches, qui jamais n'avait vidé la coupe auprès d'un foyer abrité [3].

Il savait gouverner le vaisseau, comme un bon cavalier manie son cheval ; il courait, pendant la manœuvre, sur les rames en mouvement, lançait en jouant trois piques au sommet du grand mât, et alternativement les recevait dans sa main, les lançait de nouveau et les recevait encore, sans les manquer une seule fois [4]. Égaux sous un pareil

1 Kong, konung, kineg, konig, king ; en latin, *rex*, *rector*, *dux*, *ductor*, *præfectus*, *consul*, *centurio*, chef en général : le premier d'entre les capitaines portait quelquefois le titre de konga-kong, chef des chefs, roi des rois. (Ihre, Gloss. sueio-gothic.)

2 Sæ-kong, her-kong. Siæ-konung, her konung. Seeking, here-king.

3 Qui sub tigno fuliginoso nunquam dormiebat, is regis maritimi titulo meritò dignus videbatur. (Inglinga saga.)

4 Lodbrog's quida. — Kong Olaf's saga. — Snore Sturleson's heimskringla.

chef, supportant légèrement leur soumission volontaire et le poids de leur armure de mailles, qu'ils se promettaient d'échanger bientôt contre un égal poids d'or, les pirates danois cheminaient gaiement, comme disent leurs vieilles chansons, sur *la route où marchent les cygnes*[1]. Tantôt ils cotoyaient la terre, et guettaient leur ennemi dans les détroits, les baies et les petits mouillages : ce qui leur fit donner le nom de *Vikings* ou *Enfans des anses*. Tantôt ils se lançaient à sa poursuite, à travers l'océan. Les violens orages des mers du nord dispersaient et brisaient leur frêles navires ; tous ne rejoignaient point le vaisseau du chef, au signal du ralliement ; mais ceux qui survivaient au naufrage n'en avaient ni moins de confiance ni plus de souci ; ils se riaient des vents et des flots qui n'avaient pu leur nuire : « la force de » la tempête, chantaient-ils, aide le bras de nos » rameurs ; l'ouragan est à notre service, il nous » jette où nous voulions aller[2]. »

La première grande armée de corsaires danois et normands qui se dirigea vers l'Angleterre aborda sur la côte de Cornouailles ; et les indigènes de ce pays, réduits par les Anglais à la condition de tributaires, se joignirent aux ennemis de leurs conquérans, soit dans l'espoir de rega-

[1] Ofer swan rade.

[2] Marinæ tempestatis procellæ nostris servit remigiis. (Abbo Floriacensis.)

gner quelque peu de liberté, soit pour satisfaire simplement leur passion de vengeance nationale. Les hommes du nord furent repoussés, et les Bretons de Cornouailles restèrent sous le joug des Saxons [838]; mais, peu de temps après, d'autres flottes, abordant du côté de l'est, amenèrent les Danois en si grand nombre, que nulle force ne put les empêcher de pénétrer au cœur de l'Angleterre. Ils remontaient le cours des grands fleuves, jusqu'à ce qu'ils eussent trouvé un lieu de station commode; là ils descendaient de leurs barques, les amarraient ou les tiraient à sec, se répandaient sur le pays, enlevaient de toutes parts les bêtes de somme, et de marins se faisaient cavaliers, comme s'expriment les chroniques du temps [1]. D'abord, ils se bornèrent à piller et à se retirer, ensuite, laissant derrière eux, sur les côtes, quelques postes militaires et de petits camps retranchés, pour protéger leur prochain retour; mais bientôt, changeant de tactique, ils s'établirent à demeure fixe, comme maîtres du sol et des habitans, et refoulèrent la race anglaise du nord-est vers le sud-ouest, comme celle-ci avait refoulé l'ancienne population bretonne de la mer de Gaule vers l'autre mer [2].

1 Wurdon gehorsode. (Chron. saxon. ed. Gibson, pag. 145 et passim.)

2 Chron. sax. ed. Gibson, pag. 72. — Chron. Wallingford, apud script. rer. anglic. ed. Gale.

[838 à 865] *Les rois de mer* qui attachèrent leur nom aux événemens de cette grande invasion, sont : Raghenar-Lodbrog et ses trois fils Hubbo-Ingvar et Alfden. Le surnom du père, qui signifie *pantalon de cuir*, lui vint de ce qu'il portait, comme les simples matelots scandinaves, de larges hauts-de-chausses de peau de chèvre ayant le poil en dehors. Fils d'un Norvégien et de la fille du roi de l'une des îles danoises, il avait obtenu, soit de gré, soit de force, la royauté de toutes ces îles; mais la fortune lui devint contraire; il perdit ses possessions territoriales; et alors, armant des vaisseaux et rassemblant une troupe de pirates, il se fit *roi de mer*. Ses premières courses eurent lieu dans la Baltique et sur les côtes de la Frise et de la Saxe; puis il fit de nombreuses descentes en Bretagne et en Gaule; toujours heureux dans ses entreprises, qui lui valurent de grandes richesses et un grand renom. Après trente ans de succès obtenus avec une simple flotte de barques, Raghenar, dont les vues s'étaient agrandies, voulut essayer son habileté dans une navigation plus savante, et fit construire deux vaisseaux qui surpassaient en dimension tout ce qu'on avait jamais vu dans le nord. Vainement sa femme Asslanga, avec ce bon sens précautionneux qui, chez les femmes scandinaves, passait pour le don de prophétie, lui remontra les périls où cette innovation l'exposait; il ne l'écouta point, et s'embarqua suivi de plusieurs

centaines d'hommes [865]. L'Angleterre était le but de cette expédition d'un nouveau genre; les pirates coupèrent gaiement les câbles qui retenaient les deux navires, et, comme ils disaient eux-mêmes dans leur langage poétique, lâchèrent la bride à leurs grands chevaux marins [1].

Tout alla bien pour le roi de mer et ses compagnons, tant qu'ils voguèrent au large; mais ce fut aux approches des côtes que les difficultés commencèrent. Leurs gros vaisseaux mal dirigés échouèrent et se brisèrent sur les bas-fonds, d'où les bateaux de construction danoise auraient pu sortir aisément; les équipages furent contraints de se jeter à terre, privés de tout moyen de retraite. Le rivage où ils débarquèrent ainsi malgré eux était celui du Northumberland, ils s'y avancèrent en bon ordre, ravageant et pillant, selon leur usage, comme s'ils ne se fussent pas trouvés dans une position désespérée. A la nouvelle de leurs dévastations, Ælla, roi du pays, se mit en marche et les attaqua avec des forces supérieures; le combat fut acharné, quoique très-inégal; et Raghenar, enveloppé dans un manteau que sa femme lui avait donné en partant, pénétra quatre fois dans les rangs ennemis. Mais, presque tous ses compagnons ayant succombé, lui-même fut pris vivant par les Saxons. Le roi Ælla se montra

[1] Turner's History of the Anglo-Saxons, vol. I, p. 481. — Mallet, Hist. du Danemark, tom. II, pag. 293.

cruel envers son prisonnier; non content de le faire mourir, il voulut lui infliger des tortures inusitées. Lodbrog fut enfermé dans un cachot rempli, disent les chroniques, de vipères et de serpens venimeux. Le *chant de mort* de ce fameux roi de mer devint célèbre, comme l'un des chefs-d'œuvre de la poésie scandinave. On l'attribuait, avec peu de fondement, au héros lui-même; mais quel qu'en soit l'auteur, ce morceau porte la vive empreinte du fanatisme de guerre et de religion qui rendait si terribles, au neuvième siècle, les Vikings danois et normands [1].

« Nous avons frappé de nos épées, dans le
» temps où, jeune encore, j'allais vers l'Orient
» apprêter aux loups un repas sanglant, et dans
» ce grand combat où j'envoyai au palais d'Oden
» tout le peuple de Heltinghie. De là nos vaisseaux
» nous portèrent à Yfa, où nos lances entamèrent
» les cuirasses, où nos épées rompirent les bou-
» cliers.

» Nous avons frappé de nos épées, le jour où
» j'ai vu des centaines d'hommes couchés sur le
» sable, près d'un promontoire anglais; une rosée
» de sang dégouttait des épées; les flèches sif-
» flaient en allant chercher les casques : c'était
» pour moi un plaisir égal à celui de tenir une
» belle fille à mes côtés sur le même siége.

1 Lodbrog's quida. — Mallet, Hist. du Danemark, t. II, pag. 293.

» Nous avons frappé de nos épées, le jour où
» j'abattis ce jeune homme, si fier de sa cheve-
» lure, qui dès le matin poursuivait les jeunes
» filles et recherchait l'entretien des veuves.
» Quel est le sort d'un homme brave, si ce n'est
» de tomber des premiers? Celui qui n'est jamais
» blessé mène une vie ennuyeuse, et il faut que
» l'homme attaque l'homme, ou lui résiste au
» jeu des combats.

» Nous avons frappé de nos épées; maintenant
» j'éprouve que les hommes sont esclaves du
» destin et obéissent aux décrets des fées qui pré-
» sident à leur naissance. Jamais je n'aurais cru
» que la mort dût me venir de cet Ælla, quand
» je poussais mes planches si loin à travers les
» flots, et donnais de tels festins aux bêtes car-
» nassières. Mais je suis plein de joie en songeant
» qu'une place m'est réservée dans les salles
» d'Oden, et que là bientôt, assis au grand ban-
» quet, nous boirons la bière dans de larges
» crânes.

» Nous avons frappé de nos épées. Si les fils
» d'Aslanga savaient les angoisses que j'éprouve,
» s'ils savaient que des serpens venimeux m'en-
» lacent et me couvrent de morsures, ils tressail-
» leraient tous, et voudraient courir au combat;
» car la mère que je leur laisse leur a donné des
» cœurs vaillans. Une vipère m'ouvre la poitrine
» et pénètre jusqu'à mon cœur; je suis vaincu :

» mais bientôt, j'espère, la lance d'un de mes
» fils traversera les flancs d'Ælla.

» Nous avons frappé de nos épées dans cin-
» quante et un combats; je doute qu'il y ait
» parmi les hommes un roi plus fameux que moi.
» Dès ma jeunesse, j'ai versé le sang et désiré
» une pareille fin. Envoyées vers moi par Oden,
» les déesses m'appellent et m'invitent; je vais,
» assis aux premières places, boire la bière avec
» les dieux. Les heures de ma vie s'écoulent,
» mais c'est en riant que je mourrai [1]. »

Ce fier appel à la vengeance et aux passions guerrières, chanté premièrement dans une cérémonie funèbre, courut ensuite de bouche en bouche, partout où Raghenar-Lodbrog avait eu des admirateurs. Non-seulement ses fils, ses parens, ses amis, mais une foule d'aventuriers et de jeunes gens de tous les royaumes du nord y répondirent [866]. En moins d'un an, et sans qu'aucune nouvelle hostile parvînt en Angleterre, huit rois de mer et vingt chefs de second ordre, se confédérant ensemble, joignirent leurs vaisseaux et leurs soldats. C'était la plus grande flotte qui fut jamais partie de Danemark pour une expédition lointaine. Elle devait aborder au Northumberland; mais une méprise des pilotes la

1 Turner's History of the Anglo-Saxons, vol. I, pag. 491. — Mallet, Hist. du Danemark, tome II, pag. 293. — Olai Wormii Litteratura runica.

porta plus au sud, vers la côte d'Estanglie [1].

[869] Incapables de repousser un si grand armement, les gens du pays firent aux Danois un accueil pacifique ; et ceux-ci en profitèrent pour amasser des vivres, réunir des chevaux et attendre des renforts d'outre-mer : puis, quand ils se crurent assurés du succès, ils marchèrent sur York, capitale de la Northumbrie, dévastant et brûlant tout sur leur passage. Les deux chefs de ce royaume, Osbert et Ælla, concentrèrent leurs forces sous les murs de la ville, pour livrer une bataille décisive [867]. D'abord les Saxons eurent l'avantage; mais ils se lancèrent avec trop d'imprudence à la poursuite de l'ennemi, qui s'apercevant de leur désordre, revint sur eux et les défit complétement. Osbert fut tué en combattant, et, par une singulière destinée, Ælla, tombé vivant entre les mains des fils de Lodbrog, expia dans des tortures inouïes le supplice de leur père [2].

[867 à 870] La vengeance était consommée, mais alors une autre passion, celle du pouvoir, se fit sentir aux chefs confédérés. Maîtres d'une partie du pays au nord de l'Humber et assurés par des messages de la soumission du reste, les

1 *Est-anglia :* traduction latine du mot saxon *East-engla-land.* — Turner's Hist. of the Anglo-Saxons, vol. II, pag. 15.

2 Turner's Hist. vol. II, pag. 19.

fils de Raghenar-Lodbrog résolurent de garder cette conquête. Ils mirent garnison à York et dans les principales villes, distribuèrent des terres à leurs compagnons, et ouvrirent un asile aux gens de tout état qui viendraient des contrées scandinaves pour accroître la nouvelle colonie. Ainsi le Northumberland cessa d'être un royaume saxon; il devint le point de ralliement des Danois, pour la conquête du sud de l'Angleterre. Après trois ans de préparatifs, la grande invasion commença. [870] L'armée, conduite par ses huit rois, descendit l'Humber jusqu'à la hauteur de Lindesey, et ayant pris terre, marcha directement du nord au sud, pillant les villes, massacrant les habitans, et brûlant surtout, avec une rage fanatique, les églises et les monastères [1].

L'avant-garde danoise approchait de Croyland (abbaye célèbre, dont le nom figurera plus d'une fois dans cette histoire), lorsqu'elle rencontra une petite armée saxonne qui, à force de courage et de bon ordre, l'arrêta durant un jour entier. C'était une levée en masse de tous les gens du voisinage, commandés par leurs seigneurs et par un moine appelé le frère Toli, qui, avant de se vouer à la retraite, avait porté les armes [2]. Trois

1 Turner's Hist. of the Anglo-Saxons, vol. II, p. 24.

2 Summo diluculo, auditis divinis officiis, et sumpto sacro viatico, omnes ad moriendum pro Christi fide patriæque defensione contra barbaros processerunt. Quibus præ-

rois danois furent tués dans ce combat ; mais à l'arrivée des autres, les Saxons, écrasés par le nombre, moururent presque tous en défendant leur poste. Quelques-uns des fuyards coururent au monastère annoncer que tout était perdu, et que les païens approchaient. C'était l'heure de matines, tous les moines se trouvaient réunis dans le chœur. L'abbé, homme d'un grand âge, leur parla ainsi : « Que tous ceux d'entre vous
» qui sont jeunes et robustes se retirent en lieu de
» sûreté, emportant avec eux les reliques des
» saints, nos livres, nos chartes et ce que nous
» avons de précieux. Moi je resterai ici avec les
» vieillards et les enfans, et peut-être qu'avec
» l'aide de Dieu l'ennemi aura pitié de notre fai-
» blesse [1]. »

Tous les hommes valides de la communauté partirent au nombre de trente, et, ayant chargé sur un bateau les reliques et les vases sacrés, se réfugièrent dans les marais voisins. Il ne resta au chœur que l'abbé, des vieillards infirmes, dont deux étaient centenaires, et quelques enfans que leurs familles, suivant la dévotion du siècle, faisaient élever sous l'habit monastique. Ils continuèrent le chant des psaumes à toutes les heures prescrites ; puis, quand vint celle de la messe,

fuit frater Tolius monachus conversus... (Ingulfi Croyland. Hist., pag. 865-867.)

[1] Fleury, Hist. ecclésiastique, tom. XI, p. 283.

l'abbé se mit à l'autel en habits sacerdotaux. Tous les assistans reçurent la communion, et presqu'au moment même, les Danois entrèrent dans l'église. Le chef, qui marchait en tête, tua de sa main l'abbé au pied de l'autel, et les soldats saisirent les moines, vieux et jeunes, que la frayeur avait dispersés. Ils les torturaient un à un pour leur faire dire où était caché le trésor, et, sur leur refus de répondre, ils leur coupaient la tête. Au moment où le prieur tomba mort, l'un des enfans, âgé de dix ans, qui l'aimait beaucoup, se mit à l'embrasser, pleurant, et demandant à mourir avec lui. Sa voix et sa figure frappèrent un des chefs danois; ému de pitié, il tira l'enfant hors de la foule: puis lui ôtant son froc et le couvrant d'une casaque danoise: « Suis-moi, dit-il, » et ne me quitte plus. » Il le sauva ainsi du massacre; mais aucun autre ne fut épargné. Après avoir inutilement cherché le trésor de l'abbaye, les Danois brisèrent les tombeaux de marbre qui étaient dans l'église, et furieux de n'y point trouver de richesses, ils dispersèrent les ossemens, et mirent le feu à l'église. Ensuite ils se dirigèrent vers l'est sur le monastère de Peterborough 1.

Ce monastère, l'un des chefs-d'œuvre de l'architecture du temps, avait, suivant le style saxon, des murailles massives, percées de petites fenê-

1 Ingulfi Croyland. Hist. pag. 867. — Fleury, Hist. ecclésiastique, tom. XI, pag. 284.

tres à pleins cintres, ce qui le rendrait facile à défendre. Les Danois trouvèrent les portes fermées, et furent reçus à coups de flèches et de pierres par les moines et les gens du pays, qui s'étaient renfermés avec eux : au premier assaut, l'un des fils de Lodbrog, dont les chroniques ne disent pas le nom, fut blessé mortellement; mais après deux attaques, les Danois entrèrent de force, et Hubbo, pour venger son frère, tua de sa propre main tous les religieux, au nombre de quatre-vingt-quatre. Les meubles furent pillés, les sépulcres ouverts, et la bibliothéque employée à attiser le feu qui fut mis aux bâtimens : l'incendie dura quinze jours entiers [1].

Pendant une marche de nuit que l'armée fit du côté de Huntingdon, l'enfant qu'un chef danois avait sauvé à Croyland s'échappa, et regagna seul les ruines de son ancienne demeure. Il trouva les trente moines de retour, et occupés à éteindre le feu qui brûlait encore au milieu des décombres. Il leur raconta le massacre avec toutes ses circonstances; et tous, pleins de tristesse, se mirent à la recherche des cadavres de leurs frères. Après plusieurs jours de travail, ils trouvèrent celui de l'abbé, sans tête et écrasé par une poutre; tous les autres furent déterrés ensuite, et placés près de l'église dans une même fosse [2].

1 Fleury, Hist. ecclésiastique, tom. XI, pag. 284.
2 Fleury, Hist. ecclésiastique, tom. XI, pag. 285.

Ces désastres eurent lieu en partie sur le territoire de Mercie, en partie sur celui d'Estanglie ou des Anglais orientaux. Le roi de ce dernier pays, nommé Edmund, ne tarda pas à porter la peine de l'indifférence avec laquelle, trois ans auparavant, il avait vu l'invasion de la Northumbrie; surpris par les Danois dans sa résidence royale, il fut conduit prisonnier devant les fils de Lodbrog, qui le sommèrent avec hauteur de s'avouer leur vassal. Edmund refusa obstinément; et alors les Danois l'ayant lié à un arbre, se mirent à exercer sur lui leur adresse à tirer de l'arc. Ils visaient aux bras et aux jambes sans toucher le corps, et terminèrent ce jeu barbare en abattant d'un coup de hache la tête du roi saxon. C'était un homme de peu de mérite et de peu de réputation; mais sa mort lui fit obtenir la plus grande renommée qu'il y eût alors, celle de la sainteté et du martyre. Elle fit éclater, pour la première fois, un des traits les plus singuliers du caractère anglo-saxon, le penchant à colorer d'une teinte religieuse l'enthousiasme patriotique, à regarder comme des martyrs ceux qui, dans les malheurs publics, avaient excité la sympathie nationale par de grandes souffrances ou de nobles dévouemens [1].

L'Estanglie, entièrement soumise, devint, comme le Northumberland, un royaume danois,

1 Turner's Hist. of the Anglo-Saxons, vol. II, pag. 33-38.

et un but d'émigration pour les aventuriers du nord. Le roi saxon fut remplacé par un roi de mer appelé Godrun, et la population indigène, réduite à une demi-servitude, perdit la propriété de son territoire, et travailla dès-lors pour les étrangers. Cette seconde conquête mit dans un grand péril le royaume de Mercie, qui, entamé dans sa partie orientale, avait les Danois sur deux de ses frontières. Les anciens royaumes d'Est-Sex, Kent et Suth-Sex, n'avaient plus d'existence indépendante; depuis près d'un siècle, ils étaient réunis tous les trois à celui de West-Sex ou des Saxons occidentaux [1]. Ainsi la lutte se trouvait engagée entre deux royaumes danois et deux royaumes saxons. Les rois de Mercie et de West-Sex, long-temps rivaux et ennemis, se liguèrent ensemble pour défendre ce qui restait de pays libre; mais, malgré leurs efforts, tout ce qui était au nord de la Tamise fut envahi; la Mercie devint danoise; et des huit royaumes fondés primitivement par les Saxons et par les Angles, il n'en resta plus qu'un seul, celui de West-Sex, qui s'étendait de l'embouchure de la Tamise au golfe où se jette la Saverne.

[871] En l'année 871, Ethelred, fils d'Ethelwulf, roi de West-Sex, mourut à la suite d'un combat livré aux Danois, qui venaient de passer

1 West-seaxna-land. West-seaxna-rice. — Ingulfi Croyland Hist., pag. 167 à 169.

la Tamise. Il laissait plusieurs enfans; mais le choix du pays se porta sur son frère Alfred, jeune homme de vingt-deux ans, dont le courage et l'habileté militaire donnaient de grandes espérances [1].

[871 à 878]. Alfred réussit deux fois, soit en combattant, soit en négociant, à faire sortir les Danois de son royaume; il repoussa les invasions par mer tentées contre ses provinces du sud, et défendit pendant sept ans la ligne de la Tamise. Peut-être qu'aucune armée danoise n'eût jamais franchi de nouveau cette frontière, si le roi et le peuple de West-Sex eussent été bien unis; mais il existait entre eux des germes de discorde d'une nature assez bizarre. Le roi Alfred avait plus étudié qu'aucun de ses compatriotes; il avait parcouru, jeune, les contrées méridionales de l'Europe, et en avait observé les mœurs; il connaissait les langues savantes et la plupart des livres de l'antiquité. La supériorité de connaissances que ce roi saxon avait acquise lui inspirait une sorte de dédain pour la nation qu'il gouvernait. Il faisait peu de cas des lumières et de la prudence du grand conseil national, qu'on appelait l'assemblée des sages. Rempli des idées de pouvoir absolu qui se présentent si souvent chez les écrivains romains, il avait un désir violent de réformes politiques, et concevait des plans, meilleurs peut-être que

1 Turner's History of the Anglo-Saxons, vol. II, p. 40-44.

les anciennes coutumes anglo-saxonnes, mais manquant de sanction aux yeux d'un peuple qui ne les avait pas souhaités, et ne les comprenait pas. La tradition a vaguement conservé quelques traits sévères du gouvernement d'Alfred [1], et long-temps après sa mort on parlait de la rigueur excessive qu'il avait mise à punir les prévaricateurs et les mauvais juges : quoique cette rigueur eût pour objet l'intérêt de la nation anglo-saxonne, elle ne pouvait être agréable à cette nation, qui alors faisait plus de cas de la vie d'un homme libre que de la régularité dans les affaires publiques.

D'ailleurs, cette sévérité du roi Alfred envers les grands n'était point accompagnée d'affabilité envers les petits ; il les défendait sans paraître les aimer : leurs suppliques l'importunaient, et sa maison leur était fermée. « Si l'on avait besoin » de son aide, dit un contemporain, soit pour des » nécessités personnelles, soit contre l'oppression » des puissans, il dédaignait d'accueillir et d'é- » couter la plainte ; il ne prêtait aucun appui aux » faibles, et les estimait comme néant [2]. »

[878] Aussi quand, sept années après son élection, ce roi lettré, devenu odieux sans le sa-

1 Horne, Miroir des justices.

2 Ille verò noluit eos audire, nec aliquod auxilium impendebat, sed omninò eos nihili pendebat. (Asserius Menevensis, pag. 31, 32.) — Ethelwerdi Historia, p. 847.

voir et sans le vouloir, eut à repousser une invasion formidable des Danois, et qu'il appela son peuple à la défense du pays, il fut effrayé de trouver des hommes mal disposés à lui obéir, et même peu soucieux du péril commun. Ce fut en vain qu'il envoya par les villes et les hameaux son messager de guerre, portant une flèche et une épée nue, et qu'il publia cette vieille proclamation nationale, à laquelle nul Saxon en état de porter les armes n'avait jamais résisté : « Que » quiconque n'est pas un homme de rien, soit » dans les bourgs, soit hors des bourgs, sorte de » sa maison et vienne [1]. » Peu d'hommes vinrent; et Alfred se trouva presque seul, entouré du petit nombre d'amis qui admiraient son savoir, et qu'il touchait quelquefois jusqu'aux larmes par la lecture de ses écrits [2].

A la faveur de cette indifférence de la nation pour le chef qu'elle-même avait choisi, l'ennemi s'avançait rapidement. Alfred, délaissé par les siens [3], à son tour les délaissa, et prit la fuite,

1 The wære un-nithing of porte and of uppe-land (Chron. saxon. ed. Gibson, pag. 195.) Nithing, nidingr, nichtig, nietig, en anglais moderne, *naughty;* nequam, nihilum. — Angli nihil miserius æstimant quàm hujusmodi dedecore vocabuli notari. (Mathæus Parisiensis, Variantes, suppl. pag. 10.)

2 Ut audientibus lacrymosus quodammodo suscitaretur motus. (Ethelwerdi Historia, pag. 847.)

3 Despectu suorum. (Asser. Menevensis, pag. 31.) — Certo suorum dissidio. (Wallingford.)

dit un vieil historien, abandonnant ses guerriers, ses capitaines, ses vaisseaux, ses trésors, tout son peuple pour sauver sa vie [1]. Il alla, se cachant par les bois et les déserts, jusqu'aux limites du territoire anglais et de la terre des Bretons de Cornouailles, au confluent des deux rivières de Tone et de Parret. Là se trouvait une presqu'île entourée de marais : le roi saxon s'y réfugia, et habita, sous un faux nom, la cabane d'un pêcheur, obligé de cuire lui-même le pain dont la pauvre famille de ses hôtes voulait bien lui donner sa part. Peu de gens, dans son royaume, savaient ce qui était arrivé de lui [2]; et l'armée danoise y entra sans résistance. Beaucoup d'habitans s'embarquèrent sur les côtes de l'ouest pour chercher un refuge, soit en Gaule, soit dans l'île d'Érin, que les Saxons nommaient l'Irlande [3]; le reste se soumit à payer le tribut et à labourer pour les Danois. Ils ne tardèrent pas à trouver les maux de la conquête mille fois pires que ceux du règne d'Alfred, qui, dans le moment de la souffrance, leur avaient paru insupportables; ils regrettèrent leur premier état et le despotisme d'un roi né parmi eux [4].

1 His kempen ealle forlet, and his heretogen, and eall his theode. (Mss. in the British museum. Vesp., D. 14.)

2 Ubi esset, vel quò devenisset. (Asser. Menev.)

3 Ira land, Ir-land, *Irorum terra*.

4 Chron. saxon, mss. — Asser. Menevensis, p. 30 à 32.

De son côté, le roi Alfred réfléchissait dans le malheur, et méditait sur les moyens de sauver le peuple, s'il était possible, et de rentrer en grâce avec lui. Fortifié dans son île contre une surprise de l'ennemi par des retranchemens de terre et de bois, il y menait la vie dure et sauvage, réservée, dans tout pays conquis, au vaincu trop fier pour être esclave, la vie de brigand dans les bois, les marais et les gorges de montagnes. A la tête de ses amis formés en bandes, il pillait le Danois enrichi de dépouilles, et à défaut de Danois, le Saxon qui obéissait aux étrangers et les reconnaissait pour maîtres [1]. Ceux que le joug étranger fatiguait, ceux qui s'étaient rendus coupables de lèse-majesté envers le plus fort, en défendant contre lui leurs biens, leurs femmes ou leurs filles, vinrent se ranger sous les ordres du chef inconnu qui refusait de partager la servitude générale. Après six mois d'une guerre de stratagèmes, de surprises et de combats nocturnes, le chef de partisans résolut de se nommer, de faire un appel à tout le pays de l'ouest, et d'attaquer ouvertement, sous l'étendard anglo-saxon, le principal camp des Danois. Ce camp était situé à Éthandun, sur la frontière des provinces de Wilts et de Sommerset, près d'une forêt appelée Sel-wood ou

1 Nihil enim habebat quo uteretur, nisi quod à paganis aut etiam à christianis, qui se paganorum subdiderant dominio, clàm aut palàm subtraheret. (Asser., pag. 30.)

le Grand-bois[1]. Avant de donner le signal décisif, Alfred voulut observer lui-même la position des étrangers ; il entra dans leur camp sous l'habit d'un joueur de harpe, et divertit par des chansons saxonnes l'armée danoise, dont le langage différait peu du sien[2] ; il se promena au milieu des tentes, et à son retour, changeant d'emploi et de caractère, il envoya des messagers dans toute la contrée d'alentour, assignant pour rendez-vous aux Saxons qui voudraient s'armer et combattre, un lieu nommé la Pierre d'Egbert[3], sur la lisière orientale du Grand-bois, et à quelques milles de distance du camp ennemi[4].

Durant trois jours consécutifs, des hommes armés, partis de toutes les directions, arrivèrent au lieu assigné, un à un, ou par petites bandes. Chaque nouveau venu était salué du nom de frère, et accueilli avec une joie vive et tumultueuse. Quelques bruits de cette agitation parvinrent au camp des Danois ; ils démêlèrent autour d'eux l'apparence d'un grand mouvement; mais, comme il n'y avait point de traître, leurs informations furent incertaines, et, ne sachant précisément où l'insurrection devait commencer, ils ne firent au-

1 Près de la ville de Frome; les environs s'appellent encore Woodland.

2 Lingua Danorum anglicanæ loquelæ vicina est. (Script. rerum danicar. tom. IV, pag. 26.)

3 Egberhtes-stane.

4 Ingulfus Croyland. — Willelmus Malmesb., p. 43.

cune manœuvre, et doublèrent seulement leurs postes extérieurs. Ils ne tardèrent pas à voir flotter la bannière de West-Sex, qui portait la figure d'un cheval blanc. Alfred attaqua leurs redoutes d'Ethandun, par le côté le plus faible, les en chassa, et, comme s'exprime une chronique saxonne, resta maître du champ du carnage [1].

Une fois dispersés, les Danois ne se rallièrent plus, et Godrun, leur roi, fit ce que faisaient souvent dans le péril les gens de sa nation, il promit, si les vainqueurs voulaient renoncer à le poursuivre, de se faire baptiser, lui et les siens, et de se retirer sur ses terres d'Estanglie, pour y habiter paisiblement. Le roi saxon, qui n'était point assez fort pour faire la guerre à outrance, accepta ces offres de paix. [879] Godrun et les autres capitaines païens jurèrent, sur un bracelet consacré à leurs dieux [2], de recevoir fidèlement le baptême. Le roi Alfred servit de père spirituel au chef danois, qui endossa, sur sa cotte de mailles, la robe blanche des néophytes, et repartit, avec les débris de ses troupes, pour le pays d'où il était venu, et d'où il s'engageait à ne plus sortir. Les limites des deux populations furent fixées par un traité définitif, juré, comme

[1] Loco funeris dominatus est. — *Wæl-stead.* (Chronic. saxon. Gibson.)

[2] On tham halgan beage. (Chronic. saxon. Gibson, pag. 83.)

porte son préambule, par Alfred roi, Godrun roi, tous les sages anglo-saxons et tout le peuple danois [1]. [879 à 883] Ces limites étaient, au sud, le cours de la Tamise jusqu'à la petite rivière de l'Éa, qui s'y jette en avant de Londres; au nord et à l'est, la rivière d'Ouse et la grande voie construite par les Bretons, et reconstruite de nouveau par les Romains, que les Saxons nommaient Wetlinga-street, le chemin des fils de Wetla [2].

Les Danois cantonnés dans les villes de la Mercie et sur le pays au nord de l'Humber, ne se crurent point liés par le pacte d'Alfred et de Godrun. Ainsi la guerre ne cessa point sur la frontière septentrionale du territoire de West-sex. Les anciens royaumes de Suth-sex [3] et de Kent, délivrés de la servitude étrangère, proclamèrent

[1] Ælfred kyning and Guth-run kyning and ealles Angel-kynnes witan, and eal seo theod the on east-englum beoth. (Wilkins, Leges anglo-saxon. p. 47.) Dans quelques actes latins, Alfred traduit son titre de kyning par le mot de *dux* : Ego Elf-red dux. (Charta sub anno 888. Gloss. saxonic. ed. Lyc.)

[2] Strata quam filii regis Wethle straverunt. (Rogerii de Hoveden Annales, p. 432.) Le mot avait en apparence cette signification; mais il est plus probable que wetlinge-street n'était que la corruption saxonne du breton *Gwyddelinsarn*, qui signifie le chemin des Gaëls (des Irlandais); nom fort convenable à une route qui conduisait de Douvres à la côte de Chester.

[3] Al. Suth-seaxna-land, Suth-seax; par corruption Sussex.

également Alfred comme libérateur et comme roi. [883] Nulle voix ne s'éleva contre lui, ni dans son propre pays, où son ancienne impopularité était effacée par ses nouveaux services, ni dans ceux que ses prédécesseurs avaient soumis par conquête à leur domination [1]. La partie de l'Angleterre que les Danois n'occupaient point forma dès-lors un seul État; et ainsi disparut pour jamais l'ancienne division du peuple anglais en plusieurs peuples, en autant de peuples qu'il y avait eu de bans d'émigrés partis des îles et des rivages de la Germanie [2]. Le flot des invasions danoises avait renversé pour jamais les lignes de forteresses qui s'élevaient auparavant entre chaque royaume et les royaumes voisins; à un isolement quelquefois hostile succéda l'union que produisent des malheurs communs et des espérances communes.

[883 à 885] Du moment que fut abolie la grande séparation du pays anglo-saxon en royaumes, les autres divisions territoriales prirent une importance qu'elles n'avaient point eue jusque-là, et c'est en effet depuis ce temps que les historiens commencent à faire mention des *skires*, *scires*, *shires*, ou fractions de royaumes [3], des *centaines*

[1] Hunc ut redemptorem suscepère multi. (Ethelwerdi Historia, pag. 846.)

[2] Eald-seax; vetus Saxonia, Anglorum antiqua patria. (Chron. saxon. et latin. passim.)

[3] *Skeren*, *schæren*, *scheren*; en anglais moderne, *to-share*, couper, diviser.

et des *dizaines* de familles [1], circonscriptions locales aussi vieilles en Angleterre que l'établissement des Angles, mais qui devaient être peu remarquées, tant qu'il se trouva au-dessus d'elles une plus large circonscription politique. L'usage de compter les familles comme de simples unités, et de les agréger ensemble par collection de dix ou de cent, pour former des districts et des cantons, se retrouve chez tous les peuples d'origine teutonique. Si cette institution joue un grand rôle dans les lois qui portent le nom d'Alfred, ce n'est point qu'il l'ait inventée, c'est au contraire, que la trouvant enracinée au sol de l'Angleterre, et presque uniformément répandue sur tous les pays qu'il réunit sans violence au royaume de West-sex, il y eut pour lui nécessité d'en faire la principale base de ses dispositions d'ordre public. Il n'établit, à proprement parler, ni les dizaines et les centaines de familles, ni les chefs municipaux, appelés dizainiers et centenirs [2], ni même cette forme de procédure qui, modifiée par l'action du temps, a donné naissance au jury. Tout cela existait chez les Saxons et les Angles antérieurement à leur émigration.

Le roi de West-sex acquit, depuis son second avénement, tant de célébrité comme brave, et surtout comme sage, qu'il est difficile de retrou-

[1] Hundred, tything.

[2] Tything-menn, hundredarii.

ver dans l'histoire les traces de la défaveur nationale dont il avait d'abord été frappé. Sans cesser de veiller au maintien de l'indépendance reconquise, Alfred trouva des heures pour ces études qu'il aimait toujours, mais sans les préférer aux hommes à qui il en destinait le fruit. Il nous reste de lui plusieurs morceaux de vers et de prose, remarquables par une certaine richesse d'imagination et ce luxe de figures qui est le caractère distinctif de l'ancienne littérature germanique [1]. Alfred passa le reste de sa vie entre ces travaux et la guerre. Le serment que lui avaient prêté les Danois de l'Estanglie, d'abord sur le bracelet d'Oden, et ensuite sur la croix du Christ, fut violé par eux, à la première apparition d'une flotte de pirates sur leur côte. [885] Ils saluèrent les nouveaux venus comme des frères : l'entraînement des souvenirs et la symphatie nationale leur firent quitter les champs qu'ils labouraient, et détacher du poteau enfumé leur grande hache de bataille, ou la massue hérisée de pointes de fer, qu'ils nommaient l'*étoile du matin* [2]. [885 à 893] Peu de temps après, sans violer aucun traité, les Danois des rives de l'Humber descendirent vers le sud pour se joindre, avec les hommes de l'Estanglie, à l'armée du fameux roi de mer Hasting,

1 Voyez l'Histoire des Anglo-Saxons de Sharon Turner, vol. II.

2 Morgen-stern.

qui prenant, comme disaient les poètes du Nord, l'Océan pour demeure [1], passait sa vie à naviguer du Danemark aux îles Orcades, des Orcades en Gaule, de Gaule en Irlande, et d'Irlande en Angleterre.

Hasting trouva les Anglais sous la conduite du roi Alfred, bien préparés à le recevoir en ennemi et non en maître. Il fut défait dans plusienrs batailles; une partie de son armée en déroute se retira chez les Danois du Northumberland, une autre partie s'incorpora aux Danois de l'est. Ceux qui avaient fait quelque gain dans leurs courses de terre et de mer devinrent bourgeois dans les villes, et colons dans les campagnes; les plus pauvres radoubèrent leurs navires, et suivirent le chef infatigable à de nouvelles expéditions. Ils passèrent le détroit de la Gaule, et remontèrent le cours de la Seine [2]. Hasting, du haut de son vaisseau, ralliait sa troupe au son d'un cor d'ivoire qu'il portait au cou, et que les habitans de la Gaule surnommaient le tonnerre [3]. [893 à 901] Du moment que ces sons redoutés se faisaient entendre au loin, le serf gaulois quittait la glèbe du champ où il était attaché, pour s'enfuir avec

1 Incolitatque mare. (Ermoldi Nigelli carmen. Script. rerum danicar. tom. I, pag. 400.)

2 Mare transivit, et applicuit in ostium Sequanæ fluminis. (Asser. Menevensis, pag. 72.)

3 Tuba illi erat eburnea, tonitruum nuncupata (Dudo, de Sancto-Quintino.)

son mince bagage au fond de la forêt voisine, et le noble frank, saisi de la même terreur, levait les ponts de son château fort, courait au donjon faire la revue des armes, et ordonnait d'enfouir le tribut en argent qu'il avait levé sur la banlieue [1].

[901] A la mort du bon roi Alfred, son fils Edward [2], qui s'était distingué dans la guerre contre Hasting, fut élu par les chefs et les sages anglo-saxons [3]. Un des fils du frère aîné prédécesseur d'Alfred eut la hardiesse de protester contre le choix national, au nom de ses droits héréditaires. [901 à 905] Cette prétention fut non-seulement repoussée, mais de plus regardée comme un outrage à la loi du pays, et le grand conseil prononça le bannissement d'Ethelwald [4], fils d'Ethelred. Celui-ci, au lieu d'obéir à la sentence légalement portée contre lui, se jeta, avec quelques-uns de ses partisans, dans la ville de Vimborn, sur la côte du sud-ouest, jurant de la garder ou de périr [5]. Mais il ne tint pas son serment; à l'approche de l'armée anglaise, il s'enfuit

1 Willelmus Malmesb., pag. 44. — Ethelwerdi Historia, pag. 846. — Ingulfus Croyland., p. 871.

2 Al. Ead-weard. Ed, heureux; ward, gardien.

3 To kynge gecuron. (Chron. saxon.) — Asser., p. 72.

4 Al. Æthel-weald. Ethel. noble; weald, wald, walt, puissant, gouvernant.

5 Chron. saxon. Gibson, pag. 100. — Henrici Hunting., pag. 352.

sans combat, et courut chez les Danois du Northumberland se faire païen et pirate avec eux. Ils le prirent pour chef contre ses compatriotes. Ethelwald envahit le territoire anglo-saxon; mais il fut vaincu et tué dans les rangs des étrangers. [905 à 924] Alors le roi Edward prit l'offensive contre les Danois; il reconquit sur eux les côtes de l'est, depuis l'embouchure de la Tamise jusqu'au golfe de Boston, et les enferma dans leurs provinces du nord, par une ligne de forteresses bâties en avant du cours de l'Humber [1]. [924 à 927] Son successeur Ethelstan [2] passa l'Humber, prit la ville d'York, et força les colons de race scandinave à jurer, selon la formule, de vouloir tout ce qu'il voudrait [3]. L'un des chefs des Danois vaincus fut conduit avec honneur dans le palais du roi saxon et admis à sa table; mais quatre jours de vie paisible suffirent pour le dégoûter; il s'enfuit, gagna la mer, et remonta sur un vaisseau de pirate, aussi incapable, dit l'ancien historien, de vivre hors de l'eau qu'un poisson [4].

[927 à 934] L'armée anglaise s'avança jus-

1 Chron. saxon. Gibson, p. 100-109.

2 Æl. Athelstan. Superlatif saxon de Ethel, noble.

3 Chron. saxon. Gibson, pag. 109.

4 In aquâ sicut piscis vivere assuetus. (Willelm. Malmesb., pag. 50.) — Chron. saxon. Gibson. — Ethelwerdi Hist., p. 847. — Scriptores rerum danicarum. — Ingulf. Croyl., pag. 871.

qu'aux bords de la Tweed, et le Northumberland fut ajouté aux terres de la domination d'Ethelstan, qui, le premier, régna sur toute l'Angleterre. Dans l'ardeur de cette conquête, les Anglo-Saxons franchirent leur ancienne limite du nord [1], et troublèrent par une invasion les enfans des Pictes et des Scots, et la peuplade de vieux Bretons qui habitait le val de la Clyde [2]. [934] Il se forma une ligue offensive entre ces diverses nations et les Danois, qui vinrent d'outre-mer pour délivrer leurs compatriotes de la domination des hommes du sud. Olaf, fils de Sithrik, dernier roi danois de la Northumbrie, devint le généralissime de cette confédération, où l'on voyait réunis aux hommes venus de la Baltique les Danois des Orcades, les Galls des Hébrides armés du long sabre à deux mains qu'ils appelaient *glay-more* ou le grand glaive, les Galls du pied des monts Grampiens et les Cambriens de Dumbarton et du Galloway [3] portant des piques longues et minces. La rencontre des deux armées se fit au nord de l'Humber, dans un lieu nommé en saxon Brunan-burgh ou le Bourg des Fontaines. La victoire se décida pour les Anglais, qui forcèrent les confédérés à regagner péniblement leurs vaisseaux, leurs îles et leurs montagnes. Ils nommèrent cette journée,

1 Voyez liv. I.
2 Ibid.
3 En latin *Galwidia*.

le jour du grand combat [1], et la chantèrent dans des poèmes nationaux, dont quelques fragmens subsistent encore.

« Le roi Ethelstan, le chef des chefs, celui qui » donne des colliers aux braves, et son frère, le » noble Edmund, ont combattu à Brunan-burgh » avec le tranchant de l'épée. Ils ont fendu le » mur des boucliers; ils ont abattu les guerriers » de renom, la race des Scots et les hommes des » navires.

» Olaf s'est enfui avec peu de gens, et il a » pleuré sur les flots. L'étranger ne racontera » point cette bataille, assis à son foyer, entouré » de sa famille; car ses parens y succombèrent, » et ses amis n'en revinrent pas. Les rois du nord, » dans leurs conseils, se lamenteront de ce que » leurs guerriers ont voulu jouer au jeu du car- » nage avec les enfans d'Edward.

» Le roi Ethelstan et son frère Edmund retour- » nent sur les terres de Ouest-sex. Ils laissent » derrière eux le corbeau se repaissant de cada- » vres, le corbeau noir au bec pointu, et le cra- » peau à la voix rauque, et l'aigle affamé de » chair, et le milan vorace, et le loup fauve des » bois.

» Jamais plus grand carnage n'eut lieu dans

1 Undè, usquè ad præsens, bellum prænominatur magnum. (Ethelwerdi Historia, p. 848.) — Willelm. Malmesb., p. 48-50. — Ingulf. Croyland., p. 37.

» cette île, jamais plus d'hommes n'y périrent » par le tranchant de l'épée, depuis le jour où les » Saxons et les Angles vinrent de l'est à travers » l'Océan, où ils entrèrent en Bretagne, ces no- » bles artisans de guerre, qui vainquirent les » Welsches [1] et prirent le pays [2]. »

[934 à 937] Ethelstan fit payer cher aux Cambriens du sud le secours que leurs frères du nord avaient donné à ses ennemis; il ravagea le territoire des Gallois, leur imposa des redevances, et le roi d'Aberfraw, comme s'expriment de vieux actes, paya au roi de Londres le tribut en argent, en bœufs, en faucons et en chiens de chasse [3]. Les Bretons de la Cornouaille furent chassés de la ville d'Exeter qu'ils habitaient alors en commun avec les Anglais [4]. Cette population fut refoulée vers le midi jusqu'au delà du cours de la rivière de Tamer, qui devint alors, et qui est encore aujourd'hui la limite du pays de Cornouaille. Ethelstan se vantait, dans ses chartes, d'avoir subjugué tous les peuples étrangers à la race saxonne qui habitaient l'île de Bretagne [5]. Il donna un Nor-

1 Wealh, weallise, welsch, est le nom générique donné par les Teutons aux hommes de race celtique ou romaine.

2 Chron. saxon. ed. Gibson, p. 112 114.

3 Lois d'Howell Dda. liv. III, chap. 2, p. 199.

4 Quam id temporis æquo cum Anglis jure habitabant. (Willelmus Malmesburiensis, p. 50.)

5 Dugdale Monasticon anglic, tom. I, p. 140.

wégien pour gouverneur aux Anglo-Danois de la Northumbrie ; c'était Erik, fils de Harald, vieux pirate qui se fit chrétien pour obtenir un commandement. Le jour de son baptême, il jura de garder et de défendre le Northumberland contre les païens et les pirates [1] [937] ; de roi de mer qu'il était, il devint roi de province, comme s'exprimaient les Scandinaves [2]. Mais cette dignité trop pacifique cessa promptement de lui plaire, et il remonta sur ses vaisseaux. Après quelques années d'absence, il revint visiter les Northumbriens, qui le reçurent avec joie, et le prirent de nouveau pour chef, sans l'aveu du roi Edred [3], successeur du fils d'Ethelstan. [946] Ce roi marcha contre eux, et les força d'abandonner Erik, qui, à son tour, pour se venger de leur désertion, vint les attaquer avec cinq chefs de corsaires du Danemarck, des Orcades et des Hébrides. Il périt dans le premier combat avec les cinq rois de mer ses alliés. Cette fin glorieuse pour un Scandinave fut célébrée par les Skaldes où poètes du nord, qui, sans tenir compte du baptême qu'Erik avait reçu chez les Anglais, le placèrent, en idée, dans un tout autre paradis que celui des chrétiens.

« Il m'est venu un songe, dit le panégyriste du

[1] Contra Danos aliosque piratas tuiturus. (Snorre Heimskringla, tom. I, pag. 127.)

[2] Theod-kynning, fylkes-kyning, folkes-king.

[3] Heureux conseiller.

» pirate, je me suis vu, au point du jour, dans » la salle du Valhalla [1], préparant tout pour la » réception des hommes tués dans les batailles.

» J'ai réveillé les héros de leur sommeil ; je les » ai engagés à se lever, à ranger les bancs, à dis» poser les coupes à boire, comme pour l'arrivée » d'un roi.

» D'où vient tout ce bruit? s'écrie Bragg; d'où » vient que tant d'hommes s'agitent et que l'on » remue tous les bancs? C'est qu'Erik doit venir, » répond Oden; je l'attends. Qu'on se lève, qu'on » aille à sa rencontre.

» Pourquoi donc sa venue te plaît-elle davan» tage que celle d'un autre roi? C'est qu'en beau» coup de lieux il a rougi son épée de sang; c'est » que son épée sanglante a traversé beaucoup de » lieux.

» Je te salue, Erik, brave guerrier; entre : » sois le bien-venu dans cette demeure. Dis-nous » quels rois t'accompagnent; combien viennent » avec toi du combat?

» Cinq rois viennent, répond Erik, et moi je » suis le sixième [2]. »

[946 à 955] Le territoire des Northumbriens, qui avait jusque-là conservé son ancien titre de royaume, le perdit alors, et fut divisé en plusieurs provinces. Le pays situé entre l'Humber et la Tees

1 *Valhalla* signifie palais des morts.

2 Torfæi, Hist. Norweg. lib. IV, cap. 10.

fut nommé province d'York ; en Saxon, Everwik-shire. Le reste du pays, jusqu'à la Tweed, garda le nom général de Northumbrie, *Northan-humbra-land*, quoiqu'on y distinguât plusieurs circonscriptions diverses, telles que la terre des Cambriens, *Cumbra-land*, près du golfe de Solway ; la terre des montagnes de l'ouest, *West-moringa-land ;* enfin, la Northumbrie proprement dite, sur les bords de la mer orientale, entre les fleuves de Tyne et de Tweed. Les chefs northumbriens, sous l'autorité supérieure des rois anglo-saxons, conservèrent le titre danois qu'ils avaient porté depuis l'invasion : on continua de les appeler Iarls, ou Eorls selon l'orthographe saxonne. C'est un mot dont on ignore la primitive signification, et que les Scandinaves appliquaient à toute espèce de commandant, soit militaire, soit civil, qui agissait comme lieutenant du chef suprême, appelé Kyng ou Kyning. Par degrés, les Anglo-Saxons introduisirent ce titre nouveau dans leurs territoires du sud et de l'ouest, et en firent la qualification du magistrat à qui fut délégué le gouvernement des grandes provinces, appelées autrefois royaumes, avec la suprématie sur tous les magistrats locaux, sur les préfets des shires, *shire-gere-fas* ou *shire-reves ;* sur les préfets des villes, *port-reves;* sur les anciens du peuple, *eldermenn*. Ce dernier titre avait été, avant celui d'*eorl*, le nom générique des grandes magistratures anglo-saxonnes; il fut dès-lors abaissé d'un degré, et ne

s'étendit plus qu'aux juridictions inférieures et aux dignités municipales.

La plupart des Danois, nouveaux citoyens de l'Angleterre, se firent chrétiens pour cesser de paraître étrangers. Plusieurs prirent, moyennant quelques concessions de terre, le titre et l'emploi de défenseurs perpétuels des églises, qu'ils avaient autrefois brûlées. Il y en eut même qui entrèrent dans les ordres ecclésiastiques, et firent profession d'un rigorisme dur et sombre, qui rappelait, sous d'autres formes, la rudesse de leur premier état[1].

[955 à 975] Dans la révolution qui réunit l'Angleterre tout entière, de la Tweed au cap de Cornouailles, en un seul et même corps politique, le pouvoir des rois, devenus monarques, s'accrut en force à mesure qu'il s'étendit, et devint, pour chacune des populations nouvellement réunies, plus pesant que n'avait été jadis l'ancien pouvoir de ses rois particuliers. L'association des provinces anglo-danoises aux provinces anglo-saxonnes attira nécessairement sur ces dernières quelque chose du régime sévère et ombrageux qui devait peser sur les autres, parce qu'elles étaient peuplées d'étrangers soumis malgré eux.

1 Summus pontifex Odo, vir grandævitatis maturitate fultus et omnium iniquitatum inflexibilis adversarius. (Vita Dunstani, in collect. Baronii.) — Chron. saxon. Gibson, pag. 114, 115 et seq.

Les mêmes rois, exerçant à la fois au nord le droit de conquête, et au midi celui de souveraineté légale, se laissèrent bientôt entraîner à confondre ces deux caractères de leur puissance, et à distinguer faiblement l'Anglo-Danois de l'Anglo-Saxon, l'étranger de l'indigène, le sujet de l'homme pleinement libre. Ces rois conçurent d'eux-mêmes et de leur puissance une opinion exagérée; ils s'entourèrent d'une pompe jusqu'alors inconnue : ils cessèrent d'être populaires, comme l'étaient leurs prédécesseurs, qui, prenant le peuple pour conseiller en toutes choses [1], le trouvaient toujours prêt à faire ce que lui-même avait délibéré. De là naquirent pour l'Angleterre de nouvelles causes de faiblesse. [975 à 980] Toute grande qu'elle parût désormais, sous des chefs dont les titres d'honneur remplissaient plusieurs lignes [2], elle était réellement moins capable de résister à un ennemi extérieur, qu'au temps où, réduite à peu de provinces, mais gouvernée sans faste et sans despotisme, elle voyait en tête de ses lois nationales ces simples mots : Moi, Alfred, roi des Saxons de l'ouest [3]....

Les habitans danois de l'Angleterre, soumis, non sans regret, à des rois étrangers pour eux,

[1] Ræde, rædegifan geredneße. Voyez les préambules des lois anglo-saxonnes, in Hickesii Thesauro linguarum septentrionalium.

[2] Dugdale, Monasticon anglican., tom. I, p. 140.

[3] Ego Alfredus, occidentalium Saxonum rex.

tournaient constamment leurs regards vers la mer, espérant que chaque brise leur amènerait des libérateurs et des chefs de leur ancienne patrie. [980] Cette attente ne fut pas longue, et, sous le règne d'Ethelred, fils d'Edgar, les descentes des hommes du nord en Bretagne, qui n'avaient jamais complétement cessé, reprirent tout à coup un caractère menaçant. [988] Sept vaisseaux de guerre abordèrent sur le rivage de Kent, et pillèrent l'île de Thanet ; trois autres vaisseaux, se dirigeant vers le sud, ravagèrent les lieux voisins de Southampton, et des troupes de débarquement parcoururent et occupèrent sur plusieurs points la côte orientale. [901 à 993] L'alarme se répandit jusqu'à Londres : Ethelred convoqua aussitôt le grand-conseil national ; mais, sous ce roi nonchalant et fastueux, l'assemblée ne se composait guère que d'évêques et de courtisans, plus disposés à flatter leur prince qu'à lui donner de sages avis [1]. Se conformant à l'aversion du roi pour toute mesure prompte et énergique, ils crurent éloigner les Danois en leur offrant une somme équivalente au profit que ces pirates s'étaient promis de leur invasion en Angleterre. Il existait, sous le nom d'argent danois, *dane gheld*, un im-

1 Rex pulchrè ad dormiendum factus. (Willem. Malmesb., p. 68.) Rex imbellis, imbecillis, monachum potiùs quàm militem actione prætendens. (Vita Elfegi, Anglia sacra, tom. II, pag. 131.)

pôt levé de temps en temps pour l'entretien des troupes qui gardaient les côtes contre les corsaires scandinaves [1]. Ce fut cet argent même qu'on proposa, sous forme de tribut, aux nouveaux envahisseurs : ceux-ci n'eurent garde de refuser, et le premier paiement fut de dix mille livres, qu'ils reçurent sous la condition de quitter l'Angleterre. Ils partirent en effet, mais revinrent bientôt plus nombreux, afin d'obtenir une plus forte somme. Leur flotte remonta le fleuve de l'Humber, et en dévasta les deux rives. Les habitans saxons des provinces voisines accoururent en armes à leur rencontre ; mais, sur le point d'en venir aux mains, trois de leurs chefs, Danois d'origine, les trahirent et passèrent à l'ennemi. Tout ce qu'il y avait en Northumberland de Danois nouvellement convertis fit amitié et alliance avec les païens venus des bords de la Baltique [2].

[994 à 1002] Bientôt les vents du printemps amenèrent dans la Tamise une flotte de quatre-vingts vaissaux conduits par deux rois, Olaf de Norwége et Sven [3] de Danemark, dont le second,

1 Dæne-geld, dæne-geold, en latin *Danegeldum*. Ex unaquaque hyda 12 denarios ad conducendos eos qui piratarum irruptioni obviarent. (Leges anglo saxon. Wilkins.)

2 Chron. saxon. Gibson, pag. 128. — Ingulf. Croyl., p. 890. — Johannis Brompton, pag. 877 à 889. — Eadmeri Novorum historia, p. 4. — Willelmus Malmesb., pag. 68 à 69.

3 Sven, sweinn, sweyn, swayn, un jeune homme.

après avoir reçu le baptême, était retourné au culte d'Oden. Ces deux rois, en signe de prise de possession, firent planter une lance en terre, et en jetèrent une autre dans le courant du premier fleuve qu'ils traversèrent [1]. Ils marchaient, dit un vieil historien, escortés par le fer et le feu, leurs compagnons ordinaires [2]. Ethelred, à qui la conscience de son impopularité faisait craindre de rassembler une armée [3], proposa encore une fois de l'argent aux ennemis, s'ils voulaient se retirer en paix [1002]; ils demandèrent vingt-quatre mille livres, que le roi leur paya sur-le-champ, satisfait de leurs promesses et de la conversion d'un chef danois, qui reçut en grande cérémonie, dans l'église de Winchester, le baptême, auquel un de ses pareils prétendait avec dérision s'être présenté au moins vingt fois [4].

La trève des envahisseurs fut loin d'être paisible; dans les lieux de leurs cantonnemens, ils outragèrent les femmes et tuèrent les hommes [5].

[1] Conjecta in undas lancea, monimenti gratiâ. (Script. rer. danic.)

[2] Cum ducibus solitis marte et vulcano. (Jo. Brompton, pag. 883.)

[3] Formidine meritorum nullum sibi fidelem metuens. (Willelmus Malmesburiensis, p. 69.)

[4] Monachus Sancti Galli, inter scriptores rerum franc., pag. 134. — Johan. Brompton, p. 879. — Chron. saxon. Gibson, pag. 126 et suiv.

[5] Jam post pacem factam uxores et filias vi opprimere præsumpserunt. (Mathæi Westmonast. Flores hist., p. 201.)

[1003] Leur insolence et leurs excès, irritant au dernier point le ressentiment des indigènes, amenèrent bientôt un de ces actes de vengance nationale, qu'il est également difficile de condamner et de justifier, parce qu'un instinct noble, la haine de l'oppression, s'y mêle à des passions atroces. Par suite d'une grande conspiration, formée sous les yeux et avec la connivence des magistrats et des officiers royaux, les Danois de la dernière invasion, hommes, femmes et enfans, furent tous, le même jour et à la même heure, assaillis et tués dans leurs logemens, par leurs hôtes et leurs voisins [1]. Ce massacre, qui fit grand bruit, et dont les circonstances odieuses servirent dans la suite de prétexte aux ennemis de la nation anglaise, eut lieu en l'année 1003, le jour de Saint-Brice. Il ne s'étendit point sur les provinces du nord et de l'est, où les Danois, anciennement établis, et devenus cultivateurs ou bourgeois, formaient la majorité de la population; mais tous les nouveaux conquérans, à l'exception d'un très-petit nombre, périrent, et avec eux une des sœurs du roi de Danemarck. Afin de tirer vengeance de ce meurtre, et de punir ce qu'il nommait la trahison du peuple anglais, le roi Sven assembla une armée beaucoup plus nombreuse que la première, et dans laquelle, si l'on en croit un ancien auteur, il ne se trouvait pas un seul esclave, pas un af-

1 Mulieres cum liberis. (Ibid.)

franchi, pas un vieillard, mais dont chaque combattant était libre, fils d'homme libre et dans la vigueur de l'âge [1].

[1004] Cette armée s'embarqua sur des vaisseaux de haut bord, dont chacun portait une marque distinctive qui en désignait le commandant. Les uns avaient à la proue des figures de lions, de tauraux, de dauphins, d'hommes en cuivre doré; les autres portaient au haut des mâts des oiseaux déployant leurs ailes et tournant avec le vent; les flancs des navires étaient peints de diverses couleurs, et des boucliers de fer poli y étaient suspendus en file [2]. Le vaisseau du roi avait la forme alongée d'un serpent, dont la tête avançait à la proue, et dont la queue se recourbait à la poupe; on l'appelait, à cause de cela, le Grand-Dragon [3]. [1004 à 1006] A leur débarquement sur la côte de l'Angleterre, les Danois, formés en bataillons, déployèrent un drapeau de soie blanche, au milieu duquel était brodé un corbeau ouvrant le bec et battant des ailes [4]. Dans tous les lieux où ils passaient, ils mangeaient gaiement le repas préparé à regret pour eux; et,

1 Nullus servus, nullus ex servâ libertus. (Emmæ reginæ Anglorum Encomium, p. 166.) — Chron. saxon. Gibson, p. 127 et suiv.

2 Reginæ Emmæ Encomium, pag. 166.

3 Snorre's Heimskringla, tom. II, pag. 294.

4 Corvus hians ore excutiensque alas. (Reg. Emmæ Encomium, p. 170.)

à leur départ ils tuaient l'hôte et brûlaient le logis [1].

Ils enlevaient partout les chevaux, et se faisant cavaliers, suivant la tactique de leurs prédécesseurs, ils marchaient rapidement à travers le pays, se présentaient tout à coup, lorsqu'on les croyait loin, surprenaient les châteaux et les villes. En peu de temps ils eurent conquis toutes les provinces du sud-est, depuis l'embouchure de l'Ouse jusqu'à la baie de Southampton. Le roi Ethelred, qui n'était jamais prêt à combattre, n'imaginait d'autre ressource que celle d'acheter à prix d'argent des trèves de quelques jours, et cette politique l'obligeait à charger le peuple d'impôts toujours croissans [2]. Ceux des Anglais qui avaient le bonheur d'être préservés du pillage des Danois n'échappaient point aux exactions royales, et sous cette forme, ou sous l'autre, ils étaient certains de se voir tout enlever.

[1006 à 1012] Pendant que ceux qui gouvernaient l'Angleterre faisaient ainsi leur pacte avec l'étranger aux dépens du peuple, il y eut un homme qui, bien que puissant dans le pays, aima mieux mourir que d'autoriser cette conduite par son exemple. C'était l'archevêque de Can-

1 Reddebant hospiti cædem, hospitio flammam. (Henrici Hunting. Hist., pag. 26.)

2 Ingulfus Croyland., p 890-891. — Willelmus Malmesburiensis, p. 68.

terbury, nommé Elfeg. Prisonnier des Danois, après le siége de sa ville métropolitaine, et traîné de campemens en campemens à la suite de leurs bagages, il resta long-temps dans les chaînes sans prononcer le mot de rançon. Les Danois se lassèrent les premiers, et proposèrent à leur captif de lui rendre la liberté au prix de trois mille pièces d'or, s'il voulait prendre l'engagement de conseiller au roi Ethelred de leur donner une somme quadruple. « Je ne possède » point tant d'argent, répondit l'archevêque, et » je ne veux rien coûter à qui que ce soit, ni » rien conseiller à mon roi contre l'honneur » du pays [1]. » Il déclara hautement qu'il n'accepterait de personne aucun présent pour sa rançon, et défendit à ses amis de rien solliciter, disant que ce serait trahison de sa part que de payer les ennemis de l'Angleterre. Les Danois, plus avides d'argent que du sang de l'archevêque, renouvelaient souvent leurs demandes. « Vous me » pressez en vain, leur répétait Elfeg, je ne suis » pas homme à fournir aux dents des païens de » la chair de chrétien, et ce serait le faire que » de vous livrer ce que les pauvres ont amassé » pour vivre [2] [1012]. »

[1] Me nil contra patriæ decus regi suasurum. (Vita Elfegi, in Angliâ sacrâ, tom. II, pag. 132.)

[2] Christianorum carnes paganis dentibus conterendas... quod paupertas ad vitam paraverat. (Vita Elfegi, etc.,

Les Danois perdirent enfin patience, et un jour qu'il leur était venu du midi des tonneaux de vin dont ils burent largement, ne sachant que faire pour s'amuser après le repas, ils voulurent se donner le plaisir de mettre en jugement l'archevêque. On le leur amena garrotté sur un mauvais cheval, au lieu où se tenait ordinairement le conseil de guerre et le tribunal de l'armée; les chefs et les guerriers de distinction étaient assis sur de grosses pierres qui formaient un large cercle, et non loin de là se trouvait un tas énorme d'ossemens, de mâchoires et des cornes de bœufs, débris de la cuisine du camp [1]. Aussitôt que le prélat saxon eut été introduit au milieu du cercle, un grand cri s'éleva de toutes parts: « De l'or, évêque, de l'or, ou nous allons te » faire jouer un rôle qui te rendra fameux dans » le monde [2]. » Elfeg répondit avec calme: « Je vous offre l'or de la sagesse, qui est de re» noncer à vos superstitions, et de vous convertir » au vrai Dieu; que si vous méprisez mon con» seil, sachez que vous périrez comme Sodome, » et ne prendrez point racine en ce pays. » A ces mots, qui leur parurent une menace et une in-

p. 238. — Eadmeri nov. Historia, p. 4. — Ingulfus Croylandensis, p. 891. — Johannis Brompton, pag. 890.

[1] Ossibus et boum cornibus. (Chron. saxon. Gibson, pag. 142.)

[2] Aurum, episcope, aurum. (Vita Elfegi, p. 140.)

sulte pour leur religion, les prétendus juges quittèrent leurs siéges, et se jetant sur l'archevêque, le renversèrent par terre en le frappant du dos de leurs haches; plusieurs coururent vers l'amas d'os et de cornes, dont ils s'armèrent; puis, écartant la foule qui entourait le Saxon, ils les firent pleuvoir sur lui. L'archevêque essaya en vain de se mettre à genoux pour prier, et tomba bientôt à demi-mort; il fut achevé par un soldat qu'il avait converti et baptisé la veille, et qui, par une compassion barbare, lui fendit la tête d'un coup de hache, afin de terminer ses souffrances. Les meurtriers voulurent d'abord jeter le cadavre dans un bourbier voisin; mais les Anglo-Saxons, qui honoraient Elfeg comme un martyr du Christ et de la patrie, achetèrent son corps au prix d'une grosse somme d'argent, et l'ensevelirent à Londres [1].

Cependant le roi Ethelred pratiquait sans scrupule ce que l'archevêque de Canterbury, au péril de sa propre vie, avait refusé de lui conseiller. Un jour ses collecteurs de taxes [2] levaient des tributs pour les Danois, le lendemain les Danois se présentaient eux-mêmes et taxaient pour leur propre compte [3]. A leur départ, les

[1] Chron. saxon. Gibson, p. 142. — Johan. Brompton, pag. 890, 891.

[2] Exactores regii. (Ingulf. Croyl., p. 890.)

[3] Misit Turkillus danicus comes exactores suos. (Ingulf. Croyl., p. 891.)

agens royaux revenaient encore, et traitaient les malheureux habitans plus durement que la première fois, les appelant traitres et pourvoyeurs de l'ennemi [1]. Le vrai pourvoyeur des Danois, Ethelred, lassa enfin la patience du peuple qui l'avait fait roi pour la défense commune. Quelque dure que fût la domination étrangère, on trouva plus facile de s'y résigner tout d'un coup, que d'attendre, au milieu des souffrances, sous un roi sans courage et sans vertu, le moment d'un esclavage inévitable. [1013] Plusieurs des provinces du centre se soumirent volontairement aux Danois; Oxford et Winchester ouvrirent bientôt leurs portes; et Sven, s'avançant dans le pays de l'ouest jusqu'au golfe de la Saverne, prit le titre de roi de toute l'Angleterre, sans aucune opposition [2]. Effrayé de l'abandon général, Ethelred s'enfuit dans la petite île de Wight, et de là passa le détroit pour aller en Gaule demander asile au frère de sa femme, chef d'une des provinces occidentales, voisines de l'embouchure de la Seine [3].

En se mariant à une femme étrangère, Ethelred avait conçu l'espoir d'obtenir des parens puissans de son épouse quelque secours contre

1 Tanquam patriæ proditorem et Danorum provisorem. (Ibid.)

2 Rex plenarius; fullne kyning. (Chron. saxon. Gibson.)

3 Ibid, pag. 144. — Willelm. Malmesb., p. 169. — Henrici Hunting., pag. 362.

les Danois ; mais il fut trompé dans son attente. Ce mariage, qui devait procurer des défenseurs à l'Angleterre [1], n'amena d'outre-mer que des solliciteurs d'emplois et des ambitieux avides d'argent et de dignités. Toutes les villes, dont la garde avait été remise à ces étrangers, furent les premières rendues aux Danois [2]. Par un hasard assez singulier, le prince résidant en Gaule, dont le roi d'Angleterre avait recherché l'alliance comme un appui dans sa lutte contre les forces de la Scandinavie, était lui-même d'origine scandinave, et fils d'un ancien chef de pirates, conquérant de la province gauloise que sa postérité gouvernait ; le chef de cette nouvelle dynastie, après avoir long-temps ravagé ce pays, y avait fixé ses compagnons de piraterie, et fondé avec eux un État, qui de leur nom s'appelait *Normandie*, ou terre des Normands [3].

La Normandie était contiguë, du côté du sud, au territoire des réfugiés Bretons, et du côté de l'est elle touchait au vaste pays dont elle avait été démembrée, à la Gaule septentrionale, qui avait pris un nouveau nom, celui de France, depuis

[1] Ad majorem securitatem regni sui. (Jo. Brompton, pag. 893.)

[2] Henrici Hunting., pag. 360. — Rogerii de Hoved Annales, pag. 429.

[3] Quam Northmanniam Northmanni vocaverunt, eo quod de Norwegiâ egressi essent. (Script. rer. northmannicar., p. 7.)

l'établissement des Franks. Les descendans de ces émigrés de la Germanie y habitaient encore, après cinq siècles, séparés des indigènes gaulois, moins par les mœurs et l'idiome que par la condition sociale. L'empreinte de la distinction des races se retrouvait dans celle des états, et dans les qualifications qui servaient à la marquer. Pour désigner la liberté civile, au dixième siècle, il n'y avait, dans la langue parlée en France, d'autre mot que celui de *Frankise* ou *Franchise* [1], selon les dialectes, et *Franc* signifiait à la fois libre, puissant et riche.

[496 à 801] Pour fonder à ce point la prédominance de la population conquérante, il n'eût peut-être pas suffi de la seule invasion des enfans de Mérowig et de la conversion de leurs rois au catholicisme. Moins de trois siècles après leur établissement en Gaule, ces terribles envahisseurs étaient presque devenus Gaulois; les rois issus de Chlodowig, aussi peu offensifs que leurs aïeux s'étaient montrés farouches, bornaient leur ambition à faire bonne chère, et à se promener doucement en char [2]. Mais alors il existait entre le Rhin et la forêt des Ardennes, sur le territoire que les Franks nommaient *Oster-rike*, ou royaume

[1] En latin, *frankisia*, *franchisia*; en langue moderne, *franchise*.

[2] Plaustro bobus trahentibus vectus. (Annales Fuldenses. Script. fr. tom. II, p. 676.)

d'Orient, une population chez qui le caractère teutonique avait mieux résisté à l'influence des mœurs méridionales. Venue la dernière à la conquête de la Gaule, exclue de la possession des riches provinces et des grandes cités du midi, elle aspirait à en usurper sa part, et même à supplanter dans leur domination les Franks du *Neoster-rike* ou du royaume occidental [1]. Ce hardi projet, long-temps poursuivi avec des chances diverses, s'accomplit enfin au huitième siècle; et, sous la forme extérieure d'une révolution de palais, il y eut une véritable invasion des Franks austrasiens contre les Franks neustriens. Un second partage de terres eut lieu dans presque toute la Gaule; il s'éleva une seconde race de rois, étrangers à la première, et la conquête, en se renouvelant, prit un caractère plus durable.

Ce ne fut pas tout; l'activité guerrière des Franks éveillée par cette grande impulsion, les poussa dans tous les sens hors de leurs anciennes limites; ils firent des conquêtes vers le Danube et l'Elbe, au delà des Pyrénées et des Alpes. Maître de la Gaule et des deux rives du Rhin, de l'ancien territoire de la confédération saxonne, et d'une partie des pays slaves, de l'Italie presque entière et du nord de l'Espagne, le second prince de la nouvelle dynastie, Karle, surnommé le

1 Voyez les *Lettres sur l'Histoire de France*, deuxième édition, Lettre X.

Grand, échangea son titre de roi contre celui d'empereur ou de César, aboli en Occident depuis plus de trois siècles. [801] C'était un homme d'une activité infatigable, et doué de ce génie administratif qui va de l'ensemble aux plus petits détails, et que, par une singularité remarquable, on voit reparaître presque identiquement le même aux époques les plus différentes. Mais ce génie, malgré toutes ses ressources, ne pouvait, sans l'action des siècles, fondre en un seul corps tant de nations, diverses d'origine, de mœurs et de langage, sous une apparence d'union; [801 à 814] l'isolement naturel subsista, et pour empêcher l'empire de se dissoudre dès sa création, il fallut que le grand empereur y portât sans cesse la main. Tant qu'il vécut, les peuples du continent occidental restèrent agrégés sous sa vaste domination, étrangère pour tous, hors un seul; mais ils commencèrent à rompre cette union factice, aussitôt que Charlemagne fut descendu, en habits impériaux, dans le caveau sépulcral d'Aix-la-Chapelle.

Un mouvement spontané de révolte agita presqu'à la fois les nations associées malgré elles. La Gaule tendit à se séparer de la Germanie, et l'Italie à s'isoler de toutes les deux. Chacune de ces grandes masses d'hommes, en s'ébranlant, entraîna dans sa cause la portion du peuple conquérant qui habitait au milieu d'elle, comme dominatrice du sol, et avec des titres de puissance

et d'honneur, soit latins, soit germaniques [1]. [814 à 841] Les Franks tirèrent l'épée contre les Franks, les frères contre les frères, les pères contre les fils. [841] Trois des petits-fils de Karle, surnommé le Grand, se livrèrent bataille entre eux, au centre de la Gaule, l'un à la tête d'une armée de Gaulois et de Gallo-Franks, l'autre suivi des Italiens, le troisième des Teutons et des Slaves [2]. La querelle domestique des rois issus du César frank n'était qu'un reflet de la querelle des peuples, et c'est pour cette raison même qu'elle fut si longue et si opiniâtre. Les rois firent et défirent vingt partages de cet empire, que les peuples voulaient dissoudre; ils se prêtèrent l'un à l'autre des sermens en langue tudesque et en langue romane vulgaire [3]; puis ils les rompirent aussitôt, ramenés, presque malgré eux, à la discorde, par la turbulence des masses que ne pouvait satisfaire aucun traité.

[841 à 870] C'est au milieu de ce désordre, lorsque la guerre civile régnait d'un bout à l'autre de l'immense empire de Karle-le-Grand, que les Vikings danois ou Normands (car ce dernier nom prévalut en Gaule) vinrent affliger ce pays d'invasions réitérées. Ils faisaient un genre de guerre

1 Duces, comites, judices, missi, præfecti, præpositi; grafen, mark-grafen, land-grafen, tun-grafen, herizogen, skepen, sens-skalken, maen-skalken, etc.

2 A Fontenai, *Fontanetum*, près d'Auxerre.

3 Nithardi Historia; inter script. rer. francic., t. VI.

tout nouveau, et qui aurait déconcerté les mesures les mieux prises contre une agression ordinaire. Leurs flottes de bateaux à voiles et à rames entraient par l'embouchure des fleuves, et les remontaient souvent jusqu'à leur source, jetant alternativement sur les deux rives des bandes de pillards intrépides et disciplinés. Lorsqu'un pont ou quelque autre obstacle arrêtait cette navigation, les équipages tiraient leurs navires à sec, les démontaient, et les charriaient jusqu'à ce qu'ils eussent dépassé l'obstacle. Des fleuves ils passaient dans les rivières, et puis d'une rivière dans l'autre, s'emparant de toutes les grandes îles, qu'ils fortifiaient pour en faire leurs quartiers d'hiver et y déposer, sous des cabanes rangées en files, leur butin et leurs captifs.

Attaquant ainsi à l'improviste, et, lorsqu'ils étaient prévenus, faisant retraite avec une extrême facilité, ils parvinrent à dévaster des contrées entières, au point que, selon l'expression des contemporains, on n'y entendait plus un chien aboyer. Les châteaux et les lieux forts étaient le seul refuge contre eux; mais à cette première époque de leurs irruptions, il y en avait peu, et les murs mêmes des anciennes villes romaines tombaient en ruines. Pendant que les riches seigneurs de terres flanquaient leur manoir de tours crénelées, et l'entouraient de fossés profonds, les habitans du plat pays émigraient en

masses de leurs villages, et allaient à la forêt voisine camper sous des huttes défendues par des abatis et des palissades. Mal protégés par les rois, les ducs et les comtes du pays, qui souvent traitaient avec l'ennemi pour eux seuls et aux dépens des pauvres, les paysans s'animaient quelquefois d'une bravoure désespérée, et, avec de simples bâtons, ils affrontaient les haches de Normands [1]. D'autres fois, voyant toute résistance inutile, abattus et démoralisés, ils renonçaient à leur baptême pour détourner la fureur des païens, et, en signe de leur initiation au culte des dieux du Nord, ils mangeaient de la chair d'un cheval immolé en sacrifice. Cette apostasie ne fut point rare dans les lieux les plus exposés au débarquement des pirates; leurs bandes mêmes se recrutèrent de gens qui avaient tout perdu par leurs ravages; et d'anciens historiens assurent que le fameux roi de mer Hasting était fils d'un laboureur des environs de Troyes.

Près d'un siècle s'écoula entre la première et la dernière descente des Normands en Gaule, et dans cet intervalle s'accomplit, au milieu de malheurs de tout genre, le démembrement de l'empire des Franks. Non-seulement on vit se détacher du territoire gaulois les pays que des limites natu-

1 Adversùs quos nullus rex. nullus dux, nullus defensor surrexit qui eos expugnaret. (Histoire de Bretagne de dom Lobineau, pièces justificatives, tom. II, p. 45.)

relles en séparaient anciennement, mais au sein même de ce territoire, il se fit une division partielle, d'après les convenances géographiques, les traditions locales, les différences de langage ou de dialecte. La Bretagne, restée indépendante sous la première dynastie franke, et assujettie sous la seconde, commença ce mouvement, et redevint un État séparé dès la première moitié du neuvième siècle. Elle eut des princes nationaux, affranchis de toute suzeraineté étrangère, et même des princes conquérans, qui enlevèrent au petit-fils de Charlemagne les villes de Rennes, de Vannes et de Nantes. Cinquante ans plus tard, l'ancien royaume des Visigoths, le pays compris entre la Loire, le Rhône et les Pyrénées, après s'être long-temps, et avec des chances diverses, débattu contre la domination franke, devint, sous le nom d'Aquitaine ou de Guienne, une souveraineté distincte; tandis que, de l'autre côté du Rhône, une nouvelle souveraineté se formait de la Provence unie à la partie méridionale de l'ancien royaume des Burgondes. En même temps les provinces voisines du Rhin, où le flot des invasions germaniques avait apporté l'idiome tudesque, élevaient une barrière politique entre elles et le pays de langue romane. Dans l'espace intermédiaire laissé par ces nouveaux États, c'est-à-dire entre la Loire, la Meuse, l'Escaut et la frontière bretonne, se trouvait resserré le royaume des Gallo-Franks, ou la France. Son étendue

était exactement la même que celle du Neoster-rike, ou de la Neustrie des anciens Franks ; mais le nom de Neustrie ne se donnait plus alors qu'à la côte maritime la plus occidentale, de même que son corrélatif Oster-rike, ou Austrasie, qui autrefois s'appliquait à la Germanie entière, fut insensiblement relégué sur les rives du Danube.

Ce nouveau royaume de France, véritable berceau de la France moderne, contenait une population mélangée, germaine sous un aspect, et sous l'autre gauloise ou romane : aussi les peuples étrangers lui donnaient-ils des noms différens, selon le point de vue d'où ils la considéraient. Les Italiens, les Espagnols, les Anglais et les nations scandinaves ne voyaient que des Franks dans la Gaule; mais les Allemands, revendiquant pour eux-mêmes ce noble nom, le refusaient à leurs voisins occidentaux, qu'ils appelaient *Wallons* ou *Welsches* [1]. Dans l'intérieur du pays, on faisait à cet égard une autre distinction : le possesseur de terres qui habitait au milieu de ses vassaux et de ses colons, uniquement occupé d'armes ou de chasse, et qui menait ainsi un genre de vie conforme aux habitudes des anciens Franks, prenait le titre de *franc-homme*, ou celui de *baron*, em-

1 Alamani et cæteri transrhenani populi magìs propriè se Francos appellari jubent, et eos quos nos putamus Francos, Galwalas, antiquo vecabulo, quasi Gallos romanos, appellant. (Willelm. Malmesb. Hist., p. 25.)

pruntés tous deux à la langue de la conquête [1]. Quant à ceux qui, n'ayant pas de manoir seigneurial, habitaient en masse, à la manière romaine, les villes, les bourgs ou les hameaux, ils tiraient de cette circonstance une qualification particulière; on les appelait *villains*, ou *manans* [2]. Il y avait des villains réputés libres, et des villains serfs de la glèbe; mais la liberté des premiers, toujours menacée ou envahie par les seigneurs, était faible et précaire. Tel était le royaume de France, relativement à son étendue et aux deux grandes classes d'hommes qui l'habitaient, lorsqu'il subit une grande invasion de pirates septentrionaux, qui devait être la dernière de toutes, et en clore la longue série par un démembrement territorial. Pour remonter jusqu'à la cause de cet événement célèbre, il faut entrer dans l'histoire du Nord.

[870 à 895] Vers la fin du neuvième siècle, Harald Harfager, c'est-à-dire aux beaux cheveux, roi d'une partie de la Norwége, étendit par la force des armes son pouvoir sur tout le pays, dont il fit un seul royaume. Cette destruction de plu-

1 Vivere, habitare, succedere more Francorum... Francus homo. (Glossaire de Ducange.) — Bar, Bearn, Beairn, Beorn, un homme, un enfant mâle. (Gloss. de Wachter.) De là viennent les mots romans, bers, bernes, bernage.

2 *Villani*, *manentes*, *coloni*. Le mot *villa*, que les Romains n'employaient que pour désigner une maison de campagne, signifia de bonne heure, dans les langues néo-latines, toute espèce de lieux habités.

sieurs petits États anciennement libres n'eut point lieu sans résistance ; non-seulement le terrain fut vivement disputé, mais, après la conquête, beaucoup d'hommes préférèrent s'expatrier, et mener sur mer une vie errante, plutôt que d'obéir à un roi étranger. La plupart de ces déshérités infestaient les mers du Nord, ravageaient les côtes et les îles, et travaillaient à exciter des soulèvemens parmi leurs compatriotes. Ainsi l'intérêt politique fit bientôt du conquérant de la Norwége l'ennemi le plus acharné des pirates. Avec une flotte nombreuse, il les poursuivit le long de toutes les côtes de son royaume, et jusque dans les parages des Orcades et des Hébrides, coulant bas leurs vaisseaux, et ruinant les postes qu'ils avaient établis dans plusieurs îles de l'Océan. En outre, il interdit par des lois sévères dans ses États la piraterie, et toute espèce d'exactions à main armée [1].

C'était un usage immémorial parmi les Vikings d'exercer sur toutes les côtes, sans distinction de pays, un droit qu'ils nommaient *strandhug*, ou presse de vivres. Lorsqu'un équipage, dont les provisions de bouche tiraient à leur fin, apercevait sur le rivage quelques troupeaux gardés par peu de monde, les pirates débarquaient en force, s'emparaient des animaux, les tuaient, les dépeçaient, et se ravitaillaient ainsi sans payer, ou en donnant le moins possible. Le *strandhug* était le

[1] Histoire du Danemark, par Mallet, t. I, p. 222.

fléau des campagnes, et la terreur des paysans; souvent on l'avait vu exercer par des gens qui ne faisaient point métier de la piraterie, mais auxquels leur puissance et leur richesse assuraient l'impunité [1].

Il y avait à la cour du roi Harald, parmi les *Jarles,* ou chefs du premier rang, un certain Roghen-vald, que le roi aimait beaucoup, et qui l'avait servi avec zèle dans toutes ses expéditions. Roghen-vald avait plusieurs fils, tous connus pour leur bravoure, et dont le plus renommé s'appelait Rolf ou Roll, par une sorte d'euphonie commune à beaucoup de noms teutoniques. Il était d'une taille si haute, que, ne trouvant dans la petite race de son pays aucun cheval à son usage, il cheminait toujours à pied, ce qui le faisait surnommer *Gangue-Roll*, c'est-à-dire Roll-le-Marcheur. Un jour que le fils de Roghen-vald, avec de nombreux compagnons, revenait d'une croisière dans la Baltique, avant d'aborder en Norwége, il relâcha dans la province de Vighen; et là, soit par besoin de vivres, soit pour profiter de l'occasion, il exerça le droit de *strandhug*. [895] Le hasard voulut que le roi Harald se trouvât dans les environs, et reçût les plaintes des paysans; sans considérer quel était l'auteur du

[1] Histoire des expéditions maritimes des Normands et de leur établissement en France, par M. Depping, tom. II, chap. 8.

délit, il fit assembler aussitôt un *thing*, ou grand conseil de justice, pour juger Roll d'après la loi. Avant que l'accusé parût devant l'assemblée, qui devait lui appliquer la peine du bannissement, sa mère courut auprès du roi et lui demanda grâce; mais Harald fut inexorable. Alors cette femme, inspirée par la colère et par le sentiment maternel, se mit à improviser, comme il arrivait souvent aux Scandinaves quand ils étaient vivement émus. S'adressant au roi, elle lui dit en vers: « Tu chasses du pays, et tu traites en ennemi un » homme de noble race; écoute donc ce que je » t'annonce: il est dangereux d'attaquer le loup, » et quand on l'a une fois mis en colère, gare » aux troupeaux qui vont dans la forêt [1]. »

Malgré ces menaces un peu énigmatiques, la sentence fut prononcée, et Roll, se voyant banni à perpétuité, assembla quelques vaisseaux et cingla vers les Hébrides. Ces îles avaient servi de refuge à une partie des Norwégiens, émigrés par suite des conquêtes du roi Harald. Presque tous étaient des gens de haute naissance et d'une grande réputation militaire. Le nouvel exilé s'associa avec eux pour des entreprises de piraterie; ils réunirent tout ce qu'ils avaient de vaisseaux, et en formèrent une flotte assez nombreuse, qui

[1] Histoire des expéditions des Normands, pièces justificatives, tom. II, pag. 318. — Mallet, Histoire du Danemark, tom. I, pag. 222.

n'obéissait point à un seul chef, mais à tous les confédérés, et où Roll n'avait d'autre prééminence que celle de son mérite et de son nom [1].

Partie des Hébrides, la flotte doubla la pointe de l'Écosse, et, se dirigeant vers le sud-est, entra en Gaule par l'embouchure de l'Escaut; mais comme la contrée, naturellement pauvre, et déjà dévastée à différentes reprises, offrait peu de choses à prendre, les pirates se remirent bientôt en mer. Ayant marché au sud, ils entrèrent dans la Seine, et la remontèrent jusqu'à Jumiéges, à cinq lieues de Rouen : [896 à 898] c'était le temps où les limites du royaume de France venaient d'être définitivement fixées, et resserrées entre la Loire et la Meuse. Aux longues révolutions territoriales qui avaient déchiré ce royaume succédait une révolution politique dont le but, réalisé un siècle plus tard, était l'expulsion de la seconde dynastie des rois franks [2]. Le roi des Français, descendant de Karle-le-Grand, et nommé Karle comme son aïeul, seule ressemblance qu'il eût avec lui, disputait alors la couronne à un compétiteur dont les ancêtres ne l'avaient jamais portée. Tour à tour vainqueurs ou vaincus, le roi d'ancienne race et le roi par élection étaient maîtres alternativement; mais ni l'un ni l'autre n'avaient

[1] Histoire des expéditions des Normands, t. II, p. 68.

[2] Voyez les *Lettres sur l'Histoire de France*, lettre XII, seconde édition.

assez de pouvoir pour protéger le pays contre une invasion étrangère : toutes les forces du royaume étaient employées, de part et d'autre, à soutenir la guerre civile; aussi, aucune armée ne se présenta pour arrêter les nouveaux pirates, et les empêcher de piller et d'incendier les deux rives de la Seine.

Le bruit de leurs dévastations parvint bientôt à Rouen, et y jeta la terreur. Les habitans n'attendaient aucun secours, et désespéraient de pouvoir défendre seuls leurs murailles, ruinées dans les invasions précédentes. Au milieu de ce découragement général, l'archevêque de Rouen, nommé Franke ou Francon, homme prudent et ferme, prit sur lui de sauver la ville, en capitulant avec l'ennemi avant la première attaque [1].

Sans s'inquiéter de la haine souvent cruelle que les païens du Nord témoignaient pour le clergé chrétien, l'archevêque se rendit au camp près de Jumiéges, et parla au chef normand avec le secours d'un interprète. Il dit et fit si bien (tant promit, tant donna), dit un vieux chroniqueur, qu'il conclut une trève avec Roll et ses compagnons, leur garantissant l'entrée dans la ville, et recevant d'eux, en retour, l'assurance de n'y faire aucun mal. Ce fut près de l'église Saint-Morin, à

[1] Frankes un archevesque, ki à Roem esteit, etc. (Fragmens du roman de Rou, par Robert Wace, publiés par M. Pluquet, pag. 24.)

l'un des ports de la Seine, que les Norwégiens abordèrent d'une façon toute pacifique. Après qu'ils eurent amarré leurs vaisseaux, tous les chefs parcoururent la ville en différens sens ; ils en examinèrent avec attention les remparts, les quais, les fontaines, et, la trouvant à leur gré, ils résolurent d'en faire leur place d'armes, et le chef-lieu de leur nouvel établissement [1].

[898] Après cette prise de possession, les chefs normands, avec leur principal corps de troupes, continuèrent de remonter la Seine. A l'endroit où ce fleuve reçoit la rivière d'Eure, ils établirent un camp fortifié, pour attendre l'arrivée d'une armée française qui se dirigeait alors contre eux. Le roi Karle, ou Charles, comme on disait en langue romane, se voyant un moment seul maître du royaume, voulait tenter un grand effort, et repousser la nouvelle invasion : les troupes conduites par un certain Ragnenold, ou Reghauld, qui avait le titre du duc de France, prirent position sur la rive droite de l'Eure, à quelque distance du camp des Normands. Parmi les comtes qui avaient levé bannière pour obéir aux ordres du roi et combattre les païens, se trouvait un païen converti, le fameux roi de mer Hasting. Vingt ans auparavant, las de courir les aventures, il avait fait sa paix avec le royaume de France, en acceptant le comté de Chartres. Dans le conseil

1 Fragmens du roman de Rou, pag. 25.

que tinrent les Français pour savoir ce que l'on devait faire, Hasting, consulté à son tour, fut d'avis de parlementer avec l'ennemi, avant de risquer une bataille ; quoique cet avis fût suspect à plusieurs seigneurs de l'armée, il prévalut, et Hasting partit avec deux personnes qui savaient la langue danoise, pour aller parler aux Normands.

[898 à 900] Les trois envoyés suivirent le cours de l'Eure, jusqu'en face de l'endroit où les confédérés avaient élevé leurs retranchemens ; là, s'arrêtant et élevant la voix de manière à être entendu sur l'autre bord : « Holà, cria le comte de Chartres, braves guerriers, quel est le nom de votre seigneur? — Nous n'avons point de seigneur, » répondirent les Normands; nous sommes tous » égaux [1]. — Mais pourquoi êtes-vous venus dans » ce pays, et qu'y voulez-vous faire? — En chasser les habitans ou les soumettre à notre puissance, et nous faire une patrie. Mais qui es-tu, » toi qui parles si bien notre langue? — Le comte » reprit : N'avez-vous pas entendu parler de Hasting, le fameux pirate, qui courut les mers » avec tant de vaisseaux, et fit tant de mal à ce » royaume? — Sans doute, répliquèrent les Normands. Hasting a bien commencé, mais il a fait » une mauvaise fin. — N'avez-vous donc pas en-

[1] Quo nomine vester senior fungitur? Responderunt; nullo. (Dudo de Sancto-Quintino, pag. 76.)

» vie de vous soumettre au roi Charles, qui vous
» offre des fiefs et des honneurs, sous condition
» de foi et de service? — Nullement, nullement;
» nous ne nous soumettrons à personne, et tout
» ce que nous pourrons conquérir nous appar-
» tiendra sans réserve : vas le dire au roi, si tu
» veux [1]. »

De retour au camp, Hasting apporta cette réponse, et dans la délibération qui suivit, il conseilla de ne point s'aventurer à forcer les retranchemens des païens : « Voilà un conseil de traître, » s'écria un seigneur nommé Rolland; et plusieurs autres répétèrent le même cri. Le vieux roi de mer, soit par indignation, soit qu'il ne fût pas tout-à-fait sans reproches, quitta aussitôt l'armée, et abandonna même son comté de Chartres, sans qu'on sût où il était allé. Mais ses prédictions se vérifièrent : à l'attaque du camp retranché, les troupes furent entièrement défaites, et le duc de France périt de la main d'un pêcheur de Rouen, qui servait dans l'armée norwégienne.

Libres de naviguer sur la Seine, Roll et ses compagnons la remontèrent jusqu'à Paris, et firent le siége de cette ville, sans pouvoir s'en emparer. Un des principaux chefs ayant été pris par les assiégés, pour le racheter ils conclurent avec le roi Charles une trève d'un an, durant laquelle ils allèrent ravager les provinces du nord,

[1] Willelmi Gemeticensis, lib. II, cap. 10.

qui avaient cessé d'être françaises. A l'expiration de la trève, ils retournèrent en hâte vers Rouen, et, partant de cette ville, allèrent surprendre Bayeux qu'ils enlevèrent d'assaut, et dont ils tuèrent le comte, avec une partie des habitans. [900] Ce comte, nommé Bérenger, avait une fille d'une grande beauté, qui, dans le partage de butin, échut à Roll, et que le Scandinave prit pour femme, sans mariage, à la manière de son pays [1].

[900 à 911] Évreux et plusieurs autres villes voisines tombèrent ensuite au pouvoir des Normands, qui étendirent ainsi leur domination sur la plus grande partie du territoire auquel on donnait le vieux nom de Neustrie. Guidés par un certain bon sens politique, ils cessaient de se montrer cruels lorsqu'ils ne trouvaient plus de résistance, et se contentaient d'un tribut, levé régulièrement sur les villes et sur les campagnes. Le même bon sens les détermina à créer un chef suprême, investi d'une autorité permanente; le choix des confédérés tomba sur Roll, « dont ils firent leur roi, » dit un ancien chroniqueur; mais ce titre qu'on lui donnait peut-être dans la langue du Nord, ne tarda pas à être remplacé par les titres français de duc ou de comte. Tout païen qu'il était, le nouveau duc se rendit populaire auprès des habitans indigènes. Après l'avoir maudit comme un pirate, ils l'aimèrent comme un protecteur, dont le pou-

[1] Histoire des expéditions des Normands, tom. II, p. 84.

voir les garantissait à la fois de nouvelles attaques par mer, et des maux que la guerre civile causait dans le reste de la France 1.

[911] Devenus puissance territoriale, les Normands firent aux Français une guerre mieux soutenue, et, pour ainsi dire, plus méthodique. Ils se liguèrent avec d'autres Scandinaves, probablement Danois d'origine, qui occupaient l'embouchure de la Loire, et convinrent de piller simultanément tout le territoire compris entre ce dernier fleuve et la Seine. La dévastation s'étendit jusqu'en Bourgogne et en Auvergne. Paris, attaqué pour la seconde fois, résista ainsi que Chartres, Dijon et d'autres lieux forts; mais une foule de villes ouvertes furent détruites ou saccagées. [912] Enfin, en l'année 912, seize ans après l'occupation de Rouen, les Français de tout état, harassés de ces continuelles hostilités, commencèrent à se plaindre, et à demander que la guerre finît à quelque prix que ce fût; les évêques, les comtes et les barons faisaient au roi des remontrances; les bourgeois et les paysans criaient merci sur son passage. Un vieil auteur nous a conservé l'expression des murmures populaires: « Que voit-on en tout lieu? Des églises » brûlées, des gens tués; par la faute du roi et » de sa faiblesse, les Normands font ce qu'ils

1 Histoire des expéditions maritimes des Normands, tom. II, pag. 91.

» veulent dans le royaume; de Blois à Senlis, » pas un arpent de blé, et nul n'ose labourer ni » en prés ni en vignes. A moins que cette guerre » ne finisse, nous aurons disette et cherté [1]. » Le roi Charles, qu'on surnommait le Simple ou le Sot [2], et à qui l'histoire a conservé le premier de ces noms, eut assez de bon sens dans cette occasion pour écouter la voix du peuple; peut-être aussi, en y cédant, crut-il faire un coup de politique, et s'assurer, par l'alliance des Normands, un appui contre les intrigues puissantes qui tendaient à le détrôner [3]. Il convoqua en grande assemblée ses barons et ses évêques, et leur demanda *aide* et *conseil*, suivant la formule du temps. Tous furent d'avis de conclure une trêve, et de négocier pour la paix.

L'homme le plus capable de mener à bien cette négociation était l'archevêque de Rouen, qui, malgré la différence de religion, exerçait sur Roll le même genre d'influence que les évêques du cinquième siècle avaient obtenu sur les conquérans de l'empire romain. Ses relations avec les autres évêques et avec les seigneurs de France n'avaient point été interrompues; peut-être même assista-t-il à leurs délibérations; mais,

1 Roman de Rou, par Robert Wace. — Histoire des expéditions des Normands, tom. II, pag. 103.

2 Carolus *simplex*, al. *stultus*, al. *sottus*. (Script. rerum francic.)

3 Voyez les *Lettres sur l'Histoire de France*, lettre XII.

présent ou absent, il se chargea volontiers de porter et de faire valoir leurs offres de paix. L'archevêque alla donc trouver le fils de Roghenvald, et lui dit : « Le roi Charles vous offre sa » fille en mariage, avec la seigneurie héréditaire » de tout le pays situé entre la rivière d'Epte et » la Bretagne, si vous consentez à devenir chré- » tien, et à vivre en paix avec le royaume[1]. »

Le Normand ne répondit point cette fois : « Nous ne voulons obéir à personne ; » d'autres idées, une autre ambition que celle d'un coureur d'aventures, lui étaient venues, depuis qu'il gouvernait, non plus une bande de pirates, mais un vaste territoire. Le christianisme, sans lequel il ne pouvait marcher l'égal des grands seigneurs de France, avait cessé de lui répugner, et l'habitude de vivre au milieu des chrétiens avait éteint la fanatisme du plus grand nombre de ses compagnons : « Les paroles du roi sont bonnes, » dit-il à l'archevêque, mais la terre qu'il m'offre » ne me suffit pas ; elle est inculte et appauvrie ; » mes gens n'y auraient pas de quoi vivre en » paix. » L'archevêque retourna vers le roi, qui le chargea d'offrir en son nom la Flandre, quoiqu'il n'eût réellement sur ce pays d'autres droits qu'une prétention contestée ; mais Roll n'accepta point cette nouvelle proposition, disant que la

[1] Histoire des expéditions des Normands, tom. II, chap. 9.

Flandre était un mauvais pays, boueux et plein de marécages. Alors, ne sachant plus que donner, Charles-le-Simple fit dire au chef normand que, s'il voulait, il aurait en fief la Bretagne, conjointement avec la Neustrie : c'était une offre du même genre que la précédente; car la Bretagne était un État libre; la suzeraineté des rois de France ne s'y étendait guère que sur le comté de Rennes, enlevé aux Français par les princes bretons un demi-siècle auparavant. Mais Roll y fit peu d'attention; il ne s'aperçut pas qu'on ne lui donnait encore autre chose qu'une vieille querelle à débattre, et l'arrangement fut accepté[1].

Afin de ratifier le traité de la manière la plus solennelle, le roi de France et le chef des Normands se rendirent, chacun de leur côté, au village de Saint-Clair sur l'Epte. Tous les deux étaient accompagnés d'une suite nombreuse : les Français plantèrent leurs tentes sur l'un des bords de la rivière, et les Normands sur l'autre. A l'heure fixée pour l'entrevue, Roll s'approcha du roi, et demeurant debout, mit ses deux mains entre les siennes, en prononçant la formule : « Dorénavant je suis votre fidèle et votre homme, » et jure de conserver fidèlement votre vie, vos » membres et votre honneur royal. » Ensuite le

[1] D'Argentré, Histoire de Bretagne. — Histoire des expéditions des Normands, tom. II, pag. 120.

roi et les barons, donnant au chef normand le titre de comte, jurèrent de lui conserver sa vie, ses membres, son honneur, et tout le territoire désigné dans le traité de paix [1].

La cérémonie semblait terminée, et le nouveau comte allait se retirer, lorsque les Français lui dirent : « Il est convenable que celui qui reçoit » un pareil don s'agenouille devant le roi, et lui » baise le pied. » Mais le Normand répondit: « Jamais je ne plierai le genou devant aucun » homme, ni ne baiserai le pied d'aucun » homme. » Les seigneurs insistèrent sur cette formalité, qui était un dernier reste de l'étiquette observée jadis à la cour des empereurs franks, et Roll, avec une simplicité malicieuse, fit signe à l'un de ses gens de venir et de baiser pour lui le pied du roi. Le soldat norwégien, se courbant sans plier le genou, prit le pied du roi, et le leva si haut pour le porter à sa bouche, que le roi tomba à la renverse. Peu habitués aux convenances du cérémonial, les pirates firent de grands éclats de rire, et il y eut un moment de tumulte; mais ce bizarre incident ne produisit rien de fâcheux [2].

Deux clauses du traité restaient à remplir, la conversion du nouveau comte ou duc de Normandie, et son mariage avec la fille du roi ; il fut con-

1 Willelmi Gemeticensis Hist. lib. II, cap. 17.

2 *Ibid.*

venu que cette double cérémonie aurait lieu à Rouen, et plusieurs des hauts barons de France s'y rendirent pour accompagner la fiancée. Après une courte instruction, le fils de Roghen-vald reçut le baptême des mains de l'archevêque, dont il écouta les conseils avec une extrême docilité. Au sortir des fonts baptismaux, le néophyte s'enquit du nom des églises les plus célèbres, et des saints les plus révérés dans son nouveau pays. L'archevêque lui nomma six églises et trois saints : la Vierge, saint Michel et saint Pierre. — « Et dans » le voisinage, reprit le duc, quel est le plus » puissant protecteur? — C'est saint Denis, ré- » pondit l'archevêque. — Eh bien! avant de par- » tager ma terre entre mes compagnons, j'en » veux donner une part à Dieu, à sainte Marie » et aux autres saints que vous venez de nom- » mer [1]. » En effet, durant sept jours qu'il porta l'habit blanc des nouveaux baptisés, chaque jour il fit présent d'une terre à l'une des sept églises qu'on lui avait désignées. Ayant repris ses vêtemens ordinaires, il s'occupa d'affaires politiques, et du grand partage de la Normandie entre les émigrés norwégiens [2].

Le pays fut divisé au cordeau, disent les anciens chroniqueurs ; c'était la manière d'arpenter

1 Fleury, Histoire ecclésiastique, tom. XI, p. 593.

2 Willelmi Gemeticensis Hist. lib. II, cap. 18. — Histoire des expéditions des Normands, tom. II, p. 108.

usitée en Scandinavie. Toutes les terres désertes ou cultivées, à l'exception de celles des églises, furent partagées de nouveau, sans égard aux droits des indigènes. Les compagnons de Roll, chefs ou soldats, devinrent, selon leur grade, seigneurs des villes et des campagnes, propriétaires souverains de domaines grands ou petits. Les anciens propriétaires étaient contraints de s'accommoder à la volonté des nouveaux venus, de leur céder la place s'ils l'exigeaient, ou de tenir d'eux leur propre domaine à ferme, ou en vasselage. Ainsi les serfs du pays changèrent de maîtres, et beaucoup d'hommes libres tombèrent dans la servitude de la glèbe. De nouvelles dénominations géographiques résultèrent même de cette répartition de la propriété territoriale, et l'usage attacha dès lors à un grand nombre de domaines les noms propres des guerriers scandinaves qui les avaient reçus en lot [1]. Quoique l'état des gens de métiers et des paysans différât peu en Normandie de ce qu'il était en France, l'espoir d'une plus complète sécurité, et le mouvement de vie sociale qui accompagne d'ordinaire une domination naissante, engagèrent

1 Ainsi Angoville, Borneville, Grimonville, Hérouville, etc., étaient les possessions territoriales d'Ansgod, Biorne, Grim, Harald, etc. Les anciennes Chartes présentent ces noms sous une forme plus ou moins correcte. (Histoire des expéditions des Normands, t. II, chap. 9, et pièces justificatives.)

beaucoup d'artisans et de laboureurs à émigrer pour aller s'établir sous le gouvernement du duc Roll. Son nom, que les Français prononçaient Rou, devint populaire au loin; il passait pour le plus grand ennemi des voleurs, et le plus grand justicier de son temps.

Bien que la plupart des Norwégiens, à l'exemple de leur chef, eussent accepté le baptême avec empressement, il paraît qu'un certain nombre d'entre eux s'y refusèrent, et résolurent de conserver les usages de leurs ancêtres. [912 à 997] Les dissidens se réunirent pour former une sorte de colonie à part, et se fixèrent aux environs de Bayeux. Peut-être furent-ils attirés de ce côté par les mœurs et le langage des habitans de Bayeux, qui, Saxons d'origine, parlaient encore, au dixième siècle, un dialecte germanique [1]. Dans ce canton de la Normandie, l'idiome norwégien, différant peu du langage populaire, se confondit avec lui, et l'épura en quelque sorte, de manière à le rendre intelligible pour les Danois et les autres Scandinaves [2]. Lorsque après quelques générations, la répugnance des barons normands du Bessin et du Cotentin pour le christianisme eut cédé à l'en-

[1] Lingua saxonica. (Capitularia Caroli calvi.)

[2] Rotomagensis civitas romanâ potiùs quàm daniscâ utitur eloquentiâ, et Baiocensis fruitur frequentiùs daniscâ linguâ quàm romanâ. (Willelmi Gemeticensis Hist. Normann.)

traînement de l'exemple, l'empreinte du caractère scandinave se retrouvait encore chez eux d'une manière prononcée. Ils se faisaient remarquer entre les autres seigneurs et chevaliers de la Normandie, par leur extrême turbulence, et par une hostilité presque permanente contre le gouvernement des ducs; quelques-uns même affectèrent long-temps de porter sur leurs armes des devises païennes, et d'opposer le vieux cri de guerre des Scandinaves : *Thor aide !* à celui de *Dieu aide !* qui était le cri de Normandie [1].

La paix ne fut pas de longue durée entre les Français et les Normands, et ces derniers profitèrent avec habileté des circonstances pour s'agrandir vers l'est, presque jusqu'au lieu où la rivière d'Oise se réunit à la Seine [2]; au nord, leur territoire avait pour limite la petite rivière de Bresle, et celle de Coësnon au sud-ouest. Les habitans de ce pays étaient tous appelés Normands par les Français et par les étrangers, à l'exception des Danois et des Norwégiens, qui ne donnaient ce nom, honorable pour eux, qu'à la partie de la

1 Raol Tesson....
Point li cheval, criant : tor-ie
Willame crie : dex-ie
C'est l'enseigne de Normendie.

(Fragmens du roman de Rou, par Robert Wace, publiés par M. Pluquet, pag. 47. — Hist. des expéditions des Normands, tom. II, chap. 11 et 12.)

2 Guillelm. Gemeticensis Hist. Normann., p. 316

population qui était véritablement de race et de langue normande [1]. Cette portion, la moins nombreuse, jouait à l'égard de la masse, soit indigène, soit émigrée des autres parties de la Gaule, le même rôle que les fils des Franks à l'égard des fils des Gaulois. En Normandie, la simple qualification de Normand fut d'abord un titre de noblesse; c'était le signe de la liberté et de la puissance, du droit de lever des impôts sur les bourgeois et les serfs du pays. Tous les Normands de nom et de race étaient égaux en droits civils, bien qu'inégaux en grades militaires et en dignités politiques. Nul d'entre eux n'était taxé que de son propre consentement; nul n'était assujetti au péage pour le charroi de ses denrées, ou pour la navigation sur les fleuves; tous enfin jouissaient du privilége de chasse et de pêche, à l'exclusion des villains et des paysans, termes qui désignaient en fait la masse de la population indigène. Quoique la cour des ducs de Normandie fût organisée à peu près sur le modèle de celle des rois de France, le haut clergé n'en fit point partie dans les premiers temps, à cause de son origine française; plus tard, quand un grand nombre d'hommes de race norwégienne ou danoise, eurent pris l'habit ecclésiastique, une certaine distinction de rang et de privilége continua d'exister, même

[1] Normanni dacigenæ, de patre matreque dacigenâ. (Dudo de Sancto-Quintino, p. 153.)

dans les monastères, entre eux et le reste des clercs [1].

[997] Cette distinction, beaucoup plus accablante dans l'ordre politique et civil, ne tarda guère à soulever contre elle l'ancienne population du pays. Moins d'un siècle après l'établissement du nouvel État, dont elle était la partie opprimée, cette population eut la pensée de détruire l'inégalité de races, de manière que le pays de Normandie ne renfermât qu'un seul peuple, comme il ne portait qu'un seul nom : ce fut sous le règne de Rikhard ou Richard II, troisième successeur de Roll, que ce grand projet se manifesta. Dans la plupart des cantons de la Normandie, les habitans des villes et des bourgs, et ceux des hameaux et des bocages, le soir après l'heure du travail, commencèrent à se réunir, et à parler ensemble des misères de leur condition [2]. Ces groupes de causeurs politiques étaient de vingt, de trente, de cent personnes, et souvent l'assemblée se rangeait en cercle, pour écouter quelque orateur qui l'animait par des discours violens contre la tyran-

1 Histoire des expéditions maritimes des Normands, tom. II, chap. 12.

2 Li païsan et li vilain
Cil del boscage et cil del plain,
Par vinz, par trentaines, par cenz,
Unt tenus plusurs parlemens.

(Fragmens du roman de Rou, par Robert Wace, p. 34.

nie des comtes, des barons et des chevaliers. Une ancienne chronique en vers présente, d'une manière vive, originale et probablement authentique, la substance de ces harangues [1].

« Les seigneurs ne nous font que du mal, avec » eux nous n'avons ni gain ni profit de nos labeurs, chaque jour est pour nous jour de souffrance, de peine et de fatigue; chaque jour on » nous prend nos bêtes pour les corvées et les » services. Puis ce sont les justices vieilles et nouvelles, des plaids et des procès sans fin, plaids » de monnaies, plaids de marchés, plaids de » routes, plaids de forêts, plaids de moutures, » plaids d'hommages. Il y a tant de prévôts et de » baillis, que nous n'avons pas une heure de » paix; tous les jours ils nous courent sus, prennent nos meubles et nous chassent de nos » terres. Il n'y a nulle garantie pour nous contre » les seigneurs et leurs sergens, et nul pacte ne » tient avec eux [2].

» Pourquoi nous laisser faire tout ce mal, et ne » pas sortir de peine? Ne sommes-nous pas des » hommes comme eux? n'avons-nous pas la même » taille, les mêmes membres, la même force » pour souffrir? il nous faut seulement du cœur. » Lions-nous donc ensemble par un serment,

[1] Fragmens du Roman de Rou, par Robert Wace, pag. 34.

[2] Ibid. pag. 35.

» jurons de nous soutenir l'un l'autre; et s'ils
» veulent nous faire la guerre, n'avons-nous pas,
» pour un chevalier, trente ou quarante paysans,
» jeunes, dispos et prêts à combattre à coups de
» massues, à coups d'épieux, à coups de flèches,
» à coups de haches, ou à coups de pierres, s'ils
» n'ont pas d'armes? Sachons résister aux che-
» valiers, et nous serons libres de couper des
» arbres, de courir le gibier et de pêcher à notre
» guise, et nous ferons notre volonté sur l'eau,
» dans les champs et aux bois [1]. »

Ces appels au droit naturel et à la force du plus grand nombre ne manquèrent point leur effet, et beaucoup de gens de métiers, surtout laboureurs et paysans, se promirent, par serment, de tenir ensemble, et de s'aider contre qui que ce fût. On désignait alors ce genre d'association par le mot de *commune*, qui devint si célèbre dans les villes de France, environ un siècle après. Mais ce qu'il y eut de très-remarquable, ce qui ne se reproduisit nulle part, c'est que la *commune* de Normandie, en 997, ne se borna point à une seule, ni même à plusieurs villes, qu'elle s'étendit sur les campagnes, et embrassa toutes les classes du peuple indigène dans une grande affiliation. Les affiliés étaient partagés en différens cercles, que les historiens originaux désignent

1 Fragmens du roman de Rou, pag. 36.

par le nom de *conventicules* [1] ; il y en avait au moins un par comté, et chacune de ces assemblées choisissait plusieurs de ses membres, pour composer le cercle supérieur ou l'assemblée centrale [2]. Cette assemblée devait préparer et organiser dans tous le pays les moyens de résistance ou de soulèvement ; elle envoyait de cantons en cantons, et de villages en villages, des gens éloquens et persuasifs, pour gagner de nouveaux associés, enregistrer leurs noms, et recevoir leurs sermens [3].

Les choses en étaient à ce point, et aucun signe de rébellion ouverte n'avait encore éclaté, lorsqu'à la cour de Normandie vint la nouvelle, dit un ancien auteur, que les villains tenaient des *parlemens*, et se formaient en communes [4]. L'alarme fut grande parmi les seigneurs, qui se voyaient menacés de perdre d'un seul coup leurs droits et leurs justices. Le duc Richard, qui était encore trop jeune pour prendre conseil de lui-

1 Per diversos totius Normanniæ comitatus plurima agentes conventicula. (Willelm. Gemetic. Inst. lib. V, pag. 249.)

2 Ab unoquoque cætu duo legati ad mediterraneum conventum. (Ibid.)

3 Fragmens du roman de Rou, pag. 37.

4 Assez tost oi Richart dire
Ke vilains commune faseient.

(Fragmens du roman de Rou, pag. 37.)

même, fit venir son oncle le comte d'Évreux, dans lequel il avait toute confiance : « Sire, dit » celui-ci, demeurez en paix, et laissez-moi ces » paysans, ne bougez pas d'un pied ; mais en- » voyez-moi tout ce que vous avez de chevaliers » et de gens d'armes [1]. »

Afin de surprendre en flagrant délit les membres de l'association, le comte d'Évreux envoya de plusieurs côtés des espions habiles, qu'il chargea spécialement de découvrir le lieu et l'heure où se tenait l'assemblée centrale ; sur leurs rapports, il fit marcher ses troupes, et arrêta en un seul jour tous les chefs de l'affiliation ; les uns pendant qu'ils tenaient séance, les autres pendant qu'ils recevaient dans les villages les sermens des paysans [2]. [797 à 1013] Soit par passion, soit par le calcul, le comte d'Évreux traita ses prisonniers avec une extrême cruauté, sans se donner la peine de les mettre en jugement, ni de faire à leur égard aucune espèce d'enquête; il les condamna tous à des tortures atroces, que ses agens s'étudièrent à varier ; les uns eurent les yeux crevés, les poings coupés et les jarrets brûlés ; d'autres furent empalés, d'autres cuits à

[1] Fragmens du roman de Rou, pag. 38.

[2] Atem è prist li vilainz,
Ki justœnt li parlemenz
E perneint li seremenz.

(*Ibid.*)

petit feu, ou arrosés de plomb fondu [1]. Le peu d'hommes qui survécurent à ces tourmens furent renvoyés à leurs familles, et promenés tout mutilés dans les villages, pour y répandre la terreur. En effet, la crainte l'emporta sur l'amour de la liberté dans le cœur des bourgeois et des serfs de Normandie; la grande association fut rompue, il n'y eut plus d'assemblées secrètes, et une triste résignation succéda pour des siècles à l'enthousiasme d'un moment [2].

Quand eut lieu cette mémorable tentative, la différence de langage, qui d'abord avait séparé les grands et le peuple de la Normandie, n'existait déjà presque plus : c'était par sa généalogie que l'homme d'origine scandinave se distinguait du Gallo-Frank. A Rouen même, et dans le palais des successeurs de Roll, on ne parlait d'autre langage, au commencement du onzième siècle, que la langue romane ou française. La seule ville de Bayeux faisait encore exception; et son dialecte, mélangé de saxon et de norwégien, pouvait à la rigueur être compris des habitans de la Scandinavie. Aussi, quand de nouveaux émigrés venaient du Nord visiter leurs parens de Normandie, et leur demander quelque portion de terre, c'était du côté de Bayeux qu'ils s'éta-

1 Fragmens du roman de Rou, pag. 39.

2 Concionibus subitò omissis, ad aratra sunt reversi. (Willelm. Gemet. Hist. lib. V, pag. 249.)

blissaient de préférence. Pareillement c'était là que les ducs de Normandie, si l'on en croit un vieux chroniqueur, envoyaient leurs enfans pour apprendre à parler danois [1]. Les Danois et les Norwégiens entretinrent avec la Normandie des relations d'alliance et d'affection, tant qu'ils trouvèrent dans la ressemblance de langage, le signe d'une ancienne fraternité nationale. Plusieurs fois, durant les querelles des premiers ducs avec les Français, de puissans secours leur vinrent de la Norwége et du Danemark, et tout chrétiens qu'ils étaient, ils furent soutenus par des rois encore païens. Mais, dès que l'usage de la langue romane devint universel en Normandie, les Scandinaves cessèrent de regarder les Normands comme des alliés naturels ; ils cessèrent même de leur donner le nom de Normands, et les appelèrent Français, Romans ou Velskes, comme le reste des habitans de la Gaule [2].

Ces liens de parenté et d'amitié se trouvaient déjà fort relâchés dans les premières années du onzième siècle, lorsque le roi d'Angleterre Ethelred épousa la sœur de ce même Richard, qua-

1 .... Voil qu'il seit à tele escole
Que as Daneis sache parler,
Ci (à Rouen) ne savent rien fors romanz;
Mes à Baïues en a tanz
Qui ne savent si Daneis non.
(Roman de Rou.)

2 Voyez ci-après, liv. VI; Francigenæ, Romani, Walli.

trième duc de Normandie, dont il a été fait mention plus haut. Il est probable en effet que si la branche de population scandinave établie en Gaule n'eût été alors entièrement détachée de sa tige septentrionale, le roi saxon n'eût point conçu l'espérance d'être aidé par le petit-fils de Roll contre la puissance des rois du Nord. Le peu d'empressement du Normand Richard à secourir son beau-frère ne provint d'aucun scrupule ni d'aucune répugnance morale, mais de ce que Richard ne vit dans cette intervention rien de favorable à son intérêt propre, qu'il était habile à démêler et ardent à poursuivre, selon le caractère qui distinguait déjà les habitans de la Normandie.

Pendant qu'Ethelred dans l'exil recevait l'hospitalité chez son beau-frère, les Anglais, sujets de l'étranger, regrettaient, comme au temps de la fuite d'Alfred et de la première conquête danoise, le règne de celui qu'ils avaient délaissé, parce qu'ils ne pouvaient le souffrir. Sven, à qui ils avaient laissé prendre, en l'année 1014, le titre de roi d'Angleterre, mourut dans cette même année, assez subitement pour qu'il y ait lieu d'attribuer sa mort à un élan d'indignation patriotique. Les soldats danois cantonnés dans les villes, ou en station sur leurs vaisseaux à l'embouchure des rivières, choisirent, pour succéder à leur chef, son fils Knut, alors en mission dans le pays voisin de l'Humber, pour y déposer les tributs et

les otages des Anglais du sud. [1014] Ceux-ci, encouragés par son absence, délibérèrent d'envoyer un messager à l'exilé de Normandie, lui dire, au nom de la nation anglaise, qu'elle le reprendrait pour roi, s'il promettait de mieux gouverner [1].

Pour répondre à ce message, Ethelred fit partir son fils Edward, le chargeant de saluer en son nom tout le peuple anglais [2], et de jurer publiquement qu'à l'avenir il remplirait ses devoirs de seigneur avec fidélité [3], amenderait ce qui ne plaisait point, et oublierait tout ce qu'on aurait pu faire ou dire contre sa personne. L'amitié jurée entre la nation et le roi fut confirmée de part et d'autre par des gages mutuellement donnés [4], et l'assemblée des sages anglo-saxons prononça contre tout Danois qui s'intitulerait roi d'Angleterre une sentence perpétuelle de mise hors de la loi [5]. [1015] Ethelred reprit ses mar-

1 Modò eos rectiùs gubernaret. (Chron. saxon. Gibson, pag. 145.) Heimskringla, pag. 10. — Mathæus Westmon., pag. 202.

2 Gretan ealne his Leodscipe. (Chronicon. saxon., pag. 145.)

3 Hold hlaford. (Chron. sax., p. 145.)

4 Factis pignoribusque. (Ibid.)

5 Utlagede of Englalond. (Ibid.) Lag signifie à la fois, pays, état, statut, loi; du verbe lagen, poser, établir. Ut-lage (*out-law*) veut dire un banni et un homme mis hors de la loi.

ques d'honneur; on ne peut savoir exactement sur quelle étendue de territoire il régnait; car les garnisons danoises, chassées alors de quelques villes, en conservèrent beaucoup d'autres, et même la grande cité de Londres demeura en leur pouvoir. Peut-être le grand chemin appelé Wetlinga-street servait-il, pour la seconde fois, de ligne de démarcation entre les provinces libres et les provinces soumises à la domination étrangère. Le roi Knut, fils de Sven, mécontent du partage que les Anglo-Saxons le contraignaient d'accepter, revint du Nord, et, ayant débarqué près de Sandwich, fit, dans un mouvement de colère, torturer et mutiler sur le rivage de la mer tous les otages que son père avait reçus [1]. Cette cruauté inutile fut le signal d'une nouvelle guerre qu'Ethelred, désormais fidèle à ses promesses, soutint courageusement avec des chances diverses de succès et de revers. [1016] A sa mort, les Anglais choisirent pour roi, non l'un de ses enfans légitimes, demeurés en Normandie, mais son fils naturel Edmund, qu'on surnommait Côte de Fer, *iron-side*, et qui avait donné de grandes preuves de courage et d'habileté. Par sa conduite énergique, Edmund releva la fortune du peuple anglais; il reprit Londres sur les Danois, et leur livra cinq grandes batailles [2].

[1] Præcisis eorum manibus eorumque nasis. (Chronic. saxon. Gibson, p. 246.)

[2] Chron. saxon., pag. 148 à 150. — Henrici Hunting.,

Après une de ces batailles, donnée sur la frontière méridionale de la province de Warwich, et perdue par les Danois, un de leurs capitaines, appelé Ulf [1], écarté des siens dans la déroute et fuyant pour sauver sa vie, s'enfonça dans un bois dont il ignorait les détours. Ayant marché inutilement toute la nuit, il rencontra au point du jour un jeune paysan menant un troupeau de bœufs. Ulf le salua et lui demanda son nom. « Je m'ap« pelle Godwin [2], fils d'Ulfnoth [3], répondit le » berger; et toi, si je ne me trompe, tu es de » l'armée danoise. » Le Danois, contraint d'avouer, pria le jeune homme de lui dire à quelle distance il pouvait être encore des vaisseaux stationnés dans la Saverne ou dans les rivières voisines, et par quel chemin il lui serait possible de les rejoindre. « Bien fou est le Danois, reprit » Godwin, qui attend son salut d'un Saxon [4]. » Ulf supplia le berger de quitter son troupeau et de lui enseigner la route, joignant à ses instances les promesses les plus capables de gagner un homme simple et pauvre. « La route n'est pas » longue, dit le jeune berger; mais il serait

pag. 362. — Willelm. Malmesbur., pag. 72. — Math. West, pag. 204. — Ingulf. Croyl., p. 892.

1 Ulf, wulf, hulf, secours, secourable.

2 God, bon; win, chéri, bien-aimé.

3 Noth, not, nod, nyd, utile, nécessaire.

4 Nulli Danorum meritò auxilium ab Anglis requiri. (Torfæi Historia Norweg. tom. II, p. 37.)

» dangereux de t'y conduire. Les paysans en-
» couragés par notre victoire d'hier sont armés
» dans toute la campagne ; ils ne feraient aucune
» grâce ni à ton guide, ni à toi [1]. » Le chef tira de son doigt un anneau d'or et le présenta au jeune Saxon, qui le prit, le considéra avec curiosité, et après un instant de réflexion le rendit en disant : « Je ne veux rien de toi, mais j'es-
» saierai de te conduire [2]. »

Ils passèrent le jour dans la cabane du père de Godwin, et quand vint la nuit, au moment de se mettre en route, le vieux paysan dit au Danois :
« Sache que c'est mon fils unique qui se livre à ta
» bonne foi ; il n'y aura plus de sûreté pour lui
» parmi ses compatriotes, du moment qu'il t'aura
» servi de guide ; présente-le donc à ton roi pour
» qu'il le prenne à son service [3]. » Ulf promit de faire beaucoup plus, et tint parole ; à son arrivée au camp danois, il fit asseoir le fils du paysan dans sa tente, sur un siége aussi élevé que le sien, le traitant comme son propre fils [4]. Il obtint pour lui du roi Knut un grade militaire, et, dans la

1 Adeo ut nec ipsi, nec cuivis alii, nedum itineris duci, spes evadendi effulgeat, si à rusticis deprehendatur, (Ibid.)

2 Annulum non accepturum, operam tamen ei navaturum. (Torfæi Historia Norweg. t. II, p. 37.)

3 Neque enim ei ampliùs apud populares suos tutum... ut famulitio ejus insereretur. (Ibid.)

4 Filii loco habuit. (Ibid.)

suite, le berger saxon parvint au rang de gouverneur de province dans la partie de l'Angleterre occupée par les Danois. Cet homme qui, de l'état de gardeur de troupeaux, s'éleva, grâce à la protection des étrangers, aux premières dignités de son pays, devait, par une destinée bizarre, contribuer plus qu'aucun autre à la ruine de la domination étrangère. Son nom va bientôt figurer parmi les grands noms de cette histoire, et peut-être alors y aura-t-il quelque plaisir à se rappeler l'origine et la singularité de sa fortune.

Les victoires des Anglo-Saxons sur les Danois amenèrent un armistice et une trève qui fut jurée solennellement, en présence des deux armées, par les rois Edmund et Knut. Ils se donnèrent mutuellement le nom de frère [1], et, d'un commun accord, fixèrent à la Tamise la limite de leurs royaumes respectifs. [1017] A la mort d'Edmund, le roi danois franchit cette limite, qui devait être inviolable; il avait gagné sous main quelques chefs intéressés ou ambitieux, et la terreur produite par son invasion fit réussir leurs intrigues: après une courte résistance, les Anglo Saxons des provinces du sud et de l'ouest se soumirent, et reconnurent le fils de Sven pour roi de toute l'Angleterre. Knut jura en retour de se montrer juste et bienveillant, et toucha de sa main nue

[1] Fratres adoptivi. (Henrici Hunting., pag. 363. — Encom. Emmæ, p. 171. Willelm. Malmesb., p. 72.)

la main des principaux chefs en signe de sincérité [1].

Malgré ces promesses, et la facilité de son avénement, Knut se montra d'abord ombrageux et cruel. Tous les hommes qui s'étaient fait remarquer par leur attachement à l'ancienne liberté du pays et à la royauté anglo-saxonne, quelques-uns même de ceux qui avaient trahi cette cause pour celle du pouvoir étranger, furent bannis de l'Angleterre ou mis à mort. « Qui m'apportera la tête » d'un de mes ennemis, disait le roi danois avec » la férocité d'un pirate, me sera plus cher que » s'il était mon frère [2]. » Les parens des deux derniers rois, Ethelred et Edmund, furent proscrits en masse : les fils d'Ethelred étaient alors à la cour de Normandie ; mais ceux d'Edmund, restés en Angleterre, n'échappèrent point à la persécution. N'osant les mettre à mort sous les yeux du peuple anglais, Knut les fit déporter en Scandinavie, et eut soin d'insinuer au petit roi auquel il les donna en garde, quels étaient ses desseins à leur égard ; mais celui-ci feignit de ne pas comprendre, et laissa ses prisonniers libres de passer en Allemagne. De là, ils se rendirent, pour être encore plus en sûreté, à la cour du roi de Hongrie, qui commençait alors à figurer parmi les

[1] Accepto pignore de manu suâ nudâ. (Rogerii de Hoveden Annales, p. 436.)

[2] Florent Wigorn., p. 390-391.

puissances chrétiennes ; ils y furent accueills avec honneur, et l'un d'eux épousa dans la suite une fille de l'empereur des Allemands [1].

Richard, duc de Normandie, sentant l'impossibilité de rétablir ses neveux sur le trône d'Angleterre, et voulant jouir du bénéfice d'une alliance étroite avec ce pays, adopta une politique toute personnelle ; il négocia avec le roi danois au détriment des fils d'Ethelred. Par un arrangement bizarre, mais assez habilement conçu, il fit proposer à Knut de prendre en mariage la mère de ces deux enfans, qui, comme on l'a vu, était sa sœur : elle avait reçu au baptême le nom d'Emme ou Emma ; mais à son arrivée en Angleterre, les Saxons avaient changé ce nom étranger en celui d'Alfghive, qui signifiait *présent des génies*. [1018] Flattée de redevenir l'épouse d'un roi, Emma consentit à cette seconde union, et laissa en doute, disent les vieux historiens, qui d'elle ou de son frère se déshonorait le plus [2]. Bientôt elle devint mère d'un nouveau fils, à qui la puissance de son père promettait une tout autre fortune que celle des enfans d'Ethelred, et, dans l'enivrement de son ambition, elle oublia et méprisa ses premiers-nés. Quant à eux, retenus hors

1 Chron. saxon. Gibson, p. 151. — Henrici Hunting., p. 363. — Math. West., p. 206.

2 Ignores majori illius dedecore qui dederit, an feminæ quæ consenserit. (Will. Malmes., p. 73.)

de leur pays natal, ils en désapprient peu à peu les mœurs et jusqu'au langage; ils contractèrent dans l'exil des habitudes et des amitiés étrangères : événement peu grave en lui-même, mais qui eut de fatales conséquences.

[1018 à 1030] Assuré dans son pouvoir par une possession de plusieurs années, et par un mariage qui le rendait en quelque sorte moins étranger à la nation anglaise, le roi Knut s'humanisa par degrés; on vit se développer en lui un nouveau caractère; il eut des pensées de gouvernement aussi élevées que son époque et sa situation le comportaient; il eut même la volonté d'être impartial entre les Anglais et les Danois. Sans rien relâcher des énormes tributs que la conquête imposait à l'Angleterre, il les employait en partie à acheter de ses compatriotes leur retour en Danemark, et à rendre ainsi moins sensible la division des habitans de l'Angleterre en deux races ennemies, et de condition inégale. De tous les Danois armés qui étaient venus avec lui, il ne garda qu'une troupe d'élite de quelques milliers d'hommes, qui formait sa garde, et qu'on appelait *Thinga-manna*, c'est-à-dire gens du palais. Fils d'un apostat au christianisme, il se montrait chrétien zélé, rebâtissant les églises que son père et lui-même avaient brûlées et dotant avec magnificence les abbayes et les monastères [1]. Dans

[1] Cùm terram Angliæ progenitores mei diris depræda-

le désir de flatter l'esprit national des Anglo-Saxons, il éleva une chapelle au lieu de la sépulture d'Edmund, roi d'Estanglie, qui, depuis un siècle et demi, était vénéré comme un martyr de la foi et du patriotisme; en outre, le même motif lui fit ériger à Canterbury un monument pour l'archevêque Elfeg, victime, comme le roi Edmund, de la cruauté des Danois; il voulait qu'on y transportât le corps du saint, qui était enseveli à Londres; mais les habitans de cette ville ayant refusé de s'en dessaisir, le roi danois reprit tout à coup, dans un acte de piété, les habitudes du conquérant et du pirate. Il fit enlever militairement le cercueil, qui fut transporté entre deux haies de soldats, l'épée nue, jusqu'à la Tamise, et chargé sur un vaisseau de guerre, ayant pour ornement à la proue une énorme tête de dragon [1].

Dans le temps du partage de l'Angleterre en souveraineté indépendante, plusieurs des rois anglo-saxons, surtout ceux de West-sex et de Mercie, avaient établi, à différentes reprises, certaines redevances en faveur de l'Église romaine. L'objet de ces dons, purement gratuits,

tionibus sæpiùs oppressissent. (Diploma Chnuti regis apud Ingulf. Croyland., p. 873.)

1 Regia navis aureis rostrata draconibus. (Vita Elfegi, in Angliâ sacrâ, tom. II, p. 146. — Snorre, p. 265. — Monastic. anglic., tom. I, p. 2°6. — Jo. Brompton, p. 709. — Ingulf. Croyl., p. 892.)

était de procurer un meilleur accueil et des secours dans le besoin aux pèlerins anglais qui se rendaient à Rome, de fournir aux frais d'une école pour les jeunes gens de cette nation, ou à l'entretien du luminaire des tombeaux de saint Pierre et de saint Paul [1]. Le paiement de ces rentes, qu'on appelait en langue saxonne *argent de Rome* ou *cens de Rome* [2], plus ou moins régulier, selon le degré de zèle des rois et des peuples, fut entièrement suspendu au neuvième siècle par les invasions danoises. Voulant expier en quelque sorte le tort que ses compatriotes avaient fait à l'Église, et surpasser en munificence tous les rois anglo-saxons, Knut fit revivre cette institution, en lui donnant plus d'étendue, et soumit toute l'Angleterre à un tribut perpétuel, qu'on appela *dernier de saint Pierre*. Cet impôt, payable à raison d'un denier en monnaie du temps, par chaque maison habitée, devait, au terme des ordonnances royales, être levé chaque année, *à la louange et gloire de Dieu-Roi*, le jour de la fête du prince des apôtres [3].

Les hommages pécuniaires des anciens rois

[1] Ad luminaria Petri et Pauli. (Diplomata regum Angliæ.)

[2] Rom-feoh, rom-skeat.

[3] Rom-feh, id est Romæ census, quem beato Petro, singulis annis, reddendum, ad landem et gloriam Dei regis, nostra larga benignitas semper instituit, in festo sancti Petri reddatur. (Leges Chnuti, apud. Jo. Brompton., pag. 919.)

saxons envers l'Église romaine n'avaient aggravé en aucune sorte la dépendance religieuse de l'Angleterre. Cette dépendance, et le pouvoir de l'Église, étaient alors d'une nature essentiellement spirituelle; mais durant le cours du neuvième siècle, par suite des révolutions survenues en Italie, la suprématie de la cour de Rome prit un caractère tout nouveau : plusieurs villes, échappées à l'autorité des empereurs de Constantinople, ou enlevées par les Franks aux rois des Longobards, s'étaient rangées sous l'obéissance du pape, qui réunit ainsi la qualité de souverain temporel à celle de chef de l'Église. Le nom de *patrimoine de saint Pierre* cessa dès lors d'être appliqué à de simples domaines séparés par de grandes distances, disséminés en Italie, en Sicile, en Gaule; mais il servit à désigner un territoire vaste et compacte possédé ou régi à titre de seigneurie [1]. Ce nouvel État ne pouvait pas plus que les autres être dépourvu d'ambition, et sa tendance naturelle devait être d'abuser, dans des vues politiques, de l'influence morale que son chef exerçait sur les royaumes d'Occident. Après une semblable révolution, l'envoi d'un tribut annuel à la cour pontificale ne pouvait manquer d'avoir, au moins dans l'esprit de cette cour, un tout autre sens qu'auparavant. Des idées inouïes jusque-là commençaient à y germer; on parlait

[1] Fleury, Histoire ecclésiastique, tom. VIII, pag. 20.

de la suzeraineté universelle de saint Pierre sur tous les pays lointains qui avaient reçu de Rome la foi chrétienne. L'Angleterre était de ce nombre; il y avait donc péril pour l'indépendance politique de ce royaume, dans le rétablissement d'un tribut, simple témoignage de ferveur chrétienne. Personne, il est vrai, ne soupçonna les conséquences que pourrait avoir l'engagement perpétuel du denier de saint Pierre, ni le roi qui prit cet engagement, soit par zèle religieux, soit par vanité, ni le peuple qui s'y soumit sans murmure comme à un acte de dévotion. Pourtant il ne fallut pas un demi-siècle pour développer ses conséquences, et amener la cour de Rome à traiter l'Angleterre en fief du siége apostolique.

[1030] Vers l'année 1030, le roi Knut résolut d'aller en personne à Rome, pour visiter les tombeaux des apôtres, et recevoir les remercîmens que méritaient ses largesses; il partit avec un nombreux cortége, portant une besace sur l'épaule et un long bâton à la main. Ayant accompli son pèlerinage, et sur le point de retourner dans le nord, il adressa à toute la nation anglaise une lettre où règne un ton de bonhomie qui contraste singulièrement avec l'éducation et les premiers actes de royauté du fils de Sven [1].

« Knut, roi d'Angleterre et de Danemark, à

[1] Torfæi Hist. Norweg., p. 285. — Scriptores rer. danic. Ditmarus, p. 492.

» tous les évêques et primats, et à tout le peu-
» ple anglais, salut. Je vous fais savoir que je
» suis allé à Rome pour la rédemption de mes
» fautes et pour le salut de mes royaumes. Je
» remercie très-humblement le Dieu tout-puis-
» sant de ce qu'il m'a octroyé une fois en ma vie
» la grâce de visiter en personne ses très-saints
» apôtres Pierre et Paul, et tous les saints qui
» ont leur habitation, soit au dedans des murs,
» soit au dehors de la cité romaine. Je me suis
» déterminé à ce voyage, parce que j'ai appris,
» de la bouche des sages, que Pierre l'apôtre pos-
» sède une grande puissance de lier et de délier,
» et qu'il est le porte-clefs du royaume céleste;
» c'est pourquoi j'ai jugé utile de soliciter spécia-
» lement sa faveur et son patronage [1].

» Il s'est tenu ici, dans la solennité pascale,
» une grande assemblée d'illustres personnes,
» savoir : le pape Jean, l'empereur Kunrad, et
» tous les premiers des nations [2], depuis le mont
» Gargano jusqu'à la mer qui nous avoisine. Tous
» m'ont accueilli avec distinction, et m'ont ho-
» noré de riches présens : j'ai reçu des vases
» d'or et d'argent, des étoffes et des vêtemens de
» grand prix [3]. Je me suis entretenu avec l'em-

[1] Clavigerumque esse regni cœlestis, et ideò valdè utile duxi..... (Florentii Wigorn. Hist., p. 620.)

[2] Omnes principes gentium. (Ibid., p. 620.)

[3] Tàm in vasis aureis atque argenteis, quàm in palliis et vestibus valdè pretiosis. (Ibid., p. 620.)

» pereur, le seigneur pape et les autres princes, » sur les besoins de tout le peuple de mes royaumes, tant anglais que danois. J'ai tâché d'obtenir pour mes peuples justice et sûreté dans leurs » voyages à Rome, et surtout qu'ils ne soient plus » dorénavant retardés dans leur route par les » clôtures des monts, ni vexés par d'énormes » péages[1]. J'ai fait aussi mes plaintes au seigneur » pape sur l'énormité des sommes d'argent exigées jusqu'à ce jour de mes archevêques, quand » ils se rendaient, suivant l'usage, auprès du » siége apostolique afin d'obtenir le *pallium*. » Il a été décidé que cela n'aurait plus lieu à l'avenir[2].

» Je veux en outre que vous sachiez tous que » j'ai fait vœu au Dieu tout-puissant de régler ma » vie selon la droiture, et de gouverner mon » peuple avec justice. Si, durant la fougue de ma » jeunesse, j'ai fait quelque chose de contraire » à l'équité, je veux désormais, avec l'aide de » Dieu, l'amender selon mon pouvoir; c'est pourquoi je requiers et somme tous mes conseillers, » et ceux à qui j'ai confié les affaires de mon » royaume, de ne se prêter à aucune injustice, ni » par crainte de moi, ni en faveur des puissans.

[1] Ne tot clausuris per viam arceantur, nec teloniis. (Ibid., p. 620.)

[2] Decretumque est ne id deinceps fiat. (Flor. Wig., pag. 620.)

» Je leur recommande, s'ils mettent du prix à » mon amitié et à leur propre vie, de ne faire » tort ni violence à aucun homme, riche ou pau- » vre; que chacun, selon son état, jouisse de ce » qu'il possède, et ne soit troublé dans cette jouis- » sance ni au nom du roi, ni au nom de per- » sonne, ni sous prétexte de lever de l'argent » pour mon trésor; car je n'ai nul besoin d'argent » obtenu par des moyens injustes.

» Je me propose de me rendre en Angleterre, » dans l'été même, et aussitôt que seront achevés » les préparatifs de mon embarquement. Je vous » prie et vous ordonne, vous tous, évêques et » officiers de mon royaume d'Angleterre, par la » foi que vous devez à Dieu et à moi [1], de faire » en sorte qu'avant mon retour toutes nos dettes » envers Dieu soient acquittées [2]; savoir : les au- » mônes par charrues, la dîme des animaux nés » dans l'année, et les deniers dus à saint Pierre » par chaque maison des villes et des villages; de » plus, à la mi-août, la dîme des moissons, et à » la Saint-Martin, les prémices des semences. » Que si, à mon prochain débarquement, ces re- » devances ne sont point entièrement payées, la » puissance royale s'exercera contre les délin- » quans, selon la rigueur de la loi, et sans au- » cune grâce [3]. »

1 Per fidem quam Deo et mihi debetis. (Flor. Wig.)
2 Omnia debita quæ Deo debemus sint soluta. (Ibid.)
3 Districtè absque veniâ. (Ibid.)

[1030 à 1035] Ce fut sous le règne de Knut, et à la faveur des longues guerres qu'il fit pour réunir au Danemark les autres royaumes scandinaves, que Godwin, ce paysan saxon dont on a vu plus haut la singulière aventure, s'éleva graduellement aux premiers honneurs militaires. Après une grande victoire remportée sur les Norwégiens, il obtint la dignité d'*Earl*, ou chef politique de l'ancien royaume de West-sex, réduit alors à l'état de province. Beaucoup d'autres Anglais servirent avec zèle le roi danois dans ses conquêtes en Norwége et sur les rives de la Baltique. Il employa la marine saxonne à détruire celle des petits rois du Nord, et les ayant dépossédés un à un, il prit le titre nouveau d'empereur de tout le Septentrion, par la grâce du Christ, roi des rois [1]. Malgré cet enivrement de gloire militaire l'antipathie nationale contre la domination danoise ne cessa point d'exister, et à la mort du grand roi, comme l'appelaient ses contemporains, les choses reprirent leur cours. Il ne resta rien de cette apparente fusion des deux races sous les mêmes drapeaux; et cet empire, élevé pour un moment au-dessus de tous les royaumes du Nord, fut dissous de la même manière que le vaste empire de Charlemagne. Les populations scandinaves expulsèrent leurs conquérans danois, et se choisirent

[1] Ego imperator Knuto, à Christo rege regum regiminis potitus. (Diplomata Knuti apud Wilkins concilia.)

des chefs nationaux. Plus anciennement conquis, les Anglo-Saxons ne purent s'affranchir tout d'un coup d'une manière aussi complète ; mais ils attaquèrent sourdement la puissance des étrangers, et commencèrent par les intrigues une révolution que la force devait terminer [1].

[1035] Le roi danois mourut en l'année 1035, et laissa trois fils, dont un seul, nommé Hardknut [2], c'est-à-dire Knut le fort ou le brave, était né d'Emma la Normande : les autres étaient enfans d'une première épouse. Knut avait désiré, en mourant, que le fils d'Emma devînt son successeur : une pareille désignation était rarement sans influence sur ceux à qui les coutumes germaniques donnaient le droit de choisir les rois. Mais Hardknut se trouvait alors en Danemark ; et les Danois d'Angleterre, pressés d'avoir un chef, pour être unis et forts contre les Saxons mécontens, firent roi un autre fils de Knut, appelé Harald [3]. Cette élection, vœu de la majorité, trouva

1 Præsidia Danorum in Angliâ, ne Anglici à Danorum dominio liberarentur. (Script. rer. danic., tom. I, pag. 207.) — Torfæi Hist. Norweg., tom. II, pag. 156. — Heimskringla, Snorre, tom. II, p. 213. — Script. rer. danic., t. I, p. 159.

2 Al. Harda-knut, Horda-knut, Hartha-knut.

3 Dani londoniences. (Ingulf. Croyl., p. 905.) — Tha Lithsmen on Lunden. (Chron. saxon. Gibson, p. 154.) Her, éminent, chef; ald, hold, fidèle. Les Saxons écrivent Har-old.

quelques opposans, auxquels les Anglais s'empressèrent de se joindre pour nourrir et envenimer la querelle domestique de leurs maîtres. Les provinces du sud-ouest, qui, pendant toute la durée de la conquête, furent toujours les premières à s'insurger et les dernières à se soumettre, proclamèrent roi Hardknut, pendant que les soldats et les matelots danois installaient Harald dans Londres. Ce schisme politique divisa de nouveau l'Angleterre en deux zones, séparées par la Tamise. Le nord fut pour Harald, le midi pour le fils d'Emma; mais la lutte engagée sous ces deux noms était en réalité la lutte des deux grands intérêts des vainqueurs tout-puissans au nord de la Tamise, et des vaincus moins faibles au midi.

Godwin, fils d'Ulfnoth, était alors chef de la vaste province de West-sex, et l'un des hommes les plus puissans de l'Angleterre. Soit qu'il eût déjà conçu le projet de faire servir à la délivrance de sa nation le pouvoir qu'il tenait des étrangers, soit qu'il ressentît quelque affection personnelle pour le fils puîné de Knut, il favorisa le prétendant absent, et appela dans l'ouest la veuve du dernier roi. Elle vint, accompagnée de quelques troupes danoises[1], et apportant avec elle une partie du trésor de son mari. Godwin prit l'emploi de généralissime et de protecteur du royaume

[1] Mit huscarlum. (Chron. saxon. Gibson, p. 154.)

au nom et en l'absence du fils d'Emma [1]; il reçut, pour Hardknut, les sermens de fidélité de toute la population du Sud. Cette insurrection d'une nature ambiguë, et qui, sous un aspect, se présentait comme la lutte de deux prétendans, sous l'autre, comme une guerre de peuple à peuple, ne s'étendit point au nord de la Tamise. Au nord, la masse des habitans saxons jura, comme les Danois, fidélité ou roi Harald; il n'y eut que des résistances individuelles, comme le refus d'Ethelnoth [2], Anglais de race et archevêque de Canterbury, de consacrer roi l'élu des étrangers et de lui remettre en cérémonie le sceptre et la couronne des rois anglo-saxons [3]. Harald, selon quelques historiens, se couronna de sa propre main, sans aucune bénédiction; et, ranimant au fond de son cœur le vieil esprit de ses aïeux, il prit en haine le christianisme. C'était à l'heure des offices et quand le peuple se rendait à l'église, qu'il avait coutume de demander ses chiens de chasse ou qu'il faisait dresser sa table [4].

1 Tutorem pupillorum se professus, reginam Emmam et regias gazas custodiens. Willelm. Malmesb., pag. 76.) — Godwinus verò consul dux fuit in re militari. (Henric. Hunting.) — Se healdest man. (Chron. saxon.)

2 Ethel, noble; noth, utile.

3 Encomium Emmæ, p. 174.

4 Dum alii ecclesiam, missam audire, intrarent. (Encomium Emmæ, p. 164.) — Rogerius de Hoved., p. 438. — Chron. sax., p. 154.

[1036] Une guerre acharnée entre le sud et le nord de l'Angleterre, entre la population saxonne et la population danoise, paraissait inévitable. Cette attente produisit une sorte de terreur parmi les habitans anglo-saxons de la rive gauche de la Tamise [1]; car, malgré leur fidélité apparente au roi reconnu par les Danois, eux-mêmes craignaient d'être traités en rebelles. Un grand nombre de familles quittèrent leurs maisons pour se mettre en sûreté dans les forêts. Des troupes d'hommes, de femmes et d'enfans, emmenant leur bétail et portant leurs meubles, gagnèrent les terrains marécageux qui se prolongeaient, dans un espace de plus de cent milles, sur les quatre provinces de Cambridge, de Huntingdon, de Northampton et de Lincoln [2]. Ce pays, qui avait l'apparence d'un vaste lac parsemé d'îles, n'était habité que par des religieux, qui devaient à la munificence des anciens rois de vastes maisons construites au milieu des eaux, sur des pilotis et de la terre apportée de loin [3]. Les pauvres fugitifs se cantonnèrent dans les bois de saules qui couvraient ces terres basses et fangeuses. Comme ils manquaient de beaucoup de choses nécessaires à la vie, et que tout le long du jour

[1] Solâ suspicione belli supervenientis. (Ingulf. Croyland., p. 906.)

[2] Cum suis parvulis ac catallis omnibus mobilibus, ad mariscorum uligines.... (Ibid.)

[3] Willelm. Malmesb. Vitæ pontificum, p. 293.

ils étaient oisifs, ils assaillirent de sollicitations ou de visites de simple curiosité les religieux de Croyland, de Péterborough et des autres abbayes voisines. Ils allaient et venaient sans cesse, pour demander des secours, des conseils ou des prières[1]; ils s'attachaient aux pas des moines ou des serviteurs du couvent, pour les apitoyer sur leur sort[2]. Afin d'accorder l'observance de leur règle avec le devoir d'hospitalité, les moines se tenaient renfermés dans leurs cellules, et désertaient le cloître et l'église parce que la foule s'y rassemblait[3]. Un ermite, qui vivait entièrement seul dans les marais de Pegheland[4], fut si effrayé de se retrouver tout à coup au milieu des hommes et du bruit, qu'il abandonna sa cabane et s'enfuit pour chercher d'autres déserts.

La guerre si désirée d'un côté de la Tamise, et si redoutée de l'autre, n'eut pas lieu, parce que l'absence de Hardknut se prolongeant, ses partisans danois fléchirent[5], et que les Anglais du sud ne crurent pas le moment venu pour eux de lever leur drapeau national, non plus comme fauteurs d'un prétendant danois, mais comme

1 Totâ die in claustrum irruentes. (Ing. Croyland., pag. 905.)

2 De suis indigentiis cum blanditiis allicere. (Ibid.)

3 Vix de dormitorio ausi sunt descendere. (Ibid.)

4 Wulfinus anachorita. (Ibid.)

5 Quòd in Danemarciâ moras nexuerit. (Rogerii de Hoveden Annales, p. 438.)

ennemis de tous les Danois. La femme normande, dont la présence servait à donner à l'insurrection une couleur moins offensive aux yeux du pouvoir étranger, fit la paix avec ce pouvoir, et livra le trésor de Knut au rival de son propre fils. Godwin et les autres chefs saxons de l'ouest, forcés, par sa désertion, de reconnaître Harald pour roi, lui jurèrent obéissance, et Hardknut fut oublié [1]. [1037] Il arriva dans le même temps un événement tragique dont le récit ne nous est parvenu qu'enveloppé de beaucoup d'obscurités. Une lettre d'Emma, qui vivait à Londres en bonne intelligence avec le roi Harald, fut envoyée, à ce qu'il paraît, aux deux fils d'Ethelred en Normandie; leur mère les informait, par cette lettre, que le peuple anglo-saxon semblait disposé à faire roi l'un d'entre eux et à secouer le joug du Danois; elle les invitait à se rendre secrètement en Angleterre, afin de s'entendre avec elle et avec leurs amis [2]. Soit que la lettre fût vraie ou supposée, les fils d'Ethelred la reçurent avec joie, et le plus jeune des deux, nommé Alfred, s'embarqua, du consentement de son frère, avec une troupe de soldats normands et boulonnais [3] : ce qui était contraire aux instruc-

[1] Rex plenarius.... Full kyng ofer eall Englaland. (Chron. saxon. Gibson.)

[2] Rogo unus vestrûm ad me velociter et privatè veniat. (Encomium Emmæ, p. 174.)

[3] Milites non parvi numeri. (Guill. Gemeticensis, p. 271.

tions d'Emma, si toutefois il est vrai que l'invitation fût venue d'elle[1].

[1037 à 1039] Le jeune Alfred prit terre à Douvres, et s'avança au sud de la Tamise, pays où il devait rencontrer le moins de dangers et d'obstacles, parce que les Danois n'y habitaient pas en grand nombre. Godwin vint à sa rencontre, peut-être pour éprouver ce dont il était capable, et pour concerter en commun avec lui quelque plan de délivrance nationale. Il le trouva entouré d'étrangers, venus à sa suite pour partager la haute fortune qu'il espérait trouver chez les Anglais, et cette vue changea subitement en malveillance pour Alfred les bonnes dispositions du chef saxon. [1039] Un ancien historien fait tenir à Godwin, dans cette circonstance, devant les autres chefs rassemblés, un discours où il leur représente qu'Alfred est venu escorté de trop de Normands, qu'il a promis à ces Normands des possessions en Angleterre, et qu'on ne doit point laisser s'impatroniser dans le pays cette race d'étrangers, connue dans le monde par ses ruses et son audace[2]. Quoi qu'il en ait été de cette harangue, Alfred fut abandonné, sinon trahi, par Godwin

[1] Jo. Brompton, pag. 399. ed. Selden. — Encomium Emmæ, p. 175-176.

[2] Nimiam Normannorum copiam secum adduxisse, gentem fortissimam et subdolam inter se instirpare Anglis non securum esse. (Henrici Hunting. Hist.)

et par les Saxons [1], qui, à la vérité, ne l'avaient point appelé d'outre-mer, ni attiré d'avance dans le péril où ils le laissaient. Les officiers du roi Harald, avertis de son débarquement, le surprirent, avec ses compagnons, dans la ville de Guildford, pendant qu'ils étaient désarmés et dispersés dans plusieurs maisons. Ils furent tous saisis et garrottés, sans que personne essayât de les défendre [2].

Sur dix des étrangers, qui avaient suivi Alfred au nombre de plus de six cents, neuf périrent dans des tortures atroces, et le dixième seul obtint grâce de la vie. Le fils d'Ethelred, transféré dans l'île d'Ely, au cœur du territoire danois, fut traduit devant des juges qui le condamnèrent à perdre les yeux, comme violateur de la paix du pays. Emma, sa mère, ne fit aucune démarche pour le sauver de ce supplice, dont il mourut. « Elle délaissa l'orphelin, » dit un vieux chroniqueur [3]; et d'autres historiens lui reprochent d'avoir été complice de sa mort [4]. On peut douter de cette dernière assertion; mais une circonstance

1 Compatriotarum perfidia et maximè Godwini (Ibid.)

2 Rogerii de Hoved. Hist., p. 438. — Ethelredus Rievallensis, ed. Selden., pag. 366. — Guill. Pict., p. 178.

3 Invidia deserti orphani. (Will. Malmesb., pag. 56.) Elfredi casum scire nolebat, et Edwardo exuli penitùs nil boni faciebat. (Monast. anglic. Dugdale, tome I, p. 24.)

4 Quidam dicunt Emmam in necem filii sui Alfredi consensisse. (Jo. Brompton, p. 937.)

singulière, c'est qu'Emma, exilée peu de temps après d'Angleterre, par ordre du roi Harald, ne se rendit point en Normandie, auprès de ses propres parens et du second des fils d'Ethelred, mais qu'elle alla en Flandre quêter un asile étranger [1], et que, de là, elle s'adressa au fils de Knut, en Danemark, pour l'inviter à venger son frère maternel, le fils d'Ethelred le Saxon, assassiné, disait Emma, par Harald et trahi par Godwin [2].

La trahison de Godwin fut le cri des Normands, qui, par un ressentiment aveugle, accusèrent plutôt les Saxons que les Danois du massacre de leurs compatriotes; victimes d'une entreprise trop hasardeuse. Il y a d'ailleurs une foule de versions de cette aventure [3], et aucune n'est appuyée d'un assez grand nombre de témoignages pour être regardée comme la seule vraie. L'un des historiens les plus dignes de foi commence son récit par ces paroles : « Je vais dire ce que les conteurs de nou- » velles rapportent de la mort d'Alfred [4]; » et, à la fin de sa narration, il ajoute : « Voilà ce que » le bruit public raconte; mais je n'en puis rien » affirmer [5]. » Ce qui semble devoir être mis hors

1 Henrici Hunting., p. 364.

2 Rogerius de Hoveden, p. 438. — Henrici Hunting., pag. 363.

3 Diversimode et diversis temporibus. (Jo. Brompton, pag. 937.)

4 Quod rumigerulli spargunt. (Will. Malmesb., p. 77.)

5 Hæc, quia fama serit, non omisi, sed quia chronica tacet, pro solido non asserui. (Ibid.)

de doute, c'est le supplice du fils d'Ethelred et de plusieurs centaines d'hommes venus avec lui de Normandie et de France, pour faire insurger les Saxons, l'entrevue de Godwin avec ce jeune homme, et surtout la trahison préméditée dont beaucoup de narrateurs l'accusent, paraissent des circonstances fabuleuses ajoutées à un fond vrai. Quelque peu de foi que méritent ces fables, elles sont loin d'être sans importance historique, à cause du crédit qu'elles obtinrent dans les pays d'outre-mer, et du ressentiment national qu'elles soulevèrent contre le peuple anglais.

[1039 à 1040] A la mort de Harald, les Anglo-Saxons, encore trop peu hardis pour choisir un roi de leur propre race, concoururent avec les Danois à l'élection du fils d'Emma et de Knut [1]. Le premier acte de royauté que fit Hardknut fut d'ordonner qu'on déterrât le corps de son prédécesseur (Harald), et qu'après lui avoir coupé la tête, on le jetât dans la Tamise. Des pêcheurs danois retrouvèrent le cadavre, et l'ensevelirent de nouveau à Londres, dans le cimetière réservé à leur nation, qui, même dans sa sépulture, voulait être distinguée des Anglais [2]. Après avoir donné contre un frère mort cet exemple de vengeance et de barbarie, le nouveau roi, avec une

[1] Anglis et Danis in unam sententiam coeuntibus. (Matthæi Westmonasteriensis Hist., p. 76.)

[2] In cœmeterio Danorum. (Ingulf. Croyl., p. 905.)

apparence de regrets et d'affliction fraternelle, fit commencer sur le meurtre d'Alfred une vaste enquête judiciaire. Comme lui-même était Danois, aucun homme de race danoise ne fut sommé par ses ordres de comparaître en justice, et les Saxons furent seuls chargés d'un crime qui n'avait pu être utile qu'à leurs maîtres. Godwin, dont la puissance et les intentions douteuses donnaient des craintes, fut accusé le premier de tous ; il se présenta, selon la loi anglaise, accompagné d'un grand nombre de parens, d'amis et de témoins du fait, qui jurèrent avec lui qu'il n'avait aucune part ni directe ni indirecte à la mort du fils d'Éthelred. Cette preuve légale ne suffit pas auprès du roi de race étrangère, et, pour lui donner de la valeur, il fallut que le chef saxon l'accompagnât de riches présens, dont le détail, s'il n'est pas fabuleux, peut faire croire que beaucoup d'Anglais aidèrent leur compatriote à se racheter de cette poursuite, intentée de mauvaise foi. Godwin donna au roi Hardknut un vaisseau orné de métal doré, monté par quatre-vingts soldats, portant des casques dorés, une hache dorée sur l'épaule gauche, un javelot à la main droite, et à chaque bras des bracelets d'or du poids de six onces [1]. Un évêque saxon, nommé Leofwin, accusé d'avoir aidé le fils d'Ulfnoth dans sa prétendue

1 Apposuit ille fidei juratæ exenium.... Navem auro rostratam.... (Willelm. Malmesb., p. 77.)

trahison, se justifia comme lui à force de présens [1].

En général, dans ses relations avec les vaincus, Hardknut montra moins de cruauté que d'avarice ; mais son amour pour l'argent égalait et surpassait peut-être celui des pirates ses aïeux. Il accabla l'Angleterre de tributs, et plus d'une fois ses collecteurs de taxes furent victimes de la haine et du désespoir qu'ils excitaient. Les citoyens de Worcester en tuèrent deux, dans l'exercice de leurs fonctions. Dès que la nouvelle de ce meurtre parvint aux autorités danoises, deux chefs de cette nation, Leofrik et Siward, dont l'un commandait en Mercie et l'autre en Northumbrie, réunirent leurs forces et marchèrent contre la ville rebelle, avec ordre de la dévaster par le fer et la flamme. Les habitans en masse abandonnèrent leurs maisons, et se réfugièrent dans une des îles que forme la Saverne ; ils y élevèrent des retranchemens, et résistèrent jusqu'au point de lasser les assaillans, qui leur permirent de retourner en paix dans leurs habitations incendiées [2].

Ainsi, l'esprit d'indépendance, que les vainqueurs appelaient révolte, se ranimait peu à peu chez les fils des Saxons et des Angles. D'ailleurs, pour éveiller en eux les regrets de la liberté per-

[1] Willelm. Malmesb., pag. 77. Al. Leof-win. Leof, lief, lieb, cher, bien-aimé.

[2] Ibid.

due, les misères et les affronts ne manquaient pas [1]. Le Danois qui portait le titre de roi d'Angleterre, n'était pas seul à opprimer les indigènes; il avait sous lui toute une nation d'étrangers, et chacun y travaillait de son mieux. Ce peuple supérieur, dont les Anglais étaient sujets et non simples concitoyens, ne payait point d'impôts comme eux, et se partageait, au contraire, les impôts levés par son chef, recevant tantôt sept marcs d'argent, et tantôt vingt marcs par tête [2]. Quand le roi, dans ses revues militaires, ou dans ses promenades de plaisir, prenait pour son logement la maison d'un Danois, le Danois était défrayé tantôt en argent [3], tantôt en bétail, que le paysan saxon avait nourri pour la table de ses vainqueurs [4]. Mais la demeure du Saxon était l'hôtellerie du Danois : l'étranger y prenait gratuitement le feu, la table et le lit; il y occupait la place d'honneur comme maître [5]. Le chef de la famille ne pouvait boire sans la permission de son

1 Pro contemptibus quos Angli à Danis sæpiùs receperunt. (Jo. Brompton, p. 934.)

2 Classiariis suis per singulas naves 20 marcas. (Will. Malm., pag. 76.) — Singulis navium remigibus 7 marcas. (Chron. saxon. Gibson, p. 156.) — 22 navibus 21,000 librarum. (Ibid.)

3 Danis 2,800 lib. ad sumptum hospitii regis. (Henric. Knyghton, p. 2325.)

4 Magna summa animalium benè crassorum. (Ibid.)

5 Custos et magister domûs super omnes alios hospitii. (Henric. Knyghton.)

hôte, ni demeurer assis en sa présence. L'hôte insultait à son plaisir l'épouse, la fille, la servante [1]; et, si quelque brave entreprenait de les défendre ou de les venger, ce brave ne trouvait plus d'asile; il était poursuivi et traqué comme une bête fauve; sa tête était mise à prix, comme celle des loups; il devenait *tête de loup*, selon l'expression anglo-saxonne [2], et il ne lui restait plus qu'à fuir vers la demeure des loups, qu'à se faire brigand dans les forêts, contre les conquérans étrangers et les indigènes, qui s'endormaient lâchement sous le joug de l'étranger.

[1041] Toutes ces souffrances, long-temps accumulées, produisirent enfin leur fruit, à la mort du roi Hardknut, qui arriva subitement, au milieu d'un festin de noces. Avant que les Danois se fussent assemblés pour l'élection d'un nouveau roi, une grande armée insurrectionnelle se forma sous la conduite d'un Saxon, appelé Hown [3]. Malheureusement les exploits patriotiques de cette armée sont aujourd'hui aussi inconnus que le nom

1 Et sic defloraverunt uxores nostras et filias et ancillas. (Ibid.) — Jo. Bromp., p. 934.

2 Wulf-heofod. C'était le nom donné par les Saxons aux hommes mis hors la loi pour quelque grand crime. (Wilkins, Collect. legum et concilior. passim.)

3 Collegerunt magnum exercitum, qui Howne-here vocabatur à quodam Howne qui ductor eorum extiterat. (Henric. Knyghton, pag. 2325.) — Hown, hun, chun, kun, khun, hardi.

de son chef est obscur. Godwin et son fils Harald (ou Harold, selon l'orthographe saxonne) levèrent cette fois l'étendard pour la pure indépendance de leur pays contre tout Danois, roi ou prétendant, chef ou soldat. Refoulés rapidement vers le nord, et chassés de ville en ville, les Danois partirent sur leurs vaisseaux, et abordèrent, diminués de nombre, aux rivages de leur ancienne patrie [1]. Ils firent, à leur retour, un récit de trahison, dont les circonstances romanesques se retrouvent, d'une manière également fabuleuse, dans l'histoire de plusieurs peuples; ils dirent que Harold, fils de Godwin, avait invité les principaux d'entre eux à un grand banquet, où les Saxons vinrent armés, et les assaillirent à l'improviste [2].

Ce ne fut point une surprise de ce genre, mais une guerre au grand jour qui mit fin en Angleterre à la domination des Scandinaves. Le fils de Godwin et Godwin lui-même jouèrent, à la tête de la nation soulevée, le premier rôle dans cette guerre nationale. Dans le moment de la délivrance, tout le soin des affaires publiques fut confié au fils du bouvier Ulfnoth, qui venait d'accomplir, en sauvant sa patrie des mains des étrangers, la fortune extraordinaire qu'il avait

1 Danos occiderunt et de partibus Angliæ fugaverunt. (Henric. Knyghton, p. 2325.)

2 Fecit insimul congregatis magnum convivium. (Script. rer. danic. tom. II, p. 208.)

commencée en sauvant un étranger des mains de ses compatriotes[1], Godwin, s'il l'eût voulu, pouvait se faire nommer roi des Anglais : peu de suffrages lui eussent été refusés : mais il aima mieux tourner les regards du peuple sur un homme étranger aux événemens récens ; sans envieux, sans ennemis, inoffensif envers tous par son éloignement des affaires, intéressant aux yeux de tous par ses malheurs, sur Edward le second fils d'Ethelred, celui-là même dont on disait qu'il avait trahi et fait mourir le frère. D'après l'avis du chef de West-sex[2], un grand conseil, assemblé à Ghilling-ham, décida qu'un message national serait envoyé à Edward, en Normandie, pour lui annoncer que tout le peuple l'avait élu roi, mais sous la condition de n'amener avec lui qu'un petit nombre de Normands[3].

Edward obéit, dit la chronique contemporaine[4], et vint en Angleterre avec peu d'hommes. Il fut proclamé roi dès son arrivée, et sacré dans la grande église de Winchester. En lui remettant

1 Regni cura comiti Godwino committitur, donec qui dignus esset eligeretur in regem. (Mon. angl., t. I, p. 24.)

2 Godwini consilio... Godwini rationibus. (Willelm. Malmesb., p. 80.)

3 Populus universus... Eall fole geceas Ead-weard to cyng. (Chron. sax., p. 156.) — Ita tamen ut paucissimos Normannos secum adduceret. (Henric. Hunting., p. 365.) — Henr. Knyghton. 2329.

4 Chronic sax. Gibson.

le sceptre et la couronne, l'évêque lui fit un long discours sur les devoirs de la royauté, et sur le gouvernement doux et équitable des ses prédécesseurs anglo-saxons. [1042] Comme il était encore sans épouse, il choisit la fille de l'homme puissant et populaire à qui il devait la royauté. Différens bruits de malveillance coururent au sujet de ce mariage; on disait qu'Edward, effrayé de l'immense autorité de Godwin, l'avait pris pour beau-père, afin de ne pas l'avoir pour ennemi [1]. D'autres assuraient qu'avant de faire élire le nouveau roi, Godwin avait exigé de lui, par serment sur Dieu et sur son âme, la promesse d'épouser sa fille [2]. Quoi qu'il en soit, Edward reçut en mariage une jeune personne d'une grande beauté, instruite dans les lettres, pleine de modestie et de douceur; on l'appelait Edithe, diminutif familier, pour Edswithe ou Ethelswithe [3]. « Je l'ai vue » bien des fois dans mon enfance, dit un contemporain, lorsque j'allais visiter mon père, employé au palais du roi. Si elle me rencontrait » au retour de l'école, elle m'interrogeait sur ma » grammaire, sur mes vers ou bien sur ma logi-

1 Metuens tanti viri potentià lædi. (Guil. Gemeticensis, pag. 271.)

2 Jura mihi, in Deum et animam tuam, te filiam meam accepturum in conjugem, et ego tibi dabo regnum Angliæ. (Monast. anglic., tom. I, p. 24.)

3 Ed, heureux; éthel, noble; swinth, swith, leste, agile.

» que, où elle était fort habile; et quand elle » m'avait enlacé dans les filets de quelque argu- » ment subtil, elle ne manquait jamais de me » faire donner trois ou quatre écus par sa sui- » vante, et de m'envoyer rafraîchir à l'office [1]. » Edithe était douce et bienveillante pour tout ce qui l'approchait; ceux qui n'aimaient pas, dans son père et son frère, leur caractère de fierté un peu sauvage, la louaient de ne pas leur ressembler; c'est ce qu'exprimait, d'une façon poétique, un vers latin fort à la mode dans ce temps: « God- » win a mis au monde Edithe, comme l'épine » produit la rose [2]. »

[1042 à 1048] La retraite des Danois, et l'anéantissement du régime de la conquête, en réveillant tous les souveniers patriotiques, avaient rendu plus chères au peuple les coutumes anglo-saxonnes. On eût voulu les faire revivre dans leur pureté primitive, dégagées de ce que le mélange des races y avait apporté d'étranger. Dans ce désir, on se reportait au temps qui avait précédé la grande invasion danoise, au règne d'Ethelred, dont on rechercha, pour les rétablir, les institutions et les lois [3]. Cette restauration eut

1 Ad regium penû transmisit, et refectum dimisit. (Ingulf. Croyl., p. 905.)

2 Sicut spina rosam, genuit Godwinus Eghitam.
(Ingulf. Croyl.)

3 Leges ab antiquis regibus latas. (Guil. Malm., p. 75.)

lieu dans la mesure où elle était possible, et le nom du roi Edward s'y attacha; ce fut un dicton populaire que ce bon roi avait rétabli les bonnes lois de son père Ethelred. Mais, à vrai dire, il ne fut point législateur, il ne promulga point un nouveau code; seulement les ordonnances des rois danois cessèrent d'être exécutées sous son règne [1]. L'impôt de la conquête, d'abord accordé temporairement sous le nom de Danegheld, comme on l'a vu plus haut, ensuite levé chaque année, durant trente ans, pour les soldats et les matelots étrangers [2], fut de cette manière aboli, non par la bienveillance gratuite du nouveau roi, mais parce qu'il n'y avait plus de Danois en Angleterre.

Il n'y avait plus de Danois vivant dans le pays comme dominateurs; ceux-là furent tous expulsés; mais le peuple anglais redevenu libre ne chassa point de leurs habitations les hommes laborieux et paisibles qui, jurant obéissance aux lois communes, se résignèrent à la simple existence de cultivateurs ou de bourgeois [3]. Le peuple saxon ne leva point sur eux de tributs par représailles, et ne rendit point leur condition plus

1 Sub nomine regis Edwardi jurantur, non quod ille statuerit, sed quod observaverit. (Will. Malmesbur., p. 75.)

2 Dœne-geld, Dæna-geold; al. heregeold, tribut de l'armée. (Chron. saxon. Gibson.)

3 Post finitum in Angliâ Danorum imperium, reliquiæ Thingamannorum cohortis remanserunt. (Script. rerum danic., tom. II, p. 455.)

mauvaise que n'était la sienne. Dans les provinces de l'est, et surtout dans celles du nord, les enfans des Scandinaves continuèrent de surpasser en nombre les enfans des Anglo-Saxons; ces provinces se distinguèrent de celles du centre et du midi par une légère différence d'idiome et de pratiques légales [1]; mais il ne s'y éleva pas la moindre résistance contre le gouvernement du roi saxon. L'égalité sociale rapprocha et confondit en peu de temps les deux races autrefois ennemies. Cette union de tous les habitans du sol anglais, redoutable aux envahisseurs d'outre-mer, arrêta leurs projets d'ambition, et aucun roi du Nord n'osa venir revendiquer à main armée l'héritage des fils de Knut. Ces rois envoyèrent même au paisible Edward des messages de paix et d'amitié : « Nous vous laisserons, lui disaient-ils,
» régner sans trouble sur votre pays, et nous
» nous contenterons des terres que Dieu nous a
» données à régir [2]. »

Mais, sous cette apparence extérieure de prospérité et d'indépendance, se développaient sourdement de nouveaux germes de trouble et de ruine. Le roi Edward, fils d'une Normande, élevé depuis son enfance en Normandie, était revenu

1 Myrena-laga, West-seaxna-laga, Dæna-laga. Vid. Hickesii Thesaur. linguar. septentrional.

2 Snorre's Heimskringla, tom. III, pag. 52. — Ingulf. Croyl., pag. 897. — Jo. Brompt., pag. 938.

presque étranger dans la patrie de ses aïeux [1]; le langage d'un peuple étranger avait été celui de sa jeunesse; il avait vieilli parmi d'autres hommes et d'autres mœurs que les mœurs et les hommes de l'Angleterre; ses amis, ses compagnons de plaisir et de peine, ses plus proches parens, l'époux de sa sœur, étaient de l'autre côté de la mer. Il avait juré de n'amener qu'un petit nombre de Normands : il en amena peu en effet; mais beaucoup vinrent après lui : ceux qui l'avaient aimé dans son exil, ceux qui l'avaient secouru quand il était pauvre, accoururent assiéger son palais [2]. Il ne put se défendre de les accueillir à son foyer et à sa table, et même, de les y préférer aux inconnus dont il tenait son foyer, sa table et son titre. Le penchant irrésistible des anciennes affections l'égara jusqu'au point de confier les hautes dignités et les grands emplois du pays à des hommes nés sur une autre terre, et sans amour pour la patrie anglaise. Les forteresses nationales furent mises sous la garde d'hommes de guerre normands; des clercs de Normandie obtinrent des évêchés en Angleterre, et devinrent les chapelains, les conseillers et les confidens intimes du roi.

Nombre de gens qui se disaient parens de la mère d'Edward, passèrent le détroit, sûrs d'être

1 Pænè in Gallicum transierat. (Ingulf. Croyl., p. 895.)

2 Qui inopiam exulis pauculis beneficiis levârant. (Willelm. Malmesb., p. 81.)

bien accueillis [1]. Quiconque sollicitait en langue normande [2] n'essuyait jamais un refus; cette langue bannit même du palais la langue nationale, objet de risée pour les courtisans étrangers; et nulle flatterie ne s'adressa plus au roi que dans cet idiome favori. Tout ce qu'il y avait d'ambitieux, parmi la noblesse anglaise, parlait ou balbutiait dans leurs maisons le nouveau langage de la cour, comme le seul digne d'un homme bien né [3]; ils quittaient leurs longs manteaux saxons pour les casaques normandes; ils imitaient dans l'écriture la forme allongée des lettres normandes; au lieu de signer leur nom au bas des actes civils, ils y suspendaient des sceaux en cire, à la manière normande. En un mot, tout ce qu'il y avait d'anciens usages nationaux, même dans les choses les plus indifférentes, était abandonné au bas peuple [4].

Mais le peuple, qui avait versé son sang pour que l'Angleterre fût libre, et qui était peu frappé de la grâce et du charme des nouvelles modes, crut voir renaître sous d'autres apparences le

1 Attrahens de Normanniâ plurimos quos, variis dignitatibus promotos, in immensum exaltabat. (Ingulf. Croyl., pag. 895.) — Monast. anglic., tom. I, p. 35.

2 Gallicum idioma. (Ingulf. Croy.) Voyez plus haut.

3 Tanquam magnum gentilitium. (Ingulfus Croyl., page 895.)

4 Propriam consuetudinem in his et in aliis multis erubescere. (Ingulf. Croyl., p. 895.)

gouvernement de l'étranger. Godwin, quoiqu'il fût, parmi ses compatriotes, le plus élevé en dignité et le premier après le roi, se souvint heureusement de son origine plébéienne, et entra dans le parti populaire contre les favoris normands. Le fils d'Ulfnoth et ses quatre fils, tous braves guerriers et jouissant de l'affection publique, résistèrent, le front levé, à l'influence normande, comme ils avaient tiré l'épée contre les conquérans danois [1]. Dans ce palais, où leur fille et leur sœur était dame et maîtresse, ils rendirent insolence pour insolence aux parasites et aux courtisans de la Gaule; ils tournèrent en dérision leurs modes exotiques, et blâmèrent la faiblesse du roi, qui leur abandonnait sa confiance et la fortune du pays [2].

Les Normands recueillaient soigneusement ces propos, et les envenimaient à loisir; ils criaient aux oreilles d'Edward que Godwin et ses fils l'insultaient sans ménagement, que leur arrogance n'avait pas de bornes, qu'on démêlait en eux l'ambition de régner à sa place et le projet de le trahir [3]. Mais, pendant que ces accusations avaient cours

1 Godwinum et natos ejus, magnanimos viros et industrios. (Willelm. Malmesb., p. 81.)

2 In familiares ejus et de illius simplicitate solitos nugari. (Ibid.)

3 Magnâ insolentiâ et infidelitate in regem egisse, æquas sibi partes in imperio vindicans, sæpè insignes facetias in illum jaculari. (Willelm. Malm., p. 81.)

dans le palais du roi, dans les réunions populaires[1], on jugeait tout autrement le caractère et la conduite du chef saxon et de ses fils. « Est-il étonnant, » disait-on, que l'auteur et le soutien du règne » d'Edward s'indigne de voir élever au-dessus de » lui des hommes nouveaux et de nation étran» gère? Et pourtant, jamais il ne lui arrive de » proférer un mot d'injure contre l'homme que » lui-même a fait roi [2]. » On qualifiait les favoris normands des noms de délateurs infâmes, d'artisans de discorde et de trouble [3], et l'on souhaitait longue vie au grand chef, au chef magnanime sur terre et sur mer [4]. On maudissait le fatal mariage d'Ethelred avec une femme normande, cette union contractée pour sauver le pays d'une invasion étrangère [5], et de laquelle résultait maintenant une nouvelle invasion, une nouvelle conquête, sous le masque de la paix et de l'amitié.

1 Il y avait chez les Anglo-Saxons une foule d'institutions municipales. Folc-gemot, scire-gemot, assemblée de province. Burh-gemot, assemblée de ville. Wic-gemot, id. Hus-ting, maison de conseil. Hans-hus, maison commune. Gild-hall, club; gild-scipe, association. (Voyez Hickes, Thesaur. linguar, septentrion. sur les institutions sociales des Anglo-Saxons.)

2 Nunquam tamen contra regem quem semel fastigaverint verbum etiam locutos. (Willelm. Malmesbur., p. 81.)

3 Delatores, discordiæ seminatores. (Ibid.)

4 Comes magnanimus per Angliam, terrâ marique. (Eadmeri, Hist. novorum, p. 4.)

5 Ad tuitionem regni sui. (Henrici Hunting. p. 359.)

La trace et peut-être même l'expression originale de ces malédictions nationales se retrouvent dans un passage d'un ancien historien, où la tournure bizarre des idées et la vivacité du langage semblent trahir le style du peuple : « Il faut que » le Dieu tout-puissant se soit proposé à la fois » deux plans de destruction pour la race anglaise, » et qu'il ait voulu dresser contre elle une sorte » d'embuscade militaire [1]; car, d'un côté, il a » déchaîné l'irruption danoise; de l'autre, il a » créé et cimenté l'alliance normande, afin que, » si nous échappions aux coups portés en face par » les Danois, l'astuce des Normands fût encore là » pour nous surprendre [2]. »

1 Duplicem contritionem proposuit, et quasi militares insidias adhibuit. (Ibid.)

2 Ut si à Danorum manifestâ fulminatione evaderent, Normannorum improvisam cautelam certè non evaderent. (Henric. Hunting, p. 359.)





LIVRE III.

DEPUIS LE SOULÈVEMENT DU PEUPLE ANGLAIS CONTRE LES FAVORIS NORMANDS DU ROI EDWARD JUSQU'A LA BATAILLE DE HASTINGS.

1048—1066.



[1048] Parmi les hommes qui vinrent de Normandie ou de France, pour visiter le roi Edward, se trouvait un certain Eustache, qui, de l'autre côté du détroit, portait le titre de comte de Boulogne. Il gouvernait héréditairement, sous la suzeraineté des rois de France, la ville de Boulogne, avec un petit territoire voisin de l'Océan; et, pour signe de sa dignité de seigneur d'une contrée maritime, il attachait à son heaume, lorsqu'il s'armait en guerre, deux longues aigrettes de fanons de baleine [1]. Eustache venait d'épouser la sœur d'Edward, déjà veuve d'un autre Fran-

[1] Guillelm. Brito, script. rer. francic. tom. XIII, pag. 263.

çais nommé Gautier de Mantes [1]. Le nouveau beau-frère du roi saxon séjourna auprès de lui quelque temps, avec une suite nombreuse. Il trouva le palais rempli d'hommes nés comme lui dans la Gaule et en parlant l'idiome, de façon que l'Angleterre lui semblait un pays conquis, où les Normands et les Français avaient le droit de tout oser. Après avoir pris du repos dans la cité de Canterbury, le comte se dirigeait vers Douvres; à un mille environ de distance, il fit faire halte à son escorte, quitta son palefroi de voyage, et monta le grand coursier qu'un de ses gens lui menait en main droite [2]; il endossa sa cotte de mailles, et tous ses compagnons firent de même. C'est dans cet attirail menaçant qu'ils entrèrent à Douvres [3].

Ils se promenaient insolemment par la ville, marquant les meilleures maisons pour y passer la nuit, et s'y établissant d'autorité; les habitans murmurèrent; l'un d'entre eux eut le courage d'arrêter sur le seuil de sa porte un des Français qui prétendait prendre son quartier chez lui. L'étranger mit l'épée à la main et blessa l'Anglais, qui, s'armant à la hâte avec les gens de sa famille, assaillit et tua l'agresseur. A cette nouvelle, Eustache de Boulogne et toute sa troupe quittèrent

1 Walterus Medentinus. (Willelm. Malmesb., p. 81.)

2 Dextrarius, dextrier.

3 Chron. saxon. Gibson, pag. 163. Willelm. Malmesb., page 81.

leurs logemens, remontèrent à cheval, et faisant le siége de la maison de l'Anglais, ils le massacrèrent, dit la chronique saxonne, devant son propre foyer [1]. Ensuite ils parcoururent la ville, l'épée nue à la main, frappant les hommes et les femmes, et écrasant les enfans sous les pieds de leurs chevaux [2]. Ils n'allèrent pas loin sans rencontrer un corps de citoyens en armes, et, dans le combat qui s'engagea bientôt, dix-neuf des Boulonais furent tués; le comte prit la fuite avec le reste des siens; mais, n'osant gagner le port et s'embarquer, il retourna vers la ville de Glocester, où résidait alors le roi Edward avec ses favoris normands [3].

Le roi, disent les chroniques, donna sa paix à Eustache et à ses compagnons [4]. Il crut, sur la seule parole de son beau-frère, que tout le tort était du côté des habitans de Douvres, et, enflammé contre eux d'une colère violente, il manda promptement Godwin, dans le gouvernement duquel cette ville était comprise. « Pars sans délai, » lui dit Edward, et va châtier, par une exécution » militaire [5], ceux qui attaquent mes parens à

1 Binnan his agenan heorte. (Chron. sax. Gibson, pag. 163.)

2 Pueros et infantes suorum pedibus equorum contriverunt. (Roger de Hoved. Annales, p. 441.)

3 Chron. saxon. fragmentum, apud Glossar. ed. Lye.

4 Et rex pacem eis dedit. (Chron. saxon. frag.)

5 Mid unfrita. (Chron. saxon. Gibson, p. 163.)

» main armée et troublent la paix du pays. » Moins prompt à se décider en faveur d'un étranger contre ses compatriotes, Godwin proposa qu'au lieu d'exercer une vengeance aveugle sur la ville entière, on citât, selon les formes légales, les magistrats à comparaître devant le roi et les juges royaux, pour rendre raison de leur conduite. « Il ne vous convient pas, dit-il au roi, » de condamner, sans les entendre, des hommes » que votre devoir est de protéger [1]. »

La colère d'Edward, animée par les clameurs de ses courtisans et de ses favoris, se tourna tout entière contre le chef anglais, qui, accusé lui-même de désobéissance et de rébellion, fut sommé de comparaître devant un grand-conseil convoqué à Glocester. Godwin s'émut peu d'abord de cette accusation, pensant que le roi se calmerait, et que les autres chefs lui rendraient justice [2]. Mais il apprit bientôt, qu'à l'aide de l'influence royale et des intrigues des étrangers, l'assemblée avait été séduite, et qu'elle devait rendre un arrêt de bannissement contre lui et contre ses fils. Le père et les fils résolurent d'opposer leur popularité à ces manœuvres, et de faire un appel aux Anglais contre les courtisans

1 Quos tutari debeas, inauditos adjudices. (Willelm. Malmesb., p. 81.)

2 Godwino parvipendente regis furorem ut momentaneum. (Ibid.)

d'outre-mer, quoiqu'il fût loin de leur esprit, dit encore la chronique, de vouloir faire aucune violence à leur roi national [1].

Godwin leva une troupe de volontaires dans le pays situé au sud de la Tamise, pays qu'il gouvernait dans toute son étendue. Harold, l'aîné de ses fils, rassembla beaucoup d'hommes sur les côtes de l'est, entre la Tamise et le golfe de Boston; son second fils, nommé Sweyn, engagea dans cette confédération patriotique les habitans des bords de la Saverne et des frontières galloises. Le trois corps d'armée se réunirent près de Glocester, et demandèrent au roi, par des messages, que le comte Eustache et ses compagnons, ainsi que plusieurs Normands et Boulonais qui se trouvaient en Angleterre, fussent livrés au jugement de la nation. Edward ne répondit point à ces requêtes, et envoya aux deux grands chefs du nord et des provinces centrales, à Siward et à Leofrik, tous les deux Danois de naissance, l'ordre de se mettre en marche vers le sud-ouest avec toutes les forces qu'ils pourraient rassembler. Les gens de Northumbrie et de Mercie qui s'armèrent, à l'appel fait par les deux chefs, pour la défense de l'autorité royale, ne le firent point avec ardeur. Siward et Leofrik entendaient murmurer

[1] Licet illis odiosum videretur adversùs eorum dominum genuinum (Kyne Hlaforde) quicquam moliri. (Chron. saxon. Gibson, p. 164.)

par leurs soldats qu'on se trompait, si l'on comptait sur eux pour verser le sang de leurs compatriotes, en faveur de l'intérêt étranger et du roi Edward [1].

Tous deux furent sensibles à ces remontrances; la distinction nationale entre les Anglo-Saxons et les Anglo-Danois était devenue assez faible pour que la vieille haine des deux races ne pût désormais être exploitée au profit des ennemis du pays. Les chefs et les guerriers des provinces septentrionales refusèrent positivement d'en venir aux mains avec les insurgés du sud; ils proposèrent un armistice entre le roi et Godwin, et que leur différend fût débattu devant une assemblée tenue à Londres. Edward fut contraint de céder; Godwin, qui ne souhaitait point la guerre pour elle-même, consentit volontiers; et, d'une part et de l'autre, dit la chronique saxonne, on se jura la paix de Dieu et une parfaite amitié [2]. C'était la formule du siècle; mais, d'un côté du moins, ces promesses furent peu sincères. Le roi profita du temps qui lui restait jusqu'à la réunion de l'assemblée, fixée à l'équinoxe d'automne, pour augmenter la force de ses troupes, pendant que

1 Suggerebant nonnulli quòd id valdè inconsultum erat. (Chron. saxon. frag. ed. Lye.) — Ne ipsi cum suis compatriotis bellum inirent. (Rogerii de Hoved. Annales, pag. 441.)

2 Godes grith and fullne freondscipe. (Chron. saxon. Gibson, p. 164.)

Godwin se retirait vers les provinces du sud-ouest, et que ses bandes de volontaires, n'ayant ni solde ni quartiers, retournaient dans leurs familles. Faussant, quoique indirectement, sa parole, Edward fit publier, dans l'intervalle, son ban pour la levée d'une armée, tant au sud qu'au nord de la Tamise [1].

Cette armée, disent les chroniques, était la plus nombreuse qu'on eût vue depuis le nouveau règne [2]. Le roi donna le commandement à ses favoris d'outre-mer, parmi lesquels figurait au premier rang un jeune fils de sa sœur Goda et du Français Gaultier de Mantes. Edward cantonna ses forces au dedans de Londres et près de la ville, de façon que le conseil national s'ouvrit au milieu d'un camp, sous l'influence de la terreur et des séductions royales. Godwin et ses deux fils furent sommés par ce conseil, délibérant sous la force, de renoncer au bénéfice des sermens qu'avaient prêtés entre leurs mains le peu d'hommes qui leur restaient [3], et de comparaître sans escorte et sans armes. Ils répondirent qu'ils étaient prêts à obéir au premier de ces deux ordres; mais qu'avant de se rendre à l'assemblée seuls et

1 Bannan ut here. (Chron. saxon. Gibson, p. 164.) — Chron. saxon. frag. ed. Lye.

2 Omnium qui hucusque fuerint optimum. (Chron. saxon. Gibson, p. 164.)

3 Servitium militum suorum regi contradêrent. (Willel. Malmesb, p 81.)

sans défense, ils réclamaient des otages, pour garantie de leur sûreté personnelle à l'entrée et à la sortie [1]. Deux fois ils répétèrent cette demande, que l'appareil militaire déployé dans Londres justifiait pleinement de leur part [2], et deux fois on leur répondit par un refus et par la sommation de se présenter sans délai, avec douze témoins qui affirmeraient par serment leur innocence. Ils ne vinrent pas, et le grand-conseil les déclara contumaces volontaires, ne leur octroyant que cinq jours de paix pour sortir d'Angleterre avec toute leur famille [3]. Godwin, sa femme Ghitha, ou Edithe, et trois de ses fils, Sweyn, Tostig et Gurth, se rendirent sur la côte de l'est, d'où ils s'embarquèrent pour la Flandre. Harold et son frère Leofwin allèrent vers l'ouest à Brigstow, maintenant Bristol, et passèrent la mer d'Irlande. Avant l'expiration du délai de cinq jours, et au mépris du décret de l'assemblée, le roi fit courir à leur poursuite une troupe de cavaliers armés; mais le commandant de cette troupe qui était un Saxon, ne put ou ne voulut pas les atteindre [4].

1 Rogabant pacem et obsides, quò securi concilium ingrederentur, eòque egrederentur. (Chron saxon Gibs.)

2 Non posse ad conventiculum factiosorum sine vadibus et obsidibus pergere. (Will. Malmesb., p. 81.)

3 Five nihta grith. (Chron. saxon., p. 164.)

4 At illi non potuerunt aut noluerunt. (Chron. saxon. frag. ed. Lye.) — Chron Gibson, pag. 164. — Rog. de Hoved. p. 442.

[1048 à 1051] Les biens de Godwin et de ses enfans furent saisis et confisqués. Sa fille, l'épouse du roi, fut dépouillée de tout ce qu'elle avait en terres, en meubles et en argent. Il ne convenait pas, disaient avec ironie les courtisans étrangers, que, dans le temps où la famille de cette femme souffrait les peines de l'exil, elle-même dormît sur la plume [1]. Le faible Edward alla jusqu'à permettre qu'on l'emprisonnât dans un cloître ; les favoris prétendaient qu'elle n'était son épouse que de nom, bien qu'elle partageât son lit, et lui-même ne démentait pas ce propos, sur lequel se fonda en partie sa réputation de sainteté [2]. Les jours qui suivirent furent des jours d'allégresse et de fortune pour les gens venus d'outre-mer, et la Normandie fournit plus que jamais des gouverneurs à l'Angleterre. Les Normands y obtenaient peu à peu la même suprématie que les Danois avaient conquise autrefois par l'épée. Un moine de Jumièges, appelé Robert, devint archevêque de Canterbury ; un autre moine normand fut évêque de Londres ; des prélats et des abbés saxons furent déposés, pour faire place à des Français et à de prétendus parens du roi Edward par sa mère[3] ;

[1] Ne scilicet, omnibus suis parentibus patriam suspirantibus, sola sterteret in plumâ. (Will. Malmesb., p. 82.)

[2] Nuptam rex hâc arte tractabat, ut nec thoro amoveret, nec vili more cognosceret. (Will. Malmesb., p. 80.)

[3] Tunc Sparhafocus abbas fuit pulsus suo episcopatu. (Chron. saxon. Gibs., p. 163.)

les Gouvernemens de Godwin et de ses fils furent le partage d'hommes portant des noms étrangers. Un certain Eudes devint chef des quatre provinces de Devon, de Sommerset, de Dorset et de Cornouailles, et le fils de Gaultier de Mantes, nommé Raulfe, eut la garde de la province de Hereford et des postes de défense établis contre les Gallois [1].

Bientôt un nouvel hôte de Normandie, le plus considérable de tous, vint visiter le roi Edward et se promener, avec une suite nombreuse, à travers les villes et les châteaux de l'Angleterre [2] : c'était Guillaume, duc des Normands, fils bâtard du dernier duc, nommé Robert, que son caractère violent faisait surnommer Robert-le-Diable. Robert l'avait eu d'une jeune fille de Falaise, qu'un jour, à son retour de la chasse, il rencontra près d'un ruisseau, lavant du linge avec ses compagnes. [1024 à 1031] Sa beauté frappa le duc, qui, souhaitant de l'avoir pour maîtresse, envoya, dit un chroniqueur en vers [3], l'un de ses plus discrets chevaliers faire des propositions à la famille. Le père reçut d'abord dédaigneusement de pareilles offres; mais, par réflexion, il alla consulter un de ses frères, ermite à la forêt

1 Rog. de Hoved. p. 442. — Will. Malm., p. 80 à 82. — Th. Rudborne, in Angliâ sacrâ, t. I, p. 291.

2 Cum multo militum conventu ad civitates et castella circumduxit. (Ingulf. Croyl., p. 898.)

3 Beneît ou Benoît de Sainte-Maure.

voisine, homme de grande réputation religieuse[1]; celui-ci répondit qu'on devait faire en tout point la volonté du prince; la chose fut accordée, dit le vieux poète[2], et la nuit et l'heure convenues[2]. La jeune Normande s'appelait Arlete, nom corrompu en langue romane de l'ancien nom danois Herleve; le duc Robert l'aima beaucoup, et l'enfant qu'il eut d'elle fut élevé avec autant de soin que s'il eût été fils d'une épouse[3].

Le jeune Guillaume n'était encore âgé que de sept ans, lorsqu'il prit fantaisie à son père d'aller en pèlerinage à pied jusqu'à Jérusalem, pour la rémission de ses péchés. [1031] Les barons voulurent le retenir, en lui représentant qu'il serait mal pour eux de demeurer sans chef: « Par ma » foi, répondit Robert, je ne vous laisserai point » sans seigneur. J'ai un petit bâtard qui grandira » prud'homme, s'il plait à Dieu; et je suis certain qu'il est mon fils. Recevez-le donc pour » seigneur; car je le fais mon héritier, et le saisis » dès à présent de tout le duché de Normandie[4]. » Les barons normands firent ce que proposait le duc, parce que cela leur convenait,

1 Ne fust un suen frère, un seint hom,
Qu'il eust de grand religion....
(Nouveaux Dét. sur l'Hist. de Normandie, pag. 430 à 438.)

2 Benoît de Saint-Maure. — Ibid.

3 Poëme de Benoît de Sainte-Maure. — Rog. de Hov., pag. 442.

4 Chron. de Normandie, Nouveaux Détails, p. 100. —

dit la chronique [1]; ils jurèrent fidélité à l'enfant, et placèrent leurs mains entre les siennes [2]. Mais plusieurs chefs, et surtout les parens des anciens ducs, protestèrent contre cette élection, en disant qu'un bâtard n'était pas digne de commander aux fils des Danois [3]. [1031 à 1051] Les seigneurs du Bessin et du Cotentin, plus remuans que les autres et encore plus fiers de la pureté de leur descendance, se mirent à la tête des mécontens et levèrent une armée nombreuse; mais ils furent vaincus en bataille rangée au Val-des-Dunes, près de Caen, non sans le secours du roi de France, qui soutenait la cause du jeune duc par intérêt personnel et afin d'exercer de l'influence sur les affaires du pays. Guillaume, en avançant en âge, devint de plus en plus cher à ses partisans; le jour où il revêtit pour la première fois une armure, et monta, sans s'aider de l'étrier, sur son premier cheval de bataille, fut un jour de fête en Normandie. Dès sa jeunesse, il s'occupa de soins militaires et fit la guerre à ses voisins d'Anjou et de Bretagne. Il aimait passionnément les beaux chevaux et en faisait venir, disent les contemporains, de Gascogne, d'Auvergne et

Recueil des historiens de la France et des Gaules, tom. XI, page 400.

1 Ibid.

2 Manibus illorum manibus ejus, vice cordis, datis. (Dudo de Sancto-Quintino, Hist., p. 157.)

3 Guil. Gemeticensis, p. 268.

d'Espagne, recherchant surtout ceux qui portaient des noms propres par lesquels on distinguait leur généalogie [1]. Le jeune fils de Robert et d'Arlete était ambitieux et vindicatif à l'excès; il appauvrit autant qu'il put la famille de son père, pour enrichir et élever en dignité ses parens du côté maternel [2]. Il punit souvent d'une manière sanglante les railleries que lui attirait la tache de sa naissance, soit de la part de ses compatriotes, soit de la part des étrangers. Un jour qu'il attaquait la ville d'Alençon, les assiégés s'avisèrent de lui crier du haut des murs, la peau! la peau! à la peau! et de battre des cuirs, pour faire allusion au métier du bourgois de Falaise dont Guillaume était le petit-fils. Le bâtard fit aussitôt couper les pieds et les mains à tous les prisonniers qu'il avait en son pouvoir, et lancer leurs membres, par ses frondeurs, au dedans des murs de la ville [3].

[1051] En parcourant l'Angleterre, le duc de Normandie put croire un moment qu'il n'avait pas quitté sa propre seigneurie; des Normands commandaient la flotte qu'il trouva en station près de Douvres; à Canterbury, des soldats normands formaient la garnison d'un fort bâti sur le

1 Qui nominibus propriis vulgò sunt nobilitati. (Guil. Pictaviensis, p. 181.)

2 Chron. de Normandie, Nouveaux Détails, p. 248.

3 Ibid. — Dudo de Sancto-Quintino, p. 75. — Guill. Gemet. lib. VII, cap. 18, p. 44.

penchant d'une colline[1] ; d'autres Normands vinrent le saluer, en habit de capitaines ou de prélats. Les favoris d'Edward se rangèrent avec respect autour du chef de leur pays natal, autour de leur seigneur naturel, pour parler comme on s'exprimait alors. Guillaume parut en Angleterre plus roi d'Edward lui-même, et son esprit ambitieux ne tarda pas à concevoir l'espérance de le devenir sans peine, à la mort de ce prince esclave de l'influence normande. De pareilles pensées ne pouvaient manquer de naître dans l'esprit du fils de Robert; cependant, si l'on en croit le témoignage d'un contemporain, il n'en laissa rien entrevoir et n'en parla point au roi Edward, croyant que les choses se disposeraient d'elles-mêmes à souhait pour son ambition[2]. Edward, de son côté, soit qu'il songeât ou non à ces projets, et à l'opportunité d'avoir un jour son ami pour successeur, ne lui en dit rien non plus; seulement il l'accueillit avec une grande tendresse, lui donna des armes, des chevaux, des chiens, et des oiseaux de chasse[3], le combla de toutes sortes de présens et d'assurances d'affection. Tout entier au souvenir du pays où il avait passé sa jeunesse, le roi des Anglais se laissait

[1] Castellum in Dorobernisæ olivo. (Roger. de Hoveden, page 441.)

[2] De successione autem regni, spes adhùc aut mentio nulla facta inter eos fuit. (Ingulf. Croyl., p. 898.)

[3] Roman de Rou, par Robert Wace.

ainsi aller à l'oubli de sa propre nation ; mais cette nation ne s'oubliait pas elle-même, et ceux qui lui conservaient leur amour trouvèrent bientôt le moment d'attirer sur eux les regards du roi [1].

[1052] Dans l'été de l'année 1052, Godwin partit de Bruges avec plusieurs vaisseaux et aborda sur le rivage de Kent. Il envoya secrètement des messagers à la garnison saxonne du port de Hastings, dans la province de Sudsex, ou Sussex par euphonie; d'autres émissaires se répandirent au loin vers le sud et vers le nord. A leur sollicitation, beaucoup de gens en état de porter les armes se lièrent par serment à la cause du chef exilé, promettant tous, dit un vieil historien, de vivre et de mourir avec lui [2]. La nouvelle de ce mouvement parvint à la flotte royale, qui croisait dans la mer de l'est, sous la conduite des Normands Eudes et Raulfe; ils se mirent à la poursuite de Godwin, qui, se trouvant inégal en forces, recula devant eux et s'abrita dans la rade de Pevensey, pendant qu'une tempête arrêtait la marche des vaisseaux ennemis. Il côtoya ensuite le rivage du sud jusqu'à la hauteur de l'île de Wight, où ses deux fils Harold et Leofwin, ve-

[1] Chron. saxon. Gibson, p. 165.

[2] Omnes, uno ore, aut vivere aut mori se paratos esse promiserunt. (Roger de Hoved., p. 442.)

nant d'Irlande, le rejoignirent avec une petite armée [1].

Le père et les fils recommencèrent ensemble à pratiquer des intelligences parmi les habitans des provinces méridionales. Partout où ils abordaient, on leur fournissait des vivres, on se liait à leur cause par serment, et on leur donnait des otages [2]; tous les corps de soldats royaux, tous les navires qu'ils rencontraient dans les ports désertaient à eux [3]. Ils firent voile vers Sandwich, où leur débarquement eut lieu sans obstacles, malgré la proclamation d'Edward qui ordonnait à tout habitant de fermer le passage au chef rebelle. Le roi était alors à Londres; il appela dans cette ville tous les guerriers de l'ouest et du nord. Peu obéirent à son appel, et ceux qui s'y rendirent vinrent trop tard [4]. Les vaisseaux de Godwin purent librement remonter la Tamise et arriver en vue de Londres, près du faubourg qu'on appelait alors et qu'on appelle encore Southwark [5]. Quand vint la marée basse, on jeta l'ancre, et des émissaires secrets se répandirent parmi les habitans de Lon-

1 Chron. saxon. Gibson, p. 165. — Roger. de Hoved., pag. 442.

2 Dati sunt eis victus et obsides quibuscumque in locis postularent. (Chron. saxon. Gibson, p. 167.)

3 Huscarlos omnes quos obvios invenerunt, secum legentes. (Roger. de Hoved., pag. 442.)

4 At illi nimis tardentes ad tempus non venerunt. (Ibid.)

5 Les Saxons écrivaient Suth-Weore.

dres, qui, à l'exemple de ceux des ports, jurèrent de vouloir tout ce que voudraient les ennemis de l'influence étrangère [1]. Les vaisseaux passèrent sans obstacle sous le pont de Lundres, et débarquèrent un corps de troupes qui se rangea sur le bord du fleuve [2].

Avant de tirer une seule flèche, les exilés [3] envoyèrent au roi Edward un message respectueux pour lui demander la révision de la sentence qui les avait frappés. Edward refusa d'abord; d'autres messagers se succédèrent, et, durant ces retards, Godwin eut peine à contenir l'irritation de ses amis [4]. De son côté, le roi trouva les hommes qui restaient sous ses drapeaux peu disposés à en venir aux mains avec des compatriotes [5]. Ses favoris étrangers, qui prévoyaient que la paix entre les Saxons serait leur ruine, le pressaient de donner le signal du combat; mais la nécessité le rendant plus sage, il cessa d'écouter les Normands, et consentit à ce que voudraient résoudre les chefs anglais des deux partis. Ceux-ci se réunirent sous la présidence de Stigand, évêque de l'Estanglie.

[1] Ut omnes ferè quæ volebat omninò vellent, effecit. (Rog. de Hoved., p. 442.)

[2] Chron. saxon. Gibson, p 167.

[3] Ūtlagati (tha utlaga.). Ibid.

[4] Adeò ut ipse comes suos ægrè sedaret. (Chron. saxon., pag. 167.)

[5] Angli pugnare adversùs propinquos et compatriotas penè omnes abhorrebant. (Rog. de Hoveden, p. 442.)

D'un commun accord, ils décidèrent que le roi devait accepter de Godwin et de ses fils le serment de paix et des otages, en leur offrant de son côté des garanties équivalentes [1].

Au premier bruit de cette réconciliation, les courtisans de Normandie et de France [2] montèrent à cheval en grande hâte, et s'enfuirent de différens côtés; les uns gagnèrent vers l'ouest un fort gardé par le Normand Osbert, surnommé Pentecoste, d'autres coururent vers un château du nord commandé aussi par un Normand. Les Normands Robert, archevêque de Canterbury, et Guillaume, évêque de Londres, sortirent par la porte orientale, suivis de quelques hommes d'armes de leur nation, qui, tout en fuyant, massacrèrent plusieurs Anglais [3]. Ils se rendirent sur la côte et s'y embarquèrent dans de petits bateaux de pêcheurs. Dans son trouble et son empressement, l'archevêque laissa en Angleterre ses effets les plus précieux, et, entre autres choses, le *pallium* qu'il avait reçu de l'église romaine comme insigne de sa dignité [4].

1 Decreverunt ut pax sex obsidibus confirmaretur ex utrâque parte. (Chron. saxon. Gibson, p. 167.)

2 And tha frencisce menn. (Ibid., pag. 167 et 168.)

3 Egressi sunt orientali portâ, occiderunt et aliàs confecerunt multos juvenes. (Chron. saxon. Gibson, p. 167-168.)

4 Vili naviculâ properè transfretavit, et reliquit pallium suum in hâc terrâ. (Ibid., pag. 168.)

Un grand-conseil des sages fut convoqué hors de Londres; et, cette fois, s'assembla librement. Tous les chefs et les meilleurs hommes du pays, dit une chronique saxonne [1], y assistèrent. Godwin porta la parole pour sa défense et se justifia de toute accusation devant le roi et le peuple [2]; ses fils se justifièrent de même. Leur sentence d'exil fut cassée, et une autre sentence, unanimement rendue, bannit d'Angleterre tous les Normands, comme ennemis de la paix publique, fauteurs de discordes, et calomniateurs des Anglais auprès de leur roi [3]. Le plus jeune des fils de Godwin, appelé Ulfnoth, comme son aïeul le bouvier du pays de l'ouest, fut remis avec l'un des fils de Sweyn entre les mains d'Edward, comme otage de la paix jurée. Entraîné encore, dans ce moment même, par son fatal penchant d'amitié pour les gens d'outre-mer, le roi les envoya tous les deux en garde à Guillaume, duc de Normandie. La fille de Godwin sortit de son cloitre et revint habiter le palais; tous les membres de cette famille populaire rentrèrent dans leurs honneurs, à l'exception d'un seul, de Sweyn qui y renonça volontairement. Il avait autrefois enlevé une religieuse et commis un meurtre par emportement; pour

1 Tha bestan menn the wæron on thison lande. (Ibid.)

2 Et coràm universâ gente (ealle land-leodan.) (Ibid.)

3 Quòd statum regni conturbarent, animum regis in provinciales agitantes. (Willelm. Malmesb., p. 82.)

satisfaire à la justice et apaiser ses remords, il se condamna lui-même à faire nu-pieds le voyage de Jérusalem. Il accomplit rigoureusement ce pénible pèlerinage; mais une prompte mort en fut la suite [1].

L'évêque Stigand, qui avait présidé l'assemblée tenue pour la grande réconciliation, prit la place du Normand Robert dans l'archevêché de Canterbury; et, en attendant qu'il eût obtenu pour lui-même de l'église romaine l'ornement du *pallium*, il officia revêtu de celui que Robert avait laissé à son départ. Les Normands Hugues et Osbert-Pentecoste rendirent les clefs des châteaux dont ils avaient la garde et obtinrent des sauf-conduits pour sortir de l'Angleterre [2]; mais, à la requête du faible Edward, quelques infractions furent faites au décret de bannissement porté contre les étrangers en masse. Raulfe, fils de Gaultier de Mantes et de la sœur du roi, Robert surnommé le Dragon, et son gendre Richard, fils de Scrob, Onfroy, écuyer du palais, Onfroy surnommé Pied-de-Geai, et d'autres pour lesquels le roi avait une amitié particulière ou qui s'étaient peu signalés dans les derniers troubles, obtinrent le privilége d'habiter en Angleterre et d'y conserver

[1] Chron. saxon., p. 168. — Willelm. Malmesb., p. 82. — Script. franc., tom. XI, p. 174. — Roger. de Hoveden, p. 442. — Eadmeri Hist., p. 4.

[2] Reddiderunt sua castella. (Rog. de Hoveden, p. 443.)

des emplois [1]. Guillaume, évêque de Londres, fut rappelé aussi, quelque temps après, et rétabli dans son siége épiscopal; un flamand nommé Herman, demeura évêque de Wilton. Godwin s'opposa de tout son pouvoir à cette tolérance contraire à la volonté publique [2]; mais sa voix ne prévalut point, parce que trop de gens voulaient faire preuve de bonne grâce envers le roi, et succéder par ce moyen au crédit des courtisans étrangers. La suite prouva qui de ces gens de cour ou de l'austère Godwin était meilleur politique [3].

Il est difficile d'apprécier exactement le degré de sincérité du roi Edward, dans son retour vers l'intérêt national et sa réconciliation avec la famille de Godwin. Entouré de ses compatriotes, peut-être se croyait-il en esclavage, peut-être regardait-il comme une gêne son obéissance aux vœux du pays qui l'avait agréé roi [4]. Ses relations ultérieures avec le duc de Normandie, ses entretiens particuliers avec les Normands restés auprès

1 Anfridum cognomento Ceokesfoot (al Ceousfoot.)... et quosdam alios quos plus cæteris rex dilexerat, eique et omni populo fideles extiterant. (Rog. de Hov. Ibid.)

2 Godwinus comes obstiterat. (Ranulphus Higden, pag. 281.)

3 Rog. de Hoved., p. 442, 443. — Gervasius Cantuariensis, pag. 1651. — Ranulph. Higdeni Polychronicon, pag. 281.

4 Gecas to cynge. (Chron. saxon. Gibson.)

de sa personne, sont la partie secrète de cette histoire. Tout ce que disent les chroniques du temps, c'est qu'une amitié apparente existait entre le roi et son beau-père, et qu'en même temps Godwin était détesté au dernier point en Normandie. Tous les étrangers à qui son retour avait fait perdre leurs emplois et leurs honneurs, tous ceux à qui la facile et brillante carrière de courtisans du roi des Anglais était maintenant fermée, ne nommaient jamais Godwin sans l'appeler traître, ennemi de son roi, meurtrier du jeune Alfred.

[1053] Cette dernière inculpation était la plus accréditée, et elle poursuivit le patriote saxon jusqu'à l'heure de sa mort. Un jour à la table d'Edward, il tomba subitement en défaillance, et l'on bâtit sur cet accident un récit romanesque et fort douteux, quoique répété par plusieurs historiens. Ils racontent qu'un des serviteurs, versant à boire, posa un pied à faux, trébucha, mais se retint dans sa chute en appuyant l'autre jambe. « Eh bien! dit Godwin au roi en souriant, le » frère est venu au secours du frère. — Sans » doute, reprit Edward, jetant sur le chef saxon » un regard significatif, le frère a besoin de son » frère, et plût à Dieu que le mien vécut en» core! — O roi, s'écria Godwin, d'où vient » qu'au moindre souvenir de ton frère, tu me » fais toujours mauvais visage? Si j'ai contribué » même indirectement à son malheur, fasse le

» Dieu du ciel que je ne puisse avaler ce mor-» ceau de pain [1] ! » Godwin mit le pain dans sa bouche, disent les auteurs qui rapportent cette aventure, et sur-le-champ il s'étrangla. La vérité est que sa mort ne fut point aussi prompte ; que tombé de son siége et emporté hors de la salle par deux de ses fils, Tostig et Gurth, il expira cinq jours après [2]. En général, le récit de tous ces événemens varie, selon que l'écrivain est Normand ou Anglais de race. « Je vois toujours devant moi » deux routes et deux versions opposées, dit un » historien postérieur de moins d'un siècle ; que » mes lecteurs soient avertis du péril où je me » trouve moi-même [3]. »

[1054] Peu de temps après la mort de Godwin, mourut Siward, chef du Northumberland, qui d'abord avait suivi le parti royal contre Godwin, et qui ensuite avait voté pour la paix et pour l'expulsion des favoris étrangers. Il était Danois de naissance, et la population de même origine à laquelle il commandait lui donnait le nom de Siward-Digr, c'est-à-dire Siward-le-Fort [4] ; on montra long-temps un rocher de granit qu'il avait,

1 Henrici Hunting., p. 360. Will. Malmesb., p. 81.

2 Quintâ posthàc feriâ vita decessit (Rog. de Hoved. Hist., p. 443.)

3 Periclitatur oratio.... lectorem præmonitum velim quòd hic quasi ancipitem viam narrationis video, quia veritas factorum pendet in dubio. (Will Malmesb., p. 80.)

4 Sig-ward Digr. (Scrip. rer. danic. t. III, p. 302.)

disait-on, fendu d'un coup de hache [1]. Attaqué par la dyssenterie et sentant sa fin approcher : « Levez-moi, dit-il à ceux qui l'entouraient ; que » je meure debout comme un soldat et non ac- » croupi comme une vache ; revêtez-moi de ma » cotte de mailles, couvrez ma tête de mon » heaume, mettez mon écu à mon bras gauche et » ma hache dorée dans ma main droite, afin que » j'expire sous les armes [2]. » Siward laissait un fils appelé Waltheof, trop jeune encore pour lui succéder dans son gouvernement de Northumbrie; cet emploi fut donné à Tostig, le troisième des enfans de Godwin. Harold, qui était l'aîné remplaça son père dans le gouvernement de tout le pays situé au sud de la Tamise, et remit à Alfgar, fils de Leofrik, gouverneur de Mercie, l'administration des provinces de l'est qu'il avait gouvernées jusque-là [3].

Harold était alors en puissance et en talens militaires le premier homme de son pays ; il resserra dans leurs anciennes limites les Gallois qui firent vers ce temps plusieurs irruptions en Angleterre, encouragés par le peu d'habilité du Français Raulfe, neveu d'Edward, qui commandait la garnison étrangère cantonnée à Hereford [4]. [1055]

1 Scrip. rer. danic., t. III, p. 302.

2 Henrici Huntin., pag. 366. — Ranulph. Higden Polychron., p. 281.

3 Roger. de Hoved., p. 443. — Ingulf. Croyl., p. 898.

4 Voyez plus haut.

Raulfe se montrait peu vigilant pour la garde d'un pays qui n'était pas le sien ; ou si, en vertu de son pouvoir de chef, il appelait les Saxons aux armes, c'était pour les exercer malgré eux à la tactique du continent, et les faire combattre à cheval, contre l'usage de leur nation [1]. Les Anglais, embarrassés de leurs montures et abandonnés par leur général qui prit la fuite au premier péril, ne résistèrent point aux Gallois ; les lieux voisins de Hereford furent envahis, et la ville même fut pillée [2]. [1055 à 1063] C'est alors que Harold vint du sud de l'Angleterre ; il chassa les Cambriens jusque par-delà leurs frontières ; il les contraignit de jurer qu'ils ne les repasseraient plus, et d'accepter comme loi que tout homme de leur nation trouvé en armes à l'est du retranchement d'Offa, aurait la main droite coupée. [1063] Il paraît que les Saxons élevèrent de leur côté un autre retranchement parallèle, et que l'intervalle du milieu devint une sorte de terrain libre pour les commerçans des deux nations. Les antiquaires croient distinguer encore les traces de cette double ligne de défense, et, sur les hauteurs, quelques restes d'anciens postes fortifiés, établis par

[1] Anglos contra morem in equis pugnare jussit. (Rog. de Hoved., p. 444.)

[2] Sed cùm prælium essent commissuri, comes cum suis Francis et Normannis primus fugam capessit. (Rog. de Hoved., p. 444.)

les Bretons à l'ouest et par les Anglais à l'orient[1].

Pendant que Harold grandissait ainsi en renommée et en popularité auprès des Anglo-Saxons du sud, son frère Tostig était loin de s'attirer l'amour des Anglo-Danois du nord. Tostig, bien que Danois du côté de sa mère, par un faux orgueil national, traitait ses subordonnés en sujets plutôt qu'en citoyens volontairement réunis, et leur faisait sentir le joug d'un conquérant au lieu de l'autorité d'un chef. Il violait à plaisir leurs coutumes héréditaires, levait des tributs énormes, et faisait mettre à mort, sans jugement, les hommes qui lui portaient ombrage[2]. Après plusieurs années d'oppression, la patience de Northumbriens se lassa, et une troupe d'insurgés, conduite par deux hommes d'un grand nom dans le pays, se présenta subitement aux portes d'York, résidence de Tostig [1064]. Le chef s'enfuit; mais ses officiers et ses ministres, Saxons et Danois de race, furent mis à mort en grand nombre.

Les insurgés s'emparèrent des arsenaux et du trésor de la province; puis, assemblant un grand-conseil, ils déclarèrent le fils de Godwin déchu de son pouvoir et mis hors de la loi[3]. Morkar,

1 Wat's dike. (Pennant's tour in Wales.) — Rog. de Hov., pag. 444.

2 Sub pacis fœdere per insidias occidi præcepit... pro immanitate tributi quod de totâ Northumbriâ injustè acceperat (Rog. de Hoved., p. 446.)

3 Exlegaverunt. (Rog. de Hoved., p. 446.)

l'un des fils de cet Alfgar qui, après la mort de Leofrik son père, était devenu chef de toute la Mercie, fut élu pour succéder à Tostig. Le fils d'Alfgar se rendit à York, prit le commandement de l'armée northumbrienne, et chassa Tostig vers le sud. L'armée s'avança sur les terres de Mercie jusqu'à la ville de Northampton, et beaucoup d'habitans de la contrée vinrent la grossir. Edwin, frère de Morkar, qui avait un commandement sur la frontière du pays de Galles, leva, pour soutenir la cause de son frère, quelques troupes de sa province, et même un corps de Cambriens, engagés sous la condition d'une solde, et peut-être par le désir de satisfaire leur haine nationale en combattant contre des Saxons, même sous une bannière saxonne [1].

A la nouvelle de ce grand mouvement, le roi Edward fit marcher Harold, avec les guerriers du sud et de l'est, à la rencontre des insurgés. L'orgueil de famille blessé dans la personne d'un frère, joint à l'aversion naturelle aux gens puissans contre tout acte énergique d'indépendance populaire, semblait devoir faire de Harold un ennemi impitoyable pour la population qui avait chassé Tostig, et pour le chef qu'elle avait élu. Mais le fils de Godwin se montra supérieur à ces passions vulgaires, et, avant de tirer l'épée contre

1 Multi item Britones (Bryttas) cum eo venerunt. (Chron. sax. Gibson, p. 171. — Rog. de Hoved., p. 448.)

des compatriotes, il proposa aux Northumbriens une conférence pour la paix. Ceux-ci exposèrent leurs griefs et le motif de leur insurrection. Harold essaya de disculper son frère, et promit au nom de Tostig une meilleure conduite pour l'avenir, si le peuple du Northumberland lui pardonnait et l'accueillait de nouveau; mais les Northumbriens protestèrent d'une voix unanime contre toute réconciliation avec celui qui les avait tyrannisés [1]. « Nous sommes nés libres, dirent-ils, et » élevés dans la liberté; un chef orgueilleux est » pour nous une chose insupportable, car nous » avons appris de nos ancêtres à vivre libres ou à » mourir [2]. » Ils chargèrent Harold lui-même de porter leur réponse au roi. Harold, préférant la justice et le repos du pays à l'intérêt de son propre frère [3], se rendit auprès d'Edward; et ce fut encore lui qui, à son retour, jura aux Northumbriens la paix que le roi leur octroyait, en sanctionnant l'expulsion de Tostig et l'élection du fils d'Alfgar [4]. Tostig, mécontent du roi Edward, de

1 Omnes unanimi consensu contradixerunt. (Roger. de Hoved., p. 446.)

2 Se homines liberè natos, liberè educatos, nullius ducis ferociam pati posse, à majoribus didicisse aut libertatem aut mortem. (Will. Malm., p. 83.)

3 Qui magis quietem patriæ quàm fratris commodum attenderet. (Will. Malm., p. 83.)

4 Id eis narravit, et manu datâ confirmavit. (Chron. sax., pag. 171.)

ses compatriotes qui l'abandonnaient, et surtout de son frère qu'il croyait tenu de défendre sa cause, juste ou injuste, quitta l'Angleterre, la haine dans le cœur, et se rendit auprès du comte de Flandre, dont il avait épousé la fille.

[1042 à 1058] Depuis que le royaume était délivré de la domination danoise, la loi du roi Knut pour la levée du tribut annuel qu'on nommait le denier de saint Pierre, avait subi le sort des autres lois décrétées par le pouvoir étranger [1]. La force publique ne contraignait personne à l'observer, et Rome ne recevait plus que les offrandes et les dons volontaires de la dévotion individuelle. Aussi, l'antique amitié de l'église romaine pour le peuple anglais déclinait-elle rapidement. On tenait sur lui et sur son roi des propos injurieux en style mystique, dans les salles de Saint-Jean-de-Latran [2]; l'on accusait les évêques saxons de se rendre coupables de simonie [3], c'est-à-dire d'acheter leurs siéges à prix d'argent, reproche que la cour de Rome adressait souvent de mauvaise foi et qu'elle encourait elle-même, ayant coutume de tout vendre [4], disait un proverbe du temps. L'archevêque d'York, Eldred, essuya les premières marques de cette inimitié. Il vint dans

[1] Voyez livre II.

[2] Membra mali capitis. (Epistola Hildebrandi card.)

[3] Vitæ pontificum, à Will. Malm. lib. III, p. 100.

[4] Omnia Romæ venalia... Ubi venalitas multùm operatur. (Ranulphi. Higden., pag. 280.)

la ville éternelle pour solliciter le pallium ; insigne obligé de la haute prélature catholique, comme les manteaux de pourpre transmis par les Césars étaient, pour les rois vassaux de l'ancienne Rome, le signe de la royauté. [1058] Les prêtres romains refusèrent à Eldred le manteau archiépiscopal ; mais un chef saxon qui l'accompagnait menaça de faire prohiber, par représailles, tout envoi d'argent au Siége apostolique [1], et les Romains cédèrent, en gardant, au fond du cœur, le ressentiment d'avoir été contraints et le désir de se venger.

Le Normand Robert de Jumiéges, expulsé par les patriotes anglais de l'épiscopat de Canterbury, prit aussitôt la route de Rome, et alla se plaindre de ce qu'on avait violé en lui un caractère sacré ; il dénonça, comme usurpateur et comme intrus le Saxon Stigand que le vœu populaire avait élevé à sa place. Le pontife et les cardinaux romains accueillirent favorablement ces plaintes ; ils firent un crime au prélat saxon de s'être revêtu du pallium que le Normand avait abandonné dans sa fuite [2], et le plaignant retourna en Normandie avec des lettres papales qui le déclaraient légitime archevêque de Canterbury [3].

1 Willelm. Malmesbur. Vitæ pontificum, lib. III, pag. 100.

2 Voyez plus haut.

3 Cum apostolicis litteris rediens. (Ranulphi Higden., p. 280.) — Will. Malmesb., p. 82.

Stigand, l'élu du peuple anglais, sentant le danger de n'être point reconnu à Rome, négocia sur ces entrefaites, et adressa au pape régnant la demande du pallium ; mais un hasard impossible à prévoir fit naître de cette demande même d'autres embarras fâcheux. Au moment où elle parvint à la cour pontificale, la papauté se trouvait aux mains d'un homme choisi par les principales familles romaines contre le gré du roi des Allemands, lequel, en vertu du titre de César que lui avaient transmis les empereurs franks, prétendait que nul souverain pontife ne devait être créé sans son aveu. [1059 à 1065] Ce pape était Benoît, dixième du nom : disposé à l'indulgence, parce que son pouvoir était peu solide et qu'il avait besoin d'amis, il ne refusa point le pallium à l'archevêque Stigand. Mais une armée venue de par-delà des monts força bientôt l'élection d'un nouveau pape, qui, ayant chassé Benoît, se para, sans aucun scrupule, des ornemens pontificaux abandonnés par le vaincu, le dégrada, l'excommunia, et annula tous ses actes. Stigand se trouva donc encore une fois sans pallium, chargé, aux yeux de la puissance papale, du crime d'usurpation et d'un nouveau crime beaucoup plus grave, pour avoir sollicité les bonnes grâces d'un faux pape et d'un excommunié [1]. Le voyage de Canterbury à Rome

[1] Stigandus accipit pallium à Benedicto antipapâ. (Anglia sacra, tom. I, p. 791.)

était pénible dans ce siècle ; Stigand ne s'empressa pas d'aller se justifier devant le rival heureux de Benoît X, et l'ancien ferment de haine contre le peuple anglais s'aigrit encore [1].

Un autre incident fournit aux Romains l'occasion d'associer leur haine au désir de vengeance qu'avait excité, chez beaucoup de Normands, la prétendue trahison de Godwin, et aux projets ambitieux du duc Guillaume. Il y avait à la cour de Normandie un religieux nommé Lanfranc, Lombard d'origine, fameux dans le monde chrétien par son habileté dans la jurisprudence et par des ouvrages consacrés à la défense de l'orthodoxie catholique; cet homme, que Guillaume chérissait comme l'un de ses plus utiles conseillers, tomba dans la disgrace, pour avoir blâmé le mariage du duc normand avec Mathilde, fille de Baudoin, comte de Flandre, sa parente à l'un des degrés prohibés par l'Église. Nicolas II, successeur de l'anti-pape Benoît, refusait obstinément de reconnaître et de sanctionner l'union des deux époux; ce fut auprès de lui que se retira le moine lombard exilé de la cour de son seigneur. Mais, loin de se plaindre du duc de Normandie, Lanfranc plaida respectueusement, devant le souverain pontife, la cause de ce mariage que, de

[1] De Potter, Esprit de l'Église, t. V, p. 312 et 314. — Ingulf. Croyland., p. 898.

lui-même, il n'avait pas voulu approuver [1]. A force de prières et d'adresse, il obtint une dispense en forme, et, pour ce service signalé, fut reçu par le duc, son ancien patron, en plus grande intimité qu'auparavant. Il devint l'âme de ses conseils et son plénipotentiaire auprès de la cour de Rome. Les prétentions respectives du clergé romain et du duc de Normandie sur l'Angleterre, la posibilité de les faire valoir et réussir ensemble, furent dès lors, à ce qu'il paraît, le sujet de sérieuses négociations. L'on ne songeait peut-être point encore à un envahissement par les armes ; mais la parenté de Guillaume avec Edward semblait un grand moyen de succès, en même temps qu'un titre incontestable aux yeux des Romains, qui favorisaient par toute l'Europe les maximes de l'hérédité royale contre la pratique de l'élection [2].

[1065] Il y avait deux années qu'en Angleterre la paix intérieure durait sans aucun trouble. L'aigreur du roi Edward contre les fils de Godwin disparaissait faute d'alimens et par l'habitude de vivre au milieu d'eux. Harold, le nouveau chef de cette famille populaire, rendait pleinement au roi cette déférence de respect et de soumission dont il était si jaloux. Quelques anciens récits di-

[1] Ut ageret pro duce Normannorum et conjuge ejus. (Mabillon, Annales benedictini.)

[2] Mabillon, Annales benedictini, tom. IV, p. 58.

sent qu'Edward l'aimait et le traitait comme son propre fils[1] ; mais du moins n'éprouvait-il point à son égard l'espèce d'aversion mêlée de crainte que Godwin lui avait inspirée, et n'avait-il plus de prétexte pour retenir, comme des garanties contre le fils, les deux otages qu'il avait reçus du père. On se rappelle que ces otages avaient été confiés par le soupçonneux Edward à la garde du duc de Normandie. Ils étaient, depuis plus de dix ans, loin de leur pays, dans une sorte de captivité. Vers la fin de l'année 1065, Harold, leur frère et leur oncle, croyant le moment favorable pour obtenir leur délivrance, demanda au roi la permission d'aller les réclamer en son nom, et de les ramener d'exil. Sans montrer aucune répugnance à se dessaisir des otages, Edward parut fort alarmé du projet que formait Harold d'aller lui-même en Normandie. « Je ne » veux pas te contraindre, lui dit-il, mais si tu » pars, ce sera sans mon aveu ; car certaine- » ment ton voyage doit attirer quelque malheur » sur toi et sur notre pays. Je connais le duc » Guillaume et son esprit astucieux ; il te hait, » et ne t'accordera rien, à moins d'y voir un » grand profit : le seul moyen de lui faire ren- » dre les otages, serait d'envoyer un autre que » toi[2]. »

[1] Et eum loco filii habuit. (Snorre, tom. III, p. 143.)
[2] Chronique de Normandie, recueil des hist. de la

Le Saxon, brave et plein de confiance, ne se rendit point à cet avis; il partit pour la traversée, comme pour un voyage de plaisir, entouré de gais compagnons, avec son oiseau sur le poing et ses lévriers courant devant lui[1]. Il s'embarqua dans un des ports de la province de Sussex. Le vent contraire écarta ses deux vaisseaux de leur route et les poussa vers l'embouchure de la Somme, sur les terres de Guy, comte de Ponthieu. C'était la coutume de ce pays maritime, comme de beaucoup d'autres, au moyen âge, que tout étranger jeté sur la côte par une tempête, au lieu d'être humainement secouru, fût emprisonné et mis à rançon. Harold et ses compagnons subirent cette loi rigoureuse; après avoir été dépouillés du meilleur de leur bagage, ils furent enfermés par le seigneur du lieu dans sa forteresse de Belram, aujourd'hui Beaurain, près de Montreuil[2].

Pour échapper à l'ennui d'une longue captivité, le Saxon se déclara porteur d'un message du roi d'Angleterre pour le duc de Normandie, et envoya demander à Guillaume de le faire sortir de prison, afin qu'il pût se rendre auprès de lui. Guillaume n'hésita point, et réclama de son voi-

France, tom. XIII, pag. 223. — Wace, roman de Rou, ibid. — Eadmeri Hist., p. 4.

1 Tapisserie de Bayeux.

2 Chronique de Normandie, recueil des hist. de la France, tom. XIII. — Eadmeri Histor. novorum, p. 5. — Aluredus Beverlacensis, p. 125.

sin, le comte de Ponthieu, la liberté du captif, d'abord avec de simples menaces, sans nullement parler de rançon. Le comte de Ponthieu fut sourd aux menaces, et ne céda qu'à l'offre d'une grande somme d'argent et d'une belle terre sur la rivière d'Eaune[1]. Harold se rendit à Rouen, et le bâtard de Normandie eut alors la joie de tenir chez lui, en sa puissance, le fils du plus grand ennemi des Normands, l'un des chefs de la ligue nationale qui avait fait bannir d'Angleterre les amis et les parens de Guillaume, les fauteurs de ses prétentions sur la royauté des Anglais[2]. Le duc Guillaume accueillit le chef saxon avec de grands honneurs et une apparence de franche cordialité : il lui dit que les deux otages étaient libres sur sa seule requête, qu'il pouvait repartir avec eux sur-le-champ; mais qu'en hôte courtois il ne devait point tant se presser, et demeurer au moins quelques jours à voir les villes et les fêtes du pays. Harold se promena de ville en ville, de château en château, et, avec ses jeunes compagnons, prit part à des joutes militaires. Le duc les fit chevaliers, c'est-à-dire membres de la haute milice mormande, espèce de fraternité guerrière, où tout homme riche qui se vouait aux armes était introduit sous les auspices d'un

1 Chonique de Normandie, recueil des hist. de la France, tom. XIII.

2 Fuerant enim antea inimici ad invicem. (Mathæus Parisiensis, tom. I, p. 1.) — Henrici Hunting., p. 367.

ancien affilié, qui lui donnait en cérémoine une épée, un baudrier plaqué d'argent et une lance ornée d'une flamme. Les guerriers saxons reçurent en présent de leur parrain en chevalerie de belles armes et des chevaux de grand prix [1]. Ensuite, Guillaume leur proposa, pour essayer leurs éperons neufs, de le suivre dans une expédition qu'il entreprenait contre ses voisins de Bretagne. Depuis le traité deSaint-Clair-sur-Epte, chaque nouveau duc de Normandie avait tenté de rendre effectif le prétendu droit de suzeraineté que Charles-le-Simple avait cédé à Roll; il en résultait des guerres continuelles et une inimitié nationale entre les deux États que séparait la petite rivière de Coësnon.

Harold et ses amis, follement jaloux d'acquérir un renom de courage parmi les hommes de Normandie, firent pour leur hôte aux dépens des Bretons, des prouesses qui un jour devaient coûter cher à eux-mêmes et à leur pays. Le fils de Godwin, robuste et adroit, sauva au passage du Coësnon plusieurs soldats qui se perdaient dans les sables mouvans. Lui et Guillaume, tant que dura la guerre, n'eurent qu'une même tente et qu'une même table [2]. Au retour, ils chevauchaient

[1] Armes et draps lui fit bailler. (Wace, roman de Rou.) — Armis militaribus et equis delectissimis. (Guill. Pictav., p. 191.) — Tapisserie de Bayeux.

[2] Hospitem quasi contubernalem habens. (Guil. Pict., pag. 191.)

côte à côte, égayant la route par un entretien amical [1], qu'un jour le duc fit tomber sur ses liaisons de jeunesse avec le roi Edward : « Quand » Edward et moi, dit-il au Saxon, nous vivions, » comme deux frères, sous le même toit, il me » promit, si jamais il devenait roi en Angleterre, » de me faire héritier de son royaume; Harold, » j'aimerais que tu m'aidasses à réaliser cette » promesse; et sois sûr que si, par ton secours, » j'obtiens le royaume, quelque chose que tu » me demandes, je te l'accorderai aussitôt [2]. » Harold, quoique surpris à l'excès de cette confidence inattendue, ne put se défendre d'y répondre par des paroles vagues d'adhésion, et Guillaume reprit en ces termes : « Puisque tu consens » à me servir, il faut que tu t'engages à fortifier » le château de Douvres, à y creuser un puits » d'eau vive, et à le livrer à mes gens d'armes; » il faut aussi que tu me donnes ta sœur, pour » que je la marie à l'un de mes barons, et que » toi-même tu épouses ma fille Adèle; de plus, » je veux qu'à ton départ, tu me laisses, pour » garant de ta promesse, l'un des deux otages » que tu réclames; il restera sous ma garde, et » je te le rendrai en Angleterre, quand j'y ar-

1 Tales togeder thei told, ilk on a good palfray. (Robert Brunne's, Chronicle, p. 68.)

2 Eadmeri Hist., p. 5. — Chron. de Normandie. — Guill. Pictav., p. 291.

» riverai comme roi [1]. » Harold sentit à ces paroles tout le péril où il était, et où, sans le savoir, il avait mis ses deux jeunes parens. Pour sortir d'embarras, il acquiesça de bouche à toutes les demandes du Normand [2]; et celui qui avait deux fois pris les armes pour chasser les étrangers de son pays, promit de livrer à un étranger la principale forteresse de ce même pays. Il se réservait de manquer plus tard à cet indigne engagement, croyant acheter par un mensonge son salut et son repos. Guillaume n'insista plus; mais il ne laissa pas long-temps le Saxon en paix sur ce point.

Dans la ville d'Avranches ou dans celle de Bayeux, car les témoignages varient, le duc Guillaume convoqua un grand-conseil des seigneurs et des barons de Normandie. La veille du jour fixé pour l'assemblée, Guillaume fit apporter de tous les lieux d'alentour des ossemens et des reliques de saints, assez pour en remplir une grande huche ou une cuve que l'on plaça couverte d'un riche drap d'or, dans la salle du conseil [3]. Quand le duc se fut assis dans son siége de

1 Chron. de Normandie. — Eadmeri Hist., p. 5.

2 Sensit Haroldus periculum, nec intellexit quo evaderet, (Ibid.)

3 Tout une cuve en fit emplir,
D'une paile pois la fit covrir,
Que Herart ne sout ne ne vit.
(Wace, Roman de Rou; Mémoires de l'Académie des Inscriptions, tom. VIII.)

cérémonie, tenant à la main une épée nue, couronné d'un cercle à fleurons, et environné de la foule des chefs normands, parmi lesquels était le Saxon, on apporta deux petits reliquaires, et on les posa sur le drap d'or qui couvrait et cachait la cuve aux reliques. « Harold, dit alors Guillaume, je te requiers, devant cette noble » assemblée, de confirmer, par serment, les » promesses que tu m'as faites, savoir : de m'aider à obtenir le royaume d'Angleterre après la » mort du roi Edward, d'épouser ma fille Adèle, » et de m'envoyer ta sœur pour que je la marie » à l'un des miens [1]. » L'Anglais, pris encore une fois au dépourvu, et n'osant renier ses propres paroles, s'approcha des deux reliquaires avec un air de trouble, étendit la main dessus, et jura d'exécuter, selon son pouvoir, ses conventions avec le duc, pourvu qu'il vécût et que Dieu l'y aidât. Toute l'assemblée répéta : *Que Dieu l'aide* [2] ! Aussitôt Guillaume fit un signe ; le drap d'or fut levé, et l'on découvrit les ossemens et les corps saints dont la cuve était remplie jusqu'au bord, et sur lesquels le fils de Godwin avait juré à son insu. Les historiens normands disent qu'il frissonna et changea de visage en voyant cet amas

1 Roman de Rou. — Eadmer., pag. 5. — Guill. Pictav., pag. 191.

2 Plusours dient : Que Diex li dont ! (Wace, roman de Rou.)

énorme [1]. Peu de temps après, Harold repartit, emmenant avec lui son neveu, mais laissant, malgré lui, son jeune frère au pouvoir du Normand. Guillaume l'accompagna jusqu'à la mer et lui fit de nouveaux présens, joyeux d'avoir, par surprise et par fraude, arraché à l'homme d'Angleterre le plus capable de nuire à ses projets, le serment public et solennel de le servir et de l'aider [2].

Lorsque Harold, de retour dans son pays, se présenta devant le roi Edward, et lui raconta ce qui s'était passé entre lui et le duc Guillaume, le roi devint pensif et dit : « Ne t'avais-je pas averti » que je connaissais ce Guillaume, et que ton » voyage attirerait de grands malheurs sur toi- » même et sur notre nation ? Fasse le ciel que ces » malheurs n'arrivent pas durant ma vie [3] ! » Ces paroles et cette tristesse sembleraient prouver qu'en effet, dans des jours de jeunesse et d'imprudence, Edward avait fait à un étranger la folle promesse d'une royauté qui ne lui appartenait pas. On ne sait si, depuis son avénement, il avait entretenu, par quelques paroles, l'espérance ambitieuse de Guillaume; mais, à défaut de paroles expresses, son amitié constante pour

[1] Wace, roman de Rou.

[2] Guill. Pictàv., p. 192. — Eadm. Hist., p. 5.

[3] Nonne dixi tibi me nosse Willelmum ? (Eadmeri Hist., p. 5.) — Roger. de Hov., p. 449 — Aluredus Beverlacensis, pag. 126.

le Normand avait tenu lieu à ce dernier d'assurances positives, et de motifs pour le croire toujours favorable à ses vues.

Quelles qu'eussent été jusqu'à ce moment les négociations secrètes du duc de Normandie avec l'église romaine, elles purent dès lors avoir une base fixe et suivre une direction certaine. Un serment prêté sur des reliques, quelque absurde que fût ce serment, appelait, s'il était violé, la vengeance de l'Église ; et dans ce cas, selon l'opinion du siècle, l'Église frappait légitimement. Soit par un sentiment secret des périls dont cette vindicte ecclésiastique, associée à l'ambition des Normands, menaçait l'Angleterre, soit par une impression vague de terreur superstitieuse, un grand abattement d'esprit s'empara de la nation anglaise. Des bruits sinistres couraient de bouche en bouche ; l'on craignait et l'on s'alarmait sans sujet positif d'alarmes ; l'on exhumait des prédictions attribuées à des saints du vieux temps. L'un d'eux prophétisait des infortunes telles que les Saxons n'en avaient jamais éprouvé, depuis leur départ des rives de l'Elbe [1] ; un autre annonçait l'invasion d'un peuple d'une langue inconnue, et la servitude du peuple anglais sous

[1] Venient super Anglorum gentem mala qualia non passa est ex quo venit in Angliam usque ad tempus illud. (Joann. Fordun Historia, in collect. XXX, scriptor. Gale, tom. II, p. 681.)

des maîtres venus d'outre-mer [1]. Toutes ces rumeurs, jusque-là sans crédit, ou forgées au moment même, étaient recueillies avidement, et entretenaient les esprits dans l'attente de quelque malheur inévitable.

La santé du roi Edward, homme d'une nature débile, et devenu plus sensible, à ce qu'il paraît, à la destinée de son pays, déclina depuis ces événemens. Il ne pouvait se cacher à lui-même que son amour pour les étrangers était la seule cause du péril qui effrayait l'Angleterre : son esprit en fut encore plus accablé que celui du peuple. Afin d'étouffer les pensées et peut-être les remords qui l'obsédaient, il se livra tout entier au détail des pratiques religieuses ; il donna beaucoup aux églises et aux monastères ; et sa dernière heure vint le surprendre au milieu de cette vie triste et oisive. Sur son lit de mort, il s'entretint sans cesse de ses sombres pressentimens ; il eut des visions effrayantes, et, dans ses extases mélancoliques, les passages menaçans de la Bible lui revenaient à la mémoire involontairement et d'une manière confuse. « Le Seigneur a tendu son arc, » s'écriait-il ; le Seigneur a préparé son glaive ;

[1] Insperatum eis à Franciâ adventurum domitium, quod et eorum excellentiam deprimeret in perpetuum, et honorem, sine termino restitutionis, eventilaret. (Henric. Hunting., p. 369.) — Jo. Brompton, p. 909. — Dira et diuturna ab exteris gentibus. (Anglia sacra, tom. II, pag. 118.)

» il l'agite et le brandit comme un guerrier; son » courroux se manifestera par le fer et par la » flamme [1]. » Ces paroles glaçaient de terreur ceux qui entouraient le lit du roi [2]; mais l'archevêque de Canterbury, Stigand, ne put s'empêcher d'en rire, et se moqua des hommes que faisaient trembler les rêves d'un vieillard malade [3].

Quelque faible que fût l'esprit du vieux Edward, il eut le courage de déclarer avant de mourir, aux chefs qui le consultaient sur le choix de son successeur, qu'à son avis, l'homme le plus digne de régner était Harold, fils de Godwin [4]. En prononçant le nom de Harold dans cette circonstance, le roi se montrait supérieur à ses préjugés d'habitude, et même à l'ambition d'avancer sa propre famille; car il y avait alors en Angleterre un petit-fils d'Edmund Côte-de-Fer, né en Hongrie, où son père s'était réfugié dans le temps des proscriptions danoises. Ce jeune homme, appelé Edgar, n'avait ni talens ni gloire acquise, et ayant passé toute son enfance dans un pays étranger, il parlait à peine la langue saxonne [5]. Un pareil candidat ne pouvait lutter

1 Ethelredus Rievallensis, p. 259.

2 Robert of Gloster's Chronicle, p. 350. — Willelm. Malmesb., p. 93.

3 Ethelredus Rieval., p. 340. — (Will. Malm., p. 93.

4 Chron. saxon., pag. 172.

5 Historia Daniæ Isaaci Pontani, p. 184.

de popularité avec Harold, le brave, le riche, le destructeur de la puissance étrangère [1]. Harold était l'homme le plus capable de tenir tête à tous les dangers qui semblaient menacer le pays, et quand bien même le roi mourant ne l'eût pas désigné d'avance au choix des autres chefs, son nom devait sortir de toutes les bouches. [1066] Il fut élu le lendemain même de la pompe funèbre d'Edward, et sacré par l'archevêque Stigand, que l'église romaine, ainsi qu'on l'a vu plus haut, s'obstinait à ne pas reconnaître [2]. Le petit-fils du bouvier Ulfnoth se montra, dès son avénement, juste, sage, affable, actif pour le bien du pays, ne s'épargnant, dit un vieil historien, aucune fatigue ni sur terre ni sur mer [3].

Il lui fallut beaucoup de soins et de peines pour vaincre le découragement public qui se montrait de différentes manières. L'apparition d'une comète, visible en Angleterre pendant près d'un mois, produisit sur les esprits une impression extraordinaire d'étonnement et d'effroi. Le peuple s'attroupait dans les rues et sur les places des villes et des villages pour considérer ce phénomène qu'on regardait comme la confirmation des pressentimens nationaux. Un moine de Malmesbury, qui s'occupait d'astronomie, composa

1 Order. Vital., p. 492.
2 Tapisserie de Bayeux. — Guill. Pictav. — Order. Vital.
3 Roger. de Hov., p. 447. — Willelm. Malm., p. 78.

sur la nouvelle comète une sorte de déclamation poétique où se trouvaient ces paroles : « Te voilà » donc enfin revenue, toi qui feras pleurer tant » de mères ! Il y a bien des années que je t'ai vue » briller ; mais tu me sembles plus terrible au- » jourd'hui que tu m'annonces la ruine de mon » pays [1]. »

Les commencemens du nouveau règne furent marqués par un retour complet aux usages nationaux abandonnés sous le règne précédent. Dans les chartes du roi Harold, l'ancienne signature saxonne remplaçait les sceaux pendans à la mode normande [2]. Néanmoins, il ne poussa point la réforme jusqu'à destituer de leurs emplois, ou chasser du pays les Normands qu'avait épargnés, malgré la loi, une sorte de condescendance pour les affections du roi Edward [3]. Ces étrangers continuèrent de jouir de tous les droits civils ; mais peu reconnaissans de cette conduite généreuse, ils se mirent à intriguer au dedans et au dehors pour le duc de Normandie. Ce fut un message de leur part qui vint annoncer à Guillaume la mort d'Edward et l'élection du fils de Godwin. Au moment où il apprit cette grande nouvelle, il était dans son parc, près de Rouen, tenant à la main

1 Ran. Hygd., p. 283-284.

2 Ducarrel's Norman Antiquities, tom. IV.

3 Voyes plus haut.

un arc et des flèches neuves qu'il essayait [1]. Tout à coup il parut pensif, remit son arc à l'un de ses gens, et passant la Seine, se rendit à son hôtel de Rouen; il s'arrêta dans la grande salle et s'y promena de long en large, tantôt s'asseyant, tantôt se levant, changeant de siége et de posture, et ne pouvant rester en aucun lieu. Aucun de ses gens n'osait l'aborder; tous se tenaient à l'écart et se regardaient l'un l'autre en silence [2]. Un officier, admis d'une manière plus intime dans la familiarité de Guillaume, venant à entrer alors, les assistans l'entourèrent pour apprendre de lui la cause de cette grande agitation qu'ils remarquaient dans le duc. « Je n'en sais rien de » certain, répondit l'officier; mais nous en se» rons bientôt instruits. » Puis s'avançant seul vers Guillaume : « Seigneur, dit-il, à quoi bon » nous cacher vos nouvelles? qu'y gagnerez» vous? Il est de bruit commun par la ville que » le roi d'Angleterre est mort, et que Harold s'est » emparé du royaume, mentant à sa foi envers » vous. — L'on dit vrai, répondit le duc; mon » dépit vient de la mort d'Edward, et du tort » que m'a fait Harold. — Eh bien, sire, reprit » le courtisan, ne vous courroucez d'une chose » qui peut être amendée; à la mort d'Edward,

[1] Chronique de Normandie, recueil. des hist. de la France, tom. XIII.

[2] Ibid.

« il n'y a nul remède, mais il y en a aux torts de » Harold ; à vous est le bon droit, vous avez de » bons chevaliers, entreprenez donc hardiment : » chose bien entreprise est à demi-faite[1]. »

Un homme de race saxonne et le propre frère de Harold, ce Tostig que les Northumbriens avaient chassé du commandement, et que Harold, devenu roi, n'avait point voulu leur imposer de nouveau, vint de Flandre exhorter Guillaume à ne pas laisser régner en paix celui qui s'était parjuré[2]. Tostig se vantait auprès des étrangers d'avoir en Angleterre plus de crédit et de puissance que le roi son frère, et promettait d'avance la possession de ce pays à quiconque voudrait s'unir à lui pour en faire la conquête[3]. Trop prudent pour s'engager dans une grande démarche sur la simple parole d'un aventurier, Guillaume donna au Saxon, pour éprouver ses forces, quelques vaisseaux, avec lesquels, au lieu de débarquer en Angleterre, Tostig se rendit vers la Baltique, afin de quêter d'autres secours et d'exciter contre sa patrie l'ambition des rois du Nord. Il eut une entrevue avec Swen, roi de Danemark, son parent du côté maternel, et lui demanda de

[1] Chronique de Normandie, recueil des hist. de la France, t. XIII, p. 225.

[2] Ne perjurum suum regnare sineret. (Ordericus Vitalis, pag. 493.)

[3] Snorre Sturleson, t. III, p. 147.

l'aider contre son frère et sa nation. Mais le Danois ne répondit à cette demande que par un refus durement exprimé. Tostig se retira mécontent et alla chercher ailleurs un roi moins délicat sur la justice [1]. Il trouva en Norwége Harald ou Harold, fils de Sigurd, le plus vaillant des Scandinaves, le dernier qui eût mené la vie aventureuse dont le charme s'était évanoui avec la religion d'Oden. Dans ses courses vers le midi, il avait suivi alternativement la route de terre et celle de mer; on l'avait vu tour-à-tour pirate et guerrier errant, *viking* et *varing*, comme on s'exprimait dans la langue du Nord. Il était allé servir dans l'est sous les chefs de sa nation, qui, depuis près de deux siècles, possédaient une partie des pays slaves. Ensuite, poussé par le besoin de voir, il s'était rendu à Constantinople, où d'autres émigrés de la Scandinavie, sous ce même nom de *varings*, dont s'honoraient les conquérans des villes russes, formaient une milice mercenaire pour la garde des empereurs. Harold était frère d'un roi; mais il ne crut point déroger en s'enrôlant dans cette milice. Il veilla, la hache sur l'épaule, aux portes du palais impérial, et fut employé, avec le corps dont il faisait partie, en Asie et en Afrique. Lorsque le butin fait dans ces expéditions l'eut rendu assez riche, il eut envie de repartir et demanda son congé; comme on voulait le rete-

[1] Torfæi Historia Norweg. t. II, p. 347-349.

nir de force, il s'évada par mer, emmenant avec lui une jeune femme de haute naissance. Après cette évasion il croisa en pirate le long des côtes de la Sicile, et accrut ainsi le trésor qu'il emportait sur son navire [1]. Il était poète, comme la plupart des corsaires septentrionaux qui, dans les longues traversées, et quand le calme de la mer ralentissait leur marche, s'amusaient à chanter en vers leurs succès ou leurs espérances. Au retour des longs voyages où, comme il le disait lui-même dans ses chansons, il avait promené au loin son vaisseau, l'effroi des laboureurs, son vaisseau noir rempli de guerriers [2], Harold leva une armée, et fit la guerre au roi de Norwége, afin de le déposséder. Il prétendait avoir des droits héréditaires au gouvernement de ce royaume; mais reconnaissant bientôt la difficulté de le conquérir, il fit la paix avec son compétiteur, sous la condition d'un partage; pour compléter l'arrangement, il fut convenu que le trésor du fils de Sigurd serait dévisé entre eux, de même que le territoire de Norwége. Afin de gagner à ses projets cet homme fameux dans tout le Nord par ses richesses et son courage, Tostig l'aborda avec des paroles flatteuses. « Le monde sait, lui dit-il, qu'il » n'existe pas un guerrier digne de s'égaler à toi,

[1] Snorre's Heimskringla, t. III, p. 79.

[2] Bartholinus, p. 79. — Adamus Bremensis.

» tu n'as qu'à vouloir et l'Angleterre t'appar» tiendra[1]. » Le Norwégien se laissa persuader, et promit de mettre sa flotte en mer, aussitôt que la fonte annuelle des glaces aurait rendu l'Océan libre[2].

En attendant le départ de son allié de Norwégo, Tostig vint tenter la fortune sur les côtes septentrionales de l'Angleterre, avec une bande d'aventuriers rassemblés en Frise, en Hollande et dans le pays des Flamands. Il pilla et dévasta quelques villages; mais les deux grands chefs des provinces voisines de l'Humber, Morkar et Edwin, se réunirent, et, poursuivant ses vaisseaux, le forcèrent de chercher une retraite sur les rivages de l'Écosse[3]. Pendant ce temps, Harold, fils de Godwin, tranquille dans les contrées méridionales de l'Angleterre, vit arriver près de lui un messager de Normandie qui lui parla en ces termes: « Guillaume, duc des Normands, te rappelle le ser» ment que tu lui as juré, de ta bouche et de ta » main, sur de bons et saints reliquaires[4].—Il est » vrai, répondit le roi saxon, que j'ai fait ce ser-

1 Non esse bellatorem tibi parem. (Snorre's Heimskringla, t. III, p. 149.)

2 Ut primùm glaciem verna tempestas dissolvit. (Ibid.)

3 Ibid. p. 150. — Roger. de Hoved., p. 448.

4 Sur bons saintuaires. (Chron. de Normandie, Hist. de la France, t. III, p. 229.) — That he swore mid his ryght honde (Robert of Glocester, tom. II, p. 352.) — Et linguâ *et manu* (Guill. Pictav., p. 192.)

» ment à Guillaume ; mais je l'ai fait me trouvant
» sous la force ; j'ai promis ce qui ne m'apparte-
» nait pas, ce que je ne pouvais nullement tenir :
» car ma royauté n'est point à moi, et je ne saurais
» m'en démettre sans l'aveu du pays ; de même,
» sans l'aveu du pays, je ne puis prendre une
» épouse étrangère. Quant à ma sœur, que le
» duc réclame pour la marier à l'un de ses chefs,
» elle est morte dans l'année ; veut-il que je lui
» envoie son corps [1] ? » L'ambassadeur normand porta cette réponse, et Guillaume répliqua par un second message et des paroles de reproche, douces et modérées [2], priant le roi, s'il ne consentait pas à remplir toutes les conditions jurées, d'en exécuter au moins une seule, et de prendre en mariage la jeune fille qu'il avait promis d'épouser. Harold répondit de nouveau qu'il n'en ferait rien, et pour preuve, il épousa une femme saxonne, la sœur d'Edwin et de Morkar. Alors les derniers mots de rupture furent prononcés ; Guillaume jura que dans l'année il viendrait exiger toute sa dette, et poursuivre son parjure jusqu'aux lieux où il croirait avoir le pied le plus sûr et le plus ferme [3].

1 Eadmeri Hist., p 5. — Roger. de Hoved., p. 449. — Math. Paris, tom. I, p. 3. — Ranulph. Higden, p. 28.

2 Iterùm amicâ familiaritate mandavit. (Eadm. Hist.)

3 Se ferro debitum vindicaturum, et illùc iturum quò Haroldus tutiores se pedes habere putaret. (Will. Malmesb.,

Aussi loin que la publicité pouvait aller dans le onzième siècle, le duc de Normandie publia ce qu'il appelait l'insigne mauvaise foi du Saxon[1]. L'influence générale des idées superstitieuses empêcha les spectateurs désintéressés dans cette dispute de comprendre la conduite patriotique du fils de Godwin, et sa déférence scrupuleuse pour la volonté du peuple qui l'avait fait roi. L'opinion du plus grand nombre, sur le continent, fut pour Guillaume contre Harold, pour l'homme qui s'était servi des choses saintes comme d'un piége, et réclamait une trahison, contre celui qui refusait de la commettre. Les négociations entamées auprès de l'église romaine par Robert de Jumiéges et par le moine Lanfranc se poursuivirent avec activité, du moment qu'un diacre de Lisieux eut porté au delà des monts la nouvelle du prétendu crime de Harold et de toute la nation anglaise. Le duc de Normandie portait contre son adversaire, devant la cour pontificale une accusation de sacrilége; il demandait que l'Angleterre fût mise au ban de l'Église, et déclarée propriété du premier occupant, sauf l'approbation du pape [2]. Il fondait sa demande sur trois griefs

p. 97.) — Ingulf. Croyl., p. 900. — Math. Paris, t. I, p. 2. — Aluredus Beverlac., p. 128.

[1] Haroldi injustitia. (Eadmer. p. 5.)

[2] Cùm Guillelmus præproperâ querelâ papam consuleret. (Willelm. Malm.) — Ad apostolicum misit. (Ibid., pag. 100.)

principaux : le meurtre du jeune Alfred et des Normands ses compagnons, l'expulsion de l'archevêque Robert du siége de Canterbury, et le parjure du roi Harold[1]; de plus, il prétendait avoir à la royauté des droits incontestables, en vertu de sa parenté avec le roi Edward, et des intentions que ce roi, disait-il, avait manifestées à son lit de mort. Il affectait le rôle d'un plaignant qui attend justice, et désire que son adversaire soit écouté. Mais Harold fut vainement requis de se défendre devant la cour de Rome. Il refusa de s'avouer justiciable de cette cour, et n'y députa aucun ambassadeur, trop fier pour soumettre à des étrangers l'indépendance de sa couronne, et trop sensé pour croire à l'impartialité des juges qu'invoquait son ennemi[2].

Le consistoire de Saint-Jean-de-Latran était alors gouverné par un homme dont la célébrité domine toutes celles du moyen âge : c'était Hildebrand, moine de Cluny, créé par le pape Nicolas II archidiacre de l'église romaine. Après avoir régné plusieurs années sous le nom de ce pape, il fut assez puissant pour en faire élire un de son choix, qui prit le nom d'Alexandre II, et pour le maintenir contre la désapprobation de la cour impériale. Toutes les vues de ce personnage,

1 Ranulphi Higden Polychronicon, p. 285.
2 Judicium papæ parvipenderet. (Willelm. Malmesb., pag. 93.)

doué d'une activité infatigable, tendaient à transformer la suprématie religieuse du saint-siége en souveraintó universelle sur les États chrétiens. Cette révolution commencée au neuvième siècle par la réduction de plusieurs villes de l'Italie centrale sous l'obéissance ou la suzeraineté du pape, s'était continuée dans les deux siècles suivans. Toutes les cités de la Campanie, dont le pontife de Rome était le métropolitain immédiat, avaient passé, de gré ou de force sous sa puissance temporelle; et, par une circonstance bizarre, on avait vu, dans la première moitié du onzième siècle, des chevaliers normands, émigrés de leur pays, conduire, sous la bannière de Saint-Pierre, les milices romaines à cette conquête[1]. A la même époque, d'autres Normands, pèlerins ou aventuriers, s'étaient mis à la solde des petits seigneurs de l'Italie méridionale; puis, comme jadis les Saxons à la solde des Bretons, ils avaient rompu leur engagement, pris les forteresses et établi leur domination sur le pays. Cette nouvelle puissance ayant mis fin, sinon aux prétentions, du moins au pouvoir de l'empire grec sur les villes de l'Apulie et de la Calabre, convenait à l'intolérance religieuse de la cour de Rome, et flattait son ambition par l'espoir d'une autorité facile à obtenir sur des guerriers simples d'esprit et pleins

[1] Orderici Vitalis Norman. Hist. lib. III. — Fleury, Histoire ecclésiastique, tom. XII, p. 400.

de vénération pour le saint-siége. En effet, plusieurs de ces nouveaux ducs ou comtes s'avouèrent successivement vassaux du prince des apôtres, et consentirent à recevoir une bannière de l'église romaine, en signe d'investiture féodale des terres qu'eux-mêmes avaient conquises. Ainsi l'Église profitait de la puissance des armes normandes pour étendre graduellement sa suzeraineté sur le sud de l'Italie, et elle s'habituait à considérer les Normands comme destinés à combattre pour son service, ou à lui faire hommage de leurs conquêtes.

Telles étaient les singulières relations que le hasard des événemens venait de créer, lorsque arrivèrent à la cour de Rome les plaintes et la requête du duc de Normandie. Plein de son idée favorite, Hildebrand crut le moment propice pour tenter sur le royaume d'Angleterre ce qui avait réussi en Italie; il fit tous ses efforts pour substituer aux débats ecclésiastiques sur la tiédeur du peuple anglais, la simonie de ses évêques et le parjure de son roi, une négociation formelle pour la conquête du pays, à frais et à profits communs. Malgré la réalité de ces projets purement politiques, le procès de Guillaume contre Harold fut examiné dans l'assemblée des cardinaux, sans qu'il fût question d'autre chose que du droit héréditaire, de la sainteté du serment et de la vénération due aux reliques. Ces motifs ne parurent point à plusieurs des assistans assez graves pour

justifier de la part de l'Église, une agression à main armée contre un peuple chrétien; et comme l'archidiacre insistait, un murmure s'éleva, et les opposans lui dirent qu'il était infâme d'autoriser et d'encourager l'homicide [1]; mais il s'en émut peu, et son opinion prévalut.

Aux termes de la sentence, qui fut prononcée par le pape lui-même, il était permis au duc Guillaume de Normandie d'entrer en Angleterre, pour ramener ce royaume sous l'obéissance du saint-siége et y rétablir à perpétuité l'impôt du denier de saint Pierre [2]. Une bulle d'excommunication, lancée contre Harold et tous ses adhérens, fut remise au messager de Guillaume, et l'on joignit à cet envoi une bannière de l'église romaine et un anneau contenant un cheveu de saint Pierre, enchâssé sous un diamant de prix [3]. C'était le double signe de l'investiture militaire et ecclésiastique; et l'étendard bénit qui allait consacrer l'invasion de l'Angleterre par le duc de Normandie, était le même que, peu d'années auparavant, les Normands Raoul et Guillaume de

[1] Quâ pro re, à quibusdam fratribus penè infamiam pertuli, submurmurantibus quòd ad tanta homicidia perpetranda, tanto favore, operam meam impendissem. (Epistola Gregor. VII, apud script. rer. franc. tom. XIV, pag. 648.)

[2] Chronique de Normandie, p. 227.

[3] Guill. Pictav., p. 197. — Math. Paris., p. 2.

Montreuil avaient arboré, au nom de l'Église, sur les châteaux de la Campanie [1].

Avant que la bulle, la bannière et l'anneau fussent arrivés, le duc Guillaume assembla, en conseil de cabinet, ses amis les plus intimes, pour leur demander avis et secours. Ses deux frères maternels, dont l'un était évêque de Bayeux et l'autre comte de Mortain, avec Guillaume, fils d'Osbert, sénéchal de Normandie, c'est-à-dire lieutenant du duc pour l'administration civile, assistaient à cette conférence. Tous furent d'opinion qu'il fallait descendre en Angleterre, et promirent à Guillaume de le servir de corps et de biens, jusqu'à vendre on engager leurs héritages. « Mais ce n'est pas tout, lui dirent-ils, il vous » faut demander aide et conseil à la généralité » des habitans de ce pays; car il est de droit que » qui paie la dépense soit appelé à la consentir [2]. » Guillaume alors fit convoquer, disent les chroniques, une grande assemblée d'hommes de tous états de la Normandie, gens de guerre, d'église et de négoce, les plus considérés et les plus riches. Le duc leur exposa son projet et sollicita leur concours ; puis l'assemblée se retira, afin de délibérer plus librement hors de toute influence [3].

1 Orderici Vitalis Norman. Hist. lib. III. — Fleury, Hist. eccles. tom. XII, p. 400.

2 Chronique de Normandie, hist. de la France, tom. XIII, pag. 225.

3 Ibidem.

Dans le débat qui suivit, les opinions parurent fortement divisées; les uns voulaient qu'on aidât le duc de navires, de munitions et de deniers; les autres refusaient toute espèce d'aide, disant qu'ils avaient déjà plus de dettes qu'ils n'en pouvaient payer. Cette discussion n'était pas sans tumulte, et les membres de l'assemblée, hors de leurs siéges et partagés en groupes, parlaient et gesticulaient avec grand bruit [1]. Au milieu de ce désordre, le sénéchal de Normandie, Guillaume, fils d'Osbert, éleva la voix et dit : « Pourquoi vous » disputer de la sorte? Il est votre seigneur, il a » besoin de vous; votre devoir serait de lui faire » vos offres et non d'attendre sa requête. Si vous » lui manquez et qu'il arrive à ses fins, de par » Dieu, il s'en souviendra; montrez donc que vous » l'aimez, et agissez de bonne grâce. — Nul doute, » s'écrièrent les opposans, qu'il ne soit notre » seigneur; mais n'est-ce pas assez pour nous de » lui payer ses rentes? Nous ne lui devons point » d'aide pour aller outre-mer; il nous a déjà trop » grevés par ses guerres; qu'il manque sa nouvelle » entreprise, et voilà notre pays ruiné [2]. » Après beaucoup de discours et de répliques en différens sens, l'on décida que le fils d'Osbert, qui connaissait les facultés de chacun, porterait la parole

[1] Chron. de Norm. Hist. de la France, t. XIII. p. 225.

[2] Chroniq. de Normandie, pag. 225. — Guill. Pictav., pag. 98.

pour excuser l'assemblée de la modicité de ses offres [1].

Les Normands retournèrent tous vers le duc, et le fils d'Osbert parla ainsi : « Je ne crois pas » qu'il y ait au monde des gens plus zélés que » ceux-ci ; vous savez les aides qu'ils vous ont » fournies, les services onéreux qu'ils vous ont » faits ; eh bien, sire, ils veulent faire davantage; » ils se proposent de vous servir au delà de la » mer comme en deçà. Allez donc en avant, et » ne les épargnez en rien ; tel qui jusqu'à présent » ne vous a fourni que deux bons soldats à cheval, » va faire la dépense du double [2].... — Eh ! non, » eh ! non, s'écrièrent à la fois les assistans, nous » ne vous avons point chargé d'une telle réponse; » nous n'avons point dit cela, cela ne sera pas! » Qu'il ait affaire dans son pays, et nous le servi- » rons comme il lui est dû ; mais nous ne sommes » point tenus de l'aider à conquérir le pays d'au- » trui. D'ailleurs, si nous lui faisions une seule » fois double service, et si nous le suivions outre- » mer, il s'en ferait un droit et une coutume » pour l'avenir; il en grèverait nos enfans ; cela ne » sera pas, cela ne sera pas !! » Les groupes de dix, de vingt, de trente, recommencèrent à se former;

1 Chron. de Normandie. — Henrici Hunting, pag. 367. — Henrici Knyghton, p. 2342.

2 Chron. de Normandie, recueil des hist. de France, tom. XIII, pag. 236. — Roberti de Monte appendix ad Sigebertum ; ibid. tom. XI, p. 168.

le tumulte fut général, et l'assemblée se répara [1].

Guillaume, surpris et courroucé au delà de toute mesure, dissimula cependant sa colère, et eut recours à un artifice, qui presque jamais n'a manqué son effet quand des personnages puissans ont voulu vaincre les résistances populaires. Le duc appela séparément auprès de lui les hommes que d'abord il avait convoqués en masse; commençant par les plus riches et les plus influens, il les pria de venir à son aide de pure grâce et par don gratuit, affirmant qu'il n'avait nul dessein de leur faire tort à l'avenir, ni d'abuser contre eux de leur propre libéralité, offrant même de leur donner acte de sa parole à cet égard, par des lettres scellées de son grand sceau [2]. Aucun n'eut le courage de prononcer isolément son refus à la face du chef du pays, dans un entretien seul à seul. Ce qu'ils accordèrent fut enregistré aussitôt; et l'exemple des premiers venus décida ceux qui vinrent ensuite. L'un souscrivit pour des vaisseaux, l'autre pour des hommes armés en guerre, d'autres promirent de marcher en personne; les clercs

[1] Chron. de Normandie, p. 226.

Moult oïssiez court estourmir,
Noises lever, barons frémir.

(Wace, roman de Rou.)

[2] Et teles lettres come ils en vouldroient deviser, il lor en feroit. (Chron. de Normandie, rec. des hist. de la France, tom. XIII.)

donnèrent leur argent, les marchands leurs étoffes et les paysans leurs denrées [1].

Bientôt arriva de Rome la bannière consacrée et la bulle qui autorisait l'agression contre l'Angleterre. A cette vue l'empressement redoubla ; chacun apportait ce qu'il pouvait ; les mères envoyaient leurs fils s'enrôler pour le salut de leurs âmes [2]. Guillaume fit publier son ban de guerre dans les contrées voisines ; il offrit une forte solde et le pillage de l'Angleterre à tout homme robuste et de haute taille qui voudrait le servir de la lance, de l'épée ou de l'arbalète [3]. Il en vint une multitude, par toutes les routes, de loin et de près, du nord et du midi. Il en vint du Maine et de l'Anjou, du Poitou et de la Bretagne, de la France et de la Flandre, de l'Aquitaine et de la Bourgogne, du Piémont et des bords du Rhin. Tous les aventuriers de profession, tous les enfans perdus de l'Europe occidentale accoururent à grandes journées ; les uns étaient chevaliers et chefs de guerre, les autres simples piétons et sergens d'armes, comme on s'exprimait alors ; les uns demandaient une solde en argent, les autres seulement le passage et tout le butin qu'ils pourraient faire, Plusieurs voulaient de la terre chez

1 Chron. de Normandie, rec. des hist. de la France, tom. XIII, p. 227.

2 Ibid.

3 Proceri corpore, præstantes robore. (Will. Malm. p. 99.) — Anglicæ prædæ inhiantes. (Order. Vital., p. 495.)

les Anglais, un domaine, un château, une ville; d'autres enfin souhaitaient simplement quelque riche Saxonne en mariage [1]. Tous les vœux, toutes les prétentions de l'avarice humaine se présentèrent : Guillaume ne rebuta personne, dit la chronique normande, et fit plaisir à chacun, selon son pouvoir [2]. Il alla jusqu'à donner d'avance à un certain Remi de Fescamp, un évêché en Angleterre, pour un navire et vingt hommes d'armes [2].

Durant le printemps et l'été, dans tous les ports de la Normandie, des ouvriers de toute espèce furent employés à construire et à équiper des vaisseaux; les forgerons et les armuriers fabriquaient des lances, des épées et des cottes de mailles, et des porte-faix allaient et venaient sans cesse pour transporter les armes des ateliers sur les navires [3]. Pendant que ces préparatifs se poursuivaient en grande hâte, Guillaume se rendit à Saint-Germain auprès de Philippe, roi des Français, et, le saluant d'une formule de déférence que ses aïeux avaient souvent omise envers les rois du pays franc : « Vous êtes mon seigneur, » lui dit-il; s'il vous plaît de m'aider, et que » Dieu me fasse la grâce d'obtenir mon droit sur

1 Chron. de Normandie, rec. des hist. de la France, tom. XIII.

2 Ibid. pag. 227.

3 Anonym. edit. à Taylor. — Orderic. Vitalis, p. 494.

4 Tapisserie de Bayeux.

» l'Angleterre, je promets de vous en faire hom-
» mage, comme si je la tenais de vous [1]. » Philippe assembla son conseil de barons, sans lequel il ne pouvait décider aucune affaire, et les barons furent d'avis qu'il ne fallait en aucune façon aider Guillaume dans sa conquête. « Vous savez, di-
» rent-ils au roi, combien peu les Normands vous
» obéissent aujourd'hui ; ce sera bien autre chose
» quand ils possèderont l'Angleterre. D'ailleurs,
» secourir le duc coûterait beaucoup à notre
» pays, et s'il venait à faillir dans son entreprise,
» nous aurions la nation anglaise pour ennemie à
» tout jamais [2]. » Ainsi éconduit, le duc Guillaume se retira mécontent du roi Philippe, et adressa la même demande de secours au comte de Flandre, son beau-frère, qui refusa pareillement [3].

Malgré l'inimitié nationale des Normands et des Bretons, il existait entre les ducs de Normandie et les comtes de Bretagne, des alliance de parenté qui compliquaient les relations des deux États, sans les rendre moins hostiles. Au temps où le duc Robert, père de Guillaume, s'était mis en route pour son pèlerinage, il n'avait point de plus proche parent que le comte breton Allan ou

[1] Chron. de Normandie, rec. des hist. de la France, tom. XIII, p. 227.

[2] Ibid.

[3] Ibid.

Alain, issu de Roll par les femmes, et ce fut à lui qu'il remit en partant la garde de son duché et la tutelle de son fils. Le comte Alain n'avait pas tardé à déclarer douteuse la naissance de son pupille, et à favoriser le parti qui voulait le priver de la succession; mais après la défaite de ce parti au Val-des-Dunes, il mourut empoisonné, selon toute apparence, par les amis du jeune bâtard. Son fils, nommé Conan, lui succéda, et il régnait encore en Bretagne à l'époque du grand armement de Guillaume pour la conquête de l'Angleterre. C'était un homme audacieux, redouté de ses voisins, et dont la principale ambition était de nuire au duc de Normandie, qu'il regardait comme un usurpateur et comme le meurtrier de son père. Le voyant engagé dans une entreprise difficile, Conan crut le moment favorable pour lui déclarer la guerre, et lui fit porter, par l'un de ses chamberlains, le message suivant :

« J'apprends que tu es prêt à passer la mer,
» afin de conquérir le royaume d'Angleterre. Or,
» le duc Robert, dont tu feins de te croire le fils,
» partant pour Jérusalem, remit tout son héri-
» tage au comte Alain mon père qui était son
» cousin. Mais toi et tes complices vous avez em-
» poisonné mon père; tu t'es approprié sa sei-
» gneurie et tu l'as retenue jusqu'à ce jour,
» contre toute justice, attendu que tu es bâtard.
» Rends-moi donc le duché de Normandie qui

» m'appartient, ou je te ferai la guerre à outrance,
» avec tout ce que j'ai de forces [1]. »

Les historiens normands avouent que Guillaume fut quelque peu effrayé de ce message, car la plus faible diversion pouvait déjouer ses projets de conquête; mais il trouva moyen de se délivrer, sans beaucoup de peine de l'ennemi qui se déclarait avec tant de hardiesse et d'impudence. Le chamberlain du comte de Bretagne, gagné sans doute à prix d'argent frotta de poison l'intérieur du cor dont son maître se servait d'habitude, et pour surcroît de précaution il empoisonna de même ses gants, et les rênes de son cheval [2]. Conan mourut peu de jours après le retour de son messager. Le comte Eudes, qui lui succéda, se garda bien de l'imiter, et d'alarmer Guillaume le Bâtard sur la validité de ses droits: au contraire, se liant avec lui d'une amitié toute nouvelle entre les Bretons et les Normands, il lui envoya ses deux fils pour le servir contre les Anglais. Ces deux jeunes gens, appelés Brian et Allan, vinrent au rendez-vous des troupes normandes, accompagnés d'un corps de chevaliers de leur pays qui leur donnaient le titre de Mactierns [3], pendant que les Normands les appelaient

1 Guillelmi Gemeticensis, Norman. Histor. lib. 7, cap. 33.

2 Ibid.

3 Fils de chef. *Tiern*, chef, en gallois *Teyrn*. (Hist. de Bretagne, par Dom Lobineau.)

comtes. D'autres riches Bretons, qui n'étaient point de pure race celtique, et portaient des noms à tournure française, comme Robert de Vitry, Bertrand de Dinand et Raoul de Gaël, se rendirent pareillement auprès du duc de Normandie, pour lui offrir leurs services [1].

Le rendez-vous des navires et des gens de guerre était à l'embouchure de la Dive, rivière qui se jette dans l'Océan, entre la Seine et l'Orne. Durant un mois, les vents furent contraires et retinrent la flotte normande au port. Ensuite une brise du sud la poussa jusqu'à Saint-Valéry : là les mauvais temps recommencèrent; il fallut jeter l'ancre et attendre plusieurs jours.

Durand ce retard, la tempête fracassa quelques vaisseaux et fit périr les hommes de l'équipage; cet accident causa une grande rumeur parmi les troupes fatiguées d'un long campement. Dans l'oisiveté de leurs journées, les soldats passaient les heures à converser sous la tente, à se communiquer leurs réflexions sur les périls du voyage et les difficultés de l'entreprise [2]. Il n'y avait point encore eu de combat, disait-on, et déjà beaucoup d'hommes étaient morts; l'on calculait et l'on exagérait le nombre des cadavres que la mer avait

1 Histoire de Bretagne, par Don Lobineau, tom. I, p. 97, 98. — Chron. de Normandie, pag. 126.

2 Per tabernacula mussitabant. (Willelm. Malmesb., pag. 100.)

rejetés sur le sable. Ces bruits abattaient l'ardeur des aventuriers d'abord si pleins de zèle ; quelques-uns même rompirent leur engagement et se retirèrent [1]. Pour arrêter cette disposition funeste à ses projets, Guillaume faisait enterrer secrètement les morts, et augmentait les rations de vivres et de liqueurs fortes [2]. Mais le défaut d'activité ramenait toujours les mêmes pensées de tristesse et de découragement. « Bien fou, disaient » les soldats en murmurant, bien fou est l'homme » qui prétend s'emparer de la terre d'autrui ; » Dieu s'offense de pareils desseins, et il le mon- » tre en nous refusant le bon vent [3]. »

Soit par conviction et pour tenter une dernière ressource, soit pour fournir aux esprits quelque distraction nouvelle, les chefs normands firent promener en grande pompe, au travers du camp, les reliques de saint Valéry, patron du lieu ; toute l'armée se mit en oraisons, et, la nuit suivante, les vents changèrent, et la flotte eut le temps à souhait. Quatre cents navires à grandes voiles et plus d'un millier de bateaux de transport s'éloignèrent de la rive au même signal. Le vaisseau de Guillaume marchait en tête, portant, au

1 Pavida fuga multorum qui fidem spopondenrant. (Guill. Pictav., p. 198.)

2 Ibid.

3 Insanire hominem qui vellet alienum solum in jus suum refundere; Deum contra tendere, qui ventum arceret. (Will. Malmes, p. 100.)

haut de son mât, la bannière envoyée par le pape, et une croix sur son pavillon. Ses voiles étaient de diverses couleurs, et l'on y avait peint en plusieurs endroits les trois lions, enseigne de Normandie ; à la proue était sculptée une figure d'enfant portant un arc tendu, avec la flèche prête à partir [1]. Ce bâtiment, meilleur voilier que les autres, les précéda durant tout le jour, et, la nuit, il les laissa loin en arrière. Au matin, le duc fit monter un matelot au sommet du grand mât, pour voir si les autres vaisseaux venaient : « Je ne vois que le ciel et la mer, » dit le matelot ; et aussitôt on jeta l'ancre [2]. Le duc affecta une contenance gaie, et, de peur que le souci et la crainte ne se répandissent parmi l'équiqage, il fit servir un repas copieux et des vins fortement épicés [3]. Le matelot remonta, et dit que cette fois il apercevait quatre vaisseaux ; la troisième fois, il s'écria : « Je vois une forêt de mâts et de voiles [4]. »

Pendant que ce grand armement se préparait

[1] Dr Strutt's norman. Antiquites, pl. XXXII. — Wace. — Thom. Rudborne, in Angliâ sacrâ, p. 247. — Tapisserie de Bayeux.

[2] Nihil aliud præter pelagus et aera. (Guill. Pictav., pag. 199.)

[3] Nec baccho pigmentato carens. (Guill. Pict., p. 199.)

[4] Arborum veliferarum nemus. (Ibid.) — Chronique de Normandie, p. 128. — Script. franc., t. XI, p. 360. — Guill. Gemet., p. 286.

en Normandie, Harold, roi de Norwége, fidèle à ses engagemens envers le Saxon Tostig, avait rassemblé plusieurs centaines de vaisseaux de guerre et de transport. La flotte resta quelque temps à l'ancre, et l'armée norwégienne, attendant le signal du départ, campait sur le rivage, comme les Normands à l'embouchure de la Dive. Des impressions vagues de découragement et d'inquiétude s'y manifestèrent de même, mais sous des apparences plus sombres, et comformes à l'imagination rêveuse des habitans du Nord. Plusieurs soldats crurent avoir dans leur sommeil des révélations prophétiques. L'un d'eux songea qu'il voyait ses compagnons débarqués sur la côte d'Angleterre et en présence de l'armée des Anglais; que devant le front de cette armée courait, à cheval sur un loup, une femme de taille gigantesque; le loup tenait dans sa gueule un cadavre humain dégouttant de sang, et quand il avait achevé de le dévorer, la femme lui en donnait un autre [1]. Un second soldat rêva que la flotte partait, et qu'une nuée de corbeaux, de vautours, et d'autres oiseaux de proie, étaient perchés sur les mâts et sur les vergues des vaisseaux; sur un rocher voisin était une femme assise, tenant un sabre nu, regardant et comptant les navires:
« Allez, disait-elle aux oiseaux; allez sans crainte,
» vous aurez à manger, vous aurez à choisir; car

[1] Snorre's Heimskringla, tom III, p. 162.

» je vais avec eux, j'y vais[1]. » On remarqua, non sans terreur, qu'au moment où Harold mit le pied sur sa chaloupe royale, le poids de son corps la fit enfoncer beaucoup plus que de coutume[2].

Malgré ces présages sinistres, l'expédition se mit en route vers le sud-ouest, sous la conduite du roi et de son fils Olaf. Avant d'aborder en Angleterre, ils relâchèrent aux Orcades, îles peuplées d'hommes de race scandinave ; et deux chefs ainsi qu'un évêque de ces îles se joignirent à eux. Ils cotoyèrent ensuite le rivage oriental de l'Écosse, et c'est là qu'ils rencontrèrent Tostig et ses vaisseaux. Ils firent voile ensemble et attaquèrent, en passant, la ville maritime de Scarborough. Voyant les habitans disposés à se défendre opiniâtrément, ils s'emparèrent d'un rocher à pic qui dominait la ville, y élevèrent un bûcher énorme de troncs d'arbres, de branches et de chaume, qu'ils firent rouler sur les maisons; puis, à la faveur de l'incendie, forcèrent les portes de la ville et la pillèrent [3]. Relevés, par ce premier succès, de leurs terreur superstitieuses, ils doublèrent gaiement la pointe de Holderness, à l'embouchure de l'Humber, et remontèrent le courant du fleuve.

1 Snorre's Heimskringla, tom. III, p. 152.
2 Ibid. — Torfæi Historia Norweg tom. II, p. 351.
3 Ibid. tom. II, pag. 152. — Torfæi, Hist. tom. II, pag. 351.

De l'Humber ils passèrent dans l'Ouse, qui s'y jette et coule près d'York. Tostig, qui dirigeait le plan de campagne des Norwégiens, voulait, avant tout, reconquérir avec leur aide, cette capitale de son ancien gouvernement, afin de s'y installer de nouveau. Morkar, son successeur, Edwin, frère de celui-ci, et le jeune Waltheof, fils de Siward, chef de la province de Huntingdon, rassemblèrent les habitans de toute la contrée voisine, et livrèrent bataille aux étrangers, au sud d'York, sur la rive de l'Humber; d'abord vainqueurs, ensuite forcés à la retraite, ils se renfermèrent dans la ville, où les Norwégiens les assiégèrent. Tostig prit le titre de chef du Northumberland, et fit des proclamations datées du camp des étrangers; quelques hommes faibles le reconnurent, et un petit nombre d'aventuriers se rendirent à son appel [1].

Pendant que ces choses se passaient dans le nord, le roi des Anglo-Saxons se tenait avec toutes ses forces sur les côtes du sud pour observer les mouvemens de Guillaume, dont l'invasion, à laquelle on s'attendait depuis long-temps, causait d'avance beaucoup d'alarmes. Harold avait passé tout l'été sur ses gardes, près des lieux de débarquement les plus voisins de la Normandie [2]; mais

[1] Torfæi, Hist. norweg. tom. II, page 351. — Snorre's Heimskringla, t. III, p. 157.

[2] Haroldus intereà promptus ad decernendum, sive

le retard de l'expédition commençait à faire croire qu'elle ne serait point prête avant l'hiver. D'ailleurs les périls étaient plus grands de la part des ennemis du Nord, déjà maîtres d'une partie du territoire anglais, que de la part de l'autre ennemi, qui n'avait point encore mis le pied en Angleterre; et le fils de Godwin, hardi et vif dans ses projets, espérait, en peu de jours, avoir chassé les Norwégiens et être de retour à son poste, pour recevoir les Normands. Il partit à grandes journées, à la tête de ses meilleures troupes, et arriva de nuit sous les murs d'York, au moment où la ville venait de capituler pour se rendre aux alliés de Tostig. Les Norwégiens n'y avaient pas encore fait leur entrée; mais, sur la parole des habitans, et dans leur conviction de l'impossibilité où l'on était de rétracter cette parole, ils avaient rompu les lignes de siége et fait reposer leurs soldats. De leur côté, les habitans d'York ne songeaient qu'à recevoir le lendemain même Tostig et le roi de Norwége, qui devaient tenir dans la ville un grand-conseil, y régler le gouvernement de toute la province, et distribuer aux étrangers et aux transfuges les terres des Anglais rebelles [1].

L'arrivée imprévue du roi saxon, qui avait

navali, sive terrestri prælio, ad littus maritimum opperiens. (Guill. Pictav., p. 197.)

[1] Snorre's Heimskringla, tom. III, p. 157. — Roger. de Hoveden, p. 448. — Henric. Knyghton, p. 2341.

marché de manière à éviter les postes ennemis, changea toutes ces dispositions. Les citoyens d'York reprirent les armes, et les portes de la ville furent fermées et gardées de façon qu'aucun homme ne pût en sortir pour se rendre au camp des Norwégiens. Le jour suivant fut un de ces jours d'automne où le soleil se montre encore dans toute sa force ; la portion de l'armée norwégienne qui sortit du camp sur l'Humber, pour accompagner son roi vers York ne croyant point avoir d'adversaires à combattre, vint sans cottes de mailles, à cause de la chaleur, et ne garda pour armes défensives que des casques et des boucliers. A quelque distance de la ville, les Norwégiens aperçurent tout à coup un grand nuage de poussière, et sous ce nuage, quelque chose de brillant comme l'éclat du fer au soleil. « Quels sont ces hommes qui marchent vers nous? » dit le roi à Tostig. « Ce ne peut être, répondit le » Saxon, que des Anglais qui viennent demander » grâce et implorer notre amitié [1]. » La masse d'hommes qui s'avançait, grandissant à mesure, parut bientôt comme une armée nombreuse, rangée en ordre de bataille. « L'ennemi ! l'enne- » mi ? » crièrent les Norwégiens, et ils détachèrent trois cavaliers pour aller porter aux gens de guerre restés au camp et sur les navires, l'ordre de venir en diligence. Le roi déploya son éten-

[1] Snorre, tom. III, p. 158, 159.

dard, qu'il appelait le ravageur du monde [1]; les soldats se rangèrent autour, sur une ligne longue, peu profonde, et courbée vers les extrémités. Ils se tenaient serrés les uns contre les autres, et leurs lances étaient plantées en terre, la pointe inclinée vers l'ennemi; il leur manquait à tous la partie la plus importante de leur armure. Harold, fils de Sigurd, en parcourant les rangs sur son cheval noir, chanta des vers improvisés, dont un fragment nous a été transmis par les historiens du Nord : « Combattons, disait-il,
» marchons, quoique sans cuirasses, sous le
» tranchant du fer bleuâtre; nos casques brillent
» au soleil, c'est assez pour des gens de cœur [2]. »

Avant le choc des deux armées, vingt cavaliers saxons, hommes et chevaux couverts de fer, s'approchèrent des lignes des Norwégiens; l'un d'entre eux cria d'une voix forte : « Où est
» Tostig, fils de Godwin? — Le voici, répondit
» le fils de Godwin lui-même. — Si tu es Tostig,
» reprit le messager, ton frère te fait dire par
» ma bouche qu'il te salue, et t'offre la paix, son
» amitié et tes anciens honneurs. — Voilà de
» bonnes paroles, et bien différentes des affronts
» et des hostilités qu'on m'a fait subir depuis un
» an. Mais si j'accepte ces offres, qu'y aura-t-il

[1] Land-eyda. Al. Land-œde. Snorre, p. 159.

[2] Snorre's Heimskringla, t. III, page 161. — Gesta Danorum, tom. II, p. 164, 165.

» pour le noble roi Harold, fils de Sigurd, mon
» fidèle allié? — Il aura, reprit le messager, sept
» pieds de terre anglaise, ou un peu plus, car
» sa taille passe celle des autres hommes [1]. —
» Dis donc à mon frère, répliqua Tostig, qu'il
» se prépare à combattre : car jamais il n'y aura
» qu'un menteur qui aille raconter que le fils de
» Godwin a délaissé le fils de Sigurd [2]. »

Le combat commença aussitôt, et, au premier choc des deux armées, le roi norwégien reçut un coup de flèche qui lui traversa la gorge; Tostig pris le commandement; et alors son frère Harold anvoya une seconde fois lui offrir la paix et la vie, pour lui et pour les Norwégiens [3]. Mais tous s'écrièrent qu'ils aimaient mieux mourir que de rien devoir aux Saxons. Dans ce moment les hommes des vaisseaux arrivèrent, armés de cuirasses, mais fatigués de leur course sous un soleil ardent. Quoique nombreux, ils ne soutinrent point l'attaque des Anglais, qui avaient déjà rompu la première ligne de bataille et pris le drapeau royal. Tostig fut tué avec la plupart des chefs norwégiens, et, pour la troisième fois, Harold offrit la paix aux vaincus. Ceux-ci l'ac-

1 Quid ex Angliâ ei concessum velit; spatium (nimirùm) terræ septem pedum, aut nonnihil majus. (Snorre's Heimskringla, tom. III, p. 160.)

2 Ibidem.

3 Pacem et vitam obtulit. (Snorre's Heimskringla, t. III, p. 168.)

ceptèrent ; Olaf, fils du roi mort, l'évêque et le chef des îles Orcades se retirèrent avec vingt-trois navires, après avoir juré amitié à l'Angleterre [1]. Le pays des Anglais fut ainsi délivré d'une nouvelle conquête des hommes du Nord. Mais pendant que ces ennemis s'éloignaient pour ne plus revenir, d'autres ennemis s'approchaient, et le même souffle de vent qui agitait alors les bannières saxonnes victorieuses gonflait aussi les voiles normandes, et les poussait vers la côte de Sussex.

Par un hasard malheureux, les vaisseaux qui avaient long-temps croisé devant cette côte venaient de rentrer, faute de vivres [2]. Les troupes de Guillaume abordèrent ainsi sans résistance à Pevensey, près de Hastings, le 28 septembre de l'année 1066, trois jours après la victoire de Harold sur les Norwégiens. Les archers débarquèrent d'abord ; ils portaient des vêtemens courts, et leurs cheveux étaient rasés ; ensuite descendirent les gens de cheval, portant des cottes de mailles et des heaumes en fer poli, de forme presque conique, armés de longues et fortes lances, et d'épées droites à deux tranchans. Après eux sortirent les travailleurs de l'armée,

[1] Snorre's Heimskringla, tom. III, pag. 161 à 167. — Chron. saxon. frag. ed. Lye. — Hist. Danor. Isaaci Pontani, 186.

[2] Victu deficiente. (Roger de Hoveden, p. 448.)

pionniers, charpentiers et forgerons, qui déchargèrent, pièce à pièce, sur le rivage trois châteaux de bois, taillés et préparés d'avance. Le duc ne vint à terre que le dernier de tous; au moment où son pied touchait le sable, il fit un faux pas et tomba sur la face. Un murmure s'éleva; des voix crièrent : « Dieu nous garde! c'est mauvais » signe [1]. » Mais Guillaume, se relevant, dit aussitôt : « Qu'avez-vous? quelle chose vous étonne? » J'ai saisi cette terre de mes mains, et, par la » splendeur de Dieu, tant qu'il y en a, elle est à » vous [2]. » Cette vive repartie arrêta subitement l'effet du mauvais présage. L'armée prit sa route vers la ville de Hastings, et, près de ce lieu, on traça un camp, et l'on construisit deux des châteaux de bois, dans lesquels on plaça des vivres. Des corps de soldats parcoururent toute la contrée voisine, pillant et brûlant les maisons [3]. Les Anglais fuyaient de leurs demeures, cachaient leurs meubles et leur bétail, et se portaient en foule vers les églises et les cimetières, qu'ils croyaient le plus sûr asile contre un ennemi chrétien comme eux. Mais les Normands, qui voulaient *gaaingner*,

1 Mal signe a chi. (Wace, Roman de Rou; Nouveaux Détails sur l'Hist. de Norm., p. 290.)

2 Seignour, par la resplendour Dé...
Tout est vostre quanque y a. (Ibid.)

3 Tapisserie de Bayeux.

comme s'exprime un vieux narrateur[1], tenaient peu de compte de la sainteté des lieux, et ne respectaient aucun asile[2].

Harold était à York, blessé, et se reposant de ses fatigues, quand un messager vint en grande hâte lui dire que Guillaume de Normandie avait débarqué et planté sa bannière sur le territoire anglo-saxon[3]. Il se mit en marche vers le sud avec son armée victorieuse, publiant, sur son passage, l'ordre à tous les chefs des provinces de faire armer leurs combattans et de les conduire à Londres. Les milices de l'ouest vinrent sans délai; celles du nord tardèrent à cause de la distance; mais cependant il y avait lieu de croire que le roi des Anglais se verrait bientôt entouré des forces de tout le pays. Un de ces Normands, en faveur desquels on avait dérogé autrefois à la loi d'exil portée contre eux, et qui maintenant jouaient le rôle d'espions et d'agens secrets de l'envahisseur, manda au duc d'être sur ses gardes, et que, dans quatre jours, le fils de Godwin aurait avec

1 Wace, roman de Rou.

2 Chronique de Normandie, Hist. de la France, t. XIII, p. 228. — Willelm. Malmesb., p. 100. — Henric. Knyghton, p. 2341. — Monast. anglic., tom. I., p. 311.

3 ..... That duc William to Hastinges was ycome,
His bannere had the yerd, and the contrey ally nome.

(Rob. of Glocester's Chronicle, p. 359.)

— Suppletio Historiæ regni Angliæ. Mss. musæi britannici.

lui cent mille hommes [1]. Harold, trop impatient, n'attendit pas les quatre jours ; il ne put maîtriser son désir d'en venir aux mains avec les étrangers, surtout quand il apprit les ravages de toute espèce qu'ils faisaient autour de leur camp [2]. L'espoir d'épargner quelques maux à ses compatriotes, peut-être l'envie de tenter contre les Normands une attaque brusque et imprévue, comme celle qui lui avait réussi contre les Norwégiens, le déterminèrent à se mettre en marche vers Hastings, avec des forces quatre fois moindres que celles du duc de Normandie [3].

Mais le camp de Guillaume était soigneusement gardé contre une surprise, et ses postes s'étendaient au loin. Des détachemens de cavalerie avertirent, en se repliant, de l'approche du roi saxon, qui, disaient-ils, accourait en furieux [4]. Prévenu dans son dessein d'assaillir l'ennemi à l'improviste, le Saxon fut contraint de modérer sa fougue ; il fit halte à la distance de sept milles du camp des Normands, et, changeant tout d'un

[1] Chronique de Normandie, pag. 228. — Guill. Pictav., pag. 199.

[2] Quòd propinqua castris Normannorum vastari audierat. (Guill. Pictav., p. 201.)

[3] Modico stipatus agmine, quadruplo congressus exercitu. (Mss. abbatiæ Waltham, in musæo britann.) — Florent. Wigorn., p. 634. — Gervas. Tilbur., p. 945. — Rog. de Hoved., p. 448. — Ingulf. Croyl., p. 900.

[4] Rex furibundus. (Guill. Pictav., p. 201.)

coup de tactique, se retrancha, pour les attendre, derrière des fossés et des palissades. Des espions, parlant le français, furent envoyés près de l'armée d'outre-mer, pour observer ses dispositions et ses forces. A leur retour, ils racontèrent qu'il y avait plus de prêtres dans le camp de Guillaume, que de combattans du côté des Anglais. Ils avaient pris pour des prêtres tous les soldats de l'armée normande qui portaient la barbe rase et les cheveux courts, parce que les Anglais avaient alors coutume de laisser croître leurs cheveux et leur barbe. Harold ne put s'empêcher de sourire à ce récit : « Ceux que vous avez trouvés, dit-il, en » si grand nombre, ne sont point de prêtres, mais » de braves gens de guerre qui nous feront voir » ce qu'ils valent [1]. » Plusieurs des capitaines saxons conseillèrent à leur roi d'éviter le combat et de faire sa retraite vers Londres, en ravageant tout le pays, pour affamer les étrangers. « Moi, » répondit Harold, que je ravage le pays qui m'a » été donné en garde ! Par ma foi, ce serait tra- » hison, et je dois tenter plutôt les chances de la » bataille avec le peu d'hommes que j'ai, mon » courage et ma bonne cause [2]. »

Le duc normand, dont le caractère entièrement

[1] Wace, Roman de Rou; Mémoires de l'Académie des Inscript. tom. VIII. — Math. Paris. tom. I, p. 3.

[2] Par ma foi, dit Hérault, je ne destruirai pas le pays que j'ay à garder. (Chronique de Normandie, recueil des hist. de France, tom. XIII, p. 229.)

opposé le portait, en toute circonstance, à ne négliger aucun moyen, et à mettre l'intérêt au-dessus de la fierté personnelle, profita de la position défavorable où il voyait son adversaire, pour lui renouveler ses demandes et ses sommations. Un moine, appelé Dom Hugues Maigrot, vint inviter, au nom de Guillaume, le roi saxon à faire de trois choses l'une : ou se démettre de la royauté en faveur du duc de Normandie, ou s'en rapporter à l'arbitrage du pape pour décider qui des deux devait être roi, ou enfin remettre cette décision à la chance d'un combat singulier. Harold répondit brusquement : « Je ne me démettrai » point de mon titre, ne m'en rapporterai point » au pape, et n'accepterai point le combat [1]. » Sans se rebuter de ces refus positifs, Guillaume envoya de nouveau le moine normand, auquel il dicta ses instructions dans les termes suivans : « Va dire à Harold que, s'il veut tenir son an- » cien pacte avec moi, je lui laisserai tout le » pays qui est au delà du fleuve de l'Humber, » et que je donnerai à son frère Gurth toute la » terre que tenait Godwin ; que s'il s'obstine à ne » point prendre ce que je lui offre, tu lui diras, » devant ses gens, qu'il est parjure et menteur, » que lui et tous ceux qui le soutiendront sont

1. Chronique de Normandie, p. 230. — Guill. Pictav., pag. 201.

» excommuniés de la bouche du pape, et que j'en » ai la bulle [1]. »

Dom Hugues Maigrot prononça ce message d'un ton solennel, et la Chronique normande dit qu'au mot d'excommunication, les chefs anglais s'entre-regardèrent, comme en présence d'un grand péril. L'un d'eux prit alors la parole : « Nous de- » vons combattre, dit-il, quel qu'en soit pour » nous le danger, car il ne s'agit pas ici d'un » nouveau seigneur à recevoir, comme si notre » roi était mort ; il s'agit de bien autre chose. Le » duc de Normandie a donné nos terres à ses ba- » rons, à ses chevaliers, à tous ses gens ; et la » plus grande partie lui en ont déjà fait hommage : » ils voudront tous avoir leur don, si le duc de- » vient notre roi ; et lui-même sera tenu de leur » livrer nos biens, nos femmes et nos filles ; car » tout leur est promis d'avance. Ils ne viennent » pas seulement pour nous ruiner, mais pour » ruiner aussi nos descendans, pour nous enlever » le pays de nos ancêtres ; et que ferons-nous, où » irons-nous, quand nous n'aurons plus de » pays [2] ? » Les Anglais promirent, d'un serment unanime, de ne faire ni paix, ni trêve, ni traité avec l'envahisseur, et de mourir ou de chasser les Normands [3].

1. Chronique de Normandie, recueil des historiens de la France, tom. XIII, p. 231.

2 Ibid.

3 Ibid. pag. 231.

Tout un jour fut employé à ces messages inutiles; c'était le dix-huitième depuis le combat livré aux Norwégiens près d'York. La marche précipitée de Harold n'avait encore permis à aucun nouveau corps de troupes de le rejoindre à son camp. Edwin et Morkar, les deux grands chefs du nord, étaient à Londres, ou en chemin vers Londres; il ne venait que des volontaires, un à un ou par petites bandes, des bourgeois armés à la hâte, des religieux qui abandonnaient leurs cloîtres pour se rendre à l'appel du pays. Parmi ces derniers on vit arriver Leofrik, abbé du grand monastère de Petorborough, près d'Ély, et l'abbé de Hida, près de Winchester, qui amenait douze moines de sa maison et vingt hommes d'armes levés à ses frais [1]. L'heure du combat paraissait prochaine; les deux jeunes frères de Harold, Gurth et Leofwin, avaient pris leur poste auprès de lui; le premier tenta de lui persuader de ne point assister à l'action, mais d'aller vers Londres chercher de nouveaux renforts, pendant que ses amis soutiendraient l'attaque des Normands. « Harold, disait le jeune homme, tu ne peux » nier que, soit de force, soit de bon gré, tu » n'aies fait au duc Guillaume un serment sur les » corps des saints; pourquoi te hasarder au » combat avec un parjure contre toi? Nous qui

[1] De domo suâ 12 monachos, et 20 milites pro servitio. (Monastic. anglican. tom. I, p. 210.)

» n'avons rien juré, la guerre est pour nous de » toute justice; car nous défendons notre pays. » Laisse-nous donc seuls livrer bataille; tu nous » aideras si nous plions, et si nous mourrons, tu » nous vengeras [1]. » A ces paroles touchantes dans la bouche d'un frère, Harold répondit que son devoir lui défendait de se tenir à l'écart pendant que les autres risquaient leur vie [2] : trop plein de confiance dans son courage et dans sa bonne cause, il disposa les troupes pour le combat [3].

Sur le terrain qui porta depuis et qui aujourd'hui porte encore le nom de *lieu de la bataille* [4], les lignes des Anglo-Saxons occupaient une longue chaîne de collines fortifiées par un rempart de pieux et de claies d'osier. Dans la nuit du 13 octobre, Guillaume fit annoncer aux Normands que le lendemain serait jour de combat. Des prêtres et des religieux qui avaient suivi, en grand nombre, l'armée d'invasion, attirés, comme les soldats, par l'espoir du butin [5], se réunirent pour

[1] Fugientes restituere, vel mortuos vindicare (Math. Paris. tom. I, p. 2.) — Will. Malmesb., p. 100.

[2] Ibid. — Torfæi Hist. norweg.

[3] Nimis præceps et virute suâ præsumens (Mss. abbatiæ Waltham.)

[4] Bataille, batayl, ou battle, selon l'orthographe anglaise moderne; en latin, locus belli. — Monastic. anglic. tom. I, p. 311 — Guill. Pictav., pag. 201.

[5] Gratiâ commodi ecclesiæ suæ, cum reliquis se exercitui immiscuerat (Monast. anglic. tom. I, p. 311.)

prier et chanter des litanies, pendant que les gens de guerre préparaient leurs armes et leurs chevaux. Le temps qu'il leur resta après ce premier soin, ils l'employèrent à faire la confession de leurs péchés et à recevoir les sacremens. Dans l'autre armée, la nuit se passa d'une manière toute différente ; les Saxons se divertissaient avec grand bruit et chantaient de vieux chants nationaux, en vidant, autour de leurs feux, des cornes remplies de bierre et de vin [1].

Au matin, dans le camp normand, l'évèque de Bayeux, fils de la mère du duc Guillaume, célébra la messe et bénit les troupes, armé d'un haubert sous son rochet ; puis il monta un grand coursier blanc, prit un bâton de commandement et fit ranger la cavalerie. Toute l'armée se divisa en trois colonnes d'attaque : à la première étaient les gens d'armes venus des comtés de Boulogne et de Ponthieu, avec la plupart des aventuriers engagés individuellement pour une solde ; à la seconde se trouvaient les auxiliaires bretons, manseaux et poitevins ; Guillaume en personne commandait la troisième, formée de la chevalerie normande. En tête et sur les flancs de chaque corps de bataille, marchaient plusieurs rangs de fantassins armés à la légère, vêtus de casaques matelassées, et portant de longs arcs de bois ou

1 Wace, Roman de Rou. — Chronique de Normandie, recueil des hist. de la France, t. XIII, p. 231, 232.

des arbalètes d'acier. Le duc montait un cheval d'Espagne, qu'un riche Normand lui avait amené d'un pèlerinage à Saint-Jacques en Galice. Il tenait suspendues à son cou les plus révérées d'entre les reliques sur lesquelles Harold avait juré, et l'étendard béni par le pape était porté à côté de lui par un jeune homme appelé Toustain-le-Blanc [1]. Au moment où les troupes allaient se mettre en marche, le duc élevant la voix, leur parla en ces termes :

« Pensez à bien combattre, et mettez tout à » mort; car si nous les vainquons, nous serons tous » riches. Ce que je gagnerai, vous le gagnerez; » si je conquiers, vous conquerrez; si je prends » la terre, vous l'aurez. Sachez pourtant que je » ne suis pas venu ici seulement pour prendre » mon dû, mais pour venger notre nation entière » des félonies, des parjures et des trahisons de » ces Anglais. Il ont mis à mort les Danois, hom» mes et femmes, dans la nuit de Saint-Brice. » Ils ont décimé les compagnons d'Alfred, mon » parent, et l'ont fait périr. Allons donc, avec » l'aide de Dieu, les châtier de tous leurs mé» faits [2]. »

L'armée se trouva bientôt en vue du camp saxon, au nord-ouest de Hastings. Les prêtres et

[1] Appendit suo collo reliquias..... (Guill. Pictav., p. 201.) — Roman de Rou. — Chronique de Normandie, p. 231, 232.

[2] Wace, Roman de Rou.

les moines qui l'accompagnaient se détachèrent, et montèrent sur une hauteur voisine, pour prier et regarder le combat [1]. Un Normand, appelé Taillefer, poussa son cheval en avant du front de bataille, et entonna le chant, fameux dans toute la Gaule, de Charlemagne et de Roland. En chantant, il jouait de son épée, la lançait en l'air avec force, et la recevait dans sa main droite; les Normands répétaient ses refrains ou criaient : Dieu aide! Dieu aide [2]!

A portée de trait, les archers commencèrent à lancer leurs flèches, et les arbalétriers leurs carreaux [3]; mais la plupart des coups furent amortis par le haut parapet des redoutes saxonnes. Les fantassins, armés de lances, et la cavalerie s'avancèrent jusqu'aux portes des redoutes, et tentèrent de les forcer. Les Anglo-Saxons, tous à pied autour de leur étendard planté en terre, et formant derrière leurs palissades une masse compacte et solide, reçurent les assaillans à grands coups de hache, qui, d'un revers, brisaient les lances et coupaient les armures de mailles [4]. Les Normands, ne pouvant pénétrer dans les redoutes ni en arracher les pieux, se replièrent, fatigués d'une attaque inutile, vers la division que

1 Wace, Roman de Rou.

2 Deix aïe! (Ibid.) — Chronique de Normandie, p. 234. — Henric. Hunting., p. 368.

3 Quadrelli.

4 Scævissimas secures. (Guill. Pictav., p. 201.)

commandait Guillaume. Le duc alors fit avancer de nouveau tous ses archers, et leur ordonna de ne plus tirer droit devant eux, mais de lancer leurs traits en haut, pour qu'ils tombassent par-dessus le rempart du camp ennemi. Beaucoup d'Anglais furent blessés, la plupart au visage, par suite de cette manœuvre; Harold lui-même eut l'œil crevé d'une flèche; mais il n'en continua pas moins de commander et de combattre. L'attaque des gens de pied et de cheval recommença de près, aux cris de Notre-Dame! Dieu aide! Dieu aide [1]! Mais les Normands furent repoussés, à l'une des portes du camp, jusqu'à un grand ravin recouvert de broussailles et d'herbes, où leurs chevaux trébuchèrent et où ils tombèrent pêle-mêle, et périrent en grand nombre [2]. Il y eut un moment de terreur dans l'armée d'outre-mer. Le bruit courut que le duc avait été tué, et, à cette nouvelle, la fuite commença. Guillaume se jeta lui-même au devant des fuyards et leur bara le passage, les menaçant et les frappant de sa lance [3]; puis se découvrant la tête : « Me voilà, leur cria-t-il, regardez-moi, je vis » encore, et vaincrai, avec l'aide de Dieu [4]. »

Les cavaliers retournèrent aux redoutes; mais

1 Chronique de Normandie. — Math. Paris., p. 2.
2 Monastic. anglic. t. I, p. 311. — Guill. Pictav., p. 201.
3 Verberans aut minans hastâ. (Ibid., p. 202.)
4 Vivo et vincam, opitulante Deo. (Guill. Pict., p. 202.) — Chronique de Normandie, pag. 234, 235

ils ne purent davantage en forcer les portes ni faire brèche : alors le duc s'avisa d'un stratagème, pour faire quitter aux Anglais leur position et leurs rangs ; il donna l'ordre à mille cavaliers de s'avancer et de fuir aussitôt. La vue de cette déroute simulée fit perdre aux Saxons leur sang-froid ; ils coururent tous à la poursuite, la hache suspendue au cou [1]. A une certaine distance, un corps posté à dessein joignit les fuyards, qui tournèrent bride ; et les Anglais, surpris dans leur désordre, furent assaillis de tous côtés à coups de lances et d'épées dont ils ne pouvaient se garantir, ayant les deux mains occupées à manier leurs grandes haches. Quand ils eurent perdu leurs rangs, les clôtures des redoutes furent enfoncées ; cavaliers et fantassins y pénétrèrent ; mais le combat fut encore vif, pêle-mêle et corps à corps. Guillaume eut son cheval tué sous lui ; le roi Harold et ses deux frères tombèrent morts, au pied de leur étendard, qui fut arraché et remplacé par la bannière envoyée de Rome. Les débris de l'armée anglaise, sans chef et sans drapeau, prolongèrent la lutte jusqu'à la fin du jour, tellement que les combattans des deux partis ne se reconnaissaient plus qu'au langage [2].

1 Chronique de Normandie, ibid.

2 Chronique de Normandie, pag. 234, 235 — Guill. Pictav., p. 202, 203. — Monastic. anglic., tom. I, p. 312. — Math. Westmonast., pag. 224. — Eadmer., pag. 6.

Après avoir, dit un vieil historien, fait pour le pays tout ce qu'ils devaient [1], les compagnons de Harold se dispersèrent, et beaucoup moururent, sur les chemins, de leurs blessures et de la fatigue du combat. Les cavaliers normands les poursuivaient sans relâche, ne faisant quartier à personne [2]. Ils passèrent la nuit sur le champ de bataille, et le lendemain, au point du jour, le duc Guillaume rangea ses troupes et fit faire l'appel de tous les hommes qui avaient passé la mer à sa suite, d'après le rôle qu'on avait dressé avant le départ, au port de Saint-Valéry. Un grand nombre d'entre eux, morts ou mourans, gisaient à côté des vaincus [3]. Les heureux qui survivaient eurent, pour premier gain de leur victoire, la dépouille des ennemis morts. En retournant les cadavres, on en trouva treize revêtus d'un habit de moine sous leurs armes : c'étaient l'abbé de *Hida* et ses douze compagnons. Le nom de leur monastère fut inscrit le premier sur le livre noir des conquérans [4].

Les mères et les femmes de ceux qui étaient venus de la contrée voisine combattre et mourir avec leur roi, se réunirent pour rechercher ensemble et ensevelir les corps de leurs proches.

1 Will. Malmesb., p. 10?.

2 *Cursus superjacentes.* (Guill. Pictav., pag. 203.)

3 Chronique de Normandie, p. 236, 237.

4 Monast. anglican., t. I, pag. 210. — Guill. Pictav., pag 203. — Will. Malmesb., pag. 102.

Celui du roi Harold demeura quelque temps sur le champ de bataille, sans que personne osât le réclamer. Enfin la veuve de Godwin, appelée Githa, surmontant sa douleur, envoya un message au duc Guillaume, pour lui demander la permission de rendre à son fils les derniers honneurs. Elle offrait, disent les historiens normands, de donner en or le poids du corps de son fils. Mais le duc refusa durement, et dit que l'homme qui avait menti à sa foi et à sa religion n'aurait d'autre sépulture que le sable du rivage. Il s'adoucit pourtant, si l'on en croit une vieille tradition, en faveur des religieux de Waltham, abbaye que, de son vivant, Harold avait fondée et enrichie. Deux moines saxons, Osgad et Ailrik, députés par l'abbé de Waltham, demandèrent et obtinrent de transporter dans leur église les restes de leur bienfaiteur. Ils allèrent à l'amas des corps dépouillés d'armes et de vêtemens, les examinèrent avec soin l'un après l'autre, et ne reconnurent point celui qu'ils cherchaient, tant ses blessures l'avaient défiguré. Tristes, et désespérant de réussir seuls dans cette recherche, ils s'adressèrent à une femme que Harold, avant d'être roi, avait entretenue comme maîtresse, et la prièrent de se joindre à eux. Elle s'appelait Edithe, et on la surnommait la Belle au cou de cygne [1]. Elle consen-

[1] Et vertentes ea hùc et illùc, donec regis corpus agnoscerent, non valentes... mulierem, quam, ante sump-

tit à suivre les deux moines, et fut plus habile qu'eux à découvrir le cadavre de celui qu'elle avait aimé.

Tous ces événemens sont racontés par les chroniqueurs de race anglo-saxonne avec un ton d'abattement qu'il est difficile de reproduire. Ils nomment le jour de la bataille un jour amer, un jour de mort, un jour souillé du sang des braves[1]. « Angleterre, que dirai-je de toi, s'écrie l'historien de l'église d'Ély, que raconterai-je à nos descendans? que tu as perdu ton roi national et que tu es tombée au pouvoir de l'étranger; que tes fils ont péri misérablement, que tes conseillers et tes chefs sont vaincus, morts ou déshérités[2]. » Bien long-temps après le jour de ce fatal combat, la superstition patriotique crut voir encore des traces de sang frais sur le terrain où il avait eu lieu; elles se montraient, disait-on, sur les hauteurs au nord-ouest de Hastings, quand un peu de pluie avait humecté le sol[3]. Aussitôt après sa victoire, Guillaume fit vœu

tum regimen, dilexerat, Editha, cognomento *Swanneshales*, quod sonat Collum Cigni, secum adducère. (Mss. Harl. nº 3776, fº 55. b. in Musæo Britannico.)

1 Hæc congressio tàm lethalis, tàm amara, tot generosorum sanguine maculata. (Math. Wesmonastic., p. 224.)

2 De te quid dicam, quid posteris referam? Væ tibi est, Anglia!.... (Hist. Eliensis, pag. 516.)

3 Verum sanguinem quasi recentem exsudat. (Guill. Neubrigensis Hist., pag 6.)

de bâtir en cet endroit un couvent sous l'invocation de la Sainte Trinité et de Saint-Martin, le patron des guerriers de la Gaule [1]. Ce vœu ne tarda pas à être accompli, et le grand autel du nouveau monastère fut élevé au lieu même où l'étendard du roi Harold avait été planté et abattu. L'enceinte des murs extérieurs fut tracée autour de la colline que les plus braves des Anglais avaient couverte de leurs corps, et toute la lieue de terre circonvoisine, où s'étaient passées les diverses scènes du combat, devint la propriété de cette abbaye, qu'on appela en langue normande, l'*Abbaye de la Bataille* [2]. Des moines du grand couvent de Marmoutier, près de Tours, vinrent y établir leur domicile, et prièrent pour les âmes de tous ceux qui étaient morts dans ce premier combat [3].

On dit que, dans le temps où furent posées les premières pierres de l'édifice, les architectes découvrirent que certainement l'eau y manquerait; ils allèrent porter à Guillaume cette nouvelle désagréable : « Travaillez, travaillez toujours, répli-

1 Chartæ Willelmi Conquæst. apud Monastic. anglic. tom. I, p. 310 à 312.

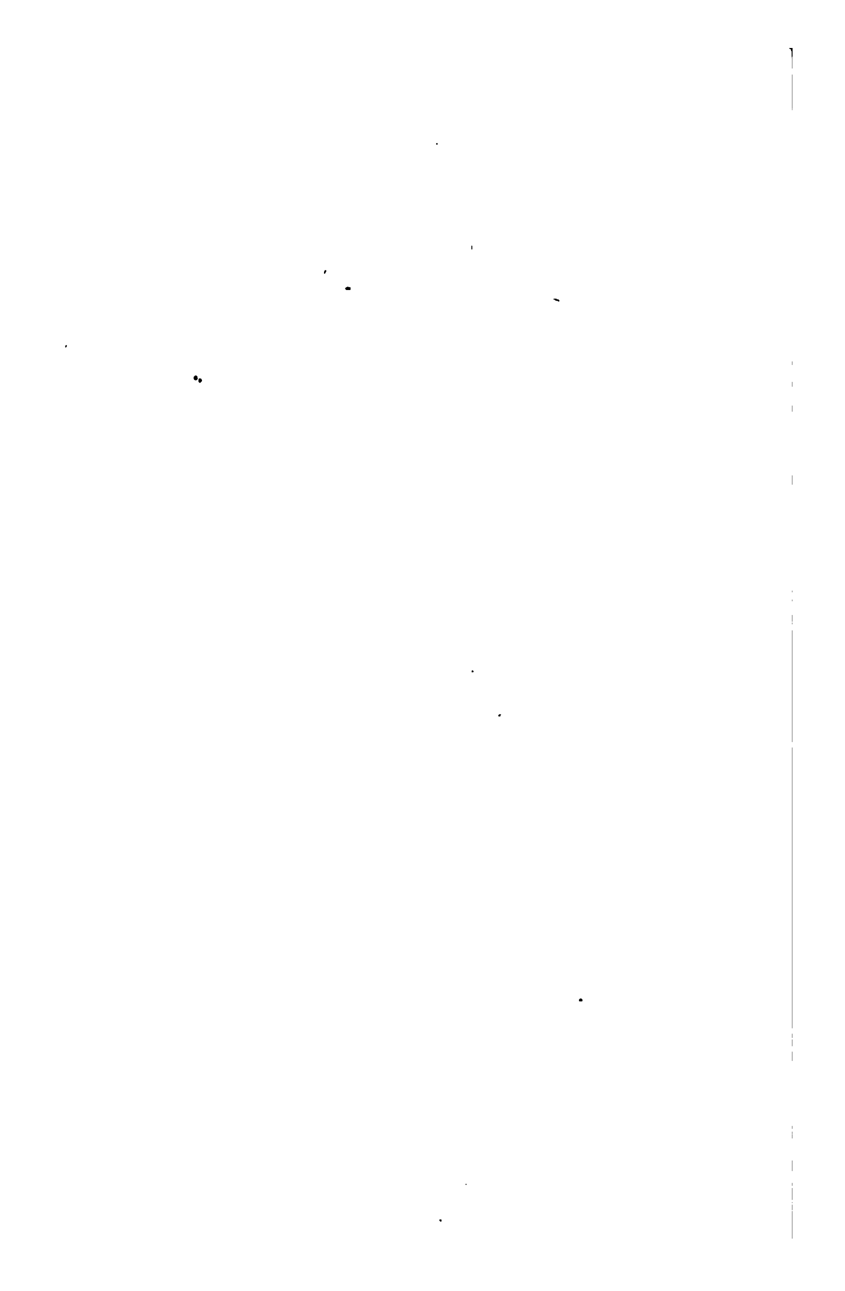
2 Cum leugâ circumquàque adjacente, sicut illa quæ mihi coronam tribuit. (Charta Willelmi Conquæstoris, inter not. ad. Eadmer. ed Selden., p. 165. — En latin *Abbatia de bello*.

3 Monastic. anglic. tom. I, pag. 312.

» qua celui-ci; car si Dieu me prête vie, il y
» aura plus de vin chez les religieux de la Bataille, qu'il n'y a d'eau claire dans le meilleur
» couvent de la chretienté [1]. »

1 Eidem loco ità prospiciam, ut magis ei vini abundet copia quàm aquarum in aliâ præstanti abbatiâ. (Monastic. anglic. ibid.)

FIN DU TOME PREMIER.





NOTES

ET

PIÈCES JUSTIFICATIVES

DU PREMIER VOLUME.

—

LIVRE PREMIER.

N° 1.

Décret des empereurs Théodose et Valentinien, relatif à la soumission des évêques des Gaules au pape de Rome. (An de J.-C. 445.)

Impp. Theodosius et Valentinianus AA. Aetio viro inl. comiti et magistro utriusque militiæ et patricio.

Certum est, et nobis et imperio nostro unicum esse præsidium in supernæ divinitatis favore, ad quem promerendum præcipuè christiana fides et veneranda nobis religio suffragatur. Cùm igitur sedis apostolicæ primatum sancti Petri meritum, qui princeps et episcopalis coronæ et romanæ dignitas Civitatis, sacræ etiam synodi firmârit auctoritas, ne quid præter auc-

toritatem sedis istius inlicitum præsumptio adtentare nitatur. Tunc enim demùm ecclesiarum pax ubique servabitur, si rectorem suum agnoscat universitas. Hæc cùm hactenùs inviolabiliter fuerint custodita, Hilarius Arelatensis, sicut venerabilis viri Leonis romani papæ fideli relatione comperimus, contumaci ausu inlicita quædam præsumenda tentavit; et ideò transalpinas ecclesias abominabilis tumultus invasit; quod recens maximè testatur exemplum. Hilarius enim, qui episcopus Arelatensis vocatur, ecclesiæ romanæ Urbis inconsulto pontifice, indebitas sibi ordinationes episcoporum solâ temeritate usurpans invasit. Nam alios incompetenter removit, indecenter alios, invitis et repugnantibus civibus, ordinavit. Qui quidem quoniàm non facilè ab his qui non elegerant non recipiebantur, manum sibi contrahebat armatam, et claustra murorum, in hostilem morem, vel obsidione cingebat, vel aggressione reserabat, et ad sedem quietis pacem prædicaturus per bella ducebat. His talibus, et contra imperii majestatem, et contra reverentiam apostolicæ sedis, admissis; per ordinem religiosi viri Urbis papæ cognitione discussis, certa in eum ex his, quæ malè ordinaverat, lata sententia est. Et erat quidem ipsa sententia per Gallias etiam sine imperiali sanctione valitura. Quid enim tanti pontificis auctoritati in ecclesias non liceret? Sed nostram quoque præceptionem hæc ratio provocavit; ne ulteriùs vel Hilario, quem adhùc episcopum nuncupari sola mansueti præsulis permittit humanitas, nec cuiquam alteri ecclesiasticis rebus arma miscere, aut præceptis romani antistitis liceat obviare. Ausibus etiam talibus

fides et reverentia nostri violatur imperii. Nec hoc solum, quod est maximi criminis, submovemus: verùm, ne levis saltem inter ecclesias turba nascatur, vel in aliquo minui religionis disciplina videatur, hoc perenni sanctione decernimus, ne quid tàm episcopis gallicanis, quàm aliarum provinciarum, contra consuetudinem veterem liceat, sine viri venerabilis papæ Urbis æternæ auctoritate, tentare; sed illis omnibusque pro lege sit, quidquid sanxit aut sanxerit apostolicæ sedis auctoritas. Ità ut quisquis episcoporum ad judicium romani antistitis evocatus venire neglexerit, per moderatorem ejusdem provinciæ adesse cogatur, per omnia servatis quæ divi parentes nostri romanæ ecclesiæ detulerunt, Aëti P. K. A. Undè inlustris et præclara magnificentia tua, præsentis edictalis legis auctoritate, faciet quæ sunt superiùs statuta servari, decem librarum auri mulctâ protinùs exigendâ ab unoquoque judice, qui passus fuerit præcepta nostra violari. Et *manu divinâ* Divinitas te servet per multos annos, parens carissime. Datum VIII. idus junias Romæ, Valentiniano Augusto VI Consule.

N° 2.

Conférence des évêques catholiques et ariens pour la conversion du roi des Burgondes.

Plusieurs évêques du pays des Burgondes se rassemblèrent, à la sollicitation de saint Remi, pour avi-

ser au moyen de ramener Gondebald et son peuple arien à l'unité de la religion catholique. Afin que la chose ne parût point avoir été préparée d'avance, le seigneur Étienne écrivit aux évêques, les invitant à la fête de Saint-Juste, où la multitude des miracles attirait un concours immense de peuple. Arrivèrent donc successivement Avitus de Vienne, Aonius d'Arles, les évêques de Valence, de Marseille, et un grand nombre d'autres, professant tous la foi catholique. Ils se rendirent aussitôt, sous la conduite du seigneur Étienne, à Sardiniacum (bourg situé non loin de Lyon), pour saluer le roi qui s'y trouvait avec quelques ariens des plus considérables. Après que les évêques catholiques eurent salué le roi, le seigneur Avitus, pour qui l'on avait beaucoup de déférence, quoiqu'il ne fût le plus élevé ni en âge, ni en dignité, lui dit : « Si Votre Excellence désire sincèrement la » paix de l'Église, nous sommes prêts à lui démontrer » clairement deux choses: la première, que notre foi » est conforme à l'Évangile et aux apôtres; la seconde, » que la vôtre n'est ni selon Dieu ni selon l'Église. » Vous avez ici des vôtres qui sont instruits dans toutes les sciences, ordonnez-leur de conférer avec » nous, et qu'ils voient s'ils peuvent répondre à nos » raisons, comme nous sommes prêts à répondre aux » leurs. » Le roi dit: « Si votre foi est la véritable, » pourquoi vos évêques n'empêchent-ils pas le roi » des Franks, qui m'a déclaré la guerre et s'est allié » à mes ennemis, de dévaster mon pays et de me » nuire? car il n'y a point de foi là où se trouve avidité du bien d'autrui et soif du sang des hommes.

» Qu'il montre sa foi par ses œuvres. » Le seigneur Avitus, dont le visage et les discours étaient empreints d'une douceur angélique, lui repartit humblement : « O roi, nous ignorons pour quelle cause » le roi des Franks agit ainsi : mais l'Écriture nous » enseigne que souvent l'abandon de la loi de Dieu a » causé la chute des royaumes, et que ceux qui s'établissent ennemis de Dieu voient s'élever autour » d'eux une foule d'ennemis. Revenez avec votre » peuple à la loi du Seigneur, et il placera la paix » sur vos frontières ; car si vous êtes en paix avec » lui vous le serez avec les autres, et vos ennemis » ne prévaudront pas contre vous. » Le roi reprit : « Est-ce que je ne professe pas la loi de Dieu ? Parce » que je ne veux pas reconnaître trois dieux, vous » dites, vous, que je ne professe pas la loi de Dieu. » J'ai lu dans l'Écriture sainte qu'il y en a un seul, » et non pas trois. » Alors Avitus lui expliqua fort au long la consubstantialité des trois personnes qui composent la Trinité ; et voyant que le roi l'écoutait tranquillement, il s'écria : « O roi, si votre sagacité pou- » vait connaître sur quelle base inébranlable repose » notre foi, quelle source de biens en découlerait sur » vous et sur votre peuple ! la gloire céleste vous » serait réservée là haut, la paix et l'abondance ha- » biteraient dans vos tours ! mais les vôtres, étant » ennemies du Christ, allument les feux de sa colère » sur votre puissance et sur votre peuple ; ce qui » n'arriverait pas si vous vouliez écouter nos aver- » tissemens, et ordonner que vos prêtres discutent » avec nous, en présence de Votre Sublimité et de

» votre peuple, afin que vous sachiez que le Sei-
» gneur Jésus est fils éternel du Père éternel, et que
» co-éternel à l'un et à l'autre est le Saint-Esprit. »

Ayant prononcé ces paroles, il se jeta aux pieds du roi, qu'il embrassait en pleurant amèrement, et, à son exemple, tous les évêques se prosternèrent. Le roi se penchant vers eux avec émotion, releva le seigneur Avitus, et leur dit que le lendemain il leur répondrait sur toutes leurs demandes. Le lendemain, comme il allait s'embarquer sur la Saône pour retourner à Lyon, il manda près de lui les seigneurs Étienne et Avitus, et leur dit : « Vous avez ce que vous de-
» mandez; car mes prêtres sont disposés à vous
» prouver que nul être ne peut être éternel ni con-
» substantiel à Dieu. Je ne veux pas que tout cela se
» passe devant la multitude, de peur qu'il ne s'en-
» suive quelque tumulte, mais seulement en pré-
» sence de mes sénateurs et de quelques autres per-
» sonnes de mon choix : choisissez de votre côté un
» petit nombre des vôtres. La conférence aura lieu
» demain dans le lieu où nous sommes. » A ces mots, les évêques ayant salué le roi, se retirèrent et allèrent avertir leurs collègues. C'était alors la vigile de la solennité de Saint-Juste, et bien qu'ils eussent souhaité que la conférence eût lieu le jour même de la fête, ils ne voulurent pas différer davantage ce qu'ils regardaient comme un grand bien, et résolurent unanimement de passer la nuit près du tombeau du saint; pour obtenir son intercession. Or il arriva, cette nuit-là, que le lecteur, suivant la coûtume, commençant les leçons par Moïse, tomba sur ces

paroles du Seigneur : « *J'endurcirai son cœur, et je* » *multiplierai les signes et les prodiges sur la terre* » *d'Égypte, et il ne vous entendra pas.* » Ensuite, comme, après le chant des psaumes, on récitait les leçons des prophètes, ces paroles du Seigneur à Isaïe se présentèrent : « *Aveugle le cœur de ton peuple,* » *bouche ses oreilles et ferme ses yeux, de peur que* » *ses yeux ne voient, que ses oreilles n'entendent,* » *que son cœur ne comprenne, qu'il ne se conver-* » *tisse, et que je ne vienne le guérir.* » Et comme il ouvrait l'Évangile, le lecteur tomba sur ces paroles par lesquelles le Sauveur reproche aux Juifs leur incrédulité : « *Malheur à toi, Corrazaïme; malheur à* » *toi, Bethzaïda, parce que si Tyr et Sidon avaient* » *été témoins des prodiges opérés chez vous, depuis* » *long-temps elles auraient fait pénitence dans la* » *cendre et sous le cilice.* » Enfin, comme on faisait une lecture de l'Apôtre, ces paroles furent prononcées : « *Par la dureté et l'impénitence de ton cœur,* » *tu amasses un trésor de colère pour le jour de la* » *vengeance.* » Tous les évêques remarquèrent que ces phrases s'étaient présentées par la volonté de Dieu, afin qu'ils connussent bien que le cœur du roi était endurci, et que Dieu l'abandonnait dans son impénitence. Tristes et émus de pitié, ils passèrent la nuit dans les larmes; mais ils ne renoncèrent point pour cela à discuter la vérité de la foi contre les ariens. L'heure de la conférence arrivée; on se rendit d'un côté et de l'autre au palais. Avitus parla pour les catholiques, et Boniface pour les ariens : celui-ci proposa des questions difficiles à résoudre, et pressé à

son tour par Avitus, il promit de détruire le lendemain toutes ses objections; du reste, il se laissa emporter à des paroles injurieuses, traitant les catholiques de magiciens, de païens qui adoraient une multitude de dieux. Le roi, pour mettre fin à cette scène tumultueuse, se leva de son siége et ajourna la conférence.

Les évêques catholiques s'attribuant la victoire, allèrent rendre grâce à Dieu, dans la basilique de Saint-Juste; mais, comme ils se présentèrent le lendemain au palais du roi, Aridius vint au devant d'eux, et s'efforçant de les éloigner: « Les disputes, leur » dit-il, exaspèrent l'esprit de la multitude et ne » peuvent produire rien de bon. » Mais le seigneur Étienne qui n'ignorait pas qu'Aridius, quoique catholique, favorisait les ariens dans la vue de plaire au roi, lui répondit, qu'il ne fallait pas redouter les discussions qui prenaient leur source dans l'amour de la vérité, que rien au contraire n'était plus favorable à la sainte union des âmes que de connaître où est la vérité, parce que là où elle se trouve, il faut l'aimer, et respecter ceux qui la professent. Il ajouta qu'au reste ils ne venaient que d'après le désir du roi. Ces derniers mots mirent fin aux instances d'Aridius. Les évêques entrèrent donc, et le roi sitôt qu'ils les aperçut, se leva et s'avança à leur rencontre; puis s'étant placé entre le seigneur Étienne et le seigneur Avitus, il leur parla long-temps contre le roi des Franks, qui, disait-il, sollicitait son frère à se révolter contre lui. Les évêques ayant répondu que la conformité de croyance serait le meilleur moyen de rétablir la paix,

et ayant proposé leurs bons offices pour concourir à une alliance si désirable, Gondebald se tut, et chacun occupa de nouveau la place qu'il tenait le jour précédent. Lorsqu'ils furent tous assis, Avitus démontra que les catholiques n'adoraient pas plusieurs dieux et la lucidité et la chaleur de son éloquence furent telles, que les ariens, aussi-bien que les catholiques, en restèrent stupéfaits. Quant à Boniface, il ne put que répéter ce qu'il avait dit la veille, accumulant injure sur injure, criant et s'emportant à tel point qu'il s'enroua et faillit être suffoqué; le roi se leva, regardant Boniface d'un air courroucé; mais le seigneur Avitus lui dit: « Que votre sublimité permette » à ceux-ci de nous répondre, afin qu'elle puisse juger » quelle foi il lui convient de choisir. » Mais ni Boniface ni les autres ariens ne purent trouver aucun argument, tant la science et l'éloquence du seigneur Avitus les avaient frappés de stupeur. Celui-ci, voyant leur silence, reprit: « Puisque les vôtres ne » peuvent rien répondre à nos raisons, qui s'oppose » encore à ce que nous nous réunissions dans la même » croyance? » Et comme les ariens murmuraient: « Eh bien! s'écria-il, si la raison est impuissante pour » les convaincre, remettons à un signe d'en haut la » décision de cette conférence; que votre sublimité » ordonne que les ariens et nous, nous nous rendions » au tombeau de l'homme de Dieu, le bienheureux » Juste; nous l'interrogerons sur notre foi, Boniface » le consultera sur la sienne, et le Seigneur prononcera entre lui et nous, par la bouche de son serviteur. » Le roi paraissait y consentir; mais les ariens

s'écrièrent qu'ils ne voulaient pas faire, pour manifester la vérité de leur croyance, ce qui avait attiré à Saül les malédictions de Dieu, et recourir à la magie, et qu'ils se contentaient de l'Écriture, plus respectable à leurs yeux que tous les enchantemens. Il ne fut jamais possible de tirer autre chose de leurs docteurs. Le roi, qui s'était déjà levé, prenant par la main les seigneurs Étienne et Avitus, les conduisit jusque dans sa chambre, et les embrassa en les suppliant de prier pour lui, leur faisant connaître par là la perplexité et les angoisses de son cœur; mais il ne se convertit pas encore à la foi catholique. (*Script. rer. franc. et gal.* t. IV, p. 99. 100 et 101.)

N° 3.

Discours d'un des chefs du Northumberland.

(Extrait de la traduction de l'Histoire ecclésiastique de Bède, par le roi Alfred.)

Thyslic me is gesewen, Cyning, this andwarde lif manna on eorthan, to withmetenysse thæse tide the us uncuth is, swa gelic, swa thu œt swæthendum sitte mid thinum ealdormannum and thegnum on winter tide and sy fyr onæled, and thin beall gewyrmed. and hit rine and sniwe and styrme ute. Cume thonne an spearwa and brædlice the hus thurh fleo and cume thurh othre duru in; thurh ethre ut ge-

wite·.· hwet he on tha tid the he inne bith, ne bith brined mid thy storme thæs wintres, ac that bith an eagan bryhtm and the læste fæc. ac he sona of wintra in winter eft cymeth·.· Swa tonne this manna lif to medmyclum fæse ætyweth. Hwæt thær foregange. oththe hwæt thær æfterfylige we ne cunnon.· Forthon gif theos niwe lœr owiht cuthlicre and gerisenlicre bringeheo thær wyrthe is that we thære fyligean·.·

N° 4.

Détail de la querelle de saint Colomban avec le roi des Franks.

(Extrait de la Chronique de Frédégaire, traduction de M. Guizot.)

La quatorzième année du règne de Théoderik, la réputation de saint Colomban s'était accrue dans les cités et dans toutes les provinces de la Gaule et de la Germanie; il était tellement célèbre et vénéré de tous que le roi Théoderik se rendait souvent auprès de lui à Luxeuil, pour lui demander avec humilité la ferveur de ses prières. Comme il y allait très-souvent, l'homme de Dieu commença à le tancer, lui demandant pourquoi il se livrait à l'adultère avec des concubines, plutôt que de jouir des douceurs d'un mariage légitime, de telle sorte que la race royale sortît d'une honorable reine et non pas d'un mauvais lieu.

Comme déjà le roi obéissait à la parole de l'homme de Dieu et promettait de s'abstenir de toutes choses illicites, le vieux serpent se glissa dans l'âme de son aïeule Brunehilde, qui était une seconde Jézabel, et l'excita contre le saint de Dieu, par l'aiguillon de l'orgueil : voyant Théoderik obéir à l'homme de Dieu, elle craignit que, si son fils, méprisant les concubines mettait une reine à la tête de la cour, elle ne se vît retrancher par là une partie de sa dignité et de ses honneurs. Il arriva qu'un certain jour saint Colomban se rendit auprès de Brunehilde, qui était alors dans le domaine de Bourcheresse ; la reine l'ayant vu venir dans la cour, amena au saint de Dieu les fils que Théoderik avait eus de ses adultères ; les ayant vus, le saint demanda ce qu'ils lui voulaient. Brunehilde lui dit : « Ce sont les fils du roi ; donne-leur ta bénédiction. » Colomban lui dit : « Sachez qu'ils ne porteront jamais le sceptre royal ; car ils sont sortis de mauvais » lieux. » Elle, furieuse, ordonna aux enfans de se retirer. L'homme de Dieu étant sorti de la cour de la reine, au moment où il passait le seuil, un bruit terrible se fit entendre, mais ne put réprimer la fureur de cette misérable femme, qui se prépara à lui tendre des embûches. Elle fit ordonner, par des messagers, aux voisins du monastère, de ne permettre à aucun des moines d'en dépasser les limites, et de ne leur accorder ni retraite, ni quelque secours que ce fût. Saint Colomban, voyant la colère royale soulevée contre lui, se rendit promptement à la cour, pour réprimer par ses avertissemens cet indigne acharnement. Le roi était alors à Époisse, à sa maison de

campagne. Colomban y étant arrivé, au soleil couchant, on annonça au roi que l'homme de Dieu était là, et qu'il ne voulait pas entrer dans la maison du roi; alors Théoderik dit qu'il valait mieux honorer à propos l'homme de Dieu que de provoquer la colère du Seigneur, en offensant un de ses serviteurs; il ordonna donc de préparer toutes choses avec une pompe royale, et d'aller au devant du serviteur de Dieu. Ils vinrent donc; et, selon l'ordre du roi, offrirent leurs présens. Colomban, voyant qu'on lui présentait des mets et des coupes avec la pompe royale, demanda ce qu'ils voulaient; on lui dit: « C'est ce » que t'envoie le roi. » Mais les repoussant avec malédiction, il répondit: « Il est écrit: le très-haut réprouve les dons des impies; il n'est pas digne que » les lèvres des serviteurs de Dieu soient souillées de » ces mets. » A ces mots, les vases furent mis en pièces, le vin et la bière répandus sur la terre, et toutes les autres choses jetées çà et là; les serviteurs épouvantés allèrent annoncer au roi ce qui arrivait. Celui-ci, saisi de frayeur, se rendit, au point du jour, avec son aïeule, auprès de l'homme de Dieu; ils le supplièrent de leur pardonner ce qui avait été fait, promettant de se corriger par la suite. Colomban, apaisé par ces promesses, retourna au monastère; mais ils n'observèrent pas long-temps leurs promesses; leurs misérables péchés recommencèrent, et le roi se livra à ses adultères accoutumés. A cette nouvelle, saint Colomban lui envoya une lettre pleine de reproches, le menaçant de l'excommunication s'il ne voulait pas se corriger. Brunehilde de nouveau irritée,

excita l'esprit du roi contre saint Colomban, et s'efforça de le perdre de tout son pouvoir. Elle pria tous les seigneurs et tous les grands de la cour d'animer le roi contre l'homme de Dieu: elle osa solliciter aussi les évêques, afin qu'élevant des soupçons sur sa religion, ils accusassent la règle qu'il avait imposée à ses moines; les courtisans obéissant aux discours de cette misérable reine excitèrent l'esprit du roi contre le saint de Dieu, l'engageant à le faire venir pour prouver sa religion. Le roi, entraîné, alla trouver l'homme de Dieu à Luxeuil, et lui demanda pourquoi il s'écartait des coutumes des autres évêques, et aussi pourquoi l'entrée de l'intérieur du monastère n'était pas ouverte à tous les chrétiens. Saint Colomban, d'un esprit fier et plein de courage, répondit au roi qu'il n'avait pas coutume d'ouvrir l'entrée de l'habitation des serviteurs de Dieu à des hommes séculiers et étrangers à la religion; mais qu'il avait des endroits préparés et destinés à recevoir tous les hôtes. Le roi lui dit: « Si tu désires t'acquérir les dons de notre » largesse et le secours de notre protection, tu per» mettras à tout le monde l'entrée de tous les lieux du » monastère. » L'homme de Dieu répondit: « Si tu » veux violer ce qui a été jusqu'à présent soumis à la » rigueur de nos règles, sache que je me refuserai à » tes dons et à tous tes secours; et si tu es venu ici » pour détruire les retraites des serviteurs de Dieu » et renverser les règles de la discipline, sache que » ton empire s'écroulera de fond en comble, et tu » périras avec toute la race royale; » ce que l'événement prouva dans la suite. Déjà, d'un pas téméraire,

le roi avait pénétré dans le réfectoire ; épouvanté de ces paroles, il retourna promptement dehors. Il fut ensuite assailli des vifs reproches de l'homme de Dieu, à qui Théoderik dit : « Tu espères que je te donnerai » la couronne du martyre ; sache que je ne suis pas » assez fou pour faire un si grand crime ; mais reviens » à des conseils plus prudens, qui te vaudront beau- » coup d'avantages ; et que celui qui a renoncé aux » mœurs de tous les hommes séculiers rentre dans la » voie qu'il a quittée. » Les courtisans s'écrièrent tous d'une même voix qu'ils ne voulaient pas souffrir dans ces lieux un homme qui ne faisait pas société avec tous. Mais Colomban dit qu'il ne sortirait pas de l'enceinte du monastère, à moins d'en être arraché par la force. Le roi s'éloigna donc, laissant un certain seigneur, nommé Baudulf, qui chassa aussitôt le saint de Dieu du monastère et le conduisit en exil à la ville de Besançon, jusqu'à ce que le roi décidât, par une sentence, ce qu'il lui plairait.

Le saint de Dieu s'aperçut qu'il n'était gardé ni outragé par personne ; car tout le monde voyait briller en lui la vertu de Dieu ; ce qui empêchait qu'on ne lui fît aucune injure, de peur de participer au crime commis contre lui. Il monta un dimanche sur une cime escarpée (car telle est la position de la ville, que les maisons sont bâties sur le penchant rapide de la montagne), franchissant des lieux d'un difficile accès et entourés de tous côtés par le fleuve du Doubs ; le saint attendit là jusqu'au milieu du jour, regardant au loin si quelqu'un était posté pour l'empêcher de retourner au monastère. Comme personne ne paraissait, il tra-

versa la ville avec les siens et rentra dans sa retraite. A la nouvelle qu'il avait quitté le lieu de son exil, Brunehilde et Théoderik, animés d'une plus violente colère, envoyèrent, pour le chercher sans retard, le comte Berther et Baudulf dont nous avons parlé plus haut, avec une troupe de guerriers. Ils trouvèrent saint Colomban dans l'église, chantant des psaumes et des oraisons avec toute la communauté des frères, et ils parlèrent ainsi à l'homme de Dieu : « Nous te » prions d'obéir aux ordres du roi et aux nôtres, et de » retourner à l'endroit d'où tu es revenu ici. » Mais il répondit : « Je ne crois point qu'il plaise au Créa» teur que je retourne dans un lieu d'où je me suis » éloigné pour obéir à la voix terrible du Christ. » Voyant que l'homme de Dieu n'obéissait pas, Berther se retira, laissant quelques hommes d'un esprit plus hardi. Ceux-ci prièrent l'homme de Dieu d'avoir pitié d'eux, qui avaient été malheureusement désignés pour accomplir un si cruel dessein, et d'avoir égard à leur danger, car ils couraient risque de la mort s'ils ne l'enlevaient par force ; mais il leur dit qu'il avait déjà assez souvent répété que la violence seule pourrait le faire sortir. Les soldats, au milieu d'un double péril, et en proie à plus d'une peur, saisirent le manteau dont le saint était enveloppé ; d'autres, s'étant jetés à genoux, le supplièrent, en pleurant, de leur pardonner un si grand crime, car ils obéissaient non à leur volonté, mais aux ordres du roi. L'homme de Dieu, voyant qu'il pourrait y avoir du danger s'il n'écoutait que la fierté de son cœur, sortit en pleurant et se désolant, accompagné de gardes qui ne de-

vaient pas le quitter avant de l'avoir mis hors des terres soumises au pouvoir du roi. Le chef de ces soldats était Ragamond, qui le conduisit jusqu'à Nantes. Ainsi chassé du royaume de Théoderik, le saint se disposa à retourner en Irlande ; mais, comme nul prêtre ne doit prendre une route ou une autre qu'avec la permission du Seigneur, saint Colomban alla en Italie, et construisit dans un endroit nommé Robbio un monastère consacré à une sainte vie, et, plein de jours, il monta vers le Christ.

LIVRE SECOND.

—

N° 1.

Noms des provinces et des principales villes d'Angleterre, telles qu'elles sont orthographiées dans la Chronique saxonne.

Cant (Kent); Cantwaraburh (Canterbury).
Suthseaxe (Sussex); Cissanceaster (Chichester).
Sudrige (Surrey).
Middelseaxe (Middlessex); Lundene (London).
Eastseax (Essex); Colneceaster (Colchester).
Heortfordscyre (Hertfordshire).
Buccinggabamscyre (Buckinghamshire).
Oxnafordscyre (Oxfordshire).
Bearwukscyre (Berkshire).
Hamtunscyre (Hantschire); Wintanceaster (Winchester).
Wiltunscyre (Wiltshire); Searbyrig (Salisbury).
Dornsetas (Dorset).
Sumurset (Somerset).
Defnascyre (Devonshire); Exanceaster (Exeter).
Cornweallas (Cornwallis).
Gleawanceasterscyre (Glocestershire).
Wigreceasterscyre (Worcestershire).
Weringwicscyre (Warwickshire).
Nordhamtunscyre (Northamptonshire).
Huntandunescyre Huntingdonshire).

Bedanfordscyre (Bedfordshire).
Grantanbrycgscyre (Cambridgeshire).
Suthfolc (Suffolk); Gipeswic (Ipswick).
Northfolc (Norfolk); Northwik (Norwich).
Lygraceaster (Leicester).
Steffordscyre (Staffordshire).
Scrobscyre (Shropshire); Scrobbesbyrig (Shrewsbury).
Ceasterscyre (Chestershire).
Deorabyscyre (Derbyshire).
Snotingahamscyre (Nottinghamshire).
Lincolnescyre (Lincolushire).
Eoforwicscyre (Yorkshire).
Westmoringalaud (Westmoreland).
Cumbraland (Cumberland).
Northanhumbraland (Northumberland).

N° 2.

Fragment d'un chant saxon sur la bataille de Brunan-Burgh.

(Extrait de la Chronique saxonne publiée par Gibson, pages 112 et 113.)

Her Æthelstan cyning,
Eorla Drihten,
Beorna beah-gyfa,
And his brothor eac
Eadmund ætheling,
Ealdor, langne tyr
Geslohgon æt secce
Sweorda ecgum
Ymbe Brunan-burh.
Bord-weal clufan,
Heowan heatholinde:
Hamora lafan,

Afaran Eadweardes.
Swa him geæthele wæs
From cneo-mægum,
That hie æt campe oft
With lathra gehwæne
Land ealgodon
Hord and hamas hettend
crungun.
Sceotta leoda
And scip-flotan
Fæger feollan
Feld dynede,
Secgas hwate.
Syththan sunne
Up on morgen tid
Mære tuncgol,
Glad ofer grundas,
Godes condel beorht
Eces dryhtnes
Oww sio æthele gesceaft
Sah to setle.
Hær læg secg mænig
Garum ageted,
Guma northerna
Ofer scyld scoten.
Swilec Scittisc eac
Werig wiges sæd.
West-Seaxe forth
Ond longne dæg,
Eorod cystum,
On last legdun
Lathum thiodum.
Heowan here-flyman
Hindan thearle
Mecum mylen scearpan.
Myrce ne wyrndon
Heordes hond plegan
Hæle tha nanum thara
Thé, mid Anlafe,
Ofer æra geblond,
On lides bosme,
Land gesohtun
Fæge to gofeohte.
Fife legun
On tham camp-stede,
Cyninges geonge,
Sweordum aswefede.
Sweolce seofene
Eac eorlas Anlafes
Unrim heriges
Flotan and Sceotta.
Thær geflemed wearth
Northmanna bregu,
Myde gebæded
To lides stefne
Litle werede
Cread cnearon
Flot cyning
Ut gewat on fealene flod
Feorh generede, etc.

LIVRE TROISIÈME.

Description de la tapisserie de Bayeux, par M. Lancelot.

(Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, t. VIII, pag. 602.)

C'est une pièce de toile de lin de dix-neuf pouces de haut, sur deux cent dix pieds onze pouces de long, sur laquelle on a tracé des figures avec de la laine couchée et croisée, à peu près comme on hache une première pensée au crayon. Elle n'est point séparée par pièces, elle n'en forme qu'une, que l'on expose dans la nef de la cathédrale de Bayeux, pendant l'octave qu'on y appelle *des Reliques*. Il y a apparence qu'elle n'a jamais été achevée ; l'extrémité commence à se gâter ; et c'est pour éviter le dépérissement total d'un morceau aussi digne d'être conservé, que le chapitre de cette Église a pris, depuis peu, la résolution de la faire doubler, et a fait déposer dans ses archives une copie des inscriptions qu'elle contient. On l'appelle ordinairement dans le pays, la toilette du duc Guillaume : c'est à la tradition seule que cette dénomination est due. J'avais cru qu'on pourrait trouver dans les registres du chapitre quelque titre qui nous apprît à quel usage, quand et par qui cette tapisserie avait été faite ; mais la même personne qui s'est donné

beaucoup de peine pour faire ces recherches dans les archives n'a rien trouvé qui ait rapport à cette tapisserie.

La même tradition qui a donné à ce monument le nom de toilette du duc Guillaume veut aussi que ce soit Mathilde de Flandre, reine d'Angleterre, duchesse de Normandie, femme de ce prince, qui l'ait tissue elle-même avec ses femmes, pendant que son mari était à la guerre, ou à gouverner le royaume qu'il avait conquis 1.

Cette tapisserie commence par représenter un roi assis sur son trône, la couronne sur la tête, son sceptre en la main gauche, et semblant parler à deux hommes qui sont devant lui. C'est le roi Édouard qui ordonne ou qui permet à Harold de passer en Normandie. Au-dessus de ces figures sont inscrits les mots, *Edward*, *rex*. A l'endroit où commence l'inscription suivante, il s'est fait à la toile un trou que l'on a anciennement recouvert d'une pièce; et cette pièce, grossièrement cousue, a non-seulement supprimé une lettre du premier mot de la seconde inscription, mais encore a dérangé en tiraillant le fond de la toile, quatre autres lettres qui sont à présent de travers. A cette seconde inscription on lit *bi* (il y

1 L'abbé de La Rue, professeur d'histoire à l'Académie de Caen, et plusieurs antiquaires anglais attribuent cette tapisserie à l'impératrice Mathilde, fille de Henri Ier. L'opinion la plus probable est celle de M. Le Prévost, membre de la société des antiquaires de Rouen. Il pense qu'un pareil ouvrage n'a pu être entrepris que par un contemporain des premiers événemens de la conquête, et que sa destination spéciale était d'orner l'église de Bayeux, dont l'évêque était frère de Guillaume-le-Conquérant.

avait apparemment *ubi.*) *Harold. Dux Anglorum, et sui milites equitant ad Bosham.* C'est Harold qui, après avoir eu son audience du roi, se met en marche avec sa suite ; il est à cheval, l'oiseau sur le poing, des chiens courant devant lui. Bosham est à présent un petit village situé dans le comté de Sussex, près de Chichester ; c'était autrefois un port fréquenté. La tapisserie représente ensuite une chapelle ou église ; au-dessus il y a *Ecclesia.* Harold y paraît en action d'homme qui prie le Seigneur pour la prospérité de son voyage. Cette église est suivie d'un appartement où l'on voit des gens qui sont à table : les uns boivent dans des coupes, les autres dans des cornes ; ce repas fini, Harold s'avance vers la mer, et sembarque; pour inscription il y a : *Hìc Harold. mare navigavit, et, velis vento plenis, venit in terram Widonis comitis.* Le comte Guy, sur les terres duquel Harold vint échouer, et dont il devint prisonnier, était Guy, comte de Ponthieu : cet événement est expliqué par cette autre inscription : *Hìc apprehendit Wido Haroldum, et duxit eum ad Belrem, et ibì eum tenuit.* Je crois que ce *Belrem* est Beaurin sur la Canche.

Harold devenu prisonnier du comte de Ponthieu, il dut être question de sa rançon ; c'est peut-être le le sujet de leur entretien, qui a pour inscription : *Ubì Harold. et Wido paraboland.* Guillaume-le-Bâtard apprit bientôt la triste aventure de Harold. Il dépêcha deux ambassadeurs au comte de Ponthieu pour redemander le prisonnier : *Ubì nuntii Willelmi ducis venerunt ad Widonem.*

On voit un officier ou domestique qui tient des chevaux par la bride, et au-dessus de sa tête il y a *Turold*. Rien ne contribue à nous le faire connaître ; tout ce qu'on peut dire, est que ce nom était commun en ces temps-là, et que le gouverneur de Guillaume dans son bas âge portait ce nom : *Turoldus, teneri ducis pædagogus*. Mais il avait été tué dans les premières années de l'avénement de son élève au duché de Normandie : ainsi ce ne peut point être lui que la tapisserie représente avec les ambassadeurs envoyés au comte de Ponthieu. Sur le refus que fit le comte de rendre Harold, le duc Guillaume envoya de nouveaux députés. Le monument les représente marchant à cheval : *Ubi nuntii Guillelmi*. Sur cette seconde députation de Guillaume au comte Guy, ce dernier se détermine à rendre Harold. Un courrier en apporte la nouvelle à Guillaume. La tapisserie exprime ainsi cet événement : le duc Guillaume est assis sur son trône, tenant son épée de la main gauche, et avançant sa main droite fort près d'un homme qui semble ne lui parler qu'en tremblant ; ce personnage est probablement le comte Guy. L'inscription porte : *Hic venit nuntius ad Wilgelmum ducem*. Après cette audience donnée au député du comte Guy, on voit un château ou forteresse ; au-dessus de la porte sont deux hommes, dont l'un a une lance ; ils paraissent être en sentinelle : je crois qu'on a voulu représenter le château de Beaurain, d'où le comte, après en avoir tiré Harold, part pour aller le remettre au duc de Normandie. Guy, qui est à la tête de la troupe, est à cheval ; il porte sur le poing gauche l'oiseau, ayant le

bec en avant avec ses grillets, et de la main droite il montre à Guillaume, en se retournant un peu, Harold, qui est aussi à cheval, et qui, remis en liberté, a repris les marques d'honneur, c'est-à-dire qu'il porte aussi son oiseau sur le poing, le bec en avant et avec les grillets. Derrière Harold sont deux rangs de cavaliers, portant la lance qu'ils présentent en avant, et leur bouclier : c'est apparemment la suite du comte Guy. D'un autre côté, Guillaume s'avance aussi, suivi des siens à cheval, avec leurs boucliers et la lance qu'ils portent sur leurs épaules. Il n'y a que Guillaume, le comte Guy et Harold qui soient en manteau ouvert et attaché sur l'épaule droite ; tous les autres ont un habilement court et léger. Pour inscription il y a : *Hic Wido adduxit Haroldum ad Wilgelmum, Normannorum ducem*. Eadmer, Roger de Hoveden et plusieurs autres historiens d'Angleterre disent que le comte Guy se contenta de renvoyer Harold au duc de Normandie, sans se donner la peine de le ramener lui-même. La tapisserie est plus exacte, et en cela conforme à Guillaume de Poitiers, auteur contemporain d'une vie du duc Guillaume, à Guillaume de Malmesbury et à Mathieu Paris, qui tous assurent que le comte de Ponthieu le remit lui-même entre les mains du duc. Guillaume de Poitiers dit même positivement le lieu où se fit cette entrevue : *Apud Aucense castrum*, à Eu, qui se trouve effectivement sur la frontière des deux États de Normandie et de Ponthieu. Le comte Guy fut bien récompensé par le duc de sa générosité, et en eut des présens de différentes espèces : la Chronique de Normandie rapporte

qu'il y eut un beau manoir qui était en la rivière d'Eaune, et autres choses. Le duc Guillaume emmena aussitôt Harold à Rouen : *Heraldum verò sufficientissime cum honore in urbem, sui principatûs caput, Rothomagum introduxit.* C'est Guillaume de Poitiers qui nous apprend cette circonstance ; la tapisserie se sert d'une expression plus générale : *Hic dux Wilgelmus cum Haroldo venit ad palatium suum.* La marche se fait en cette manière : Guillaume à cheval, le manteau sur l'épaule, est à la tête. Harold le suit, tenant toujours son oiseau sur le poing ; ses chiens courent devant lui ; il ne paraît qu'un cavalier à sa suite. En avant est un autre homme à cheval : ce doit être un des écuyers du duc, qui s'avance le premier pour ouvrir la porte du palais, et qui parle pour cela à une sentinelle qui est sur la porte d'un château.

On voit ensuite un appartement ou salle, dans laquelle un homme qui est seul assis, et appuyé sur son épée, en écoute un autre qui lui parle ; derrière celui-ci sont plusieurs gens armés de lances et de boucliers. C'est peut être l'instant où le duc Guillaume déclare à Harold son projet de succéder à Édouard, roi d'Angleterre, et exige de lui qu'il lui soit favorable dans cette entreprise ; Harold le lui promet, et s'engage à recevoir en mariage Adèle, fille de Guillaume. Ce n'est peut-être aussi qu'une simple conversation du duc Guillaume et de Harold. Il n'y a point d'inscription à ce morceau de la tapisserie, et il n'y en a jamais eu, l'élévation de la salle qui y est représentée remplissant toute la hauteur de la pièce.

Il est suivi d'un autre où l'on voit un homme sans armes, un manteau pendant sur ses épaules, qui étend la main, et parle à une femme : cette femme semble être à la porte d'un appartement ; au-dessus on lit : *Ubì Clericus et Aelfgyva.* C'est tout ce que représente ce morceau de la tapisserie, et tout ce que contient son inscription. Il doit être regardé comme complet, et détaché de ceux qui le précèdent et qui le suivent, puisqu'il est terminé à droite et à gauche par une portion de maison et de château, qui, dans tout le cours de cette tapisserie, servent à distinguer les événemens les uns des autres. Il est difficile de dire précisément ce qui nous est désigné par ces figures et ces mots ; Aelfgyva était un nom commun dans ce temps-là en Angleterre.

Notre tapisserie passe ensuite au voyage que Guillaume fit faire à Harold en Bretagne contre le comte Conan. Ce dernier l'avait défié, et lui avait fait dire qu'il entrerait, un certain jour qu'il désignait, en Normandie. Guillaume n'était pas homme à se laisser prévenir dans ces sortes d'expéditions : il marcha vers son ennemi ; et, connaissant la bravoure de Harold et de ceux qui l'avaient suivi, il leur proposa ce voyage comme une partie propre à leur faire acquérir de l'honneur. Guillaume de Potiers est le seul historien qui ait un peu détaillé cette guerre, mais il s'en faut de beaucoup que son récit soit aussi circonstancié que ce qui se voit dans la tapisserie. On voit premièrement Guillaume et Harold marchant avec d'autres cavaliers vers le mont Saint-Michel. Ils ne sont plus avec leurs oiseaux et leurs chiens, comme s'ils allaient à une

partie de plaisir ou à un voyage ordinaire : ils sont en équipage de guerre. Cet équipage est composé de différentes parties : habillement de corps, armes défensives et offensives, harnois de chevaux, etc. Comme se sont toujours à peu près les mêmes pièces et les mêmes armures qui se trouvent dans tout le cours de cette tapisserie, je crois qu'il convient de les décrire ici.

Il paraît deux sortes d'habillemens pour le corps: l'un est simple, consistant en un habit ordinaire très-étroit ; ceux qui portent cet habit n'ont qu'un bonnet; on n'en voit aucun avec le casque. Les gens armés de cette manière simple et légère forment toujours les troupes qui suivent les principales personnes représentées dans la tapisserie : ainsi on ne peut douter que ce ne soit la milice subalterne, ou les hommes et officiers des seigneurs. L'autre habillement est de mailles de fer : il couvre depuis les épaules jusqu'aux genoux. On en voit la figure exacte dans le morceau de la tapisserie où l'on porte les provisions de guerre et de bouche dans les vaisseaux que l'on prépare pour le passage en Angleterre. Ils n'ont point de camail ou capuchon, ni coiffes de mailles, pour couvrir la tête : ces capuchons doivent n'avoir été introduits qu'après le siècle du duc Guillaume. En place de ce capuchon, ils avaient un casque ou heaume ; ces casques ne ressemblent point à ceux que l'on voit dans les miniatures de la Bible et du livre de prières de Charles-le-Chauve, qui tiennent encore de l'antique. Ils étaient étroits, et se terminaient par le haut en pointe aiguë ; ils descendaient par derrière sur le cou, et par-devant

il y avait une avance qui garantissait le nez du cavalier des coups qu'il aurait pu y recevoir. Cette avance faisait corps avec le reste du casque ; et en cela elle était différente du nassal, partie du casque en usage dans les temps postérieurs et servant au même usage; celui-ci se levait, quand on voulait ou se rafraîchir, ou se procurer de l'air à respirer ; au lieu que cette partie du casque représenté dans la tapisserie ne pouvait point se lever : aussi cela aurait-il été inutile, puisque la respiration était libre, la plus grande partie du visage étant à découvert. On trouve un haubert et un casque à peu près semblables dans la sceau de Charles, comte de Flandre, qui fut tué en 1128. Par-dessus cette cotte de mailles ou haubert, on ne mettait point encore de cottes d'armes, que le luxe introduisit dans la suite. Entre ces cavaliers ainsi armés de fer, il s'en trouve qui ont des chaussures, d'autres qui n'en ont point; ces chaussures sont de la même matière et du même goût que l'armure du corps. Leurs boucliers ont peu de convexité, sont à peu près ovales par le haut, et se terminent en pointe par le bas; il y en a cependant trois ou quatre, dans le cours de cette tapisserie, qui ont une forme différente; ils sont plus concaves, ronds, à pans, et ont dans le milieu une pointe aiguë, assez allongée pour servir d'arme offensive. Comme le duc Guillaume et tous ceux qui sont à sa suite n'en ont jamais de cette sorte, et qu'on n'en voit que lors de la bataille de Hastings, je crois que ce sont des Anglais que l'on a voulu désigner par cette arme, qui leur était alors particulière. Tous ces boucliers, soit ronds, soit ovales,

étaient passés dans le bras gauche, par le moyen d'une courroie qui y était attachée; il y a sur quelques-uns de ces boucliers des figures de lions, de dragons, ou autre animaux féroces : voilà à peu près leurs armes défensives. Les offensives consistent principalement en épées, haches, lances ou javelots, et en flèches. Ces épées sont assez longues et assez larges, et cette largeur est égale dans toute la longueur, si on excepte l'extrémité, qui se termine tout d'un coup en pointe; les gardes sont grosses et fortes; ils les portent tous au côté gauche. Les haches ne paraissent pas avoir rien de singulier. Les lances sont assez longues, et le fer aigu dont elles sont armées fait environ la sixième partie du fût; on les lançait en l'air, quoi qu'en dise l'historien de la milice française, comme il est aisé de s'en convaincre par plusieurs endroits de notre tapisserie, principalement à la levée du siége de Dol et à la bataille de Hastings, et on y voit aussi en l'air des flèches, et même des corps plus solides qui doivent être des carreaux. Dans la bordure qui est au-dessus de l'endroit où les premiers ambassadeurs de Guillaume viennent vers le comte de Ponthieu, on voit un homme qui jette avec une fronde une pierre sur des oseiaux volans. La fronde pouvait encore servir à la chasse; mais on ne voit dans aucune occasion militaire représentée dans la tapisserie, qu'on y fasse usage de cette arme. On y trouve des bâtons qui, étant plus gros par un bout que par l'autre, sont ce qu'on appelait des pieux ou des massues; ces armes ne servaient ordinairement qu'aux serfs et aux paysans; l'épée et la lance étaient les

armes des hommes libres. Presque tous les cavaliers ont des étriers ; il y en a cependant quelques-uns qui n'en ont point, et cela indifféremment pour ceux qui sont armés des cottes de mailles, et pour ceux qui ne sont habillés qu'à l'ordinaire : ainsi il est à croire que cette omission n'a rien de singulier, et ne vient que des ouvrières : il en est de même des éperons ; ils sont assez courts ; la mode en introduisit dans la suite de très-longs. Cette diversité dans les cavaliers d'avoir ou de n'avoir pas des étriers et des éperons, se rencontre de même dans les sceaux de ce siècle. Les selles des chevaux paraissent grossières et très-simples, et ressemblent assez à des bâts, c'est-à-dire que le cavalier se trouvait emboîté entre deux pommeaux ou partie assez élevées. On ne voit dans cette tapisserie qu'une sorte d'étendard ; il est à trois queues ou pointes, et est toujours au bout d'une lance ; c'est ce qu'on appelait gonfanon, que les princes, ou ceux qui les représentaient, pouvaient seuls avoir.

Nous avons laissé Guillaume et Harold se mettant en marche pour l'expédition de Bretagne. La troupe est composée de six ou sept cavaliers ; dans le milieu on en voit trois marchant de front, dont deux sont armés de leurs cottes de mailles et de leurs casques. Je crois que celui qui est à la gauche et qui porte une lance est Harold ; celui qui est à la droite porte le gonfanon, qui est appuyé sur son étrier : ce doit être Guillaume. Le cavalier du milieu n'a point de cotte de mailles ni de casque, mais il est habillé simplement, et a un bonnet. Derrière eux sont deux hommes à cheval, habillés et armés à l'ordinaire ; c'est, comme

je l'ai dit, ce qui désigne l'armée du duc. En avant des trois cavaliers que je viens de décrire, en est un autre qui a bien la cotte et la chaussure de mailles; mais au lieu de casque il n'a que le bonnet, et, pour toute arme, une espèce de bâton ou massue: ce ne peut être un homme du commun ou un vilain, comme le Roman de Rou appelle ceux qui se servaient de ces armes, puisqu'il est armé de mailles, et que cette armure était l'apanage de la condition noble. Cet exemple est une preuve que ces armes roturières étaient aussi portées par d'autres que des serfs et des paysans. Cet homme armé si singulièrement, qui a la cotte d'armes des nobles, sans en avoir le casque, qui n'a point de lance, ni d'épée, mais seulement un bâton, quel est-il? Serait-ce un des massiers du duc Guillaume, ou quelque autre des officiers de sa maison? Au-dessus de cette marche, il y a pour inscription: *Hic Willelm. dux et exercitus ejus venerunt ad montem Michaëlis*. Le mont Saint-Michel est figuré par un château posé sur un rocher. On voit ensuite cette troupe passer un gué, *et hic transierunt flumen Cosnonis;* c'est la rivière de Coesnon, qui sépare encore à présent la Normandie de la Bretagne. Les flots de la mer et les sables font changer souvent le lit de cette rivière, ce qui en rend le gué difficile. La tapisserie représente le passage de cette rivière par les troupes de Guillaume, avec une exactitude très-détaillée: on voit des hommes à pied qui la traversent en portant leurs boucliers et leurs armes sur leur tête; un cavalier relève ses jambes sur sa selle, pour n'être point mouillé; d'autres sont renversés par des sables

mouvans. Un homme en retire quelques-uns par la main, et en prend d'autres sur ses épaules ; c'est Harold qui leur rend ce service : *Hìc Haroldus trahebat eos de arenâ*. Aussi Orderic Vital nous le représente comme un homme très-grand et très-vigoureux. Il semble même que la tapisserie ait voulu faire entendre qu'il y eut des hommes qui périrent à ce passage : on voit dans la bordure inférieure un homme étendu comme s'il était mort.

L'armée de Guillaume étant entrée en Bretagne, ce prince et Harold marchèrent à Dol, ville que Conan assiégeait. Un groupe de cavaliers qui sont tous dans l'action de lancer leurs javelots, courent à grands pas vers un château ; ce château est sur une éminence. Le plus avancé des cavaliers est déjà sur le pont, ou plutôt sur les degrés par lesquels on y entre. A l'autre côté opposé, on voit un homme de guerre, son casque en tête, grimpé à une corde attachée aux créneaux des murailles ; on ne peut dire si c'est pour escalader la place ou pour en sortir. A quelques pas, des cavaliers s'enfuient à toute bride, portant leurs lances à la main ou sous leurs bras, en attitude de gens qui ne songent qu'à échapper à ceux dont ils craignent la poursuite. C'est ainsi que la tapisserie représente la levée du siége de Dol, l'entrée de Guillaume dans cette ville, et la retraite de Conan ; actions qu'elle a exprimées par cette inscription : *Et venerunt ad Dol, et Conan fugâ vertitur.* La tapisserie nous indique ensuite le château de Rennes, jusqu'où Conan poussa quand il eut appris que Guillaume était entré en Bretagne.

Ce château paraît être, de même que celui de Dol, sur une élévation ; il est crénelé et surmonté d'un donjon, avec ce nom pour inscription, *Rednes*. Je ne doute point qu'on n'ait voulu mettre *Redones:* ce nom est coupé en deux, *Red* et *nes*, et entre ces deux portions se trouve le château ; c'est ce qui a fait perdre la lettre *o*. La plus ancienne et la plus commune dénomination de Rennes a été *Redones;* dans le moyen âge, on s'est aussi servi de *Redonis*.

On trouve ensuite dans la tapisserie une autre expédition faite par l'armée de Guillaume ; c'est la prise de Dinan, ville de Bretagne, à six lieues de Dol ; aucun historien du temps n'en a parlé. Des cavaliers armés de fer, comme ils ont été décrits ci-dessus, avec leurs lances, qu'ils jettent, sont en présence d'un château fort élevé, sur la porte et les murailles duquel sont d'autres gens aussi armés de la même manière, en actions d'empêcher l'entrée, et de jeter aussi leurs javelots ; de part et d'autre on voit de ces dards en l'air. Au pied du château il y a deux hommes à pied et armés, qui, ayant chacun deux flambeaux ou brandons à la main, mettent le feu aux palissades ; pour inscription il y a : *Hìc milites Willelmi ducis pugnant contra Dinantes*. Cette façon de s'exprimer pourrait induire à croire que Guillaume ne se trouva point à cette expédition, et qu'il la fit faire par un détachement de ses troupes, à la tête duquel peut-être Harold était lui-même ; ce qui conviendrait assez avec ce que Guillaume de Poitiers rapporte, que le duc de Normandie ne jugea pas à propos de s'en-

gager trop avant dans le pays, parce qu'ils craignait que son armée ne pût pas subsister, les habitans s'étant tous retirés dans les lieux forts, et les grains n'étant pas encore mûrs. Les efforts des assiégés ne purent empêcher la prise de la place; il fallut la rendre, et la tapisserie exprime cette circonstance en représentant Conan lui-même debout sur l'autre porte du château opposée au côté attaqué, qui au bout de sa lance, garnie de son gonfanon, présente des clefs à un cavalier armé, qui les reçoit au bout de la sienne : ce chevalier, qui est accompagné de deux autres, serait Harold, si ma conjecture peut avoir lieu. *Et Conan claves porrexit.* Ce morceau de la tapisserie nous apprend plusieurs choses : 1° la prise de Dinan en 1065, qui, comme je viens de le dire, ne se trouve dans aucun historien que je connaisse; 2° la manière de rendre alors une ville, et d'en présenter les clefs au bout d'une lance aux assiégeans, qui les reçoivent de la même façon; enfin, que la ville de Dinan s'est aussi appelée *Dinantes*, quoique M. de Valois assure qu'il n'a jamais trouvé dans les auteurs d'autre nom pour cette ville que *Dinannum*. C'est par cette conquête que l'expédition de Bretagne est terminée dans la tapisserie. Guillaume voulut donner des marques de reconnaissance à Harold, et récompenser en même temps la valeur que lui et ses compagnons de voyage avaient montrée dans cette guerre. Le monument que nous expliquons ne parle que d'armes données à Harold : *Hic Willelm, dedit arma Haroldo.* Guillaume est debout, armé

de pied en cap, son épée à son côté ; il porte une de ses mains sur le casque de Harold, et une autre sur son bras : Harold, qui est aussi debout et armé, s'appuie sur sa lance, à laquelle est attaché son gonfanon, et a son épée à son côté. S'il faut regarder cette cérémonie faite par Guillaume envers Harold, comme s'il l'eût alors créé chevalier, ainsi que l'expression *arma dare* employée en ce sens semble l'emporter, et que le Roman de Rou le dit expressément dans le passage que je rapporterai ci-après, on peut remarquer que cette cérémonie de faire un chevalier était alors à peu près la même que celle qui a été observée dans la suite. On ceignait l'épée, on mettait le casque et l'habillement de fer, on donnait la lance, et on imposait les mains; le Roman de Rou marque que cet événement se passa à Avranches avant l'expédition de Bretagne. Après cette cérémonie remplie, Guillaume et Harold viennent à Bayeux ; et, selon notre tapisserie, Harold y jura, sur les reliques des saints, qu'il tiendrait inviolablement la parole qu'il avait donnée à Guillaume pour la succession d'Angleterre. Presque tous les historiens varient sur le lieu où se fit ce serment : Guillaume de Poitiers dit que ce fut dans une assemblée que le duc Guillaume tint *apud Bonamvillam*, avant que d'aller en Bretagne. Il n'est pas facile de découvrir quel est ce Bonneville ; il y en a plusieurs en Normandie. Orderic Vital rapporte, au contraire, que cela se passa à Rouen et la Chronique de Normandie, à Sainte-Marguerite près Jumièges. Cette variation me paraît décidée

par le témoignage de la tapisserie et par celui du Roman de Rou, qui, s'accordant tous deux à dire que ce fut à Bayeux, me paraissent préférables aux autres historiens. On peut ajouter qu'Eudes, frère utérin de Guillaume, étant alors évêque de Bayeux, il est assez vraisemblable que le duc de Normandie se porta volontiers à choisir cette église pour cette cérémonie. La Chronique de Normandie rapporte que Guillaume employa une petite supercherie dans la prestation de ce serment. Il aura été plus facile de la faire exécuter à Bayeux que partout ailleurs, son frère étant à portée de lui fournir tous les moyens propres à faire réussir son projet.

Selon ce témoignage, Guillaume employa cette espèce de ruse pour faire prêter à Harold un serment plus solennel en le faisant jurer sur un plus grand nombre et un plus grand choix de reliques que celui-ci ne croyait; il en fit remplir une cuve, ou un coffre ou huche, suivant la Chronique de Normandie, qu'il couvrit d'un drap précieux, et par dessus mit un reliquaire ordinaire. Harold fit son serment avec la formule usitée : *Ita me Deus adjuvet et hæc sancta, etc.* Après qu'il eut prêté ce serment, Guillaume pour lui inspirer plus de respect, et l'obliger à être plus religieux à le garder, lui montra le trésor des reliques sur lequel il avait juré sans qu'il le sût. Je ne garantis point la vérité de ce récit; les autres historiens contemporains n'en font aucune mention, et il me semble qu'on ne peut tirer de la tapisserie aucune induction qui puisse le favoriser; elle se contente de représenter Guillaume et Harold

arrivant dans leur équipage de guerre à Bayeux : *Hìc Willelm, venit Bagias.* Bayeux est désigné, comme tous les autres lieux dessinés dans ce monument, par un château situé sur une élévation, et auquel il faut montrer par des degrés.

Guillaume est ensuite représenté assis sur son trône, un manteau sur ses épaules ; il tient son épée haute dans la main droite, et étend la gauche vers Harold ; derrière lui sont deux de ses courtisans ou officiers. Harold, aussi en manteau, est debout entre deux reliquaires montés sur des pieds couverts de tapis, *pailles* (pallium) ; ces reliquaires sont en forme d'oratoire ou petite chapelle ; il pose une de ses mains sur un de ces reliquaires, et l'autre sur l'autre ; pour inscription : *Ubì Harold. sacramentum fecit Willelmo duci.* Au delà du dernier reliquaire, sont deux hommes armés de leurs lances ; leurs chaussure de jambes est faite de bandelettes ; ce qui n'est pas commun pour des gens armés comme le sont ceux-ci : ce qui me ferait croire que le monument a voulu les distinguer du commun des autres assistans, tels que sont ceux qui sont derrière Guillaume, et qu'ils représentent ici les principaux seigneurs et vassaux de sa cour. Ces bandelettes, *fasciolæ*, que l'on voit aussi aux jambes de Guillaume et de Harold, faisaient la chaussure ordinaire de la seconde race, comme on peut voir aux figures qui nous sont restées de Charlemagne, de Lothaire et de Charles-le-Chauve. Pour notre monument, il paraît qu'elles étaient encore en usage du temps de Guillaume, avec cette différence cependant qu'elles n'allaient plus jusqu'à

l'extrémité du pied, comme dans ces premiers temps, et qu'on avait pour le pied une autre chaussure, semblable à peu près à nos pantoufles. Il paraît encore, comme je viens de l'insinuer, qu'elle n'était la chaussure que des plus grands seigneurs ; du moins on ne la trouve employée dans la tapisserie que pour le comte de Ponthieu, le duc Guillaume et Harold, et pour un très-petit nombre d'autres personnes qui désignent apparemment les principaux barons de leurs États.

Par ce serment Harold s'engagea, si nous en croyons Guillaume de Poitiers, qui l'avait appris d'honnêtes gens qui y avaient été présens, qu'il deviendrait le vicaire ou procureur du duc Guillaume à la cour d'Édouard, tant que celui-ci vivrait ; qu'il ferait tout son possible, tant par ses conseils que par ses présens, pour que la couronne d'Angleterre fût assurée sur la tête de Guillaume, après la mort d'Édouard ; que cependant il remettrait non-seulement le château de Douvres, mais encore les autres forteresses que le duc désirerait, pour être gardées par ses troupes, à qui même il fournirait tous les vivres nécessaires. Cette promesse de remettre Douvres à la disposition de Guillaume est aussi rapportée par Guillaume de Malmesbury, par Eadmer, et son copiste Roger de Hoveden. Ingulfe, Orderic Vital, Guillaume de Jumièges, Mathieu Paris, et les autres historiens anglais n'en parlent point ; ils conviennent seulement, presque tous, que Harold s'obligea de prendre en mariage la fille de Guillaume. La Chronique de Normandie l'appelle Adèle ou Aèle, et Guillaume de Ju-

mièges, Adélize. Il n'y a qu'Orderic Vital qui la nomme Agathe; il lui donne pour sœur une Adélaïde, qu'il dit s'être consacrée à Dieu et avoir vécu saintement sous la conduite de Roger de Beaumont. On pourrait croire qu'il s'est trompé dans le nom de ces deux sœurs, et que ce fut la seconde, Adèle ou Adélaïde, qui avait été promise à Harold. Quoi qu'il en soit, malgré ce serment solennel, prêté sur tout ce qu'il y avait de plus respectable en reliques alors, *super sanctissimas reliquias*, dit Orderic Vital, *super reliquias sanctorum multas et electissimas*, dit Henri de Hundington, Harold ne tint point ses promesses. A peine eut-il satisfait de bouche à ce que Guillaume exigea de lui, qu'il repassa en Angleterre. La tapisserie représente un vaisseau avec son mât, une voile et des matelots; il semble qu'il soit près d'aborder à terre. Le château qui se trouve en suite de cette navigation, en même temps qu'il sert à séparer un événement d'avec le suivant, peut désigner aussi le port où Harold débarqua. On voit deux cavaliers tenant leurs lances à la manière de simples voyageurs, l'un desquels a un manteau; c'est le même Harold, qui, descendu en Angleterre, va rejoindre le roi Édouard : *Hìc Harold. dux reversus est ad anglicam terram, et venit ad Edwardum regem.* Pour exprimer ce dernier événement, c'est-à-dire l'audience qu'Édouard donna à Harold, à son retour, Édouard est sur son trône, son manteau sur ses épaules et une couronne sur la tête. Il semble que ceux qui ont donné le dessin de cette tapisserie aient voulu le représenter vieux et affaibli par les infirmités, comme

sa longue barbe et son air de tête le peuvent insinuer. Derrière lui est un de ses officiers, debout, armé de sa hache d'armes; Harold, qui est sur le devant, aussi en manteau, et suivi d'un autre homme appuyé sur une hache semblable, parle à Édouard, et semble lui rendre compte de son voyage. Orderic Vital dit qu'il déguisa, en cette occasion, la vérité, et qu'il assura Édouard, qui était déjà malade, que Guillaume lui avait donné sa fille en mariage, et qu'en cette qualité de gendre, il lui avait abandonné les droits qu'il pouvait avoir sur son royaume. Eadmer au contraire, ou ses continuateurs, et les autres historiens anglais qui l'ont suivi, pour faire plus d'honneur à la sincérité de Harold, veulent qu'il rendit un fidèle compte de ce qui lui était arrivé en Normandie, et de la violence qui lui avait été faite par le duc Guillaume pour l'obliger par serment à l'aider de toutes ses forces dans la conquête de l'Angleterre; qu'Édouard lui répondit qu'il avait bien prévu que cela se passerait ainsi, et qu'il l'en avait averti lorsqu'il lui vint faire part du voyage qu'il avait résolu de faire en Normandie. C'est un fait que les deux partis ajustent suivant leurs intérêts. Les historiens normands prétendent que non-seulement Harold a manqué à sa foi, jurée si solennellement, mais encore que Guillaume avait été déclaré par Édouard son héritier, et que Harold n'avait été député vers lui que pour notifier cette déclaration. Les Anglais soutiennent, de leur côté, que Guillaume, qui n'avait point de droit sur la succession d'Édouard, avait

extorqué de Harold des promesses que la violence lui avait fait faire.

Il y a ici un dérangement dans la tapisserie, dont il n'est pas facile d'imaginer la raison. Immédiatement après l'audience de Harold, que je viens de décrire, on voit l'enterrement du corps d'Édouard; après quoi ce prince est représenté parlant à ses courtisans ou à ses sujets dans son lit, et enfin on voit l'instant de sa mort. J'avais cru que ce dérangement venait de la faute de ceux qui avaient assemblé les morceaux de la tapisserie où se trouvaient ces événemens; mais on me mande qu'il ne faut attribuer ce renversement d'ordre à aucun défaut d'assemblage des pièces qui la composent, puisqu'il n'y a point de couture. Cela s'est-il fait dans quelque vue particulière, ou serait-ce seulement un dessin pris à rebours, et qui, ayant été commencé par méprise de cette façon, n'a pas été regardé comme une faute assez considérable pour ne pas continuer de même? Ce qui pourrait appuyer cette dernière conjecture, c'est que les figures qui représentent l'enterrement d'Édouard, peut-être même celles qui représentent sa maladie et sa mort, sont renversées, c'est-à-dire qu'elles vont de droite à gauche, contre ce qui se pratique en tapisserie, et en particulier dans celle-ci, où les sujets sont toujours traités de gauche à droite. Je proposerai ci-après une autre idée sur cet ordre singulier; et ne croyant pas, dans cette explication, qu'il me soit permis de m'écarter de l'ordre naturel, je commencerai par décrire le morceau où Édouard est représenté malade dans son lit. Il est en longue barbe, a sa couronne sur la tête;

un homme le soutient entre ses bras; deux autres sont à côté de son lit, qui expriment leur douleur en étendant les mains. Vers les pieds du lit est une autre figure qui semble être celle d'une femme qui pleure : *Hìc Eadwardus rex in lecto alloquitur suos fideles*. C'est dans cette audience, donnée par Édouard à ses principaux amis et sujets, que, sur les vives instances des partisans que Harold avait pratiqués, il consentit malgré lui qu'il fût élu roi d'Angleterre. Au-dessous de cette audience, la tapisserie représente Édouard mort et étendu sur une espèce de drap mortuaire parsemé de larmes, dans lequel deux hommes, l'un placé à la tête, l'autre aux pieds, arrangent le corps. A côté est un homme debout, tenant deux doigts de la main droite élevés; cette attitude et son habilement, qui me paraît ressembler à une chasuble, me font croire que c'est un prêtre qui lui donne les dernières bénédictions. Pour inscription il y a : *Et hìc defentus est*. Cette mort arriva le 5 janvier 1066. Le lendemain sixième (jour des Rois), le corps fut porté à Saint-Pierre de Westminster : *Hìc portatur corpus Edwardi regis ad ecclesiam S*ti *Petri ap*li. Édouard venait de rétablir cette église et le monastère de fond en comble, et la dédicace ne s'en était faite que huit jours auparavant, c'est-à-dire le jour de la fête des Innocens. Cette église paraît dans la tapisserie grande et spacieuse. Sa principale porte est accompagnée de deux grandes portes et de deux autres plus petites ; à l'extrémité est une autre tour, à côté de laquelle un homme monté sur le toit de l'église, touche d'une main au faîte ou sommité de cette

tour, et de l'autre au coq qui est sur une espèce de flèche ou de perche : je crois qu'on a voulu désigner par cet homme les sonneurs de cloches. Au-dessus de l'église on voit une main qui sort des nues. On trouve fréquemment cette main dans les médailles des derniers empereurs de Constantinople. Elle est aussi au-dessus de la tête de Charles-le-Chauve, dans la belle Bible que ce prince avait donnée à l'église de Metz, et dans son livre de prières.

On croit communément que cette main, ainsi posée sur la tête de ces empereurs, est pour désigner qu'ils tenaient leur couronne de Dieu : cette explication ne convient guère à la place qu'elle tient dans notre tapisserie. Elle est non au-dessus de la tête du prince, mais au-dessus d'une église. Peut-être a-t-on voulu exprimer plus particulièrement par là la sainteté de ce lieu. La bière est portée par huit hommes ; elle est d'une figure presque carrée, traversée de plusieurs bandes, et chargée de petites croix et autres ornemens. De ces huit hommes, quatre sont en devant, et les quatre autres derrière ; ils la portent sur leurs épaules par le moyen de longs bâtons excédant la bière, deux à chaque bâton : c'était alors la manière de porter les morts. Cet usage s'est conservé jusqu'à nos jours, et les hanouars ou porteurs de sel, qui avaient le privilége de porter les corps ou les effigies de nos rois, portèrent encore le corps ou l'effigie de Henri IV de la même manière, sur leurs épaules, en 1610. Aux deux côtés de la bière paraissent deux autres hommes qui ont une sonnette en chaque main. L'usage d'avoir des porteurs de sonnettes dans les

pompes funèbres, et qui subsiste encore en la personne des jurés-crieurs lorsqu'ils font faire leurs semonces, est très-ancien. A la suite du cercueil on voit un groupe de personnes qui semblent toutes fondre en pleurs et en gémissemens. Tous les auteurs conviennent qu'Édouard fut très-regretté de ses sujets.

Harold ne perdit pas un moment de temps pour s'emparer du trône. A peine le corps d'Édouard fut déposé à Westminster, que le jour même il se fit proclamer roi. Cet événement n'a pas été oublié dans la tapisserie. On voit Harold, son manteau sur les épaules, appuyé sur sa hache d'armes; deux hommes aussi en manteau sont devant lui; l'un lui présente d'une main une couronne, et l'autre semble lui montrer que c'est la couronne d'Édouard. L'instant de la maladie, par le dérangement que j'ai dit ci-dessus, se trouve être placé à côté de cet autre instant de la proclamation; serait-ce pour rapprocher ces deux faits, et faire entendre qu'aussitôt qu'Édouard eut rendu les derniers soupirs Harold se fit décerner la couronne par ses partisans, sans attendre même qu'il fût enterré, que Matilde ou ses ouvrières auraient imaginé ce petit renversement d'ordre? En cela notre monument se trouverait contraire à ce que plusieurs historiens assurent, que la royauté ne fut donnée à Harold qu'après l'enterrement d'Édouard. L'autre homme qui est devant Harold, et qui semble lui parler, tient une hache d'armes. *Hic dederunt Haroldo coronam regis.*

Le morceau qui suit immédiatement représente

Harold siégeant sur le trône. Il est en manteau, une couronne à trois fleurons sur la tête; de la main droite il tient un sceptre, et de la gauche un globe surmonté d'une croix: *Hìc residet Harold., rex Anglorum*. A côté de lui, sur la gauche, est un homme étendant les deux mains; son habillement de dessous est long, traînant jusqu'aux pieds; par-dessus en est un autre qui ressemble à une chasuble avec un *pallium;* on voit aussi les deux cordons d'une ceinture: au-dessus de sa tête il y a: *Stigand archiepiscopus.* Ingulfe et son copiste Florent de Worcester disent que ce fut Aldred, archevêque d'York, qui fit la cérémonie du couronnement de Harold; Guillaume de Poitiers et Orderic Vital rapportent, au contraire, que ce fut Stigand, archevêque de Cantorbéry, quoique les autres prélats et barons du royaume n'eussent point donné leur consentement à cette élection, et que cet archevêque fût lui-même en interdit prononcé contre lui par le pape Alexandre II, à cause de plusieurs irrégularités et pour accusation de simonie. Ce témoignage de ces deux historiens, appuyé par la tapisserie, me paraît préférable à tout autre, d'autant plus que, dans la conduite que le duc Guillaume, devenu roi d'Angleterre par la victoire remportée sur Harold, tint avec Stigand, il paraît que ce prince était mécontent de ce prélat. Il ne voulut point être couronné par lui, quoique cela lui appartînt de droit, comme le remarque Ingulfe, et il déféra cet honneur à Aldred, archevêque d'York. Il fit plus: il le fit déposer dans le concile de Winchester, tenu deux ans après, en 1068, et donna son archevêché à

Lanfranc, premier abbé de Saint-Étienne de Caen.

Aux deux côtés du trône de Harold on voit ses nouveaux sujets, dans l'action de le reconnaître pour leur prince ; à droite deux hommes, ayant le manteau sur l'épaule, l'un desquels tient une épée haute, me paraissent représenter la haute noblesse et les barons. A gauche un groupe de gens présentant leurs mains et baissant la tête, représente parfaitement la situation où la plus grande partie des Anglais se trouva alors, si l'on s'en tient au récit d'Orderic Vital. Ce grand événement est suivi d'un autre dont tous les historiens ont fait mention : j'entends parler de la comète qui parut dans le mois d'avril de cette même année 1066, et qui donna lieu à ces deux vers léonins :

Anno milleno sexageno quoque seno,
Anglorum metæ flammas sensêre cometæ.

Il y a quelques variations entre eux sur le jour du commencement de son apparition et sur sa durée. La Chronique saxonne la place au 14 des calendes de mai, c'est-à-dire au 18 avril ; Florent de Worcester et Bertold de Constance (qui a continué la Chronique d'Hermannus Contractus jusqu'à l'année 1100, temps auquel on croit qu'il mourut) la mettent au 8 des mêmes calendes (24 avril). Le P. Labbe corrige Bertold, qui est l'unique auteur qu'il cite, et veut que ce fût la veille, 23 du même mois. S'il en faut croire Florent de Worcester, elle dura sept jours ; selon le Roman de Rou, quatorze ; selon Orderic

Vital et Guillaume de Jumièges, quinze; enfin Bertold, et après lui le P. Labbe, disent qu'elle parut pendant trente jours.

Les spéculatifs du temps ne manquèreut pas d'attribuer à ce phénomène le changement que l'expédition de Guillaume en Angleterre y causa peu de temps après. C'est ce que font entendre les deux vers léonins cités ci-dessus, et ces autres vers rapportés dans une chronique donnée au public par le P. Labbe :

> Sexagenus erat sextus millesimus annus,
> Cùm pereunt Angli, stellâ monstrante cometâ.

C'est aussi dans le même sens qu'en parlent Ingulfe, Orderic Vital, le Roman de Rou, Mathieu de Westmiuster.

Cette comète, qui partait de l'occident, avait sa direction vers le midi. Elle est représentée dans notre tapisserie par une grande étoile, du bord de laquelle sortent des rayons qui forment aussi un cercle rayonnant. On voit des gens très-attentifs à la regarder ; un d'entre eux détourne la tête ; aurait-on voulu désigner par-là la terreur qu'elle imprima sur les esprits du plus grand nombre? *Isti mirant̄ stellā.* Deux lignes tirées, l'une au-dessus du *t* de *mirant*, et l'autre au-dessus de l'*a* de *stella*, déterminent à lire, *isti mirantur stellam*.

Il est difficile de dire précisément ce que le morceau suivant indique. Harold est dans son trône, appuyé sur sa lance, une couronne sur la tête ; il paraît approcher son oreille d'un homme qui lui parle. Pour inscription il n'y a que *Harold ;* mais comme, dans

la bordure, sous ses pieds, il paraît qu'on a voulu représenter la mer couverte de petits bâtimens, et que l'on sait d'ailleurs que Tosti, frère aîné de Harold, mécontent de ce que celui-ci lui refusait la part qui lui revenait de la succession de Godwin leur père commun, après avoir engagé les Norwégiens dans son parti, fit une descente dans le nord de l'Angleterre, avec plus de soixante vaisseaux, il y a apparence que c'est cette invasion qu'un courrier vient apprendre à Harold, invasion qui l'obligea de se transporter vers ces quartiers-là avec précipitation, et qui l'y retenait encore lorsque Guillaume débarqua près de Hastings. La nouvelle de l'usurpation de la couronne d'Angleterre par Harold parvint bientôt jusqu'au duc de Normandie. Ce fait est désigné dans la tapisserie par un vaisseau qui aborde à terre : un matelot marchant sur la grève y vient jeter l'ancre : d'autres ploient les voiles : *Hic navis anglica venit in terram Willelmi ducis*. Si on en croit Orderic Vital, ce fut Tosti lui-même, frère de Harold, et beau-frère du duc Guillaume, parce qu'il avait épousé la sœur de sa femme, qui détermina ce dernier à passer en Angleterre pour revendiquer une couronne qui lui avait été promise, et pour l'assurance de laquelle Harold s'était engagé avec lui par serment solennel. Le Roman de Rou et la Chronique de Normandie s'étendent assez au long sur les conseils qu'il tint à cette occasion, sur les expédiens dont il se servit pour obtenir des secours considérables de ses sujets et de ses alliées. Je n'entrerai point dans ces détails, tant parce que Guillaume de Poitiers ni Orderic

Vital n'en parlent point, que parce que la tapisserie passe aussi tout d'un coup aux ordres qu'il donna pour faire construire des vaisseaux et travailler aux préparatifs nécessaires pour son embarquement: *Hic Willelm. jussit naves ædificare.* Il est assis sur son trône, son manteau rejeté entièrement sur ses épaules, les mains sur ses côtés; à sa gauche est un autre homme, aussi en manteau, assis, qui, en étendant la main vers un ouvrier qui tient un instrument à peu près semblable à une cognée, paraît ordonner, du moins détailler les ordres de Guillaume. Je crois qu'on a voulu désigner Robert, comte de Mortain, frère utérin du duc, et frère de l'évêque de Bayeux, qui eut très-grande part à toute cette expédition, et à qui sa naissance d'ailleurs donnait beaucoup de crédit à la cour du duc. Il est assez vraisemblable que Mathilde et ses ouvrières l'aient représenté ici comme partageant avec ce prince les soins qu'il fallait se donner pour la construction de ses vaisseaux et pour leurs provisions. A la droite de Guillaume est un autre homme debout; il a un manteau: cet habillement me fait croire que c'est quelqu'un des barons ou principaux officiers du duc.

Le morceau suivant nous représente l'exécution de ces ordres: deux hommes abattent, à coups de hache, des arbres; un troisième les ébranche; un quatrième les dole, les équarrit; d'autres travaillent à construire les bâtimens mêmes. J'ai déjà dit qu'un des instrumens qu'on voit ici ressemblait à une hache ou cognée; il a le manche court, et le fer à deux *côtés*, un peu recourbé par un bout: c'est peut-être ce

qu'ils appellent besaguës. Un des constructeurs appuie les deux mains sur un outil ; ce peut être une tarière ou doloire. Tout ce morceau, représentant les travailleurs, n'a point d'inscription. Celui qui suit en a une : *Hic trahunt naves ad mare.* On voit des hommes tirant avec des câbles des bâtimens qui n'ont point leurs mâtures. Ces hommes paraissent dans l'eau jusqu'à mi-jambes. On n'avait point encore imaginé d'autre manière de lancer les vaisseaux à la mer. Ces bâtimens ne paraissent pas avoir beaucoup de hauteur, et par leur forme ressemblent assez à nos galères. On voit ensuite transporter dans ces bâtimens les provisions de guerre et de bouche. Des hommes portent deux à deux, sur leurs épaules, des habillemens de fer, et dans leurs mains des haches, des casques, des épées, des massues, des lances; d'autres portent des sacs, des barils. Un char à quatre roues, chargé d'un tonneau et de beaucoup d'armes, est tiré par deux autres hommes. Pour inscription on lit : *Isti portant armas ad naves*, *et hi trahunt currum cum vino et armis*. Ce n'est pas seulement dans ce passage où l'on trouve *arma* au féminin. Quelques auteurs de la moyenne latinité l'ont employé en ce genre.

Enfin, tout étant prêt pour l'embarquement, Guillaume se rendit au port de Dive, qui est apparemment celui de Saint-Sauveur, à l'embouchure de cette rivière dans la mer : c'était le quartier d'assemblée. On voit ce prince à cheval, son manteau rejeté sur l'épaule gauche; de la main droite il porte sa lance, au bout de laquelle est attaché un gonfanon ;

il a derrière lui un groupe de cavaliers armés de leurs lances et de leurs boucliers. Il faut remarquer que Guillaume et sa suite ne sont point en habillement de guerre, parce qu'il ne s'agit encore ici que d'aller sur ses terres au rendez-vous où ses troupes l'attendaient.

La navigation se fit fort heureusement ; elle est représentée dans la tapisserie par des bâtimens voguant à pleines voiles : l'exactitude de l'ouvrier a été jusqu'à en représenter de petits et de grands ; les premiers ne sont chargés que d'hommes, les autres le sont d'hommes et de chevaux.

Le grand vaisseau que le duc monte se trouve dans le milieu de cette flotte ; il est distingué des autres par une bannière chargée d'une croix. On a voulu apparemment désigner le gonfanon que le pape Alexandre II lui avait envoyé, comme un témoignage qu'il approuvait son entreprise.

La tapisserie représente ensuite le débarquement des chevaux. *Hìc exeunt caballi de navibus.* On voit un vaisseau sans voile et dont on abat les mâts ; il est sur la grève ; un homme qui est descendu à terre, tient par la bride deux chevaux qui en sortent. De la manière dont se fait cette descente de chevaux, ces vaisseaux devaient être fort plats ; il y en a d'autres à côté qui sont déjà déchargés, et qui sont sans mâts et sans autres agrès, rangés les uns à côté des autres. Au morceau qui suit, on voit quatre hommes à cheval qui galopent à toutes jambes. Ils sont armés en guerre, l'habillement de fer, le bouclier, la lance en avant ; deux d'entre eux ont au bout de leurs lan-

ces des pennons ou étendards. La tapisserie n'a point assez distingué dans tout son cours ces deux différentes espèces d'étendards, pour qu'on puisse y connaître le baron d'avec le simple chevalier. L'inscription nous apprend à quel dessein se fait cette course : *Et hìc milites festinaverunt Hastingas ut cibum raperent.* Guillaume de Poitiers dit que le vaisseau sur lequel le duc Guillaume était monté, ayant fait plus de diligence que les autres, arriva le premier à Pevensey ; que, dans la crainte que ce prince eut que ceux qui étaient avec lui sur ce bâtiment ne fussent frappés du danger qu'ils couraient de se trouver seuls sur une côte étrangère, il crut qu'il n'avait rien de mieux à faire pour leur ôter toute inquiétude, que de les amuser par un grand festin qu'il leur donna.

La fermeté et l'adresse que Guillaume témoigna en cette occasion n'ont pas dû être oubliée dans la tapisserie : aussi ce festin et ces préparatifs y sont-ils très-détaillés. Après avoir représenté ces cavaliers qui galopent jusqu'à Hastings, petite ville éloignée d'environ trois lieues de Pevensy, pour y chercher des vivres, on voit des hommes à pied qui reviennent avec le butin qu'ils ont pris : l'un porte un cochon, l'autre mène un mouton, un troisième sa hache levée pour tuer un bœuf qui a la cuisse percée d'une flèche; un quatrième semble avoir sur ses épaules un paquet de hardes ou de toile.

Ce qui suit est bien moins facile à expliquer. C'est un homme à cheval tout armé de fer, avec une espèce de chaperon ou bonnet aussi de mailles de fer sur la

tête, portant son bouclier dans le bras gauche, et à sa main droite un long bâton, ayant pour chaussure aux jambes des bandelettes, comme j'ai déjà remarqué ci-dessus que Guillaume, Harold et les principaux de sa cour en portaient. Devant lui est un autre homme à pied et éperonné, tenant un cheval par la bride, et sa hache d'armes sur l'épaule. Pour inscription il n'y a que : *Hìc est Wadard.* On a examiné attentivement cet endroit de la tapisserie, et il est certain qu'il n'y a jamais eu que ces trois mots. Ils ne suffisent pas pour nous faire entendre ce qu'elle a voulu représenter. Serait-ce le sénéchal de Guillaume qui donne ses ordres pour la retraite des coureurs, ou serait-ce quelque autre baron ou principal officier qui irait à la découverte ? C'est ce qui me paraît difficile à deviner. On ne trouve rien dans les auteurs contemporains qui puisse mener à aucune conjecture raisonnable ; et de cet endroit, comme encore de quelques autres, où la tapisserie a conservé des faits et des noms propres inconnus aux autres écrivains de la conquête d'Angleterre, il est aisé d'inférer que, n'ayant copié aucun historien, elle doit être regardée comme un morceau original, et fait dans le temps même de ce célèbre événement.

Immédiatement après ce Wadard, on voit des gens travailler au repas. On peut y remarquer la manière de cuire les viandes, et les instrumens dont on se servait alors. Ils sont encore plus simples que ceux qui sont dépeints dans les miniatures des règlemens que Jacques II, roi de Majorque, donna pour sa maison, et qui ont été imprimés à la tête du troisième

volume des actes des saints du mois de juin des Bollandistes ; soit que le siècle de Guillaume n'eût pas encore fait des recherches sur les commodités de la vie, qui ne sont dues qu'à des temps postérieurs, soit que la conjoncture dans laquelle ses officiers de bouche se trouvaient ne leur permît pas de travailler autrement. Quoi qu'il en soit, deux bâtons fourchus, travesés par un autre, soutiennent une espèce de chaudière qui est sur le feu ; deux hommes sont occupés à la poser : *Hìc coquitur caro*. Il semble que celui qui les suit, retire, avec un instrument crochu, des gâteaux ou autre pâtisserie. On en voit d'autres qui présentent le rôt à des officiers qui arrangent les mets sur une table : *Et hìc ministraverunt ministri*. Entre ces officiers, qui sont tous debout autour de cette première table, il y en a un qui boit dans une corne. Il fait apparemment l'essai des liqueurs. J'ai déjà observé, dans l'explication du premier morceau de cette tapisserie, que l'usage de boire dans des cornes de bœuf dorées était commun en Angleterre et dans les pays du nord. La table du duc vient ensuite ; il y a plusieurs choses à remarquer : 1° elle est en demicercle. Le R. P. D. Bernard de Montfaucon en a rapporté plusieurs exemples chez les anciens, et l'usage n'en est pas encore aboli. 2° Elle est fort chargée de différentes choses ; on y distingue des poissons, du pain ou gâteau, des tasses ou petites bouteilles ou burettes. 3° Le service se fait par le devant de cette table ; on voit un officier à genoux présentant une espèce d'écuelle couverte. Il y a pour inscription au-dessus de ce morceau de la tapisserie : *Hìc fecerunt*

prandium, et hìc episcopus cibum et potum benedixit. Il est vraisemblable que cet évêque est Eudes, évêque de Bayeux. On distingue facilement dans ce prélat l'action de bénir : on l'a représenté élevant deux doigts sur une coupe qu'il tient ; à sa droite est le duc ; on le reconnaît au manteau que lui seul porte à cette table. Le repas étant fini, et toute la flotte de Guillaume arrivée, il était naturel que ce prince délibérât sur le parti qu'il avait à prendre dans cette conjoncture. Guillaume de Poitiers rapporte qu'un seigneur normand, qu'il appelle Robert, fils de Guimare, dame d'une grande naissance, qui était établi sur ces côtes, craignant que le duc, son souverain naturel, pour qui il avait une amitié très-tendre, n'eût formé une entreprise trop hardie de descendre en Angleterre, lui envoya un exprès pour l'avertir du danger auquel il s'était exposé, et des forces et prospérités de Harold.

Guillaume tint un conseil sur ce qu'il avait à faire. Pour désigner ce conseil, la tapisserie représente un appartement dans lequel trois personne sont assises, et parlent entre elles. Ce n'est pas que ce conseil ne dût être plus nombreux : y a-t-il apparence que, dans une pareille conjoncture, Guillaume eût négligé de prendre l'avis des plus considérables d'entre les seigneurs et les généraux qui l'avaient suivi ? Mais on s'est contenté d'y mettre les trois principaux, et leurs noms sont écrits au-dessus de leurs têtes. Celui du milieu, c'est le duc lui-même ; il a son manteau retroussé à l'ordinaire sur ses épaules, et il tient son épée élevée, en marque de commandement, la pointe en

haut. Pour inscription, *Willelm.* A sa droite est un autre homme aussi en manteau, sans épée : *Odo ep*s; c'est Eudes, son frère utérin, évêque de Bayeux. Celui qui est à sa gauche n'a point de manteau, il tient son épée sur ses genoux : *Rotbert;* c'est Robert, comte de Mortain, autre frère utérin. Nous avons déjà eu plusieurs fois occasion de parler d'eux. Le résultat de ce conseil fut qu'on se fortifierait dans les environs du lieu où l'on avait débarqué. Hastings, petite ville avec un port de mer, qui n'en était éloignée qu'environ de deux lieues, était ce qu'il y avait de plus convenable. Guillaume ne perdit point de temps pour l'exécution de ce dessein. On voit ce prince avec son manteau et sa chaussure en bandelettes, debout, s'appuyant sur la lance à laquelle est attaché un gonfanon chargé d'une croix ; il donne ses ordres à un homme qui porte des outils propres à remuer la terre. D'autres, chargés de pareils instrumens, marchent vers Hastings ; il y en a deux qui paraissent s'assommer à coups de massue ; du moins ont-ils chacun la leur appuyée sur la tête de l'autre : serait-ce un jeu ou exercice de ce temps-là, ou l'auteur de la tapisserie aurait-il voulu faire entendre qu'il y eut quelque petit combat entre les soldats de Guillaume et les habitans de Hastings, ou des environs? Les historiens n'en ont point parlé; ils conviennent tous, au contraire, que Guillaume ne trouva aucune résistance de la part des peuples. La tapisserie représente ensuite les travaux qu'on fait à Hastings. Le duc y préside ; il est dans la même attitude que ci-dessus, lorsqu'il donne ses premiers ordres. Entre

les travailleurs, l'un creuse la terre avec un outil semblable à nos pics ; d'autres l'enlèvent avec des pelles faites à peu près comme celles dont on se sert encore, un peu plus étroites à la vérité ; on peut aussi y remarquer notre bêche, puisqu'on y voit un instrument large et aigu par un bout, et avec lequel un homme, qui est dans la même posture que nos bêcheurs, ouvre la terre. Au-dessus de ces travailleurs est un château palissadé. Pour inscription il y a : *Castra*. Pendant que Guillaume se fortifiait ainsi, il apprit que Harold s'avançait avec des troupes ; la tapisserie n'a pas oublié ce fait : *Hìc nuntiatum est Willelmo de Harold.* Ce prince, assis sur un siége à dos arrondi, et tenant son gonfanon en main, écoute un homme qui a le geste de quelqu'un qui parle avec action ; celui-ci ne doit pas être du commun, il a un manteau, une épée, et s'appuie sur sa lance. A la suite de cette audience, on voit dans la tapisserie l'incendie d'une maison ; deux hommes y mettent le feu avec des flambeaux ou brandons, et une mère effrayée, tenant son enfant par la main, paraît en sortir ; on peut remarquer les manches larges de l'habilement de cette femme : *Hìc domus incenditur.*

Le duc de Normandie était brave et trop habile pour attendre Harold dans ses retranchemens ; à peine eut-il appris sa marche, qu'il se détermina aussitôt à en sortir : c'est cet événement que la tapisserie représente immédiatement après l'incendie dont j'ai parlé. On voit ce prince donnant ses ordres pour marcher ; il n'est plus en habit ordinaire, il n'a plus de man-

teau, ni de chaussures à bandelettes, comme on l'a vu depuis son débarquement; il a toute son armure à mailles de fer, son casque en tête; il semble sortir de la porte d'une forteresse et s'appuie sur sa lance, à laquelle est attaché son gonfanon croisé; il parle à un homme à pied qui tient un cheval par la bride; cet homme est sans armes, ce doit être un des valets du duc qui lui amène son cheval de bataille.

On voit ensuite cette marche, qui est indiquée par ces autres mots : *Et venerunt ad prœlium contra Haroldum regem.* Toute la troupe est à cheval, et elle marche en cet ordre. Le duc a son armure de mailles de fer, son casque à nasal, et porte en sa main une massue, ou plutôt son bâton de commandement : celui qui le suit porte aussi une massue, qui ressemble assez à une main de justice; je crois que c'est l'évêque de Bayeux; le troisième a un bouclier et sa lance; ce pourrait être Robert, comte de Mortain: le quatrième porte au bout de sa lance un cercle à rayons. Il n'est pas facile de deviner ce qu'on a voulu désigner par là; ce ne doit pas être une arme, de quel usage pourrait-elle être? Il faut plutôt que ce soit quelque pièce honorable ou ornement de dignité; serait-ce la couronne ducale de Guillaume? M. du Cange a prouvé qu'elles étaient déjà connues avant ce temps-là; mais en faisait-on parade dans les expéditions militaires? Enfin, a-t-on voulu indiquer, par cette marque de distinction, le sénéchal du duc, charge qui mettait celui qui en était revêtu à la tête des armées, de la justice et de la maison de son prince? Guillaume la conféra pour cette occasion à Guillaume, fils d'Osbert

son parent ; Orderic Vital en parle avec éloge. Le reste de la troupe de cavaliers qui suit Guillaume n'a rien de singulier : ils marchent de front trois à trois ; leur armure, leurs casques, leurs boucliers, leurs lances qu'ils présentent en avant, sont semblables à celles que j'ai déjà décrites.

Dans le cours de cette marche, un cavalier que Guillaume avait envoyé à la découverte, revient au grand galop lui rapporter ce qu'il avait vu : *Hic Willelmus dux interrogat Vital. si vidisset exercitum Haroldi.* Le cavalier, qui a sa lance sur l'épaule droite, lui répond et semble montrer par le geste qu'il fait de la main gauche, que Harold avec son armée n'est qu'à une très-petite distance. La tapisserie seule appelle ce cavalier ou seigneur Vital ; c'est une de ces circonstances qui lui sont particulières, et qui prouvent qu'elle n'a pu être travaillée que dans le temps même de l'événement où l'on savait jusqu'aux moindres particularités. En avant de ce même Vital, on voit deux cavaliers, dont l'un porte un étendard ordinaire sans croix ; il est armé, il a un casque avec le nasal ; l'autre, aussi armé, au lieu de casque a un bonnet ou chaperon maillé, tel que celui que porte le Wadard que nous avons dit ci-dessus nous être inconnu ; ils sont tous deux sur une éminence : sont-ils là en observation ? Sont-ce des gens envoyés pour reconnaître la disposition des troupes de Harold ? Je serais fort porté à le croire. *Intereà exploratum directi ducis jussu probatissimi equites, hostem adesse citò nuntiant.*

Harold, de son côté, ne devait pas être moins cu-

rieux d'apprendre en quel état était l'armée de Guillaume ; plusieurs espions furent détachés pour cela. La tapisserie en représente un qui est à pied, armé de mailles de fer, de sa lance, de son épée et de son bouclier ; il est monté sur une éminence, dans l'action d'un homme qui regarde avec attention ; il lève la main droite comme s'il était étonné, soit de la bonne contenance et du nombre des troupes de Guillaume, soit de quelque autre chose extraordinaire ; on le voit ensuite descendre de cette hauteur et courir vers son prince, à qui il rend compte de ce qu'il a observé, et annonce par un geste de sa main, que Guillaume s'avance avec son armée : *Iste nunciat Haroldum de exercitu Willelmi ducis*. Je viens au morceau qui suit immédiatement la réponse de l'espion de Harold à son maître : il représente l'instant où Guillaume harangua ses troupes avant la bataille.

Cette circonstance de la harangue de Guillaume est représentée par ce prince, armé comme nous l'avons vu ci-dessus, tenant son bâton de commandement dans sa main droite, et étendant sa gauche en action d'homme qui parle ; le seul cavalier qui est immédiatement devant lui, tourne la tête pour l'écouter, tout le reste de sa troupe s'avance au galop vers l'ennemi. C'est ici que la bataille commence.

Guillaume de Poitiers, Orderic Vital, etc., disent que Guillaume rangea son armée de la manière suivante. Il forma sa première ligne des archers à pied, qui étaient armés de flèches et de dards. A la seconde d'autres gens à pied, mais mieux armés et garnis de cuirasses. La cavalerie faisait la troisième : c'est à

celle-ci qu'il se tint lui-même. La tapisserie semble avoir observé le même ordre de bataille. On voit premièrement des archers à pied qui ne sont point cuirassés ; derrière eux, d'autres archers couverts d'armures à mailles de fer ; ils sont suivis de la cavalerie. Les mêmes auteurs dont je viens de parler ajoutent que les Anglais, s'étant emparés d'une hauteur, abandonnèrent leurs chevaux et formèrent un corps serré. Guillaume de Malmesbury, qui enchérit volontiers sur ce que les autres ont dit avant lui, leur fait faire à peu près, avec leurs boucliers, ce que les anciens appelaient tortue ; il semble que la tapisserie l'ait voulu aussi représenter. On voit un gros d'Anglais très-pressés les uns contre les autres, armés comme tous les autres que nous avons déjà décrits ; ils sont couverts de leurs boucliers du côté qu'ils présentent à l'ennemi ; la plupart ont des haches ; un seul archer à pied est sans armure et sans bouclier ; l'air est rempli de lances, de dards et de carreaux. On peut remarquer une des pierres ou carreaux au bout d'un fût ou bâton, la terre est jonchée de corps ; la bordure inférieure de la tapisserie en est remplie dans toute la suite de cette bataille ; entre ces corps étendus à l'endroit que j'explique à présent, en est un dont le bouclier est rond, élevé à pans, et armé d'une pointe aiguë dans le milieu. J'ai dit ci-dessus que cette forme devait être particulière aux Anglais, puisque les troupes de Guillaume n'en portent jamais que d'ovales, sans pointes et peu concaves.

Notre monument ne pouvait pas oublier la mort de Léofwin et de Gurth, frères de Harold, qui pé-

rirent en ce combat : aussi en fait-elle un des événemens. Rien cependant ne les distingue, à proprement parler, que l'inscription : *Hìc ceciderunt Lowrine et Gurde, fratres Haroldi regis*. On voit seulement deux hommes armés qui sont renversés par terre. Au reste, il faut observer que la tapisserie, plaçant ainsi la mort de ces deux princes dès le commencement du combat, s'éloigne en cela du sentiment des autres historiens, qui ne la mettent qu'après celle de Harold.

Le morceau suivant représente le moment où les Normands, s'étant engagés dans des herbes qui couvraient un ancien retranchement, y furent repoussés vivement par les Anglais ; il en périt beaucoup en cette occasion; les Anglais y perdirent aussi des leurs, que les Normands entraînèrent avec eux ; on entrevoit dans la tapisserie ces herbes, on voit des hommes et des chevaux culbutés, d'autres sont précipités de dessus une hauteur : *Hìc ceciderunt simul Angli et Franci in prælio.*

Peu s'en fallut que cette aventure ne mît le désordre dans toute l'armée de Guillaume ; l'évêque de Bayeux lui fut d'une grande ressource en cette occasion importante ; il arrêta les fuyards, les ramena par ses discours, et les exhorta de revenir au combat. On voit ce prélat, qui, élevant sa massue, parle à un cavalier qui tourne le dos à l'ennemi, et qui a sa lance sur son épaule, comme s'il fuyait : *Hìc Odo episcopus baculum tenens confortat pueros*. Car c'est ainsi que, dans le dernier examen que M. l'évêque de Bayeux a fait faire de cette tapisserie, on a dé-

couvert qu'il fallait lire les lettres qui étaient presque effacées en cet endroit.

Les exhortations de ce prélat eurent tout l'effet qu'il pouvait souhaiter : les Normands revinrent avec ardeur au combat. On les voit s'avancer au galop en contenance fière, et tous, l'épée nue à la main, rejoindre Guillaume. Ce prince savait que le bruit de sa mort s'était déjà répandu ; il avait été effectivement blessé, et avait eu déjà deux chevaux tués sous lui; il se porte en différens endroits, ôte son casque, et, à visage découvert, se fait voir à toutes ses troupes. C'est précisément cette action que la tapisserie représente après celle de l'évêque Eudes. On voit Guillaume qui lève son casque, et qui, se montrant aux cavaliers qui le suivent, leur dit ce que l'inscription porte : *Hìc est Willelm. dux*. A côté de lui est son porte-gonfanon, qui semble leur répéter la même chose.

Les Normands, excités par la présence de leur prince, tombèrent avec tant de furie sur les Anglais, qu'ils les mirent en déroute, et percèrent jusqu'à l'endroit où Harold s'était retiré avec son étendard; il avait été blessé à l'œil, dès le commencement de la bataille. C'est le dernier événement qui soit bien distinct dans la tapisserie : *Hìc Haroldus interfectus est.* On voit ce prince tombant par terre ; près de lui sont trois hommes à pied, l'un desquels semble tenir un étendard, auquel est attachée la figure d'un dragon ou autre animal extraordinaire. On peut aussi remarquer quelque différence dans leurs boucliers ; un, entre autres, est à pans, et a une pointe aiguë dans le milieu. Je crois qu'on a voulu désigner les Anglais

que Harold avait près de lui, pour la garde de sa personne et celle de l'étendard. Immédiatement après eux, est un cavalier qui donne un coup d'épée dans la cuisse d'un corps étendu. Cette action ainsi représentée, peut convenir à la manière dont Guillaume de Malmesbury rapporte la mort de Harold; il dit qu'un chevalier ayant trouvé le corps de Harold parmi les morts, il lui coupa la cuisse, et que, pour ce trait, si indigne de son état, il fut chassé du nombre des chevaliers.

On ne voit plus, dans ce qui reste de la tapisserie, que des traits qui tracent des figures; peut-être n'y a-t-il jamais eu que ces traits, peut-être aussi le temps et les différens accidens qu'a essuyés cette extrémité de la tapisserie, ont rougé le tissu; on entrevoit cependant, à la faveur de ces traits, des hommes à pied armés de haches et d'épées qui combattent contre des cavaliers; d'autres s'enfuient à toutes jambes. L'inscription qui explique cette circonstance se peut encore lire : *Fugâ verterunt Angli*. Ces mots, peu conformes à la bonne latinité, *fugâ verterunt*, étaient du goût de celui qui a fait les inscriptions de ce monument; il les avait déjà employés dans l'expédition faite par Guillaume en Bretagne : *Et Conam fugâ vertit* [1].

[1] Le savant abbé de La Rue, dans ses Recherches sur l'Histoire de Normandie, attribue, avec beaucoup de fondement, cette tapisserie, non à la reine Mathilde, femme de Guillaume-le-Conquérant, mais à Mathilde, femme de Henri Ier, qui était fille du roi d'Écosse, et Anglaise par sa mère. Cette conjecture explique très-bien pourquoi on trouve, dans le monument, tant de noms propres et d'autres mots, écrits d'après la prononciation anglo-saxonne.

FIN DES NOTES ET PIÈCES JUSTIFICATIVES
DU TOME PREMIER.



TABLE

CHRONOLOGIQUE ET ANALYTIQUE

DU TOME PREMIER.

LIVRE PREMIER.

DEPUIS L'ÉTABLISSEMENT DES BRETONS JUSQU'AU IXe SIÈCLE.

Dates des faits.

LIVRE II.

DEPUIS LE PREMIER DÉBARQUEMENT DES DANOIS EN ANGLETERRE, JUSQU'A LA FIN DE LEUR DOMINATION.

787—1048.

LIVRE III.

DEPUIS LE SOULÈVEMENT DU PEUPLE ANGLAIS CONTRE LES FAVORIS NORMANDS DU ROI EDWARD, JUSQU'A LA BATAILLE DE HASTINGS.

1048—1066.

FIN DE LA TABLE.

G Barnett.

HISTOIRE

DE LA CONQUÊTE

DE L'ANGLETERRE

PAR LES NORMANDS.

« Les gens de Normandie habitent encore parmi nous,
» et y demeureront à jamais. Des Normands descendent
» les hauts personnages de ce pays, et les hommes de basse
» condition sont fils des Saxons. »

Chronique de Robert de Glocester.

IMPRIMERIE DE M. HAYEZ.

HISTOIRE

DE LA CONQUÊTE

DE L'ANGLETERRE

PAR LES NORMANDS,

DE SES CAUSES ET DE SES SUITES JUSQU'A NOS JOURS,

EN ANGLETERRE, EN ÉCOSSE, EN IRLANDE ET SUR LE CONTINENT;

PAR AUGUSTIN THIERRY,

DE L'INSTITUT ROYAL DE FRANCE,

(Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.)

.... The folk of Normandie
Among us woneth yet, and shalleth evermore.
Of Normans beth these high men thath beth in this land
And the low men of Saxons.........

Robert of Glocester's chronicle.

QUATRIÈME ÉDITION,

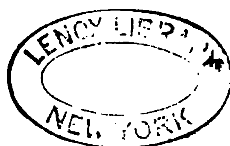
ENTIÈREMENT REVUE ET AUGMENTÉE.

TOME SECOND.

BRUXELLES,

LOUIS HAUMAN ET COMPe.

1835.



HISTOIRE

DE LA CONQUÊTE

DE L'ANGLETERRE

PAR LES NORMANDS.



LIVRE IV.

DEPUIS LA BATAILLE DE HASTINGS JUSQU'A LA PRISE DE CHESTER, DERNIÈRE VILLE CONQUISE PAR LES NORMANDS.

1066 — 1070.

—

[1066] Pendant que l'armée du roi des Anglo-Saxons et l'armée de l'envahisseur étaient en présence, quelques nouveaux vaisseaux, partis de Normandie, avaient traversé le détroit pour venir rejoindre la grande flotte stationnée dans la rade de Hastings. Ceux qui les commandaient abordèrent, par erreur, à plusieurs milles de distance vers le nord, dans un lieu qui portait le nom de

Rumen-ey, aujourd'hui Romney. Les habitans de la côte accueillirent les Normands comme des ennemis, et il y eut un combat où les étrangers furent vaincus [1], Guillaume apprit leur défaite peu de jours après sa victoire, et, pour épargner un semblable malheur aux recrues qu'il attendait encore d'outre-mer, il résolut de s'assurer avant tout, la possession des rivages du sud-est. Au lieu donc de s'avancer vers Londres, il rétrograda vers Hastings, et y demeura quelque temps, pour essayer si sa seule présence ne déterminerait pas la population de la contrée voisine à se soumettre volontairement. Mais personne ne venant pour demander la paix, le vainqueur se remit en route, avec les restes de son armée et des troupes fraîches qui, dans l'intervalle, lui étaient arrivées de Normandie [2].

Il cotoya la mer, du sud au nord, dévastant tout sur son passage [3]. A Romney, il vengea, par l'incendie des maisons et le massacre des habitans, la déroute de ses soldats; de là il marcha vers Douvres, la place la plus forte de toute la côte, celle dont il avait tenté autrefois de devenir maître, sans péril et sans combat; par le serment qu'il surprit à Harold. Le fort de Douvres, récem-

1 Quos illùc errore appulsos fera gens, adorta prælio, fuderat. (Guill. Pictav., p. 204.)

2 Cùm intellexisset quòd eum adire noluerunt. (Chron. saxon. frag. ed. Lye.)

3 Spoliavit totum istum tractum. (Ibid.)

ment achevé par le fils de Godwin dans de meilleures espérances, était situé sur un rocher baigné par la mer, naturellement escarpé, et qu'on avait encore taillé de toutes parts, avec beaucoup de travail et de peine, pour le rendre uni comme un mur. On ne connaît point les détails du siége fait par les Normands; tout ce que les historiens nous apprennent, c'est que la ville de Douvres fut incendiée, et que, soit par terreur, soit par trahison, ceux qui gardaient la forteresse la rendirent [1]. Guillaume passa huit jours à Douvres, pour y construire de nouvelles murailles et de nouveaux ouvrages de défense; puis, changeant de direction dans sa route, il cessa de longer la côte, et marcha sur la ville capitale.

L'armée normande s'avançait par la grande voie romaine que les Anglais nommaient Wetlinga-street, la même qui avait figuré tant de fois, comme limite commune, dans les partages de territoire entre les Saxons et les Danois [2]. Ce chemin conduisait de Douvres à Londres par le milieu de la province de Kent; les conquérans en parcoururent une partie, sans que personne leur disputât le passage; mais, dans un lieu où la route se rapprochait de la Tamise, et près d'une forêt propre à cacher une ambuscade, un grand

1 Armigeri exercitûs nostri, prædæ, cupidine, ignem injecerunt. (Guill. Pictav., pag. 204.)

2 Voyez livre II, et passim.

corps de Saxons armés s'offrit subitement à leur vue. Il était commandé par deux prêtres, Éhelsig, abbé du monastère de Saint-Augustin, à Canterbury, et l'archevêque de Canterbury, Stigand, le même qui avait sacré le roi Harold [1]. On ne sait précisément ce qui se passa dans cette rencontre, s'il y eut un combat suivi d'un traité entre les deux armées, ou si la capitulation fut conclue avant qu'on en vînt aux mains. L'armée de Kent, à ce qu'il paraît, stipula pour tous les habitans de la province, qui promirent de ne point résister davantage, sous la condition de demeurer après la conquête, aussi libres qu'ils l'étaient auparavant [2].

En traitant ainsi pour eux seuls, et en séparant leur propre destinée de la destinée nationale, les hommes de Kent (s'il est vrai toutefois qu'ils aient conclu ce pacte) firent une chose plus nuisible à la cause commune qu'avantageuse pour eux-mêmes; car aucun acte du temps ne prouve que l'étranger leur ait tenu parole, et les ait distingués des autres Anglais, dans ses lois et ses mesures oppressives. L'archevêque Stigand, soit qu'il eût pris part à cette capitulation, soit qu'il s'y fût opposé en vain, conjecture plus conforme à son caractère fier et audacieux [3], quitta la province où l'on déposait les armes, et alla vers Londres, où

1 Chron. Willelmi, Thorn. pag. 1786.

2 Ibid.

3 Magnanimus enim erat valdè et inæstimabilis præsumptionis. (Chron. Gervasii Cantuariensis, p. 161.)

personne encore ne songeait à se soumettre. Les habitans de cette grande ville et les chefs qui s'y étaient réunis avaient résolu de livrer une seconde bataille, qui, bien préparée et bien conduite, devait, selon toute apparance, être plus heureuse que la première [1].

Mais il fallait un chef suprême, sous le commandement duquel toutes les forces et toutes les volontés fussent ralliées ; et le conseil national, qui devait nommer ce chef, tardait à rendre sa décision, agité et divisé qu'il était par des intrigues et des prétentions diverses. Aucun des frères du dernier roi, hommes capables de tenir dignement sa place, n'était revenu du combat de Hastings; Harold laissait deux fils encore très-jeunes et trop peu connus du peuple ; il ne paraît point qu'on les ait proposés alors comme candidats à la royauté. Les candidats les plus puissans en renommée et en fortune étaient Edwin et Morkar, beaux-frères de Harold, chefs de la Northumbrie et de la Mercie. Ils avaient pour eux le suffrage de tous les hommes du nord de l'Angleterre ; mais les citoyens de Londres, les habitans du sud, et quelques autres, leur opposaient le jeune Edgar, neveu du roi Edward, qu'on surnommait Etheling, ou l'Illustre, parce qu'il descendait de plusieurs rois [2]. Ce jeune homme, d'un caractère

1 Chron. saxon. frag. ed. Lye.

2 Guill. Pictav., pag. 205. Willelm. Malmesb., p. 102.

faible, et sans réputation acquise, n'avait pu balancer, un an auparavant, la popularité de Harold; il balança celle des fils d'Alfgar, et fut soutenu contre eux par Stigand lui-même, et par l'archevêque d'York, Eldred [1].

Parmi les autres évêques, plusieurs ne voulaient pour roi ni Edgar, ni les compétiteurs d'Edgar, et demandaient qu'on se soumît à l'homme qui venait avec une bulle du pape et un étendard béni [2]. Les uns agissaient en cela par un scrupule aveugle d'obéissance au pouvoir religieux, d'autres par lâcheté politique, d'autres enfin, étrangers d'origine, et gagnés d'avance par le prétendant étranger, jouaient le rôle pour lequel ils avaient été payés soit en argent soit en promesses. Cependant ils ne prévalurent point, et la majorité du grand-conseil national arrêta son choix sur un Saxon, mais sur celui qui était le moins propre à commander dans des circonstances difficiles, sur le jeune neveu d'Edward. Il fut proclamé roi, après beaucoup d'hésitations, durant lesquelles un temps précieux fut perdu en disputes inutiles [3]. Son avénement ne rallia point les esprits divisés; Edwin et Morkar, qui avaient promis de se mettre à la tête des troupes rassem-

[1] Chron. saxon. frag. ed. Lye.

[2] Episcopos non habebant assertores. (Willelm. Malmesb., p. 102.) — Fordun, p. 698.

[3] De die in diem tardiùs et deteriùs (Chron. saxon. frag. ed. Lye.)

blécs à Londres, rétractèrent cette promesse et se retirèrent dans leurs gouvernemens du nord, emmenant avec eux les soldats de ces contrées, sur lesquels ils avaient tout crédit. Ils espéraient follement pouvoir défendre les provinces septentrionales, séparément du reste de l'Angleterre. Leur départ affaiblit et découragea ceux qui restèrent à Londres auprès du nouveau roi; l'abattement, fruit des discordes civiles, succéda au premier élan de volonté et d'enthousiasme excité par l'invasion étrangère [1].

Pendant ce temps, les troupes normandes approchaient par plusieurs points, et parcouraient, en divers sens, les provinces de Surrey, de Sussex et de Hants, pillant, brûlant les villes et les hameaux, massacrant les hommes en armes ou sans armes [2]. Cinq cents cavaliers s'avancèrent jusqu'au faubourg méridional de Londres, engagèrent le combat avec un corps de Saxons qui se présenta devant eux, et incendièrent, dans leur retraite, tous les bâtimens de la rive droite de la Tamise [3]. Jugeant, par cette épreuve, que les citoyens n'étaient point encore décidés à renoncer à

1 Ità Angli qui, in unam coeuntes sententiam, potuissent patriæ reformari ruinam.... (Will. Malmesb., p. 102.)

2 Villas cremare hominesque interficere non cessabat. (Roger. de Hoved., p. 450.)

3 Cremantes quidquid ædificiorum citrà flumen invenêre. (Guill. Pictav., pag. 205.) — Ordericus Vitalis, pag. 503.)

toute défense, Guillaume, au lieu de s'approcher de Londres et d'en faire le siége, se porta vers l'ouest et alla passer la Tamise au gué de Wallingford, dans la province de Berks. Il établit dans ce lieu un camp retranché, et y laissa des troupes pour intercepter les secours qui pourraient venir des provinces occidentales; puis, se dirigeant vers le nord-est, il alla camper lui-même à Berkhamsted, dans la province de Hertford, pour interrompre également toute communication entre Londres et la contrée du nord, et prévenir le retour des fils d'Alfgar, s'ils se repentaient de leur inaction [1]. Par cette manœuvre, la grande ville saxonne se trouva cernée de tous côtés; de nombreux corps, d'éclaireurs en ravageaient les environs et en arrêtaient les approvisionnemens, sans engager aucun combat décisif. Plus d'une fois, les habitans de Londres en vinrent aux mains avec les Normands; mais, par degrés, ils se fatiguèrent et furent vaincus, moins par la force de l'ennemi que par la crainte de la famine et par la pensée décourageante qu'ils étaient isolés de tout secours [2]. [Le roi Edgar, les archevêques Stigand et Eldred, Wulfstan, évêque de Worcester, plusieurs autres prêtres, des chefs de haut rang, et les principaux citoyens de la ville, obéissant à la

1 Guill. Pictav., p. 205. — Orderic. Vital., p. 503.
2 Videntes demùm se diutiùs stare non posse. (Guill. Gemeticensis, pag. 288.)

nécessité, dit une chronique contemporaine, vinrent au camp normand de Berkhamsted, et y firent leur soumission, pour le malheur du pays[1].] Ils livrèrent des otages au duc de Normandie, lui prêtèrent le serment de paix et de fidélité; et, en retour, le duc leur promit d'être doux et clément pour eux. Alors il marcha vers Londres, et, malgré sa promesse, laissa tout dévaster dans son chemin [2].

Sur la route de Berkhamsted à Londres se trouvait un riche monastère, appelé l'abbaye de Saint-Alban, construit près des vastes ruines d'une ancienne ville municipale romaine. En approchant des terres de ce couvent, Guillaume remarqua avec surprise de grands abatis d'arbres, disposés pour intercepter le passage ou pour le rendre difficile. Il fit venir devant lui l'abbé de Saint-Alban, nommé Frithrik : « Pourquoi, lui demanda le » conquérant, as-tu fait couper ainsi tes bois ? — » J'ai fait mon devoir, répondit le moine saxon ; » et si tous ceux de mon ordre eussent agi de » même, comme ils le pouvaient et le devaient, » peut-être n'aurais-tu pas pénétré aussi avant

1 Le passage renfermé entre les deux crochets devait être remplacé par un morceau plus long, contenant de nouveaux détails sur la reddition de Londres. Ce morceau, qui nous est parvenu après l'impression de cette feuille, se trouve parmi les Pièces Justificatives de ce volume, (*Note de l'Éditeur.*)

2 Chron. sax. — Roger. Hoved, pag. 450.

» dans notre pays [1]. » Guillaume n'alla point jusqu'à Londres; mais s'arrêtant à la distance de quelques milles, il fit partir un fort détachement de soldats, chargés de lui construire, au sein de la ville, une forteresse pour sa résidence [2]. Pendant qu'on bâtait ces travaux, le conseil de guerre des Normands discutait, dans le camp près de Londres, les moyens d'achever promptement la conquête commencée avec tant de bonheur [3]. Les amis familliers de Guillaume disaient que, pour rendre moins âpres à la résistance les habitans des provinces encore libres, il fallait que, préalablement à toute invasion ultérieure, le chef de la conquête prît le titre de roi des Anglais [4]. Cette proposition était sans doute la plus agréable au duc de Normandie; mais toujours circonspect, il feignit d'y être indifférent. Quoique la possession de la royauté fût l'objet de son entreprise, il paraît que de graves motifs l'engagèrent à se montrer moins ambitieux qu'il ne l'était d'une dignité qui, en l'élevant au-dessus des vaincus, devait en même temps séparer sa fortune de celle de tous ses compagnons d'armes. Guillaume s'excusa mo-

1 Chron. Jo. Speed., p 438.

2 Præmisit Londoniam qui munitionem in ipsâ construerent urbe, moraturus interim per vicina. (Guil. Pictav., p. 205.)

3 Consulens comitatos è Normanniâ. (Ibid.)

4 Rebellem quemque minùs ausurum, faciliùs conterendum. (Ibid.)

destement et demanda au moins quelques délais, disant qu'il n'était pas venu en Angleterre pour son intérêt seul, mais pour celui de toute la nation normande ; que d'ailleurs, si Dieu voulait qu'il devînt roi, le temps de prendre ce titre n'était pas arrivé pour lui, parce que trop de provinces et trop d'hommes restaient encore à soumettre [1].

La majorité des chefs normands inclinait à prendre à la lettre ces scrupules hypocrites, et à décider qu'en effet il n'était pas temps de faire un roi, lorsqu'un capitaine de bandes auxiliaires, Aimery de Thouars, à qui la royauté de Guillaume devait porter moins d'ombrage qu'aux natifs de Normandie, prit vivement la parole, et, dans le style d'un flatteur et d'un soldat à gages, s'écria : « C'est trop de modestie que de demander à des gens de guerre s'ils veulent que leur seigneur soit roi ; on n'appelle point les soldats à des discussions de cette nature, et d'ailleurs nos débats ne servent qu'à retarder ce que nous souhaitons tous de voir s'accomplir sans délai [2]. » Ceux d'entre les Normands qui, après les feintes excuses de Guillaume, auraient osé

1 Res adhùc turbidas esse, rebellare nonnullos. (Guill. Pictav., p. 205.)

2 Ad hujusmodi disceptationem raro aut nunquàm milites acciti sunt... Non est diù trahendum nostrâ deliberatione quod.... (Guill. Pictav., p. 205.)

opiner dans le même sens que leur duc, furent d'un avis tout contraire lorsque le Poitevin eut parlé, de crainte de paraître moins fidèles et moins dévoués que lui au chef commun. Ils décidèrent donc unanimement qu'avant de pousser plus loin la conquête, le duc Guillaume se ferait couronner roi d'Angleterre par le petit nombre de Saxons qu'il avait réussi à effrayer ou à corrompre.

Le jour de la cérémonie fut fixé à la fête de Noël, alors prochaine. L'archevêque de Canterbury, Stigand, qui avait prêté le serment de paix au vainqueur, dans son camp de Berkhamsted, fut invité à venir lui imposer les mains et à le couronner, suivant l'ancien usage, dans l'église du monastère de l'Ouest, en anglais West-mynster, près de Londres. Stigand refusa d'aller bénir un homme couvert du sang des hommes, et envahisseur des droits d'autrui [1]. Mais Eldred, l'archevêque d'York, plus circonspect et mieux avisé, disent certains vieux historiens [2], comprenant qu'il fallait s'accomoder au temps et ne point aller contre l'ordre de Dieu, par qui s'élèvent les

[1] Ille verò cruento viro et alieni juris invasori manus imponere recusavit. (Guil. Neubrigensis Hist ed. Hearne, pag. 3.) — Jo. Brompt, pag. 961. — Eadm. Hist, pag. 6. — Chron. Th. Wikes, p.21.

[2] Vir bonus et prudens. (Chron. Walteri Hemingford., pag. 457.)

puissances [1], consentit à remplir ce ministère [2]. L'église de l'Ouest fut préparée et ornée comme aux anciens jours où, d'après le vote libre des meilleurs hommes de l'Angleterre [3], le roi de leur choix venait s'y présenter pour recevoir l'investiture du pouvoir qu'ils lui avaient remis. Mais cette élection préalable, sans laquelle le titre de roi ne pouvait être qu'une vaine moquerie et une insulte amère du plus fort, n'eut point lieu pour le duc de Normandie. Il sortit de son camp, et marcha entre deux haies de soldats jusqu'au monastère, où l'attendaient quelques Saxons craintifs ou bien affectant une contenance ferme et un air de liberté, dans leur lâche et servile office. Au loin, toutes les avenues de l'église, les places, les rues du faubourg, étaient garnies de cavaliers en armes [4], qui devaient, selon d'anciens récits, contenir les rebelles, et veiller à la sûreté de ceux que leur ministère appellerait dans l'intérieur du temple [5]. Les comtes, les barons, et les autres chefs de guerre, au nombre de

[1] Acutiùs intelligens cedendum esse tempori, et divinæ nequaquam resistendum ordinationi. (Walter. Heming., p. 457.) — Guill. Neubrig., pag. 3.

[2] Spirantem adhùc minarum et cædi in populum. (Ibid.)

[3] Tha bestan menn. (Chron. saxon. passim.)

[4] Circa monasterium in armis et equis præsidio dispositi (Guill. Pictav., p. 206.)

[5] Ne quid doli et seditionis oriretur. (Orderic. Vital., pag. 503.)

deux cent soixante, y entrèrent avec leur duc[1].

Quand s'ouvrit la cérémonie, Geoffroy, évêque de Coutances, demanda, en langue française, aux Normands, s'ils étaient tous d'avis que leur seigneur prît le titre de roi des Anglais, et, en même temps, l'archevêque d'York demanda aux Anglais, en langue saxonne, s'ils voulaient pour roi le duc de Normandie. Alors il s'éleva dans l'église des acclamations si bruyantes, qu'elles retentirent hors des portes jusqu'à l'oreille des cavaliers qui remplissaient les rues voisines. Ils prirent ce bruit confus pour un cri d'alarme, et, selon leurs ordres secrets, mirent aussitôt le feu aux maisons[2]. Plusieurs s'élancèrent vers l'église, et, à la vue de leurs épées nues et des flammes de l'incendie, tous les assistans se dispersèrent, les Normands aussi-bien que les saxons[3]. Ceux-ci couraient au feu pour l'éteindre, ceux-là pour faire du butin dans le trouble et dans le désordre[4]. La cérémonie fut suspendue par ce tumulte imprévu, et il ne resta pour l'achever en toute hâte que le duc, l'archevêque Eldred, et quelques prêtres des deux nations. Tout tremblans,

1 Monastic. anglican.

2 Flammam ædibus imprudenter injecerunt. (Guill. Pictav., p. 206.)

3 Multitudo virorum ac mulierum celeriter basilicâ egressa est. (Orderic. Vital., p. 503.)

4 Ut in perturbatione sibi prædas diriperent. (Order. Vital., p. 503.)

ils reçurent de celui qu'ils appelaient roi, et qui, selon un ancien récit, tremblait lui-même comme eux, le serment de traiter le peuple anglo-saxon aussi-bien que le meilleur des rois que ce peuple avait jadis élu [1].

Dès le jour même, la ville de Londres eut lieu d'apprendre ce que valait un tel serment dans la bouche d'un étranger vainqueur; on imposa aux citoyens un énorme tribut de guerre et l'on emprisonna leurs otages [2]. Guillaume lui-même, qui ne pouvait croire au fond que la bénédiction d'Eldred et les acclamations de quelques lâches eussent fait de lui un roi d'Angleterre dans le sens légal de ce mot, embarrassé pour motiver le style de ses manifestes, tantôt se qualifiait faussement de roi par succession héréditaire, et tantôt, avec toute franchise, de roi par le tranchant de l'épée [3]. Mais s'il hésitait dans ses formules, il n'hésitait pas dans ses actes, et se rangeait à sa vraie place par l'attitude d'hostilité et de défiance qu'il gardait vis-à-vis du peuple; il n'osa point encore s'établir dans Londres ni habiter le château crénelé qu'on lui avait construit à la hâte.

1 Trepidantes, super regem vehementer trementem, officium vix peregerunt. (Ibid.)

2 Tributum imposuit hominibus valdè sævum. (Chron. saxon. frag. ed. Lye.)

3 Ego Willelmus rex hæreditario jure factus. — In ore gladii regnum adeptus sum Anglorum. (Hickesii Thesaur. linguarum septentrionalium.)

Il sortit donc, pour attendre dans la campagne voisine que ses ingénieurs eussent donné plus de solidité à ces ouvrages, et jeté les fondemens de deux autres forteresses, pour réprimer, dit un auteur normand, l'esprit mobile d'une population trop nombreuse et trop fière[1].

Durant les jours que le nouveau roi passa à sept milles de Londres, dans un lieu appelé Barking, les deux chefs saxons dont la fatale retraite avait causé la soumission de la grande ville, effrayés de la puissance nouvelle que la possession de Londres et le titre de roi donnaient à l'envahisseur, vinrent du nord lui prêter le serment que les chefs anglais avaient coutume de prêter à leurs anciens rois[2]. Toutefois la soumission d'Edwin et de Morkar n'entraîna point celle des provinces qu'ils avaient gouvernées, et l'armée normande ne se porta point en avant pour aller occuper ces provinces; elle resta concentrée autour de Londres et sur les côtes du sud et de l'est les plus voisines de la Gaule. Le soin de partager les richesses du territoire envahi l'occupait alors presque uniquement. Des commissaires parcouraient toute l'étendue de pays où l'armée avait laissé des garnisons; ils y faisaient un inventaire exact des propriétés de toute espèce, publiques et par-

1 Contra mobilitatem ingentis ac feri populi. (Guill. Pictav., p. 208.)

2 Ibi ad obsequium ejus venerunt. (Ibid.)

ticulières ; ils les inscrivaient et les enregistraient avec soin et en grand détail ; car la nation normande, dans ces temps reculés, se montrait déjà, comme on l'a vue depuis, extrêmement prodigue d'écritures, d'actes et de procès-verbaux [1].

On s'enquérait des noms de tous les Anglais morts en combattant, ou qui avaient survécu à la défaite, ou que des retards involontaires avaient empêchés de se rendre sous les drapeaux. Tous les biens de ces trois classes d'hommes, terres, revenus, meubles, étaient saisis [2] : les enfans des premiers étaient déclarés déshérités à tout jamais ; les seconds étaient également dépossédés sans retour ; et eux-mêmes, disent les auteurs normands, sentaient bien qu'en leur laissant la vie, l'ennemi faisait assez pour eux [3] ; enfin les hommes qui n'avaient point pris les armes furent aussi dépouillés de tout, pour avoir eu l'intention de les prendre : mais, par une grâce spéciale, on leur laissa l'espoir qu'après de longues années d'obéissance et de dévouement à la puissance étrangère, non pas eux, mais leurs

1 Cùm rex ipse regisque proceres loca nova perlustrarent, facta est inquisitio diligens. (Dialogus de Scaccario in notis ad Math. Paris.)

2 Spes omnis terrarum et fundorum atque redituum præclusa est. (Ibid.)

3 Magnum namque reputabant frui vitæ beneficio sub inimicis. (Dialogus de Scaccario in notis ad Math. Paris.)

fils, pourraient peut-être obtenir des nouveaux maîtres quelque portion de l'héritage paternel[1]. Telle fut la loi de la conquête, selon le témoignage non suspect d'un homme presque contemporain et issu de la race des conquérans[2].

L'immense produit de cette spoliation universelle fut la solde des aventuriers de tous pays qui s'étaient enrôlés sous la bannière du duc de Normandie. Leur chef, le nouveau roi des Anglais, retint premièrement, pour sa propre part, tout le trésor des anciens rois, l'orfévrerie des églises et ce qu'on trouva de plus précieux et de plus rare dans les magasins des marchands[3]. Guillaume envoya une portion de ces richesses au pape Alexandre, avec l'étendard de Harold, en échange de la bannière qui avait triomphé à Hastings[4]; et toutes les églises d'outre-mer où l'on avait chanté des psaumes et brûlé des cierges pour le succès de l'invasion, reçurent, en récompense, des croix, des vases et des étoffes d'or[5]. Après la part

1 Cum tractu temporis, devotis obsequiis, gratiam dominorum possedissent, sine spe successionis, filii tantùm (pro voluntate dominorum) possidere cœperunt. (Ibid.)

2 Ricardus Nigellus, Richard Lenoir, ou Noirot, évêque d'Ély au douzième siècle.

3 Guil. Pictav., p. 206.

4 Romanæ ecclesiæ sancti Petri pecuniam in auro atque argento ampliorem quàm dictu credibile sit. (Ibid.)

5 Mille ecclesiis Franciæ. (Ibid.)

du roi et du clergé, on fit celle des hommes de guerre, selon leur grade et les conditions de leur engagement. Ceux qui, au camp sur la Dive, avaient fait hommage pour des terres, alors à conquérir, reçurent celles des Anglais dépossédés [1]; les barons et les chevaliers eurent de vastes domaines, des châteaux, des bourgades, des villes entières; les simples vassaux eurent de moindres portions [2]. Quelques-uns prirent leur solde en argent; d'autres avaient stipulé d'avance qu'ils auraient une femme saxonne, et Guillaume, dit la chronique normande, leur fit prendre, par mariage, de nobles dames, héritières de grands biens, dont les maris étaient morts dans la bataille. Un seul, parmi les chevaliers venus à la suite du conquérant, ne réclama ni terres, ni or, ni femme, et ne voulut rien accepter de la dépouille des vaincus. On le nommait Guilbert, fils de Richard; il dit qu'il avait accompagné son seigneur en Angleterre parce que tel était son devoir; mais que le bien volé ne le tentait pas; qu'il retournerait en Normandie pour y jouir de son héritage, héritage

[1] Chron. de Norm. Inter script. rer. francic. t. XIII.

[2] Dona chastels, dona citez,
Dona terres as vavassors.....

(Wace, Roman de Rou).

Le mot *vassal* était alors synonyme d'homme de guerre. *Hardi et noble vassal.... Vassaument*, pour bravement.

modique, mais légitime, et que, content de son propre lot, il n'enlèverait rien à autrui [1].

[1066 à 1067] Le nouveau roi employa les derniers mois de l'hiver qui termina l'année 1066 à faire une sorte de promenade militaire dans les provinces alors envahies. Il est difficile de déterminer exactement le nombre de ces provinces et l'étendue de pays que les troupes étrangères occupaient et parcouraient librement. Toutefois, en examinant avec soin les récits des contemporains, on trouve des preuves, tout au moins négatives, que les Normands ne s'étaient point avancés, dans la direction du nord-est, au delà des rivières dont l'embouchure forme le golfe de Boston, et vers le sud-ouest, au delà des terres montagneuses qui bordent la province de Dorset. La ville d'Oxford, située presque à distance égale de ces deux points opposés, sur la ligne droite tirée de l'un à l'autre, ne s'était point encore rendue; mais peut-être cette frontière idéale avait-elle été dépassée soit au nord soit au midi d'Oxford. Il est également difficile de le nier ou de l'affirmer, et de fixer à un instant précis la limite d'un envahissement toujours graduel.

Tout l'espace de terre occupé en réalité par les garnisons de Guillaume, et possédé par lui autrement que d'une manière nominale, en vertu

[1] De rapinâ quicquam possidere noluit, suis contentus, aliena respuit. (Orderic. Vital., p. 606.)

de son titre de roi, fut en peu de temps hérissé de citadelles et de châteaux-forts [1]; tous les indigènes y furent désarmés et contraints de jurer obéissance et fidélité au nouveau chef imposé par la lance et l'épée. Ils jurèrent; mais, au fond de leur cœur, ils ne croyaient pas que l'étranger fût légalement roi de l'Angleterre; et, à leurs yeux, le véritable roi, c'était encore le jeune Edgar, tout déchu et tout captif qu'il était. Les moines du couvent de Péterborough, dans la province de Northampton, en donnèrent une preuve remarquable. Ayant perdu leur abbé Leofrik, à son retour de le bataille de Hastings, ils choisirent pour lui succéder leur prieur nommé Brand; et, comme c'était leur coutume de faire approuver par le chef du pays l'élection des dignitaires de leur couvent, ils envoyèrent Brand vers Edgar. Selon la chronique du monastère, ils firent cette démarche parce que tous les habitans de la contrée pensaient qu'Edgar redeviendrait roi [2]. Le bruit en parvint bientôt aux oreilles de Guillaume, et sa colère fut au comble. « Depuis ce jour, » poursuit le narrateur contemporain, tous les » maux et toutes les douleurs ont fondu sur notre » maison; que Dieu daigne avoir pitié d'elle [3]! »

[1] Ædificaverunt castella passim per hanc regionem. (Chron. saxon. frag. ed. Lye.)

[2] Hujus enim regionis incolæ arbitrabantur eum regem fore. (Chron. saxon. Gibson, p. 173.)

[3] God hit gemiltse! (Ibid.)

Cette prière d'un moine pouvait être alors celle de tout habitant des provinces conquises ; car chacun y avait largement sa portion de douleurs et de misères : pour les hommes, c'étaient l'indigence et la servitude ; pour les femmes, c'étaient les affronts et les violences, plus cruelles que tout le reste. Celles qui ne furent pas prises par *mariage* le furent par *amours*, comme on disait dans le langage des vainqueurs, et devinrent le jouet des soldats étrangers, dont le dernier et le plus vil était seigneur et maître dans la maison du vaincu. « D'ignobles valets d'armée, de sales » vauriens, disent les vieux annalistes, dispo- » saient, à leur fantaisie, des plus nobles filles, » et ne leur laissaient qu'à pleurer et à souhaiter » la mort [1]. Ces misérables effrénés s'émerveil- » laient d'eux-mêmes ; ils devenaient fous d'or- » gueil et de surprise, de se voir si puissans, » d'avoir des serviteurs plus riches que n'avaient » jamais été leurs pères [2]. Tout ce qu'ils vou- » laient, ils se le croyaient permis ; ils versaient » le sang au hasard, arrachaient le morceau de » pain de la bouche des malheureux, et pre-

1 Nobiles puellæ despicabilium ludibrio armigerorum patebant, et ab immundis nebulonibus oppressæ, dedecus suum plorabant. (Orderic. Vital., p. 523.)

2 Undè sibi tanta potestas emanasset, ut clientes ditiores haberent quàm eorum in Neustriâ fuerant parentes. (Ibid.)

» naient tout, l'argent, les biens, la terre... [1]. »

Tel fut le sort qui s'étendit sur les hommes de race anglaise à mesure que la bannière aux trois lions avança sur leurs campagnes et fut arborée dans leurs villes. Mais cette destinée, partout également dure, prit des apparences diverses, selon la diversité des lieux. Les villes ne furent point frappées comme les campagnes; telle ville ou telle campagne le furent différemment de telle autre : autour d'un fond commun de misères, si l'on peut s'exprimer ainsi, il y eut des formes variées et cette multiplicité d'accidens qu'offrent toujours les choses humaines. Par exemple, à Pevensey, lieu de débarquement de l'armée, les soldats normands partagèrent entre eux les maisons des vaincus [2]. Ailleurs ce furent les habitans eux-mêmes qu'ils se distribuèrent corps et biens; et, dans le bourg de Lewes, selon un registre authentique [3], le roi Guillaume prit soixante bourgeois produisant chacun trente-neuf sous de rente; un certain Asselin eut plusieurs bourgeois payant seulement quatre sous de rente, et Guillaume de Caen eut deux bourgeois de deux sous (ce sont les propres mots du registre [4]).

1 A buccis miserorum cibos abstrahentes. (Willelm. Malmesbur.)

2 Doomesday-book, tom. I, p. 26.

3 Ibid.

4 Villa de Cahainges, II burgenses de II sol. (Ibid.)

La ville de Douvres, à demi-consumée par l'incendie, devint le partage d'Eudes, évêque de Bayeux, qui ne put, disent les vieux actes, en calculer au juste la valeur, parce qu'elle était trop dévastée [1]. Il en distribua les maisons à ses guerriers et à ses gens; Raoul de Courbespine en reçut trois avec le champ d'une femme pauvre [2]; Guillaume, fils de Geoffroy, eut aussi trois maisons et l'ancien hôtel-de-ville ou la halle commune des bourgeois [3]. Près de Colchester, dans la province d'Essex, Geoffroy de Mandeville occupa seul quarante manoirs ou habitations entourées de terres en culture [4]; quatorze propriétaires saxons furent dépossédés par Engelry, et trente par un certain Guillaume. Un riche Anglais se remit, pour sa sûreté, au pouvoir du Normand Gaultier, qui en fit son tributaire [5]; un autre Anglais devint serf de corps sur la glèbe de son propre champ [6]. Le domaine de Sutton dans la province de Bedfort, celui de Burton et la ville de Stand-

1 Pretium ejus non potuit computari quantùm valebat. (Extracta ex D. B. apud scriptores. ed. à Gale, p. 759.)

2 Doomesday-book, t. I, p. 9.

3 Villæ, fil. Gaufredi III, in quibus erat Gilhalla burgensium. (Extracta à Gale, p. 759.)

4 Dugdale's baronage.

5 Submisit se in manu Walterii pro defensione suî. (Doomesday-book, t. II, p. 36.)

6 Quidam liber homo qui modò effectus est unus de villanis. (Ibid. tom. I, p. 1.)

fort, furent le partage de Guy de Riencourt. Il posséda toutes ces terres durant sa vie. Mais Richard, son fils et son héritier, en perdit la meilleure partie en jouant aux dés contre le roi Henri, second successeur du conquérant.

Dans la province de Suffolk, un chef normand s'appropria les terres d'une Saxonne nommée Edive la belle [1]. La cité de Norwich fut réservée tout entière pour le domaine privé du conquérant : elle avait payé aux rois saxons trente livres et vingt sous d'impôt; mais Guillaume exigea par an soixante-dix livres, un cheval de prix, cent sous au profit de sa femme, et en outre vingt livres pour le salaire de l'officier qui y commandait en son nom [2]. Une forte citadelle fut bâtie au sein de cette ville habitée par des hommes d'origine danoise, parce que les vainqueurs craingnaient qu'elle n'appelât et ne reçût du secours des Danois qui croisaient souvent près de la côte [3]. Dans la ville de Dorchester, au lieu de cent soixante-douze maisons qu'on y avait vues du temps du roi Edward, on n'en comptait plus que quatre-vingt-huit; le reste était un monceau de ruines : à Warham, sur cent treize maisons, soixante-

1 Edeva faira. (Doomesday-book, t. I, p. 285.)

2 Modò reddit LXX lib. pensas regi, et C solidos de gersumâ reginæ, et asturconem, et XX libras blancas comiti. (Ibid. t. II, p. 36.)

3 Danos in auxilium citiùs recipere potest. (Guill. Pictav., pag. 208.)

deux avaient été détruites [1] : à Bridport, vingt maisons disparurent de même, et la misère des habitans fut telle, que, plus de vingt années après, pas une seule n'avait été rebâtie [2]. L'île de Wight, près de la côte du sud, fut envahie par Guillaume, fils d'Osbert, sénéchal du roi normand, et devint une portion de ses vastes domaines en Angleterre ; il la transmit à son fils, puis à son petit neveu Baudoin, appelé en Normandie Baudoin de Reviers, et qu'en Angleterre on surnomma Baudoin de l'Ile [3].

Près de Winchester, dans la province de Hants, se trouvait le monastère de Hida, dont l'abbé, accompagné de douze moines et de vingt hommes d'armes était allé à la bataille de Hastings et n'en était point revenu [4]. La vengeance que le conquérant exerça contre ce monastère fut mêlée d'une sorte de plaisanterie ; il prit sur les domaines du couvent douze fois la portion de terre suffisante pour solder et entretenir un homme d'armes, ou, selon le langage du temps, douze fiefs de chevaliers, avec une portion de capitaine, ou un fief de baron, comme rançon du crime des treize hommes qui avaient combattu contre lui [5].

1 Doomesday-book.

2 Ibid. — Extracta à Gale, pag. 764.

3 Insulam Vectam conquisivit. (Monast. anglic. t. II, pag. 905.)

4 Voyez livre III, p. 332.

5 Pro abbate baroniam unam, et pro singulis monachis

Un autre fait qu'on peut citer parmi les *joyeusetés* de la conquête, c'est qu'une jongleresse, appelée Adeline, figure sur le rôle de partage dressé pour la même province, comme ayant reçu fief et salaire de Roger, l'un des comtes normands [1].

Dans la province de Hertford, un Anglais avait racheté sa terre par le paiement de neuf onces d'or [2]; et cependant, pour échapper à une dépossession violente, il fut obligé de se rendre tributaire d'un soldat appelé Vigot [3]. Trois guerriers saxons, Thurnoth, Waltheof et Thurman, associés en fraternité d'armes, possédaient auprès de Saint-Alban un manoir qu'ils avaient reçu du chef de l'abbaye, à condition de la défendre par l'épée, s'il en était besoin. Ils remplirent fidèlement cet office contre les envahisseurs normands; mais, vaincus par le nombre et contraints de fuir, ils abandonnèrent leur domaine. Ce domaine échut alors à Robert de Toënes, l'un des cavaliers normands qui, portant un cygne sur leur écu, formaient une confrérie de braves sous le nom de chevaliers du cygne [4]; mais Robert et ses

qui cum abbate in bellum processerant, singula feoda militum. (Monast. anglic. t. I, p. 210.)

1 Et Adelina joculatrix unam virgatam quam Rog. comes dedit ei. (Doomesday-book, t. II, p. 38.)

2 Terram suam emit à W. rege novem uncias auri. Ibid tom. I, pag. 137.)

3 Ibidem.

4 Ab illis famosis militibus qui à cycni nomine inti-

gens eurent bientôt à défendre leur nouvelle propriété contre les trois Saxons, qui, à la tête d'une bande d'amis, les attaquèrent subitement, et brûlèrent leurs propres maisons. Ils combattirent jusqu'au moment où, enveloppés par l'ennemi plus nombreux, ils furent saisis et pendus comme rebelles, selon la loi de la conquête [1].

Ces faits, pris au hasard entre des milliers d'autres qu'il serait fastidieux d'énumérer, suffisent pour que le lecteur se figure les scènes tristes, mais variées, qu'offraient en même temps plusieurs provinces anglaises du sud et de l'est, tandis que le roi normand s'installait dans la Tour de Londres. Cette forteresse, construite à l'un des angles du mur de la ville, vers l'orient, près de la Tamise, reçut alors le nom de Tour Palatine, nom formé d'un vieux titre romain que Guillaume portait en Normandie, conjointement avec ceux de duc ou de comte. Deux autres forteresses, bâties à l'occident, et confiées à la garde des Normands Baynard et Gilbert de Monfichet, prirent chacune le nom de leurs gardiens [2]. La bannière aux trois lions fut arborée sur le donjon de Guillaume, et, sur les deux autres, flottèrent celles de Baynard et de Monfichet. Mais ces ca-

tulabantur. (Math. Paris, Vitæ abbatum Sancti Albani, pag. 48.)

1 Capti perierunt. (Ibid.)

2 Castellum Baynardi, Baynard castle. (Maitland's History of London.)

pitaines avaient tous deux juré d'en faire descendre leurs drapeaux, et d'y élever celui du roi leur seigneur, à son premier commandement, à son commandement proféré avec colère ou sans colère, soutenu par grande ou petite force, pour cause de délit ou sans délit, comme disent les actes du siècle [1]. Avant de faire, au bruit des trompettes, leur première entrée dans leurs tours, avant de les garnir de leurs hommes de service, ils avaient mis leurs mains entre les mains du roi normand, et s'étaient reconnus eux-mêmes pour ses hommes de service et de foi. Ils avaient promis, en un mot, de subir, comme un arrêt juste et légal, leur sentence de dépossession, si jamais ils se rangeaient volontairement contre leur sire, et séparaient leur bannière de la sienne.

Ce qu'ils jurèrent au chef de la conquête, d'autres le leur jurèrent aussi, et d'autres encore firent à ces derniers le même serment de foi et hommage. Ainsi la troupe des conquérans, quoique éparse et disséminée sur le territoire des vaincus resta unie par une grande chaîne de devoirs, et garda la même ordonnance que sur ses vaisseaux de transport ou derrière ses redoutes de Hastings. Le subalterne devait foi et service à son supérieur militaire, ou à celui dont il avait reçu en fief soit des terres, soit de l'argent. Sous

1 Ducange, notes sur Joinville.

cette condition, les mieux partagés dans les divers pillages, dans les différens gains de l'invasion, donnèrent une part de leur superflu à ceux qui avaient eu moins de bonheur; les chevaliers reçurent des barons, et les simples hommes d'armes de leurs capitaines; à leur tour, les hommes d'armes donnèrent aux écuyers, les écuyers aux sergens, les sergens aux archers et aux valets. En général, les riches donnèrent aux pauvres; mais les pauvres devinrent bientôt riches, par les profits de la conquête : et ainsi, parmi ces classes de combattans, que le langage du siècle distinguait [1], il y eut de grandes fluctuations, parce que les chances de la guerre portaient rapidement les hommes des derniers rangs vers les premiers.

Tel qui avait passé la mer avec la casaque matelassée et l'arc de bois noirci du piéton, parut sur un cheval de bataille, et ceint du baudrier militaire, aux yeux étonnés des nouvelles recrues qui passèrent la mer après lui. Tel était venu pauvre chevalier, qui bientôt leva bannière, comme on s'exprimait alors, et conduisit une compagnie dont le cri de ralliement était son nom. Les bouviers de Normandie et les tisserands de Flandre, avec un peu de courage et de bonheur, devenaient promptement, en Angleterre, de hauts hommes, d'illustres barons; et leurs noms,

[1] Conte, baron et chevalier; conte, baron et vavassor. (Anciennes poésies normandes.)

vils ou obscurs sur l'une des rives du détroit, étaient nobles et glorieux sur l'autre.

« Voulez-vous savoir, dit un vieux rôle en » langue française, quels sont les noms des grands » venus d'outre-mer avec le conquérant Guil- » laume *à la grande vigueur*[1]? Voici leurs sur- » noms comme on les trouve écrits, mais sans » leurs noms de baptême qui souvent manquent » ou sont changés : c'est Mandeville et Dandeville, » Omfreville et Domfreville, Bouteville et Estou- » teville, Mohun et Bohun, Biset et Basset, » Malin et Malvoisin.... » Tous les noms qui sui- vent sont pareillement rangés de façon à soulager la mémoire par la rime et l'allitération. Plusieurs listes du même genre et disposées avec le même art se sont conservées jusqu'à nos jours ; on les trouvait jadis inscrites sur de grandes pages de vélin dans les archives des églises, et décorées du titre de *livre des conquéreurs*[2]. Dans l'une de ces listes, les noms sont disposés par groupes de trois : Bastard, Brassard, Baynard ; Bigot, Bagot, Talbot ; Toret, Trivet, Bouet ; Lucy, Lacy,

[1] Les nons des grandz delà la mer
Ke vindrent od le conquérour,
William bastard de graunt vigour.

(Chron. Jo. Brompton, page 963.)

[2] Tous les grants seignors après nommés, comme il est escrit en le livre des conquérors. (Lelandi Collectanea, pag. 202.)

Percy [1].... Un autre catalogue des conquérans de l'Angleterre, long-temps gardé dans le trésor du monastère de la Bataille, contenait des noms d'une physionomie singulièrement basse et bizarre, comme Bonvilain et Boutevilain, Trousselot et Troussebout, l'Engayne et Longue-Épée, OEil-de-bœuf et Front-de-bœuf [2].... Enfin plusieurs actes authentiques désignent comme chevaliers normands en Angleterre, un Guillaume le charretier, un Hugues le tailleur, un Guillaume le tambour [3]; et, parmi les surnoms de cette chevalerie rassemblée de tous les coins de la Gaule, figurent un grand nombre de simples noms de villes et de pays : Saint-Quentin, Saint-Maur, Saint-Denis, Saint-Malo, Tournai, Verdun, Fismes, Châlons [4], Chaunes, Étampes, Rochefort, La Rochelle, Cahors [5], Champagne, Gascogne... Tels furent ceux qui apportèrent en Angleterre les titres de noble et de gentilhomme, et les y implantèrent à main armée pour eux et pour leurs descendans [6].

1 Hearne, coll. script. angl.

2 Collection des historiens de Normandie, p. 1023.

3 Monast. anglic. t. II.

4 Devenu par corruption *Chaloner*.

5 Devenus par corruption *Rochford*, *Rokely*, *Chaworth*, etc. D'autres noms véritablement français ont été défigurés de diverses manières, comme de la Haye, *Hay*, de la Souche, *Zouch*; Du saut-de-chevreau, *Sacheverell*, etc.

6 Ces deux mots, maintenant anglais, sont de pure

Les valets de l'homme d'armes normand, son écuyer, son porte-lance, furent gentilshommes; en Angleterre, ils devinrent tout à coup nobles à côté du Saxon autrefois riche, et noble lui-même, maintenant courbé sous l'épée de l'étranger, expulsé de la maison de ses aïeux, n'ayant pas où reposer sa tête [1]. Cette noblesse naturelle et générale de tous les vainqueurs croissait en raison de l'autorité ou de l'importance personnelle de chacun d'eux. Après la noblesse du roi normand, venait celle du gouverneur de province, qui prenait le titre de *comte*; après la noblesse de comte venait celle de son lieutenant, appelé *vice-comte* ou *vicomte*; et ensuite celle des gens de guerre, suivant leurs grades, *barons*, *chevaliers*, *écuyers* ou *sergens*, nobles inégalement, mais tous nobles par le droit de leur victoire commune et de leur naissance étrangère.

[1067] Avant de marcher à la conquête des provinces du nord et de l'ouest, Guillaume, toujours prévoyant, voulut déposer en lieu sûr le butin qu'il avait enlevé dans les provinces déjà conquises, et trouva que ses nouvelles richesses ne seraient nulle part mieux en sûreté que dans son propre pays. Près de mettre à la voile pour

extraction normande, et n'ont aucun équivalent dans l'ancienne langue anglo-saxonne.

[1] Non habentes ubi reclinarent caput. (Forduni Historia, pag. 698.)

retourner en Normandie, il confia la lieutenance de son pouvoir royal à son frère Eudes, et à Guillaume, fils d'Osbert. A ces deux vice-rois furent adjoints d'autres seigneurs de marque, comme aides et comme conseillers : Hugues de Grantmesnil, Hugues de Montfort, Gaultier Giffard et Guillaume de Garenne [1]. Ce fut à Pevensey que se rendit le nouveau roi, afin de s'embarquer au lieu même où il était venu aborder six mois auparavant; plusieurs vaisseaux l'y attendaient, pavoisés en signe de joie et de triomphe [2]. Un grand nombre d'Anglais s'y étaient rendus par son ordre, pour passer le détroit avec lui. On remarquait parmi eux le roi Edgar, l'archevêque Stigand, Frithrik, abbé de Saint-Alban, les deux frères Edwin et Morkar, et Waltheof, fils de Siward, qui n'avait pu combattre à la journée de Hastings. Ces hommes, et plusieurs autres que le vainqueur emmenait aussi, devaient lui servir d'otages et de garans du repos des Anglais, et il espérait d'ailleurs que privée, par leur absence, de ses chefs les plus puissans et les plus populaires, cette nation serait moins remuante et moins hardie à se soulever [3].

Dans le port où pour la première fois il avait

1 Guill. Pictav., p. 209.

2 More veterum, albis velis adornatæ (Ibid.)

3 Ut obsides quorum salus... ut gens tota minùs ad rebellionem valeret, spoliata principibus. (Guill. Pictav., page 209.)

mis le pied en Angleterre, le conquérant distribua des présens de toute espèce à ceux de ses gens d'armes qui repassaient la mer, afin, dit un auteur normand, que nul d'entre eux, à son retour, ne pût dire qu'il n'avait pas gagné à la conquête [1]. Guillaume, si l'on en croit le même auteur, son chapelain et son biographe, apporta en Normandie plus d'or et plus d'argent qu'on n'en avait jamais vu dans toute la Gaule [2]. Les monastères et le clergé des églises rivalisèrent d'efforts et de zèle pour fêter le vainqueur des Anglais, et ni moines ni prêtres, dit l'historien, ne restèrent sans récompense [3]. Guillaume leur donna de l'or en monnaie, en vases et en lingots, et surtout des étoffes brodées qu'ils étalèrent sur leurs autels, où elles faisaient l'admiration des voyageurs [4]. Il paraît que, dans ce siècle, la broderie à l'aiguille en fil d'or était un art où excellaient les femmes anglaises; la navigation de ce pays, déjà fort étendue, y portait aussi beaucoup d'objets précieux inconnus dans le nord de la Gaule [5]. Un pa-

1 Ut opimum fructum victoriæ secum omnes percepisse gauderent. (Ibid.)

2 Quantum ex ditione trium Galliarum vix colligeretur. (Ibid. pag. 210.)

3 Quam pietatem ipse confestim lucro mutiplici recompensavit. (Ibid. pag. 211.)

4 Voluptuosum est ea perspectare hospitibus maximis. (Guill. Pictav., p. 211.)

5 Anglicæ nationis fœminæ multùm acu et auri texturâ,

rent du roi de France, nommé Raoul, vint, avec une suite nombreuse, à la cour tenue par le roi Guillaume durant la solennité pascale. Les Français, non moins que les Normands, considéraient avec une curiosité mêlée de surprise les vases ciselés d'argent et d'or, apportés d'Angleterre, et surtout les coupes à boire des Saxons, faites de grandes cornes de buffle décorées de métal aux deux extrémités [1]. Ils s'émerveillaient de la beauté et de la longue chevelure des jeunes Anglais, otages ou captifs du roi normand [2]. « Ils remar» quèrent, dit l'historien, ces choses et beaucoup » d'autres également nouvelles pour eux, afin » de les raconter dans leur pays [3]. ».

Pendant que cet appareil de fête était déployé sur l'une des rives du détroit, sur l'autre l'insolence des vainqueurs se faisait sentir à la nation subjuguée. Les chefs qui gouvernaient les provinces conquises accablaient à l'envi les indigènes, soit gens de haut rang, soit gens du peuple, d'exactions, de tyrannies et d'outrages. L'évêque Eudes et le fils d'Osbert, orgueilleux de leur nouvelle puissance, méprisaient les plaintes des op-

viri egregiè in omni valent artificio. Inferunt et negociatores qui longinquas regiones adeunt.... (Ibid.)

1 Curiosi hi cum Normannis cernebant vasa aurea et argentea.... aut cornibus bubalinis... (Ibid.)

2 Crinigeros alumnos plagæ aquilonalis... nec enim puellari venustati cedebant. (Ibid.)

3 Guill Pictav., p. 211.

primés, et leur refusaient toute justice[1]; si leurs hommes d'armes pillaient les maisons ou ravissaient les femmes des Anglais, ils les approuvaient, et punissaient le malheureux atteint par ces injures, qui osait en gémir tout haut[2]. L'excès de la souffrance poussa les habitans de la côte de l'est à tenter de s'affranchir des Normands, à l'aide d'un secours étranger. Eustache, comte de Boulogne, le même qui, sous le règne d'Edward, avait occasionné tant de tumulte en Angleterre[3], était alors en discorde et en inimitié avec le roi Guillaume, qui retenait son fils prisonnier. Eustache était renommé pour son habileté militaire, et d'ailleurs son ancienne parenté avec le roi Edward le faisait presque regarder alors comme un allié naturel par la nation anglo-saxonne.

Les habitans du pays de Kent envoyèrent donc un message à Eustache, et lui promirent de l'aider à prendre Douvres, s'il voulait faire une descente et les secourir contre les Normands. Le comte de Boulogne y consentit, et aborda près de la rade de Douvres à la faveur d'une nuit obscure. Tous les Saxons de la contrée voisine se levèrent en armes; Eudes de Bayeux et Hugues de Montfort,

1 Nimiâ cervicositate tumebant et clamores Anglorum despiciebant. (Orderic. Vital, pag. 507)

2 Armigeros suos immodicas prædas et incestos raptus facientes vi tuebantur. (Ibid.)

3 Pridèm inimicissimus. (Guill. Pictav., pag. 212.) Voyez livre III.

les deux commandans de la ville, s'étaient rendus au delà de la Tamise avec une partie de leurs soldats. Si le siége eût pu durer seulement deux jours, les habitans des provinces voisines seraient venus en grand nombre se réunir aux assiégeans [1] : mais Eustache et ses hommes essayèrent mal à propos d'enlever le château de Douvres à l'improviste ; ils éprouvèrent une résistance inespérée de la part des Normands, et se découragèrent après ce seul effort. Un faux bruit de l'approche d'Eudes, qui revenait, disait-on, avec le gros de ses troupes, les frappa d'une terreur panique. Eustache de Boulogne fit sonner la retraite ; ses hommes d'armes se précipitèrent en désordre vers leurs vaisseaux, et la garnison normande, les voyant dispersés, sortit de la ville pour les poursuivre. Plusieurs tombèrent, en fuyant, du haut des rochers escarpés sur lesquels la ville de Douvres est assise. Le comte ne dut son salut qu'à la vitesse de son cheval, et les insurgés saxons regagnèrent leurs maisons par des chemins détournés [2]. Telle fut l'issue de la première tentative faite en Angleterre pour renverser la domination normande ; Eustache se réconcilia peu de temps après avec le duc de Normandie ; et, oubliant ses alliés d'un

[1] Auctior hostium numerus ex ulterioribus accederet, si biduana obsidio fieret. (Orderic. Vital., p. 508.)

[2] Angli per diverticula plura evaserunt. (Orderic. Vital., pag. 508.) Guill. Pictav., p. 212.

jour, brigua les richesses et les honneurs que leur ennemi avait à donner [1].

Dans la province de Hereford, au delà de la grande chaîne de montagnes qui avait autrefois protégé l'indépendance des Bretons, et qui pouvait servir encore de rempart à celle des Anglais, habitait, avant l'invasion, sur des terres qu'il avait reçues de la munificence du roi Edward, un Normand appelé Richard, fils de Scrob. C'était un de ces hommes que les Saxons avaient exceptés de la sentence d'exil rendue en l'année 1052 contre tous les Normands vivant en Angleterre. Pour prix de ce bienfait, le fils de Scrob, au débarquement de Guillaume, devint chef d'intrigues pour la conquête, établit des intelligences avec les envahisseurs, et se mit à la tête de quelque corps de soldats originiares de la Gaule, et demeurés, depuis le règne d'Edward, dans les châteaux voisins de Hereford. Il se cantonna avec eux dans ces châteaux, et, faisant des sorties fréquentes, il entreprit de forcer les villes et les bourgades voisines à se soumettre au conquérant. Mais la population de l'ouest refusa, disent de vieux récits, d'obéir à la conquête [2], et, sous la conduite du jeune Edrik, fils d'Alfrik, se leva pour repousser les attaques du fils de Scrob et de ses hommes d'armes.

[1] Guillelm. Pictav., pag. 212. — Ordericus Vitalis, pag. 508.

[2] Conquæstui parere. (Monast. anglic. t. II, p. 221.)

Le jeune chef saxon eut l'art d'intéresser à sa cause plusieurs chefs des tributs galloises, jusque-là ennemies mortelles des habitans de l'Angleterre [1]. Ainsi, la terreur des Normands réconciliait, pour la première fois, les Cambriens et les Teutons de la Bretagne, et faisait ce que n'avoit pu faire, en d'autres temps, l'invasion des païens du Nord. Soutenu par les habitans du pays de Galles, Edrik prit avec succès l'offensive contre Richard fils de Scrob et ses soldats, auxquels les chroniques du temps donnent le nom de châtelains de Hereford [2]. Trois mois après le départ du roi Guillaume pour la Normandie, il les chassa du territoire qu'ils occupaient, pilla leurs cantonnemens, et délivra tout le pays voisin de la rivière de Lugg [3]. Au sud de cette contrée, sur les côtes qui bordent le long golfe où se jette la Saverne, et au nord, sur les terres voisines des montagnes, il n'y avait encore, dans ce temps, ni postes militaires établis par les Normands, ni châteaux-forts bâtis ou possédés par eux. La conquête, si l'on peut s'exprimer ainsi, n'y était point encore parvenue ; ses lois n'y régnaient point, son roi n'y était nullement reconnu, non plus que dans toute la partie septentrionale de

1 Accitis sibi in auxilium regibus Wallanorum. (Florentius Wigorn, p. 635.)

2 Herefordenses castellani. (Flor. Wigorn., p. 635.) — Chron. saxon. frag. ed Lye.

3 Ad pontem amnis Lugge. (Ibid.)

l'Angleterre, depuis le golfe de Boston jusqu'à la Twed.

Au centre, les coureurs ennemis tenaient librement les campagnes; mais beaucoup de villes fermées ne s'étaient point rendues; et même, dans le pays où l'invasion paraissait accomplie, les conquérans n'étaient pas sans alarmes; car des messagers, partis des contrées où l'indépendance régnait encore, allaient secrètement de ville en ville rallier les amis du pays, et relever les courages abattus par la rapidité de la défaite [1]. Sous les yeux de l'autorité étrangère, disparaissait chaque jour quelqu'un des hommes le plus en crédit parmi le peuple; ceux qui, dans la première terreur, s'étaient rendus au camp de Guillaume, et lui avaient prêté le serment de paix et de soumission, étaient invités, par des adresses patriotiques, à rompre leur pacte avec l'étranger, et à suivre le parti des gens de bien et des braves [2]. Un chef saxon, nommé Kox [3], reçut de semblables messages, au nom de la vieille liberté anglaise, et n'en tint aucun compte; irrités de son refus, les conjurés lui envoyèrent des ordres, puis des menaces; et, comme il persistait toujours dans son amitié pour les vainqueurs, les menaces

1 Regionatim de pravis conspirationibus tractant. (Guill. Pictav., p. 212.)

2 Ut, extraneos deserens, optimorum hominum suæ nationis voluntatem sequeretur. (Ibid.)

3 Coxo comes. (Ibid.)

furent exécutées, et il périt dans une émeute, malgré la protection étrangère [1]. Les historiens normands le célèbrent comme un martyr de la foi jurée, digne d'être cité partout comme exemple, et dont la gloire doit vivre d'âge en âge [2].

La nouvelle de cette agitation et de ces manœuvres énergiques, parvenue à Guillaume dans sa province de Gaule, le força de précipiter son retour en Angleterre. Il s'embarqua au port de Dieppe, au mois de décembre, par une nuit froide, et, à son arrivée, il mit dans les places fortes de la province de Sussex de nouveaux gouverneurs, choisis en Normandie parmi les hommes auxquels il se fiait le plus. Il trouva dans Londres une fermentation sourde qui semblait présager quelque mouvement prochain; craignant que ses trois châteaux-forts, avec leurs tourelles garnies de machines, ne fussent pas capables de le protéger contre une insurrection populaire, il résolut d'en prévenir ou d'en éloigner le moment, et déploya sa ruse, cette ruse de renard que les vieux historiens lui attribuent [3], pour assoupir l'esprit patriotique qu'il désespérait de briser. Il

1 Ut libertatem à proavis traditam defenderet... Ille popularium odium perpeti, quàm fidei integritatem temerare, maluit. (Guill. Pictav., p. 212.)

2 Morte occidit immeritâ, et quam deceat propagari, ut vivat laus ejus, atque per exemplum oriatur. (Ibid.)

3 Calliditate regis vulpinâ. (Math. Paris. Vitæ abbat. Santi Albani, pag. 30)

célébra, en grande pompe, à Londres les fêtes de Noël, et, rassemblant autour de lui plusieurs des chefs et des évêques saxons, il les accabla de fausses caresses; il se montrait plein d'affabilité, et donnait à tous venans le baiser de bienvenue [1]; si l'on demandait, il accordait; si l'on conseillait, il écoutait; tous furent dupes de ces artifices [2].

Après avoir ainsi gagné une partie des gens en crédit, le roi Guillaume se tourna vers le peuple; une proclamation, écrite en langue saxonne, et adressée aux habitans de Londres, fut publiée en son nom, et lue à haute voix dans les églises et sur les places de la ville. « Apprenez tous, y disait-il, quelle est ma volonté. Je veux que, tous tant que vous êtes, vous jouissiez de vos lois nationales; comme dans les jours du roi Edward; que chaque fils hérite de son père, après les jours de son père; et que nul de mes hommes ne vous fasse tort [3]. » A cette promesse, quelque peu sincère qu'elle fût, l'effervescence se calma dans Londres; le soulagement présent ren-

1 Dulciter ad oscula invitabat. (Ordericus Vitalis, pag. 509.)

2 Si quid orabant concedebat, si nuntiabant aut suggerebant auscultabat; desertores hâc arte reducuntur. (Ibid.)

3 .... And ic will thæt ælc cyld beo his fæder irfnome æfter his fæder dæge. (Maitland's History of London, pag. 28.)

dit les esprits moins disposés à courir les chances périlleuses d'une grande opposition au pouvoir. Exemptés pour un moment des trois fléaux que la conquête avait apportés en Angleterre, les violences, les lois étrangères et l'expropriation, les habitans de la grande cité saxonne abandonnèrent la cause de ceux qui souffraient, et, calculant le gain et la perte, résolurent de se tenir en repos. On ne sait combien de temps ils jouirent des nouvelles concessions du vainqueur; mais ils le laissèrent alors s'éloigner impunément de Londres, avec l'élite de ses soldats, pour aller subjuguer les provinces encore libres.

[1068] Le roi normand se dirigea d'abord vers le sud-ouest, et, traversant les hauteurs qui séparent les provinces de Dorset et de Devon, il marcha contre Exeter [1]. C'est dans cette ville que, après la bataille de Hastings, s'était réfugiée la mère de Harold; elle y avait rassemblé les débris de ses richesses, qu'elle consacrait à la cause du pays pour lequel son fils était mort. Les citoyens d'Exeter étaient nombreux et pleins de zèle patriotique : l'histoire contemporaine rend d'eux ce témoignage que, jeunes ou vieux, ils haïssaient à la mort les envahisseurs d'outre-mer [2]. Ils forti-

1 Et tunc profectus est ad Defna-scire. (Chron. sax. frag. ed. Lye.)

2 Infestissimi mortalibus gallici generis. (Order. Vital., pag. 510.)

fiaient leurs tours et leurs murailles, faisaient venir des hommes d'armes de toutes les provinces voisines, et enrôlaient, à prix d'argent, les navigateurs étrangers qui se trouvaient alors dans leur port. Ils envoyaient aussi des messages aux habitans des autres villes, pour les inviter à se confédérer avec eux [1], se préparant de toutes leurs forces contre le roi de race étrangère, avec lequel jusqu'à ce moment, disent les chroniques, ils n'avaient rien eu à démêler [2].

L'approche des troupes d'invasion fut annoncée de loin aux habitans d'Exeter par la nouvelle de leurs ravages; car tous les lieux par où elles passèrent furent entièrement dévastés [3]. Les Normands s'arrêtèrent à la distance de quatre milles, et c'est de là que Guillaume envoya aux citoyens l'ordre de se soumettre, et de lui prêter le serment de fidélité. « Nous ne jurerons point fidé-
» lité, répondirent-ils, à celui qui se prétend roi,
» et ne le recevrons point dans nos murs; mais,
» s'il veut recevoir, comme tribut, l'impôt que
» nous donnions à nos rois, nous consentirons à
» le lui payer [4]. — Je veux des sujets, répliqua

1 Alias quoque civitates ad conspirandum instigabant. (Ibid.)

2 Contra regem alienigenam, cum quo anteà de nullo negotio egerant. (Ibid.)

3 Permisit semper vastari omne quod pertransibant. (Chron. saxon. frag. ed. Lye.)

4 Neque sacramentum regi faciemus. (Orderic. Vital., pag. 510.)

» Guillaume, et n'ai point pour habitude de les » prendre à de telles conditions [1]. » Les troupes normandes approchèrent, ayant pour avant-garde un bataillon d'hommes de race anglaise, qui s'étaient réunis aux étrangers, par force ou par misère, ou par envie de s'enrichir en pillant leurs compatriotes [2]. L'on ne sait par suite de quelle intrigue les chefs et les magistrats d'Exeter vinrent, avant le premier assaut, trouver le roi, lui livrer des otages et lui demander la paix. Mais, à leur retour, les citoyens, loin de remplir l'engagement qui venait d'être conclu, tinrent les portes de la ville fermées, et se préparèrent de nouveau à combattre [3].

Guillaume investit la ville d'Exeter, et faisant avancer à la vue des remparts l'un des otages qu'il avait reçus, il lui fit crever les yeux [4]. Le siége dura dix-huit jours; une grande partie de l'armée normande y périt : de nouveaux renforts survinrent au conquérant, et ses mineurs sapèrent les murs; mais l'opiniâtreté des citoyens se montrait invincible. Ils eussent peut-être lassé Guillaume, si les hommes qui les commandaient n'avaient été

1 Non est mihi moris ad hanc conditionem habere subjectos. (Ibid.)

2 Primos in eâ expeditione Anglos eduxit. (Ibid.)

3 Concives nihilominùs machinantur hostilia quæ cœperant. (Orderic. Vital., p. 510.)

4 Unus ex obsidibus propè portam oculis privatus est. (Ibid.)

lâches une seconde fois. Quelques historiens racontent que les habitans d'Exeter se rendirent au camp de l'étranger, en appareil de supplians, avec leurs prêtres portant à la main les missels et les vases sacrés [1]. La chronique saxonne contemporaine ne prononce que ces seuls mots, tristes par leur brièveté même : « Les citoyens rendirent » la ville, parce que les chefs les trompèrent [2]. »

Un grand nombre de femmes, échappées aux violences qui suivirent la reddition d'Exeter [3], se réfugièrent, avec la mère du dernier roi de race anglaise, dans une des îles de la Saverne, puis dans la ville de Bath, que l'ennemi ne possédait pas encore; de là elles gagnèrent la côte de l'ouest, et, faute d'un chemin plus direct, s'y embarquèrent pour la Flandre. Plus de cent maisons avaient été détruites dans le siége; leurs débris servirent aux Normands à bâtir un château-fort qu'ils nommèrent *Rouge-Mont*, parce qu'il était situé sur une colline de terre rougeâtre [4]. Ce château fut donné en garde à Baudoin, fils de Gilbert Crespin, appelé aussi Gilbert de Brionne, qui eut pour son partage, comme conquérant, et pour son sa-

[1] Orderic. Vital., p. 510.

[2] Illi urbem ei tradiderunt eo quòd thani eos deceperunt. (Chron. saxon. frag. ed. Lye.)

[3] Multorum bonorum virorum uxores. (Chron sax. frag. ed. Lye.)

[4] Extracta ex libro censuali, vulgò Doomesday-book; apud. script collect. à Gale, p. 765.

laire, comme vicomte de la province de Devon, vingt maisons à Exeter et cent cinquante-neuf manoirs dans la province [1].

Il s'était formé, dans cette campagne, une alliance défensive entre les Anglo-Saxons et les vieux Bretons de la Cornouaille. Après la prise d'Exeter, ces deux populations, devenues amies, furent enveloppées dans la même ruine, et le territoire de l'une et de l'autre fut partagé par les vainqueurs. L'un des premiers noms inscrits sur les rôles de ce partage fut celui de la femme du conquérant; Malthilde, fille de Baudoin, comte de Flandre, que les Normands appelaient *la Reine*, titre inconnu aux Anglais, qui n'employaient, dans leur langage, que les noms de dame ou d'épouse [2]. Mathilde obtint, pour sa part de conquête, toutes les terres d'un riche Saxon appelé Brihtrik [3]. Cet homme, si l'on en croit de vieux récits, ne lui était point inconnu, et, dans un de ses voyages en Flandre, comme ambassadeur du roi Edward, il avait encouru le ressentiment de la fille du comte Baudoin, en refusant de l'épouser. Ce fut Mathilde elle-même qui demanda au roi, son mari, de lui adjuger, avec tous ses

1 Dugdale's baronage.

2 *Se Hlafdige, se Cwene.* De *hlafdige*, en supprimant les aspirations, on a fait *lafdye* et *ladvy*, enfin, *lady, Cwene, cween*, ou *queen*, signifie proprement une femme.

3 Infrascriptas terras tenuit Brictrik, et post regina Matildis. (Doomesday-book, tom. II, p. 100.)

biens, l'Anglais qui l'avait dédaignée, et elle satisfit à la fois sa vengeance et son avarice, en s'appropriant les terres et en faisant emprisonner l'homme dans une forteresse [1].

C'est probablement à la suite de cette première invasion dans l'ouest que furent conquises ét partagées les côtes de Sommerset et de Glocester. Quelques faits prouvent que cette conquête et ce partage ne se firent point sans résistance. Selon la tradition du pays, le monastère de Winchcomb perdit alors toutes ses possessions, parce que les moines de ce lieu, imprévoyans et malavisés, dit un ancien narrateur, avaient pris le parti de s'opposer au roi Guillaume [2]. Leur abbé, Godrik, fut enlevé par les soldats normands et emprisonné à Glocester, et le couvent, odieux aux vainqueurs, fut donné en garde à Eghelwy; chef de l'abbaye d'Évesham, que des annales contemporaines surnomment Eghelwy le circonspect [3], l'un de ces hommes que les esprits faibles louaient de ne point tramer de rébellions, et d'avoir dans le cœur la crainte de Dieu et du roi institué par Dieu même [4].

1 Cùm eum haberet exosum, tempore oportuno reperto, ipsum Wintoniam fecit adduci.... ejus honorem verò, quoàd vixit, occupavit. (Monast. angl. t. I, p. 164.)

2 Minùs cautè de futuris prospicientes, elegerunt pro viribus resistere. (Monast. anglic. t. I, p. 190.)

3 Ægelwig circumspectus abbas. (Chron. sax. frag.)

4 Deo servantes fidem, et constitutum ab ipso venerantes regem. (Orderic. Vital., page 509.)

Dès la première défaite de la nation anglaise, Eghelwy avait juré fidélité sincère à l'étranger pour qui Dieu se déclarait. Quand la conquête vint à s'étendre sur le pays de l'ouest, il sollicita une part dans l'expropriation de ses compatriotes, et, imitant les conquérans ses amis, chassa plusieurs Anglais de leurs domaines [1]; à d'autres il vendit, à prix d'or, sa protection auprès des Normands; et, quand les Normands les eurent tués, il hérita de leurs biens [2]. Ce caractère et ces actions le firent distinguer par le roi Guillaume, qui l'aima et l'honora beaucoup [3]; il gouverna, selon le gré du vainqueur, les moines rebelles de Winchcomb, jusqu'à ce qu'un étranger, appelé Galand, vint d'outre-mer pour remplir encore plus convenablement cet office.

Ainsi le domaine de l'indépendance anglaise allait se rétrécissant dans l'ouest; mais les vastes provinces du nord offraient encore un asile, une retraite et des champs de bataille pour les amis du pays. Là se rendaient ceux qui n'avaient plus ni terre ni famille, ceux dont les frères étaient morts, dont les filles avaient été ravies, ceux enfin qui aimaient mieux, disent les vieilles annales, traîner une vie dure et pénible, que de subir un

1 Monast. anglic. t. II, p. 132.

2 Suam eis protectionem contra Normannos spondebat. (Ibid.)

3 Ibid. tom. I, p. 151.

esclavage inconnu à leurs pères [1]. Ils marchaient de forêt en forêt, de lieu désert en lieu désert, jusqu'à la dernière ligne des forteresses bâties par les Normands [2] ; quand ils avaient franchi cette enceinte de la servitude, ils retrouvaient la vieille Angleterre, et s'embrassaient en liberté. Le repentir amena bientôt vers eux les chefs qui, désespérant les premiers de la cause commune, avaient donné le premier exemple de la soumission volontaire [3]. Ils s'échappèrent du palais où le conquérant les retenait captifs sous de fausses apparences d'affection, les appelant ses grands amis, ses amis particuliers [4], et se servant de leur présence à sa cour, comme d'un prétexte pour frapper le peuple, qui ne pliait pas devant un roi qu'environnaient ses chef nationaux. C'est ainsi qu'Edwin et Morkar partirent pour la contrée du nord ; les vœux des pauvres, disent les historiens anglais de race, les accompagnèrent dans leur fuite, et les prêtres et les moines firent pour eux de fréquentes oraisons [5].

Aussitôt que les fils d'Alfgar furent arrivés

1 Vitam feralem ducere malentes quàm patribus incognitum subire dominium. (Math. Westmonast., p. 115.)

2 Loca deserta et nemorosa petentes. (Ibid.)

3 Normannis cessisse pœnitentes. (Ibid.)

4 Tanquàm domesticos et speciales amicos. (Math. Paris. Vitæ. abbat., pag. 30.)

5 Clericis et monachis crebra pro illis fiebat oratio. (Orderic. Vital., p. 511.)

dans leurs anciens gouvernemens de Mercie et de Northumbrie, de grands signes de mouvement patriotique se manifestèrent dans ces deux pays, depuis Oxford jusqu'aux rives de la Tweed. Aucun Normand n'avait encore passé l'Humber, et un petit nombre d'entre eux avait pénétré au cœur de la Mercie. Ce pays communiquait librement, par sa frontière du nord-ouest, avec la population galloise, qui, oubliant ses anciens griefs contre les Saxons, fit cause commune avec eux contre les nouveaux envahisseurs. Le bruit se répandit que les chefs anglais et gallois avaient tenu ensemble un grand-conseil sur les montagnes, et que, d'un accord unanime, ils avaient résolu de délivrer leur île de la domination normande; qu'ils envoyaient partout des émissaires pour exciter l'indignation et la révolte [1]. C'était au delà du cours de l'Humber que devait se former le grand camp de l'Indépendance; on lui donnait la cité d'York pour premier boulevard; on préparait des retranchemens derrière les lacs et les marais du nord [2]. Beaucoup d'hommes avaient fait serment de ne plus dormir à l'abri d'un toit jusqu'au jour de la délivrance; ils couchaient en plein air ou sous de tentes, et les Normands, par une sorte

1 Fit ex consensu omnium pro vindicandâ libertate pristina procax conspiratio, et obnixa contra Normannos conjuratio. (Orderic. Vital., p. 511.)

2 Seditiosi sylvas, paludes, æstuaria in munimentis habent. (Orderic Vital., p. 511.)

de dépit, les appelaient sauvages [1]. De ce nombre était le jeune Edrik, fils d'Alfrik, qui avait si énergiquement soutenu la cause saxonne dans la province de Hereford.

On ne peut savoir combien de projets d'affranchissement, bien ou mal conçus, furent formés et détruits dans ce temps. A peine l'histoire daigne-t-elle citer quelques-uns des hommes qui préférèrent les dangers à la servitude, et la même force qui déjoua leurs efforts en a étouffé le souvenir. Seulement, un chroniqueur normand dénonce avec des reproches amers une conspiration dont l'objet fut, selon lui, d'attaquer à l'improviste, par toute l'Angleterre, les soldats des garnisons étrangères, le premier jour du grand jeûne, lorsque, suivant la dévotion du siècle, ils se rendraient en pénitens dans les églises, nu-pieds et sans armes [2]. L'historien, en louant Dieu de la découverte de cette *machination abominable*, regrette que les chefs du complot se soient dérobés, en fuyant à la vengeance du *grand vainqueur* [3]. Ils prirent la fuite, à ce qu'il paraît, vers les contrées septentrionales, où bientôt se rendit auprès d'eux un nouveau fugitif, le jeune Edgar, roi légitime

1 Undè quidam eorum à Normannis silvatici cognominabantur. (Ibid.)

2 In capite jejunii, nudis vestigiis, incautos ubiquè perimerent. (Ex Guil. Gemet. ap. script. franc. t. XI, pag. 630.

3 Magni debellatoris. (Ibid.)

d'Angleterre, suivant les maximes du temps, par l'élection du peuple et la consécration de l'Église. Il partit avec sa mère Agathe, ses deux sœurs Marguerite et Christine, un chef appelé Merlsweyn, et beaucoup d'autres gens de bien, comme s'exprime la Chronique saxonne [1]. Tous ensemble passèrent la frontière qui, depuis la défaite du roi Egfrith par les Pictes et les Scots, séparait le pays des Anglais de l'ancien territoire d'Albanie [2].

[750 à 842] Les invasions des pirates danois, qui s'étendirent aussi-bien au nord qu'au sud de la Tweed, n'avaient point déplacé cette frontière. Le seul résultat politique de la domination exercée quelque temps par les Danois sur le peuple mêlé de Pictes, de Bretons et de Saxons, qui habitait entre le Forth et la Tweed, fut d'ajouter à ce mélange de différentes races d'hommes un nouvel accroissement de population germanique. De là vint qu'au sud du Forh, et surtout vers l'est, l'idiome prépondérant fut un dialecte teutonique, parsemé de mots galliques et bretons, et plus rapproché, dans ses formes grammaticales, du danois que de l'anglo-saxon. Vers le temps où ce changement s'opérait par degrés au sud de l'Albanie, dans le nord, une révolution plus rapidement accomplie réunit en un seul État, et sous la

1 Fela godra manna. (Chron. saxon. frag. ed. Lye.)
2 Voyez livre I, et livre II, passim.

même autorité, les Pictes de la côte orientale et les Scots des montagnes de l'ouest, jusque-là séparés comme nations et régis par des chefs indépendans. Leur rapprochement ne se fit pas sans quelque violence; car ces deux peuples, quoique vraisemblablement de même origine, quoique parlant un langage peu différent [1], et naturellement portés à se confédérer contre un adversaire commun, étaient rivaux en temps de paix.

Les Scots, chasseurs des montagnes, menant une vie plus active que leurs voisins de la plaine, se croyaient plus nobles qu'eux, et les appelaient, par dérision, *mangeurs de pain de froment* [2]. Malgré ce mépris apparent pour le blé, les chefs des Scots avaient l'ambition d'étendre sur les plaines, où croissaient des moissons, le pouvoir qu'ils exerçaient sur le pays des rochers et des lacs. Ils poursuivirent long-temps ce projet par la force et par l'intrigue; mais la nation des Pictes leur résista jusqu'à l'époque où elle fut affaiblie par les incursions et les victoires des Danois [3]. Kenneth fils d'Alpin, roi de l'Albanie occidentale, saisissant l'occasion, descendit alors sur les terres des Pictes, pour en faire la conquête. Les *mangeurs de pain* furent vaincus, et la plus grande partie

1 L'historien Bede, au huitième siècle, distingue l'idiome des Pictes de celui des Scots.

2 Fir na Cruinneachd. (Jamieson's Popular songs, t. II.)

3 Forduni Scotorum Historia, p. 668.

d'entre eux se soumit à l'autorité de Kenneth; [842] les autres tentèrent, en se retirant au nord, de conserver un roi de leur nation et de leur choix [1]; mais ils n'y réussirent point, et Kenneth, roi des Scots ou Écossais, devint chef de l'Albanie entière, qui depuis lors fut appelée Écosse. La nation des Pictes perdit son nom en s'incorporant avec les Scots; mais il ne paraît pas que cette fusion ait eu lieu à des conditions inégales, comme il serait sans doute arrivé si les vainqueurs et les vaincus eussent été de race différente. Les vaincus n'eurent à subir aucun esclavage, aucune dégradation politique; et la servitude de la glèbe, fruit ordinaire des conquêtes étrangères, dans le moyen âge, ne s'établit point en Écosse. Bientôt il n'y eut plus au nord du Forth qu'un seul peuple, et ce fut de bonne heure une tentative infructueuse que de rechercher les traces de l'idiome qu'avaient parlé les Pictes, au temps de leur indépendance. Les rois des vainqueurs, désertant leur pays natal, vinrent habiter parmi les vaincus à Dumferline et à Scone. Ils transportèrent avec eux la pierre consacrée sur laquelle, d'après l'usage antique, ils devaient se placer, le jour de leur inauguration, pour prêter serment au peuple, et à laquelle une ancienne superstition nationale attachait le destin de la race des Scots.

1 Sub spe resistendi, novum ab eis regem creatum sequebantur. (Forduni Scotorum Historia, p. 663.)

[842 à 1068] Au temps de l'invasion des Normands en Angleterre, il ne restait plus la moindre trace de l'ancienne séparation des Galls d'Écosse en deux populations distinctes; la seule division nationale qui se remarquât dans le royaume d'Écosse, était celle des hommes parlant la langue, gallique, qu'on appelait aussi *erse*, c'est-à-dire irlandaise [1], et des hommes issus de colonies teutoniques, dont l'idiome était à la fois intelligible pour les Anglais, les Danois et les Germains. Cette population, la plus voisine de l'Angleterre, bien qu'appelée écossaise par les Anglais, avait beaucoup plus d'affinité avec ce dernier peuple (à cause de la ressemblance des langues et de la communauté d'origine) qu'avec les Écossais de race gallique. Ces derniers, qui joignaient à une fierté un peu sauvage des habitudes d'indépendance, provenant de leur organisation en clans ou en tribus séparées, étaient souvent en querelle avec la population teutonique des plaines du sud, et même avec les rois d'Écosse. Les rois trouvaient presque toujours les Écossais méridionaux disposés à les servir dans leurs projets contre la liberté des clans; et ainsi l'inimitié instinctive de ces deux races d'hommes, fruit de la diversité d'origine et de langage, tournait au profit du despotisme royal. Cette expérience, faite plus d'une fois par les successeurs de Kenneth, fils d'Alpin,

[1] Irse, Irshe, Irsh, nom saxon des habitans d'Iraland.

excita en eux une grande affection pour les habitans des *basses-terres* d'Écosse [1], et en général pour les hommes d'origine anglaise; ils préféraient ces étrangers aux hommes issus des mêmes ancêtres qu'eux; ils favorisaient de tout leur pouvoir les Écossais de nom, aux dépens des Écossais de race, et recevaient, avec une bienveillance empressée, tous les émigrans d'Angleterre.

[1068] C'est par suite de ce penchant politique que le roi d'Écosse Malcolm, surnommé Kenmore, accueillit, comme des hôtes bien-venus, le jeune Edgar, ses sœurs et ses amis [2]. Il salua Edgar comme le véritable et légitime roi des Anglais, lui offrit un asile sûr, et des secours pour relever sa fortune. Il donna à tous les chefs dépossédés, qui accompagnaient leur roi, des commandemens et des domaines, que peut-être il enleva despotiquement à ses sujets de race bretonne et gallique; et, comme il était encore sans épouse, il prit pour femme une des sœurs d'Edgar, la plus jeune, appelée Marguerite. Marguerite ne savait point la langue gallique; elle eut souvent besoin d'interprète pour parler aux chefs des tribus du nord et de l'ouest, et aux évêques de ces contrées; alors c'était le roi Malcolm, son mari, qui se chargeait de cette fonction [3]. Mal-

1 Lowlands of Scotland.

2 Forduni Hist. Scotor., p. 411.

3 Anglicam enim linguam æquè ut propriam didicerat.

colm s'énonçait également bien dans les deux idiomes ; mais, peu de temps après son règne, les rois d'Écosse dédaignèrent de parler et d'apprendre la langue des anciens Scots, celle du peuple dont eux-mêmes descendaient, et dont le pays tirait son nom.

La nouvelle de l'alliance formée entre les Saxons et le roi d'Écosse, et des rassemblemens hostiles qui se faisaient au nord de l'Angleterre, détermina Guillaume à ne pas attendre une attaque et à prendre vivement l'offensive [1]. Son premier fait d'armes, dans cette nouvelle expédition, fut le siége de la ville d'Oxford. Les citoyens résistèrent au roi étranger, et l'insultèrent même du haut de leurs murs ; mais une partie du rempart de la ville s'écroula, sapée par les Normands, qui entrèrent d'assaut par cette brèche et se vengèrent des habitans par le massacre et l'incendie [2]. Sur sept cent vingt maisons, près de quatre cents furent détruites [3]. Les religieux du couvent de Sainte-Frideswide, suivant l'exemple des moines de Hida et de Winchcomb, prirent les armes pour défendre leur monastère, et en furent

(Forduni Scot. Hist., p. 412.) Ellis's metrical romances, préface.

[1] Nuntiatum est regi quòd populus ex aquilone se congregaverunt et voluerunt ipsi resistere si veniret; profectus itaque est. (Chronic. saxon. frag. ed. Lye.)

[2] Civibus ferro flammâque necatis. (Math. Paris., p. 4.)

[3] Doomesday-book.

tous expulsés, après la victoire des Normands [1]. La ville de Warvic fut prise ensuite, puis celle de Leycester, qui fût détruite presque de fond en comble [2], puis celle de Derby, où le tiers des maisons fut renversé [3]. Après le siége et la prise de Nottingham, une forte citadelle y fut bâtie et confiée à la garde du Normand Guillaume Peverel. Ce Guillaume eut, pour sa part de conquête, cinquante-cinq manoirs dans la province de Nottingham, et, dans la ville même, quarante-huit maisons de marchands, douze maisons de gens de guerre, et huit maisons de cultivateurs anglais [4]. Il établit sa demeure dans la contrée de Derby, sur un rocher à pic, au haut duquel son château paraissait presque suspendu en l'air, comme le nid d'un oiseau de proie [5].

De Nottingham, les troupes normandes se dirigèrent, à l'est, sur Lincoln, qu'elles forcèrent de capituler et de livrer des otages. Cent soixante-six maisons y furent détruites, pour servir d'em-

1 Spoliati bonis suis et sedibus expulsi suis. (Monast. anglic. t. I, p. 984.)

2 Destructâ civitate Leycestriæ cum castello et eccleslâ. (Ibid., p. 312.)

3 Doomesday-book.

4 Villelmus Peurel habet XLVIII dom. mercator. et XII domus equitu. et VIII bord. (Doomesday-book, t. II, pag. 285.)

5 Ce lieu se nomme aujourd'hui *Te Peak*, le Pic, et l'on y voit encore les ruines de la forteresse de Peverel.

placement aux forteresses, et aux autres retranchemens dont la garnison étrangère s'entoura avec plus de soin qu'ailleurs [1]; car, dans cette ville, dont la population était d'origine danoise, les conquérans redoutaient, comme à Norwich, une attaque des Danois d'outre-mer [2]. Parmi les otages de Lincoln, emprisonnés dans les forteresses normandes pour garantie du repos de la province, se trouvait un jeune homme appelé Thurgot, Danois de race, qui parvint à se faire ouvrir les portes, en gagnant ses gardiens à prix d'argent [3]. Il alla secrètement au port de Grimsby, à l'embouchure de l'Humber, trouver des marchands norwégiens dont le vaisseau était près de mettre à la voile. Par un hasard fâcheux, ce vaisseau avait été retenu pour le passage de certains ambassadeurs que le conquérant envoyait dans le Nord, afin de dissuader les rois de ce pays de prendre intérêt à la cause des Saxons, et de leur prêter secours. Les Norwégiens n'hésitèrent point à sauver le jeune fugitif, et le cachèrent au fond de leur navire, si bien que les inspecteurs normands de la côte, qui en firent la visite au

1 De prædictis Wastis mansuris ppt. castellum destructæ fuerunt CLXVI; reliqæ LXXIII wastatæ sunt extra metam castelli. (Doomesday-book, t. II, p. 336.)

2 Guill. Pictav., p. 308.

3 In Lincolniensi castro incarceratus fuerat inter alios Anglorum obsides. (Anglia sacra, t. I, p. 786.)

moment du départ, ne s'aperçurent de rien [1]. Les ambassadeurs s'embarquèrent, et, quand on eut perdu la terre de vue, l'otage se montra tout à coup, à leur grand étonnement. Ils voulurent que les matelots retournassent à terre, afin, disaient-ils, de rendre au roi Guillaume son fugitif [2]; mais les Norwégiens, se moquant d'eux, répondaient : « Le vent est trop bon, le vaisseau va trop bien; » ce serait dommage de perdre l'occasion. » La querelle s'échauffant de part et d'autre, on en vint à prendre les armes; mais la force était du côté des matelots, et, à mesure que le navire avança en pleine mer, les Normands devinrent plus traitables [3].

Partis de la ville de Lincoln, que, par une espèce d'euphonie française, ils appelaient *Nicole* [4], les soldats de l'invasion marchèrent sur York. Dans le lieu où se rapprochent les rivières dont la jonction forme le grand fleuve de l'Humber, ils rencontrèrent l'armée confédérée des Anglo-Saxons et des Gallois. Là, de même qu'à la bataille de Hastings, par la supériorité de leur nombre et de leur armure, ils chassèrent l'ennemi de ses positions vainement défendues pied-à-

1 In navi exactores regis scrutinia fecerunt. (Roger. de Hoved., p. 465.)

2 Cum fugitivo regis. (Ibid.)

3 Quantòque magis terræ appropinquabant, tantò magis illis se humiliabant. (Ibid.)

4 Chartæ apud Monast anglican.

pied [1]. Un grand nombre d'Anglais périrent; le reste chercha un refuge au dedans des murailles d'York; mais les vainqueurs, les suivant de près, firent brèche aux murs et entrèrent dans la ville, massacrant tout, disent les chroniques, depuis l'enfant jusqu'au vieillard [2]. Les débris de l'armée patriotique, ou (si l'on veut parler comme parlent les historiens normands) de l'armée des factieux et des brigands [3], descendirent, sur des bateaux, le fleuve de l'Humber [4]; ils remontèrent ensuite, au nord, vers le pays des Écossais ou vers les territoires anglais voisins de l'Écosse. Là se fit le ralliement des vaincus d'York; « là se retirèrent, » dit un vieux chroniqueur, Edwin et Morkar, » les nobles chefs, ainsi que d'autres hommes de » grande distinction, des évêques, des clercs, » des gens de tout état, tristes de voir leur cause » la plus faible, mais ne se résignant point à » l'esclavage [5]. »

Les vainqueurs bâtirent une citadelle au sein de la ville d'York, qui devint ainsi une place forte normande et le boulevard de la conquête au nord. Ses tours, garnies de cinq cents hommes

1 Seditiosi audaciâ et viribus fisi... profligati... (Guil. Gemet. ap. script. rer. franc. tom. XI, p. 630.)

2 Tàm ferro quàm igne, à puero usque ad senem. (Ibid.)

3 Sicarii verò... (Ibid.)

4 Per Humbre fluvium, navibus effugerunt. (Ibid.)

5 Videntes suam partem inferiorem, et servire renuentes. (Math. Westmon., p. 225.)

complétement armés, accompagnés de plusieurs milliers d'écuyers et de servans d'armes, menacèrent le pays des Northumbriens. Cependant l'invasion ne continua point alors sur ce pays, et il est même douteux que la province d'York ait été occupée dans sa largeur, depuis l'Océan jusqu'aux montagnes. La capitale, soumise avant son territoire, était le poste avancé des conquérans, et un poste encore périlleux; ils y travaillaient jour et nuit à tracer leurs lignes de défense; ils forçaient le pauvre Saxon, échappé au massacre, à creuser des fossés, et à réparer pour l'ennemi les ruines que l'ennemi avait faites. Craignant d'être assiégés à leur tour, ils rassemblaient de toutes parts et entassaient dans leurs donjons des provisions et des vivres. Dans ce temps, l'archevêque d'York, Eldred, le même qui avait prêté son ministère au sacre du roi étranger, vint dans sa métropole, pour la célébration d'une solennité religieuse [1]. A son arrivée, il envoya chercher, sur ses terres situées non loin d'York, des vivres pour son usage; et ses domestiques, menant des chevaux et des chariots chargés de blé et d'autres provisions, rencontrèrent par hasard, à l'une des portes, le vicomte ou le gouverneur normand de la ville, entouré d'un grand cortége. « Qui êtes-vous, leur demanda le Nor-

1 Morabatur in unâ solemnitate Eboraci (Chron. Thomæ Stubbs, pag. 1703.)

» mand, et à qui portez-vous ces denrées? — » Nous sommes, répondirent-ils, les serviteurs de » l'archevêque, et ces choses sont pour l'usage » de sa maison [1]. » Le vicomte, se souciant peu de l'archevêque et de sa maison [2], fit signe aux hommes d'armes qui l'escortaient de conduire chevaux et chariots à la citadelle d'York, et de déposer les provisions dans les magasins normands.

Quand l'archevêque, ami des conquérans, se sentit frappé lui-même par la conquête, il s'éleva au fond de son âme une indignation que cette âme calme et prudente n'avait point éprouvée jusqu'alors. Eldred partit aussitôt pour le quartier du roi, et se présenta devant lui, en habits pontificaux, tenant son bâton pastoral [3]; Guillaume se leva pour lui offrir, selon l'usage du temps, le baiser de paix; mais le prélat saxon se tint à l'écart, et dit : « Écoute-moi, roi Guillau» me : tu étais étanger, et malgré cela, Dieu » voulant punir notre nation, tu obtins, au prix » de beaucoup de sang, le royaume d'Angle» terre; alors je t'ai consacré roi, je t'ai couronné » et béni de ma propre main; mais aujourd'hui » je te maudis, toi et ta race, parce que tu l'as

1 Servi, inquiunt, archiepiscopi sumus. (Ibid.)

2 Parvipendens archiepiscopum et famulos ejus. (Ibid.)

3 Cum baculo pontificali, stolâ circumdatus. (Chron. Thom. Stubbs, pag. 1703.)

gers[1]. Des railleries amères et peu décentes furent dirigées contre les femmes normandes, empressées de rappeler auprès d'elles leurs protecteurs et les pères de leurs enfans[2]. Mais, malgré toutes ces manœuvres, Hugues de Grantmesnil, comte de la province de Norfolk, son beau-frère Onfroy du Tilleul, gardien du fort de Hastings, et un grand nombre d'autres partirent, laissant leurs terres et leurs honneurs pour aller, comme disaient les courtisans de Guillaume, se mettre sous le servage de leurs dames, et veiller sur leur honneur comme époux, aux dépens de leur loyauté comme vassaux[3]. Ce départ fit une grande impression sur l'esprit du nouveau roi. Prévoyant pour l'avenir de plus grandes difficultés qu'il n'en avait éprouvé jusque-là, il renvoya en Normandie sa femme Mathilde, pour l'éloigner du péril, et pour être lui-même tout entier aux soins de la guerre[4]. De nouveaux événemens ne tardèrent pas à justifier ses inquiétudes.

[1069] L'un des deux fils du roi Harold, appelés Edmund et Godwin, vint d'Irlande, où tous les deux s'étaient réfugiés, soit après la bataille

1 Regem inter exteros laborantem. (Ibid.)

2 Sævâ libidinis face urebantur.... lascivæ conjuges. (Orderic. Vital., pag. 512.)

3 Famulari lascivis dominabus suis. (Ibid.)

4 Bellicis turbinibus undique insurgentibus admodùm occupatus. (Ibid, apud script. rer. francic., tom. XI, pag. 241.)

de Hastings, soit après la prise d'Exeter, et amena au secours des Anglais soixante vaisseaux et une petite armée [1]. Il entra dans l'embouchure de l'Avon, et mit le siége devant Bristol; mais, ne pouvant s'en emparer, il remonta sur ses navires, cotoya le rivage du sud-ouest, et alla débarquer dans la province de Sommerset. A son approche, tous les habitans du pays se soulevèrent contre les Normands, et l'insurrection s'étendit aux provinces de Devon et de Dorset. L'alliance des Bretons de la Cornouaille avec leurs voisins Saxons se renouvela, et ils attaquèrent ensemble le corps de troupes étrangères stationné dans ces contrées, sous le commandement d'un certain Dreux de Montaigu [2]. On envoya, pour renfort, à ce Normand les Anglais auxiliaires, qui avaient trouvé plus aisé de se joindre à l'ennemi que de lui résister; et, comme au siége d'Exeter, ils furent placés à l'avant-garde, pour essuyer les premiers coups. Ils étaient conduits par Ednoth, ancien grand-officier du roi Harold [3], dont Guillaume voulait se défaire, en l'envoyant contre les insurgés : car c'était sa politique, dit un vieux narrateur, de mettre ces étrangers aux prises les uns

1 Cum sexaginta navibus. (Guill. Gemet. — Orderic. Vital., p. 512, apud script. rer. francic., t. XI, p. 241.)

2 Exoniensis comitatûs habitatores, coadunatâ turbâ ex cornu Britanniæ. (Orderic. Vital., p. 514.)

3 Eadnoth stallere (aulæ præfectus.) (Chron. saxon. frag. ed. Lye.)

avec les autres, pensant y trouver son avantage, de quelque côté que fût la victoire[1]. Ednoth périt avec beaucoup des siens ; l'insurrection subsista ; et le fils de Harold retourna en Irlande, pour en ramener son frère avec de nouvelles troupes.

Edmund et Godwin, naviguant ensemble et doublant le long promontoire qui porte le nom de *Lands-End*, ou Fin-du-pays, entrèrent, cette fois, par l'embouchure de la rivière de Tavy, au sud de la province de Devon[2]. Ils s'aventurèrent imprudemment sur ce territoire, où les Normands cantonnés dans les provinces du sud avaient rassemblé toutes leurs forces, pour opposer une barrière à l'insurrection de l'ouest. Deux chefs, dont l'un était Brian, fils d'Eudes, comte ou duc de Bretagne, les attaquèrent à l'improviste, et tuèrent plus de deux mille hommes, anglais, gallois ou irlandais. Les fils du dernier roi saxon remontèrent sur leurs vaisseaux, et mirent à la voile, ayant perdu toute espérance[3]. Pour achever de détruire les révoltés de Dorset et de Sommerset, l'évêque de Coutances, Geoffroi, vint avec les garnisons de Londres, de Winchester et de Salisbury. Il saisit beaucoup d'hommes armés, ou sus-

1 Dùm alienigenæ alterutros confoderent, ingens sibi levamen providens, utrilibet vincerent. (Will. Malmesb., pag. 194.)

2 Chron. saxon. frag. ed. Lye.

3 Chron. saxon. frag. ed. Lye.

pects d'avoir pris les armes, et les fit cruellement mutiler [1].

Cette déroute et la retraite des auxiliaires venus d'Irlande n'abattit point entièrement l'effervescence des populations de l'ouest. Le mouvement commencé au sud s'était prolongé sur toute la frontière du territoire gallois; les habitans de la contrée voisine de Chester, contrée encore libre de toute invasion, descendirent jusqu'à Shrewsbury, et, se joignant aux soldats du jeune Edrik, que les Normands appelaient le sauvage, ils refoulèrent les étrangers vers l'est [2]. Les deux chefs Brian et Guillaume, qui avaient battu les fils de Harold et réduit les hommes de Devon et de Cornouailles, s'avancèrent alors du côté du sud; et le roi lui-même, parti de Lincoln, vint du côté de l'orient, avec l'élite de ses gens d'armes. Il rencontra près de Stafford, au pied des montagnes, le plus grand corps d'armée des insurgés, et le détruisit dans un seul combat [3]. Les autres capitaines normands marchèrent sur Shrewsbury; et cette ville, ainsi que les campagnes qui l'avoisinent retombèrent sous la loi de l'étranger; les habitans rendirent leurs armes; quelques braves

1 Captos mutilaverunt. (Orderic. Vital., p. 514.)

2 Gualli et Cestrenses præsidium regis apud Scrobesburiam obsiderunt, quibus incolæ civitatis, cum Edrico cognomento Guildâ (Wild) aliisque ferocibus Anglis, auxilio fuerunt. (Ibid.)

3 Orderic. Vital., p. 514.

seulement, qui voulurent les garder, se retirèrent sur les dunes de la mer ou sur la cime des montagnes. Ils continuèrent de guerroyer, péniblement et sans avantage, contre les petits corps isolés, dressant, à l'entrée des bois et dans les vallées étroites, des embûches pour le soldat égaré, ou le coureur aventureux, ou le messager qui portait l'ordre des chefs; mais les grandes routes, les cités, les bourgs, s'ouvrirent aux bataillons ennemis. La terreur remplaça l'espoir dans le cœur des vaincus; ils s'évitèrent au lieu de s'unir; et tout le pays du sud-ouest rentra encore une fois dans le silence.

Au nord, la cité d'York était toujours l'extrême limite de la conquête; les soldats normands qui occupaient cette ville ne cherchaient point à s'avancer au delà, et même leurs excursions sur la contrée au sud d'York n'étaient point sans danger pour eux. Hugues, fils de Baudry, vicomte ou gouverneur de la ville, n'osait descendre jusqu'à Selby et passer la rivière d'Ouse, sans se faire suivre d'une nombreuse escorte. Les soldats normands n'étaient plus en sûreté dès qu'ils s'éloignaient des rangs et quittaient leurs armes; car des bandes d'insurgés, aussitôt ralliées que dissoutes, harcelaient continuellement les corps de troupes en marche, et même la garnison d'York [1].

1 Comitabatur eum non modica militiæ multitudo... fecit hoc, illis partibus, Anglorum indomita ferocitas et

Guillaume Malet, collègue du fils de Baudry dans le commandement de cette garnison, alla jusqu'à déclarer, dans ses dépêches, que sans de prompts secours il ne répondait plus de son poste [1]. Cette nouvelle, portée au quartier du roi, y causa une grande alarme. Lui-même partit en hâte, et arriva devant la ville d'York, au moment où les citoyens, ligués avec les gens du plat pays, assiégeaient la forteresse normande. Il les attaqua vivement avec des forces supérieures, n'épargna personne, disent les chroniques [2], dispersa ceux qu'il ne tua pas, et jeta les fondemens d'un second château-fort, dont il confia les travaux et la garde à son confident le plus intime, Guillaume, fils d'Osbert, son sénéchal et son maréchal pour la Normandie et l'Angleterre [3].

Après son départ, les Anglais se rallièrent encore, et firent à la fois le siége des deux châteaux; mais ils furent repoussés avec perte, et les Normands achevèrent en sûreté leurs nouveaux ouvrages de défense [4]. Assuré de la possession d'York, le conquérant reprit l'offensive, et tenta de reculer

invicta constantia, qui semper ad vindictam suam in Gallos insurgentes.... (Ex historiâ monast. Selbeiensis, apud Labbæum, t. I, p. 602.)

1 Denunciavit se defecturum, nisi maturum fessis conferat auxilium. (Orderic. Vital., pag. 512.)

2 Nec ulli pepercit. (Ibid.)

3 Orderic. Vital., p. 512.

4 Ibid.

jusqu'à Durham les limites du pays subjugué ; ce fut un certain Robert, surnommé Comine ou de Comines, qu'il chargea de cette expédition hasardeuse. Robert partit avec le titre anticipé de comte du Northumberland 1. Son armée était peu considérable ; mais sa confiance en lui-même était grande, et s'accrut au delà de toute mesure quand il se vit presque au terme de sa route sans avoir trouvé de résistance. Déjà il apercevait les tours de Durham, que les Normands appelaient la forteresse des rebelles du nord 2, lorsque Eghelwin, l'évêque saxon de la ville, accourut au-devant de lui, et l'avertit d'être prudent et de craindre une surprise 3. « Qui m'attaquerait ? répondit Comine. » Nul de vous, je pense, ne l'osera 4. » Les Normands entrèrent dans Durham et y massacrèrent quelques hommes sans armes, comme pour insulter et défier les Anglais 5 ; les soldats campèrent sur les places, et leur chef prit pour quartier la maison de l'évêque.

La nuit vint, et alors les habitans des rives de la Tyne allumèrent, sur toutes les hauteurs, des

1 Donavit Roberto comitatum in Northanhymbrorum terrâ. (Chron. saxon. Gibson, p. 174.)

2 Guill. Gemet., p. 290.

3 Insidias præmonuit. (Aluredus Beverlacensis, p. 127, 128)

4 Dicens eos talia præsumere non audere. (Chron. Walt. Hemingford, p. 458.)

5 Occisis nonnulis. (Alured. Beverl., p. 128.)

feux qui leur servirent de signaux ; ils se rassemblèrent en grand nombre et firent diligence vers Durham. Au point du jour, ils étaient arrivés devant les portes, qu'ils forcèrent [1] ; et les Normands furent assaillis de toutes parts, au milieu des rues, dont ils ignoraient les détours [2]. Ils cherchèrent à se rallier dans la maison épiscopale, où était le logement de leur comte, y firent des barricades, et la défendirent quelque temps, tirant leurs flèches d'en haut sur les Saxons. Mais ceux-ci terminèrent le combat en mettant le feu à la maison, qui fut brûlée tout entière avec les hommes qui s'y étaient renfermés [3]. Robert Comine fut du nombre. Il avait amené avec lui douze cents cavaliers complétement armes ; mais on ne sait pas au juste combien de gens de service et de fantassins les accompagnaient [4]. Cette terrible défaite produisit une telle impression sur les Normands, que des troupes nombreuses, envoyées pour tirer vengeance du massacre, s'avancèrent jusqu'à Elfertun, aujourd'hui Northallerton, à égale distance d'York et de Durham, et qu'arrivées à ce point, elles refusèrent de passer outre, saisies d'une terreur panique. Le bruit courut qu'elles avaient été frappées d'immo-

1 Totâ nocte festinantes, Dunelmum in diluculo per portas irrumpunt. (Ibid.)

2 Imparatos ubicumque locorum interficiunt. (Ibid.)

3 Sed cùm non ferrent jacula defendentium, domum cum habitantibus concremârunt. (Alured. Beverl., p. 128.)

4 Chron. saxon. Gibson., p. 174.

bilité par une force surnaturelle, par la puissance d'un saint appelé Cuthbert, dont le corps reposait à Durham, et qui protégeait sa dernière demeure [1].

Les Northumbriens, qui remportèrent cette grande victoire, étaient fils d'anciens colons danois, et il n'avait point cessé d'exister entre eux et la population du Danemark des relations d'amitié réciproque, fruits de leur commune origine. Du moment qu'ils se virent menacés par l'invasion normande, ils adressèrent aux Danois des demandes de secours, au nom de l'ancienne fraternité de leurs ancêtres, et de semblables sollicitations parvinrent aussi aux rois du Danemark de la part des habitans anglo-danois d'York, de Lincoln et de Norwich [2]. Une foule de réfugiés saxons plaidaient la cause de leur pays auprès des peuples septentrionaux, les pressant avec instance d'entreprendre la guerre contre les Normands, qui opprimaient une nation de la grande famille teutonique après avoir tué son roi, proche parent de plusieurs rois du Nord [3]. Guillaume, qui, de sa vie, n'avait su prononcer un seul mot de la langue septentrionale que ses aïeux avaient jadis

1 Ex Chronico Sanctæ-Crucis Edimburg. apud Angliam sacram, t. I, pag. 159.

2 Angli Svenum (Danorum regem) de auxilio sollicitant. (Script. rer. danic., t. III, p. 254.)

3 Ad ulciscendam consanguinei necem, Haroldi scilicet à Francigenis interempti, et Angliam pristinæ libertati restituendam. (Ibid.)

parlée, prévit, dès le commencement, cette alliance naturelle des Anglais avec les Danois, et c'est ce qui lui fit bâtir tant de forteresses sur les côtes orientales de l'Angleterre. Il envoya aussi, plusieurs fois, à Sven, roi de Danemark, des ambassadeurs accrédités, des négociateurs habiles, des évêques à la parole insinuante, avec de riches présens, pour lui persuader de demeurer en paix [1]. Mais l'homme du Nord ne se laissa point séduire, et ne consentit point, disent les chroniques danoises, à laisser le peuple anglais en servitude sous un peuple de race et de langue étrangères. Il rassembla sa flotte et ses soldats [2]. Deux cent quarante vaisseaux partirent pour la Bretagne, conduits par Osbiorn, frère du roi Sven, et par ses deux fils Harald et Knut. A la nouvelle de leur départ, les Anglais comptaient avec impatience les jours qui devaient s'écouler jusqu'à l'arrivée de ces enfans de la Baltique, autrefois si terribles pour eux, et prononçaient avec amour des noms que leurs pères avaient maudits [3]. L'on attendait pareillement des troupes enrôlées à prix d'argent sur les côtes de l'ancienne

1 Legatos misit cum exeniis. (Chron. Henrici Knyghton, apud script. rer. danic. t. III, p. 253.) — Torfæi, Historia Norweg.

2 Audientes Daci Angliam esse subjectam Romanis seu Francigenis, graviter sunt indignati, arma parant, classem aptant. (Script. rer. danic. t. III, p. 254.)

3 Voyez livre II, passim.

Saxe et de Frise [1], et les Saxons réfugiés en Écosse promettaient aussi quelques secours. Encouragés par leur victoire, les habitans du Northumberland faisaient de fréquentes excursions, au sud de leur pays, sur les cantonnemens des étrangers [2]. Le gouverneur de l'un des châteaux d'York fut tué dans une de ces rencontres [3].

Ce fut dans l'intervalle des deux fêtes de la Vierge Marie, en automne, que les fils du roi Sven, Osbiorn son frère, et cinq autres chefs danois de haut rang, abordèrent en Angleterre [4]. Ils tentèrent hardiment une descende sur la partie des côtes la mieux gardée, celle du sud-est; mais successivement repoussés de Douvres, de Sandwich et de Norwich, ils remontèrent vers le nord et entrèrent dans le golfe de l'Humber, comme faisaient jadis leurs aïeux, mais sous de tout autres auspices [5]. Dès que le bruit de leur approche se fut répandu dans les lieux d'alentour, de toutes parts, les chefs de race anglaise, tous les Anglais en masse, sortirent des bourgs, des maisons et des champs, pour faire amitié avec les

1 Frisia pro anglicis opibus copias mittebat. (Order. Vital., p. 513.)

2 Diversos excursus crebrò agitantes, Danorum præstolantes adventum. (Ex Guillelmo Gemet. apud script. rer. francic., t. XI, p. 530.)

3 Orderic. Vital., p. 512.

4 Math. Wesmonast. — Math. Paris., p. 5.

5 Orderic. Vital., p. 513.

Danois et se joindre à eux [1]. Le jeune roi Edgar, Merlsweyn, Gospatrik, Siward Beorn, et beaucoup d'autres réfugiés, accoururent promptement de l'Écosse. On vit arriver aussi Waltheof, fils de Siward, échappé comme Edwin et son frère, du palais du roi Guillaume : il était encore très-jeune, et se faisait remarquer, de même qu'autrefois son père, par une taille élevée et une grande vigueur de corps [2].

Les Saxons se placèrent à l'avant-garde, les Danois formèrent le corps d'armée, et c'est dans cet ordre qu'ils marchèrent sur York, les uns à cheval, les autres à pied, dit la Chronique saxonne, tous remplis de joie et d'espoir [3]. Des messagers les devancèrent pour avertir les citoyens que leur délivrance approchait, et bientôt la ville fut investie de toutes parts. Dans le huitième jour du siége, les Normands qui gardaient les deux châteaux, craignant que les maisons voisines ne fournissent aux assaillans des matériaux pour combler les fossés, mirent le feu à ces maisons [4]. L'incen-

1 Chron. saxon. frag. ed. Lye. — Math. Paris., p. 5.

2 Nervosus lacertis, robustus pectore et procerus toto corpore. (Math. Westmonast., p. 226. — Voy. livre III, passim)

3 Equitantes et iter facientes cum immenso agmine, valdè exultantes. (Chron. saxon. frag. ed. Lye.)

4 Timentes ne domus, quæ propè castella erant, adjumento Danis ad fossas implendas essent. (Alured. Beverl., pag. 128.)

die gagna rapidement, et ce fut à la lueur des flammes que les insurgés et leurs auxiliaires, aidés par les habitans, pénétrèrent dans la ville et forcèrent les étrangers de se renfermer dans l'enceinte de leurs citadelles ; le même jour, les deux citadelles furent emportées d'assaut [1]. Il périt dans ce combat décisif plusieurs milliers d'hommes de France, comme s'expriment les chroniques anglaises [2]. Waltheof, placé en embuscade à l'une des portes des châteaux, tua, de sa propre main, à coups de hache, beaucoup de Normands qui cherchaient à s'enfuir [3]. Il poursuivit cent chevaliers jusque dans un petit bois voisin, et, pour s'épargner la peine d'une plus longue course, il fit mettre le feu au bois, où les cent chevaliers furent tous brûlés. Un Danois, guerrier et poète à la fois, composa sur ce fait d'armes un chant où il louait le chef saxon d'être brave comme Oden, et le félicitait d'avoir servi aux loups d'Angleterre un bon repas de cadavres normands [4]. Les vainqueurs firent grâce de la vie aux deux comman-

1 Dani et Nordhymbri eodem die castella fregerunt. (Alured. Beverl., p. 129.)

2 Multos centenos hominum francorum necàrunt. (Chron. saxon. frag.) — Multa millia. (Math. Paris., p. 5.)

3 Singulos egredientes per portam decapitavit. (Script. rer. danic., tom. III, p. 299.)

4 Torva tuenti appositus est cibus
Alni equo (lupo) ex cadaveribus Francorum.
(Snorre Heimskringla, tom. III.)

dans d'York, Gilbert de Gand et Guillaume Malet, à la femme et aux enfans de ce dernier, et à un petit nombre d'autres qui furent emmenés sur la flotte danoise. Ils renversèrent de fond en comble, peut-être imprudemment, les fortifications bâties par l'étranger, afin d'effacer tout vestige de son passage [1]. Le jeune Edgar, redevenu roi dans York, conclut, suivant l'ancienne coutume saxonne, un pacte d'alliance avec les citoyens [2]; et ainsi fut relevée pour quelques momens la royauté nationale des Anglo-Saxons. Son domaine et le pouvoir d'Edgar s'étendaient de la Tweed à l'Humber; mais Guillaume, et avec lui l'esclavage, régnaient encore sur tout le pays du sud, sur les plus belles provinces, les plus riches et les plus grandes villes.

L'hiver approchait; les navires des Danois se mirent en station dans le golfe de l'Humber, aux bouches de l'Ouse et de la Trent. Leur armée et celle des Saxons libres attendaient le retour de la belle saison pour s'avancer vers le midi, faire rétrograder les conquérans, et confondre le roi Guillaume, comme disent les historiens du siècle [3]. Guillaume ne fut pas sans alarmes. La nouvelle de la prise d'York et de la déroute complète

1 Chron. saxon. Gibson, p. 174.

2 Cives cum eo fœdus iniverunt. (Ibid. frag. ed. Lye.)

3 Ut Guillelmum regem confunderent. (Math. Westmonast.) — Math. Paris., p. 6.

des siens l'avait transporté de douleur et de colère; il avait juré de ne point quitter sa lance qu'il n'eût tué tous les Northumbriens[1]; mais, modérant son emportement, il voulut d'abord essayer la ruse, et envoya des messagers habiles à Osbiorn, le frère du roi Sven, commandant supérieur de la flotte danoise. Il promit à ce chef de lui faire tenir en secret une grande somme d'argent, et de lui laisser prendre librement des vivres pour son armée, sur toute la côte orientale, s'il voulait, à la fin de l'hiver, mettre à la voile et s'éloigner sans combat[2]. Tenté par l'avarice, le Danois fut infidèle à sa mission et traître envers les alliés de son pays; à son grand déshonneur, disent les chroniques, il promit tout ce que demandait le roi Guillaume[3].

Guillaume ne se borna point à cette seule précaution; après avoir enlevé sans bruit aux Saxons libres leur principale force, il se tourna vers les Saxons de la contrée soumise, fit droit à quelques-unes des leurs plaintes, modéra l'insolence de ses hommes de guerre et de ses agens[4], amollit par de minces concessions l'esprit faible du grand nombre, donna quelques bonnes paroles,

1 Juravit se omnes Nortymbrenses unâ lanceâ peremptorum. (Roger. de Hoved., p. 431.)

2 Ut sine pugnâ discederet, peractâ hieme. (Florent. Wigorn., p. 636.)

3 Non sine magno dedecore. (Florent. Wigorn., p. 636.)

4 Compescens elationem suorum. (Math. Westmon.)

et, en retour, se fit prêter de nouveaux sermens et livrer de nouveaux otages [1]. [1070] Alors il marcha sur York, à grandes journées, avec ses meilleures troupes. Les défenseurs de la ville apprirent en même temps l'approche de la cavalerie normande et le départ des vaisseaux danois. Tout délaissés qu'ils étaient, et déchus de leurs meilleures espérances, ils résistèrent encore, et se firent tuer par milliers sur les brèches de leurs murailles [2]. Le combat fut long et la victoire chèrement achetée. Le roi Edgar se vit contraint de fuir, et ceux qui purent s'échapper comme lui le suivirent jusqu'en Écosse. Malcolm, roi de ce pays, le reçut de nouveau avec bienveillance, et ouvrit un asile aux hommes de tout état qui émigraient du nord de l'Angleterre [3].

Pour la seconde fois maître d'York, le conquérant ne s'y arrêta point, et fit continuer vers le nord la marche rapide de ses bataillons. Les étrangers se précipitèrent sur la terre de Northumbrie avec la frénésie de la vengeance [4]; ils incendièrent les champs en culture aussi-bien que les hameaux et les villes, et massacrèrent les trou-

1 Fœdere cautiùs cum omnibus confirmato. (Ibid.)

2 Ibid. Flores historiarum.

3 Omnes Anglos profugos libenter recipiebat. (Math. Paris., p. 4.)

4 In Nordhymbriam efferato properavit animo. (Alur. Beverl., p. 127.)

peaux comme les hommes[1]. Cette dévastation fut opérée avec une sorte d'étude et sur un plan régulier, afin que les braves du nord, trouvant leur pays inhabitable, fussent contraints de l'abandonner, et de se disperser en d'autres lieux. Ils se retirèrent, soit dans les montagnes qui tenaient encore leur nom de l'asile qu'y avaient jadis trouvé les Cambriens, soit à l'extrémité des côtes de l'est, dans des marécages impraticables et sur les dunes de l'Océan. Là ils se firent brigands et pirates contre l'étranger, et furent accusés, dans les proclamations du conquérant, de violer la paix publique et de se livrer à un genre de vie infâme[2]. Les Normands entrèrent pour la seconde fois dans Durham; et leur sommeil n'y fut plus troublé, comme l'avait été celui de Robert Comine.

Avant leur entrée dans cette ville, qui était pour eux la clef de tout le pays septentrional, l'évêque de Durham, Eghelwin, le même qui avait donné à Robert des avertissemens si mal suivis, s'était réuni aux principaux habitans pour s'enfuir, dit un ancien poète anglais, dans des

1 Totius regionis urbes, vicos, et agros, et oppida conteri, et fruges jussit igne consumi. (Math. Paris., p. 4.)

2 Cùm adhùc in suâ ærumnâ armis atque fugâ auderent, in maritimorum præsidiorum remotiora se receperunt, inhonestas opes pyratico latrociuioque sibi contrahentes. (Ex Guill. Gemetic. apud script. rer. francic., tom. XI, p. 630.)

lieux où ne pourraient les atteindre ni Normand, ni Bourguignon, ni brigand, ni vagabond [1]. Emportant avec eux les ossemens de ce saint Cuthbert, dont les Normands eux-mêmes croyaient avoir éprouvé la redoutable puissance, ils gagnèrent, vers le nord, à l'embouchure de la Tweed, un lieu appelé Lindisfarn-ey, et plus vulgairement l'Ile sainte [2], espèce d'île plus peuplée de reliques que d'hommes, qui, deux fois le jour, à la marée montante, était entourée par les eaux, et deux fois aussi, quand la mer baissait, se trouvait rejointe à la terre-ferme. La grande église de Durham, abandonnée et restée sans gardiens, devint l'asile des Saxons blessés, pauvres et malades; ils y couchaient sur la pierre nue au nombre de plusieurs milliers, épuisés de misère et de faim [3].

L'armée conquérante, dont les corps de bataille couvraient un espace de cent milles, traversa dans tous les sens ce territoire pour la première fois envahi par elle, et les traces de son passage s'y imprimèrent profondément. Les vieux historiens racontent que, depuis l'Humber jusqu'à la

1 Sithed thei dread nothing of thefe ne of feloun
That were with the kyng, Norman ne Burgoloun.

(Robert Brunne's Chronicle, p. 77.)

2 Halig-ealand. (Alured. Beverl., p. 129.)

3 Spelunca erat pauperum, debilium, ægrotantium, qui illic declinantes, fame ac morbo deficiebant. (Ibid.)

Tyne, il ne resta pas une pièce de terre en culture, pas un seul village habité[1]. Les monastères qui avaient échappé aux ravages des païens danois, celui de Saint-Pierre auprès de la Wear, celui de Whitby, qu'habitaient des femmes, furent profanés et incendiés[2]. Au sud du cours de l'Humber, si l'on en croit les mêmes narrateurs, le ravage ne fut pas moins terrible. Ils disent qu'entre York et la mer orientale, tout être vivant fut mis à mort, depuis l'homme jusqu'à la bête[3], tout, excepté ceux qui se réfugièrent à Beverley, dans l'église de Saint-Jean-l'archevêque. C'était un saint de race anglo-saxonne, et, à l'approche des conquérans, un grand nombre d'hommes et de femmes accoururent, avec ce qu'ils avaient de plus précieux, autour de l'église dédiée à leur bienheureux compatriote, afin que, se souvenant dans le ciel qu'il était né Saxon, il les protégeât, eux et leurs biens, contre la fureur de l'étranger.

Le camp des Normands était alors à sept milles de Beverley, et le bruit s'y répandit que l'église de Saint-Jean était le refuge des riches et le dépôt des richesses du pays. Quelques éclaireurs avan-

1 Nusquàm villa inhabitata. (Ibid.)

2 Jo Brompton, p. 966. — Will. Malmesb., p. 271.

3 Ab homine usque ad pecus periit quicumque repertus est ab Eboraco usque ad mare orientale. (Alured. Beverl., p. 129.)

taveux se détachèrent, sous la conduite d'un certain Toustain, pour courir les premiers au pillage[1]. Ils entrèrent à Beverley sans résistance, marchèrent vers le cimetière où se pressait la foule effrayée, et franchirent les barrières, sans s'inquiéter du saint saxon plus que des Saxons qui l'invoquaient. Toustain, le chef de la bande, parcourant des yeux les groupes d'Anglais, aperçut un vieillard richement vêtu et portant des bracelets d'or, suivant la mode de sa nation[2]. Il galopa contre lui l'épée nue; le vieillard effrayé s'enfuit dans l'église, et Toustain l'y poursuivit; mais à peine eut-il passé les portes, que son cheval, glissant sur le pavé, s'abattit et le froissa dans sa chute[3]. A la vue de leur capitaine à demi-mort, les autres Normands tournèrent bride, et, l'imagination frappée, ils coururent, pleins d'effroi, au camp raconter ce terrible exemple du pouvoir de saint Jean de Beverley. Au passage de l'armée, nul n'osa s'exposer de nouveau à la vengeance du bienheureux; et le territoire de son église, si l'on en croit la légende, resta seul couvert d'habitations et de fruits au milieu du pays dévasté[4].

1 Quidam milites rapinis assueti. (Ibid., p. 127.)

2 Auream in brachio armillam ferentem. (Alur. Bev.)

3 Infrà valvas ecclesiæ insequitur pœnè fugiendo extinctum, sed equus.... (Ibid.)

4 Nec terra aliqua erat culta, excepto solo territorio beati Joannis Beverlaci. (Jo. Brompt, p. 966.)

Guillaume, poursuivant les débris des Saxons libres, alla jusqu'au pied de la grande muraille romaine, dont les restes se prolongent encore de l'est à l'ouest, depuis l'embouchure de la Tyne jusqu'au golfe de Solway. Il retourna ensuite vers York, où il fit apporter de Winchester la couronne d'or, le sceptre doré, le manteau doublé de fourrures, et tous les autres insignes de la royauté anglaise; il les étala en grande pompe durant les fêtes de la Nativité, comme pour donner un démenti aux hommes qui avaient combattu, quelques mois auparavant, pour le roi Edgar et leur pays [1]. Il n'y avait plus personne capable de relever cet affront; un dernier rassemblement de braves fut dispersé sur les bords de la Tyne [2]; et telle fut, dans la contrée du nord, la fin de la résistance, la fin de la liberté selon les Anglais, celle de la rébellion selon les Normands [3].

Sur les deux rives de l'Humber, la cavalerie du roi étranger, ses comtes, ses baillis [4], purent désormais voyager librement par les chemins et

1 Ex civitate Guentâ jubet adferri coronam aliaque ornamenta regalia et vasa. (Orderic. Vital., p. 515.)

2 Hostile collegium in angulo quodam regionis paludibus undique munito. (Ibid.)

3 Seditionum tempestate parùmper conquiescente, (Guill. Gemetic. apud Script. rer. francic. t. XI, pag. 630.)

4 *Ballivi*, en français du temps *bails* ou *baillifs*, nom générique pour désigner un officier public, un fonctionnaire.

par les villes. La famine, comme une fidèle compagne de la conquête, suivit leurs pas : dès l'année 1067, elle avait désolé quelques provinces, les seules qui alors eussent été envahies ; mais en 1070, elle s'étendit sur l'Angleterre entière [1], et se montra dans toute son horreur sur les terres nouvellement conquises. Les habitans de la province d'York et du territoire au nord d'York, après s'être nourris de la chair des chevaux morts que l'armée normande abandonnait sur les routes, mangèrent de la chair humaine [2]. Plus de cent mille personnes de tout âge périrent de misère dans cette contrée [3]. « C'était un affreux » spectacle, dit un vieil annaliste, que de voir » sur les chemins, sur les places publiques, à la » porte des maisons, les cadavres humains rongés » de vers ; car il ne restait personne pour les » couvrir d'un peu de terre [4]. » Cette détresse n'était que pour les indigènes, et le soldat étranger vivait dans l'abondance ; il y avait pour lui, au sein de ses forteresses, de vastes amas de vivres et de blé, et on lui en envoyait d'outre-

1 Normannis Angliam vastantibus, per totam Angliam, maximè per Northumbriam fames prævaluit. (Florent. Wigorn., p. 636.)

2 Ut homines carnem comederent humanam. (Ibid.)

3 Orderic Vital., p. 515.

4 Neque enim supererat qui ea humo cooperiret, omnibus extinctis vel gladio vel fame. (Roger. Hoved., pag. 451.)

mer au prix de l'or enlevé aux Anglais. Bien plus, la famine l'aidait à dompter entièrement les vaincus, et souvent, pour les restes du repas d'un valet de l'armée normande, le Saxon naguère illustre parmi les siens, maintenant flétri par la faim, venait se vendre, lui et toute sa famille, en servitude perpétuelle [1]. L'acte de vente s'inscrivait sur les pages blanches de quelque missel, où l'on peut retrouver aujourd'hui, à demi-effacés, et servant de thème à la sagacité des antiquaires, ces monumens des misères d'un autre âge.

Le territoire situé, d'un côté au nord, et de l'autre au sud de l'Humber, tout ravagé qu'il était, fut divisé entre les conquérans avec le même ordre qui avait présidé aux partages des terres méridionales. On fit plusieurs lots des maisons ou plutôt des ruines d'York; car, dans les deux siéges qu'avait soufferts cette ville, elle avait été tellement dévastée, que, plusieurs siècles après, les fondemens des anciens faubourgs se voyaient encore en rase campagne, à plus d'un mille de distance [2]. Le roi Guillaume prit la plus

1 Plures in servitutem se vendiderunt, dummodò qualitercumque miserabilem vitam sustentarent. (Roger. Hoved.)

2 Constans fama est aliquot villas esse uno ab Eboraco milliario, ubi ante tempora Willelmi Nothi termini erant suburbanarum ædium. (Lelandi Collectanea, t. IV, pag. 36.)

grande partie des habitations qui restaient debout [1]; les chefs normands se partagèrent le reste, avec les églises, les boutique des marchands, et jusqu'aux bancs du marché à la viande, dont ils perçurent le loyer [2]. Guillaume de Garenne eut vingt-huit villages dans la seule province d'York, et Guillaume de Percy plus de quatre-vingts manoirs [3]. La plupart de ces domaines, dans le rôle dressé quinze ans plus tard, portent pour qualification ces simples mots : *terre en friche* [4]. Tel fonds qui, au temps du roi Edward, avait produit 60 livres de rente, en produisait moins de 5, entre les mains de son possesseur étranger; et, sur tel domaine où deux Anglais d'un rang élevé avaient vécu à l'aise, on ne trouva plus, après la conquête, que deux pauvres laboureurs esclaves, rendant à peine à leur seigneur normand la dixième partie du revenu des anciens cultivateurs libres [5].

1 Extracta ex Doomesday-book, apud script. ed. à Gale, p. 774.

2 Comes de Moritonio habet ibi XIV mansiones et XI bancos in macello et ecclesiam Sanctæ-Crucis (Doomesday-book, tom. II, p. 298.

3 Ancient tenures of land, p. 6.

4 Omnia nunc wasta. (Doomesday-book, tom. II, pag. 309.) — Modò omninò sunt wasta. (Ibid.) — Ex maximâ parte wasta. (Ibid.)

5 Duo taini tenuêre; ibi sunt duo villani cum unâ carrucâ, valuit 40 sol. modo 4 sol. (Doomesday-book, pag. 315.)

De grands espaces de pays au nord d'York furent le partage du Bas-Breton Allan, que les Normands appelaient Alain, et que ses compatriotes, dans leur langage celtique, surnommaient Fergan, c'est-à-dire le Roux [1]. Cet Alain construisit un château-fort et des ouvrages de défense auprès de son principal manoir, appelé Ghilling, sur une colline escarpée qu'entourait presque de toutes parts la rivière rapide de Swale. Cette forteresse, dit un vieux récit, était destinée à le protéger, lui et les siens, contre les invasions des Anglais déshérités [2]. Comme la plupart des autres capitaines de l'armée conquérante, il baptisa d'un nom français le château qui devint sa demeure, et l'appela Riche-mont, à cause de sa situation élevée, qui dominait le pays d'alentour [3].

Toute l'île formée par l'Océan et les rivières, à la pointe la plus orientale de l'Yorkshire, fut le partage de Dreux Bruère, capitaine d'auxiliaires flamands. Cet homme épousa une parente du roi Guillaume, et la tua dans un accès de colère; mais avant que le bruit de cette mort se fût répandu, il alla trouver le roi, et le pria de lui

[1] Dictum Refum vel Fergaunt. (Ex veteri Chartâ, apud script. rer. francic., t. XII, p. 568.)

[2] Pro tuitione suorum contra infestationem Anglorum tunc ubique exhærodatorum. (Ibid.)

[3] Et nominavit dictum castrum *Riche-mont* suo idiomate gallico, quod latinè sonat divitem montem. (Script. rer. franc. tom. XII, p. 568, et Monast. anglic. tom. I, p. 877.)

donner de l'argent en échange de ses terres, parce qu'il avait envie de retourner en Flandre. Guillaume fit compter au Flamand la somme qu'il demandait, et ne sut qu'après son départ pourquoi il était parti [1]. Alors l'île de Holderness devint la propriété d'Eudes de Champagne, qui prit dans la suite pour épouse la sœur maternelle du conquérant. Quand la femme d'Eudes eut accouché d'un fils, il fit remarquer au roi que son île était peu fertile, qu'elle ne produisait que de l'avoine [2], et le pria de lui octoyer une terre capable de porter du blé, pour qu'on pût en nourrir l'enfant [3]. Le roi Guillaume, disent les anciens actes, lui fit don du bourg entier de Bytham, dans la province de Lincoln.

Non loin de cette même île de Holderness, sur les bords de l'Humber, Gamel, fils de Quetel, venu de Meaux en France avec une troupe d'hommes nés dans la même ville, prit une certaine étendue de terre où il établit sa demeure et celle de tous ses compagnons [4]. Ces hommes, voulant attacher à leur nouvel habitation un souvenir de leur ville natale, lui donnèrent le nom de Meaux, et ce nom fut pendant plusieurs siècles celui d'une

1 Dugdale's baronage, p. 60. — Monast. anglican.

2 Nec gignebat nisi avenam. (Ibid. t. I, p. 796.)

3 Undè alere posset nepotem suum. (Ibid.)

4 Qui in conquæstu Normannorum de quâdam civitate Galliæ, Meldis latinè sed *Meaux* gallicè nuncupatâ, exeuntes. (Monast. Anglic., tom. I, p. 792.)

abbaye fondée au même lieu [1]. Gamel, chef des aventuriers de Meaux, et possesseur du principal manoir de leur petite colonie, s'entendit avec les chefs normands qui occupaient les terres voisines, pour que les limites de leurs possessions respectives fussent invariablement déterminées. Il eut plusieurs conférences ou plusieurs *parlemens*, comme on disait alors, avec Basin, Sivard, Francon, et Richard d'Estouteville. Tous, de commun accord, mesurèrent leurs portions de terre et y établirent des bornes, « afin, dit le » vieux récit, que leur postérité ne trouvât rien » à débattre, et que la paix qui existait entre » eux se transmît à leurs héritiers [2]. »

Le grand domaine de Pontefract, lieu où les troupes normandes avaient passé à gué le fleuve de l'Aire, fut le partage de Guilbert de Lacy, lequel, suivant l'exemple de presque tous les autres capitaines normands, y construisit un château-fort [3]. Il paraît que ce Guilbert franchit le premier, avec ses bandes, les montagnes à l'ouest d'York, et qu'il envahit la contrée voisine de Lancaster, qui formait alors une portion de la province de

1 Post dictum conquæstum, ipsum locum inhabitantes, nomen de *Meaux* ei imposuerunt, in memoriam pristinæ civitatis. (Ibid.)

2 Ex communi consilio, terminos inter se distinguentes, ad auferenda certamina posterorum. (Monast. anglic. t. I, pag. 394.)

3 Ibid., pag. 859.

Chester. Toujours est-il certain qu'il s'appropria, dans cette contrée, une terre immense, dont le chef-lieu était à Blackburn, et qui s'étendait, vers le sud et vers l'est, jusqu'aux frontières de l'Yorkshire. Pour former ce grand domaine, il expulsa, suivant une vieille tradition, tous les propriétaires anglais de Blackburn, de Rochdale, de Tollington, et du voisinage. Avant la conquête, disait la tradition, tous ces propriétaires étaient libres, égaux en droits et indépendans les uns des autres; mais après l'invasion des Normands, il n'y eut plus, dans tout le pays, qu'un seul maître et des fermiers à bail [1].

Le roi Guillaume, avec ses corps d'élite, ne s'était avancé que jusqu'à Hexham; ce furent ses capitaines qui, pénétrant plus loin, conquirent le reste du pays de Northumbrie vers le nord et vers l'ouest. La contrée montagneuse du Cumberland fut réduite en comté normand; un certain Renouf Meschines en prit possession, et la terre de bruyères et de marais, qu'on appelait Westmoreland, fut aussi rangée sous le pouvoir d'un gouverneur étranger [2]. Ce comte partagea entre ses hommes d'armes les riches domaines et

[1] Vulgaris opinio tenet et asserit quòd quot fuerant villæ vel mansæ seu maneria hominum, tot fuerant domini, quorum nullus de alio tenebant... post conquæstum autem in unum dominium omnia sunt redacta. (Monast. anglic. tom. I, p. 859.)

[2] Ibid., p. 140. — Voyez livre II.

les belles femmes du pays. Il donna les trois filles de Simon, fils de Thorn, propriétaire des deux manoirs d'Elreton et de Todewik, l'une à Onfroy, son homme d'armes, l'autre à Raoul, dit Tortes-Mains, et la troisième à un écuyer nommé Guillaume de Saint-Paul [1]. Dans la Northumbrie proprement dite, Ives de Vescy prit le bourg d'Alnwick, avec la petite fille et tout l'héritage d'un Saxon mort en combattant [2]. Robert de Brus obtint, par conquête, disent les vieux actes, plusieurs centaines de manoirs et le péage du port de Hartlepool, dans la province de Durham [3]. Enfin, pour citer un dernier trait de ces usurpations territoriales, Robert d'Omfreville eut la forêt de Riddesdale, qui appartenait à Mildred, fils d'Akman; en signe d'investiture de ce domaine, il reçut du roi Guillaume l'épée que celui-ci portait à son entrée dans le Northumberland, et jura sur cette épée de s'en servir pour purger le territoire de loups et d'ennemis de la conquête [4].

Quand les Northumbriens, après avoir chassé Tostig, frère de Harold, dans une insurrection

1 Datæ et disponsatæ... et cum eis in hæreditate totum manerium de Elreton... (Monast. anglic. t. I, p. 838.)

2 Tradidit filiam cujusdam... qui fuit occisus in bello cum Haroldo rege. (Ibid., tom. II, p. 592.)

3 Per conquæstum. (Ibid., p. 148.) — Apud Hartlepool portum maris, et de quâlibet navi 8 den. (Ancient tenures, pag. 146.)

4 Ibid., p. 16.

nationale, eurent choisi pour chef Morkar, frère d'Edwin, Morkar avait mis, de leur aveu, à la tête du pays situé au delà de la Tees, le jeune Osulf, fils d'Edulf [1]. Osulf garda son commandement jusqu'au jour où les Normands eurent passé la Tyne; alors il fut contraint de fuir comme les autres dans les forêts et les montagnes. On mit à sa place un certain Saxon appelé Kopsi, homme que les habitans de la Northumbrie avaient chassé avec Tostig, qui avait à se venger d'eux, et que, pour cette raison même, le nouveau roi leur imposa pour chef [2]. Kopsi s'installa dans son poste sous la protection des étrangers; mais, après avoir exercé quelque temps son office, il fut assailli dans sa maison par une troupe de déshérités conduite par ce même Osulf dont il avait reçu la dépouille. Il prenait tranquillement son repas, sans s'attendre à rien, quand les Saxons tombèrent sur lui, le tuèrent, et se dispersèrent aussitôt [3].

Ces traits d'audace et de vengeance, dont les historiens ne citent qu'un petit nombre, durent certainement se reproduire en beaucoup de lieux; mais, quelque nombreux qu'ils fussent, ils ne pouvaient sauver l'Angleterre. Une force immense,

1 Monast. anglic., t. I, p. 41.

2 Rex Willelmus comitatum Osulfi tradidit Copsio, qui sub Tostio totius comitatûs curam gerebat. (Ibid.)

3 Convivantem... manibus Osulfi obtruncatur. (Simeo Dunelmensis, p. 38. Script. ed. à Seldeno.)

régulièrement conduite et régulièrement distribuée, se jouait des efforts vertueux, mais impuissans, des amis de l'indépendance. Les braves eux-mêmes, les grands chefs dont le nom seul ralliait beaucoup d'hommes, perdirent courage et capitulèrent de nouveau. Waltheof, Gospatrik, Morkar et Edwin, firent leur paix avec le conquérant. Ce fut sur les bords de la Tees qu'eut lieu cette réconciliation si fatale à la cause saxonne. Le roi Guillaume établit, durant quinze jours, son camp sur les rives de ce fleuve, et là il reçut les sermens de Gospatrik et de Waltheof. Le premier, qui était absent et qui se soumit par message, obtint le gouvernement de la Northumbrie, vacant par la mort de Kopsi, avec le titre étranger de comte [1]. Waltheof mit sa main nue dans la main du roi normand, et devint comte des deux provinces de Huntingdon et de Northampton [2]. Il épousa Judith, l'une des nièces de son nouvel ami; mais, comme le montrera la suite de cette histoire, le lit de la femme étrangère fut plus dur pour le chef saxon que la pierre où il avait craint de dormir en gardant sa foi à son pays. Bientôt le roi Edgar lui-même vint, pour la seconde fois, abjurer son titre national et les

1 Monast. anglic., tom. I, p. 41.

2 Datis dexteris. (Orderic. Vital., p. 515.) — Willelm. Malmesb., p. 184. — Chron. saxon. frag. ed. Lye.

droits qu'il tenait du peuple [1]. C'était un homme doué de peu de vigueur d'âme, et qui se laissait toujours entraîner, soit dans le bien, soit dans le mal, par les circonstances et par l'exemple d'autrui. Il ne sut pas demeurer plus fidèle au Normand qu'à l'Angleterre, et lorsque le vent de la résistance se leva de nouveau, Edgar s'enfuit encore et repartit pour l'Écosse, au bruit des imprécations des étrangers, qui l'accusaient de violer sa foi [2]. Le peuple anglais, indulgent dans sa misère, lui pardonnait ses inconstances, et délaissé par lui, l'aimait, encore : « Il était jeune et beau, » disent les vieilles chroniques et descendait de » la vraie race, de la meilleure race du pays [3]. »

Après la conquête des terres du nord, celle des provinces du nord-ouest, voisines du territoire gallois, paraît s'être bientôt accomplie. Edrik, surnommé le Sauvage, n'arrêta plus les bandes normandes qui débordaient de tous côtés, et cessa de troubler par ses incursions leurs établissemens, jusque-là précaires, aux environs du retranchement d'Offa. Enfin, Raoul de Mortemer fit prisonnier le jeune chef de partisans, et, sur l'avis de son conseil de guerre, le dépouilla

1 Et misericordiam postulans impetravit, et pacem cum eo fecit. (Math. Paris., p. 5.)

2 Facto ad Scotos transfugio, jusjurandum maculavit. (Ibid.)

3 That beste kund that Engeland hadde to be kyng. (Robert of Glocester's chronicle, p. 377.)

de tous ses biens, pour avoir, dit un ancien récit, refusé d'obéir à la conquête, quoique sommé plusieurs fois de le faire [1]. L'armée normande, qui réduisit la population des marches galloises, ne s'arrêta pas à la tranchée d'Offa ; mais passant cette antique frontière, à l'ouest de Shrewsbury, elle pénétra sur le territoire des Cambriens. Ce fut le commencement de la conquête du pays de Galles que, depuis lors, poursuivirent sans relâche les conquérans de l'Angleterre [2]. La première forteresse normande élevée sur les terres galloises fut bâtie à seize milles de Shrewsbury, par un chef nommé Baudoin. Les habitans du lieu l'appelaient, en langue cambrienne, *Tre Faldwin*, ou le château de Baudoin ; mais le nom que les Normands lui conservèrent fut celui de Mont-Gomery, par égard pour Roger de Montgomery, comte de la province de Shrop et de tout le pays conquis sur les Gallois [3].

La ville de Shrewsbury, fortifiée d'une citadelle bâtie sur l'emplacement de cinquante et une maisons, fut rangée dans le domaine du roi Guillaume [4]. Il y fit percevoir les impôts pour le

1 Et quia idem Edricus noluit conquæstui parere.... (Monast. anglic., t. II, p. 221.)

2 Posquàm Normanni, bello commisso, Anglos sibi subjugârunt, Walloniam suo imperio... (Gesta Stephani regis, p. 930.)

3 Pennant's Tour in Wales, t. II, p. 348.

4 Quamvis castellum comitis occupaverit LI mansuras. (Extracta ex Doomesday-book apud script. Gale., p. 773.)

compte de son échiquier [1] (c'est ainsi que les Normands appelaient ce que les Romains avaient nommé fisc). Les agens du conquérant n'exigèrent pas de plus grands tributs que la ville n'en avait payé dans le temps de l'indépendance anglaise ; mais une réclamation authentique des habitans montre de quelle valeur était pour eux cette modération apparente. « Les habitans anglais de » Shrewsbury (ce sont les paroles du rôle), di» sent qu'il leur est bien lourd de payer intégra» lement l'impôt qu'ils payaient dans les jours du » roi Edward, et d'être taxés pour autant de mai» sons qu'il en existait alors ; car cinquante et » une maisons ont été rasées pour le château du » comte ; cinquante autres sont dévastées au » point d'être inhabitables; quarante-trois Fran» çais occupent des maisons qui payaient dans le » temps d'Edward ; et de plus, le comte a donné » à l'abbaye qu'il a fondée trente-neuf bour» geois qui autrefois contribuaient avec les au» tres [2]. »

[1] Ce nom vient d'une table à cases et à compartimens sur laquelle on comptait les sommes d'argent, pour faciliter le calcul.

[2] Dicunt angligenæ burgenses de Sciropesberie multùm grave sibi esse.... et XLIII francigenæ burgenses teneant mansuras geldantes. T. R. E. et abbatiæ, quam fecit ibi comes, dederit ipse XXXIX burgenses, olim cum aliis geldantes similiter. (Extracta ex Doomesday-book apud script. Gale, p. 773.)

Ces monastères fondés par les Normands dans les villes ou les campagnes de l'Angleterre, se peuplaient de moines venus d'outre-mer à la suite des troupes étrangères. Chaque nouveau ban de soldats était escorté d'un nouveau ban de clercs tonsurés, qui venaient au pays des Anglais pour *gaaingner*, comme on disait alors. Dès l'année 1068, l'abbé de Saint-Riquier en Ponthieu, s'embarquant au port de Wissant pour aller en Angleterre, rencontra plus d'une centaine de religieux de tous les ordres, avec une foule de militaires et de marchands, qui tous attendaient, comme lui, le moment de passer le détroit [1]. Des bénédictins de Séez en Normandie, pauvres et manquant de tout, vinrent s'établir dans une vaste habitation que leur donna Roger de Montgomery, et y reçurent, pour garnir leur table, la dîme de toute la venaison prise dans la province de Shrop [2]. Des moines de Saint-Florent, à Saumur, émigrèrent pour venir occuper une église échue, par droit de conquête, à l'Angevin Guillaume de Brause [3]. Dans la province de Stafford, auprès de Stone, sur la Trent, se trouvait un petit oratoire

[1] Ubi fuerunt cum illo tàm abbates quàm monachi plùs quàm centum, prætereà militarium virorum et negotiatorum plurima multitudo, qui omnes in Angliam transvehi cupiebant. (Ex chronico Sancti Richarii, apud script. rer. francic., t. XI, p. 133.)

[2] Pennant's Tour in Wales, t. II, p. 402.

[3] Monast. Anglic.

où deux nonnes et un prêtre saxon passaient leurs jours à prier en l'honneur d'un saint du lieu, appelé Wolfed : tous les trois furent tués par un certain Enisant, soldat de l'armée conquérante; et « cet Enisant, dit la vieille légende, tua le » prêtre et les deux nonnes, afin que sa sœur, » qu'il amenait, pût avoir leur église [1]. »

Depuis que la conquête prospérait, ce n'étaient plus seulement de jeunes soldats ou de vieux chefs de guerre, mais des familles entières, hommes, femmes et enfans, qui émigraient de presque tous les coins de la Gaule pour chercher fortune en Angleterre; ce pays était devenu, pour les gens d'outre-mer, comme ces terres nouvellement découvertes, que l'on va coloniser, et qui appartiennent à tout venant. « Hoël le Breton, » dit un ancien acte, et sa femme Célestrie vinrent tous deux à l'armée de Guillaume-le-Bâtard, et reçurent en don de ce même bâtard » le manoir d'Elinghall, avec toutes ses dépen» dances [2]. » Suivant un vieux dicton en rimes, le premier seigneur de Cognisby, nommé Guillaume, était arrivé de Basse-Bretagne, avec son

1 This Enysan slue the nuns and prest alsoe
Because his sister shoulde have this churche soe.

(Ibid. tom. II, pag. 126.)

2 Quidam Hoël nomine et Celestria uxor ejus venerunt in exercitu Willelmi bartard in Angliam. (Monast. anglic. tom. III, p. 54.)

épouse Tifaine, sa servante Maufa et son chien Hardi-gras [1]. Il se faisait des fraternités d'armes, des sociétés de gain et de perte, à la vie et à la mort, entre les hommes qui s'aventuraient ensemble aux chances de l'invasion [2]. Robert d'Oily et Roger d'Ivry vinrent à la conquête comme frères ligués et fédérés par la foi et le serment [3]; ils portaient des vêtemens pareils et des armes pareilles : ils partagèrent par moitié les terres anglaises qu'ils conquirent. Eudes et Picot, Robert Marmion et Gaultier de Somerville firent de même [4]. Jean de Courcy et Amaury de Saint-Florent jurèrent leur fraternité d'armes dans l'église de Notre-Dame à Rouen; ils firent vœu de servir ensemble, de vivre et de mourir ensemble, de partager ensemble leur solde et tout ce qu'ils gagneraient par leur bonne fortune et leur épée [5].

1 William de Cogniaby
Came out of Britanny
With his wife Tiffany,
And his maid Maufas,
And his dogge Hardigras.
(Hearne, præfatio ad Fordunl Histor., pag. 170.)

2 Fortunarum participes. (Monast. anglic., tom. II, pag. 136.)

3 Fratres jurati et per fidem et sacramentum confœderati venerunt ad conquæstum Angliæ. (Monast. angl., t. II, p. 136.) — Gloss. de Ducange, t. III, p. 688.

4 Monsieur Galtere of Somerville, Sworn brodir. (Monast. anglic., t. II, p. 119.)

5 Vi gladii et fortunâ. (Ibid.)

D'autres, au moment du départ, se défirent de tous les biens qu'ils possédaient dans leur pays natal, comme étant peu de chose au prix de ce qu'ils espéraient conquérir. C'est ainsi que Geoffroy de Chaumont, fils de Gédoin, vicomte de Blois, fit don à sa nièce Denise des terres qu'il avait à Blois, à Chaumont et à Tours. « Il partit » pour la conquête, dit l'histoire contemporaine, » et revint ensuite à Chaumont, avec un immense » trésor, de grosses sommes d'argent, une grande » quantité d'objets rares, et les titres de possession de plus d'un riche domaine [1].

Il ne restait à envahir que la contrée voisine de Chester, et cette ville était la seule des grandes cités d'Angleterre qui n'eût point entendu retentir le pas des chevaux de l'étranger. Après avoir passé l'hiver dans le nord, le roi Guillaume entreprit, en personne, cette dernière expédition [2]; mais, au moment de partir d'York, de grands murmures s'élevèrent dans son armée. La réduction du Northumberland avait fatigué les vainqueurs, et ils prévoyaient, dans l'invasion des bords de la mer de l'ouest et de la rivière de Dée, de plus grandes fatigues encore. Des récits

1 Qui ducem adire deliberans, totum nepti suæ reliquit... Auri et argenti copias multas, terræque possessiones amplissimas. (Gesta Ambasiensium dominorum, apud script. rerum francic., t. XI, p. 253.)

2 Movet expeditionem contra Cestrenses et Guallos. (Orderic. Vital., p. 515.)

exagérés sur la difficulté des lieux et l'opiniâtreté des habitans de ces territoires circulaient parmi les soldats [1]. Le mal du pays se fit sentir aux Angevins et aux Bretons auxiliaires, comme, dans l'année précédente, il avait attaqué les Normands. Eux, à leur tour, se plaignirent tout haut de la dureté du service et demandèrent, en grand nombre, leur congé pour repasser la mer [2]. Guillaume ne pouvant réussir à vaincre l'obstination de ceux qui refusaient de le suivre, fit semblant de la mépriser. Il promit à qui lui serait fidèle du repos après la victoire, et de grands biens pour salaire de ses peines [3]; ensuite il traversa par des chemins jusque-là impraticables pour les chevaux, la chaîne de montagnes qui s'étend, du sud au nord, dans toute la longueur de l'Angleterre, entra en vainqueur dans la ville de Chester, et, selon sa coutume, y bâtit une forteresse. Il fit de même à Stafford [4]; à Salisbury, dans son retour vers le sud, il distribua abondamment des récompenses à ses gens de guerre [5]. Puis il se rendit à Winchester dans sa citadelle royale, la plus forte de toute l'Angleterre, et qui

1 Locorum asperitatem et hostium terribilem ferocitatem. (Ibid.)

2 Servitiis, ut dicebant, intolerabilibus. (Ordericus Vitalis, p. 515.)

3 Victoribus requiem promittit. (Ibid.)

4 Ibid., p. 516.

5 Præmia militibus largissimè distribuit. (Ibid.)

était son palais de printemps, comme celle de Glocester était son palais d'hiver, et son palais d'été la Tour de Londres ou le couvent de Westminster près de Londres [1].

Les corps de troupes que commandait un Flamand nommé Gherband restèrent pour la garde et la défense de la nouvelle province conquise; Gherbaud fut le premier capitaine qui porta le tire de comte de Chester. Pour soutenir ce titre et maintenir son poste, il fut exposé à de grands périls, tant de la part des Anglais que de celle des Gallois qui le harcelèrent long-temps [2]. Il s'ennuya de ces fatigues et repartit pour son pays. Alors le roi Guillaume donna le comté de Chester à Hugues d'Avranches, fils de Richard Gois, qu'on surnommait Hugues-le-Loup, et qui portait une tête de loup peinte sur son écu. Hugues-le-Loup et ses lieutenans passèrent la rivière de Dée, qui formait, à l'extrémité de la tranchée d'Offa, la limite septentrionale des terres galloises. Ils conquirent le pays de Flint, qui devint une partie du comté normand de Chester, et bâtirent un fort à Rhuddlan [3]. L'un de ses lieute-

1 Ter gessit suam coronam (cynehelm) singulis annis; ad pascha eam gessit in Winceaster, ad pentecosten in Westminster, ad natales in Gleaweccaster. (Chron. saxon. Gibson, p. 190.)

2 Magna ibi difficilia tàm ab Anglis quàm à Guallis adversantibus pertulerat. (Orderic. Vital., p. 522.)

3 Pennant's Tour in Wales, t. II, p. 10.

nans, Robert d'Avranches, changea son nom en celui de Robert de Rhuddlan, et, par une fantaisie contraire, Robert de Malpas ou de Maupas, gouverneur d'un autre château-fort bâti sur une colline élevée, donna son propre nom à ce lieu, qui le porte encore aujourd'hui. « Tous les deux, » dit un ancien historien, firent la guerre avec » férocité et versèrent à plaisir le sang des Gal» lois[1]. » Ils leur livrèrent un combat meurtier près des marais de Rhuddlan, lieu déjà noté comme funeste, dans la mémoire du peuple cambrien, à cause d'une grande bataille perdue contre les Saxons vers la fin du huitième siècle. Un singulier monument de ces deux désastres nationaux subsistait encore, il y a peu d'années, dans le pays de Galles : c'était un air triste, sans paroles, mais qu'on avait coutume d'appliquer à beaucoup de sujets mélancoliques : on l'appelait l'air des marais du Rhuddlan[2].

De vieux récits disent que quand Hugues-le-Loup se fut installé, sous le titre de comte, dans la province de Chester, il fit venir de Normandie l'un de ses anciens amis appelé Néel ou Lenoir, et que Lenoir amena avec lui cinq frères : Houdard, Edouard, Volmar, Horsuin et Volfan[3]. [1070 à

1 Cum Roberto de Malopassu et aliis proceribus feris multum Guallorum sanguinem effuidt. (Orderic. Vital., pag. 522.

2 Morfa Rhuddlan. (Cambro-briton, t. II.)

3 Et cum isto comite Hugone, venit quidam miles

1071] Hugues leur distribua des terres dans son comté; il donna à Lenoir le bourg de Halton, près de la rivière de Mersey, et l'institua son connétable et son maréchal héréditaire, c'est-à-dire que toutes les fois que le comte de Chester irait en guerre, Lenoir et ses héritiers, en allant, devaient marcher à la tête de toute l'armée, et se trouver les derniers au retour. Ils eurent, pour leur part du butin pris sur les Gallois, toutes les bêtes à quatre membres [1]. En temps de paix, ils eurent droit de justice, pour tous les délits, dans le district de Halton, et firent leur profit des amendes; leurs serviteurs jouissaient du privilége d'acheter avant qui que ce fût dans la ville de Chester, à moins que les serviteurs du comte ne se fussent présentés les premiers [2]. Outre ces prérogatives, Lenoir le connétable obtint, pour lui et pour ses héritiers, l'intendance des chemins et des rues, aux foires de Chester, le péage des marchés sur toute la terre de Halton, tous les animaux trouvés errans dans ce district [3], et enfin le droit d'étalage ou la liberté de vendre en toute fran-

Nigellus nomine, qui duxit secum quinque fratres. (Monast. anglic. t. II, p. 906.)

[1] De prædâ perquisitâ in Walliâ omnia animalia diversorum colorum intrà quatuor membra. (Ibid., p. 187.)

[2] Emant ministri sui antè omnes in civitate, nisi comitis ministri prævenerint. (Ibid.)

[3] Omnia animalia fugitiva, gallicè *Wayes*. (Monast. anglic., t. II, p. 187.)

chise, sans taxe et sans péage, toute espèce de marchandises, excepté le sel et les chevaux [1].

Houdard, le premier des cinq frères, devint à peu près pour Lenoir ce que celui-ci était pour le comte Hugues; il fut sénéchal héréditaire de la connétablie de Halton. Lenoir, son seigneur, lui donna, pour son service et son hommage (ce sont les formules du temps [2]), les terres de Weston et d'Ashton. Il eut, comme profits de guerre, tous les taureaux conquis sur les Gallois [3], et le meilleur bœuf pour récompense de l'homme d'armes qui portait sa bannière [4]. Édouard, le second frère, reçut du connétable deux journées de terre à Weston [5]; deux autres, Volmar et Horsuin, reçurent ensemble un domaine dans le village de Runcone; et le cinquième, appelé Volfan, qui était prêtre, obtint l'église de Runcone [6].

Ces détails bizarres sont en eux-mêmes peu mémorables; mais ils peuvent aider le lecteur à se figurer les scènes variées de la conquête, et à revêtir de leur couleur originale les faits de plus

1 Præter sal et equos. (Ibid.)

2 Pro hommagio et servitio suo. (Ibid.)

3 Adventagia guerræ. (Gloss. de Ducange.)

4 Et latori vexilli sui meliorem bovem. (Monast. anglic., tom. II, p. 187.)

5 Duas bovatas terræ in Weston. (Ibid.)

6 Quintus verò frater fuit sacerdos, et ipse dedit ecclesiam de Runcone Nigellus; ex Normanniâ venerant. (Monast. anglic., t. II, p. 187.)

grande importance. Tous les arrangemens d'intérêt, tous les partages de possessions et d'offices qui eurent lieu dans la province de Chester, entre le gouverneur normand, le premier lieutenant de ce gouverneur et les cinq compagnons du lieutenant, donnent une idée vraie et naïve des transactions du même genre qui se faisaient, en même temps, dans toutes les provinces d'Angleterre. Quand désormais le lecteur rencontrera les titres de comte, de connétable, de sénéchal, quand il entendra citer, dans le cours de cette histoire, les droits de juridiction, de marché, de péage, les profits de guerre ou de justice, qu'il se rappelle Hugues d'Avranches, Lenoir son ami, et les cinq frères qui vinrent avec Lenoir; alors, peut-être, quelque réalité lui apparaîtra sous ces titres et ces formules qui, si on les envisage abstractivement, n'ont qu'un sens vague et incertain. Il faut pénétrer jusqu'aux hommes, à travers la distance des siècles; il faut se les représenter vivans et agissant sur le pays où la poussière de leurs os ne se retrouverait pas même aujourd'hui; et c'est à dessein que beaucoup de faits locaux, que beaucoup de noms ignorés ont été placés dans ce récit. Que l'imagination du lecteur s'y attache; qu'elle repeuple la vieille Angleterre de ses envahisseurs et de ses vaincus du onzième siècle; qu'elle se figure leurs situations, leurs intérêts, leurs langages divers, la joie et l'insolence des uns, la misère et la terreur des autres, tout le

mouvement qui accompagne la guerre à mort de deux grandes masses d'hommes. Il y a déjà sept cents ans que ces hommes ne sont plus; mais qu'importe à l'imagination? pour elle, il n'y a point de passé, et l'avenir même est du présent.





LIVRE V.

DEPUIS LA FORMATION DU CAMP DU REFUGE DANS L'ÎLE D'ÉLY, JUSQU'AU SUPPLICE DU DERNIER CHEF SAXON.

1070 — 1076.

—

[1070 à 1071] Tout le pays des Anglo-Saxons était conquis, de la Twed au cap de Cornouailles, de la mer de Gaule à la Saverne, et la population vaincue était traversée dans tous les sens par l'armée de ses conquérans. Il n'y avait plus de provinces libres, plus de masses d'hommes organisées militairement. On trouvait seulement quelques débris épars des armées et des garnisons détruites, des soldats qui n'avaient plus de chefs, et des chéfs que personne ne suivait. La guerre se continuait contre eux par la persécution individuelle; les plus considérables étaient jugés et condamnés solennellement; le reste était livré à la discrétion des soldats étrangers, qui en faisaient

des serfs pour leurs domaines [1], ou bien les massacraient avec des circonstances qu'un ancien historien refuse de détailler comme incroyables et dangereuses à raconter [2]. Ceux auxquels il restait quelques moyens du s'expatrier, gagnaient les ports du pays de Galles ou de l'Écosse, pour s'y embarquer, et aller, selon l'expression des vieilles annales, promener leur douleur et leur misère à travers les royaumes étrangers [3]. Le Danemark, la Norwége et les pays de langue teutonique étaient en général le but de ces émigrations; mais on vit aussi des fugitifs anglais aller vers le midi et solliciter un asile chez des peuples entièrement différens d'origine et de langage. Le bruit de la haute faveur dont jouissait à Constantinople la garde scandinave des empereurs, détermina un certain nombre de jeunes gens à chercher fortune de ce côté. Ils se réunirent sous la conduite de Siward, ancien chef de la province de Glocester, cotoyèrent l'Espagne et débarquèrent en Sicile, d'où ils adressèrent à la cour impériale un message et des propositions [4]. Ils furent, selon leur

[1] Nobiles morti destinavit, mediocres autem militibus suis in servitutem. (Ex Chronico anglo. sax.) — Sanct. German., apud script. rer. francic., t. XII, p. 216.

[2] Cùm id dictu sciamus difficile; et ob nimiam crudelitatem fortassis incredibile. (Historia Eliensis, p. 5, 6.)

[3] Per extera regna vagi, dolentes.... (Forduni Hist., pag. 698.)

[4] Torfæi Hist. de Norweg., t. II, p. 387.

demande, incorporés dans la troupe d'élite qui, sous le nom tudesque de *Varings*, veillait près de la chambre des empereurs, gardait les clefs des villes où ils séjournaient, et quelquefois celles du trésor public. Les *Varings* ou *Varangs*, selon la prononciation grecque [1], étaient, en général, Danois, Suédois ou Germains; ils laissaient croître leurs cheveux, à la manière des gens du Nord, et avaient pour arme principale de grandes haches d'acier à deux tranchans, qu'ils portaient à la main ou posaient sur l'épaule droite [2]. Cette milice, d'un aspect vraiment redoutable, était renommée, depuis des siècles, par sa discipline sévère et sa fidélité à toute épreuve. L'exemple des premiers Saxons qui s'y enrôlèrent fut suivi par d'autres; et, dans la suite, le corps des *Varings* se recruta surtout d'hommes venus d'Angleterre, ou, comme disaient les Grecs dans leur langage encore classique, de barbares de l'île de Bretagne [3]. L'idiome anglo-saxon, ou un dialecte mélangé de saxon et de danois, devint, à l'exclusion du grec, le langage officiel de ces gardes du palais impérial; c'était dans cette langue qu'ils recevaient les ordres de leurs chefs, et qu'eux-mêmes adres-

1 Waring signifie un homme d'armes; les Grecs écrivaient βάραγγοι (Histor. Bizant., t. XI, p. 43.)

2 Πελεκυφόροι.

3 Stritteri Memoriæ populorum ex Byzantinis scriptoribus collectæ, sub voce *Varangica*.

saient à l'empereur, dans les grands jours de fête, leurs félicitations et leurs vœux [1].

Quant aux Saxons qui ne purent ou ne voulurent pas émigrer, beaucoup d'entre eux se réfugièrent dans les forêts avec leurs familles, et, s'ils étaient riches et puissans, avec leurs serviteurs et leurs vassaux [2]. Les grandes routes, où passaient les convois normands, furent infestées par leurs bandes armées; ils enlevaient par ruse aux conquérans ce que les conquérans avaient enlevé par force, et se faisaient ainsi payer la rançon de de leurs héritages, ou vengeaient, par l'assassinat, le massacre de leurs compatriotes [3]. Ces réfugiés sont appelés brigands par les historiens amis de la conquête [4], et ces historiens les traitent, dans leurs récits, comme des hommes librement et méchamment armés contre un ordre de société légitime. « Il se commettait chaque jour, » disent-ils, une foule de vols et d'homicides, » causés par la scélératesse naturelle aux indi» gènes, et par les immenses richesses de ce » royaume [5]; » mais les indigènes croyaient avoir

1 Stritteri Memoriæ populorum.... — Orderici Vitalis Norman. Hist, p. 508.

2 Cum familiâ suâ ad sylvas fugientibus. (Math. Paris. Vitæ abbat. Sancti Albani, p. 29.)

3 Pro amissis patrum suorum prædiis et occisis compatriotis. (Orderic. Vital., p. 512.)

4 Latrones, latrunculi.

5 Propter immensas regni hujus divitias et propter innatam indigenis crapulam. (Lelandi collectanea, p. 42.)

le droit de reprendre ces richesses qu'on leur avait ôtées ; et s'ils devenaient brigands, ce n'était selon eux, que pour rentrer dans leurs propres biens. L'ordre contre lequel ils s'insurgeaient, la loi qu'ils violaient, n'avaient à leurs yeux aucune sanction : aussi le mot anglais *Out-law* [1] (mis hors la loi, bandit ou brigand) perdit, dès-lors, dans la bouche du peuple subjugué, son ancien sens défavorable. Au contraire, les vieux récits, les légendes et les romances populaires des Anglais, ont répandu une sorte de teinte poétique sur le personnage du banni, sur la vie errante et libre qu'il mène sous les feuilles des bois [2]. Dans ces romances, l'homme mis hors la loi est toujours le plus gai et le plus brave des hommes [3] ; il est roi dans la forêt, et ne craint point le roi du pays .

Ce fut surtout la contrée du nord, celle qui avait le plus énergiquement résisté aux envahisseurs, qui devint le pays du vagabondage en ar-

[1] Ut-lage, selon l'orthographe saxonne, en latin *Utlagus*.

[2] ...Mery and free
Under the leaves soe green.
(Ancien Ballad of Robin Hood.)

[3] More mery a man than I am on
Was not in Cristante.
(Ancien Ballad of Robin Hood.)

4 Ibidem passim.

mes, dernière protestation des vaincus[1]. Les vastes forêts de la province d'York étaient le séjour d'une bande nombreuse, qui avait pour chef un homme appelé Sweyn, fils de Sigg[2]. Dans les contrées du centre et près de Londres, jusque sous les murs des châteaux normands, on vit se former aussi plusieurs troupes de ces hommes qui, reniant jusqu'au bout l'esclavage, disent les historiens du temps, prenaient le désert pour demeure[3]. Leurs rencontres avec les conquérans étaient toujours sanglantes, et quand ils apparaissaient dans quelque lieu habité, c'était un prétexte pour l'étranger d'y redoubler ses vexations : il punissait les hommes sans armes du trouble que lui causaient les gens armés ; et ces derniers, à leur tour, faisaient quelquefois des visites redoutables à ceux qu'on leur signalait comme amis des Normands. Ainsi une terreur perpétuelle régnait sur le pays. Au danger de périr par l'épée de l'homme d'outre-mer, qui se croyoit un demi-dieu parmi des brutes, qui ne comprenait ni la prière, ni les raisons, ni les excuses proférées dans l'idiome des vaincus, se joignait encore celui d'être regardé comme traître ou comme suspect par les Saxons indépendans,

1 Monast. anglic. tom. I, p. 381.

2 Quidam princeps latronum. (Hist. monasterii Selebeiensis, apud biblioth. Labbæi, p. 603.)

3 Jugum renuentibus servitutis. (Math. Paris. Vitæ abbat., p. 29.)

frénétiques de désespoir comme les Normands l'étaient d'orgueil [1]. Aussi nul habitant n'osait s'aventurer dans le voisinage de sa propre maison ; la maison de chaque Anglais qui avait juré la paix et donné des otages au conquérant était close et fortifiée comme une ville en état de siége [2]. Elle était remplie d'armes de toute espèce, d'arcs, de flèches, de haches, des massues, de poignards, et de fourches de fer ; les portes étaient munies de verroux et de barricades. Quand venait l'heure du repos, au moment de tout fermer, l'ancien de la famille se levait, et prononçait à haute voix les prières qui se faisaient alors sur mer aux approches de l'orage ; il disait : « Que » le Seigneur nous bénisse et nous aide ; » tous les assistans répondaient *Amen* [3]. Cette coutume subsista en Angleterre plus de deux siècles après la conquête[4].

Dans la partie septentrionale de la province de Cambridge, il y a une vaste étendue de terres basses et marécageuses, coupées en divers sens par des rivières. Toutes les eaux du centre de l'An-

1 Vecordes è superbiâ efficiebantur. (Orderic. Vital., pag. 522.)

2 Domus cujuslibet pacifici quasi municipium obsidendum. (Math. Paris. Vitæ abbat., p. 29.)

3 Preces quasi imminente in mari tempestate... (Math. Paris. Vitæ abbat., p. 29.)

4 Quæ consuetudo usquè ad nostra tempora perduravit. (Ibid.)

gleterre, qui ne coulent pas dans le bassin de la Tamise ou dans celui de la Trent, vont se jeter dans ces marais, qui, au temps de l'arrière-saison, débordent, couvrent le pays, et se chargent de vapeurs et de brouillards. Une partie de cette contrée humide et fangeuse s'appelait et s'appelle encore l'île d'Ély; une autre s'appelait l'île de Thorneye; une troisième, l'île de Croyland. Ce sol, presque mouvant, impraticable pour la cavalerie et pour les soldats pesamment armés, avait plus d'une fois servi de refuge aux Saxons, dans le temps de la conquête danoise[1]; sur la fin de l'année 1069, il devint un point de réunion pour quelques bandes de partisans, formées de divers côtés contre les Normands[2]. D'anciens chefs déshérités s'y rendirent successivement avec leur clientelle, les uns par terre, les autres, sur des vaisseaux, par l'embouchure des rivières. Ils y élevèrent des retranchemens de terre et de bois, et y établirent une grande station armée, qui prit le nom de *Camp du refuge*[3]. Les étrangers hésitèrent d'abord à les attaquer au milieu des joncs et des saules, et leur laissèrent ainsi le temps d'envoyer des messages dans le pays et

1 Voyez livre II, t. I.

2 Ad insulam Heliensem et insulam Torneyæ fugientes. (Ingulf. Croyl., p. 905.) — Th. Rudborne, in Angliâ sacrâ, tom. I, p. 256.

3 Castra refugii. (Ibid.) — Math. Westmonast.

hors du pays, et d'avertir, en beaucoup de lieux, les amis de la vieille Angleterre. Devenus forts, ils entreprirent la guerre de parti sur terre et sur mer, ou, pour parler comme les conquérans, la piraterie et le brigandage [1].

Chaque jour, au camp de ces brigands, de ces pirates pour la bonne cause, se rendait quelque Saxon de haut rang, laïc ou prêtre, apportant avec lui les derniers débris de sa fortune, ou la contribution de son église. Eghelrik, évêque de Lindisfarn, et Sithrik, abbé d'un monastère du Devonshire, y vinrent, ainsi que beaucoup d'autres. Les Normands les accusaient d'outrager la religion et de déshonorer la sainte Église, en se livrant à un genre de vie criminel et infâme [2]; mais ces reproches intéressés ne les arrêtaient pas. L'exemple des prélats insurgés encouragea beaucoup d'hommes, et l'ascendant qu'ils exerçaient sur les esprits, pour le bien comme pour le mal, devint favorable à la cause patriotique. Les gens d'église, jusque-là trop peu ardens pour elle, s'y rallièrent avec plus de zèle. Plusieurs d'entre eux, il est vrai, s'étaient généreusement dévoués; mais la masse avait appliqué au conquérant le précepte apostolique de la soumission aux puis-

[1] Piratæ maris et latrones regionis. (Monast. anglic., tom. 1, pag. 381.

[2] Piraticam aggressus, religionem polluit, ecclesiam infamavit. (Willelm. Malmesb. Vitæ pontific., p. 256.)

sances[1]. La conquête les avait, en général, moins maltraités que le reste de la nation ; toutes leurs terres n'avaient pas été prises ; l'asile de leurs habitations n'avait pas été partout violé. Dans les vastes salles des monastères, où les espions normands ne pénétraient point encore, les Saxons laïques pouvaient se rassembler en grand nombre, et, sous prétexte de vaquer aux exercices de dévotion, converser et conspirer librement. Ils apportaient avec eux l'argent qu'ils avaient soustrait aux perquisitions des vainqueurs, et le laissaient en dépôt dans le trésor du saint lieu, pour le soutien de la cause nationale, ou pour la subsistance de leurs fils, si eux-mêmes périssaient dans les combats. Quelquefois l'abbé du couvent faisait briser les lames d'or et détacher les pierres précieuses dont les rois saxons avaient orné jadis les autels et les reliquaires, disposant ainsi de leurs dons pour le salut du pays qu'eux-mêmes avaient aimé durant leur vie. Des messagers braves et fidèles transportaient le produit de ces contributions communes, à travers les postes normands, jusqu'au camp des réfugiés[2] ; mais ces manœuvres patriotiques ne restèrent pas longtemps secrètes.

[1] Precepto Domini apostoli dicentis : *Deum timete, regem honorificate*. (Orderic. Vital., p. 5 9.)

[2] Ad cujus mandatum Egfridus, cum thesauris illius ecclesiæ, in Eliensem insulam advenit. (Anglia sacra, pag. 610.)

Le roi Guillaume, d'après le conseil de Guillaume, fils d'Osbert, son sénéchal, ordonna bientôt des perquisitions dans tous les couvens de l'Angleterre, et fit prendre tout l'argent que les riches anglais y avaient placé en dépôt, ainsi que la plupart des vases, des reliquaires et des ornemens précieux[1]. On enleva aussi des églises, où elles avaient été déposées, les chartes qui contenaient les fausses promesses de clémence et de justice, faites naguère par le roi étranger, quand il était encore incertain de sa victoire. Cette grande spoliation eut lieu dans le carême qui, suivant l'ancien style du calendrier, termina l'année 1070; et aux octaves de Pâques, arrivèrent en Angleterre, d'après les demandes adressées antérieurement par Guillaume, trois légats du siége apostolique. C'étaient Ermenfroy, évêque de Sienne, et les cardinaux Jean et Pierre. Le conquérant fondait de grands desseins sur la présence de ces chargés d'affaires de son allié le pape Alexandre, et il les retint auprès de lui toute une année, les honorant, dit un vieil his-

1 Pecuniam quam ditiores Angli, propter illius austeritatem et depopulationem in eis deposuerant, auferri præcipit. (Hist. Eliensis, p. 516.) — Permisit devastari omnia monasteria. (Chron. sax. frag. ed. Lye.) — Calicibus et feretris non pepercit. (Anglia sacra, t. I, p. 257.) — Cum chartis in quarum libertatibus Angli confidebant, et quas rex, in arcto positus, observaturum se juraverat. (Math. Westmon. Flores Hist., p. 226.)

torien, à l'égal des anges de Dieu [1]. Au milieu de la famine qui faisait périr le Anglais par milliers, des fêtes brillantes furent célébrées dans le palais fortifié de Winchester. Là, les cardinaux romains, plaçant de nouveau la couronne sur la tête du roi normand, effacèrent la vaine malédiction que l'archevêque d'York, Eldred, avait prononcée contre lui [2].

Après les fêtes, il y eut à Winchester une grande assemblée des étrangers, laïques ou prêtres, qui s'étaient fait une grande fortune en prenant le bien des Anglais [3]. Les évèques saxons furent sommés d'y comparaître, au nom de l'autorité de l'église romaine, par des circulaires dont le style hautain pouvait leur présager d'avance l'issue que ce grand concile, comme on l'appelait, devait avoir pour eux. « Bien que l'église de Rome, disaient les en-
» voyés, ait le droit de surveiller la conduite de
» tous les chrétiens, il lui appartient plus spécia-
» lement de s'enquérir de vos mœurs et de votre
» manière de vivre, à vous, qu'elle a instruits
dans la foi du Christ, et de réparer la décadence

1 Audiens et honorans eos tanquàm angelos Dei. (Orderic. Vital., p. 516.)

2 Cardinales ecclesiæ romanæ coronam ei imposuerunt. (Orderic. Vital., p. 516.) — In regem anglicum confirmaverunt... (Vita Lanfranci, apud script. rer. franc., t. XIV, pag. 32.) — Voyez livre IV, t. II.

3 Plusieurs prélats de Normandie y assistaient. (Voy. Wilkins concilia.)

» de cette foi que vous tenez d'elle. C'est pour
» exercer sur vos personnes cette salutaire inspec-
» tion que nous, ministres du bienheureux apôtre
» Pierre, et représentans autorisés de notre sei-
» gneur le pape Alexandre, nous avons résolu de
» tenir avec vous un concile, pour rechercher les
» mauvaises choses qui pullulent dans la ville du
» Seigneur, et en planter de profitables au bien
» des corps et des âmes [1]. »

Le sens réel de ces paroles mystiques était que le nouveau roi, d'accord avec le pape, avait résolu de destituer en masse tout le haut clergé de race anglaise : les légats venaient donner une sorte de couleur religieuse à cette opération politique. Telle était leur mission, et le premier prélat qu'ils frappèrent fut l'archevêque de Canterbury, Stigand, celui qui avait marché en armes à la rencontre de l'étranger, et refusé de le sacrer roi. Mais ces griefs restèrent secrets, et l'arrêt de dégradation ecclésiastique fut motivé sur d'autres causes, sur des prétextes plus honnêtes, comme s'exprime un vieil historien [2]. L'ordination de Stigand fut déclarée nulle ; d'abord, parce qu'il avait pris l'archevêché de Canterbury du vivant de

[1] Quæ in vineâ Domini Sabaoth malè pullulant recenseamus, et animarum ac corporum utilitati profutura plantemus. (Wilkins concilia, p. 323.)

[2] Honestam de illo voluit habere ultionem. (Chron. Walteri Hemingford., p. 458.)

l'archevêque Robert, exilé par le peuple anglais; ensuite, parce qu'il avait célébré la messe avec le *pallium* de ce même Robert; et enfin, parce qu'il avait reçu son propre pallium de Benoît, déclaré anti-pape, et excommunié par l'Église [1].

Quand l'ami du roi Harold et de son pays eut été, selon le langage ecclésiastique, frappé, comme un arbre stérile, par la hache de correction [2], les terres qui lui restaient furent saisies et partagées entre le roi, la reine, et l'évêque de Bayeux, frère du roi [3]. Ceux des évêques anglais sur le compte desquels on ne trouva rien à objecter canoniquement n'en furent pas moins frappés de même. Alexandre, évêque de Lincoln, Eghelmar, évêque de l'Estanglie, Eghelrik, évêque de Sussex, d'autres prélats et les abbés des principaux monastères, furent déposés presque à la fois [4]. Au moment où l'on prononçait à quelqu'un d'entre eux sa sentence, on le contraignait de jurer, sur l'Évangile, qu'il se regardait comme déchu de sa dignité à tout jamais, et que, quel que fût le successeur qu'on lui donnerait, il ne ferait

1 Quem sancta Romana Ecclesia excommunicavit. (Florent Wigorn., pag. 636.) — Voyez liv. III, tom. I, p. 274 et 275.

2 Infructuosam arborem securis animadversionis canonicæ succidit. (Walter. Hemingford., p. 453.)

3 Doomesday-book, tom. I, pag. 142, 176, 288. — Tom. II, p. 142.

4 Historia Eliensis, p. 516.

rien pour le décréditer en protestant contre lui [1]. Ensuite chaque évêque dégradé était conduit soit dans une forteresse, soit dans un monastère qui devait lui servir de prison. Ceux qui avaient été autrefois moines, on les recloîtrait de force dans leurs anciens couvens, et l'on publiait officiellement que, dégoûtés du monde et du bruit, il leur avait plu d'aller revoir les anciens compagnons de leur jeunesse [2].

Plusieurs membres du haut clergé saxon trouvèrent moyen de se dérober à leur sort; l'archevèque Stigand et l'évêque de Lincoln s'enfuirent tous les deux en Écosse; Eghelsig, abbé de Saint-Augustin, s'embarqua pour le Danemark, et y resta, quoiqu'il fût réclamé, comme *fugitif du roi*, par un rescrit du conquérant [3]. Eghelvin, évêque de Durham, sur le point de partir aussi pour l'exil, maudit solennellement les oppresseurs de son pays, et les déclara séparés de la communion des chrétiens, suivant les formules graves et sombres par lesquelles cette séparation

1 Se episcopatum non ampliùs habiturum, nec successori calumniam aut damnum illaturum, jurejurando firmavit. (Lanfranci opera, p. 300.)

2 Dehinc ad monasterium ubi nutritus fuerat ab infantiâ repedavit. (Ibid.). — Alderedus abbas Abendoniæ in captione ponitur. (Anglia sacra, t. I, p. 168.) — Custodiæ mancipatus usquè ad finem vitæ. (Hist. Eliensis, p. 516.) — In ergastulo carceris ferro adstrictus. (Ibid., p. 512.)

3 Script. rer. danicar., t. III, p. 256.

se prononçait [1]. Mais le bruit de ses paroles frappa en vain les oreilles du roi normand : Guillaume avait des prêtres pour démentir les prêtres saxons, comme il avait des épées pour briser les épées saxonnes.

Lanfranc, ce moine d'origine lombarde, qu'on a vu plus haut jouer le rôle de négociateur auprès de la cour de Rome [2], vivait encore en Normandie, fort renommé pour son savoir, et toujours également chéri du pape et du nouveau roi [3]. Ce fut lui que les légats d'Alexandre II proposèrent pour remplacer Stigand dans l'archevêché de Canterbury, et Guillaume approuva pleinement ce choix, espérant beaucoup de l'habileté de Lanfranc pour consolider la conquête. La reine Mathilde et les seigneurs de Normandie pressèrent vivement son départ ; il fut accueilli avec joie par les Normands d'Angleterre, qui le célébraient hypocritement comme un instituteur envoyé de Dieu pour réformer les mauvaises mœurs des Anglais [4]. Lanfranc fut nommé archevêque par élection du roi et de ses barons, contre l'ancienne coutume de l'église anglo-saxonne, où les prélats

1 Zelum Dei habens, oppressores vinculo excommunicationis innodavit. (Math. Westmonast., p. 226.)

2 Livre III, t. I.

3 Vita Lanfranci, apud. script. rer. francic., t. XIV, pag. 31. — Lanfranci opera omnia, p. 299.

4 Divinitùs Anglis institutor datus. (Orderic. Vital., pag. 520.)

étaient choisis par le corps du clergé, et les abbés par les moines [1]. Cet usage était un de ceux que la conquête ne pouvait laisser subsister, et tout le pouvoir religieux, aussi-bien que le pouvoir civil, devait passer des indigènes aux conquérans.

Lorsque l'archevêque Lanfranc fit sa première entrée dans la métropole qu'on lui donnait à régir, il ne put s'empêcher d'être saisi d'un profond sentiment de tristesse, en voyant l'état où les Normands l'avaient réduite. L'église du Christ, à Canterbury, était dévastée par le pillage et l'incendie, et le grand autel dépouillé d'ornemens se trouvait presque enterré sous les décombres [2]. Aux fêtes de la Pentecôte, il y eut un second concile tenu à Windsor, et Thomas, l'un des chapelains du roi, fut nommé archevêque d'York, à la place du Saxon Eldred, qui était mort de chagrin. Thomas, de même que Lanfranc, trouva son église métropolitaine détruite par le feu, avec tous ses ornemens, ses chartes, ses titres et ses priviléges; il trouva le territoire de son diocèse tout ravagé, et les Normands qui l'habitaient, si attristés par le spectacle de leurs propres dévastations, qu'ils hésistaient même à s'établir sur les

1 Regis et omnium optimatum ejus benevolâ electione. (Ibid., p. 519.) — Anglia sacra, tom. I, p. 785.

2 Cùm Cantuariam primò venisset, et ecclesiam Salvatoris quam regere susceperat, incendio atque ruinis pænè nihili factam invenisset, mente contristatus est. (Eadmeri Historia novorum, p. 7.)

terres qu'ils avaient prises [1]. Thomas se mit en possession de tous les domaines de l'église d'York; mais nul homme, Normand ou Saxon, ne voulut les prendre à ferme, soit par dégoût, soit par terreur [2].

[1071 à 1072] Le pape envoya à Lanfranc son propre pallium, en signe d'investiture, et le combla de messages flatteurs : « Je vous désire, lui disait- » il, et ne me console de votre absence qu'en pen- » sant aux heureux fruits que l'Angleterre va » recueillir par vos soins [3]. » C'est ainsi que, regardées de loin, les hideuses opérations de la conquête prenaient des couleurs agréables. La mission de Lanfranc en Angleterre, sa mission spéciale et avouée, c'était de faire servir la religion à l'asservissement des Anglais, et d'étouffer le peuple vaincu, comme dit un historien, sous les embrassemens mutuels de la royauté et du sacerdoce [4]. Pour atteindre plus sûrement ce but, le nouvel

1 Quando archiepiscopatum suscepit, civitas Eboraca et tota regio circà à Normannis ferro et flammâ penitùs fuit destructa.... incensa quoque metropolis ecclesia.... cuncta circumcircà hostili vastatione invenit depopulata. (Chron. Thomæ Stubbs, p. 1708.)

2 Ipsis etiam Normannis in tantum animus defecerat, ut terras et honores, qui eis offerebantur, recipere non auderent. (Ibid.)

3 Lanfranci opera. Epistolæ, p. 337.

4 Dùm regnum et sacerdotium in nostrum detrimentum mutuos commutarent amplexus. (Chron. Gervasii Cantuar., pag. 1333.)

archevêque de Canterbury suggéra au conquérant un nouveau plan de constitution ecclésiastique, plan aussi favorable à l'ambition du prélat qu'à la stabilité de la conquête. « Il faut, disait Lanfranc
» au roi Guillaume, qu'il n'y ait en Angleterre
» qu'un seul chef religieux, pour que la royauté
» que vous avez conquise se maintienne dans son
» intégrité. Il faut que l'église d'York, l'église
» du pays des rébellions, quoique régie par un
» Normand, devienne sujette de celle de Kent : il
» faut surtout que l'archevêque d'York ne jouisse
» point de la prérogative de sacrer les rois d'An-
» gleterre, de crainte qu'un jour, soit de force,
» soit de bon gré, il ne prête son ministère à
» quelque Saxon ou Danois, élu par les Anglais
» en révolte[1]. »

L'église de Kent ou de Canterbury avait été, comme on l'a vu plus haut, la première église fondée par les missionnaires venus de Rome, au milieu des Saxons encore païens[2]. Sur cette primauté dans le temps, s'était établie l'idée vague d'une sorte de prééminence hiérarchique, mais sans qu'il en résultât pour l'église de Kent, ni pour ceux qui la gouvernaient, aucune suprématie effective. Le siége métropolitain d'York était resté l'égal de l'autre, et tous deux exerçaient conjoin-

1.... Unus ab illius provinciæ indigenis et ab Eboracensi archiepiscopo rex crearetur. (Thomæ Stubbs, p. 1706.)

2 Voyez livre I, t. I.

tement la haute surveillance sur tous les évêchés de l'Angleterre [1]. C'est cet ordre de choses que l'archevèque Lanfranc entreprit de réduire à l'unité absolue, chose nouvelle, disent les historiens du siècle, chose inouïe avant le règne des Normands [2]. Il évoqua d'anciens priviléges et des actes ambigus de différens papes qui s'étaient plu à témoigner leur tendresse pour l'église de Canterbury, fille aînée de la papauté en Bretagne. Il établit comme axiome que la loi devait découler d'où avait découlé la foi, et que de même que le pays de Kent était sujet de Rome, parce qu'il en avait reçu le christianisme, par une raison semblable, le pays d'York devait être hiérarchiquement soumis à celui de Kent [3].

Thomas, l'archevêque normand d'York, dont une pareille politique tendait à ruiner l'indépendance personnelle, fut assez peu dévoué à la cause de la conquête pour entreprendre de s'opposer à

[1] Duo metropolitani, non solùm potestate, dignitate et officio, sed suffraganeorum numero pares. (Thomæ Stubbs, pag. 1706.)

[2] Ut Britannia uni quasi primati subderetur.... nova res huic nostro sæculo et à tempore quo in Angliâ Normanni regnare cœperunt, Anglis inaudita. (Eadmeri Hist., pag. 3.)

[3] Sicut Cantia subjicitur Romæ, quòd ex eâ fidem accepit, ita Eboracum subjiciatur Cantiæ. (Lanfranci opera omnia, p. 378.)

cette nouvelle institution [1]. Il pria son collègue Lanfranc de citer quelques titres authentiques à l'appui de ses prétentions. C'était une demande embarrassante : mais le Lombard l'éluda, en assurant que les actes en bonne forme et les titres ne lui manqueraient point, si, par malheur, tout n'avait péri, quatre ans auparavant, dans l'incendie de son église [2]. Cette réponse évasive termina le différend, grâce à certains avertissemens officiels que reçut l'adversaire indiscret du confident du roi Guillaume : car on lui signifia que si, en vue de la paix et de l'unité du royaume, il ne se résignait pas à recevoir la loi de son collègue, et à reconnaître que le siége d'York n'avait jamais été l'égal de l'autre siége métropolitain, lui et tous ses parens seraient bannis de l'Angleterre [3]. Thomas n'insista plus, et fit son devoir de fidèle enfant de la conquête ; il renonça, entre les mains de Lanfranc, à tout le pouvoir que ses prédécesseurs avaient exercé au sud de l'Humber, et faisant profession solennelle d'obéissance et de fidé-

1 Eboracensis ecclesiæ antistes adversùm me palàm murmuravit, clàm detraxit, et calumniam suscitavit. (Lanfranci epist. in Wilkins concil., p. 326.)

2 In eâ combustione atque abolitione quam nostra ecclesia antè quadriennium perpessa est. (Lanfranci opera, pag. 301.)

3 Propter unitatem et pacem regni... sui suorumque expulsionem de Angliâ comminatus est. (Th. Stubbs, pag. 1706.)

lité, ne garda plus que le nom d'archevêque; car Lanfranc, sous le titre de primat, en réunit seul tous les droits [1]. Selon le langage des vainqueurs, il devint, par la grâce de Dieu, le père de toutes les églises, et, selon le langage des vaincus, toutes tombèrent sous son joug et furent ses tributaires [2]. Il en chassa qui il voulut; il y mit des Normands, des Français, des Lorrains, des hommes de tous pays et de toutes races, pourvu qu'ils ne fussent pas Anglais [3]; et il est à remarquer que, dans la dépossession générale des anciens prélats de l'Angleterre, on épargna les hommes de naissance étrangère naturalisés dans le pays. Tels étaient Hermann, Guis, et Walter ou Gautier, tous trois Lorrains, qui conservèrent les évêchés de Wells de Sherborn et de Hereford.

La plupart des évêchés et des abbayes de l'Angleterre furent employés, comme l'avaient été naguère les biens des riches, la liberté des pauvres et la beauté des femmes, à payer les dettes de la conquête. Un certain Remi, natif de Fé-

1 Th. Rudborne, in Anglià sacrà, tom. I, p. 253. — Ab universis Angliæ episcopis, priùs ab aliis sacratis, professionem exegit. (Chron. Henrici Knyghton, p. 2347.)

2 Dispositione divinâ. (Lanfranci opera, p. 308.) — Omnes Angliæ subjugavit ecclesias et tributarias effecit. (Gervas. Cant., p. 1333.)

3 Alienigenæ de quâcumque aliâ natione quæ sub cœlo est... tantùm tunc Anglos abominati sunt. (Ingulf. Croyl., apud script. oxonienses, p. 7.)

camp, reçut l'évêché de Dorchester, et ensuite celui de Lincoln, pour solde d'un navire et de soixante bateaux qu'il avait fournis au conquérant [1]. Cet homme, et les autres prélats venus d'outre-mer, comme un arrière-ban de milice, pour mettre en quelque sorte, la dernière main à l'invasion, et accomplir ce que les soldats n'avaient pu ou n'avaient osé faire, expulsèrent partout les moines qui, selon une coutume particulière à l'Angleterre, vivaient sur les domaines des églises épiscopales ; et le roi Guillaume les en remercia, pensant, dit un contemporain, que des moines de race anglaise ne pouvaient lui souhaiter que du mal [2]. Une nuée d'aventuriers partis de la Gaule vint fondre sur les prélatures, les archidiaconats, les doyennés de l'Angleterre [3]. La plupart affichèrent dans leur nouvel état l'immoralité la plus déhontée : l'un d'eux fut tué par une femme à qui il voulait faire violence [4] ; d'autres se rendirent fameux par leur gloutonnerie et leurs

1 Voy. liv. III, t. I. — Episcopatum, si vinceret, pactus. (Will. Malmesb. Gest. pontific., pag 290.) — Episcopatum à W° post rege facto emerat. (Eadmeri, p. 7.)

2 Eadmeri, p. 10. — Monachorum anglicanorum sibi semper mala increpantium. (Ingulf Croyl., p. 913.)

3 Dabantur laïcis, pro famulatu, episcopatus et abbatiæ, ecclesiarum præpositura, archidiaconatus et decaniæ. (Orderic. Vital., p. 623.)

4 Henrici Knyghton, p. 2348.

débauches[1]. Robert de Limoges, évêque de Litchfield, pilla le monastère de Coventry ; il prit les chevaux et les meubles des religieux qui l'habitaient, ouvrit, par effraction, leurs cassettes, et finit par faire abattre leur maison, pour bâtir avec les matériaux un palais épiscopal, dont l'ameublement fut payé par la fonte des ornemens d'or et d'argent qui décoraient l'église[2]. Ce même Robert fit un décret pour interdire aux clercs saxons l'usage des alimens nourrissans et des livres instructifs, de crainte, dit l'historien, que la bonne nourriture et la science ne leur donnassent trop de force et de hardiesse contre leur évêque[3].

Les évêques normands dédaignèrent, presque tous, d'habiter dans les anciens chefs-lieux des diocèses qui étaient, pour la plupart, de petites villes, et se transportèrent dans des lieux où il y avait soit de meilleures terres à prendre, soit une

1 Lautitiarum appetentissimus, uno et ipso immani commisso infamis. (Willelm. Malmesb. ed. Gale, p. 377.)

2 Arcas eorum fregisti, equos et omnes proprietates quas habebant rapuisti. Domos eorum destruxisti. (Epist. Lanfranci ad Robert. Cestr. episc. Lanfranci opera, p. 315. — Ex unâ trable ecclesiæ corrosit 500 marcas argenti. (Anglia sacra, t. I, p. 445)

3 Monachos loci illius agresti victu cibavit, et non nisi triviali litteraturâ permisit informari, ne deliciæ aut litteræ redderent monachos contrà episcopum elatos. (Henr. Knyghton. ed. Selden., p. 2352.)

plus nombreuse population à rançonner : c'est ainsi que Coventry, Lincoln, Chester, Salisbury, Thedford, devinrent des villes épiscopales[1]. En général, la passion du gain se montra, chez les prêtres de l'invasion, plus âpre que chez les soldats mêmes ; leur tyrannie, mêlée de lâcheté, était plus dégoûtante encore que la brutalité des hommes d'épée[2]. Les abbés normands maniaient aussi l'épée, mais contre des moines sans armes ; et plus d'un couvent anglais fut le théâtre d'exécutions militaires : dans celui que gouvernait un certain Turauld ou Torauld, venu de Fécamp, l'abbé avait pour coutume de crier : *A moi, mes hommes d'armes*, toutes les fois que ses religieux ou ses subordonnés lui résistaient en quelque point de disciple ecclésiastique. Ses exploits belliqueux devinrent même si célèbres, que le conquérant se crut obligé de l'en punir, et que, par un genre de châtiment bizarre, il l'envoya régir le couvent de Peterborough, dans la province de Northampton, poste dangereux à cause du voisinage du camp de refuge des Saxons, mais fort convenable, disait Guillaume, à un abbé si bon soldat[3]. Délivrés de ce chef redoutable, les moi-

1 Scriptores oxonienses, p. 73. — Lanfranci opera, pag. 357. — Notæ ad chron. saxon.

2 Stipendiarii, non monachi sed tyranni, intrudebantur. (Orderic. Vital., p. 523.)

3 Quia magìs se agit militem quàm abbatem. (Will. Malmesb. ed. Gale, p. 372.)

nes n'en furent pas plus heureux; car ils reçurent à sa place un certain Guérin de Lire, qui, selon les paroles d'un ancien récit, prit dans leurs bourses jusqu'au dernier écu, pour se faire un renom auprès de ceux qui naguère l'avaient vu pauvre [1]. Ce Guérin fit déterrer de l'église les cadavres des abbés de race anglaise, ses prédécesseurs, et jeter leurs ossemens hors des portes [2].

Pendant que de pareils traits avaient lieu en Angleterre, la renommée allait publiant au dehors, par la plume des clercs salariés, ou qui souhaitaient de l'être, que Guillaume le puissant, le victorieux, le pieux, civilisait ce pays, jusque-là barbare, et y ranimait le christianisme, auparavant fort négligé [3]. La vérité, toutefois, ne fut pas entièrement étouffée : les plaintes des opprimés parvinrent même jusqu'à Rome; et, dans cette cour romaine, que les historiens du temps accusent d'être si vénale [4], il se trouva, par ha-

1 Idoneus monachorum marsupia evacuare, undècumque nummos rapere, ut apud eos, qui eum olim pauperem vidissent, compararet jactantiam (Anglia sacra, t. II, p. 41.)

2 Omnium ossa, conglobata ut acervum ruderum, ecclesiæ foribus alienavit. (Ibid.)

3 Cujus insulæ rex effectus (Willelmus) barbaros illius mitigavit mores, cultumque christianæ religionis, qui in eâ modicus erat, ampliavit. (Hist. fragm. apud rer. francic. script., t. XI, p. 162.)

4 Cùm fama Romanos notâ cupiditatis asperserit. (Ra-

sard, quelques hommes consciencieux qui dénoncèrent la révolution opérée en Angleterre, comme odieuse et contraire aux lois ecclésiastiques. La dégradation en masse des évêques et des principaux abbés saxons et l'intrusion des Normands furent vivement blâmées 1. Mais la mort d'Alexandre II, et l'avénement, sous le nom de Grégoire VII, de cet archidiacre Hildebrand, qui, ainsi qu'on l'a vu plus haut, avait déployé tant de zèle en faveur de l'invasion, réduisirent presque au silence les accusateurs de la nouvelle Église, fondée par la conquête normande 2. Sa légitimité canonique cessa d'être mise en question, et deux individus seulement, Thomas archevêque d'York, et Remi, évêque de Lincoln, furent cités à la cour pontificale, l'un parce qu'il était fils de prêtre, l'autre parce qu'il avait acheté à deniers comptans la dignité épiscopale 3.

Lanfranc partit avec eux, muni de présens pour le pape et les principaux citoyens de Rome. Tous les trois distribuèrent largement l'or des An-

dulphi de Diceto Imagines historiar. apud. script. rer. franc, t. XIII, p, 202.)

1 Prisci abbates, quos canonicæ leges non damnabant, sæcularis comminatione potestatis terrebantur, et sine synodali discussione de sedibus suis fugabantur. (Orderic. Vital., p. 523.) — Eadmeri., p. 7.

2 Voyez livre III, t. I.

3 Primus namque presbyteri filius erat. (Henr. Knyghton, p. 2548.)

glais dans la ville des apôtres, et s'y firent par là un grand renom [1]. Cette conduite leur aplanit toutes les difficultés; l'affaire des deux prélats normands fut arrangée sous main, et, au lieu d'enquête sur leur compte, il n'y eut qu'une scène d'apparat, où tous les deux remirent au pape, en signe d'obéissance, leur anneau et leur bâton pastoral. Lanfranc plaida leur cause, en prouvant qu'ils étaient utiles, et même nécessaires, au nouveau roi, pour les nouveaux arrangemens du royaume [2]; et le pape lui répondit: « Décide » l'affaire comme tu l'entendras, toi qui es le » père de ce pays; je remets à ta disposition les » deux verges pastorales [3]. » Lanfranc les prit et les rendit à Remi et à Thomas; puis, ayant lui-même reçu de Grégoire VII la confirmation de son titre de primat de toute l'Angleterre, il repartit avec ses compagnons.

Ainsi les églises des Anglais continuèrent d'être livrées, sans obstacle, et avec l'aveu de l'église romaine, à des clercs venus de tous pays. Le prélat de race étrangère prononçait devant un auditoire saxon ses homélies en langue française, et quand elles étaient écoutées patiemment, ou par surprise ou par terreur, l'homme d'outre-mer

1 De divitiis anglicis larga munera cupidis Romanis, et sic mirabiles Latiis.... visi sunt. (Eadmeri Hist., p. 7.)

2 Novo regi, in novis regni dispositionibus, pernecessarios. (Eadmeri Hist., p. 7.)

3 Tu es pater illius patriæ. (Ibid.)

s'enorgueillisait de la puissance de ses discours, qui, disait-il, s'insinuaient, par miracle, dans l'oreille des barbares [1]. Une sorte de pudeur et l'envie d'offrir au monde chrétien autre chose que ce ridicule spectacle fit rechercher par le roi Guillaume quelqu'un des hommes que l'opinion du temps préconisait au loin, à cause de l'austérité de leur vie religieuse. Tel était Guimond, moine du couvent de la Croix-saint-Leufroi, en Normandie; le roi lui envoya l'invitation de passer la mer, et il obéit sans délai aux ordres de son seigneur temporel. Quand il fut arrivé en Angleterre, le conquérant lui dit qu'il avait dessein de l'y retenir, et de l'élever à une haute dignité ecclésiastique; voici ce que répondit le moine, si l'on en croit un historien postérieur de peu d'années [2].

« Beaucoup de motifs m'engagent à fuir les » dignités et le pouvoir ecclésiastiques; je ne les » énoncerai point tous. Je dirai seulement que je » ne conçois pas de quelle manière il me serait » possible d'être dignement le chef religieux » d'hommes dont je ne connais ni les mœurs ni » la langue, et dont les pères, les frères, les » amis, sont morts sous votre épée, ou sont dés-

1 Qui, licet latinè vel gallicè loquentem minùs intelligerent, tamen, intendentes ad illum, virtute verbi Dei, ad lacrymas sæpè compuncti. (Gervas. Cantuar. scriptores oxon., p. 115.)

2 Orderic. Vital., p. 524.

» hérités, bannis, emprisonnés, durement asservis par vous[1]. Parcourez les saintes Écritures, » voyez si quelque loi y tolère que le pasteur » du troupeau de Dieu lui soit imposé violemment par le choix d'un ennemi. Ce que vous » avez ravi par la guerre, au prix du sang de » tant d'hommes, pourriez-vous sans péché le » partager avec moi, avec ceux qui, comme moi, » ont juré mépris au monde, et, pour l'amour » du Christ, se sont dépouillés de leurs propres » biens? C'est la loi de tous les religieux que de » s'abstenir de rapines, et de n'accepter aucune » part du butin, même comme offrande à l'autel; » car, ainsi que le disent les Écritures, celui qui » offre en sacrifice le bien des pauvres fait comme » s'il immolait le fils en présence de son père[2]. » Quand je me rappelle ces préceptes divins, je » me sens troublé de frayeur; votre Angleterre » me semble une vaste proie; et je crains de la » toucher, elle et ses trésors, à l'égal d'un brasier ardent....[3] »

Le moine de Saint-Leufroi repassa la mer, et

1 Quorum patres carosque parentes et amicos occidistis gladio, vel exhæredatos opprimitis exilio, vel carcere indebito, vel intolerabili servitio. (Ibid.)

2 Omnium religiosorum lex est à rapinâ abstinere. (Orderic. Vital., p. 524.)

3 Totam Angliam quasi amplissimam prædam dijudico, ipsamque, cum gazis suis, velut ignem ardentem, contingere formido. (Ibid., p. 525.)

retourna au fond de son cloître; mais le bruit se répandit bientôt qu'il avait exalté la pauvreté des religeux au-dessus de la richesse des prélats, et nommé rapine, à la face du roi et de ses barons, l'acquisition de l'Angleterre; qu'enfin il avait traité de ravisseurs et d'intrus tous les évêques et les abbés installés dans ce pays contre la volonté des Anglais[1]. Ses paroles déplurent à beaucoup de gens qui, ne se souciant pas de l'imiter, le calomnièrent et firent tant par leurs intrigues, qu'ils le contraignirent à quitter le pays. Guimond se rendit à Rome, et de là en Apulie, dans l'une des villes conquises et possédées par les Normands[2].

La haine que le clergé de la conquête portait aux indigènes de l'Angleterre s'étendit jusque sur les saints de race anglaise, et dans plus d'un lieu, leurs tombeaux furent ouverts et leurs ossemens dispersés[3]. Tout ce qui avait été anciennement un objet de vénération dans le pays, fut regardé, par les nouveaux venus, comme vil et méprisable[4]. Mais l'aversion violente qu'inspi-

1 Quòd obtentum Angliæ, in præsentiâ regis et optimatum ejus, rapinam appellaverit, et quòd omnes episcopos vel abbates qui, nolentibus Anglis, in ecclesiis Angliæ prælati sunt, rapacitatis arguerit. (Orderic Vital, p. 525.)

2 Verba igitur ejus multis displicuerunt... (Ibid.)

3 Tipho quodam et nauseâ sanctorum corporum. (Anglia sacra, t. II, p. 41.)

4 Pænè cuncta quæ ab Anglis antiquitùs quasi sacro-

raient aux Normands les saints anglais tenait à des raisons politiques, autres que leur dédain commun pour tout ce qu'honoraient les vaincus. Souvent la religion n'avait été pour les Anglo-Saxons qu'un reflet du patriotisme, et parmi les saints qu'on invoquait alors en Angleterre, plusieurs l'étaient devenus en mourant de la main de l'ennemi, au temps des invasions danoises, comme Elfeg, archevêque de Canterbury, et Edmund, roi de l'Estanglie[1]. De pareils saints devaient porter ombrage aux nouveaux envahisseurs; car leur culte encourageait l'esprit de révolte, et consacrait de vieux souvenirs de bravoure et d'indépendance. Aussi les prêtres étrangers, et à leur tête l'archevêque Lanfranc, ne tardèrent-ils pas à proclamer que les saints saxons n'étaient pas de vrais saints, ni les martyrs saxons de vrais martyrs[2]. Guérin de Lire attaqua saint Adhelm; Lanfranc entreprit de dégrader saint Elfeg, et tourna en ridicule sa mort et son refus courageux de payer rançon aux Danois : « Il serait trop aisé » d'être martyr, disait le primat lombard, s'il » suffisait pour cela de tenir plus à l'argent qu'à

sancta celebrabantur, nunc vix postremæ auctoritatis habentur. (Eadmeri Hist. novor., p. 126.)

[1] Livre II, t. I, passim.

[2] Angli, inter quos vivimus, quosdam sibi instituerunt sanctos quorum incerta sunt merita. (Anglia sacra, t. II, pag. 162.)

» la vie[1]. » Peut-être dans des vues analogues, et pour donner une nouvelle direction à l'esprit des Anglais, il fit saisir, par toute l'Angleterre, les exemplaires des Écritures, et les corrigea de sa main, sous prétexte que l'ignorance saxonne en avait anciennement corrompu le texte, mais tout le monde ne crut point à cette assertion hautaine, et Lanfranc, malgré sa renommée de vertu et de science, encourut, dans son temps, le reproche d'avoir falsifié les livres saints[2].

Des violences faites à la conviction populaire, soit superstitieuse, soit raisonnable, sont souvent plus puissantes pour exciter le courage des opprimés, que la perte même de la liberté et du bien-être. Les insultes prodiguées aux objets d'une ancienne dévotion, les souffrances des évêques, une sorte de haine fanatique contre les innovations religieuses de la conquête, agitèrent fortement les esprits, et devinrent le mobile d'une grande conspiration, qui s'étendit sur toute l'Angleterre[3]. Beaucoup de prêtres s'y engagèrent,

[1] Et quòd occisus fuerit non pro confessione nominis Christi, sed quia pecuniâ se redimere noluit. (Anglia sacra, t. II, p. 162.)

[2] Quæ rudis simplicitas anglicana corruperat ab antiquo. (Edward Brown, Fasciculi rerum expetendarum, in Angliâ sacrâ, t. I, p. 55.)

[3] Plures convocando, exercitum numerosum ac fortissimum conflaverunt. (Math. Paris. Vitæ abbatum, p. 30.)

et trois prélats s'en déclarèrent les chefs : c'étaient Frithrik, abbé de Saint-Alban, Wulfstan, évêque de Worcester, le seul homme de race anglaise qui eût encore un évêché, et Walter, évêque de Hereford, flamand de naissance, le seul parmi les étrangers, évêques avant la conquête, qui se soit montré fidèle à la cause de sa patrie adoptive[1]. Le nom du jeune roi Edgar fut prononcé de nouveau ; il circula des chants populaires où on l'appelait *le beau, le brave, l'enfant chéri de l'Angleterre*[2]. Les deux frères Edwin et Morkar quittèrent, pour la seconde fois, la cour du Normand. La ville de Londres, jusque-là paisible et résignée à la domination étrangère, commença à se montrer turbulente, et, comme disent les vieux historiens dans un langage malheureusement trop vague, à résister en face au roi Guillaume[3].

Pour conjurer ce nouveau péril, Guillaume prit le parti qui lui avait déjà réussi plus d'une fois, celui de promettre et de mentir. Frithrik et les

1 Math. Paris. Vitæ abbatum, p. 30.

2 Speciosissimum et fortissimum... undè in Angliam tale exiit eulogium :

« Edgar Ethelinge,
» Engelondes derelinge. »
(Math. Paris. Vitæ abbatum, p. 30.)

3 Cives Londoniæ in faciem restiterunt. (Math. Paris. Vitæ abbatum, p. 30.)

autres chefs des insurgés, invités par ses messages à se rendre à Berkhamsted, pour traiter de la paix, vinrent à ce lieu de mauvais augure, où, pour la première fois, des mains saxonnes avaient touché, en signe de sujétion, la main armée du conquérant. Ils y trouvèrent le roi et le primat Lanfranc, son conseiller le plus intime. Tous deux affectèrent à leur égard un air de douceur et de bonne foi [1]; et il y eut, sur les intérêts réciproques, une longue discussion qui se termina par un accord. Toutes les reliques de l'église de Saint-Alban avaient été portées au lieu des conférences; un missel fut ouvert sur ces reliques, à la page de l'Évangile; et le roi Guillaume se plaçant dans la situation où lui-même autrefois avait placé Harold, jura par les saints ossemens et par les sacrés Évangiles, d'observer inviolablement les bonnes et anciennes lois que les saints et pieux rois d'Angleterre, et surtout le roi Edward, avaient établies ci-devant [2]. L'abbé Frithrik et les autres Anglais, satisfaits de cette concession, répondirent au serment de Guillaume par le serment de fidélité qu'on prêtait aux anciens rois, et se séparèrent ensuite, rompant la grande association qu'ils

1 Et serenâ facie, vocavit eos ad pacem. (Ibid.)

2 Juravit super omnes reliquias ecclesiæ Sancti Albani, tactisque sacrosanctis Evangeliis, bonas et approbatas antiquas regni leges... inviolabiliter observare. (Math. Paris. Vitæ abbatum, p. 30.)

avaient formée pour la délivrance du pays [1]. L'évêque Wulfstan fut député vers l'ouest, dans la province de Chester, pour y calmer les esprits, et faire une visite pastorale dont aucun prélat normand n'osait encore se charger [2].

Ces bonnes et antiques lois, ces lois d'Edward, dont la promesse avait le pouvoir d'apaiser les insurrections, n'étaient point un code particulier, un système de dispositions écrites, et l'on entendait simplement par ces mots l'administration douce et populaire qui avait existé en Angleterre au temps des rois nationaux. Durant la domination danoise, le peuple anglais, dans ses prières adressées au vainqueur, demandait, sous le nom de lois d'Ethelred, l'anéantissement du régime odieux de la conquête [3] : demander les lois d'Edward, sous la domination normande, c'était former le même souhait, mais un souhait inutile, et que, en dépit de ses promesses, le nouveau conquérant ne pouvait remplir. Quand bien même il eût maintenu, de bonne foi, toutes les pratiques légales de l'ancien temps, quand même il les eût fait observer à la lettre par ses juges étrangers, elles n'auraient point porté leur anciens fruits. Il y avait erreur

1 Ad propria læti recesserunt. (Ibid.)

2 Episcopatûs ei Cestrensis visitatio à Lanfranco commissa est... ea enim provincia Normannis inaccessa et mipacata. (Anglia sacra, t. II, p. 256.)

Voyez livre II, t. I.

de langage dans les demandes de la nation anglaise; car ce n'était pas le défaut d'observance de ses vieilles lois criminelles ou civiles qui rendait sa situation si désastreuse, mais la ruine de son indépendance et de son existence comme nation [1]. Ni Guillaume ni ses successeurs ne montrèrent jamais une grande haine pour la législation saxonne, soit civile, soit criminelle; ils la laissèrent observer en beaucoup de points, et les Saxons ne s'en trouvèrent pas mieux. Ils laissèrent le taux des amendes, pour le vol et le meurtre commis contre des Anglais, varier comme avant la conquête, suivant la division des grandes provinces [2]; ils laissèrent le Saxon accusé de meurtre et de brigandage se justifier, selon l'antique usage, par le fer rouge ou l'eau bouillante, tandis que le Français, accusé par un Saxon, se défendait par le duel ou simplement par le serment, selon la loi de Normandie [3]. Cette différence de

1 Ils requirent estre gouvernez comme li rois Édouard les avoit gouvernez. (Chron. de Normandie, rec. des hist. de la France, t. XII, p. 239.)

2 Si home occist altre.... XX livres en Merchenlae et XXV liv. en Westsaxenlae. (Lois de Guillaume-le-Conq. — Ingulf. Croyl. Scrip. oxon., p. 89.)

3 Anglicus se purget per judicium ferri, Francigena se defendat per bellum, et si Anglicus non audeat probare per bellum, defendat se Francigena pleno juramento (s'èn escondira per plein serment.) (Leges Willelm. nothi, apud Johan. Brompton.)

procédure, toute au détriment de la population vaincue, ne disparut qu'après un siècle et demi, quand les décrets de l'église romaine eurent interdit partout les jugemens du feu et de l'eau [1]. D'ailleurs, parmi les anciennes lois saxonnes, il s'en rencontrait quelques-unes qui devaient être spécialement favorables à la conquête, comme celle qui rendait les habitans de chaque district responsables de tout délit commis dans le district, et dont l'auteur serait inconnu [2]; loi commode entre les mains le l'étranger pour mettre la terreur dans le pays. Quant à ces sortes de lois, il était de l'intérêt du conquérant de les maintenir; et quant aux autres relatives à des transactions particulières, leur maintien lui était à peu près indifférent. Aussi exécuta-t-il, en se sens, la promesse qu'il avait faite aux conjurés saxons, sans s'inquiéter si eux-mêmes comprenaient autrement cette promesse. Il fit venir auprès de lui, à Londres, douze hommes de chaque province, qui déclarèrent, sous le serment, les anciennes coutumes du pays [3]; ce qu'ils dirent fut redigé en une espèce de code dans l'idiome français du temps,

1 Notæ ad Eadmerum, ed. Selden., p. 204.

2 Borhs, frith-borhs, borhsholders.

3 Electi sunt de singulis comitatibus 12 viri sapientiores, quibus jurejurando injunctum erat coràm rege Willelmo ut, quoad possent, legum suarum et consuetudinum sancita patefacerent, nil prætermittentes, nil addentes. (Th. Rudborn. in Angliâ sacrâ, p. 259.)

seul langage légal reconnu par le gouvernement de la conquête. Ensuite, les hérauts normands allèrent criant à son de cor, dans les villes et dans les bourgades, « les lois que le roi Guillaume » octroyait à tout le peuple d'Angleterre, les » mêmes que le roi Edward, son cousin, avait » tenues avant lui [1]. »

Les lois d'Edward furent publiées; mais le temps d'Edward ne revint pas pour les habitans de l'Angleterre. Le bourgeois ne retrouva point sa municipalité libre, ni le paysan sa franchise territoriale, et dès-lors, aussi-bien qu'auparavant, tout Normand eut le privilége de tuer un Anglais, sans crime, et même sans péché aux yeux de l'Église, pourvu qu'il le crût en révolte [2]. Les chefs de la dernière conjuration ne tardèrent pas à éprouver combien peu de valeur réelle avait cette concession, au premier abord si satisfaisante. Et, comme il arrive toujours dans de semblables circonstances, du moment que leur société fut dissoute, tous se virent persécutés par l'homme

[1] Ces sont les leis et les coustumes que li reis Williaume grantat a tout le peuple de Angleterre, ice les meisme que li reis Edward, son cosin, tint devant lui. (Ingulf. Croyl. Script. oxon., p. 88.)

[2] Qui, post consecrationem regis, hominem occiderint, sicut de homicidiis spontè commissis, pœniteant, hoc excepto, ut si quis de illis quemque, qui adhuc repugnabant regi, occidit vel percussit. (Decreta præsulum Normannor. Wilkins concilia, p. 364.)

en pouvoir qu'ils avaient contraint de capituler avec eux. « Ce tyran, disent les chroniques, n'a-» vait osé les affronter quand ils étaient réunis; » mais dispersés, il les attaqua et les écrasa un » à un[1]. » L'évêque Walter s'enfuit dans le pays de Galles; les soldats normands eurent ordre de le poursuivre jusque dans ce pays, sur lequel ne s'étendait point la domination du roi Guillaume; mais il leur échappa, à la faveur des forêts et des montagnes[2]. Le roi Edgar, s'apercevant qu'on lui dressait aussi des piéges, prit de nouveau la fuite vers l'Ecosse. Quant à l'évêque Wulfstan, homme faible d'esprit et de caractère, il donna personnellement toutes les sûretés qu'on exigeait de lui, et de cette manière il trouva grâce auprès du roi; il offrit à l'abbé de Saint-Alban d'obtenir, au même prix, son pardon; mais Frithrik fut plus fier[3]. Il assembla tous ses moines dans la salle du chapitre, et, prenant congé d'eux avec émotion : « Mes frères, mes amis, leur dit-il, voici le mo-» ment où, selon les paroles de l'Écriture sainte, » il nous faut fuir de ville en ville devant la face

1 Tyrannus inexorabilis, quos non poterat confœderatos et congregatos superare, singulos dispersos ac semotos studuit infestare et subpeditare. (Math. Paris. Vitæ abbat., pag. 31.)

2 In abditis Walliæ vix tutus latitavit. (Math. Paris. Vitæ abbat., p. 31.)

3 Et, cùm posset ipsum Wulstanus regi vel archiepiscopo pacificare, ipse abbas noluit ei credere. (Ibid.)

» de nos persécuteurs[1]. » Emportant avec lui quelques provisions et des livres, il gagna secrètement l'ile d'Ely et le camp du refuge, où il mourut peu de temps après[2].

Le roi Guillaume, irrité de ce que l'abbé de Saint-Alban lui avait échappé, tourna toute sa fureur contre le monastère. Il en saisit les domaines, en fit arracher les forêts, et résolut de le détruire de fond en comble[3]. Mais le primat Lanfranc lui en fit des reproches, et, à force d'instances, obtint de lui, sous prétexte de dévotion, la conservation du convent, et la licence d'y placer, comme abbé, un homme de son choix. A son arrivée en Angleterre, Lanfranc avait amené avec lui un jeune homme appelé Paul, qui était son parent, ou son propre fils, selon l'opinion de quelques-uns[4]; et c'est à ce jeune homme encore sans fortune, qu'il donna l'abbaye vacante par la fuite du Saxon Frithrik. Le premier acte adminstratif du nouvel abbé fut de démolir les tombeaux de tous ses prédécesseurs, qu'il qualifiait de brutes et d'idiots parce qu'ils étaient de race

1 Fratres ac filii... fugiendum est à facie persequentium, è civitate in civitatem. (Math. Paris. Vitæ abbat., p. 31.)

2 Ibidem.

3 Extirpatis sylvis et depauperatis hominibus, totumque cœnobium destruxisset, nisi.... (Ibid.)

4 Et, ut quidam autumant, filius. (Ibid. — Notæ ad Eadmer, p. 196.)

anglaise [1]. Paul fit venir de Normandie ses parens, qui étaient fort pauvres, et leur distribua les offices et les biens de son église [2] : « Ils étaient » tous, dit l'ancien historien, de la plus grossière » ignorance, et la plupart de mœurs si infâmes » qu'il y aurait honte à les décrire [3]. »

[1072] Il faut que le lecteur se reporte maintenant vers l'île d'Ely, vers cette terre marécageuse et plantée de roseaux, comme s'expriment les chroniques du temps, qui était le dernier asile de l'indépendance anglo-saxonne [4]. L'archevêque Stigand et l'évêque Eghelwin quittèrent l'Écosse pour s'y rendre [5]. Edwin et Morkar, après avoir quelque temps erré par les forêts et les campagnes, y arrivèrent aussi avec d'autres chefs [6]. Le roi, qui venait de réussir, par sa seule ruse, à dissoudre la conjuration des prêtres patriotes, essaya de même la tromperie, avant d'employer la force, contre les Saxons du camp d'Ely. Morkar fut, pour la troisième fois, dupe de ses fausses paroles; il se laissa persuader d'abandonner le

1 Quos brutos et idiotas consuevit appellare, contemnendo eos quasi Anglios. (Math. Paris. Vitæ abbat., p. 52.)

2 Parentibus suis normannicis, de substantiâ ecclesiæ. (Ibid., p. 53.)

3 Litteraturæ ignaris, et origine ac moribus ignobilibus quæ non possunt scribi. (Ibid.)

4 Paludum terra. (Chron. saxon. Gibson, p. 177.)

5 Anglia sacra, t. II, p. 610.

6 Vagati per campos et sylvas. (Ibid., p. 181.)

camp de refuge et de retourner à la cour [1]; mais à peine eut-il mis le pied hors des retranchemens élevés par ses compagnons, qu'il fut saisi et mis aux fers dans une forteresse, dont le gardien était Roger, fondateur et propriétaire du château de Beaumont, en Normandie [2]. Edwin quitta aussitôt l'île d'Ely, non pour se soumettre comme son frère, mais pour travailler à le délivrer. Durant six mois il chercha du secours et rassembla des amis en Angleterre, en Écosse et dans le pays de Galles [3]; mais, au moment où il se trouvait assez fort pour exécuter son entreprise, deux traîtres le dénoncèrent et le vendirent aux Normands. Il se défendit long-temps, avec vingt cavaliers, contre des forces supérieures. Ce combat eut lieu près les côtes de la mer du Nord, vers laquelle le chef saxon fit retraite, espérant trouver quelque moyen de s'y embarquer; mais il fut arrêté par un ruisseau que la marée montante avait grossi. Accablé par le nombre, il succomba; ses ennemis lui coupèrent la tête, et la portèrent au conquérant [4], qui s'attendrit et pleura, disent

1 Falsis allegationibus simpliciter acquievit. (Orderic. Vital., p. 521.)

2 Cautelæ Rogerii, oppidani Belmontis, mancipavit. (Ibid.) — Beaumont-le-Roger, département de la Seine-Inférieure.

3 Sex igitur mensibus à Scotis, Guallis et Anglis auxilia sibi quæsivit. (Orderic. Vital, p. 521.)

4 Ad hoc facinus exæstuatio marina Normannos adju-

quelques historiens, sur le sort d'un homme qu'il aimait et qu'il aurait voulu attacher à sa fortune.

Tel fut le destin d'Edwin et de Morkar, fils d'Alfgar, beaux-frères du roi Harold, tous deux victimes de la cause qu'ils avaient plusieurs fois abandonnée. Leur sœur, nommée Lucie, éprouva le sort de toutes les femmes anglaises demeurées sans protecteur. Elle fut livrée en mariage à Ives Taille-bois, chef d'auxiliaires angevins, qui reçut, avec elle, tous les anciens domaines de la famille d'Alfgar [1]. La plus grande partie de ces terres était située aux environs de Spalding, vers les confins des provinces de Cambridge et de Lincoln, dans la contrée marécageuse qu'on appelait Holland, c'est-à-dire le Pays-Bas, près du camp des réfugiés d'Ely. Ives Taille-bois s'établit dans ce lieu; il devint, pour les fermiers de l'ancien domaine, ce que, dans la langue saxonne, on appelait le *hlaford*, et par contraction le *lord* de la terre [2]. Ce nom signifiait originairement distributeur du pain; et c'est ainsi que, dans la vieille Angleterre, on désignait le chef d'une grande maison, celui dont la table nourrissait beaucoup

vat... proditores, pro favore illius, caput ei domini sui deferebant (Orderic. Vital., pag. 521.)

[1] Quorum sororem, nomine Luciam, cum omnibus terris eorum, Ivoni Taylbois, tùm andegavensi comiti, maritavit. (Monast. anglican. t. I, p. 306.

[2] Dominus Spaldingæ et totius Hollandiæ. (Monast. anglican. t. I, p. 306.) — Ingulf. Croyl. ed. Gale, p. 94.

d'hommes. Mais à cette signification inoffensive se substituèrent d'autres idées, des idées de domination et de servitude, lorsque les hommes de la conquête reçurent des indigènes le nom de *lords*. Le lord étranger fut un maître; les habitans du domaine tremblèrent en sa présence, et n'approchèrent qu'avec terreur de son manoir ou de sa *halle*, comme parlaient les Saxons, demeure autrefois hospitalière, dont la porte était toujours ouverte et le foyer toujours allumé; maintenant fortifiée, murée, crénelée, garnie d'armes et de soldats, à la fois citadelle pour le maître et prison pour le voisinage.

« Aussi, dit un contemporain, tous les gens du » Pays-Bas avaient grand soin de paraître humbles devant Ives Taille-bois, et de ne lui adresser la parole qu'un genou en terre [1]; mais » quoiqu'ils s'empressassent de lui rendre tous les » honneurs possibles, et de payer tout ce qu'ils » lui devaient, et au delà, en redevances et en » services, de son côté, il n'avait pour eux ni » affabilité ni bienveillance. Au contraire, il les » vexait, les tourmentait, les torturait, les emprisonnait, les accablait de corvées, et, par » ses cruautés journalières, contraignait la plupart d'entre eux de vendre le peu qu'ils possédaient encore, et de s'en aller en d'autres

1 Eum omnes Hoylandenses genu flexo deprecabantur ut dominum. (Ingulf. Croyl. ed. Saville, p. 902.)

» pays [1]. Par un instinct diabolique, il se plaisait
» à malfaire pour le mal seul : souvent il lançait
» ses chiens à la poursuite du bétail des pauvres
» gens, dispersait les animaux domestiques à tra-
» vers les marécages, les noyait dans les lacs, ou
» les mutilait de diverses manières, et les ren-
» dait incapables de servir en leur brisant les
» membres ou le dos [2]. »

Une partie des moines anglais de l'abbaye de Croyland habitaient près de Spalding, dans une succursale que le monastère possédait à la porte même du manoir de ce redoutable Angevin. Il leur fit éprouver encore plus violemment qu'au reste du voisinage les effets de sa manie destructive contre tout ce qui était saxon, ou appartenait à des Saxons [3]. Il estropiait leurs chevaux et leurs bœufs, tuait leurs moutons et leurs oiseaux de basse-cour, accablait leurs fermiers d'exactions, et faisait assaillir leurs serviteurs, sur les routes, à coups de bâton ou d'épée [4]. Les moines essayè-

1 Sed torquens et tribulans, angens et angarians, incarcerans et excrucians, et quotidiè novis servitiis onerans, plurimos omnia sua verdere, et alias patrias quærere, compellebat. (Ingulf. Croyl. ed. Saville, p. 902.)

2 Instinctu diabolico... in mariscos oves, canibus suis insectans, et crebrò spinisac tibiis jumentorum fractis. (Ibid., p. 609.)

3 In januis ejus quotidiè conversantes, in tantum tribulavit. (Ingulf. Croyl., p. 609.)

4 Jumentis corum, tàm bobus quàm equis, multotiès

rent auprès de lui les supplications et les offres ; ils donnèrent des présens à ses valets ; ils tentèrent tout et souffrirent tout, dit l'histoire contemporaine [1] ; « puis, voyant que leurs efforts » étaient superflus et que la malice du tyran et » des siens ne faisait que s'accroître, ils prirent » avec eux les vases sacrés, leurs lits et leurs livres, et, laissant leur habitation en la main » de Dieu tout-puissant, secouant la poussière » de leurs pieds contre les fils du feu éternel, ils » retournèrent à Croyland [2]. » Ives Taille-bois, joyeux de leur retraite, fit partir promptement un message pour Angers, sa ville natale, demandant qu'on lui envoyât des moines, auxquels il offrait, disait-il, une maison honnête et suffisante pour un prieur et cinq religieux, toute bâtie, toute meublée, bien pourvue de terres et de fermages [3]. Les moines français passèrent le détroit et s'emparèrent de la succursale de Croyland. L'abbé du lieu, qui, par hasard, était encore un

mutilatis, ovibus ac avibus quotidiè enecatis, cum famuli prioris gladiis et fustibus in compitis sæpiùs cæderentur. (Ingulf. Croyl., p. 609.)

1 Post innumera suis ministris donaria, post petracta omnia. (Ibid., p. 902.)

2 Relictâ cellâ in manu Domini, excutientes pulverem pedum suorum in filios ignis æterni. (Ibid., p. 902.)

3 Paratam et ædificatam, et tenementis satis ditatam. (Ibid.)

Anglais, eut la hardiesse d'adresser quelques plaintes au conseil du roi, contre le chef angevin; mais Ives Taille-bois fut absous et félicité même de tout ce qu'il avait commis en vexations, en pillages et en meurtres [1]. « Ces étrangers se sou-
» tenaient mutuellement, dit l'ancien narrateur;
» ils formaient une ligue étroite, serrés les uns
» contre les autres, comme sur le corps du dra-
» gon infernal l'écaille est jointe à l'écaille [2]. »

Il y avait, dans ce temps, en Flandre un Saxon nommé Hereward, anciennement établi dans ce pays, et à qui des émigrés anglais, fuyant leur partie après y avoir tout perdu, annoncèrent que son père était mort, que son héritage paternel était la propriété d'un Normand, et que sa vieille mère avait subi et subissait encore une foule d'afflictions et d'insultes [3]. A cette nouvelle, Hereward se mit en route pour l'Angleterre, et arriva, sans être soupçonné, au lieu habité autrefois par sa famille; il se fit reconnaitre de ceux de ses parens et de ses amis qui avaient survécu à l'invasion, les détermina à se réunir en troupe armée, et, à leur tête, attaqua le Normand qui avait in-

1 Prædas et pressuras, cædes et cæteras injurias Ivonis Talbois justificant et acceptant (Ingulf. Croyl., p. 902.)

2 Veluti in copore Behemoth squama squamæ conjuncta fuisset. (Ibid.)

3 Paternam hæreditatem, munere regis, cuidam Normanno donari, matremque viduam multis injuriis et molestiis affligi. (Ibid., p. 901.)

sulté sa mère et occupait son héritage [1]. Hereward l'en chassa et prit sa place; mais contraint, pour sa propre sûreté, de ne point s'en tenir à ce seul exploit, il continua la guerre de partisan aux environs de sa demeure, et soutint, contre les gouverneurs des forteresses et des villes voisines, de nombreux combats, où il se signala par sa bravoure, son adresse et sa force extraordinaires [2]. Le bruit de ses actions d'éclat se répandit par toute l'Angleterre, et les regards des vaincus se tournèrent vers cet homme avec un sentiment d'espérance; on fit sur ses aventures et à sa louange des vers populaires qui maintenant ont péri, mais qui furent long-temps chantés dans les rues, aux oreilles des conquérans, grâce à leur longue ignorance de l'idiome du peuple anglais [3].

L'héritage reconquis sur les Normands par le Saxon Hereward était situé à Brunn, aujourd'hui Bourn, au sud de la province de Lincoln, près de l'abbaye de Croyland, non loin de celle de Peterborough et des îles d'Eley et de Thorneye; les insurgés de ces cantons ne tardèrent pas à pratiquer des intelligences avec les bandes que

[1] Collectâque cognatorum non contemnendâ manu.... de suâ hæreditate procul fugat et eliminat. (Ingulf. Croyl., p. 901.)

[2] Ingentia prælia et mille pericula, tàm contra regem Angliæ, quàm comites et barones et præfectos et præsides. (Ingulf. Croyl., p. 899.)

[3] Prout adhùc in triviis canuntur. (Ibid.)

commandait le brave chef de partisans. Frappés de sa renommée et de son habileté, ils l'invitèrent à se rendrent auprès d'eux, pour être leur capitaine, et Hereward, cédant à leur prière, passa au camp du refuge avec tous ses compagnons[1]. Avant de prendre le commandement d'hommes dont plusieurs étaient membres de la haute milice saxonne, espèce de confrérie et de corporation autorisée par les anciennes lois du pays, il voulut s'y faire agréger lui-même, et devenir, suivant l'expression des auteurs contemporains, un homme de guerre légitime[2]. L'institution d'une classe supérieure parmi ceux qui se vouaient aux armes, et de cérémonies sans lesquelles nul ne pouvait être admis dans cet ordre militaire, avait été apportée et propagée dans tout l'occident de l'Europe par les peuples germaniques qui démembrèrent l'empire romain. Cette coutume existait en Gaule, et, dans la langue romane de ce pays, un soldat de la haute milice se nommait *cavalier* ou *chevalier*, parce que les soldats à cheval étaient alors, dans toute la Gaule, et en général sur le continent, la principale force des armées. Ils n'en était point de même en Angleterre; la perfection de la science équestre n'en-

[1] Celeri nuncio ad eos accersitus, dux belli et magister militum efficitur. (Ingulf. Croyl., p. 901.)

[2] Nondùm militari baltheo legitimè se accinctum.... legitimæ militiæ.... militem legitimum. (Ibid.)

trait pour rien dans l'idée qu'on s'y formait de l'homme de guerre accompli; les deux seuls élémens de cette idée étaient la jeunesse et la force, et, en langue saxonne, on appelait *Kniht*, c'est-à-dire *jeune-homme*, celui que les Français, les Normands, les Gaulois méridionaux et même les Allemands appelaient *homme de cheval* [1].

Malgré cette différence, les cérémonies par lesquelles un guerrier était agrégé à la haute milice nationale, en Angleterre et sur tout le continent, étaient exactement les mêmes; l'aspirant devait se confesser un soir, veiller dans l'église toute la nuit suivante, et le matin, à l'heure de la messe, placer son épée sur l'autel, la recevoir des mains de l'officiant, et communier après l'avoir reçue [2]. Tout combattant qui s'était soumis à ces diverses formalités était dès lors réputé un homme de guerre en titre, et capable de servir et de commander dans tous les grades [3]. C'était de cette manière qu'un homme d'armes était fait chevalier en France et dans toute la Gaule, à l'exception de la Normandie, où, par un reste des usages danois, l'investiture de la chevalerie avait lieu sous

1 Al. *Knight*, aut *Cild*. al. *Child*. Les Germains avaient pareillement employé le mot *Hild* ou *Held*, avant celui de *Reiter* ou *Ritter*.

2 Anglorum erat consuetudo ut, qui militiæ legitimè consecrandus esset, vespere præcedente.... (Ingulf. Croyl, pag. 901.)

3 Sic denuò miles legitimus permaneret. (Ibid.)

des formes plus militaires et moins religieuses. Les Normands avaient même coutume de dire que celui qui s'était fait ceindre l'épée par un clerc à longue robe n'était point un vrai chevalier, mais un bourgeois sans prouesse [1]. Ce propos dédaigneux fut proféré contre le Saxon Hereward, quand les chevaliers avec lesquels il s'était souvent mesuré apprirent qu'il venait d'aller au monastère de Peterborough, prendre le baudrier militaire de la main d'un abbé saxon. Dans cette occasion, toutefois, il y eut, de la part des Normands, plus que leur mépris habituel pour les rites de la consécration sacerdotale ; car ils ne voulaient pas qu'un Anglais de race obtînt, de quelque manière que ce fût, le droit de s'intituler *chevalier* comme eux, et de réclamer les égards que les chevaliers de toute nation devaient avoir l'un pour l'autre. Leur orgueil, comme vainqueurs, paraît avoir été, dans cette occasion, plus vivement blessé, que leur point d'honneur, comme guerriers, ne l'était par la cérémonie religieuse ; car eux-mêmes, dans la suite, se soumirent à cette cérémonie, et accordèrent aux évêques le droit de conférer la chevalerie [2].

[1] Hanc consecrandi milites consuetudinem Normanni abominantes, non militem legitimum talem tenebant, sed socordem equitem, et quiritem degenerem deputabant. (Ingulf. Croyl., p. 901.)

[2] Voyez Sharon Turner, Hist. des Anglo-Normands, t. I, p. 140.

Le monastère de Peterborough était alors gouverné par ce même Brand qui, après son élection par les moines du lieu, était allé demander à Edgar la confirmation de son titre d'abbé[1]. Cet homme, d'un esprit fier et incapable de plier, ne songeait en aucune manière à rentrer en grâce auprès du roi Guillaume. En se prêtant à faire, pour un chef de rebelles, la cérémonie de la bénédiction des armes, il donna un second exemple de courage patriotique et de mépris pour le pouvoir étranger. Sa perte était inévitable ; mais la mort l'enleva de ce monde avant que les soldats normands vinssent le saisir au nom du roi ; et c'est alors que fut envoyé, comme son successeur, à l'abbaye de Peterborough, le Normand Turauld, ce moine batailleur déjà nommé ci-dessus[2]. Turauld, menant avec lui cent soixante hommes bien armés, s'arrêta dans la ville de Stamford, à quelques lieues de Peterborough, et envoya des coureurs pour observer la position des réfugiés anglais, et s'assurer des obstacles qu'il trouverait à prendre possession de l'abbaye[3]. De leur côté, les réfugiés, avertis de l'approche du Normand, firent une descente au monastère,

1 Voyez livre IV, t. II.

2 Ibidem.

3 Venit Turoldus abbas et 160 homines cum eo benè armati omnes.... (mid his frencisce men.) (Chron. saxon. Gibson, p. 177.)

et, trouvant les moines peu résolus à se défendre contre l'abbé et ses hommes d'armes, ils enlevèrent tous les objets précieux qu'ils trouvèrent, des croix, des vases, des étoffes, et les transportèrent, par eau, dans leur quartier, afin d'avoir, disaient-ils, des gages de la fidélité du couvent[1]. Le couvent ne fut pas fidèle, et reçut les étrangers sans résistance.

Turauld s'y installa comme abbé, et prit soixante-deux hydes de terre sur les domaines de l'église pour le salaire ou le fief de ses soldats[2]. L'Angevin Ives Taille-bois, vicomte de Spalding, proposa bientôt à l'abbé, son voisin, une expédition de guerre contre Hereward et le camp des Saxons. Turauld parut accepter la proposition avec joie; mais comme sa bravoure était moins grande contre les gens armés que contre les moines, il laissa le vicomte angevin s'avancer seul à la découverte, au milieu des forêts de saules qui servaient de retranchemens aux Saxons, et demeura fort en arrière avec quelques Normands de haut parage[3]. Pendant qu'Ives entrait d'un côté dans le bois, Hereward en sortit par l'autre, assaillit à l'improviste l'abbé et ses Normands, les

1 For thes mynstres holdscipe. (Chr. sax., p. 177.)

2 Chronicon abbatiæ Petroburgensis, p. 47.

3 Sed venerabilis abbas, ac majores proceres qui cum eo fuerant, angustias sylvarum ingredi formidantes... (Petri Blesensis continuatio Ingulfi Croyl., p. 125.)

fit tous prisonniers, et les retint dans ses marais jusqu'à ce qu'ils eussent payé une rançon de trois mille marcs [1].

Cependant la flotte danoise, qui, après avoir passé dans le golfe de l'Humber l'hiver de 1069, repartit au printemps sans livrer aucun combat, et causa ainsi la seconde prise de la ville d'York, était arrivée en Danemark. Ses chefs furent mal accueillis, à leur retour, par le roi Sven, dont ils avaient violé les ordres en se laissant gagner par Guillaume. Le roi irrité bannit son frère Osbiorn; et, prenant lui-même le commandement de la flotte, fit voile pour la Grande-Bretagne [2], il entra dans l'Humber, et, au premier bruit de son approche, les habitans de la contrée voisine se soulevèrent encore, vinrent au-devant des Danois, et firent alliance avec eux [3]. Mais, dans ce pays si dévasté, si abattu par les exécutions militaires, il n'y avait plus assez de moyens pour entreprendre efficacement une grande résistance. Le roi danois repassa la mer, et ses capitaines et ses guerriers, continuant leur route vers le sud, descendirent dans le golfe de Boston, et, par l'embouchure de l'Ouse et de la Glen, arrivèrent

1 In locis abditis custodivit. (Petri Blesensis continuatio Ingulf. Croyl., p. 125.)

2 Florentius Wigorn., p. 636.

3 Et ejus regionis incolæ obviàm ei venerunt, et fœdus inibant cum eo. (Chron. saxon. Gibson, p. 177.)

dans l'île d'Ely. Les réfugiés les y accueillirent comme des libérateurs et des amis [1].

Aussitôt que le roi Guillaume fut informé de l'apparition de la flotte danoise, il envoya en toute hâte des messages et des présens au roi Sven en Danemark; et ce roi, qui, si peu de temps auparavant, avait puni son frère d'avoir trahi les Saxons, gagné lui-même on ne sait pourquoi, car il y a beaucoup de choses obscures dans l'histoire de ce temps, les trahit à son tour [2]. Les Danois, stationnés sur leurs vaisseaux, près d'Ely, reçurent l'ordre de faire retraite : ils ne se contentèrent pas de s'éloigner simplement; mais ils enlevèrent et emportèrent avec eux une partie du trésor des insurgés, et, entre autres choses, les croix, les vases et les ornemens de l'abbaye de Peterborough. Alors, de même qu'en l'année 1069, le roi normand rassembla toutes ses forces contre les Saxons délaissés. Le camp du refuge fut investi par terre et par eau, et les assaillans construisirent de toutes parts des digues et des ponts sur les marais. Hereward et les autres chefs, parmi lesquels on distinguait Siward Beorn, compagnon de la fuite du roi Edgar, résistèrent quelque temps avec bravoure. Guillaume com-

1 Deinde venerunt in Elig, atque Angli de omni paludum terrâ iis esse adjunxerunt. (Chron. saxon. Gibson, p. 177.)

2 Tunc duo reges Willelmus et Swanus in gratiam redière. (Ibid.)

mença, du côté de l'occident, à travers les lacs couverts de joncs, une chaussée qui devait être longue de trois mille pas; mais ses travailleurs étaient continuellement inquiétés et troublés dans leur ouvrage.

Hereward faisait des attaques si brusques, il employait des stratagèmes si imprévus, que les Normands, frappés d'une crainte superstitieuse, attribuèrent ses succès à l'assistance du démon. Croyant le combattre avec ses propres armes, ils eurent recours à la magie; Yves Taille-bois, désigné par le roi pour surveiller les travaux, fit venir une sorcière qui devait, selon lui, déconcerter par ses enchantemens toutes les ruses de guerre des Saxons[1]. La magicienne fut placée sur une tour de bois à la tête des ouvrages commencés; mais au moment où les soldats et les pionniers s'avançaient avec confiance, Hereward déboucha par le côté, et, mettant le feu aux champs de roseaux, fit périr dans les flammes la sorcière et la plus grande partie des hommes d'armes et des travailleurs normands[2].

Ce succès des insurgés ne fut pas le seul;

1 Quamdam sortilegam, exercitui præponere... et ejus carminibus et increpationibus adversarios non posse resistere. (Petri Blesensis contin. Ingulf. Croyl., p. 125.)

2 Occurrebat à latere sagacissimus baro Herwardus de Brunâ, arundinetum proximum inflammans, et tàm magam quàm milites omnes foco et flammâ extinguens. (Ibid.)

malgré la supériorité de l'ennemi, ils l'arrêtèrent à force d'adresse et d'activité. Durant plusieurs mois, la contrée d'Ely tout entière resta bloquée comme une ville de guerre, ne recevant aucune provision du dehors. Il y avait dans l'île un couvent de moines, qui, ne pouvant supporter la famine et les misères du siége, envoyèrent au camp du roi, et offrirent de lui livrer un passage, s'il promettait de les laisser en possession de leurs biens. L'offre des moines fut acceptée, et deux seigneurs normands, Gilbert de Clare et Guillaume de Garenne, engagèrent leur foi pour l'exécution de ce traité. Grâce à la trahison des religieux d'Ely, les troupes royales pénétrèrent inopinément dans l'île, tuèrent mille Anglais, et, cernant de près le camp du refuge, forcèrent le reste à mettre bas les armes [1]. Tous se rendirent, à l'exception de Hereward, qui, audacieux jusqu'au bout, fit sa retraite par des lieux impraticables, où les Normands n'osèrent le poursuivre [2]. Il gagna, de marais en marais, les terres basses de la province de Lincoln, où des pêcheurs saxons, qui portaient chaque jour du poisson au poste normand voisin, le reçurent dans leurs bateaux, lui et ses compagnons, et les cachèrent

[1] John Stow's annals, p. 115.

[2] Præter Herewardum solum singulosque ejus sequaces, quos ipse viriliter eduxit. (Chron. saxon. ed. Lye, et id. ed. Gibson.)

sous des tas de paille. Les bateaux arbordèrent auprès du poste, comme à l'ordinaire : le chef et ses soldats, connaissant de vue les pêcheurs, ne conçurent ni alarmes ni soupçons ; ils apprêtèrent leur repas, et se mirent tranquillement à manger sous leurs tentes. Alors Hereward et ses amis s'élancèrent, la hache à la main, sur les étrangers qui ne s'y attendaient point, et en tuèrent un grand nombre. Les autres s'enfuirent, abandonnant le poste qu'ils gardaient et laissant leurs chevaux tout sellés, dont les Anglais s'emparèrent [1].

Ce hardi coup de main ne fut pas le dernier exploit du grand capitaine de partisans. On le vit se promener encore en plusieurs lieux avec sa bande recrutée de nouveau, et dresser des embûches aux Normands, sans jamais leur faire de quartier, ne voulant pas, dit un auteur du temps, que ses compatriotes eussent péri sans vengeance [2]. Il avait avec lui cent hommes bien armés et d'une fidélité à toute épreuve, parmi lesquels on distinguait, comme les plus dévoués et les plus braves, Ibe Winter son frère d'armes, Enghelrik son proche parent, Itel, Alfrik et Sex-

1 Poëme sur l'histoire des Anglo-Saxons, par Geoffroy Gaymar, auteur du douzième siècle. Mss bibl. Reg. — Mus. Britannique 13 A XXI, fol. 143, col. 3.

2 Insidias exquisitas (Math. Paris, p. 5.) — Inultos abire ad inferos non permisit. (Ingulf. Croyl., p. 902.)

wald. Quand l'un d'entre eux, dit un vieux poëte, rencontrait trois Normands, jamais il ne refusait le combat, et, pour le chef, souvent il lui arriva de tenir tête à sept ennemis [1]. Il paraît que la gloire de Hereward, si cher à tous les cœurs saxons, lui gagna l'amour d'une dame nommée Alftrude, qui avait conservé de grands biens, probablement parce que sa famille s'était de bonne heure déclarée pour le nouveau roi. Elle offrit sa main au chef des rebelles, par admiration pour son courage; mais craignant en même temps les dangers et les aventures, elle usa de son empire sur lui pour le décider à vivre en repos, et à faire sa paix avec le conquérant [2].

Hereward, qui l'aimait, se rendit à ses instances, et, comme on disait alors, accepta la paix du roi. Mais cette paix ne pouvait être qu'une trève: malgré la paròle de Guillaume, et peut-être d'après ses ordres, les Normands cherchèrent bientôt à se défaire du redoutable Saxon. Sa maison fut plusieurs fois assaillie à l'improviste; et un jour qu'il reposait en plein air après son dîner, une troupe

[1] En plusieurs lieux ossi avint
Ken contre seit très-bien se tint.
(Mss. de Geoffroy Gaymar, fol. 144, col. 1.)

[2] Co fu Alftrued ki comandout
A Hereward ke ml't amout......
Al rei se deveit acorder.
(Ibid., fol. 144, col. 2.)

d'hommes armés, parmi lesquels se trouvaient plusieurs Bretons, le surprit et l'entoura. Il était sans cotte de mailles et n'avait pour arme qu'une épée et une courte pique dont les Saxons marchaient toujours munis. Éveillé en sursaut par le bruit, il se leva, et sans s'effrayer du nombre : « Traîtres » félons, dit-il, le roi m'a donné sa paix, et si » vous en voulez à mes biens ou à ma vie, par » Dieu, je vous les vendrai cher [1]. » En disant ces mots, il poussa sa lance avec tant de vigueur contre un chevalier qui se trouvait en face, qu'il lui perça la poitrine à travers son heaubert. Malgré plusieurs blessures, il continua de frapper de sa demi-pique, tant qu'elle dura; puis il se servit de l'épée; et cette arme s'étant brisée sur le heaume d'un de ses ennemis, il combattit encore avec le tronçon qui lui restait. Quinze Normands, dit la tradition, étaient déjà tombés autour de lui, lorsqu'il reçut à la fois quatre coups de lance [2]. Il eut encore la force de se tenir à genoux, et, dans cette position, saisissant un bouclier qui était par

[1] Moult ferement diss as Franceis
Trieve m'aveit doné li reis.....
Fels traîtres vendrai men cher.

(Mss. de Geoffroy Gaymar, fol. 144 b, col. 1.)

[2] Meis quatre en vindrent a son lé
Ki l'ont feru parmi le corps
Od quatre lances l'ont feru.

(Ibid. fol. 144 b, col. 1.)

terre, il en frappa si rudement au visage Raoul de Dol, chevalier breton, que du coup il le renversa mort; mais en même temps lui-même défaillit et expira. Le chef de la troupe, nommé Asselin, lui coupa la tête, jurant, par la vertu de Dieu, qu'il n'avait jamais vu si vaillant homme. Ce fut dans la suite un dicton populaire parmi les Saxons et même parmi les Normands, que s'il y en avait eu quatre comme lui en Angleterre, jamais les Français n'y seraient entrés, et que, s'il ne fût pas mort de cette manière, un jour ou l'autre, il les eût chassés tous [1].

Ainsi fut détruit, en l'année 1072, le camp d'Ely, qui avait donné un moment l'espoir de la liberté à cinq provinces. Long-temps après la dispersion des braves qui s'y étaient réfugiés, on trouvait encore, sur ce coin de terre marécageuse, les traces de leurs retranchemens, et les restes d'un fort de bois, que les habitans du lieu nommaient le château de Hereward [2]. Beaucoup de ceux qui avaient mis bas les armes eurent les mains coupées ou les yeux crevés, et, par une sorte de

1 Et sil eust od lie tels trais
Mai ientraissent les Franceis,
E sil ne fust issi occis
Tuz les en chassat fors del pais.
(Mss. de Geoffroy Gaymar, fol. 144 b, col. 2.)

2 Quod usquè in hodiernum diem castellum Herwardi à cumprovincialibus nuncupatur. (Math. Paris, p. 5.)

dérision atroce, le vainqueur les renvoya libres en cet état [1]; d'autres furent emprisonnés dans des châteaux-forts, sur tous les points de l'Angleterre. L'archevêque Stigand fut condamné à la réclusion perpétuelle; l'évêque de Durham, Eghelwin, accusé par les Normands d'avoir dérobé les trésors de son église, parce qu'il les avait employés à soutenir la cause patriotique, fut renfermé à Abingdon, où, peu de mois après, il mourut de faim [2]. Un autre évêque, Eghelrik, fut mis en prison dans l'abbaye de Westminster pour avoir, disait la sentence rendue par les juges étrangers, attenté au repos public, et exercé la piraterie [3]. Mais le jugement des Anglais et l'opinion populaire sur son compte étaient bien différens; on le loua, tant qu'il vécut, et, après sa mort, on fit de lui un saint. Les pères enseignèrent à leurs enfans à implorer son intercession; et, un siècle après, il venait encore des visiteurs et des pèlerins à son tombeau [4].

[1] Manibus truncatis vel oculis erutis, abire permisit. (Chron. sax. Gibson, p. 181.)

[2] Direpti ecclesiæ thesauri accusatus, in carcerem detrusus est, ubi et nimio dolore et fame, seu spontaneâ seu coactâ, obiit. (Anglia sacra, t. I, p. 703.)

[3] Quòd turbasset pacem regiam, piraticam adorsus. (Willelm. Malmesb. Vitæ pontific., p. 277.)

[4] Sanctitatis opinionem apud homines concepit...... hodièque ejus tumulus nec votis nec frequentiâ petitorum caret. (Ibid.)

[1072 à 1073] La trahison des moines d'Ely reçut bientôt sa récompense; quarante hommes d'armes occupèrent leur couvent, comme un poste militaire, et y vécurent à francs quartiers. Chaque matin, il fallait que le cellérier leur distribuât des vivres et une solde dans la graude salle du chapitre [1]. Les moines se plaignirent amèrement de la violation du traité qu'ils avaient conclu avec le roi, et on leur répondit que l'île d'Ely avait besoin d'être gardée [2]. Ils offrirent alors la somme de sept cents marcs pour être délivrés de la charge d'entretenir les soldats étrangers, et cette somme, qu'ils se procurèrent en dépouillant leur église, fut portée au Normand Picot, vicomte royal à Cambridge. Le vicomte fit peser l'argent, et trouvant que par hasard il y manquait le poids d'un gros, il accusa judiciairement les moines du crime de fraude envers le roi, et les fit condamner par sa cour à payer trois cents marcs de plus, en réparation de cette offense [3]. Après le paiement des mille marcs, vinrent des commissaires royaux, qui enlevèrent du couvent d'Ely tous les objets de quelque valeur, et firent un recensement des terres de l'abbaye, afin de les partager en fiefs [4]. Les

1 Infrà aulam ecclesiæ quotidiè victum de manu celerarii capientes et stipendia. (Ex Historiâ Eliensi, in Angliâ sacrâ, t. I, p. 613.)

2 Ad custodiam. (Ibid.)

3 John Stow's annals, p. 115.

4 Quidquid optimum in ornamentis et in aliis rebus...

moines se répandirent en plaintes qui ne furent écoutées de personne; ils invoquèrent la pitié pour leur église, autrefois la plus belle, disaient-ils, entre les filles de Jérusalem, maintenant souffrante et opprimée [1]; mais pas une larme ne coula, pas une main ne s'arma pour leur cause.

Après l'entière défaite et la dispersion des réfugiés de l'île d'Ely, l'armée normande de terre et de mer se dirigea vers les provinces du nord pour y faire en quelque sorte une battue, et empêcher qu'il ne s'y formât de nouveaux rassemblemens. Passant pour la première fois la Tweed, elle entra sur le territoire d'Écosse, afin d'y saisir tous les émigrés anglais, et d'effrayer le roi Malcolm, qui, à leur sollicitation, avait fait, dans la même année, une incursion hostile en Northumberland [2]. Les émigrés échappèrent à cette poursuite, et le roi d'Écosse ne les livra point aux Normands; mais, intimidé par la présence de troupes plus régulières et mieux armées que les siennes, il vint à la rencontre du roi Guillaume, dans un appareil tout pacifique, lui toucha la main en signe d'amitié,

quæcumque bona ac prædia ecclesiæ militibus suis divisit. (Anglia sacra, t. I, p. 610.)

[1] Quondàm famosissima, et inter filias Jerusalem speciosa, calamitatis nunc oppressa amaritudine. (Historia Eliensis, ed. Gale, p. 501.)

[2] Credens aliquos ibi ex suis hostibus indomitis vel profugis, apud regem, delituisse. (Willelm. Malmesb. — Math. Paris, p. 59.)

lui promit d'avoir ses ennemis pour ennemis, et s'avoua, de plein gré, son vassal et son *homme-lige*, comme on s'exprimait alors [1]. Guillaume se retira satisfait d'avoir enlevé à la cause saxonne le dernier appui qui lui restât; et, à son retour d'Écosse, il fut reçu à Durham par l'évêque Vaulcher, lorrain de nation, que les Normands avaient mis à la place d'Eghelwin, dégradé par eux et condamné, comme on l'a vu, à une prison perpétuelle. Il parait que le triste sort du prélat saxon avait excité dans le pays une haine violente contre l'élu des étrangers. Quoique la ville de Durham, située sur des hauteurs, fût très-forte par sa position, Vaulcher ne s'y croyait point en sûreté contre l'aversion des Northumbriens. A sa demande, disent les chroniques, le roi fit bâtir, sur la plus haute colline, une citadelle où il pût séjourner avec ses gens, à l'abri de toute espèce d'attaque [2].

Cet évêque, après sa consécration à Winchester, avait été accompagné jusqu'à York par une escorte nombreuse de chevaliers normands; et, dans cette ville, le Saxon Gospatrik devenu, au prix d'une grande somme d'argent, comte du

[1] Obviavit ei pacificè, et homo suus devenit.... accepto regis Scotorum, cum obsidibus, homagio. (Math. Paris, pag 59.)

[2] Ubi episcopus se, cum suis, tutè ab incursantibus habere posset. (Rogerii de Hoved. Annales, p. 454.)

pays au delà de la Tyne, était venu recevoir le pontife lorrain pour le conduire à Durham [1]. Ce bon office rendu à la cause de la conquête ne put faire oublier au conquérant que Gospatrik était Anglais, et qu'il avait été patriote : aucune complaisance n'était capable d'effacer cette tache originelle. Dans l'année même, le roi Guillaume enleva au Saxon la dignité qu'il avait achetée, mais sans lui rien restituer; et la raison qu'il allégua fut que Gospatrik avait combattu au siége d'York, et pris part à l'insurrection où avait péri Robert Comine [2]. Saisi du même chagrin et du même remords qu'autrefois l'archevêque Eldred[3], Gospatrik abandonna pour jamais l'Angleterre, et s'établit en Écosse, où sa famille se perpétua long-temps, honorée et opulente [4]. Le gouvernement, ou, pour parler comme les Normands, le comté de Northumberland fut donné alors à Waltheof, fils de Siward, qui, de même que son prédécesseur, s'était trouvé dans les rangs saxons au siége d'York, mais dont l'heure fatale n'était pas encore venue.

1 Suscepit pontificem perducendum. (Roger. de Hoved. Annales, p. 454.)

2 Multâ emptum pecuniâ comitatum. (Monast. anglic. tom. I, p. 41.).... quòd in parte hostium fuisset, cùm Normanni apud Eboracum necarentur. (Roger. Hoved.)

3 Voyez livre IV, t. II.

4 Privatus comitatu, Scotiam adiit. (Script. rer. danicar., pag. 206.) — Voyez Dugdale's baronage.

[1073] Après cette suite d'expéditions heureuses, le roi Guillaume, trouvant en Angleterre un moment d'abattement profond, ou d'heureuse paix, comme disaient les vainqueurs, hasarda un nouveau voyage en Gaule, où il était rappelé par des troubles et une opposition élevée contre son pouvoir. Le comté du Maine, enclavé, pour ainsi dire, entre deux États beaucoup plus puissans, la Normandie et l'Anjou, semblait destiné à tomber alternativement sous la suzeraineté de l'un ou de l'autre. Mais, malgré ce désavantage de position et l'infériorité de leurs forces, les Manseaux luttaient souvent avec vigueur pour le rétablissement de leur indépendance nationale: et l'on disait d'eux, au onzième siècle, qu'ils étaient d'un naturel dur, hautain, et peu disposé à l'obéissance[1]. Quelques années avant sa descente en Angleterre, Guillaume fut reconnu pour suzerain du Maine par Herbert, comte de ce pays, grand ennemi de la puissance angevine, et à qui ses incursions nocturnes dans les bourgs de l'Anjou avaient fait donner le surnom bizarre et énergique d'*Eveille-Chien*. Comme vassaux du duc de Normandie, les Manseaux lui fournirent, de bonne grâce, leur contingent de chevaliers et d'archers; mais, quand ils le virent occupé des

1 Cenomanensis plebs ergà finitimos procax et truculenta, adversùs dominos suos contumax et rebellare nunquàm non parata. (Script. rer. francic. t. XII.)

soins et des embarras de la conquête, ils songèrent à s'affranchir de la domination normande. Nobles, gens de guerre, bourgeois, toutes les classes de la population concoururent à cette œuvre patriotique ; les châteaux gardés par des soldats normands furent attaqués et pris l'un après l'autre ; Turgis de Tracy et Guillaume de la Ferté, qui commandaient la citadelle du Mans, rendirent cette place, et sortirent du pays avec tous ceux de leurs compatriotes qui avaient échappé aux représailles et aux vengeances populaires[1].

Le mouvement imprimé aux esprits par cette insurrection ne s'arrêta point lorsque le Maine eut été rendu à ses seigneurs nationaux ; et l'on vit alors éclater dans la principale ville une révolution d'un nouveau genre. Après avoir combattu pour l'indépendance du pays, les bourgeois du Mans, rentrés dans leurs foyers, commencèrent à trouver gênant et vexatoire le gouvernement de leur comte, et s'irritèrent d'une foule de choses qu'ils avaient tolérées jusque-là. A la première taille un peu lourde qui leur fut imposée, ils se soulevèrent ; et, se liant ensemble par le serment de se soutenir l'un l'autre, ils formèrent ce que, dans le langage du temps, on appelait

[1] Ejiciunt, quosdam perimunt, et, cum libertate, de Normannis ultionem assumunt. (Order. Vital. Norman. Hist. lib. IV, p. 522.)

une commune [1]. L'évêque du Mans, les nobles de la ville, et Geofroi de Mayenne, tuteur du comte régnant, furent obligés, par force ou par crainte, de jurer la commune et de confirmer par ce serment les nouvelles lois établies contre leurs pouvoirs; mais quelques nobles des environs s'y refusèrent, et les bourgeois, pour les réduire, se mirent en devoir d'attaquer leurs châteaux et leurs autels. Ils marchaient à ces expéditions par paroisse, la croix et la bannière en tête de chaque compagnie; mais, malgré cet appareil religieux, ils faisaient la guerre à outrance, avec passion, avec cruauté même, comme il arrive toujours dans les troubles politiques. On leur reprochait de guerroyer sans scrupule durant le carême et la semaine sainte; on leur reprochait aussi de faire trop sévèrement et trop sommairement justice de leurs ennemis, pendant les uns et mutilant les autres, sans aucun égard pour le rang des personnes [2]. Objet de la haine de presque tous les seigneurs du pays, la commune du Mans, à

[1] Factâ igitur conspiratione quam communionem vocabant, sese omnes pariter sacramentis astringunt... (Ex gestis pontificum Cenoman. apud script. rerum francic. tom. XII, p. 539-541.)

[2] Cujus conspirationis audaciâ innumera scelera commiserunt, passim plurimos sinè aliquo judicio condemnantes.... multitudinis agmina concitantes, congregatoque exercitu, cum crucibus et vexillis... (Ibid.)

une époque où ces sortes d'institutions étaient rares, défendit opiniâtrément sa liberté. Un complot qui livra au comte Geofroi de Mayenne la forteresse de la ville, contraignit les bourgeois à combattre dans les rues, et à mettre eux-mêmes le feu à leurs maisons, pour pousser les travaux du siége. Ils le firent avec ce dévouement courageux qu'on vit éclater, un demi-siècle après, dans les grandes communes du royaume de France [1].

C'est durant cette lutte entre la puissance féodale et la liberté bourgeoise que le roi d'Angleterre fit ses préparatifs pour envahir le Maine, et imposer sa seigneurie aux deux partis rivaux. Habile à profiter de l'occasion, il ordonna partout d'enrôler les hommes de race anglaise qui voudraient le servir pour une solde; il comptait sur la misère où la plupart se trouvaient réduits, pour les attirer par l'appât du butin que cette guerre semblait promettre. Des gens qui n'avaient plus ni feu ni lieu, restes des bandes de partisans détruites sur plusieurs points de l'Angleterre, et même des chefs qui s'étaient signalés au camp du refuge, se réunirent sous la bannière normande, sans cesser de haïr les Normands. Ils étaient joyeux d'aller combattre contre des hommes qui, bien qu'ennemis du roi Guillaume, leur sem-

[1] Ex gestis pontificum Cenoman. apud script rerum francic. t. XII, p. 539-541.

blaient être de la même race que lui, par la conformité du langage. Sans s'inquiéter si c'était de gré ou de force que les Manseaux avaient, sept ans auparavant, pris part à la conquête, ils marchèrent contre eux, à la suite du conquérant, comme à un acte de vengeance nationale. Dès leur entrée dans le pays, ils se livrèrent avec une sorte de frénésie à tous les genres de dévastation et de rapine, arrachant les vignes, coupant les arbres, brûlant les villages; en un mot, faisant au Maine tout le mal qu'ils auraint voulu faire à la Normandie[1]. La terreur causée par leurs excès contribua, plus que la bravoure des chevaliers normands et la présence même du roi Guillaume, à la soumission du pays. Les places fortes et les châteaux se rendirent, pour la plupart, avant le premier assaut, et les principaux bourgeois du Mans apportèrent les clefs de leur ville au roi dans son camp sur la Sarthe; ils lui prêtèrent serment comme à leur comte légitime, et Guillaume, en retour, leur promit la conservation de leurs anciennes franchises, mais sans maintenir, à ce qu'il paraît, l'établissement de la commune. Ensuite l'armée repassa en Angleterre, où les soldats saxons abordèrent, chargés de butin; mais ces richesses mal acquises devinrent fatales à plu-

[1] Urbes, vicos et vineas cum frugibus, depopulantes, omnem provinciam debiliorem simùl et pauperiorem multo post tempore reliquerunt. (Math. Paris. Hist., p. 8.)

sieurs d'entre eux, parce qu'elles excitaient l'envie et la cupidité des Normands[1].

Pendant que ces choses se passaient, le roi Edgar alla, d'Écosse en Flandre, négocier auprès du comte de ce pays, rival politique, quoique parent de Guillaume, quelques secours pour la cause saxonne, plus que jamais désespérée. Ayant peu réussi, malgré ses efforts, il repassa en Écosse, où il fut surpris de recevoir un message amical de la part du roi de France, Philippe, premier du nom[2]. Philippe, alarmé des succès du roi normand dans le Maine, avait résolu, en aidant les Saxons, de lui susciter des obstacles qui le rendissent moins actif de l'autre côté de la mer; il invitait Edgar à venir près de lui, pour assister à son conseil; il lui promettait une forteresse sur les bords du détroit, à portée de l'Angleterre, pour y descendre, et de la Normandie, pour y faire du ravage[3]. Edgar accepta cette proposition, et disposa tout pour son voyage en France. Le roi Malcolm, son beau-frère, devenu homme-lige et vassal de Gullaume, ne pouvait, sans fausser sa foi, fournir au Saxon des soldats pour cette entreprise; il se contenta de

1 Orderic. Vital. Norman. Hist. lib. IV. — Script. rer. francic. t. XII, p. 539-541.

2 Misit rex de Franciâ (of Franc-rice) litteras ad eum. (Chron. sax. frag. ed. Lye.)

3 Voluit dare ei castellum apud Mustræl (Montreuil), ut indè posset quotidiè ejus inimicis incommoda inferre. (Ibid.)

lui donner des secours secrets en argent, et distribua, selon l'usage du siècle, des armes et des habits à ses compagnons de fortune [1]. Edgar mit à la voile; mais, à peine en pleine mer, ses vaisseaux furent dispersés et ramenés par une tempête violente [2]. Quelques-uns vinrent échouer sur les côtes septentrionales de l'Angleterre, et les hommes qui les montaient devinrent prisonniers des Normands; les autres périrent en mer [3]. Le roi et les principaux d'entre ceux qui l'accompagnaient échappèrent à ces deux périls, et rentrèrent en Écosse, après avoir tout perdu, les uns à pied, les autres pauvrement montés, dit une chronique contemporaine [4]. Après ce malheur, Malcolm donna à son beau-frère le conseil de ne plus s'obstiner contre le sort, et de demander, pour la troisième fois, la paix au conquérant [5]. Edgar, se laissant persuader, envoya au delà du détroit un message au roi Guillaume, et celui-ci l'invita à passer auprès de lui en Normandie. Pour s'y rendre, il traversa l'Angleterre entière, escorté par les chefs et les comtes normands des provinces, et accueilli dans

1 Magna dona et multas opes ei et omnibus ejus hominibus. (Ibid.)

2 Et furens ventus eos in terram conjecit. (Chron. saxon. frag. ed. Lye.)

3 Nonnulli capti à francicis hominibus. (Ibid.)

4 Alii pedibus iter facientes, alii miserè (*carmelice*) equitantes. (Ibid.)

5 Tunc consilium dedit rex Malcolmus ei. (Ibid.)

leurs châteaux [1]. A la cour de Rouen, où il séjourna onze années, il vécut dans l'hôtel du roi, s'habilla de ses livrées, et s'occupa de chiens et de chevaux plus que d'intérêts politiques [2]. Mais, après ces onze ans, il éprouva un sentiment de regret, et revint en Angleterre habiter au milieu de ses compatriotes [3]; dans la suite, il retourna encore en Normandie, et passa toute sa vie dans les mêmes irrésolutions, ne sachant prendre aucun parti durable, jouet des événemens, et d'un caractère sans énergie et sans fierté [4].

[1074] La triste destinée du peuple anglais paraissait déjà fixée sans retour. Dans le silence de toute opposition, une sorte de calme, celui du découragement, régna par tout le pays. Les Normands d'outre-mer purent étaler sans crainte, dans les villes et les bourgs, des étoffes et des armes, fabriquées sur le continent, qu'ils venaient échanger contre le butin de la conquête [5]. On eût pu voyager, dit l'histoire contemporaine, portant avec soi son poids en or, sans que personne vous

1 Et suppeditavit ei viam et pabulum apud omne castellum. (Chronic. saxon. fragm. ed. Lye.)

2 Et ille erat in ejus familiâ. (Ibid.) — Willelm. Malmesb., p. 103.

3 Recessit à rege. (Annales Waverleienses, p. 133.)

4 Willelm. Malmesb., p. 103.

5 Fora urbana gallicis mercibus et mangonibus refertâ conspiceres. (Orderic. Vital., p. 520.)

adressât autre chose que de bonnes paroles [1]. Le soldat normand, plus tranquille dans la possession de son lot de terre ou d'argent, moins troublé par des alarmes de nuit, moins souvent obligé de dormir dans son haubert, devint moins violent et moins haineux. Les vaincus eux-mêmes eurent quelques momens de repos [2]; les femmes anglaises craignirent moins pour leur pudeur; un grand nombre d'entre elles, qui s'étaient réfugiées dans des monastères, et avaient pris le voile, comme une sauvegarde contre la brutalité des conquérans [3], commencèrent à désirer la fin de cette retraite forcée, et voulurent rentrer dans la vie de famille, toujours chère, même durant les malheurs publics.

Mais il n'était pas aussi aisé aux femmes saxonnes de quitter le cloître que d'y entrer. Les prêtres normands tenaient la clef des monastères, comme les laïques normands tenaient la clef des villes, et il fallut que ces maitres souverains des corps et des âmes des Anglais délibérassent, en

1 Chron. saxon. Gibson. — Etiamsi aureis thesauris onerati viderentur. (Math. Westmonast., p. 229.)

2 Securitas aliquanta habitatores terræ refovebat.... civiliter Angli cum Normannis vivebant. (Orderic. Vital., pag. 520.)

3.... Normannorum libidinem.... pudori suo metuentes, monasteria virginum petivère, acceptoque velo, sese inter ipsas à tantâ infamiâ protexère. (Eadmeri Historia, pag. 57.)

assemblée solennelle, sur la question de laisser libres des femmes devenues religeuses à contre-cœur et par nécessité. L'archevêque Lanfranc présidait ce conclie, où assistèrent tous les évêques nommés par le roi Guillaume, avec plusieurs abbés de Normandie et d'autres personnages de haut rang. L'avis du primat fut que les Anglaises qui, afin de sauver leur chasteté, avaient pris le couvent pour asile, ne devaient point être punies d'avoir obéi aux saints préceptes, et qu'il fallait ouvrir les portes des cloîtres à toutes celles qui le demanderaient[1]. Cette opinion prévalut dans le concile normand, moins peut-être parce qu'elle était la plus humaine, que parce qu'elle venait d'un confident et d'un ami intime du roi Guillaume; les réfugiées à qui il restait encore une famille ou des protecteurs, recouvrèrent ainsi leur liberté[2].

Vers le même temps, Guillaume, fils d'Osbert, le premier des seigneurs normands, périt de mort violente en Flandre, où, pour l'amour d'une femme, il s'était engagé dans des intrigues politiques[3]. L'aîné de ses fils, appelé du même nom que lui, hérita de ses terres en Normandie, et Roger, le plus jeune, eut les domaines conquis en Angleterre avec le comté de Hereford. Il se chargea du soin de pourvoir et de doter sa jeune

1 Wilkins concilia, p. 303.

2 Eadmeri Historia, p. 57.

3 Totus in amorem mulieris. (Willelm. Malmesb., p. 105.)

sœur, appelée Emma, et négocia bientôt pour elle un mariage avec Raulf de Gaël, seigneur breton, devenu comte de Norfolk [1]. On ne sait pour quelle raison cette alliance déplut au roi, qui envoya de Normandie une défense expresse de la conclure. Mais les parties n'en tinrent compte, et, au jour fixé pour la cérémonie, la nouvelle épouse fut conduite à Norwich, principale ville du comté de Norfolk, où se firent, dit la chronique saxonne, des noces qui furent fatales à tous ceux qui y assistèrent [2]. Il y vint des évêques et des barons normands, des Saxons amis des Normands, et même des Gallois, invités par le comte de Hereford : Waltheof, fils de Siward, mari d'une nièce du roi, et comte de Huntingdon, de Northampton et du Northumberland, figurait à l'une des premières places [3].

Après un repas somptueux, où le vin fut versé en abondance, les langues des assistans se délièrent : Roger de Herefort blâma hautement le refus du roi Guillaume d'approuver l'union formée entre sa sœur et le comte de Norfolk ; il s'en plaignit comme d'un affront fait à la mémoire de son père, l'homme à qui le bâtard, disait-il, devait incon-

1 Chron. saxon. Gibson, p. 183.

2 Ubi eæ nuptiæ fuerunt omnibus qui aderant fatales. (Ibid.)

3 Chron. saxon. — Plures episcopi et abbates, cum baronibus et bellatoribus multis. (Math. Paris, p. 7.)

testablement sa conquête et sa royauté[1]. Les Saxons, qui avaient reçu de Guillaume des injures bien autrement cruelles, applaudirent avec véhémence aux invectives du comte normand; et, les esprits s'échauffant par degrés, l'on en vint, de toutes parts, à un concert d'exécrations contre le conquérant de l'Angleterre[2].

« C'est un bâtard, un homme de basse lignée, » disaient les Normands; il a beau se faire appe» ler roi, on voit clairement qu'il n'est pas fait » pour l'être, et que Dieu ne l'a point pour » agréable[3].—Il a empoisonné, disaient les Bas» Bretons, Conan, ce brave comte de Bretagne, » dont tout notre pays garde encore le deuil[4]. » — Il a envahi le noble royaume d'Angleterre, » s'écriaient à leur tour les Saxons; il en a mas» sacré injustement les héritiers légitimes, ou » les a contraints de s'expatrier[5]. — Et ceux qui » sont venus à sa suite et à son aide, répliquaient » les gens d'outre-mer, ceux qui l'on élevé plus » haut que pas un de ses devanciers, il ne les a

1 Willelm. Malmesb., p. 104.

2 Cœperunt unanimiter in regis proditionem, voce clamosâ, conspirare. (Math. Paris.)

3 Degener utpotè nothus est, qui rex nuncupatur. (Orderic. Vital., p. 534.)

4 Conanum strenuissimum consulem. (Ibid.) — Voyez liv. III, t. I.

5 Nobile regnum Angliæ temerè invasit, genuinos, hæredes injustè trucidavit, vel in exilium crudeliter pepulit. (Orderic. Vital., p. 534.)

» point honorés comme il devait; il est ingrat en-
» vers les braves qui ont versé leur sang à son
» service [1]. Que nous a-t-il donné à nous, vain-
» queurs et couverts de blessures? des fonds de
» terres, stériles et dévastés; et encore dès qu'il
» voit nos fiefs s'améliorer, il nous les enlève ou
» nous les diminue [2]. — C'est vrai, c'est la vérité,
» s'écriaient tumultueusement tous les convives;
» il est en haine à tous, et sa mort réjouirait
» beaucoup d'hommes [3]. »

Après ces propos, jetés d'une manière confuse, l'un des deux comtes normands se leva, et s'adressant à Waltheof: « Homme de cœur, lui dit-
» il, voici le moment; voici, pour toi, l'heure de
» la vengeance et de la fortune [4]. Unis-toi seule-
» ment à nous, et nous rétablirons, en toutes
» choses, le royaume d'Angleterre, comme il
» était au temps du roi Edward. L'un de nous
» trois sera roi, les deux autres commanderont
» sous lui, et toutes les seigneuries du pays re-
» lèveront de nous [5]. Guillaume est occupé outre-

[1] Suos quoque adjutores, per quos super omne genus suum sublimatus est. (Orderic. Vital., p. 534.)

[2] Vulneratis victoribus, steriles fundos et desolatos... postmodùm, avariciâ cogente, abstulit seu minoravit. (Ibid.)

[3] Omnibus igitur est odio, et, si periret, multis esset gaudio. (Ibid.)

[4] Ecce peroptatum tempus, ô strenue vir. (Ibid.)

[5] Unus ex nobis sit rex, et duo sint duces. (Ibid.)

» mer par des affaires interminables; nous tenons
» pour assuré qu'il ne repassera plus le détroit [1].
» Allons donc, brave homme de guerre, em-
» brasse ce parti ; c'est le meilleur pour toi, pour
» ta famille, pour ta nation abattue et foulée [2]. »
A ces paroles, de nouvelles acclamations s'élevèrent; les comtes Roger et Raulf, plusieurs évêques et abbés, avec un grand nombre de barons normands et de guerriers saxons, se conjurèrent par serment contre le roi Guillaume [3]. Waltheof, après une résistance qui prouvait son peu de goût pour cette bizarre association, se laissa persuader et entra dans le complot. Roger de Hereford se rendit promptement dans sa province, afin d'y rassembler ces amis, et il engagea dans sa cause beaucoup de Gallois des frontières, qui se lièrent à lui, soit pour une solde, soit en haine du conquérant, qui menaçait leur indépendance [4]. Dès que le comte Roger eut ainsi réuni toutes ses forces, il se mit en marche vers l'est, où l'attendaient les autres conjurés.

1 Pro certo scimus quòd in Angliam rediturus non est. (Ibid.)

2 Tibi, generique tuo, omnique genti tuæ quæ prostrata est. (Ibid.)

3 Ingenti plausu dicenti acclamant. (Will. Malm., pag. 104.)

4 Allexerunt Britones in suas partes, et congregaverunt suos contra regem. (Chron. saxon. Gibson, p. 183.)

Mais, lorsqu'il voulut passer la Saverne, au pont de Worcester, il trouva des préparatifs de défense, assez formidables pour l'arrêter; et, avant qu'il eût pu trouver un autre passage, le Normand Ours, vicomte de Worcester, et l'évêque Wulfstan, toujours fidèle aux Normands, dirigèrent des troupes sur différens points de la rive orientale du fleuve. Eghelwin, cet abbé courtisan qui s'était fait le serviteur des étrangers contre ses compatriotes, détermina par ses intrigues, la population de la contrée de Glocester à écouter l'appel des chefs royaux plutôt que les proclamations et les promesses du conspirateur normand[1]. En effet, les Saxons se réunirent sous la bannière du comte Gaultier de Lacy contre Roger de Hereford et ses Gallois, dont la cause ne leur parut pas assez évidemment liée à leur cause nationale. Entre deux partis presque également étrangers pour eux, ils suivirent celui qui offrait le moins de péril, et servirent le roi Guillaume qu'ils haïssaient à la mort. Dans son absence, c'était le primat Lanfranc qui, sous le titre de lieutenant royal, administrait toutes les affaires[2]; il fit partir, en grande hâte, de Lon-

[1] Restitit Wulfstanus Wigorniensis episcopus, cum magnâ militari manu, et Egelwinus Eveshamensis abbas, cum suis (Script. rerum danic. t. III, p. 207.)

[2] Lanfrancus erat regis vicarius, princeps et custos Angliæ (Lanfranci opera, p. 15.)

dres et de Winchester, des troupes qui marchèrent vers la province où Roger était tenu en échec, et, en même temps, lança contre lui une sentence d'excommunication conçue dans les termes suivans :

« Puisque tu t'es départi des règles de con- » duite de ton père, que tu as renoncé à la foi » qu'il garda toute sa vie à son seigneur, et qui » lui fit acquérir tant de richesses ; au nom de » mon autorité canonique, je te maudis, t'excom- » munie, et t'exclus du seuil de l'église et de la » compagnie des fidèles [1]. »

Lanfranc écrivit aussi au roi, en Normandie, pour lui annoncer cette révolte et l'espérance qu'il avait d'y mettre fin promptement. « Ce serait » avec plaisir, lui disait il, et comme un envoyé » de Dieu même, que nous vous verrions au » milieu de nous. Ne vous hâtez cependant pas » de traverser la mer ; car ce serait nous faire » honte que de venir nous aider à détruire une » poignée de traîtres et de brigands [2]. » La première de ces épithètes paraît avoir été destinée aux Normands qui suivaient le comte Roger, et la seconde aux Saxons qui se trouvaient en assez

[1] Te, et omnes adjutores tuos, maledixi et excommunicavi, et à liminibus sanctæ ecclesiæ et consortio fidelium separavi. (Lanfranci opera, p. 321.)

[2] Libenter vos videremus, sicut angelum Dei... magnum nobis dedecus faceretis si, pro talibus perjuris et latronibus vicendis, ad nos veniretis. (Ibid., p 318.)

grand nombre dans l'armée de Rauf de Gaël, campée auprès de Cambridge, ou bien qui, encouragés par la présence de cette armée, commençaient à s'agiter dans les villes maritimes de l'est, et à renouer avec les Danois leurs anciennes négociations[1].

Le roi de Danemark promit, encore une fois, d'envoyer contre le roi Guillaume des troupes de débarquement; mais, avant l'arrivée de ce secours, l'armée du comte de Norfolk fut attaquée, avec des forces supérieures par Eudes, évêque de Bayeux, Geoffroy, évêque de Coutances, et le comte Guillaume de Garenne. La bataille se donna dans un lieu que les anciens historiens nomment Fagadon[2]. Les conjurés normands et saxons y furent complétement défaits, et l'on raconte que les vainqueurs coupèrent le pied droit à tous leurs prisonniers, de quelque nation et de quelque rang qu'ils fussent[3]. Raulf de Gaël s'échappa et courut se renfermer dans sa citadelle de Norwich; puis il s'embarqua pour aller chercher du secours auprès de ses amis en Basse-Bretagne, et laissa le château à la garde de sa nouvelle épouse et de ses vassaux[4]. La fille de Guillaume, fils d'Os-

1 Conjurata rebellio per regiones Angliæ subitò erupit. (Orderic. Vital., p. 535.) — Communiter ad regem Danorum nuncios dirigentes. (Math. Paris, p. 7.)

2 In campo qui Fagaduna dicitur. (Orderic. Vital., pag. 535.)

3 Cujuscumque conditionis sint, dextrum pedem, ut notificentur, amputant. (Ibid.)

4 Math. Paris, p. 7.

bert, opposa une longue résistance aux attaques des officiers royaux, et ne capitula que quand elle y fut contrainte par la famine[1]. Les hommes d'armes qui défendaient la forteresse de Norwich se rendirent, sous condition d'avoir la vie sauve s'ils quittaient l'Angleterre dans le délai de quarante jours[2]. « Gloire à Dieu au haut des cieux, » écrivit alors le primat Lanfranc au roi Guil- » laume, votre royaume est enfin purgé de l'or- » dure de ces Bretons[3]. » En effet, beaucoup d'hommes de cette nation, qui étaient venus comme auxiliaires ou comme aventuriers à la conquête, enveloppés dans la disgrâce de Raulf de Gaël, perdirent les terres qu'ils avaient enlevées aux Anglais[4]. Pendant que les amis de Raulf étaient ainsi vaincus et dispersés, ceux de Roger de Hereford furent défaits dans l'ouest, et leur chef emmené prisonnier.

Avant de passer en Angleterre pour jouir de ce nouveau triomphe, le roi Guillaume fit une incursion hostile sur le territoire des Bretons ses voisins. Il voulait y poursuivre le comte Raulf de Gaël, et tenter, sous ce prétexte, la conquête d'une portion du pays, objet constant de l'ambi-

1 Deficientibus alimentis. (Math. Paris, p. 7.)

2 Concessâ eis vitâ et membris. (Lanfranci opera, pag. 318)

3 Gloria in excelsis Deo, regnum vestrum purgatum est spuritiâ Brittonum. (Ibid.)

4 Reddiderunt terras quas in Angliâ habebant. (Ibid.)

tion et de la politique de ses aïeux [1]. Mais, après avoir vainement assiégé la ville de Dol, il se retira devant l'armée du duc de Bretagne, qui marchait contre lui soutenu par le roi de France [2]. Traversant alors le détroit, il vint à Londres, aux fêtes de Noël, présider le grand-conseil des barons normands et juger les auteurs et les complices de la dernière conspiration [3]. Raulf de Gaël, absent et contumace, fut dépossédé de tous ses biens; Roger de Hereford comparut, et fut condamné à perdre aussi ses terres et à passer toute sa vie dans une forteresse [4]. Au fond de sa prison, son caractère fier et indomptable lui fit souvent braver par des injures le roi qu'il n'avait pu détrôner. Un jour, aux fêtes de Pâques, Guillaume, suivant l'usage de la cour de Normandie, lui envoya, comme s'il eût été libre, un habit complet d'étoffes précieuses, cotte et manteau de soie, justaucorps garni de fourrures étrangères [5]. Roger examina en détail ces riches vêtemens, avec un air de satisfaction; puis il fit préparer un grand feu, et les y jeta [6]. Le roi, qui ne s'at-

1 Cupiens fines suos dilatare, sibique Brittones, ut sibi obsecundarent, subjugare. (Orderic. Vital., p. 544.)

2 Ibidem.

3 Curiam suam tenuit. (Alured. Beverlac., p. 134.)

4 Ibidem.

5 Structum pretiosarum vestium. (Orderic. Vital., pag. 535.)

6 Pyram ingentem antè se jussit præparari. (Ibid.)

tendait point à voir ses dons reçus de la sorte, en fut vivement courroucé, et jura, par la splendeur de Dieu (c'était son serment favori), que l'homme qui lui faisait un tel outrage, de sa vie, ne sortirait de prison [1].

Après avoir raconté cette déplorable destinée du fils de l'homme le plus puissant après le roi, et qui avait le plus excité Guillaume à entreprendre sa conquête [2], l'historien, né en Angleterre, et, quoique étranger d'origine, touché des misères de son pays natal, s'écrie dans une sorte d'enthousiasme patriotique : « Où est-il à présent » ce Guillaume, fils d'Osbert, vice-roi, comte de » Hereford, sénéchal de Normandie et d'Angle- » terre [3] ? Lui qui fut le premier et le plus grand » oppresseur des Anglais, qui, par ambition et » par avarice, encouragea la fatale entreprise où » périrent tant de milliers d'hommes ; il est tombé » à son tour, et a reçu le prix qu'il méritait [4]. Il » avait tué beaucoup d'hommes par l'épée, et il » est mort par l'épée ; et, après sa mort, l'esprit » de discorde a fait révolter son fils et son gen- » dre contre leur seigneur et leur parent. La » race de Guillaume, fils d'Osbert, a été déracinée

1 Per splendorem Dei, in omni vitâ, de carcere meo non exhibit. (Orderic. Vital., pag. 535.)

2 Voyez livre III, tom. I.

3 Ubi est Guillelmus Osberti filius?... (Order. Vital. Angligena, p. 536.

4 Recepit quod promeruit. (Order. Vital., p. 536.)

» de l'Angleterre, tellement qu'aujourd'hui elle » n'y a pas un seul coin où mettre le pied[1]. »

La vengence royale s'étendit sur tous ceux qui avaient assisté au banquet de noces de Norwich; et la ville même où ce fatal banquet avait eu lieu fut frappée sans distinction et en masse[2]. Des vexations multipliées en ruinèrent les habitans saxons, et forcèrent un grand nombre d'entre eux à émigrer dans la province de Suffolk, aux environs de Beccles et de Halesworth. Là, trois Normands, Roger Bigot, Richard de Saint-Clair, et Guillaume des Noyers, s'emparèrent de leurs personnes et en firent des serfs tributaires, bien qu'ils fussent devenus trop misérables pour être une propriété avantageuse[3]. D'autres Saxons, et les Gallois faits prisonniers, les armes à la main, sur les bords de la Saverne, eurent les yeux crevés et les membres mutilés, ou furent pendus à des gibets, par

1 Guillelmi progenies sic eradicata est de Angliâ, ut non passum pedis jam nanciscatur in illâ. (Oderic. Vital., p. 536.

2 Quotquot nuptiis interfuerant apud Northwic. (Chron. saxon. Gibson, p. 183.)

3 De burgensibus qui manserunt in burgâ de Norwic, abierunt et manent in Beecles XXII, et VI in Humilgar, et dimiserunt burgu. In terrâ Rog. Bigot I, et sub W. de Noies I, et Ricard de Seint-Cler. I. Isti fugientes et alii remanentes, omninò sunt vastati, partìm propter forisfacturas Rodulfi comitis, partìm propter arsuram, partìm propter geltum regis, partìm propter Walerannum. (Doomesday-book, t. I, p. 117.)

sentence des comtes, des prélats, des barons et des chevaliers normands, réunis à la cour du roi [1].

Sur ces entrefaites, une nombreuse flotte, partie du Danemark, et conduite par l'un des fils du roi Sven, redevenu l'ami des Anglais, s'approcha de la côte orientale; mais quand les Danois apprirent ce qui se passait, ils n'osèrent engager le combat contre les Normands, et relâchèrent en Flandre [2]. Ce fut Waltheof qu'on accusa de les avoir appelés par des messages; il nia cette imputation; mais la femme normande qu'il avait reçue du roi Guillaume se fit sa dénonciatrice, et porta témoignage contre lui [3]. Les voix de l'assemblée ou de la *cour* (comme on disait alors, en prénant le lieu du conseil pour le conseil lui-même) se divisèrent sur l'arrêt à porter contre le chef saxon. Les uns votaient la mort, comme pour un Anglais révolté, les autres la prison perpétuelle, comme pour un officier du roi [4]. Ces débats se prolongèrent presque une année, pendant laquelle Waltheof fut enfermé dans le fort royal de Win-

1 Excæcati, patibulo suspensi. (Chronic. saxon. Gibson, pag. 183.)

2 Venerunt ab oriente è Dannemarciâ 200 naves.... verùm non ausi congredi. (Ibid. — Math. Paris, p. 5.)

3 Ipsum, missis nunciis, danicam classem invitasse (Fordun. t. III, p. 510.), per delationem Judith uxoris suæ accusatus est. (Orderic. Vital., p. 536.)

4 Secundùm leges Normannorum. (Alured. Beverl., pag. 134.)

chester. A la fin, ses ennemis prévalurent, et, dans l'une des cours qui se tenaient trois fois l'an, l'arrêt de mort fut prononcé [1]. Les contemporains anglais accusent Judith, la nièce du roi, mariée à Waltheof contre son gré, d'avoir souhaité et pressé la sentence qui devait la rendre veuve et libre [2]. En outre, beaucoup de Normands ambitionnaient les trois comtés que possédait le chef saxon [3]; et Ives Taille-bois, dont les terres touchaient aux siennes, et qui désirait s'arrondir, fut un des plus acharnés à sa perte [4]. Enfin le roi, à qui Waltheof ne pouvait plus être utile, fut joyeux de trouver un prétexte pour se défaire de lui; et déjà, depuis long-temps, il avait conçu ce projet, si l'on en croit les anciens narrateurs [5].

[1075] De grand matin, pendant que le peuple de Winchester dormait encore, les Normands conduisirent le chef saxon hors des murs de la ville [6]. Waltheof marcha au supplice revêtu de ses

1 Prævalens concio æmulorum ejus in curiâ regali coadunata est. (Orderic. Vital, p. 536.)

2 Impiissimâ uxore suâ novas nuptias affectante. (Ingulf. Croyl., p. 903.)

3 Inhiantibus Normannis ad ejus comitatus. (Ingulf. Croyl., Ibid.)

4 Pru terris suis et tenementis, suum sanguinem sitiente. (Ingulf. Croyl., p. 903.)

5 Quæsivit occasionem et invenit illum tollendi de medio. (Fordun. t. III, p. 610.)

6 Dùm adhuc populus dormiret. (Ordericus Vitalis, pag. 536.)

habits de comte, et les distribua à des clercs et à des pauvres qui l'avaient suivi, et que les Normands laissèrent approcher à cause de leur petit nombre et de leur aspect tout pacifique [1]. Arrivés sur une colline, à peu de distance des murs, les soldats s'arrêtèrent, et le Saxon, se prosternant, pria à voix basse durant quelques instans; mais les Normands, craignant que le moindre retard ne fît répandre dans la ville la nouvelle de l'exécution, et qu'il n'y eût un soulèvement pour sauver Waltheof, lui dirent avec impatience : « Lève-toi, afin que nous accomplissions nos ordres [2]. » Il leur demanda, pour dernière grâce, d'attendre encore qu'il eût récité pour lui et pour eux l'oraison dominicale [3]. Ils le permirent, et Waltheof, se relevant de terre, mais restant agenouillé, se mit à dire à haute voix : « Notre père, » qui es dans les cieux... »; mais au dernier verset, « et ne nous induis pas en tentation... », le bourreau, qui aperçut peut-être quelque rayon du jour naissant, ne voulut plus tarder davantage, et tirant subitement sa large épée, abattit d'un seul coup la tête du condamné [4]. Son cada-

1 Ordericus Vitalis, p. 536.

2 Cùmque carnifices trepidarent ne cives exciti... Surge, inquiunt prostrato comiti..... (Orderic. Vital., p. 536.)

3 Pro me et pro vobis.... (Ibid.)

4 Carnifex autem ulteriùs præstolari noluit, sed mox, exempto gladio.... (Ibid.)

vre fut jeté dans une fosse creusée entre deux chemins, et recouvert de terre à la hâte [1].

[1075 à 1076] N'ayant pu sauver Waltheof, les Saxons portèrent le deuil de sa mort, et l'honorèrent du nom de martyr qu'ils venaient de décerner, au même titre, à l'évêque Eghelwin, mort de faim dans l'un des donjons normands [2]. « On a » voulu, dit un contemporain, effacer son sou- » venir de ce monde; mais on n'y a pas réussi; » car nous croyons fermement qu'il habite le » ciel, au rang des bienheureux [3]. » Le bruit courut parmi les serfs et les bourgeois de l'Angleterre, qu'après quinze jours, le corps du dernier chef de race anglaise, enlevé par les moines de Croyland, avait paru intact et arrosé de sang frais [4]. D'autres miracles, enfantés de même par la superstition patriotique, s'opérèrent au tombeau de Waltheof, dressé, avec la permission du roi, dans le chapitre de cette abbaye [5], dont il avait été le bienfaiteur. La nouvelle de ce prodige effraya l'épouse normande du chef décapité, et pour apaiser l'âme de celui qu'elle avait trahi et

1 In bivio (Math. Paris, p. 7.)

2 Order. Vital., pag. 537. — Snorre's Heimskingla, tom III, p. 169.

3 Cujus memoriam voluerunt in terrà delere, sed creditur verè illum, cum sanctis, in cœlo gaudere. (Florent. Wigorn., p. 639.)

4 Orderic. Vital., p. 537.

5 Permissu regis, honorificè tumulatur. (Ibid.)

dont elle avait causé la mort, elle vint au tombeau de Waltheof, et posa sur la pierre un voile de soie ; mais son présent, disait la vieille légende, fut aussitôt repoussé et jeté au loin, comme par une main invisible [1].

L'abbé de Croyland, Wulfketel, Anglais de race, se hâta de publier ces faits miraculeux, et les prêcha, en langue saxonne, aux visiteurs de son couvent. Mais l'autorité normande ne le laissa pas long-temps faire en paix ces prédications [2], et il fut accusé d'idolâtrie, devant un concile tenu à Londres [3]. Les évêques et les comtes assemblés le dégradèrent de sa dignité ecclésiastique, et l'envoyèrent, comme simple reclus, au couvent de Glastonbury, gouverné par un Normand appelé Toustain, renommé, entre tous les abbés de la conquête, pour son naturel dur et féroce [4]. Ce châtiment ne découragea point la superstition populaire : fondée sur des regrets nationaux, elle ne s'éteignit qu'avec ces regrets, quand les fils des Saxons eurent oublié la vieille cause pour la-

[1] Uxor sua, audiens Christi magnalia, ad tumulum viri accessit, et pallium sericum.... quod, quasi manibus alicujus rejectum fuisset, longiùs à tumulo resiluit. (Ingulf. Croyl., p. 904.)

[2] Undè Normanni, nimiùm indignati. (Ibid.)

[3] Ad proximum concilium, Londoniis summonitum, de idolatriâ acccusant. (Ibid.)

[4] Glastoniæ, sub cruentissimo abbate Thorstano, procùl à notis et à suâ patriâ. (Ibid.)

quelle avaient souffert leurs aïeux. Mais ce temps ne vint pas aussi vite que l'eussent désiré les conquérans ; et quarante années après la mort de Waltheof, lorsque le gouvernement du monastère de Croyland avait déjà passé, par une succession d'abbés étrangers, sous l'autorité d'un certain Geoffroy, venu de la ville d'Orléans, les miracles recommencèrent à s'opérer sur le tombeau du dernier chef saxon [1]. Les Anglais de race venaient en foule visiter sa sépulture ; et les moines d'origine normande qui se trouvaient dans l'abbaye tournaient cet empressement en ridicule, et injuriaient les pèlerins, ainsi que l'objet de leur culte, disant que c'était un félon et un traître justement condamné à mort [2].

La veuve de Waltheof hérita de tous ses biens, et même on enleva pour elle au monastère de Croyland des terres que son mari avait données en possession pleine et entière [3]. Judith espérait partager ce vaste héritage avec un époux de son

1 Ad tumbam Gvallevi comitis miracula demonstrari cœperunt (Orderic. Vital., p. 543.)

2 Angliæ plebes ad tumulum sancti compatriotæ frequenter accurrunt.... quidam de Normannia monachus advenientes derisit, dicens quòd nequam proditor fuerit, et pro reatu suo obtruncari meruerit. (Ibid., p. 544.)

3 Doomesday-book, tom. I, pag. 72, — tom. II, p. 152, 202, 228, etc. Terra Judithæ comitissæ. Totam hanc terram tenuit Waltef comes T. R. E. — Ingulf. Croyl., pag. 903.

choix ; mais elle se trompa, et la même puissance qui avait disposé de sa main pour faire déserter un Saxon, voulut l'employer cette fois à payer les services d'un Français. Sans consulter sa nièce plus qu'il n'avait fait précédemment, le roi Guillaume la donna, avec les biens de Waltheof, à un certain Simon, venu de la ville de Senlis, brave chevalier, mais boiteux et mal fait [1]. Judith témoigna pour cet homme un dédain qui courrouça le conquérant [2] ; peu disposé à faire plier sa politique devant l'intérêt d'une femme, il adjugea à Simon de Senlis le comté de Northampton et tout l'héritage de Waltheof, dont la veuve perdit ainsi le fruit de sa trahison. Restée seule avec deux enfans, elle mena une vie obscure et triste, dans plusieurs cantons retirés de l'Angleterre. Les Normands la méprisaient, parce qu'elle était devenue pauvre ; les Saxons la haïssaient comme coupable de meurtre ; et les vieux historiens de race anglaise montrent une sorte de joie en racontant ses années d'abandon et de chagrin [3].

L'exécution de Waltheof mit le comble à l'abattement du peuple vaincu. Il paraît que ce peuple n'avait point encore perdu toute espérance, tant qu'il voyait l'un des siens investi d'un

1 In alterâ suâ tibiâ claudicavit (Ingulf. Croyl., p. 903.)

2 Illa nuptias ejus respuit. (Ibid.)

3 Odio omnibus habita, et dignè despecta, per diversa loca et la tibula erravit. (Ibid.)

grand pouvoir, même sous l'autorité de l'étranger. Après le fils de Siward, il n'y eut plus en Angleterre aucun chef politique qui fût né dans le pays, qui n'en regardât pas les indigènes comme des ennemis ou des brutes. Toute l'autorité religieuse avait aussi passé aux mains d'hommes de nation étrangère; et des anciens prélats saxons il ne restait plus que Wulfstan, évêque de Worcester [1]. C'était un homme simple et faible d'esprit, incapable de rien oser, et qui, ainsi qu'on l'a vu plus haut, après un moment d'entraînement patriotique, s'était réconcilié, de tout son cœur, avec les conquérans. Depuis, il leur avait rendu plusieurs services, il avait fait des visites pastorales et proclamé les amnisties du roi dans les provinces encore mal pacifiées [2]; il avait marché en personne contre Roger de Hereford, au passage de la Saverne : mais il était de race anglaise; son jour vint comme était venu celui des autres.

[1076] Dans l'année 1076, Wulfstan fut cité devant un concile d'évêques et de seigneurs normands, réunis dans l'église de Westminster, et présidés par le roi Guillaume et par l'archevêque Lanfranc. L'assemblée déclara unanimement que le prélat saxon était incapable d'exercer en Angleterre les fonctions épiscopales, attendu qu'il ne

[1] Quasi unus ex anglicis superstes. (Chron. Jo. Brompton, pag. 976.)

[2] Voyez plus haut.

savait pas parler français [1]. En vertu de cet arrêt bizarre, le roi et l'archevêque ordonnèrent au condamné de rendre le bâton et l'anneau [2], insignes de sa dignité. L'étonnement et l'indignation d'être si mal récompensé inspirèrent à Wulfstan une énergie toute nouvelle pour lui ; il se leva, et, tenant à la main son bâton pastoral, marcha droit au tombeau du roi Edward, enterré dans l'église ; là s'arrêtant, et s'adressant au mort en langue anglaise : « Edward, dit-il, c'est toi qui m'as » donné ce bâton ; c'est à toi que je le rends et le » confie [3]. » Puis se tournant vers les Normands : « J'ai reçu cela de qui valait mieux que vous ; je » le lui remets, ôtez-le lui si vous pouvez [4]. » En prononçant ces derniers mots, le Saxon frappa vivement la pierre de la tombe avec la pointe du bâton pastoral. Son air et ce geste inattendu produisirent sur l'assemblée une grande impression de surprise, mêlée d'un effroi superstitieux : le

1 Quia nescivit gallicum. (Annales monast. Burtoniens.) — Quia linguam gallicanam non noverat. (Math. Paris., pag. 20.) — Propter gallicæ linguæ carentiam. (Chron. Henric. Knyghton, p. 2368.)

2 Jubetur baculum et annulum resignare, archiepiscopo Lanfranco præcepiente, et hoc rege præscribente. (Jo. Brompton, p. 976.)

3 Et dixit linguâ suâ : Edwarde, dedisti mihi baculum, et ideò illum tibi committo. (Annales Burtonienses. — Jo. Brompton., p. 976.)

4 Melior te hunc mihi dedit, cui et retradam. Avelle, si poteris. (Chron. Henric. Knyghton, p. 2368.)

roi et le primat ne réitérèrent point leur demande, et laissèrent le dernier évêque anglais garder son bâton et son office [1].

L'imagination populaire fit de cette aventure un prodige, et l'on répandit la nouvelle que le bâton pastoral de Wulfstan, quand il en frappa la pierre, s'y était enfoncé profondément, comme dans une terre molle, et que personne n'avait pu l'en arracher, excepté le Saxon lui-même, lorsque les étrangers eurent révoqué leur sentence [2]. Après la mort de Wulfstan, et après qu'un chanoine de Bayeux, appelé Samson, lui eut succédé dans l'épiscopat de Worcester, les Anglais de race le décorèrent, comme Waltheof et comme Eghelwin, des noms de saint et de bienheureux [3]. Ce fut le lot de presque tous les hommes éminens qui étaient morts ou avaient souffert de leur résistance au pouvoir du conquérant.

Tout cela est un peu étrange pour nous; car les nations opprimées ont maintenant perdu l'usage de faire des saints de leurs défenseurs et de leurs amis; elles ont la force de conserver le souvenir de ceux qu'elles ont chéris, sans les entourer, après leur mort, d'une auréole superstitieuse. Mais

1 Restitutus est. (Math. Paris. Vitæ abbat., p. 31.)

2 Baculum in solidâ petrâ itâ defixit, ut à nullo posset avelli, donec ille, ad regis rogatum, baculum resumeret. Chron. Jo. Brompton., p. 976.)

3 Sanctus Wulfstanus. (Annales Burtonienses.)

quelque différence qu'il y ait entre nos mœurs et celles des hommes qui nous ont précédés sur la terre, que cette différence ne nous rende point des juges trop sévères pour eux ; que la forme bizarre de leurs actes nationaux ne nous induise pas à prononcer qu'il n'y avait rien de national et de patriotique dans leurs actes. La grande pensée de l'indépendance humaine leur fut révélée comme à nous ; ils l'environnèrent de leurs symboles favoris, rassemblèrent autour d'elle ce que leur esprit imaginait de plus noble, et la firent religieuse, comme nous la faisons poétique. C'est la même conviction et le même enthousiasme, formulés d'une autre manière, le même penchant à immortaliser en idée ceux qui ont dévoué leur vie au salut ou au bien-être d'autrui.





LIVRE VI.

DEPUIS LA QUERELLE DU ROI GUILLAUME AVEC SON FILS AÎNÉ, ROBERT, JUSQU'AU DERNIER PASSAGE DE GUILLAUME SUR LE CONTINENT.

1077—1087.

—

[1077 à 1079] Une des phases nécessaires de toute conquête, grande ou petite, c'est que les conquérans se querellent entre eux pour la possession et le partage du bien des vaincus. Les Normands n'échappèrent pas à cette nécessité. Quand il n'y eut plus de rebelles à soumettre, l'Angleterre devint pour ses maîtres une cause de guerres intestines; et même ce fut dans la nouvelle famille royale, entre le père et son fils aîné, que la dispute éclata d'abord. Ce fils, appelé Robert, et que les Normands surnommaient, dans leur langue; *Gamberon* ou *Courteheuse*, à cause du peu de longueur de ses jambes [1], avait été, avant la bataille de

[1] Vulgo *Gambarom* cognominatus est, et Brevis Ocrea. (Orderic. Vital.. p. 545.)

Hastings, désigné, par le duc Guillaume, héritier de ses terres et de son titre. Cette désignation s'était faite, selon l'usage, avec le consentement formel des barons de Normandie, qui tous avaient prêté serment au jeune Robert, comme à leur seigneur futur [1]. Lorsque Guillaume fut devenu roi, le jeune homme, dont l'ambition s'était éveillée à la vue des succès de son père, le requit d'abdiquer au moins, en sa faveur, le gouvernement de la Normandie; mais le roi refusa, voulant garder ensemble son ancien duché et son nouveau royaume [2]. Il s'ensuivit une querelle violente, où les deux plus jeunes frères, Guillaume-le-Roux et Henri, prirent parti contre leur aîné, sous couleur d'affection filiale, mais réellement pour le supplanter, s'ils le pouvaient, dans la succession que leur père lui avait assurée [3].

Un jour que le roi était à Laigle avec ses fils, Guillaume et Henri vinrent au logement de Robert, dans la maison d'un certain Roger Chaussiègue, et montant à l'étage supérieur, ils se mirent d'abord à jouer aux dés, à la façon des gens de guerre du temps; puis ils firent grand bruit et versèrent de l'eau sur Robert et sur ses amis qui

1 Optimates gratanter acquieverunt. (Orderic. Vital., pag. 545.)

2 Postulata denegavit. (Ibid.)

3 Willelmus Rufus et Henricus patri favebant. (Ibid.)

étaient au-dessous[1]. Irrité de cet affront, Robert courut, l'épée à la main, sur ses deux frères : il y eut un grand tumulte que le roi calma, non sans peine[2]; et, dès la nuit suivante, le jeune homme, suivi de tous ses compagnons, sortit de la ville, et gagna Rouen, dont il essaya de surprendre la citadelle. Il n'y réussit point ; plusieurs de ses amis furent arrêtés ; lui-même échappa avec quelques autres, et passant la frontière de Normandie, il se réfugia dans le Perche, où Hugues, neveu d'Aubert-le-Ribaud, l'accueillit dans ses châteaux de Sorel et de Reymalard[3].

Il y eut ensuite entre le père et le fils une réconciliation qui ne fut pas de longue durée ; car les jeunes gens qui entouraient le dernier recommencèrent bientôt à stimuler son ambition par leurs conseils et leurs plaisanteries[4]. « Noble fils » de roi, lui disaient-ils, il faut que les gens de » ton père gardent bien son trésor, puisque tu n'as » pas un denier pour donner à ceux qui te suivent,

1 In domo Rogerii Calcegii venerunt, ibique super solarium (sicut militibus mos est) tesseris ludere cœperunt, deindè ingentem strepitum facere et aquam.... (Orderic. Vital., p. 545.)

2 De hospitio suo rex accurrit. (Ibid.)

3 Tùm Hugo, nepos Alberti Ribaldi, exules suscepit, eisque novum castellum Raimalast atque Sorellum patefecit. (Ibid., p. 546.)

4 Seditiosi tirones, juveni regis filio... dixerunt. (Ibid.)

» Comment souffres-tu de demeurer si pauvre, » lorsque ton père est si riche ? Demande-lui donc » une partie de son Angleterre, ou tout au moins » le duché de Normandie qu'il t'a promis devant » tous ses barons [1]. » Robert, excité par ces propos et d'autres semblables, alla renouveler son ancienne requête ; mais le roi refusa encore une fois, et l'exhorta, d'un ton paternel, à rentrer dans le devoir, et surtout à faire choix de meilleurs conseillers, de personnes d'un âge mûr, graves et sages, telles que l'archevêque Lanfranc [2]. « Seigneur roi, répliqua brusquement Robert, » je suis venu ici pour réclamer mon droit, et » non pour écouter des sermons ; j'en ai entendu » assez, et d'assez ennuyeux, lorsque j'apprenais » la grammaire. Réponds-moi donc positivement, » afin que je voie ce que j'aurai à faire ; car je » suis fermement résolu à ne plus vivre du pain » d'autrui, et à n'être aux gages de personne [3]. »

Le roi répondit, en colère, qu'il ne se dessaisirait point de la Normandie où il était né, et ne partagerait avec qui que ce fût l'Angleterre, le

1 Nobilissime fili regis.... patris tui satellites regale sic servant ærarium, ut vix tuis clientibus unum indè possis dare denarium.... cur hoc pateris? (Orderic. Vital., p. 546.)

2 Ibid., p. 570.

3 Hùc, domine mi rex, non accessi pro sermonibus audiendis.... hoc fixum est apud me quòd nemini militabo. (Ibid.)

prix de ces fatigues [1]. « Eh bien, dit Robert, je » m'en irai, j'irai servir les étrangers, et peut-» être obtiendrai-je chez eux ce qu'on me refuse » dans mon pays [2]. » Il partit en effet, et parcourut la Flandre, la Lorraine, l'Allemagne, puis la France et l'Aquitaine, visitant, dit l'ancien historien, des ducs, des comtes et de riches seigneurs châtelains, leur contant ses griefs, et leur demandant des secours [3]; mais tout ce qu'il recevait pour le soutien de sa cause, il le donnait à des jongleurs, à des parasites ou à des femmes débauchées, et se trouvait bientôt obligé de mendier de nouveau, ou d'emprunter à grosse usure [4]. Mathilde, sa mère, lui envoyait quelquefois de l'argent à l'insu du roi. Guillaume l'apprit, et le lui défendit; elle recommença, et le roi irrité lui reprocha, en termes amers, de distribuer à ses ennemis le trésor qu'il lui donnait en garde [5]; puis il fit arrêter le porteur des présens de Mathilde, avec ordre de lui crever les yeux [6]. C'était un

1 Natale solum Normaniæ.... Angliæ quoque regnum, quod ingenti nactus sum labore. (Orderic. Vital., p. 570.)

2 Extraneis tentabo servire. (Ibid.)

3 Nobiles expetiit cognatos, duces et comites et potentes oppidanos; illis querelas suas deprompsit. (Ibid.)

4 Histrionibus et parasitis ac meretricibus distribuebat.... egestate compressus mendicabat, aut ab externis fœneratoribus.... (Ibid.)

5 Inimicos meos sustentat opibus meis. (Ibid., p. 571.)

6 Veredarium reginæ comprehendi, et oculis privari. (Ibid.)

Bas-Bretons d'origine, appelé Samson; il prit la fuite, et devint moine, dit la vieille chronique, pour le salut de son âme et de son corps [1].

[1079] Après beaucoup de voyages, le jeune Robert se rendit, sous les auspices de Philippe, roi de France, au château de Gerberoy, situé dans le Beauvoisis, sur les confins de la Normandie. Il y fut bien accueilli par Elie, vicomte du château, et par son collègue; car, dit l'ancien narrateur, c'était la coutume de Gerberoy qu'il y eût deux seigneurs égaux en pouvoir, et qu'on y reçût les fugitifs de tout pays [2]. Là le fils du conquérant réunit des chevaliers à gages [3]; il lui en vint de France et de Normandie; plusieurs hommes d'armes de la maison du roi Guillaume, plusieurs de ceux qui le flattaient chaque jour et vivaient à sa table, quittèrent leurs offices pour se rendre à Gerberoy [4]; et lui-même alors, passant la mer, vint en personne assiéger le château où son fils s'était renfermé.

Dans une sortie que fit Robert, il engagea le combat, seul à seul, avec un cavalier couvert de son armure, le blessa au bras et le renversa de son cheval; la voix du blessé lui fit reconnaître

[1] Pro salvatione corporis et animæ. (Ord. Vital., p. 571.)

[2] Helias quoque vicedominus, cum compari suo..... moris enim est illius castri ut ibidem duo pares domini sint, et omnes fugitivi suscipiantur. (Ibid., p. 572.)

[3] Gregarios equites. (Ibid.)

[4] Multi de his qui regi adulabantur. (Ibid.)

son père, et aussitôt il mit pied à terre, l'aida à se relever et à se remettre en selle, et le laissa repartir librement [1]. Les chefs et les évêques normands s'employèrent à réconcilier de nouveau le père avec les fils. Mais Guillaume résista d'abord à leurs instances : « Pourquoi, leur disait-il, me » sollicitez-vous en faveur d'un traître qui a sé» duit contre moi mes gens de guerre, ceux que » j'avais nourris de mon pain, et à qui j'avais » donné leurs armes [2]? » Il céda pourtant, à la fin ; mais le bon accord entre le père et le fils ne fut pas de longue durée : pour la troisième fois Robert s'éloigna, alla en pays étranger, et ne revint plus du vivant de son père [3]. Le roi le maudit à son départ; et les historiens du siècle attribuent à cette malédiction, les infortunes qui remplirent toute la vie du fils aîné de Guillaume-le-Bâtard, infortunes dont la conquête de l'Angleterre fut, comme on voit, la première cause [4].

De ces dissensions qui troublaient le repos du chef des conquérans, le peuple vaincu ne retirait aucun profit; et si, dans l'absence de Guil-

1 Chron. saxon. Gibson, p. 184.

2 Miror quòd tantoperè pro perfido supplicatis homine.... Tirones meos, quos alui et armis militaribus decoravi, abduxit. (Orderic. Vital., p. 573.)

3 A patre recessit, nec posteà rediit. (Ibid., p. 572.)

4 Quapropter rex maledixit filio suo, quam maledictionem, antequàm obiret, expectus est vehementer. (Math. Paris., p. 10.)

laume, la main royale, comme on disait alors, ne pesait plus sur ce peuple, d'autres mains, celles des comtes, vicomtes, juges, prélats, abbés, de race étrangère, lui faisaient sentir leur poids. Parmi les plus impitoyables de ces ministres de la conquête, figurait le Lorrain Vaulcher, évêque de Durham, qui, depuis l'exécution de Waltheof, cumulait, avec son office ecclésiastique, le gouvernement de tout le pays situé entre la Tweed et la Tyne[1]. Les amis du comte-évêque vantaient beaucoup son administration, et le louaient d'être aussi habile à réprimer par le tranchant de l'épée les rébellions des Anglais, qu'à réformer leurs mœurs par la puissance de ces discours[2]. Ce qu'il y avait de réel, c'est que Vaulcher tourmentait sa province par des exactions insupportables, qu'il permettait à ses officiers de lever, après lui, des tributs pour leur propre compte, et qu'il laissait ses gens d'armes piller et tuer impunément[3]. Parmi ceux qu'ils firent périr sans aucun jugement se trouvait un certain Liulf,

1 Defuncto Waltheofo, Walcherus episcopus comitatum Northumbriæ à rege obtinuit. (Anglia sacra, tom. I, pag. 703.)

2 Frænaret rebellionem gentis gladio, et reformaret mores eloquio. (Willelm. Malmesb. Vitæ pontif., p. 277.)

3 Extorsit pecuniam infinitam. (Math. Paris, pag. 7.) — Ministris suis durissimam plebis oppressionem permittens.... aliquos etiam ex majoribus natu interficiebant. (Anglia sacra, t. I, p. 703.)

homme chéri de toute la contrée, qui s'était retiré à Durham après avoir été dépouillé par les Normands[1] de tous les biens qu'il possédait au sud de l'Angleterre. Ce meurtre, exécuté avec des circonstances atroces, mit le comble à la haine populaire contre l'évêque lorrain et ses agens. L'ancien esprit du Northumberland se réveilla, et les habitans de cette terre fatale aux étrangers se réunirent, comme au temps de Robert Comine[2].

[1080] Ils tinrent de nuit des conférences, et délibérèrent unanimement de venir, avec des armes cachées, à l'assemblée de justice que tenait de temps en temps l'évêque, à la *cour du comté*, comme on disait en langue normande[3]. Cette cour se tenait sur les bords de la Tyne, près du château neuf bâti par les conquérans sur la grande route d'Écosse, dans un lieu appelé en saxon Gotes-Heavd, ou Tête-de-Chèvre[4]. Les Northumbriens s'y rendirent en grand nombre, comme pour adresser à leur seigneur d'humbles

1 Vir toti provinciæ carissimus, qui possessionibus suis à Normannis privatus, Dunelmum secesserat. (Anglia sacra, t. I, p. 704.)

2 Odia et furorem. (Ibid.) — Northanhumbri, populus semper rebellioni deditus. (Willelm. Malmesb., p. 112.)

3 Decreverunt unanimiter ut occultè armati venirent ad placita comitatûs. (Math. Paris, pag. 7.) — In quodam Gemote. (Chron. sax. Gibson, p. 181.)

4 Ad Caput-Capræ. (Florent. Wigorn, p. 637.)

et pacifiques requêtes. Ils demandèrent réparation des torts qui leur avaient été faits[1] : « Je ne ferai » droit, répondit l'évêque, à aucune de ces » plaintes, à moins qu'auparavant vous ne me » comptiez 400 livres, en bonne monnaie[2]. » Celui des Saxons qui, sachant le français, parlait au nom de tous les autres, demanda permission de s'entendre avec eux[3], et tous s'éloignèrent un moment, comme pour consulter ensemble sur le paiement de la somme demandée; mais tout à coup l'orateur, qui était le chef du complot, s'écria en langue anglaise : « Courtes paroles, » bonnes paroles; tuez l'évêque[4]. » A ce signal, ils tirèrent leurs armes, se jetèrent sur le Lorrain, le tuèrent, et avec lui une centaine d'hommes de race normande ou flamande[5]; deux serviteurs, Anglais de nation, furent seuls épargnés par les conjurés[6]. Le soulèvement populaire s'étendit jusqu'à Durham; la forteresse qu'y avaient

1 De diversis injustitiis sibi justitiam fieri. (Math. Paris., pag. 7.)

2 Nisi sibi anteà libras quadringentas optimæ monetæ numerassent. (Ibid.)

3 Unus eorum, pro omnibus loquens. (Ibid.)

4 Præcipitanter, patriâ linguâ, dixit : *Shorte red, god red : slea ye the bishoppe*. (Ibid.)

5 Et 100 homines cum eo Franci et Flamingi. (Chron. saxon. Gibson, p. 184.)

6 Duobus tantùm anglicis ministris, ob consanguinitatem, pepercerunt. (Florent. Wig., p. 640.)

bâtie les Normands fut attaquée; mais la garnison, nombreuse et bien pourvue de munitions, résista aux Northumbriens, qui se dispersèrent découragés, après un siége de quatre jours [1].

A ce nouveau signe de vie donné par la population du nord, Eudes, évêque de Bayeux, frère du roi et l'un de ses lieutenans en son absence, marcha promptement vers Durham, avec une nombreuse armée. Sans perdre le temps ni la peine de faire une enquête sur le soulèvement, il se saisit au hasard d'hommes qui étaient restés dans leurs maisons, et les fit décapiter ou mutiler [2]. D'autres ne rachetèrent leur vie qu'en abandonnant tout ce qu'ils possédaient [3]. L'évêque Eudes pilla l'église de Durham, et enleva ce qui restait des ornemens sacrés qu'Eghelwin avait sauvés en les transportant dans l'île de Lindisfarn [4]. Il renouvela dans tout le Northumberland les ravages que son frère y avait faits en l'année 1070; et c'est cette seconde dévastation qui, ajoutée à la première, imprima aux contrées du nord de l'Angleterre l'aspect de désolation et de

1 Quarto die obsidionis, obsidentes per diversa dispergentur. (Simeonis Dunelmensis Hist., p. 47.)

2 Miseros indigenas, qui, in suâ innocentiâ confisi, domi resederant, plerosque decollari aut membrorum detruncatione præceperunt debilitari. (Ibid.)

3 Nonnulli salutem et vitam pretio redemerant. (Ibid.)

4 Ornamenta ecclesiæ abstulit. (Ibid., p. 46.) — Voyez ci-dessus, liv IV.

tristesse qu'elles présentaient encore plus d'un siècle après [1]. « Ainsi, dit un historien postérieur » de soixante-dix années, furent tranchés les » nerfs de cette province, jadis si florissante. Ces » villes autrefois renommées, ces hautes tours » qui menaçaient le ciel, ces campagnes riantes » de pâturages et arrosées d'eaux vives, l'étran- » ger qui les voit gémit de pitié, l'ancien habitant » ne les reconnaît plus [2]. »

Sur ce pays, tout ruiné qu'il était, la population, demi-saxonne, demi-danoise, garda long-temps son ancien esprit d'indépendance et de fierté un peu sauvage. Les rois normands, successeurs du bâtard, habitaient en pleine sûreté les provinces méridionales; mais ce n'était guère sans appréhension qu'ils voyageaient au delà de l'Humber, et un historien de la fin du douzième siècle assure qu'ils ne visitaient jamais cette partie de leur royaume sans conduire avec eux une armée de soldats aguerris [3]. C'est dans le nord que se conserva le plus long-temps le penchant à la rébellion contre l'ordre social établi par la conquête; c'est là que se recrutèrent encore pendant plus de deux siècles

1 Provinciæ illius reliquias, quæ aliquantùm respiraverant, funditùs exterminavit. (Willelm. Malmesb. p. 277.)

2 Si quis videt modò peregrinus, ingemit; si quis vetus incola, non agnoscit. (Ibid., p. 258.)

3 Rex si quandò partes illas regni adit, non sine magno auxiliatorum comitatu vadit. (Ibid., p. 458.)

ces bandes d'*Outlaws*[1], successeurs politiques des réfugiés du camp d'Ely et des compagnons de Hereward. L'histoire ne les a point compris ; elle les passe sous silence, ou bien, suivant le langage des actes légaux du temps, elle les flétrit d'un nom qui écarte d'eux tout intérêt, du nom de séditieux, de voleurs et de bandits. Mais que ces titres, odieux en apparence, ne nous en imposent point ; ils sont ceux que, dans tout pays subjugué par l'étranger, portèrent les braves qui, en petit nombre, se réfugièrent sur les montagnes et dans les forêts, laissant l'habitation des villes à qui supportait l'esclavage[2]. Le peuple, qui n'avait pas le courage de les imiter, les aimait du moins et les accompagnait de ses vœux. Pendant que des ordonnances, rédigées en langue française, prescrivaient à tout habitant des villes et des bourgs d'Angleterre de traquer l'homme mis hors la loi, *l'homme des forêts*, comme un loup [3], de le poursuivre, de canton en canton, par la *huée* et par le

1 *Utlaghe*, selon l'orthographe saxonne.

2 ...... Τούρκους μὴ προσκυνοῦμεν
Πᾶμεν νὰ λημεριάζωμεν ὅπου φωλεάζουν λύκοι.
Ἐ'ς ταῖς χώραις σκλάβοι κατοικοῦν....

(Chants populaires de la Grèce moderne, publiés par M. Fauriel.)

3 Les Normands employaient quelquefois le mot saxon francisé *utlages*, et quelquefois celui de *forestiers*.

cri[1], il circulait des chansons anglaises en l'honneur de cet ennemi du pouvoir étranger, qui avait, disait-on, pour trésor la bourse des comtes, et pour troupeaux les daims du roi. Les poëtes populaires célébraient ses victoires, ses combats, ses stratagèmes contre les agens de l'autorité. On chantait comment il avait lassé à la course les gens et les chevaux du vicomte ; comment il avait pris l'évêque, l'avait rançonné à mille marcs, et forcé d'exécuter un pas de danse dans ses habits pontificaux[2].

[1080 à 1082] L'évêque normand, Eudes de Bayeux, après son expédition dans le Northumberland, devint fameux parmi les siens, comme l'un des plus grands *dompteurs* d'Anglais[3]; il était chef des juges, ou grand-justicier de toute l'Angleterre, comte de Kent et de Hereford, depuis l'emprisonnement de Roger, fils de Guillaume fils d'Osbert. Le renom dont il jouissait l'énorgueillit, et le pouvoir qu'il exerçait en Angleterre et en Normandie excita en lui l'ambition de la plus grande puissance qu'il y eût alors, de la puissance papale. Des devins italiens[4] avaient prédit qu'un pape nommé Eudes succéderait à Grégoire VII; l'évêque

1 En anglais moderne *by hue and cry*.

2 Ballads of Robin Hood, Adam Bell, Clym o'the Chlough, etc. passim.

3 Anglos maximè perdomuit. (Gloss. Spelmann., p. 337.)

4 Quidam sortilegi Romanorum. (Ordericus Vital., p. 646.)

de Bayeux s'appuyant sur cette prédiction, commença des intrigues à Rome, y acheta un palais, envoya de riches présens à ceux que les gens de l'autre côté des Alpes appelaient encore *sénateurs*, et chargea de lettres et de dépêches les pèlerins de Normandie et d'Angleterre [1]; il engagea des barons et des chevaliers normands, entre autres Hugues le Loup, comte de Chester, à le suivre en Italie, pour lui faire une brillante escorte [2]. Le roi Guillaume, encore en Normandie, fut averti de ces préparatifs, et ils lui déplurent, on ne sait par quelle raison. Ne se souciant pas que son frère devînt pape, il s'embarqua, et le surprit en mer, à la hauteur de l'île de Wight [3]. Le roi assembla aussitôt les chefs normands dans cette île, et accusa devant eux l'évêque d'avoir abusé de son pouvoir de juge et de comte; d'avoir maltraité les Saxons outre mesure, au grand danger de la cause commune [4]; d'avoir spolié les églises, et enfin d'avoir tenté de séduire et d'emmener hors de l'Angleterre les guerriers sur la foi desquels reposait le salut des conquérans [5].

1 Palatium sibi emit, senatores Quiritum, magnis muneribus datis.... (Orderic. Vital., pag. 646.)

2 Ibid.

3 Ex insperato in insulâ Vectâ obviavit. (Ibid.)

4 Angliam vehementer oppressit. (Ibid.)

5 Ecclesias spoliavit, militesque meos qui Angliam tutari debuerant seduxit et trans Alpes.... (Ibid., p. 647.)

« Considérez ces griefs, dit le roi à l'assemblée, » et apprenez-moi comment je dois agir envers un » tel frère [1]. » Personne n'osa répondre. « Qu'on » l'arrête donc, reprit Guillaume, et qu'on l'en- » ferme sous bonne garde [2]. » Aucun des assistans n'osa mettre la main sur l'évêque. Alors le roi s'avança, et le saisit par ses vêtemens. « Je » suis clerc, s'écria Eudes; je suis ministre du » Seigneur : le pape seul a droit de me juger [3]. » Mais Guillaume, sans lâcher prise, répondit : « Ce » n'est point un clerc que je juge; c'est mon » comte et mon vassal que j'arrête [4]. » Le frère du vainqueur des Anglais fut conduit en Normandie et emprisonné dans une forteresse, peut-être dans celle où languissait encore Ulfnoth, le frère du roi Harold, dont le sort était maintenant pareil au sien, après quinze ans d'une fortune si différente [5].

Les reproches du roi à l'évêque sur sa conduite dans le nord de l'Angleterre, s'ils ne sont pas une invention de l'ancien historien, semblent déceler quelques craintes de nouveaux soulèvemens de la part de ceux qui avaient tué Robert Comine,

1 Considerate... (Orderic. Vital., pag. 647.)

2 Comprehendite et solerter custodite. (Ibid.)

3 Clericus sum et minister domini. (Ibid.)

4 Ego nec clericum nec antistitem damno, sed comitem meum, quem meo, vice meâ, præposui regno. (Ibid.)

5 Voyez livre III, t. I.

repris la ville d'York, massacré l'évêque Vaulcher, et qui courait avec joie à la rencontre de tout ennemi des Normands qui venait descendre sur leurs côtes. Cette crainte n'était pas entièrement vaine ; car plus d'une révolte éclata dans le voisinage de Durham, sous l'épiscopat de Guillaume, successeur du Lorrain [1]. Dans le reste de l'Angleterre, les vaincus montraient moins d'énergie et plus de résignation à leurs souffrances. Peu de faits positifs sur la nature de ces souffrances sont parvenus jusqu'à nous, et encore se rapportent-ils, pour la plupart, aux misères des gens d'église, la seule classe des opprimés de la vieille Angleterre qui ait trouvé des historiens. Toutefois ce qu'on osait contre cette classe privilégiée peut faire conjecturer, par induction, ce qu'avaient à subir les autres classes d'hommes qu'aucun scrupule ne protégeait ; et un trait du régime intérieur d'un monastère anglais, sous le pouvoir d'un abbé normand, dans la seizième année de la conquête, aidera peut-être à deviner le régime des villes et des provinces sous l'autorité des comtes, des vicomtes, et des baillis du roi étranger [2].

1 Willelmus Dunelmensis episcopus moritur, et fit commotio hominum. (Annales Margan. apud Scriptor. oxon. t. II, p. 3.)

2 Hoc monasterium semper post adventum Normanorum pessimis est infractum laboribus. Abbates enim rerum gloriâ elati non religiosos sed tyrannos agunt, foris tumidi,

Le couvent de Glastonbury, dans la province de Sommerset, après la déposition d'Eghelnoth, son abbé de race saxonne, avait été donné à Toustain, moine de Caen [1]. Toustain, suivant la coutume des autres Normands devenus abbés en Angleterre, avait commencé par diminuer la portion de nourriture de ses religieux, pour les rendre plus maniables; mais la famine ne fit que les irriter davantage contre le pouvoir de celui qu'ils qualifiaient hautement d'intrus [2]. L'abbé, par esprit national, ou par fantaisie de despotisme, voulait que ses moines saxons apprissent à chanter les offices d'après la méthode d'un musicien fameux dans la ville de Fécamp, et les Saxons, autant par haine de la musique normande que par habitude, tenaient au chant grégorien [3]. Ils reçurent plusieurs fois l'injonction d'y renoncer, ainsi qu'à d'autres anciens usages; mais ils résistèrent jusqu'au point de déclarer un jour, en plein chapitre, leur ferme résolution de ne pas changer [4]. Le Normand se leva furieux, sortit,

intùs crudeles et incommodi. (Adamus de Domerham. ed. Hearne, p. 114.)

[1] Voyez plus haut, livre V.

[2] Monachos in victualibus miserabiliter tractare, hinc lites verborum animorumque discordiæ, quia, ut ait Lucanus, nescit plebs jejuna timere. (Willelm. Malmesb., p. 254.)

[3] Ut cujusdam Willelmi Fiscannensis cantum discerent et cantarent. (Willelm. Malmesb. ed. Gale, p. 332.)

[4] Ibid.

et revint aussitôt à la tête d'une compagnie de gens armés de toutes pièces [1]. A cette vue, les moines s'enfuirent vers l'église et se réfugièrent dans le chœur, dont ils eurent le temps de fermer la porte [2]. Les soldats qui les poursuivaient, se trouvant arrêtés, essayèrent de la forcer. Pendant ce temps, quelques-uns d'entre eux escaladèrent les piliers, et, se plaçant sur les solives qui couronnaient la clôture du chœur, commencèrent l'attaque de loin et à coups de flèches [3]. Les moines, réfugiés près du maître-autel, se glissaient dessous ou se tapissaient derrière les châsses et les reliquaires, qui, leur servant de rempart, reçurent les flèches lancées contre eux; le grand crucifix de l'autel en fut hérissé de toutes parts [4]. Bientôt la porte du chœur céda aux efforts de ceux qui l'ébranlaient, et les Saxons, forcés dans leur retraite, furent chargés de près à coups d'épées et de lances; ils se défendirent le mieux qu'ils purent avec les bancs de bois et les candélabres de métal, et même blessèrent quelques soldats [5]; mais les armes étaient trop inégales,

1 Milites ac satellites suos phaleratos. (Willelm. Malmesb. ed. Gale, p. 332.)

2 Chron. saxon. ed. Gibson, p. 184. — Ibid.

3 Quidam etiam solaria inter columnas erecta scandebant. (Ibid.)

4 Crucifixum sagittis inhorrere fecerunt. (Ibid.)

5 Sese candelabris et scammis, prout possent, defendentes, quosdam de militibus vulneraverunt. (Chron. Henr. Knyghton, p. 2352.)

dix-huit d'entre eux furent tués ou blessés mortellement, et leur sang, dit la chronique contemporaine, ruissela sur les degrés de l'autel [1]. Un autre historien annonce qu'il pourrait mentionner beaucoup d'aventures semblables à celle-ci, mais qu'il aime mieux les passer sous silence comme également pénibles à raconter et à entendre [2].

[1083] Dans l'année 1083 mourut Mathilde, épouse du roi Guillaume : un ancien récit dit que les conseils de cette femme adoucirent plus d'une fois l'âme du conquérant, qu'elle le disposa souvent à la clémence envers les Anglais, mais qu'après sa mort Guillaume s'abandonna sans réserve à son humeur tyrannique [3]. Les faits manquent pour constater cet accroissement d'oppression et de misère pour le peuple vaincu, et l'imagination ne peut guère y suppléer, car il est difficile d'ajouter un seul degré de plus au malheur des années précédentes. La seule différence qu'on puisse remarquer entre l'époque de la conquête qui suivit la mort de Mathilde et celles que le lecteur a déjà parcourues, c'est que le roi Guillaume,

[1] De arâ in gradus et de gradibus in aream. (Chron. saxon., p. 184.)

[2] Multa his similia referri possem, verùm quia hæc sunt minùs læta, his omissis.... (Orderic. Vital, p. 524.)

[3] Istius consilio, rex pacificè cum Anglis tractabat, post mortem verò ipsius omnem induit tyrannidem. (Anglia sacra, p. 257.)

n'ayant plus rien à gagner en pouvoir sur les indigènes, commença dès-lors à se créer une domination personnelle sur ses compagnons de victoire. La nécessité eut probablement à cette entreprise autant de part que l'ambition ; et, comme il ne restait plus rien à enlever aux Anglais, le roi se vit obligé de lever sur les Normands eux-mêmes des contributions pour le maintien de la propriété commune. Dans cette année 1083, il exigea six sous d'argent pour chaque hyde, ou journée de terre, dans tout le royaume, sans distinction de possesseur [1]. Le guerrier normand, usé par vingt ans de combats, se vit contraint de payer, sur les revenus du domaine qu'il avait conquis dans ses jours de force et de jeunesse, la solde d'une nouvelle armée.

De cette époque date l'origine d'un esprit de défiance mutuelle et d'hostilité sourde entre le roi et ses vieux amis. Ils s'accusaient réciproquement d'avarice et d'égoïsme. Guillaume reprochait aux chefs normands de tenir plus à leur bien-être personnel qu'à la sûreté commune, de songer plutôt à bâtir des fermes, à élever des troupeaux, à former des haras, qu'à se tenir prêts contre l'ennemi indigène ou étranger [2]. A leur tour, les chefs re-

[1] De unoquoque aratro, id est hydâ terræ, totius regni, sex solidos cepit argenti. (Math. Paris, p. 8.)

[2] Ricardus de Rulos multùm agriculturæ deditus, ac in jumentorum et pecorum copiâ delectatus. (Ingulf. Croyl. Script. oxon., p. 77.)

prochaient au roi d'être avide de gain au delà de toute mesure, et de vouloir s'approprier, sous de faux prétextes d'utilité générale, les richesses acquises par le travail de tous. Afin d'asseoir sur une base fixe ses demandes de contributions ou de services d'argent, pour parler le langage du siècle, Guillaume fit faire une grande enquête territoriale [1080 à 1086], et dresser un registre universel de toutes les mutations de propriété opérées en Angleterre par la conquête ; il voulut savoir en quelles mains, dans toute l'étendue du pays, avaient passé les domaines des Saxons, et combien d'entre eux gardaient encore leurs héritages par suite de traités particuliers[1] conclus avec lui-même ou avec ses barons ; combien, dans chaque domaine rural, il y avait d'arpens de terres ; quel nombre d'arpens pouvait suffire à l'entretien d'un homme d'armes, et quel était le nombre de ces derniers dans chaque province ou comté de l'Angleterre[2] ; à quelle somme montait en gros le produit des cités, des villes, des bourgades, des hameaux[3] ; quelle était exactement la propriété de chaque comte, baron, chevalier, ser-

[1] Quomodò incoleretur hæc terra et à quibus hominibus. (Chron. saxon ed. Gibson, p. 187.)

[2] Quot acræ et jugera terræ, quid uni militi sufficere posset, et quot milites essent in unoquoque comitatu. (Anglia sacra, p. 257.)

[3] De urbibus et villis et viculis ad quid in solidum ascenderent. (Ibid.)

gent d'armes ; combien chacun avait de terres, de gens ayant fiefs sur ses terres, de Saxons, de bétail, de charrues [1].

Ce travail, dans lequel des historiens modernes ont cru voir la marque du génie administratif, fut le simple résultat de la position spéciale du roi normand comme chef d'une armée conquérante, et de la nécessité d'établir un ordre quelconque dans le chaos de la conquête. Cela est si vrai, que, dans d'autres conquêtes dont les détails nous ont été transmis, par exemple dans celle de la Grèce par les croisés latins, au treizième siècle, on trouve la même espèce d'enquête faite sur un plan tout semblable par les chefs de l'invasion [2].

En vertu des ordres du roi Guillaume, Henri de Ferrières, Gaultier Giffard, Adam, frère d'Eudes le sénéchal, et Remi, évêque de Lincoln, ainsi que d'autres personnages pris parmi les gens de justice et les gardiens du trésor royal, se mirent à voyager par tous les comtés de l'Angleterre, établissant dans chaque lieu un peu considérable leur conseil d'enquête [3]. Ils faisaient comparaître

1 Quantùm terræ quisque baronum suorum possidebat, quot feudatos milites, quot villanos, quot animalia, imò quantùm vivæ pecuniæ quisque possidebat in omni regno. (Florent. Wigorn. apud Spelmanni. Glossar.)

2 Poëme sur la Conquête de la Morée, mss. de la Bibl. du Roi, publié et traduit par M. Buchon.

3 Dugdale's baronage. — Misit homines suos. (Chron. saxon, p. 187.)

devant eux le vicomte normand de chaque province ou de chaque *Shire* saxonne, personnage auquel les Saxons conservaient dans leur langage l'ancien titre de *Shire-reve* ou *Sheriff*. Ils convoquaient ou faisaient convoquer par le vicomte tous les barons normands de la province, qui venaient indiquer les bornes précises de leurs possessions et de leurs juridictions territoriales ; puis quelques-uns des hommes de l'enquête, ou des commissaires délégués par eux, se transportaient sur chaque grand domaine et dans chaque district ou *centurie*, comme s'exprimaient les Saxons. Là ils faisaient déclarer, sous serment, par les hommes d'armes français de chaque seigneur, et par les habitans anglais de la centurie, combien il y avait, sur le domaine, de possesseurs libres et de fermiers [1]; quelle portion chacun occupait en propriété pleine ou précaire ; les noms des détenteurs actuels ; les noms de ceux qui avaient possédé avant la conquête, et les diverses mutations de propriété survenues depuis : de façon, disent les récits du temps, qu'on exigeait trois déclarations sur chaque terre ; ce qu'elle avait été au temps du roi Edward, ce qu'elle avait été quand le roi Guillaume l'avait donnée, et ce

[1] Per sacramentum vice-comitis scire et omnium baronum et eorum Francigenarum et totius centuriatûs. (Ex anonym. mss. apud Selden. præfat. ad Eadmeri Hist., pag. 15.)

qu'elle était au moment présent [1]. Au-dessous de chaque recensement particulier on inscrivait cette formule : « Voilà ce qu'ont juré tous les Français » et tous les Anglais du canton [2]. »

Dans chaque bourgade, on s'enquérait de ce que les habitans avaient payé d'impôts aux anciens rois, et de ce que le bourg produisait aux officiers du conquérant : on recherchait combien de maisons la guerre de la conquête ou les constructions de forteresses avaient fait disparaître; combien de maisons les vainqueurs avaient prises; combien de familles saxonnes, réduites à l'extrême indigence, étaient hors d'état de rien payer [3]. Dans les cités, on prenait le serment des grandes autorités normandes, qui convoquaient les bourgeois saxons au sein de leur ancienne chambre de conseil, devenue la propriété du roi ou de quelque baron étranger; enfin, dans les lieux de moindre importance, on prenait le serment du préposé ou *prévôt* royal, du prêtre et de six Saxons ou de six villains de chaque ville, comme s'exprimaient les Normands [4]. Cette recherche dura

[1] Hoc totum tripliciter, scilicet tempore regis Edwardi, et quandò rex Willelmus dedit, et quomodò sit modò. (Ex anonym. mss. Selden.)

[2] Hoc omnes Franci et Angli de Hundredo juraverunt. (Ibid.)

[3] Vide librum censualem, passim.

[4] Per sacramentum presbyteri, præpositi, sex villanorum uniuscujusque villæ. (Ms. anonym. Selden.)

six années, pendant lesquelles les commissaires du roi Guillaume parcoururent toute l'Angleterre, à l'exception des pays montagneux au nord et à l'ouest de la province d'York, c'est-à-dire des cinq comtés modernes de Durham, Northumberland, Cumberland, Westmoreland et Lancaster[1]. Peut-être cette étendue de pays, cruellement dévastée à deux reprises différentes, n'offrait-elle point assez de terres en valeur, ni des propriétés assez fixement divisées, pour que le cadastre en fût ou utile ou possible à dresser; peut-être aussi les commissaires normands craignirent-ils, s'ils transportaient leurs assises dans les bourgades de la Northumbrie, d'entendre retentir à leurs oreilles les mots saxons qui avaient été le signal du massacre de l'évêque Vaulcher et de ses cent hommes.

Quoi qu'il en soit, le rôle de cadastre, ou pour parler l'ancien langage, le *terrier* de la conquête normande ne fit point mention des domaines conquis au delà de la province d'York. La rédaction de ce rôle pour chaque province qu'il mentionnait fut *modelée* sur un plan uniforme. Le nom du roi était placé en tête, avec la liste de ses terres et de ses revenus dans la province; puis venaient à la suite les noms des chefs et des moindres propriétaires, par ordre de grade militaire et de ri-

[1] Anno 1086 ab incarnatione Domini, 25° regni Willelmi, facta est ista descriptio. (Doomesday-book.)

chesse territoriale [1]. Les Saxons épargnés par grâce spéciale dans la grande spoliation ne figuraient qu'aux derniers rangs, car le petit nombre d'hommes de cette race qui restèrent propriétaires franchement et librement, ou *tenans en chef du roi*, comme s'exprimaient les conquérans, ne le furent que pour de minces domaines. Ils furent inscrits à la fin de chaque chapitre sous le titre de *thegns* du roi [2], ou avec diverses qualifications d'offices domestiques dans la maison royale [3]. Le reste des noms à physionomie anglo-saxonne, épars çà et là dans le rôle, appartient à des fermiers de quelques fractions plus ou moins grandes du domaine des comtes, barons, chevaliers, sergens d'armes, ou arbalétriers normands [4].

Telle est la forme du livre authentique, et conservé jusqu'à nos jours, dans lequel ont été puisés la plupart des faits d'expropriation présentés çà et là dans ce récit. Ce livre précieux, où la conquête fut enregistrée tout entière pour que le souvenir ne pût s'en effacer, fut appelé par les Normands *le grand rôle*, *le rôle royal*, ou *le rôle de Winchester*, parce qu'il était conservé dans le

1 Prænotato in ipso capite regis nomine, et deindè seriatìm aliorum procerum nominibus appositis, secundùm statûs sui dignitatem. (Dialogus de Scacario.)

2 Thani regis. (Doomesday-book.)

3 Venatores, accipitrarii, ostiarii, pistores.

4 Nicolaus balistarius. (Doomesday-book.)

trésor de la cathédrale de Winchester[1]. Les Saxons l'appelèrent d'un nom plus solennel, le livre du dernier jugement, *Doomesday-book*, parce qu'il contenait leur sentence d'expropriation irrévocable[2]. Mais si ce livre fut un arrêt de dépossession pour la nation anglaise, il le fut aussi pour quelques-uns des usurpateurs étrangers. Leur chef s'en servit habilement pour opérer à son profit de nombreuses mutations de propriété, et légitimer ses prétentions personnelles sur beaucoup de terres envahies et occupées par d'autres. Il se prétendait propriétaire, par héritage, de tout ce qu'avaient possédé Edward, l'avant-dernier roi des Anglo-Saxons, Harold, le dernier roi, et la famille entière de Harold : il revendiquait au même titre toutes les propriétés publiques et le haut domaine de toutes les villes, à moins qu'il ne les eût expressément aliénés, soit en entier, soit en partie, par diplôme authentique, *par lettre et saisine*, comme disaient les juristes normands[3].

Au moment de la victoire, personne n'avait

[1] Rotulus magnus, rotulus regius, rotulus Vintoniæ. In thesauro ecclesiæ cathedralis Wintoniæ depositus. (Anglia sacra, t. I, p. 257.)

[2] Al. *Domesdæge-boc*.... ab indigenis sic nuncupatus quia nulli parcit sicut nec magna dies judicii. (Anglia sacra, t. I, p. 257.)

[3] Breve, sigillum, liberatio saisitio. (Doomesday-book, passim.)

songé aux formalités de *lettre* et de *saisine*, et chacun de ceux à qui Guillaume avait dit avant le combat : « Ce que je prendrai, vous le prendrez, » s'était fait sa portion lui-même[1] ; mais, après la conquête, les soldats de l'invasion sentirent peser sur leurs propres têtes une partie de la puissance qu'ils avaient élevée sur celle des Anglais. C'est ainsi que le droit de Guillaume de Garenne sur la terre de deux anglais libres, dans la province de Norfolk, lui fut contesté, parce que cette terre avait dépendu autrefois d'un manoir royal d'Edward[2]; il en fut de même d'un domaine d'Eustache, dans la province de Huntingdon, et de quinze acres de terre que tenait Miles, dans celle de Berks[3]. Une terre qu'Engelry occupait dans la province d'Essex fut, selon l'expression du grand rôle, saisie en la main du roi, parce qu'Engelry n'envoya personne pour rendre compte de ses titres[4]. Le roi saisit pareillement toutes les terres sur lesquelles il avait prétention, et dont le dé-

[1] Voyez liv. III, t. I.

[2] Quòd pertinebant tempore regis Edwardi ad faganaham mans. reg. (Doomesday-book, t. I, p. 172.)

[3] Grafham dat socam regis fuisse et esse; nec breve, nec saisitorem vidisse qui liberasset eam Eustachio. (Doomesday-book, tom. II, pag. 208.).... Rex Ed. habuit 15 acras; Milo tenet eas, nesciunt quomodò. (Ibid. t. II, pag. 56.)

[4] Et quia neque legatus neque alius homo venit ex parte suâ qui dirationasset hanc terram, ideò est saisita in manu regis. (Ibid. t. I, p. 15.)

tenteur, quoique Normand, ne put ou ne voulut pas *rendre compte* [1].

Une autre prétention de sa part, c'était que chaque domaine qui avait payé au roi Edward quelque rente ou quelque service, lui payât, bien qu'il fût tenu par un Normand, la même rente ou le même service. Cette prétention, fondée sur une succession aux droits d'un roi anglais, que ne pouvaient admettre ceux qui avaient déshérité la race anglaise, fut d'abord mal accueillie par les conquérans. La franchise d'impôts ou de service d'argent, hors quelques contributions volontaires, leur paraissait la prérogative inviolable de leur victoire; et ils regardaient la condition de contribuables *par coutume* comme l'état spécial de la nation subjuguée [2]. Plusieurs résistèrent aux réclamations du roi, dédaignant de se voir imposer des servitudes personnelles pour la terre qu'ils avaient conquise. Mais il y en eut qui se soumirent; et leur complaisance, soit volontaire, soit achetée par le roi Guillaume, enerva l'opposition des autres. Raoul de Courbespine refusa long-temps de payer aucune redevance pour les maisons qu'il avait prises dans la ville de Canterbury, et Hugues de Montfort pour les terres

1 Rationare, derationare, reddere rationem. (Doomesday-book, passim.)

2 Consuetudo, custuma, custumarii, *coustumes*. Ce mot subsiste dans la langue anglaise moderne.

qu'il occupait dans la province d'Essex [1]. Ces deux chefs pouvaient être fiers impunément ; mais la fierté des hommes moins puissans et moins considérables fut quelquefois durement punie. Un certain Osbert, dit le Pêcheur, n'ayant point voulu acquitter la rente que sa portion de terre payait anciennement au roi Edward comme dépendant de son domaine, fut exproprié par les agens royaux, et sa terre offerte à qui voudrait payer pour lui : Raoul Taille-bois paya, dit le grand rôle, et prit possession du domaine comme *forfait* par Osbert le Pêcheur [2].

Le roi tâchait aussi de lever sur ses propres compatriotes, dans les villes et les terres de son domaine, l'impôt anciennement établi par la loi saxonne. Quant aux Anglais de ces villes et de ces domaines, outre cet impôt rigoureusement exigé au nom de la coutume du lieu, et souvent doublé ou triplé, ils étaient encore soumis à une redevance éventuelle, arbitraire, inégale, levée capricieusement et durement, que les Normands

[1] Radulfus de Curbespine habet 4 mansuras de quibus est saca et soca regis, sed usquè nunc non habuit. (Doomesday-book, t. II, p. 2.) — Huic manerio adjacebant IV liberi homines de IV hid. T. R. E. reddentes consuetudinem, modò tenet Hugo de Monteforti et non reddidit consuetud. ex quo eas habuit. (Doomesday-book, t. I, p. 2.)

[2] Osbernus pictator.... sed ille gablum de hâc terrâ dare noluit; Radulfus Tallegebose gablum dedit, et pro forisfacto istam terram sumpsit. (Ibid. t. II, p. 1216.)

appelaient *taille ou taillage*[1]. Le grand rôle donne l'état des bourgeois taillables du roi par cités, par villes et par bourgs : « Voici les bourgeois » du roi à Colchester[2] : c'est Keolman qui tient » une maison et cinq acres de terre ; Leofwin qui » tient deux maisons et vingt-cinq acres, Ulfrik, » Edwin, Wulfstan, Manwin, etc. » Les chefs et les soldats normands levaient aussi la taille sur les Saxons qui leur étaient échus, soit dans les bourgs, soit hors des villes[3]. C'est ce qu'on appelait dans le langage des conquérans avoir un bourgeois ou un Saxon libre, et dans ce sens les hommes libres se comptaient par tête, se vendaient, se donnaient, s'engageaient, se prêtaient, ou même se divisaient par moitié entre Normands[4]. Le grand rôle dit qu'un certain vicomte *avait* dans le bourg d'Ipswich deux bourgeois saxons, l'un en prêt et l'autre en nantissement[5]; et que le roi Guillaume avait, par acte authentique, prêté le

1 En latin *talagium*.

2 Isti sunt burgenses regis... (Doomesday-book, tom. I, pag. 104.)

3 Omnes isti sunt liberi homines Rogerii Bigot, et Normanus tenet eos de eo. (Ibid., p. 341.)

4 Istos liberos homines calumniat Rogerus de Ramis. (Ibid., liv. I, p. 337.) — Invasit Hugo de Corbon. sup. Rog. Bigot medietat. unius liberi hominis. (Ibid., t. I, p. 278.)

5 Habet Normannus vicecomes II burgenses, unum in vadimonio contra eumdem, alterum pro debito. (Ibid., tom. I, p. 438.)

Saxon Edwige à Raoul Taille-bois pour le garder tant qu'il vivrait [1].

Beaucoup de querelles intestines dans la nation des vainqueurs pour la dépouille des vaincus, beaucoup d'*invasions* de Normands sur Normands, comme s'exprime le rôle d'enquête [2], furent aussi enregistrées dans tous les coins de l'Angleterre. Par exemple, Guillaume de Garenne, dans le comté de Bedford, avait dessaisi Gaultier Espec d'une demi-hyde ou d'un demi-arpent de terre, et lui avait enlevé deux chevaux [3]. Ailleurs, c'était Hugues de Corbon qui avait usurpé sur Roger Bigot *la moitié d'un Anglais libre*, c'est-à-dire cinq acres de terre. Dans le comté de Hants, Guillaume de la Chesnaye réclamait contre Picot une certaine portion de terre, sous prétexte qu'elle appartenait au Saxon dont il avait pris les biens [4]. Ce dernier fait et beaucoup d'autres du même genre prouvent que les Nor-

[1] Hanc terram tenuit Ovigi, et potuit dare cui voluit T. R. E. hanc ei postea W. rex concessit, et per suum brevem Radulfo Tallegebose commodavit ut eum servaret quamdiù viveret. (Doomesday book, t. II, p. 211.)

[2] Invasiones.

[3] Fuit Willelms Spec saisitus per regem et ejus liberatorem, sed W. de Warenne sine breve regis eum dissaisivit et II equos ejus hominibus abstulit necdùm reddidit. (Ibid., t. II, p. 211.)

[4] Hanc terram calumniat W. de Chesney per hereditatem sui antecessoris anglici. (Ibid. t. II, p. 44.)

mands considéraient comme leur propriété légitime tout ce que l'ancien propriétaire aurait pu légalement revendiquer, et que l'envahisseur étranger, se regardant comme un successeur naturel, faisait les mêmes recherches, exerçait les mêmes poursuites civiles qu'eût exercées l'héritier du Saxon [1]. Il appelait en témoignage les habitans anglais du district, pour constater l'étendue des droits que lui avait communiqués sa substitution à la place de l'homme tué ou expulsé par lui [2]. Souvent la mémoire des habitans, troublée par la souffrance et par le fracas de la conquête, répondait mal à ces sortes de demandes ; souvent aussi le Normand qui voulait contester le droit de son compatriote refusait de s'en tenir à la déposition de cette *vile populace* des vaincus [3]. Dans ce cas, le seul moyen de terminer la dispute était le duel judiciaire entre les parties, ou le jugement dans la cour du roi [4].

Le *terrier* normand parle, en beaucoup d'endroits, d'envahissemens injustes, de saisies, de prétentions injustes [5]. C'est sans doute une chose

1 Hanc terram clamant per antecessorem suum cujus terras omnes W. rex sibi donavit. (Doomesday-book, p. 216.)

2 De hoc suum testimonium adduxit de antiquis hominibus totiûs comitatûs. (Ibid., t. II, p. 44.)

3 Testimonium de villanis et vili plebe. (Ibid.)

4 Judicium per regem, in curiâ regis; judicio, seu bello, seu duello. (Ibid. passim.)

5 Invasit, injustè saisivit, injustè dissaisivit, injustè occupavit (Ibid. passim.)

bizarre que de voir le mot de justice écrit dans le registre d'expropriation de tout un peuple ; et l'on ne comprendrait point ce livre si l'on ne songeait à chaque phrase, qu'*héritage* y signifie spoliation d'un Anglais, que tout Anglais dépouillé par un Normand prend dès lors le nom de *prédécesseur* du Normand, qu'être *juste*, pour un Normand, c'est s'interdire de toucher au bien de l'Anglais tué ou chassé par un autre ; et que le contraire s'appelle *injustice*, comme le prouve le passage suivant : « Dans le comté de Bedford,
» Raoul Taille-bois a injustement dessaisi Néel de
» cinq hydes de terre, faisant notoirement partie
» de l'héritage de son *prédécesseur*, et dont la con-
» cubine de ce même Néel occupe encore une
» portion [1]. »

Quelques Saxons dépossédés osèrent se présenter devant les commissaires de l'enquête pour faire leurs réclamations ; il y en eut même plusieurs d'enregistrées avec des termes de supplication humble que nul des Normands n'employait. Ces hommes se déclaraient pauvres et misérables ; ils en appelaient à la clémence et à la miséricorde du roi [2]. Ceux qui, après beaucoup de bassesses,

[1] Clamat Nigellus unam virgatam quam tenuit antecessor ejus T. R. E. ipse Nigellus indè saisitus fuit, sed Radulfus Tallegebose eum dissaisivit.... Tenet quædam concubina Nigelli II hid. (Doomesday-book, p. 214.)

[2] Pauperes cum matre reclamant. (Ibid., t. I, p. 203.) — Ipsi reclamant misericordiam regis. (Ibid.)

parvinrent à conserver quelque mince partie de leurs héritages paternels, furent obligés de payer cette grâce par des services dégradans et bizarres, ou la reçurent au titre non moins humiliant d'aumône. Des fils sont inscrits dans le rôle comme tenant par *aumône* le bien de leurs pères [1]. Des femmes libres gardent leur champ par *aumône* [2]. Une autre femme reste en jouissance de la terre de son mari, à condition de nourrir les chiens du roi [3]. Enfin une mère et son fils reçoivent en *don* leur ancien héritage, à condition de dire chaque jour des prières pour l'âme de Richard, fils du roi [4].

Ce Richard, fils de Guillaume-le-Conquérant, mourut en l'année 1081, froissé par son cheval contre un arbre dans le lieu que les Normands appelaient la Forêt Neuve [5]. C'était un espace de

1 Hanc terram tenuit pater hujus hominis et vendere potuit T. R. E.; hanc rex W. in eleemosinâ eidem concessit. (Doomesday-book, t. II, p. 218.)

2 Ibi habet OEldeva libera fœmina I hidam de rege in eleemosinâ quam eadem tenuit T. R. E. (Ibid., t. II, pag. 63.)

3 Godricus tenuit... dicunt se vidisse brevem regis quo eam dederit fœminæ Godrici in dono, quòd nutriebat canes suos. (Ibid. t. II, p. 57.)

4 Hoc manerium tenuit Aldene teignus T. R. E. et vendere potuit, sed W. rex dedit hoc manerium huic Aldene et matri ejus pro animâ Ricardi filii sui. (Ibid., t. II, p. 141.)

5 *Nove forest*, en latin Nova foresta.

trente milles, nouvellement planté d'arbres entre Salisbury et la mer. Cette étendue de terre, avant d'être mise en bois, contenait trente-six paroisses que le conquérant détruisit, et dont il chassa les habitans [1]. On ne sait si la raison de cet acte singulier ne fut pas purement politique, et si Guillaume n'eut pas pour objet spécial d'assurer à ses recrues de Normandie un lieu de débarquement sûr, où nul ennemi saxon ne pût se rencontrer, ou bien si, comme le disent la plupart des anciennes histoires, il ne voulut que satisfaire sa passion et celle de ses fils pour la chasse. C'est à cette passion effrénée qu'on attribue aussi les règlemens bizarres et cruels qu'il fit sur le port d'armes dans les forêts d'Angleterre; mais il y a lieu de penser que ces règlemens eurent un motif plus sérieux, et furent dirigés contre les Anglais, qui, sous le prétexte de chasse, pouvaient se donner des rendez-vous en armes. « Il ordonna, dit une » chronique contemporaine, que quiconque tue- » rait un cerf ou une biche eût les yeux crevés; » la défense faite pour les cerfs s'étendit aux san- » gliers; et il fit même des statuts pour que les » lièvres fussent à l'abri de tout péril. Ce roi aimait » les bêtes sauvages comme s'il eût été leur » père [2]. » Ces lois, exéctuées avec rigueur contre

1 36 matrices ecclesias extirpavit, et populum earum dedit exterminio. (Walt. Mappæus, ed. Camden.)

2 Item statuit de leporibus ut à periculo immunes es-

les Saxons, accrurent singulièrement leur misère; car beaucoup d'entre eux n'avaient plus que la chasse pour unique moyen de subsistance. » Les » pauvres murmurèrent, ajoute la chronique ci- » tée plus haut; mais il ne tenait compte de leur » haine, et force leur était d'obéir sous peine de » la vie [1]. »

Guillaume comprit dans son domaine royal toutes les grandes forêts de l'Angleterre, lieux redoutables pour les conquérans, asile de leurs derniers adversaires. Ces lois, que les historiens saxons ridiculisent en les montrant destinées à garantir la vie des lièvres, étaient une puissante sauve-garde de la vie des Normands; et, afin que l'exécution en fût mieux assurée, la chasse dans les forêts royales devint un privilége dont la concession appartenait au roi seul, qui pouvait à son gré l'octroyer ou l'interdire. Plusieurs hauts personnages de race normande, plus sensibles à leur propre gêne qu'à l'intérêt de la conquête s'irritèrent de cette loi exclusive [2]. Mais tant que l'esprit de nationalité se conserva parmi les vaincus, ce désir des Normands ne prévalut pas contre la vo-

sent. Amabat rex ferus feras tanquàm esset pater earum. (Swa swithe he ludofe tha heoder swylce he wære heora fæder. (Chron. sax. Gibson, p. 191.)

[1] Hoc pauperes ægrè ferebant; verùm ita rigidus fuit, ut nihili haberet eorum omnium odium : eos oportuit obsequi, si vellent vivere. (Ibid.)

[2] Hoc viri summi conquesti sunt. (Ibid.)

lonté de leurs rois. Soutenus par l'instinct de la nécessité politique, les fils de Guillaume conservèrent aussi exclusivement que lui le privilége de chasse ; et ce ne fut qu'à l'époque où ce privilége cessa d'être nécessaire, que leurs successeurs se virent forcés de l'abdiquer, quelque regret qu'ils en eussent [1].

Alors, c'est-à-dire au treizième siècle, les parcs des propriétaires normands ne furent plus compris dans l'étendue des forêts royales, et le seigneur de chaque domaine obtint la libre jouissance de ses bois ; ses chiens ne furent plus soumis à la mutilation des jambes [2], et les *forestiers*, *verdiers* ou *regardeurs* royaux, ne rôdèrent plus sans cesse autour de sa maison pour le surprendre dans quelque délit de chasse, et lui faire payer une grosse amende. Au contraire, la garantie de la loi royale pour la conservation du gibier de grande et de petite espèce s'étendit au profit des descendans des riches Normands ; et eux-mêmes eurent des gardes-chasse pour tuer impunément le pauvre Anglais surpris en embuscade contre les daims et les lièvres [3]. Plus tard, le pauvre lui-même, le descendant des Saxons, ayant cessé d'être redoutable aux riches issus de l'autre race, ne fut puni

[1] Blackstone's vol. II, p. 414.

[2] Ne ampliùs expeditentur. (Chart. Henrici III.)

[3] Si fugit et occidatur malefactor, non obtinebit jus nec appellum. (Additamenta ad Math. Paris., p. 158.)

quand il osa chasser, que d'une seule année d'emprisonnement, à la charge de trouver ensuite douze cautions solvables pour répondre qu'à l'avenir il ne commettrait plus aucun délit « ni en » parcs, ni en forêts, ni en garennes, ni en vi» viers, ni en quoi que ce fût, contre la paix du » seigneur roi [1]. »

Pour dernière particularité qu'offre le grand registre de la conquête normande, on y trouve la preuve que le roi Guillaume établit, en loi générale, que tout titre de propriété antérieur à son invasion, et que tout acte de transmission de biens fait par un homme de race anglaise postérieurement à l'invasion, étaient nuls et non avenus, à moins que lui-même ne les eût formellement ratifiés. Dans la première terreur causée par la conquête, quelques Anglais avaient aliéné une portion de leurs terres aux églises, soit en don réel pour le salut de leur âme et de leur corps, soit en don simulé, afin d'assurer cette portion à leurs fils, si les domaines des saints de l'Angleterre étaient respectés par les Normands. Cette précaution fut inutile, et quand les églises ne purent administrer la preuve écrite que le roi avait confirmé le don, ou, en d'autres termes, que lui-même l'avait fait, la terre fut saisie à son

1 Et post inveniet 12 plegios qui ipsum manucapient quòd deinceps non maleficiet in parcis, vivariis vel forestis, nec in aliquo contra pacem domini regis. (Ibid.)

profit [1]. C'est ce qui arriva pour le domaine d'Ailrik, qui, avant de partir pour la guerre contre les Normands, avait donné son manoir au couvent de Saint-Pierre, dans la province d'Essex, et pour celui d'un certain Edrik, affermé, avant la conquête, au monastère d'Abingdon [2].

Plus d'une fois dans la suite cette loi fut remise en vigueur, et tout titre quelconque de propriété anéanti pour les fils des Anglo-Saxons. C'est un fait attesté par le Normand Richard Lenoir, évêque d'Ély, vers le milieu du douzième siècle. Il raconte que les Anglais, journellement dépossédés par leurs seigneurs, adressèrent de grandes plaintes au roi, disant que les mauvais traitemens qu'ils avaient à subir de la part de l'autre race, et la haine qu'elle leur portait, ne leur laissaient plus d'autre ressource que d'abandonner le pays [3]. Après de longues délibérations, les rois et leur

[1] Hanc terram tenuit Gedid quædam fœmina T. R. E. hanc dedit Santo-Paulo postquàm rex venit in Angliam, sed non ostendit brevem neque concessum regis. (Doomesday-book, t. I, p. 15.)

[2] Ailric abiit in navale prælium contra Willelm. regem.... Tunc dedit Sancto-Petro istud manerium.... de hoc manerio Edricus, qui eum tenebat, deliberavit illum filio suo, qui erat in Abendone monachus, ut ad firmam illud teneat. (Ibid. t. II, p. 59.)

[3] Cum dominis suis odiosi passim pellerentur, nec esset qui ablata restitueret.... exosi et rebus spoliati, ad alienigenas transire cogerentur. (Dial. de Scaccario, in notis ad Math. Paris.)

conseil décidèrent qu'à l'avenir tout ce qu'un homme de race anglaise obtiendrait des seigneurs, comme salaire des services personnels, ou par suite de conventions légales, lui serait assuré irrévocablement, mais sous la condition qu'il renoncerait à tout droit fondé sur une possession antérieure [1]. « Cette décision, ajoute l'évêque » d'Ély, fut sage et utile ; elle obligea les fils des » vaincus à rechercher les bonnes grâces de leurs » seigneurs par la soumission, l'obéissance et » le dévouement [2]. De sorte qu'aujourd'hui, nul » Anglais possédant soit un fonds de terre, soit » toute autre propriété, n'est propriétaire à titre » d'héritage ou de succession paternelle, mais » seulement en vertu d'une donation à lui faite » en récompense de ses loyaux services [3]. »

C'est en l'an 1086 que fut achevée la rédaction du *Grand-Rôle* des Normands, du *livre de jugement* des Saxons ; et cette même année eut lieu une grande convocation de tous les chefs des con-

1 Quod à dominis suis, exigentibus meritis, interveniente aliquâ legitimâ pactione, poterant obtinere.... Cæterùm autem nomine successionis, à temporibus subactæ gentis, nil sibi vindicarent. (Dial. de Scaccario, in notis ad Math. Paris.)

2 Devotis obsequiis dominorum suorum gratiam emercari. (Ibid.)

3 Sic igitur quisquis de gente subactâ fundos, vel aliquid hujusmodi possidet, non quod ratione successionis deberi sibi videbatur adeptus est, sed quod solummodò... (Ibid.)

quérans, laïcs ou prêtres. Dans ce conseil furent débattues les réclamations diverses enregistrées dans le rôle d'enquête, et ce débat ne s'acheva point sans querelles entre le roi et ses barons; ils eurent ensemble de graves entretiens, comme s'exprime la chronique contemporaine, sur l'importante distinction de ce qui devait être définitivement regardé comme légitime dans les prises de possession de la conquête [1]. La plupart des envahissemens individuels furent ratifiés; mais quelques-uns ne le furent pas, et il y eut parmi les vainqueurs une minorité mécontente. Plusieurs barons et chevaliers renoncèrent à leur hommage, quittèrent Guillaume et l'Angleterre, et, passant la Tweed, allèrent offrir au roi d'Écosse, Malcolm, le service de leurs chevaux et de leurs armes [2]. Malcolm les accueillit favorablement, comme il avait accueilli avant eux les émigrés saxons, et leur distribua des portions de terre pour lesquelles ils devinrent ses hommes-liges, ses soldats envers et contre tous. Ainsi l'Écosse reçut une population toute différente de celles qui s'y étaient mêlées jusque-là. Les Normands, réunis, par un exil commun et une hospitalité commune, aux Anglais qui naguère avaient fui devant eux, devinrent, sous une ban-

1 Graves sermones habuit cum suis proceribus de hàc terrâ. (Chron. sax. Gibson, p. 187.)

2 Ellis's metrical romances, tom. I, p. 125.

nière nouvelle, leurs compagnons et leurs frères d'armes. L'égalité régna au delà du cours de la Tweed entre deux races d'hommes qui, en deçà du même fleuve, étaient de condition si différente; il se fit rapidement des uns aux autres un échange mutuel de mœurs et même de langage, et le souvenir de la diversité d'origine ne divisa point leurs fils, parce qu'il ne s'y mêlait aucun souvenir d'injure, ni d'oppression étrangère.

[1085] Pendant que les conquérans s'occupaient ainsi à régler leurs affaires intérieures, ils furent subitement troublés par une alarme venant du dehors. Le bruit se répandit que mille vaisseaux danois, soixante vaisseaux norwégiens, et cent vaisseaux de Flandre, fournis par Robert le Frison, nouveau duc de ce pays, et ennemi des Normands, se rassemblaient dans le golfe de Lymford, pour descendre en Angleterre et délivrer le peuple anglo-saxon [1]. Les rois de Danemark, qui tant de fois, depuis vingt années, avaient successivement flatté et trahi les espérances de ce peuple, ne pouvaient, à ce qu'il paraît, se résoudre à l'abandonner entièrement. L'insurrection qui, en 1080, causa la mort de l'évêque de Durham, semble avoir été encouragée par l'attente d'un débarque-

[1] Rumore expeditionis Britanniam usquè velificantis... ut gentem nobilissimam pristinæ libertati restitueret. (Script. rer. danic. tom. III, pag. 348-350.) — Orderic. Vital., p. 650 — Florent Wigorn, p. 641.)

ment des hommes du Nord ; car on trouve les mots suivans dans les dépêches officielles adressées alors à cet évêque : « Les Danois viennent : » faites garnir avec soin vos châteaux de muni- » tions et d'armes [1]. » Les Danois ne vinrent pas, et peut-être les précautions extraordinaires recommandées à cause d'eux à l'évêque Vaulcher furent-elles la cause du peu de succès du soulèvement où il périt.

Mais cette fausse alarme n'était rien auprès de celle qui se répandit en Angleterre dans l'année 1085. La plus grande partie des forces normandes fut promptement dirigée vers l'est ; on plaça des postes sur les côtes, on mit des croisières en mer ; on entoura de nouveaux ouvrages les forteresses récemment bâties, et l'on releva les murs des anciennes villes démantelées par les conquérans [2]. Le roi Guillaume fit publier en grande hâte par toute la Gaule le ban qu'il avait proclamé, vingt années auparavant, sur le point de passer le détroit. Il promit solde et récompense à tout cavalier ou piéton qui voudrait s'enrôler à son service. Il en arriva de toutes parts un nombre immense. Tous les pays qui avaient fourni des troupes d'invasion pour exécuter la conquête fournirent des

[1] Dani reverà veniunt : castrum itaque vestrum hominibus et armis et alimentis vigilanti curà munire facite. (Opera Lanfranci, p. 314.)

[2] Scriptores rer. danicar. t. II, p. 350.

garnisons pour la défendre [1]. Les nouveaux soldats furent cantonnés dans les villes et les villages; et les comtes, vicomtes, évêques et abbés normands eurent ordre de les héberger et de les nourrir proportionnellement à l'étendue de leurs juridictions ou de leurs domaines [2]. Pour subvenir aux frais de ce grand armement, on imagina de faire revivre l'ancien impôt appelé *Dane-gheld*, qui, avant d'être levé par les conquérans scandinaves, l'avait été pour la défense du pays contre leurs invasions. Il fut rétabli à raison de douze deniers du temps pour cent acres de terre. Les Normands, sur lesquels pesa cet impôt, s'en firent rembourser le montant par leurs fermiers ou leurs serfs anglo-saxons, qui payèrent ainsi, pour repousser les Danois venant à leur secours, ce que leurs ancêtres avaient jadis payé pour les repousser comme ennemis [3].

Des détachemens de soldats parcoururent en tout sens les contrées du nord-est de l'Angleterre, afin de les dévaster et de les rendre inhabitables, soit pour les Danois, s'ils venaient à y débarquer,

[1] Cum tanto exercitu equitum ac peditum è Francorum regno atque è Britanniâ, quantus anteà nunquàm terram hanc petebat. (Chron. saxon. Gibson, p. 186.)

[2] Pro suâ terræ portione. (Ibid.) — Florent. Wigorn., pag. 641.

[3] Danigeldi redditio propter piratas primitùs statuta est ad eorum insolentiam reprimendam. (Wilkins, p. 812.) — Voyez livre, II, t. I.

soit pour les Anglais même, qu'on soupçonnait de désirer ce débarquement[1]. Il ne resta sur le rivage de la mer, à portée des vaisseaux, ni un homme, ni une bête, ni un arbre à fruit. La population saxonne fut de nécessité refoulée vers l'intérieur, et, pour surcroît de précaution contre la bonne intelligence de cette population avec les Danois, un ban royal, publié à son de trompe dans tous les lieux voisins de la mer, prescrivit aux hommes de race anglaise de prendre des vêtemens normands, des armes normandes, et de se raser la barbe à l'instar des Normands[2]. Cet ordre bizarre avait pour objet d'ôter aux Danois le moyen de distinguer les amis qu'ils venaient secourir des ennemis qu'ils venaient combattre[3].

La crainte qui inspirait ces précautions n'était point sans fondement; il y avait réellement à l'ancre, sur la côte du Danemark, une flotte nombreuse destinée pour l'Angleterre. Olaf Kyr, roi de Norwége, fils et successeur de ce Harold qui,

1 Experti sunt incolæ multos dolores, et rex permisit devastari omnes terras maritimas. (Chron. saxon. Gibs., pag. 186.)

2 Anglis autem quibus non minimi desiderii exercitus adventum didicerat, barbas radere, arma et exuvias ad instar *Romanorum* coaptare, per omnia Francigenis, quos et Romanos dici prætulimus, assimilari præcipit. (Script. rer. danic. tom. III, p. 350.) — Voyez livre II, tom. I.

3 Ad deludendum adventantium visus. (Ibid.)

ayant voulu conquérir le pays des Anglais, n'y avait obtenu que sept pieds de terre, venait maintenant au secours du peuple qui avait vaincu et tué son père, sans peut-être se rendre bien compte du changement de destinée de ce peuple, et croyant aller venger Harold [1]. Quant au roi de Danemark, Knut, fils de Sven, promoteur de la guerre et chef suprême de l'armement, il comprenait la révolution opérée en Angleterre par la conquête normande, et c'était sciemment qu'il allait secourir les vaincus contre les vainqueurs. « Il avait cédé, disent les historiens danois, aux » supplications des exilés anglais, à des messages » reçus d'Angleterre, et à la pitié que lui inspi- » raient les misères d'une race d'hommes alliée » de la sienne, dont tous les chefs, les riches, » les personnages considérables, avaient été tués » ou bannis, et qui, tout entière, se voyait ré- » duite en servitude sous la race étrangère des » *Français* qu'on appelait aussi *Romains* [2]. »

Ces deux noms étaient en effet les seuls sous

1 Snorre's heimskringla, t. II, p. 186.

2 Si quidem inclytis eorum ducibus et nobilibus diversæque dignitatis personis, ferro interemptis, hæreditate privatis, nativo solo exterminatis, reliquis veluti publicâ servitute oppressis... quorum et augustiis pius heros incitatus, in commodum eorum succurrendum decrevit, et ut gentem nobilissimam pristinæ libertati restitueret, et *Romanorum* seu *Francigenarum* insolentiam puniret, classem... (Script. rer. danic. t. III, p. 348.)

lesquels la nation normande fût connue dans le nord de l'Europe, depuis que les derniers restes de la langue danoise avaient péri à Rouen et à Bayeux [1]. Quoique les seigneurs de Normandie pussent encore facilement prouver leur descendance scandinave, en oubliant l'idiome qui était le signe visible de cette descendance, ils avaient perdu leur titre au pacte de famille qui, malgré des hostilités fréquentes produites par les passions du moment, unissait l'une à l'autre les populations teutoniques. Mais les Anglo-Saxons avaient encore droit au bénéfice de cette fraternité d'origine ; c'est ce que reconnut le roi de Danemark, selon le témoignage des chroniqueurs de sa nation, et si son entreprise n'était pas pure de toute vue d'ambition personnelle, du moins était-elle ennoblie par le sentiment d'un devoir d'humanité et de parenté. Sa flotte fut retenue dans le port plus long-temps qu'il ne l'avait prévu ; [1086] et durant ce retard, des émissaires du roi normand, adroits et rusés comme leur maître, corrompirent avec l'or de l'Angleterre plusieurs des conseillers et des capitaines du Danois [2]. Le retard, d'abord involontaire, fut prolongé par ces intrigues. Les hommes vendus secrètement à Guillaume, et surtout les évêques danois, dont la plupart se laissè-

[1] Voyez livre II, t. I.

[2] Adamus Bremensis, apud Script rer. danic. — Torfæi Hist. Norweg.

rent gagner, réussirent plusieurs fois à empêcher le roi Knut de mettre à la voile, en lui suscitant des embarras et des obstacles imprévus. Pendant ce temps, les soldats, fatigués d'un campement inutile, se plaignaient et murmuraient sous la tente[1]. Ils demandaient qu'on ne se jouât pas d'eux, qu'on les fît partir, ou qu'on les renvoyât dans leurs foyers, à leur labourage et à leur commerce. Ils tinrent des conciliabules, et firent signifier au roi, par les députés qu'ils nommèrent, leur résolution de se débander si l'ordre de départ n'était donné sans plus de délais[2]. Le roi Knut voulut user de rigueur pour rétablir la discipline. Il emprisonna les chefs de cette révolte, et soumit l'armée entière au paiement d'une amende par tête. L'exaspération, loin d'être calmée par ces mesures, s'accrut tellement, qu'au mois de juillet 1086 il y eut une émeute générale où le roi fut tué par les soldats[3] : ce fut le signal d'une guerre civile qui enveloppa tout le Danemark ; et de ce moment le peuple danois, occupé de ses propres querelles, oublia les Anglo-Saxons, leur servitude et leurs maux.

Ce fut la dernière fois que la sympathie des

1 Vulgus impatiens moræ et littoreæ detentionis, præstolationes domesticis inutiles negotiis querebatur. (Script. rer. danic. t. II, p. 352.)

2 Consilio crebriùs inito, regi nuncios. (Ibid.)

3 Script. rer. danic. t. II, p. 352.

Teutons du Nord s'exerça en faveur de la race teutonique qui habitait l'Angleterre. Par degrés les Anglais, désespérant de leur propre cause, cessèrent de se recommander au souvenir et à la bienveillance des peuples septentrionaux. Les exilés de la conquête moururent dans les pays étrangers, et y laissèrent des enfans qui, oubliant la patrie de leurs ancêtres, n'en connurent plus d'autre que la terre où ils étaient nés [1]. Enfin, dans la suite, les ambassadeurs et les voyageurs danois qui se rendaient en Angleterre, n'entendaient retentir à leurs oreilles, dans les maisons des grands et des riches, que la langue romane de Normandie, et faisant peu d'attention au langage que parlaient les marchands anglais dans leurs échoppes ou les bouviers dans leurs étables, s'imaginèrent que toute la population du pays était normande, ou que la langue avait changé depuis l'invasion des Normands [2]. En voyant les trouvères français parcourir les châteaux et les villes, et faire les délices de la haute classe en Angleterre, qui eût pu croire, en effet, que, soixante ans auparavant, les Scaldes du nord y avaient joui

[1] Ipsorum etiam Anglorum qui in Daniam tædio Normannorum dominationis profugi. (Dania Isaaci Pontani, pag. 197.)

[2] Lingua verò in Angliâ mutata est, ubi Willelmus Nothus Angliam subegit; ex eo enim tempore invaluit in Angliâ lingua gallica (*waslsko.*) (Sagan of Gunnlaugi, pag. 88.)

de la même faveur[1]? Aussi, dès le douzième siècle, l'Angleterre fut-elle regardée par les nations scandinaves comme un pays de langage absolument étranger. Cette opinion devint si forte, que, dans le droit d'aubaine du Danemark et de la Norwége, les Anglais furent classés au rang des peuples les plus maltraités. Dans le code qui porte le nom du roi Magnus, à l'article des successions on rencontre les formules suivantes : « Si » des hommes de race anglaise ou d'autres en- » core plus étrangers à nous.... si des Anglais ou » d'autres hommes parlant un idiome sans au- » cune ressemblance avec le nôtre[2]... » Ce défaut de ressemblance ne pouvait s'entendre de la simple diversité des dialectes; car, aujourd'hui même, le patois des provinces septentrionales de l'Angleterre est, à la rigueur, intelligible pour un Danois ou un Norwégien[3].

Vers la fin de l'année 1086, il y eut à Salisbury,

[1] Gunnlaugus (Islandensis) ad regem Ethelredum accessit.... « Carmen de te composui cui vellem audiendo « vacares. » Rex ità convenit, undè Gunnlaugus recitavit. Eadem tunc Angliæ quæ Daniæ et Norwegiæ fuit lingua. (Sagan of Gunnlaugi, p. 88.)

[2] Si jàm Angli aut alii qui communi sermone nobiscum non utuntur..... Si homines Angli, vel alii magìs adhùc nobis ignoti (Magnæus, Codex de hæreditatibus, ap. script. rer. danic., p. 247.)

[3] La seule différence vient des mots français qui s'y sont introduits en grand nombre.

d'autres disent à Winchester, un rendez-vous général de tous les conquérans ou fils de conquérans. Chaque personnage en dignité, laïc ou prêtre, vint à la tête de ses gens d'armes et des feudataires de ses domaines. Ils se trouvèrent soixante mille, tous possesseurs au moins d'une portion de terre suffisante pour l'entretien d'un cheval et d'une armure complète [1]. Ils renouvelèrent successivement au roi Guillaume leur serment de foi et d'hommage, en lui touchant les mains et en prononçant cette formule : « De cette » heure en avant, je suis votre homme-lige, de » ma vie et de mes membres ; honneur et foi vous » porterai en tout temps, pour la terre que je tiens » de vous ; qu'ainsi Dieu me soit en aide [2]. » Ensuite la colonie armée se sépara, et ce fut probablement alors que les hérauts du roi publièrent en son nom les ordonnances suivantes [3] :

« Nous voulons fermement et ordonnons que » les comtes, barons, chevaliers, sergens, et tous » les hommes libres de ce royaume, soient et se » tiennent convenablement pourvus de chevaux » et d'armes pour être prêts à nous faire en tout

1 Omnes terrarii. (Annales Waverleienses.) — Ealle land sittende menn. (Chron. saxon., p. 187.) — Et 60,000 militum invenit. (Ord. Vital.. p. 649.)

2 Formules anglo-normandes. — Chron. saxon. Gibson, pag. 187. — Math. Westmonast., p. 229.

3 Quos omnes, dùm necesse esset, paratos esse præcepit. (Orderic Vital, p. 649.)

» temps le service légitime qu'ils nous doivent
» pour leurs domaines en tenures [1].

» Nous voulons que tous les hommes libres de
» ce royaume soient ligués et conjurés comme des
» frères d'armes pour le défendre, maintenir et
» garder selon leur pouvoir [2].

» Nous voulons que toutes les cités, bourgs,
» châteaux et cantons de ce royaume soient gar-
» dés toutes les nuits, et qu'on y veille à tour de
» rôle contre les ennemis et les malfaiteurs [3].

» Nous voulons que tous les hommes amenés
» par nous d'outre-mer, ou qui sont venus après
» nous, soient, par tout le royaume, sous notre
» paix et protection spéciale; que si l'un d'eux
» vient à être tué, son seigneur, dans l'espace de
» cinq jours, devra s'être saisi du meurtrier, sinon
» il nous paiera une amende conjointement avec
» les Anglais du district où le meurtre aura été
» commis [4].

1 Statuimus et firmiter præcipimus, ut omnes comites et barones et milites et servientes et liberi homines totius regni nostri habeant et teneant se semper benè in equis et armis ut decet et oportet. (Notæ ad. Eadmerum, ed. Selden, p. 191.)

2 Præcipimus ut omnes liberi homines totius regni prædicti sint fratres conjurati. (Ibid.)

3 Singulis noctibus vigilentur et custodientur in gyrum. (Ibid.)

4 Ut omnes homines, quos nobiscum adduximus aut qui post nos venerint, sint sub protectione et pace nostrâ

» Nous voulons que les hommes libres de ce
» royaume tiennent leurs terres et leurs posses-
» sions bien et en paix, franches de toute exac-
» tion et de tout taillage, de façon qu'il ne leur
» soit rien pris ni demandé que le service libre
» qu'ils nous doivent et sont tenus de nous faire
» à perpétuité [1].

» Nous voulons que tous observent et main-
» tiennent la loi du roi Edward, avec celles que
» nous avons établies, pour l'avantage des Anglais
» et le bien commun de tout le royaume [2]. »

Ce vain nom de loi du roi Edward était tout ce qui restait désormais à la nation anglo-saxonne de son antique existence; car la condition de chaque individu avait changé par la conquête. Depuis le plus grand jusqu'au plus petit, chaque vaincu avait été rabaissé au-dessous de son état antérieur: le chef avait perdu son pouvoir, le riche ses biens, l'homme libre son indépendance, et celui que la dure coutume du temps avait fait naître esclave dans la maison d'autrui, devenu serf d'un étranger,

per universum regnum, et si quis de illis occisus fuerit. (Notæ ad Eadmer. ed Selden, p. 190.)

[1] Ut omnes liberi homines.... habeant et teneant terras suas benè et in pace, et liberi sint ab omni exactione injustâ et ab omni tallagio. (Ibid., pag. 192.)

[2] Ut omnes habeant et teneant legem Edwardi regis, in omnibus rebus, adauctis iis quas constituimus ad utilitatem Anglorum. (Ibid.)

n'obtenait plus les ménagemens que l'habitude de vivre ensemble et la communauté de langage lui attiraient de la part de son ancien maître [1]. Les villes et les bourgades anglaises étaient affermées par les comtes et les vicomtes normands à des traitans qui les exploitaient en propriétés privées, sans aucun mélange de procédés administratifs. Le roi faisait la même spéculation sur les grandes cités et les immenses terres qui composaient son domaine [2]. « Il louait, disent les chroniques, au » plus haut prix possible ses villes et ses manoirs ; » puis venait un traitant qui proposait davantage, » et il lui accordait la ferme ; puis venait un troi- » sième qui haussait le prix, et c'était à ce dernier » que définitivement il adjugeait [3]. Il adjugeait » au plus offrant, ne s'inquiétant point des crimes » énormes que commettaient ses prévôts en levant » la taille sur les pauvres gens. Lui et ses barons » étaient avares à l'excès, et capables de tout » faire s'ils voyaient un écu à gagner [4]. »

1 Et jus libertatis est abreptum, et jus mancipii coangustatum. (Sermo Lupi ad Anglos, apii Hickes. Thesaur. ling. septentrional. t. II, p. 99.)

2 He sette his tunnes and londs to ferme well fast. (Robert of Gloucester's chron., p. 378.)

3 Pretio quàm potuit maximo.... tunc accedens alius quispiam qui plus obtulit.... tertius.... cui rex terram concessit. (Chron. saxon. Gibson, p. 188.)

4 Et non curabat quanto peccato præpositi censum à pauperibus hominibus adquisissent.... rex et optimates

Guillaume avait, pour sa part de conquête, près de quinze cents manoirs ; il était roi d'Angleterre, chef suprême et inamovible des conquérans de ce pays, et pourtant il n'était pas heureux. Dans les cours somptueuses qu'il tenait trois fois l'année, la couronne en tête, soit à Londres, soit à Winchester, soit à Glocester lorsque les compagnons de sa victoire et les prélats qu'il avait institués venaient se ranger autour de lui, son visage était triste et sévère ; il semblait inquiet et soucieux, et la possibilité d'un changement de fortune assiégeait son esprit [1]. Il doutait de la fidélité de ses Normands et de la soumission du peuple anglais. Il se tourmentait de son avenir et de la destinée de ses enfans, et interrogeait sur ses pressentimens les hommes renommés comme sages dans ce siècle où la divination était une partie de la sagesse. Un poète normand, presque contemporain, le représente assis au milieu de ses évêques d'Angleterre et de Normandie, et sollicitant de leur part, avec de puériles instances, quelques éclaircissemens sur le sort de sa postérité. A chaque mot sortant de leur bouche, ce grand vainqueur tremblait devant eux, comme

suprà modum cupidi erant auri et argenti. (Annales Waverleienses, p. 134.) — Faceret, diceret pænè omnia ubi spes nummi effulsisset. (Will. Malmesb., p. 112.)

[1] Ter gessit coronam suam in anno.... (Chron. sax. Gibson, p. 190.) — Feritate quâ omnibus videbatur sævus et formidabilis. (Eadmeri Hist., p. 13.)

un bourgeois ou un serf anglo-saxon aurait tremblé en sa présence [1].

[1087] Après avoir soumis à un ordre régulier, sinon légitime, les résultats mobiles et turbulens de la conquête, Guillaume quitta une troisième fois l'Angleterre, et traversa le détroit, disent les vieux historiens, chargé d'innombrables malédictions [2]. Il le traversa pour ne le repasser jamais; car la mort le retint sur l'autre rive. Parmi les lois et les ordonnances qu'il laissait à son départ, deux surtout méritent d'être mentionnées comme se rapportant spécialement à la conservation de l'ordre établi par la conquête [3]. La première de ces deux lois, qui n'est que le complément d'une proclamation déjà citée plus haut (si la proclamation elle-même n'en est pas une version double), avait pour objet de réprimer les assassinats commis contre les membres de la nation victorieuse; elle était conçue en ces termes: « Quand un *Français* » sera tué ou trouvé mort dans quelque canton, » les habitans du canton devront saisir et amener » le meurtrier dans le délai de huit jours; sinon

[1] Continuateur anonyme du Brut, cité dans les Mémoires de la société des Antiquaires de Londres. (t. XIII, pag. 246.)

[2] In Normanniam innumeris maledictionibus laqueatus transfretavit. (Anglia sacra, t. I, p. 258.)

[3] Quædam de iis quæ nova per Angliam servari constituit (Eadmer Hist., p. 6.)

» ils paieront à frais communs quarante-sept » marcs d'argent [1]. »

Un écrivain anglo-normand du douzième siècle fait de la manière suivante l'exposé des motifs de cette loi : « Dans les premiers temps du nouvel » ordre de choses, ceux des Anglais qu'on laissa » vivre dressaient une foule d'embûches aux Nor» mands [2], massacrant tous ceux qu'ils rencon» traient seuls dans les lieux déserts ou écartés. » Pour réprimer ces assassinats, le roi Guillaume » et ses barons employèrent contre les subjugués » les supplices et les tortures [3]. Mais les châti» mens produisant peu d'effet, on décréta que » tout district, ou, comme on dit en anglais, » tout *hundred* dans lequel un normand serait » trouvé mort, sans que personne y fût soup» çonné d'avoir commis l'assassinat, paierait néan» moins au trésor royal une forte somme d'argent. » La crainte salutaire de cette punition, infligée » à tous les habitans en masse, devait procurer sû» reté aux passans, en excitant les hommes du » lieu à dénoncer et à livrer le coupable, dont

1 Ki Freceis occist, et les homes del hundred nel prenghent et amènent à la justise.... (Les Wil. conq. apud Ingulf. Croyl. ed. Gale, p. 90.)

2 Qui relicti fuerant de Anglicis, subactis, in exosam sibi Normannorum gentem. (Dialog. de Scaccario, in notis ad Math. Paris.)

3 Per aliquot annos reges et eorum ministri exquisitis tormentorum generibus in Anglicos desævierunt. (Ibid.)

» la faute seule causait une perte énorme à tout » le voisinage [1]. »

Pour échapper à cette perte, les habitans du canton dans lequel un Francais, c'est-à-dire un Normand de naissance ou un auxiliaire de l'armée normande, était trouvé mort, avaient soin de détruire promptement tous les signes extérieurs capables de prouver que le cadavre était celui d'un Français; car alors le canton n'était point responsable, et les juges normands ne poursuivaient point d'office. Mais ces juges prévirent la ruse, et la déjouèrent par un genre de procédure assez bizarre. Tout homme trouvé assassiné fut considéré comme Français, à moins que le canton ne prouvât judiciairement qu'il était Saxon de naissance, et il fallait que cette preuve se fît devant le juge royal par serment de deux hommes et de deux femmes les plus proches parens du mort [2]. Sans ces quatre témoins, la qualité d'Anglais, l'*anglaiserie*, comme disaient les Normands, n'était pas suffisamment constatée,

[1] Ut scilicet pœna generaliter inflicta prætereuntiùm indemnitatem procuraret, et festinaret quisque offerre judicio per quem tàm enormis jactura totam lædebat viciniam. (Dialog. de Scaccario, in notis ad Math. Paris.)

[2] Interfectus pro Francigenâ reputabatur, nisi...... (Bracton, lib. III, Fleta, lib. II, c. 30. — § 1 et 2.) Coràm justitiariis, per duos masculos ex parte patris et per duas fœminas ex parte matris de propinquioribus parentibus interfecti. (Ibid.)

et le canton devait payer l'amende [1]. Près de trois siècles après l'invasion, si l'on en croit les antiquaires, cette enquête se faisait encore en Angleterre sur le cadavre de tout homme assassiné; et, dans le langage légal du temps, on l'appelait *démonstration d'anglaiserie* [2].

L'autre loi du conquérant eut pour objet d'accroître d'une manière exorbitante l'autorité des évêques d'Angleterre. Ces évêques étaient tous Normands : leur puissance devait s'exercer tout entière au profit de la conquête, et, de même que les guerriers qui avaient fait cette conquête la maintenaient par l'épée et par la lance, c'était aux gens d'église à la maintenir par l'adresse politique et l'influence religieuse. A ces motifs d'utilité générale il s'en joignait un autre plus personnel à l'égard du roi Guillaume; c'est que les nouveaux évêques d'Angleterre, bien qu'installés par le conseil commun de tous les barons et chevaliers normands, avaient été choisis parmi les chapelains, les créatures ou les amis particulier du roi [3]. Jamais aucune intrigue, du vivant

[1] Nisi legaliter constaret de *englescheria* interfecti. (Gloss. Spelmanni, p. 195.) Fleta écrit *anglescheria*. Les Normands prononçaient quelquefois Anglech, Englech, pour Anglez; Englez; anglécherie, pour anglezerie.

[2] Présentement d'*anglecherie* (Blackstone); cette loi ne fut abrogée que par un statut d'Edward III, en l'année 1341.

[3] Anglia sacra, et Wilkins concilia passim.

de Guillaume, ne troubla cet arrangement ; jamais il ne rencontra un seul évêque qui eût d'autre volonté que la sienne. La situation des choses changea, il est vrai, sous les rois ses successeurs ; mais le conquérant ne pouvait prévoir l'avenir, et l'expérience de tout son règne le justifiait quand il fit l'ordonnance suivante :

« Guillaume, roi d'Angleterre, par la grâce de » Dieu, aux comtes, vicomtes, et à tous les » hommes français et anglais de toute l'Angle- » terre, salut : Sachez, vous et tous mes autres » fidèles, que, du commun conseil des arche- » vêques, évêques, abbés et seigneurs de tout » mon royaume, j'ai jugé convenable de réformer » les lois épiscopales qui, mal-à-propos et contre » les canons, ont été, jusqu'au temps de ma con- » quête, en vigueur dans ce pays [1]. J'ordonne » que désormais nul évêque ou archidiacre ne se » rende plus aux assemblées de justice pour y » tenir les plaids des causes épiscopales, et ne » soumette plus au jugement des hommes sécu- » liers les procès qui se rapportent au gouverne- » ment des âmes : je veux que quiconque sera » interpellé, pour quelque motif que ce soit, par

[1] Sciatis vos omnes et cæteri mei fideles quòd episcopales leges, quæ non benè, nec secundùm canones usquè ad mea tempora in regno Anglorum fuerint.... emendandas judicavi. (Seldeni Analecton, p. 130. — Ejusd. notæ ad Eadmer., p. 167. — Monast. anglic., t. II, p. 308.)

» la justice épiscopale, aille à la maison de l'évêque » ou au lieu que l'évêque lui-même aura choisi » et désigné [1]; que là il plaide sa cause, et fasse » droit à Dieu et à l'évêque, non pas selon la » loi du pays, mais selon les canons et les décrets » épiscopaux [2]; que si quelqu'un, par excès d'or- » gueil, refuse de se rendre au tribunal de l'é- » vêque, il sera appelé par une, deux et trois » fois, et si, après trois appels consécutifs, il ne » comparaît pas, il sera excommunié, et au be- » soin la force et la justice du roi et du vicomte » seront employées contre lui [3]. »

C'est en vertu de cette loi que s'effectua en Angleterre la séparation des tribunaux civils et des tribunaux ecclésiastiques, et ainsi s'établit pour ces derniers une indépendance absolue de tout pouvoir politique, indépendance qu'ils n'avaient jamais eue dans le temps de l'indépendance anglo-saxonne. Alors les évêques étaient obligés de se rendre à l'assemblée de justice, tenue deux fois

1 Nec causas quæ ad regimen animarum pertinent, ad judicium sæcularium hominum adducant. Sed quicumque per episcopales leges, de quâcumque causâ, interpellatus fuerit, ad locum quem ad hoc episcopus elegerit et nominaverit, veniat. (Seldeni notæ ad Eadmer., p. 167.)

2 Et non secundùm *Hundret*, sed secundùm canones et episcopales leges, rectum Deo et episcopo faciat. (Ibid. p. 168.)

3 Si verò aliquis per superbiam elatus . . excommunicetur, et ad hoc vindicandum fortitudo et justitia regis aut vice-comitis adhibeantur. (Ibid.)

par an dans chaque province, et trois fois par an dans chaque district ; ils joignaient leurs accusations aux accusations portées par les magistrats ordinaires, et jugeaient conjointement avec eux et avec les hommes libres du district les procès où la coutume du siècle leur permettait d'intervenir ; ceux des veuves, des orphelins, des gens d'église, et les causes de divorce et de mariage. Pour ces causes, comme pour toutes les autres, il n'y avait qu'une loi, qu'une justice et qu'un tribunal. Seulement, quand on venait à les débattre, l'évèque s'asseyait à côté du sheriff et de l'ealdorman [1] ou ancien de la province ; puis, suivant l'usage ordinaire, des témoins assermentés répondaient sur les faits, et les juges décidaient du droit [2]. Le changement de ces usages nationaux ne date que de la conquête normande. C'est le conquérant qui, brisant les anciennes pratiques d'égalité civile, donna pouvoir aux membres du haut clergé d'Angleterre, de tenir un tribunal dans leur propre maison, et de disposer de la force publique pour y traîner les justiciables [3]; il

1 Voyez livre II.

2 Hæbbe man thriwa on gear burghmote and twa scyregemote, and thær scyregemote se biscop and se Ealdorman, and thær ægther tæcon ge godes rihte, ge woruldes rihte. (Leges Edgari regis, cap. 5.) — Notæ ad Eadmer., p. 166.

3 Judicium verò in nullo loco paretur nisi in episcopali sede (Charta W. conquæst. apud Selden.)

soumit ainsi la puissance royale à l'obligation de faire exécuter les arrêts rendus par la puissance ecclésiastique en vertu d'une législation qui n'était pas celle du pays. Guillaume imposa cette gêne à ses successeurs, sciemment et volontairement, par politique et non par dévotion ou par crainte de ses évêques, qui lui étaient tous dévoués [1].

La crainte du pape Grégoire VII n'influa pas davantage sur cette détermination. Car, malgré les services que lui avait rendus autrefois la cour de Rome, le roi normand savait repousser durement ses requêtes quand elles ne lui convenaient pas. Le ton d'une de ses lettres à Grégoire montre avec quelle liberté d'esprit il envisageait les prétentions pontificales, et ses propres engagemens envers l'église romaine. Le pape avait à se plaindre de quelque retard dans le paiement du denier de Saint-Pierre, stipulé par le traité d'alliance conclu à Rome en l'année 1066; il écrivit pour rappeler à Guillaume cette stipulation, et l'argent fut aussitôt envoyé. Mais ce n'était pas tout, en levant contre les Anglais la bannière du Saint-Siége, le conquérant semblait s'être reconnu vassal de l'Église, et Grégoire, s'autorisant de ce fait, n'hésita pas à le sommer de faire hommage de sa conquête, et de prêter le serment de foi et

1 Curialis nimis et aulicus..... pro famulatu suo..... stipendiarii..... (Vitæ abbat. Sancti-Albani, p. 47. — Orderic. Vital.)

de vasselage entre les mains d'un cardinal. Guillaume répondit en ces termes : « Ton légat m'a » requis de ta part, d'envoyer de l'argent à l'é- » glise romaine et de jurer fidélité à toi et à tes » successeurs : j'ai admis la première de ses de- » mandes ; pour la seconde, je ne l'admets, ni » ne veux l'admettre. Je ne veux point te jurer » fidélité, parce que je ne l'ai point promis, et » qu'aucun de mes prédécesseurs n'a juré fidélité » aux tiens [1]. »

En terminant le récit des événemens que le lecteur vient de parcourir, les chroniqueurs de race anglaise se livrent à des regrets vifs et touchans sur les misères de leur nation. « Il n'y a » point à en douter, s'écrient les uns, Dieu ne veut » plus que nous soyons un peuple, que nous » ayons l'honneur et la sécurité [2]. » D'autres se plaignent de ce que le nom d'Anglais est devenu une injure [3] ; et ce n'est pas seulement de la plume des contemporains que s'échappent de semblables plaintes : le souvenir d'une grande infor-

1 Unum admisi, alterum non admisi, fidelitatem nolui facere nec volo, quià nec ego promisi.... (Notæ Eadmer., pag. 104.)

2 Salutem et honorem genti Anglorum abstulerit, et populum non esse jusserit. (Chron. Brompton, p. 984.) — Math. Westmonast., p. 229.

3 Et opprobrium erat Anglicus appellari. (Ibid.) — Ità ut Anglum vocari foret opprobrio. (Math. Paris. tom. I, pag. 8.)

tune et d'une grande honte nationale se reproduit de siècle en siècle, dans les écrits des enfans des Saxons, quoique plus faiblement, à mesure que le temps avance [1].

Au quinzième siècle, on rattachait encore à la conquête la distinction des rangs en Angleterre; et un historien de couvent, peu suspect de théories révolutionnaires, écrivait ces paroles remarquables: « S'il y a chez nous tant de distance dans » les conditions, on ne doit point s'en étonner, » c'est qu'il y a diversité de races; et s'il y a » entre nous si peu de confiance et d'affection » mutuelle, c'est que nous ne sommes point du » même sang [2]. » Enfin, un auteur du seizième siècle prononce qu'il regarde la classe des pauvres artisans et des paysans de l'Angleterre comme une classe d'hommes déshérités [3]; c'est le dernier coup d'œil de regret jeté dans le passé sur l'événement qui avait amené en Angleterre des rois, des nobles et des chefs de race étrangère.

[1] Amplas Anglorum terras, et prædia multa
Distribuens, *quod* adhuc præsens videt et dolet ætas.

(Guil. Neubrigens. ed. Hearne, p. 722.)

[2] Non miretur quis si varietas nationum tribuat varietatem conditionum, et indè crescat nimia diffidentia naturalis amoris, et dispersio sanguinis tribuat dispersam credulitatem mutuæ confidentiæ et dilectionis. (Chron. Henrici Knygthon, p. 2343.)

[3] Verstegan English antiquities, p. 178.

Si, résumant en lui-même tous les faits exposés plus haut, le lecteur veut se faire une idée juste de ce qu'était l'Angleterre conquise par Guillaume de Normandie, il faut qu'il se représente non point un simple changement de régime, ni le triomphe d'un compétiteur, mais l'intrusion de tout un peuple au sein d'un autre peuple, dissous par le premier, et dont les fractions éparses ne furent admises dans le nouvel ordre social que comme propriétés personnelles, comme *vêtement de la terre*, pour parler le langage des anciens actes [1]. On ne doit point poser d'un côté Guillaume roi et despote, et de l'autre des sujets grands ou petits, riches ou pauvres, tous habitans de l'Angleterre et par conséquent tous Anglais ; il faut s'imaginer deux nations, les Anglais d'origine et les Anglais par invasion, divisés sur le même pays, ou plutôt se figurer deux pays dans une condition bien différente : la terre des Normands riche et franche de taillages, celle des Saxons pauvre, serve et grevée de cens ; la première garnie de vastes hôtels, de châteaux murés et crénelés, la seconde parsemée de cabanes de chaume ou de masures dégradées ; celle-là peuplée d'heureux et d'oisifs, de gens de guerre et de cour, de nobles et de chevaliers, celle-ci peu-

1 Terræ vestitus. Terra vestita. Id est, agri cum domibus, hominibus et pecoribus. (Vide Glossar. Cangii et Spelmanni.)

plée d'hommes de peine et de travail, de fermiers et d'artisans ; sur l'une le luxe et l'insolence ; sur l'autre, la misère et l'envie, non pas l'envie du pauvre à la vue des richesses d'autrui, mais l'envie du dépouillé en présence de ses spoliateurs.

Enfin, pour achever le tableau, ces deux terres sont, en quelque sorte, entrelacées l'une dans l'autre ; elles se touchent par tous les points, et cependant elles sont plus distinctes que si la mer roulait entre elles. Chacune parle une langue étrangère pour l'autre ; la terre des riches parle la langue française, tandis que l'ancienne langue du pays reste aux foyers des pauvres et des serfs. Durant long-temps ces deux idiomes se propagèrent sans mélange, et furent, l'un, signe de noblesse, l'autre signe de roture. C'est ce qu'atteste un ancien poète qui se plaint qu'en Angleterre les seules gens de basse condition conservent la langue anglaise, et que les hauts personnages ne parlent que français, comme leurs aïeux de Normandie [1].

1 Thus come lo! Engelond unto Normannes honde.
And the Normannes ne couthe speke tho bote her ow speche
Spoke french as dude atome, hes chyldrin dude so teche;
So that heymen of this lond that of her blode come
Holdeth alle sulke speche that hii off them nome,
Ac lowe men holdeth to englyss and to her Kunde speche yet.

(Robert of Glocester's chronicle ed. Hearne, p. 364.)



LIVRE VII.

DEPUIS LA MORT DE GUILLAUME-LE-CONQUÉRANT, JUSQU'A LA DERNIÈRE CONSPIRATION GÉNÉRALE DES ANGLAIS CONTRE LES NORMANDS.

1087 — 1137.

—

[1087] Durant son séjour en Normandie, dans les premiers mois de l'année 1087, le roi Guillaume s'occupa de terminer avec Philippe Ier, roi de France, une ancienne contestation. A la faveur des troubles qui suivirent la mort du duc Robert, le comté de Vexin, situé entre l'Epte et l'Oise, avait été démembré de la Normandie et réuni à la France. Guillaume se flattait de recouvrer sans guerre cette portion de son héritage; et, en attendant l'issue des négociations, il prenait du repos à Rouen; il gardait même le lit, d'après le conseil de ses médecins, qui tâchaient de réduire par une diète rigoureuse son excessif embonpoint. Croyant avoir peu de chose à craindre d'un homme absorbé dans de pareils soins, Philippe ne faisait

aux réclamations du Normand que des réponses évasives ; et, de son côté, celui-ci semblait prendre le retard en patience [1]. Mais un jour le roi de France s'avisa de dire en plaisantant avec ses amis: « Sur ma foi, le roi d'Angleterre est long à faire » ses couches ; il y aura grande fête aux rele» vailles. » Ce propos rapporté à Guillaume le piqua au point de lui faire tout oublier pour la vengance. Il jura par ses plus grands sermens, par la splendeur et la naissance de Dieu, d'aller faire ses relevailles à Notre-Dame de Paris, avec dix mille lances en guise de cierges [2]. En effet, reprenant tout à coup son activité, il assembla ses troupes, et, au mois de juillet, entra en France par le territoire dont il revendiquait la possession. Les blés étaient encore dans les champs, et les arbres se chargeaient de fruits. Il ordonna que tout fût dévasté sur son passage, fit fouler les moissons par la cavalerie, arracher les vignes et couper les arbres fruitiers [3]. La première ville qu'il rencontra fut Mantes-sur-Seine ; on y mit le feu par son ordre, et lui-même, dans une espèce de rage

1 Calumniam de Vulcassino comitatu. (Order. Vital., p. 655.) — Seditiosorum frivolis sophismatibus usus est. (Ibid.)

2 Chronique de Normandie. — Ut quandò à puerperio suo levaret, mille candelas in regno Franciæ illuminaret. (Johan. Brompton., p. 979.)

3 Conculcationem segetum et extirpationem vinearum. (Orderic. Vital. Ibid.)

destructive, se porta au milieu de l'incendie pour jouir de ce spectacle et encourager ses soldats.

Comme il galopait à travers les décombres, son cheval mit les deux pieds sur des charbons couverts de cendre, s'abattit et le blessa au ventre. L'agitation qu'il s'était donnée en courant et en criant [1], la chaleur du feu et de la saison rendirent sa blessure dangereuse ; on le transporta malade à Rouen, et de là dans un monastère, hors des murs de la ville dont il ne pouvait supporter le bruit [2]. Il languit durant six semaines, entouré de médecins et de prêtres ; et son mal s'aggravant de plus en plus, il envoya de l'argent à Mantes pour rebâtir les églises qu'il avait incendiées ; il en envoya aussi aux couvens et aux pauvres de l'Angleterre, pour obtenir, dit un vieux poète anglais, le pardon des vols qu'il avait commis [3]. Il ordonna qu'on mît en liberté les Saxons et les Normands qu'il retenait dans ses prisons. Parmi les premiers étaient Morkar, Siward Beorn, et Ulfnoth, frère du roi Harold, l'un de ces deux otages pour la délivrance desquels Harold fit son fatal voyage [4]. Les Normands étaient Roger, ci-

1 Pondere armorum et labore clamoris. (Anglia sacra, p. 271.)

2 Quia strepitus Rhotomagi intolerabilis erat ægrotanti. (Orderic. Vital., p. 656.)

3 To bete sulke robberye that he thoghte he hadde ydo. (Robert of Glocest. chr., p. 369.)

4 Chron. saxon. Gibson., p. 192.

devant comte de Hereford, et Eudes, évêque de Bayeux, frère maternel du roi Guillaume.

Guillaume, surnommé le Roux, et Henri, les deux plus jeunes fils du roi, ne quittaient point le chevet de son lit, attendant, avec impatience, qu'il dictât ses dernières volontés. Robert, l'aîné des trois, était absent depuis sa dernière querelle avec son père. C'était à lui que Guillaume, du consentement des chefs de Normandie, avait légué autrefois son titre de duc; et malgré la malédiction qu'il avait prononcée depuis contre Robert, il ne chercha point à le déshériter de ce titre que le vœu des Normands lui avait destiné [1]. « Quant » au royaume d'Angleterre, dit-il, je ne le lègue » en héritage à personne, parce que je ne l'ai » point reçu en héritage, mais acquis par la force » et au prix du sang [2]; je le remets entre les » mains de Dieu, me bornant à souhaiter que » mon fils Guillaume, qui m'a été soumis en » toutes choses, l'obtienne, s'il plaît à Dieu, et » y prospère [3]. — Et moi, mon père, que me » donnes-tu donc? lui dit vivement Henri, le » plus jeune des fils [4]. — Je te donne, répondit » le roi, 5,000 livres d'argent de mon trésor. —

1 Voyez livre VI.

2 Diro conflictu et multâ effusione humani cruoris. (Orderic. Vital., p. 659.)

3 Ibid.

4 Et mihi, pater, quid tribuis? (Ibid.)

» Mais que ferai-je de cet argent, si je n'ai ni » terre ni demeure [1] ? — Sois tranquille, mon » fils, et aie confiance en Dieu ; souffre que tes » aînés te précèdent ; ton temps viendra après le » leur [2]. » Henri se retira aussitôt pour aller recevoir les 5,000 livres ; il les fit peser avec soin, et se procura un coffre-fort bien ferré et muni de bonnes serrures [3]. Guillaume-le-Roux partit en même temps pour se rendre en Angleterre, et s'y faire couronner roi.

Le 10 de septembre, au lever du soleil, le roi Guillaume fut éveillé par un bruit de cloches, et demanda ce que c'était ; on lui répondit que l'office de prime sonnait à l'église de Sainte-Marie. Il leva les mains en disant : Je me recommande à ma dame Marie, la sainte mère de Dieu ; et presque aussitôt il expira [4]. Ses medecins et les autres assistans, qui avaient passé la nuit auprès de lui, le voyant mort, montèrent en hâte à cheval et coururent veiller sur leurs biens [5]. Les gens de service et les vassaux de moindre étage, après la

1 Si locum habitationis non habuero. (Orderic. Vital., p. 659.)

2 Ibidem.

3 Diligenter ne quid deesset ponderare, munitumque gazophylacium sibi procurare. (Ibid.)

4 Dominæ meæ sanctæ Dei genitrici Mariæ me commendo. (Ibid., p. 661)

5 Illico ascensis equis ad sua tutanda properaverunt. (Ibid.)

fuite de leurs supérieurs enlevèrent les armes, les vases, les vêtemens, le linge, tout le mobilier, et s'enfuirent de même, laissant le cadavre nu sur le plancher [1]. Le corps du roi demeura ainsi abandonné pendant plusieurs heures [2]; car dans toute la ville de Rouen les hommes étaient devenus comme ivres, non pas de douleur, mais de crainte de l'avenir; ils étaient, dit un vieil historien, aussi troublés que s'ils eussent vu une armée ennemie devant les portes de leur ville [3]. Chacun sortait et courait au hasard, demandant conseil à sa femme, à ses amis, au premier venu; on transportait, on cachait tous ses meubles, ou l'on cherchait à les vendre à perte [4].

Enfin des gens de religion, clercs et moines, ayant repris leurs sens et recueilli leurs forces, arrangèrent une procession [5]. Revêtus des habits de leur ordre, avec la croix, les cierges et les encensoirs, ils vinrent auprès du cadavre et prièrent pour l'âme du défunt [6]. L'archevêque de Rouen, nommé Guillaume, ordonna que le corps du roi

1 Et relicto regis cadavere pœnè nudo in areâ domûs, aufugerunt. (Orderic. Vital. p. 661.)

2 A primâ usque ad tertiam. (Ibid.)

3 Pœnè omnes velut ebrii desipuerunt, ac si multitudinem hostium imminere urbi vidissent. (Ibid.)

4 Quid ageret à conjuge, vel obvio sodali, vel amico, consilium quæsivit. (Ibid.)

5 Collectis viribus et intimis sensibus. (Ibid.)

6 Honestè induti, cum crucibus et thuribulis. (Ibid.)

fût transporté à Caen, et enseveli dans la basilique de Saint-Étienne, premier martyr, qu'il avait bâtie de son vivant. Mais ses fils, ses frères, tous ses parens s'étaient éloignés; aucun de ses officiers n'était présent; pas un seul ne s'offrit pour avoir soin de ses obsèques [1]; et ce fut un simple habitant de la campagne, nommé Herluin, qui, par bon naturel et pour l'amour de Dieu, disent les historiens du temps, prit sur lui la peine et la dépense [2]. Il fit venir à ses frais des ensevelisseurs et un chariot, transporta le cadavre jusqu'au bord de la Seine, et delà sur une barque, par la rivière et par mer, jusqu'à la ville de Caen [3]. Gilbert, abbé de Saint-Étienne, avec tous ses religieux, vint à la rencontre du corps; beaucoup de clercs et de laïcs se joignirent à eux; mais un incendie qui éclata subitement fit bientôt rompre le cortége, et courir au feu clercs et laïcs [4]. Les moines de Saint-Étienne restèrent seuls, et conduisirent le roi à l'église de leur couvent.

L'inhumation du grand chef, *du fameux baron*,

1 Verùm fratres ejus et cognati jàm ab eo recesserant, et omnes ministri ejus; nec unus inventus est.... (Orderic. Vital., p. 661.)

2 Herluinus pagensis eques, naturali bonitate compunctus pro amore Dei. (Ibid.)

3 Pollinctores ac vehiculum, mercede de propriis sumptibus. (Ibid.)

4 Omnes ad ignem comprimendum clerici cum laïcis cucurrerunt. (Ibid.)

comme disent les historiens de l'époque [1], ne s'acheva point sans de nouveaux incidens. Tous les évêques et abbés de la Normandie s'étaient rassemblés pour la cérémonie; ils avaient fait préparer la fosse dans l'église, entre le chœur et l'autel; la messe était achevée; on allait descendre le corps, lorsqu'un homme, sortant du milieu de la foule, dit à haute voix : « Clercs, évêques, ce » terrain est à moi; c'était l'emplacement de la » maison de mon père; l'homme pour lequel vous » priez me l'a pris de force pour y bâtir son » église [2]. Je n'ai point vendu ma terre, je ne l'ai » point engagée, je ne l'ai point forfaite, je ne l'ai » point donnée; elle est de mon droit, je la ré» clame [3]. Au nom de Dieu, je défends que le corps » du ravisseur y soit placé, et qu'on le couvre de ma » glèbe [4]. » L'homme qui parla ainsi se nommait Asselin, fils d'Arthur, et tous les assistans confirmèrent la vérité de ce qu'il avait dit. Les évêques le firent approcher, et, d'accord avec lui, payèrent soixante sous pour le lieu seul de la sépulture, s'engageant à le dédommager équitable-

1 Famosi baronis. (Orderic. Vital., p. 661.)

2 Hæc terra ubi consistitis, area domûs patris mei fuit. (Ibid., p. 662.)

3 Vace, Roman de Rou. — Chron. de Normandie, rec. des hist. de la France, p. 242.

4 Ex parte Dei, prohibeo ne corpus raptoris operiatur cespite meo. (Orderic. Vital., p. 662.)

ment pour le reste du terrain [1]. Le corps du roi était sans cercueil, revêtu de ses habits royaux; lorsqu'on voulut le placer dans la fosse, qui avait été bâtie en maçonnerie, elle se trouva trop étroite; il fallut forcer le cadavre, et il creva [2]. On brûla de l'encens et des parfums en abondance; mais ce fut inutilement; le peuple se dispersa avec dégoût, et les prêtres eux-mêmes, précipitant la cérémonie, désertèrent bientôt l'église [3].

Guillaume-le-Roux, en chemin pour l'Angleterre, avait apris la mort de son père au port de Wissant, près de Calais. Il se hâta d'arriver à Winchester, lieu de dépôt du trésor royal, et gagnant par des promesses Guillaume de Pont-de-l'Arche, gardien du trésor, il en reçut les clefs [4]. Il le fit inventorier et peser avec soin, et y trouva 60,000 livres d'argent fin avec beaucoup d'or et de pierres précieuses [5]. Ensuite il fit assembler tous ceux des hauts barons normands qui se trouvaient en Angleterre, leur annonça la mort du conquérant, fut choisi roi par eux, et sacré par l'archevêque Lanfranc dans la cathédrale de Win-

1 Pro reliquâ verò tellure æquipollens mutuum. (Orderic. Vital., p. 662.)

2 Pinguissimus venter crepuit. (Ibid)

3 Sacerdotes itaque festinabant exequias perficere. (Ib.)

4 Monast. anglic. tom. II, p. 890. — Claves thesauri nactus est. (Ibid. pag. 120.)

5 Statìm ponderans thesaurum patris sui, reperiit... (Ingulf. Croyl. apud script. oxon. p. 106.)

chester, pendant que les seigneurs restés en Normandie tenaient conseil sur la succession [1]. Beaucoup d'entre eux souhaitaient que les deux pays n'eussent qu'un seul et même gouvernement ; ils voulaient donner la royauté au duc Robert, qui était revenu d'exil ; mais l'activité de Guillaume les prévint. Son premier acte d'autorité royale fut d'emprisonner de nouveau les Saxons Ulfnoth, Morkar et Siward Beorn, que son père avait rendus à la liberté [2] ; puis il tira du trésor une grande quantité d'or et d'argent qu'il fit remettre à Othon l'orfèvre, avec ordre d'en fabriquer des ornemens pour la tombe de celui qu'il avait abandonné à son lit de mort [3]. Le nom de l'orfèvre Othon mérite d'être placé dans cette histoire, parce que le registre territorial de la conquête le cite comme un des grands propriétaires nouvellement créés [4]. Peut-être avait-il été le banquier de l'invasion, et avait-il avancé une partie des frais sur hypothèque de terres anglaises ; on peut le croire, car les orfèvres, au moyen âge, étaient en même temps banquiers : peut-être avait-il fait simplement des

1 Regem obiisse propalat.... dùm cæteri proceres de regni successione tractant in Normanniâ. (Monast. anglic. tom. II, p. 890)

2 Aluredus Beverlacensis, pag. 136. — Florent. Wigorn.

3 Auri et argenti gemmarumque copiam Othoni auri fabro erogavit. (Orderic. Vital, p. 663.)

4 Doomesday-book, passim.

spéculations commerciales sur les domaines acquis par la lance et l'épée, et donné aux gens d'armes errans, espèce d'hommes commune dans ce siècle, de l'or en échange de leurs terres.

[1087 à 1088] Une sorte de concours littéraire s'ouvrit alors entre les versificateurs latins d'Angleterre et de Normandie pour l'épitaphe qui devait être gravée sur le tombeau du roi défunt ; et ce fut Thomas, l'archevêque d'York, qui en remporta l'honneur [1]. Plusieurs pièces de vers et de prose à la louange du conquérant nous ont été conservées, et parmi les éloges que lui donnèrent les clercs et les littérateurs du siècle, il y en a d'assez bizarres : « Nation anglaise, s'écrie l'un » d'entre eux, pourquoi as-tu troublé le repos de » ce prince ami de la vertu [2] ? — O Angleterre, » dit un autre, tu l'aurais chéri, tu l'aurais estimé au plus haut degré, sans ta folie et ta malice [3]. — Son règne fut pacifique, dit un troisième, et son âme bienfaisante [4]. » Il ne nous reste

1 Solius Thomæ versus auro inserti sunt. (Orderic. Vital., p. 663.)

2 Gens Anglorum, turbastis principem
Qui virtutis amabat tramitem.
(Script. rer. normann., p. 318.)

3 Diligeres eum, anglica terra, si absit impudentia atque iniquitas tua. (Guil. Pictav, p. 207.)

4 Cujus regnum pacificum
Fuit atque fructiferum.
(Chron. Raynaldy Andegavensis, apud script. rer. franc., p. 479.)

rien des épitaphes que lui fit de vive voix le peuple vaincu, à moins qu'on ne regarde comme un exemple des exclamations populaires qu'excita sa mort, ces vers d'un poëte anglais du treizième siècle : « Les jours du roi Guillaume furent des » jours de souffrance, et beaucoup d'hommes » trouvèrent sa vie trop longue [1]. »

[1088] Cependant les barons anglo-normands qui n'avaient point concouru à l'élection de Guillaume-le-Roux repassèrent la mer, courroucés contre lui de ce qu'il était devenu roi sans leur aveu ; ils résolurent de le déposer, et de mettre à sa place son frère aîné Robert, duc de Normandie [2]. A la tête de ce parti figuraient Eudes de Bayeux, frère du conquérant, nouvellement sorti de prison, et beaucoup de riches Normands ou Français de l'Angleterre, comme s'exprime la chronique saxonne [3]. Le roi Roux (car c'est ainsi que les histoires du temps [4] le nomment), voyant que ses compatriotes conspiraient contre lui, appela à son aide les hommes de race anglaise, les

[1] There was' in kyng William's days warre and sorwe ynou,
Sothat much del of England. — Thoghte his lyf too long.
(Rob. of Glocester's Chronicle, p. 376.)

[2] Chron. saxon, Gibson, p. 193.

[3] Tha riceste frencisce men — ealle frencisce men. (Ibid.)

[4] Li rois Ros. (Chronique de Normandie.) — The red kyng. (Rob. of Glocest.)

engageant à le soutenir par l'espoir d'un peu de soulagement [1]. Il convoqua auprès de lui plusieurs de ceux que le souvenir de leur puissance passée faisait encore regarder par la nation anglo-saxonne comme ses chefs naturels ; il leur promit les meilleures lois qu'ils voulussent choisir, les meilleures qui eussent jamais été observées dans le pays [2]; il leur rendit le droit de porter des armes, et la jouissance des forêts ; il arrêta la levée des tailles et de tous les tributs odieux : mais tout cela ne dura guère, disent les annales contemporaines [3].

Pour ces concessions de quelques jours, et peut-être aussi par un désir secret d'en venir aux mains avec des Normands [4], les chefs saxons consentirent à défendre la cause du roi, et firent publier en leur nom et au sien l'ancienne proclamation de guerre, celle qui faisait lever autrefois tout Anglais en état de porter les armes : « Que » celui qui n'est pas un homme de rien, soit dans » les villes, soit hors des villes, quitte sa maison » et vienne [5]. » Trente mille Saxons se rendirent

1 Tunc accersivit Anglos. (Chron. saxon., p. 193.)

2 Meliorem legem quam vellent eligere, meliorem quæ unquàm in hâc terrâ fuit. (Annales Waverleienses, pag. 136.)

3 Sed hoc parùm duravit. (Ibid.)

4 Animos eorum contra Normannos mulciebat. (Jo. Brompton., p. 984.)

5 Voyez livre II, t. I. Ut quicumque esset unnithing

au lieu assigné, reçurent des armes, et s'enrôlèrent sous la bannière du roi [1]. Ils étaient presque tous fantassins ; Guillaume les conduisit en grande hâte avec sa cavalerie, composée de Normands, vers la ville maritime de Rochester, où s'étaient fortifiés l'évêque Eudes et les autres chefs des opposans, attendant l'arrivée du duc Robert pour marcher sur Canterbury et sur Londres [2].

Il paraît que les Saxons de l'armée royale montrèrent une grande ardeur au siége de Rochester. Les assiégés, pressés vivement, demandèrent bientôt à capituler, sous la condition de reconnaître Guillaume pour roi et de garder sous lui leurs terres et leurs honneurs [3]. Guillaume refusa d'abord; mais les Normands de son armée, ne portant pas le même zèle que les Saxons dans cette guerre qui était pour eux une guerre civile, et ne se souciant point de réduire aux dernières extrémités leurs concitoyens et leurs parens, trouvèrent le roi trop acharné contre les défenseurs de Rochester [4]. Ils essayèrent de l'apaiser : « Nous » qui t'avons assisté dans le danger, lui disaient-» ils, nous te prions d'épargner nos compatriotes,

sive in burgo, sive extra burgum. (Annales Waverl., p. 136.)

1 Orderic. Vital., p. 667.

2 Florent. Wigorn., p. 643.

3 Orderic. Vital., p 667.

4 Videntes autem ii qui obsidebant, ad necem parentum et amicorum qui obsessi erant, regis animum furere... (Ibid.)

» nos parens, qui sont aussi les tiens, et qui ont » aidé ton père à conquérir l'Angleterre [1]. » Le roi se laissa fléchir, et accorda enfin aux assiégés la libre sortie de la ville, avec leurs armes et leurs chevaux. L'évêque Eudes essaya d'obtenir, en outre, que la musique militaire du roi ne jouât pas en signe de victoire à la sortie de la garnison [2]; mais Guillaume refusa avec colère, et dit tout haut qu'il ne ferait pas cette concession pour mille marcs d'or [3]. Les Normands du parti de Robert quittèrent la ville qu'ils n'avaient pu défendre, les enseignes basses au son des trompettes du roi. Dans ce moment, de grandes clameurs partirent du milieu des Anglais de l'armée royale [4]: « Qu'on » apporte des cordes, criaient-ils; nous voulons » pendre ce traître d'évêque avec tous ses com» plices [5]. O roi! pourquoi le laisses-tu ainsi se » retirer sain et sauf? Il n'est pas digne de vivre, » le fourbe, le meurtrier de tant de milliers d'hom» mes. »

1 Nos qui tecum maximis in periculis assistimus, te pro compatriotis nostris obnixè supplicamus.... cum patre tuo Anglos subjugavit. (Orderic. Vital., p. 668.)

2 Ne tubicines in eorum egressu tubis canerent. (Ibid.)

3 Etiam propter mille auri marcas. (Ibid.)

4 Multitudo Anglorum quæ regi adhærebat vociferabatur. (Ibid.)

5 Torques, torques afferte et traditorem episcopum... cur sospitem pateris abire? non debet vivere perjurus homicida. .. (Ibid.)

[1088 à 1089] C'est au bruit de ces imprécations que sortit d'Angleterre, pour n'y jamais rentrer, le prélat qui avait béni l'armée normande à la bataille de Hastings. La guerre entre les Normands dura quelque temps encore; mais cette querelle de famille s'apaisa peu à peu, et finit par un traité entre les deux partis et les deux frères. Les domaines que les amis de Robert avaient perdus en Angleterre, pour avoir embrassé sa cause, leur furent restitués, et Robert lui-même fit l'abandon de ses prétentions à la royauté pour des propriétés territoriales [1]. Il fut convenu entre les deux partis, que le roi, s'il survivait au duc, aurait le duché de Normandie, et que, dans le cas contraire, le duc aurait le royaume d'Angleterre: douze hommes du côté du roi et douze du côté du duc confirmèrent ce traité par serment [2]. Ainsi se termina la guerre civile des Normands et l'alliance qu'elle avait occasionée entre les Anglais et le roi. Les concessions que ce dernier avait faites furent toutes révoquées, ses promesses démenties, et les Saxons redescendirent à leur rang de sujets et d'opprimés [3].

Près de la ville de Canterbury était un ancien couvent, fondé en l'honneur du missionnaire Au-

1 Florent. Wigorn., p. 644.

2 Ibid.

3 Nihil postmodùm tenuit quod promisit. (Jo. Brompton, p. 984.)

gustin, qui convertit les Saxons et les Angles. Là se conservaient à un plus haut degré que dans les maisons religieuses de moindre importance, l'esprit national et le souvenir de l'ancienne liberté. Les Normands s'en aperçurent, et de bonne heure tentèrent de détruire cet esprit par des humiliations réitérées. Le primat Lanfranc commença par abolir l'antique privilége des moines de Saint-Augustin, qui consistait à n'être justiciables que de leur propre abbé pour la discipline ecclésiastique[1]. Quoique cet abbé fût alors un Normand, et, comme tel, peu suspect d'indulgence envers les hommes de l'autre race, Lanfranc lui enleva la surveillance de ses moines pour se l'attribuer à lui-même[2]; il défendit, en outre, de sonner les cloches du monastère avant que l'office eût été sonné à l'église épiscopale, sans respect, dit l'historien, pour cette maxime des saintes écritures : Où est l'Esprit de Dieu, là est la liberté[3]. Les moines saxons murmurèrent d'être soumis à cette gène; et, pour montrer leur mécontentement, célébrèrent les offices tard, avec négligence, et en commettant à plaisir des irrégularités volontaires, comme de renverser les croix et de faire la procession nu-pieds, contre le

1 Chron. Willelmi Thorn., p. 1791.

2 Monachos ad suum capitulum venire compulit. (Ibid.)

3 Ne signa sua pulsarent, nisi priùs..... (Ibid., p. 1794.)

cours du soleil[1]. « On nous fait violence, disaient-» ils, contre les canons de l'Église; hé bien, » nous violerons les canons dans le service de » l'église[2]. » Ils prièrent le Normand leur abbé de transmettre, de leur part, une réclamation au pape; mais l'abbé, pour toute réponse, les punit comme rebelles, et ferma le cloître pour qu'aucun d'eux ne pût sortir[3].

Cet homme, qui sacrifiait de si bonne grâce, par haine des Saxons, son indépendance personnelle, mourut en l'anné 1088, et alors l'archevêque Lanfranc se transporta au monastère, menant avec lui un moine de Normandie, appelé Guy, très-aimé du roi[4]. Il somma les religieux de Saint-Augustin, au nom de l'autorité royale, de recevoir et l'installer sur-le-champ ce nouvel abbé; mais tous répondirent qu'ils n'en feraient rien[5]. Lanfranc irrité de cette résistance, ordonna que ceux qui refusaient d'obéir sortissent à l'instant du couvent. Ils sortirent presque tous, et le Normand fut installé en leur absence, avec les cérémonies d'usage[6]. Ensuite le prieur du

1 Indè ergo rixæ, murmurationes, servitium Dei factum tardè et indecenter. (Chron. Willelmi Thorn., p. 1791)

2 Anglia sacra, tom. II, p. 298.

3 Quos ille despiciens, monachos distringere ut de claustro nullo modo exirent..... (Chron. Will. Thorn., pag. 1794.)

4 Willelmo regi amantissimum. (Ibid.)

5 Qui unanimiter animati responderunt... (Ibid.)

6 Ibid.

monastère, appelé Elfwin, et plusieurs autres moines, tous Saxons de naissance, furent saisis et emprisonnés[1]. Ceux qui étaient sortis au commandement de l'archevêque se tenaient assis à terre sous les murs du château de Canterbury. On vint leur dire qu'il leur était accordé un délai de quelques heures pour rentrer au couvent, mais que, passé ce terme, ils seraient regardés et traités comme vagabonds[2]; ils restèrent quelque temps indécis; mais l'heure du repas arriva ils souffraient de la faim: plusieurs se repentirent alors, et envoyèrent à l'archevêque Lanfranc pour lui promettre obéissance. On leur fit jurer, sur les reliques d'Augustin, de tenir fidèlement cette promesse; ceux qui refusèrent de prêter serment furent emprisonnés jusqu'à ce que l'ennui de la captivité les eût rendus plus dociles[3]. L'un d'eux, appelé Alfred, qui réussit à fuir, et que l'on trouva errant par les chemins, fut mis aux fers dans la maison épiscopale[4]. L'esprit de résistance s'apaisa durant quelques mois, et ensuite devint plus violent; il y eut un complot tramé contre la vie du nouvel abbé de race étrangère[5]. L'un des conjurés, appelé Colomban, fut pris,

1 Elfwinum et alios quos voluit, cepit. (Chronic. saxon. Gibson, p. 179.)

2 Ibid.

3 Ibidem, p. 180.

4 Aluredum unum vagantem fugiendo cepit, et Cantuariæ ferro compeditum multis diebus clausit. (Ibid.)

5 Perniciem abbatis clàm machinati sunt. (Ibid.)

conduit devant l'archevêque et interrogé sur son dessein de tuer le Normand : « J'ai eu ce dessein, » répondit le moine avec assurance, et je l'aurais » exécuté [1]. » Lanfranc ordonna qu'on l'attachât nu devant les portes du monastère, et qu'on le battît publiquement à coups de fouet [2].

[1089] Dans l'année 1089, mourut le primat Lanfranc, et aussitôt les moines, délivrés de la terreur qu'il leur avait inspirée, entreprirent une troisième révolte, mais d'un caractère plus grave que les deux autres : ils appelèrent à leur aide les habitans saxons de Canterbury, qui, embrassant cette cause comme nationale, vinrent armés à la maison de l'abbé de Saint-Augustin, et en firent l'attaque [3]. Les gens de l'abbé résistèrent, et il y eut de part et d'autre beaucoup d'hommes tués et blessés. Guy s'échappa à grande peine des mains de ses adversaires, et courut s'enfermer dans l'église métropolitaine [4]. Au bruit de cette aventure, les Normands Gaucelme, évêque de Winchester, et Gondolfe, évêque de Rochester, vinrent en grande hâte à Canterbury, où de nombreux détachemens de troupes furent envoyés par ordre du roi [5]. Le couvent de Saint-Augustin

1 Si potuissem, pro certo eum interfecissem. (Chron. saxon. Gibson, p. 180.)

2 Ibidem.

3 Cives Cantuariæ contra eum concitarunt... (Ibid.)

4 Evasit et quærendo auxilium fugit... (Ibid.)

5 Chron. saxon. Gibson, p. 180.

fut occupé militairement ; on instruisit le procès des moines, et tous furent condamnés en masse à subir la discipline ; deux religieux étrangers, appelés Guy et le Normand, la leur infligèrent à la discrétion des évêques [1] ; ensuite on les dispersa sur plusieurs points de l'Angleterre, et à leur place furent appelés d'outre-mer vingt-quatre moines et un prieur. Tous ceux des habitans de Canterbury que saisit la police normande furent condamnés à la perte des yeux [2].

[1089 à 1094] Ces luttes, fruit de la haine et du désespoir des vaincus, se reproduisaient à la fois dans plusieurs églises d'Angleterre, et en général dans tous les lieux où des Saxons, réunis en corps, et non réduits au dernier degré d'esclavage, se trouvaient en présence de chefs ou de gouverneurs normands. Ces chefs, soit clercs, soit laïcs, ne différaient que par l'habit ; sous la cotte de mailles ou sous la chape, c'était toujours le vainqueur étranger, insolent, dur, avare. Jean de la Villette, évêque de Wells, et ci-devant médecin à Tours, abattait les maisons des chanoines de son église pour se construire un palais avec leurs débris [3] ; Renouf Flambard, évêque

[1] Ad episcoporum imperium. (Chron. saxon. Gibson, p. 180.)

[2] Cives verò capti oculos amiserunt. (Ibid.)

[3] Johannes de Villula, Turonensis arte medicus, qui, destructis claustris, aliisque ædificiis canonicorum..... (Anglia sacra, t. I, p. 560.)

de Lincoln, autrefois valet de pied chez les ducs de Normandie, commettait dans son diocèse, de tels brigandages, que les habitans souhaitaient de mourir, dit un ancien historien, plutôt que de vivre sous sa puissance [1]. Les évêques normands marchaient à l'autel, comme les comtes à leurs revues de gens d'armes, entre deux haies de lances; ils passaient le jour à jouer aux dés, à galoper et à boire [2]. L'un d'entre eux, dans un accès de gaieté, fit préparer à des moines saxons, dans la grande salle de leur couvent, un repas où il les força de manger des mets défendus par leur ordre, et servis par des femmes échevelées et à demi-nues [3]. Ceux des Anglais qui, à cette vue, voulurent se retirer, ou simplement détourner les yeux, furent maltraités et appelés hypocrites par le prélat normand et ses amis [4].

Contre de pareils adversaires, les débris du clergé anglo-saxon ne purent soutenir un long combat. Chaque jour l'âge et la persécution enlevaient quelqu'un des anciens religieux ou prê-

1 Ut mallent mori. (Anglia sacra, t. I, p. 295.)

2 Stipatus militibus incederet ad missam... venari, aucupari, tesseras quatere, potibus indulgere consueverunt. (Henric. Knyghton, p. 2362 2367.)

3 Monachis etiam invitis cibos vetitos publicè apposuit, mulieres veste et vultu procaces, sparsis post tergum crinibus, ministrare constituit. (Ibid., p. 2372.)

4 Si oculos averteret, hypocrita diceretur. (Ibid., p. 2372.)

tres ; la résistance, d'abord énergique, s'éteignait par degrés [1]. C'était d'ailleurs pour tout couvent d'Angleterre un titre à la haine et aux vexations des grands, que d'être encore peuplé en majorité d'hommes de race anglaise. C'est ce qu'éprouva sous le règne de Guillaume-le-Roux, le monastère de Croyland, si maltraité à l'époque de la conquête. Après un incendie qui avait consumé une partie de la maison, le comte normand de la province où elle était située, présumant que les chartes de l'abbaye avaient péri dans les flammes, somma les moines de comparaître dans sa cour de justice à Spalding, pour y représenter leurs titres[2]. Au jour fixé, ils envoyèrent un des leurs, nommé Trig, qui vint apportant d'anciennes chartes en langue saxonne, confirmées par le conquérant dont le sceau y était suspendu. Le moine déploya ces parchemins devant le comte et ses officiers qui se mirent à rire et à l'injurier, disant que ces écritures barbares et intelligibles n'étaient d'aucune autorité [3]. Cependant la vue du sceau royal produisit quelque effet ; le Normand,

[1] Normanni multiplicati invaluerunt, Angli jàm senescentes et imminuti..... (Math. Paris. Vitæ abbat., p. 34.)

[2] Æstimans chartas nostras, ut fama fuit, omnes incendio periisse. (Ingulf. Croyl. apud script. oxonienses, pag. 107.)

3 Dicens barbaram scripturam risu et derisu fore dignam, et nullius momenti et roboris esse tenendam. (Ibidem, pag. 107.)

qui n'osa ni le briser, ni enlever publiquement des chartes qui en étaient munies, laissa partir le moine; mais il envoya derrière lui ses valets armés de bâtons pour le surprendre dans la route et lui dérober ce qu'il portait. Trig n'échappa à leurs poursuites qu'en prenant un chemin détourné [1].

[1094] La paix qui régnait entre les conquérans de l'Angleterre fut encore une fois troublée, en l'année 1094, par la révolte de quelques chefs contre le roi. Une des causes de cette discorde était le droit exclusif sur les forêts de l'Angleterre, établi par Guillaume-le-Bâtard et maintenu rigoureusement par son fils [2]. A la tête des mécontens se trouvait Robert, fils de Roger de Molbray, comte de Northumberland, qui possédait deux cent quatre-vingts manoirs en Angleterre [3]. Robert manqua de se rendre à la cour du roi, dans l'un des jours fixés pour les conférences politiques des barons et chevaliers anglo-normands. Son absence donna des soupçons, et le roi fit publier que tout grand possesseur de terres qui ne se rendrait point à sa cour aux fêtes prochaines de la Pentecôte, serait mis hors de la paix publique [4].

1 Ingulf. Croyl., p. 107.

2 Willelm. Malmesb., p. 124.

3 Orderic Vital., p. 705.

4 Jussit omnes qui à rege terras tenebant, modò pace dignos haberi se vellent, adesse curiæ suæ. (Chron. saxon. Gibson, p. 203.)

Robert de Molbray n'y vint pas, de crainte d'être saisi et emprisonné, et alors Guillaume fit marcher l'armée royale vers la province de Northumberland. Il assiéga et prit plusieurs châteaux ; il bloqua celui de Bamborough, où le comte Robert s'était retiré, mais ne put s'en rendre maître [1095]. Après des efforts inutiles, il fit construire vis-à-vis de Bamborough un fort de bois qu'il appela dans son langage normand *Malveisin*, ou mauvais voisin, y laissa une garnison, et reprit sa route vers le sud [1]. Les gardiens de la nouvelle forteresse surprirent Robert dans une sortie, le blessèrent et le firent prisonnier. Il fut condamné à une prison perpétuelle, et ses complices furent bannis d'Angleterre.

[1095 à 1098] Les biens de ces bannis, dans les villes et hors des villes, restèrent quelque temps sans maîtres et sans culture. Il paraît que les favoris du roi les laissèrent en friche, après en avoir enlevé tout ce qui avait quelque valeur, se souciant peu d'une possession que son origine et l'incertitude des événemens politiques rendaient trop précaire. De leur côte, les officiers royaux, pour que l'échiquier ne perdît rien de ses revenus, continuèrent de lever sur la ville ou le canton dont les biens vacans dépendaient, la totalité de l'impôt territorial, et cette surcharge tomba spécialement sur

[1] Illudque linguâ suâ *Malveisin* nominavit. (Chron. saxon. Gibson, p. 203.)

les hommes de race anglaise [1]. Le peuple de Colchester, suivant un ancien récit, rendit de grandes actions de grâces à Eudes, fils d'Hubert, vicomte ou gouverneur de la ville, pour avoir pris sous son nom les terres des Normands déshérités [2], et consenti à satisfaire, pour ces terres, aux demandes du fisc. Si l'on en croit le même récit, le Normand Eudes se faisait aimer des habitans de Colchester, par son administration équitable et modérée [3]. C'est le seul chef imposé aux Anglais par la puissance étrangère, dont l'histoire porte un semblable témoignage.

Cette exception à la loi de la conquête ne s'étendait guère au delà d'une seule ville; partout ailleurs les choses suivaient leur cours, et les officiers royaux étaient pires que des voleurs, ce sont les paroles mêmes des chroniques; ils pillaient sans miséricorde les greniers des laboureurs et les magasins des marchands [4]. A Oxford comman-

1 Terras damnatorum et pro culpis eliminatorum dùm nemo coleret, exigebantur tamen pleniter fiscalia, et hàc de causâ populus valdè gravabatur. (Monast. angl. tom, II, pag 899.)

2 Has ergo terras Eudo sibi vindicavit, ut pro his fisco satisfaceret, et populum eatenùs alleviaret. (Ibid.)

3 Sublevare gravatos, et comprimere elatos, et in suis primordiis omnibus complacere. (Ibid., t. II, p. 890.)

4 Latronibus pejores, agricolarum acervos et negociatorum congeries immisericorditer diripiebant. (Orderic. Vital., p. 773.)

dait Robert d'Oily, qui n'épargnait ni pauvres ni riches ; dans le nord, Odineau d'Omfreville saisissait les biens des Anglais de son voisinage, afin de les contraindre à venir tailler et voiturer des pierres pour la construction de son château [1]. [1098 à 1100] Près de Londres, le roi levait aussi par force des troupes d'hommes pour construire une nouvelle enceinte à la tour du conquérant, un pont sur la Tamise, et à l'ouest de la cité, un palais ou une cour d'audiences pour les assemblées de ses barons [2]. « Les provinces auxquelles » ces travaux échurent, dit une chronique » saxonne, furent cruellement tourmentées ; cha» que année qui s'écoulait était pesante et pleine » de douleurs, à cause des vexations sans nombre » et des tributs multipliés [3]. »

Des historiens moins laconiques nous ont transmis quelques détails sur ces *douleurs* et ces *tourmens* que souffrait la nation subjuguée. Partout où le roi passait, dans ses courses à travers l'Angleterre, ses gens et les soldats de sa suite avaient coutume de ravager le pays [4]. Lorsqu'ils ne pouvaient consommer en totalité les denrées de di-

1 Ut eos compelleret venire ad ædificationem castelli. (Lelandi Collectanea, t. IV, p. 116.)

2 Chron. saxon. Gibson, p. 206.

3 Fuerunt vehementer afflictati.... (Ibid.)

4 Ut quæque pessundarent, diriperent, et totam terram per quam rex ibat devastarent. (Eadmeri Histor., pag. 94.)

verse nature qu'ils trouvaient dans les maisons des Anglais, ils les faisaient porter au marché voisin par le propriétaire lui-même et l'obligeaient de les vendre à leur profit. D'autres fois ils les brûlaient par passe-temps, ou si c'était quelque boisson, ils en lavaient les pieds de leurs chevaux [1]. « Les mauvais traitemens qu'ils se per» mettaient contre les pères de famille, leurs » outrages envers les femmes et les filles, ajoute » le narrateur contemporain, feraient honte à ra» conter : aussi, au premier bruit de l'approche » du roi, chacun s'enfuyait de sa demeure, et se » retirait, avec tout ce qu'il pouvait sauver, au » fond des forêts ou dans les lieux déserts [2]. »

Cinquante Saxons qui, par des hasards heureux, et peut-être par un peu de lâcheté politique, étaient parvenus à conserver quelques débris de leur ancienne fortune [3], furent accusés, soit faussement, soit à raison, d'avoir chassé dans les forêts royales, et d'avoir pris, tué et mangé des cerfs ; tels étaient les termes de l'accusation

1 Et aut ad forum per eosdem ipsos quorum erant, pro suo lucro ferre ac vendere, aut cremare, aut si potus esset, lotis ex indè equorum suorum pedibus. (Eadmeri Histor., pag. 94.)

2 Præcognito regis adventu, sua habitacula fugiebant, in sylvis vel aliis locis, in quibus se tutori posse sperebant. (Ibid.)

3 Quibus ex antiquâ Anglorum ingenuitate, divitiarum vestigia quædam arridere videbantur. (Ibidem., p. 48.)

criminelle intentée contre eux [1]. Ils nièrent, et les juges normands leur infligèrent l'épreuve du fer rouge, que les anciennes lois anglaises n'ordonnaient que du consentement et à la demande de l'accusé. « Au jour fixé, dit un témoin oculaire, » tous subirent cette sentence sans miséricorde. » C'était chose pitoyable à voir; mais Dieu, en » préservant leurs mains de toute brûlure, mon» tra clairement leur innocence et la malice » de leurs persécuteurs [2]. » Quand on vint rapporter au roi Guillaume qu'après trois jours les mains des accusés avaient paru intactes : « Qu'est» ce que cela fait? répondit-il; Dieu n'est pas bon » juge de ces choses; c'est moi que de telles » affaires regardent, et qui dois juger celle-ci [3]. » L'historien garde le silence sur ce nouveau jugement et sur le sort des malheureux Anglais, qu'aucune fraude pieuse ne devait plus sauver.

Les Saxons, poursuivis par Guillaume-le-Roux, pour les trangressions aux lois de chasse, encore plus vivement que par son père, n'avaient d'autre vengeance que de l'appeler, par dérision, *gardien de bois et berger de bêtes fauves*, et de répandre des contes sinistres sur ces forêts, où nul homme

1 Quòd cervos regis ceperint, mactaverint, manducaverint. (Eadmeri Histor., p. 48.)

2 Præfixi pœnæ judicii pariter subacti sunt, remotâ pietate et misericordiæ; erat ergò miseriam videre. (Ibid.)

3 Quid est hoc? Deus justus judex est? (Ibid.)

de race anglaise ne pouvait entrer armé, sans péril de mort. On disait que le diable, sous des formes horribles, y apparaissait aux Normands, et leur parlait du sort épouvantable qu'il réservait au roi et à ses conseillers [1]. Cette superstition populaire fut accréditée par le singulier hasard qui rendit fatale à la race du conquérant la chasse dans les forêts de l'Angleterre, et surtout dans la forêt Neuve. Dans l'année 1081, Richard, fils aîné de Guillaume-le-Bâtard, s'y était blessé mortellement; [1100] dans le mois de mai de l'année 1100, Richard, fils du duc Robert et neveu du roi Guillaume-le-Roux, y fut tué d'un coup de flèche tiré par imprudence [2]; et, chose bizarre, ce roi y périt aussi, et de la même mort, dans le mois de juillet de la même année.

Le matin de son dernier jour, il fit un grand repas [3] avec ses amis dans le château de Winchester, et se prépara ensuite à la chasse projetée. Pendant qu'il nouait sa chaussure, badinant avec ses convives, un ouvrier lui présenta six flèches neuves; il les examina, en loua le travail, en prit quatre pour lui, et donna les deux autres à Gaultier Tirel, en disant : « Il faut de bonnes armes à

1 Ipse etiam in sylvis diabolus sub horribili specie Normannis se ostendens plura eis de rege et aliis palàm locutus est... (Simeo Dunelmensis, p. 226.) — Ailredus Rievallensis.

2 Orderic. Vital., p. 780.

3 Rex manè cum suis parasitis comedit. (Ibid., p. 782.)

» qui tire de bons coups[1]. » Gaultier Tirel était un Français qui avait de riches possessions dans le pays de Poix et dans le Ponthieu ; c'était l'ami le plus familier du roi et son compagnon assidu[2]. Au moment du départ, entra un moine du couvent de Saint-Pierre, à Glocester, qui remit à Guillaume des dépêches de son abbé. Cet abbé, Normand de naissance, et appelé Serlon, mandait avec inquiétude qu'un de ses religieux (probablement de race anglaise) avait eu dans son sommeil une vision de mauvais augure ; qu'il avait vu Jésus-Christ assis sur un trône, et à ses pieds une femme qui le suppliait, en disant : « Sauveur du monde, regarde » en pitié ton peuple, gémissant sous le joug de » Guillaume[3] ! » En entendant ce message, le roi rit aux éclats : « Est-ce qu'ils me prennent » pour un Anglais, dit-il, avec leurs songes ? me » croient-ils un de ces fous qui abandonnent leur » chemin ou leurs affaires parce qu'une vieille » rêve ou éternue ? Allons Gaultier de Poix, à » cheval[4] ! »

1 Justum est ut illi acutissimæ dentur sagittæ, qui lethiferos exindè noverit ictus infigere. (Orderic Vital., pag. 782.)

2 Regi familiaris conviva. (Ibid.)

3 Domine Jesu Christe, Salvator generis humani, respice populum tuum.... (Ibid., p. 781.)

4 Nùm prosequi me ritum autumat Anglorum, qui pro sternutatione vel somnio vetularum dimittunt iter suum seu negotium ? (Ibid.)

Henry, frère du roi, Guillaume de Breteuil, et plusieurs autres chefs, l'accompagnèrent à la forêt : les chasseurs se dispersèrent ; mais Gaultier Tirel resta auprès de lui, et leurs chiens chassèrent ensemble[1]. Tous deux se tenaient à leur poste, vis-à-vis l'un de l'autre, la flèche sur l'arbalète et le doigt sur la détente[2], lorsqu'un grand cerf, traqué par les batteurs, s'avança entre le roi et son ami. Guillaume tira ; mais, la corde de son arbalète se brisant, la flèche ne partit pas, et le cerf, étonné du bruit, s'arrêta, regardant de tous côtés[3]. Le roi fit signe à son compagnon de tirer ; mais celui-ci n'en fit rien, soit qu'il ne vît pas le cerf, soit qu'il ne comprît pas les signes. Alors Guillaume impatienté cria tout haut : « Tire, Gaul- » tier, tire donc, de par le diable[4] ? » Et au même instant une flèche, soit celle de Gaultier, soit une autre, vint le frapper dans la poitrine ; il tomba sans prononcer un mot, et expira. Gaultier Tirel courut à lui ; mais, le trouvant sans haleine, il remonta à cheval, galopa vers la côte, passa en Normandie, et de là sur les terres de France.

Au premier bruit de la mort du roi, tous ceux

1 Orderic. Vital., p. 781.

2 Cum arcu et sagittâ in manu exspectantes. (Henrici Knyghton, p. 2373.)

3 Sed, fractâ cordâ, cervus de sonitu quasi attonitus restitit, circùm circà respiciens.... (Ibid.)

4 Trahe, trahe arcum, ex parte diaboli. (Ibid.)

qui assistaient à la chasse quittèrent en hâte la forêt pour courir à leurs affaires. Son frère Henry se dirigea vers Winchester et vers le trésor royal [1]; et le cadavre de Guillaume-le-Roux resta par terre, abandonné comme autrefois celui du Conquérant. Des charbonniers, qui le trouvèrent traversé de la flèche, le mirent sur leur voiture, enveloppé de vieux linges, à travers lesquels le sang dégoutta sur toute la route [2]. C'est ainsi que les restes du second roi normand s'acheminèrent vers le château de Winchester, où Henri était déjà arrivé, et demandait impérieusement les clefs du trésor royal. Pendant que les gardiens hésitaient, Guillaume de Breteuil, venant de la forêt Neuve, accourut, hors d'haleine, pour s'opposer à cette demande [3] : « Toi et moi, dit-il à Henri, nous de-
» vons nous souvenir loyalement de la foi que
» nous avons promise au duc Robert, ton frère ;
» il a reçu notre serment d'hommage; absent
» comme présent, il y a droit [4]. » Une querelle

[1] Henricus concito cursu ad arcem Guentoniæ, ubi thesaurus regalis continebatur, festinavit. (Orderic. Vital., pag. 782.)

[2] Super bigam cujusdam carbonatoris. (Math. Paris., pag. 54.) — Cruore undatim per totam viam stillante. (Willelm. Malmesb., p. 126.)

[3] Guillelmus de Britolio anhelus advenit. (Ibid.)

[4] Legaliter, inquit, reminisci fidei debemus quam Roberto duci germano tuo promisimus. (Ibid.)

violente s'engagea; Henry mit l'épée à la main; et bientôt, avec l'aide de la foule qui s'assemblait, il s'empara du trésor et des ornemens royaux.

Il était vrai, en effet, qu'aux termes du traité de paix conclu entre Guillaume et le duc Robert, et juré par tous les barons anglo-normands, la royauté était dévolue au duc; mais il se trouvait alors loin de l'Angleterre et de la Normandie. Les exhortations du pape Urbain II à tous les chrétiens, pour les engager à reconquérir la Terre-Sainte, avaient agi vivement sur son esprit aventureux. Il était parti, des premiers, dans cette grande levée en masse, faite, aux cris de DIEU LE VEUT, en l'année 1096; et, trois ans après, il avait atteint le but de son pèlerinage par la prise de Jérusalem. Lorsque arriva la mort de son frère Guillaume, Robert était en route pour la Normandie; mais ne se doutant point de ce que le retard devait lui faire perdre, il s'arrêta long-temps, par amour pour une femme, à la cour d'un des seigneurs normands établis en Italie. Pris ainsi au dépourvu et manquant de chef, ses partisans ne purent tenir contre ceux de Henry. Ce dernier, maître du trésor, vint à Londres, où les principaux d'entre les Normands se réunirent; et, trois jours après la mort de son frère, il fut élu roi par eux, et couronné solennellement [1]. Les

[1] Optimates qui propè fuerunt, ejus fratrem Heanrigum regem elegerunt. (Chron. saxon. Gibson, p. 208.)

prélats le favorisèrent, parce qu'il les aimait beaucoup, eux et la littérature du temps, ce qui lui faisait donner, en langue normande, le surnom de *Clerc* ou de *Beau-Clerc* [1]. On dit même que les Saxons le préféraient à son compétiteur, parce qu'il était né et avait été élevé en Angleterre [2]. Il promit à son couronnement d'observer les bonnes lois du roi Edward; mais il déclara qu'il voulait conserver, comme son père, la jouissance exclusive des forêts [3].

[1100 à 1101] Le roi Henry, premier du nom, n'avait dans le caractère ni les mêmes défauts ni les mêmes qualités que son frère aîné Robert. Autant celui-ci était léger, fantasque, et en même temps généreux et loyal, autant l'autre avait d'aptitude aux affaires et de penchant à la dissimulation. Malgré la facilité de son avénement au trône, il jugea prudent de ne point s'endormir sur la foi de ceux qui l'avaient élu. La fidélité des Anglo-Normands lui était suspecte; il résolut de se créer en Angleterre une force indépendante de la leur, et d'exciter à son profit le patriotisme des Saxons. Il tendit la main à ces pauvres vaincus, qu'on flattait au jour du péril, et que le lendemain on écrasait, convoqua les principaux d'entre eux,

1 Dictus clericus. (Jo. Brompton., p. 297.)

2 Plurimi lætati sunt quòd regem natum et nutritum in Angliâ habere meruissent. (Guill. Neubrigensis, p. 297.)

3 Jo. Brompton, p. 998.

et leur tint, par interprète le discours suivant :

« Mes amis et féaux, natifs de ce pays, où je » suis né, vous savez que mon frère en veut à » mon royaume. C'est un homme orgueilleux, et » qui ne peut vivre en repos; il vous méprise ma- » nifestement, vous traite de lâches et de glou- » tons, et ne désire que vous fouler aux pieds [1]. » Mais moi, comme un roi doux et pacifique, je » me propose de vous maintenir dans vos an- » ciennes libertés, et de vous gouverner d'après » vos propres conseils, avec modération et sa- » gesse [2]. J'en ferai, si vous le demandez, un » écrit signé de ma main, et je le confirmerai par » serment. Tenez donc ferme pour moi; car si la » bravoure des Anglais me seconde, je ne crains » plus les folles menaces des Normands [3]. »

L'écrit promis par le roi aux Anglais, ou, pour parler le langage du siècle, sa charte royale, fut en effet dressé. On en fit autant de copies qu'il y avait de comtés normands en Angleterre, et, pour qu'elle parût plus solennelle, on y appliqua un

1 Amici et fideles mei indigenæ ac naturales.... vosque scienter quasi contemptibiles, quos desides vocat et glutones, conculcare desiderat... (Math. Paris., p. 42.)

2 Ego verò rex humilis et pacificus.... et vestris inclinando consiliis, consultiùs et mitiùs gubernare. (Ibid.)

3 Et super hæc (si provideretis) scripta subarata roborare et juramentis confirmare. Si enim fortitudine Anglorum roborer, inanes Normannorum minas nequaquàm censeo formidandas. (Ibid.)

sceau neuf, fabriqué pour cet usage [1]. Les exemplaires furent déposés dans la principale église de chaque province : mais ils n'y restèrent pas longtemps ; tous furent enlevés quand le roi se rétracta, et, selon l'expression d'un ancien historien, faussa impudemment sa parole [2]. Il n'en resta que trois copies qui par hasard échappèrent ; une à Canterbury, une à York, et l'autre à Saint-Alban.

[1101 à 1102] La même politique qui fit faire à Henry Ier cette démarche auprès des Anglais, lui en inspira une autre plus décisive ; c'était de prendre pour épouse une femme de race Anglo-saxonne. Il y avait alors en Angleterre une fille orpheline de Malcolm, roi d'Écosse, et de Marguerite, sœur du roi Edgar ; elle avait été élevée à l'abbaye de Rumsey, dans la province de Hants, sous la tutelle d'une autre sœur d'Edgar, appelée Christine, qui, après s'être réfugiée en Écosse avec son frère, avait pris le voile de religieuse en l'année 1086 [3]. Comme fille de roi plusieurs des hauts barons normands avaient recherché eu mariage la nièce d'Edgar : elle fut demandée au roi Guillaume-le-Roux par Alain le Breton, seigneur du château de Richemont, dans

1 Et expedienter fabricato sigillo consignatæ sunt. (Anglia sacra, t. II, p. 274.)

2 Promissa impudenter violavit. (Math. Paris., p. 42.)

3 Will. Malmesb., pag. 164. — Annales Waverleienses, pag. 133.

la province d'York ; mais Alain mourut avant que le roi lui eût octroyé la jeune fille [1]. Guillaume de Garenne, comte de Surrey, la désira ensuite ; mais le mariage n'eut pas lieu, on ne sait par quel empêchement [2]. Ce fut elle que les plus habiles conseillers du roi Henri lui proposèrent comme épouse, afin de gagner, par ce moyen, l'appui de toute la race anglo-saxonne contre Robert et ses partisans.

De leur côté, beaucoup d'Anglais concevaient l'espoir frivole de voir revenir les anciens temps saxons, lorsque la petite-fille des rois saxons porterait la couronne. Ceux qui avaient quelques relations avec sa famille se rendirent auprès d'elle, et la prièrent avec instance de ne point se refuser à ce mariage [3]. Elle montra beaucoup de répugnance, on ne sait précisément par quel motif; mais les solliciteurs ne se rebutèrent point, et l'obsédèrent tellement, dit un ancien auteur, qu'elle céda par lassitude et à contre cœur [4]. « Noble et gracieuse femme, lui disaient-ils, si tu » voulais, tu retirerais du néant l'antique hon- » neur de l'Angleterre ; tu serais un signe d'al-

1 Alanus enim Rufus, Britannorum comes, eam in conjugem sibi à rege Rufo requisivit. (Orderic. Vital., pag. 702.)

2 Ibidem.

3 Parentum et amicorum consiliis. (Math. Paris., p. 40.)

4 Ipsa verò invita nupsit ei, et tandem tædio affecta adquievit. (Ibid.)

» liance, un gage de réconciliation : mais si tu
» t'obstines dans ton refus, la haine sera éternelle
» entre les deux races, et le sang ne cessera
» point de couler [1]. »

On la fit changer de nom, et au lieu d'Édith on l'appela Mathilde, ce qui sonnait mieux à l'oreille des Normands[2]. Cette précaution d'ailleurs n'était pas la seule nécessaire ; car il s'éleva un grand parti contre le mariage : il se composait principalement des amis secrets du duc Robert, auxquels se joignirent beaucoup de gens qui, par orgueil national, trouvaient indigne qu'une femme saxonne devînt la reine des Normands. Leur malveillance suscita des obstacles imprévus ; ils prétendirent que Mathilde, élevée depuis son enfance dans un monastère, avait été vouée à Dieu par ses parens : le bruit courut qu'on l'avait vue publiquement porter le voile ; et ce bruit fit suspendre la célébration du mariage, à la grande joie de ceux qui y étaient contraires [3].

Il y avait alors à la place de Lanfranc, dans l'archevêché de Canterbury, un moine du Bec, nommé Anselme, dont les écrivains du temps

1 Instantes enim importunè dicebant : O mulierum generosissima et gratiosissima.... quod si non feceris, causa eris perennis inimicitiæ gentium, et sanguinis humani effusionis irrestaurabilis. (Math. Paris., p. 40.)

2 Matildis quæ priùs dicta est Edith. (Orderic. Vital., pag. 702.)

3 Eadmeri Historia novorum, p. 57.

rendent cet honorable témoignage, que les Anglais indigènes l'aimaient comme s'il eût été l'un d'entre eux [1]. Anselme était venu par hasard en Angleterre, sous le règne du premier Guillaume, dans le temps où Lanfranc, voulant détruire la réputation des saints de race anglaise, attaquait avec acharnement la sainteté de l'archevêque Elfeg, assassiné jadis par les Danois [2]. Tout préoccupé de son projet, le primat entretint le moine normand de l'histoire du Saxon Elfeg, et de ce qu'il appelait son prétendu martyre. « Pour moi, » lui répondit Anselme, je crois cet homme martyr et vraiment martyr; car il aima mieux mourir que de faire tort à son pays. Il est mort pour » la justice, comme Jean pour la vérité, et *tous* » deux pareillement pour le Christ, qui est la » vérité et la justice [3]. »

Devenu à son tour primat, sous Guillaume-le-Roux, Anselme persista dans l'esprit d'équité qui lui avait dicté cette réponse, et dans sa bienveillance pour les Anglais. Il fut l'un des plus zélés partisans du mariage que souhaitaient ceux-ci; mais quand il vint à apprendre les bruits qui se

1 Pro mansuetudine suâ ab indigenis terræ, quasi unus eorum diligebatur. (Eadm. Hist. novor., p. 112.)

2 Voyez livre V.

3 Martyr mihi videtur egregius qui mori maluit... Sic ergò Johannes pro veritate, sic et Elphegus pro justitiâ... (Anglia sacra, t. II, p. 162.)

répandaient sur le compte de la nièce d'Edgar, il déclara que rien ne saurait le déterminer à enlever à Dieu celle qui était son épouse, pour l'unir à un époux charnel [1]. Désirant pourtant s'asurer de la vérité, il interrogea Mathilde, et elle nia qu'elle eût jamais été vouée à Dieu; elle nia même qu'elle eût jamais porté le voile de son plein gré, et offrit d'en donner la preuve devant tous les prélats d'Angleterre. « Je dois confesser, dit-elle,
» que quelquefois j'ai paru voilée; mais en voici
» la raison : dans ma première jeunesse, quand
» j'étais sous la tutelle de Christine, ma tante,
» pour me garantir, à ce qu'elle disait, contre
» le libertinage des Normands, qui en voulaient
» à l'honneur de toutes les femmes, elle avait
» coutume de placer sur ma tête un morceau dé-
» toffe noire, et quand je refusais de m'en cou-
» vrir, elle me traitait fort durement. En sa
» présence, je portais ce morceau d'étoffe; mais,
» dès qu'elle s'était éloignée, je le jetais à terre,
» et marchais dessus avec une colère d'enfant [2]. »

[1102] Anselme ne voulut point prononcer seul sur cette grande difficulté, et convoqua une assem-

1 Eadmeri Hist. novorum, p. 57.

2 Cùm adolescentula essem et sub amitæ meæ Christianæ virgâ paverem, illa servandi corporis mei causâ, contra furentem et cujusque pudori insidiantem Normannorum libidinem, nigrum panniculum capiti meo superponere solebat. (Eadmeri Hist. novorum, p. 57.)

blée d'évêques, d'abbés, de religieux et de chefs laïcs, dans la ville de Rochester. Des témoins cités devant ce conseil, confirmèrent la vérité des paroles de la jeune fille. Deux archidiacres normands, Guillaume et Humbault, furent envoyés au monastère où Mathilde avait été élevée, et déposèrent que la voix publique, ainsi que le témoignage des sœurs, était d'accord avec sa déclaration [1]. Au moment où l'assemblée allait délibérer, l'archevêque Anselme se retira pour n'être point suspect d'exercer la moindre influence; et, quand il revint, celui qui portait la parole, au nom de tous, énonça en ces termes la décision commune : « Nous pensons que la jeune fille est » libre, et peut disposer de son corps, nous autorisant du jugement rendu, dans une semblable cause, par le vénérable Lanfranc, au temps » où les femmes saxonnes, réfugiées dans les monastères par crainte des soldats du grand Guillaume, réclamèrent leur liberté [2]. »

L'archevêque Anselme répondit qu'il adhérait pleinement à cette décision, et peu de jours après il célébra le mariage du roi normand et de la nièce du dernier roi de race anglaise; mais avant de prononcer la bénédiction nuptiale, voulant dissiper tous les soupçons et désarmer la malveillance, il monta sur une estrade devant la porte de l'é-

[1] Eadmeri Hist. novorum, p. 57 et seq.

[2] Voyez liv. V.

glise, et exposa au peuple assemblé tout le bébat et la décision des évêques. Ces faits sont racontés pas un témoin oculaire, par Edmer, Saxon de naissance, et moine de Canterbury.

[1102 à 1103] Toutes ces précautions ne purent vaincre ce que l'historien Edmer appelle la malice de cœur de certains hommes[1], c'est-à-dire la répugnance de beaucoup de Normands contre la mésalliance de leur roi. Ils s'égayèrent sur le compte des nouveaux époux, les appelant Godrik et Godive, et employant ces noms de la langue saxonne comme des sobriquets de dérision[2] : « Henry le savait à l'entendait, dit l'un des an» ciens chroniqueurs, mais il affectait d'en rire » aux éclats, cachant adroitement son dépit[3]. » Lorsque le duc Robert eut débarqué en Normandie, l'irritation des mécontens prit un caractère plus grave; beaucoup de seigneurs anglo-normands passèrent la mer pour aller soutenir les droits du frère dépossédé, ou lui envoyèrent des messages. Ils l'invitaient à presser son débarquement en Angleterre, et l'assuraient de leur fidélité, selon le pacte conclu autrefois avec Guil-

1 Eadmeri Hist. novorum, p. 57 et seq.

2 Omnes ferè Normanni palàm contumeliis dominum inurere, *Godricum* eum et *Godivam* comparem appellantes. (Willelm. Malmesb., pag. 156.) — Vocantes eum Godrich Godefadyr. (Henr. Knyghton., p. 2375.)

3 Audiebat hæc ille, et formidabiles cachinnos, iram differens, ejiciebat. (Will. Malmesb., p. 156.)

laume-le-Roux [1]. En effet, à l'arrivée de Robert, son armée se grossit rapidement d'un grand nombre de barons et de chevaliers ; mais les évêques, les simples hommes d'armes et les Anglais de naissance demeurèrent dans le parti du roi [2]. Les derniers surtout, suivant leur vieil instinct de haine nationale, désiraient ardemment que les deux factions en vinssent aux mains. Il n'y eut point de combat au débarquement, parce que Robert aborda sur la côte de Hants, pendant que son frère l'attendait sur celle de Sussex. Il fallait quelques jours aux deux armées pour arriver à la rencontre l'une de l'autre, et les moins fougueux parmi les Normands des deux partis, profitant de l'intervalle, s'entremirent et apaisèrent cette querelle de parens et de compatriotes [3]. Il fut décidé que Robert renoncerait encore une fois à ses prétentions sur le royaume, pour une pension annuelle de deux mille livres d'argent, et que les confiscations faites par le roi sur les amis du duc, et par le duc sur les amis du roi, seraient gratuitement restituées [4].

[1103] Ce traité priva les Anglais de l'occasion de satisfaire impunément leur aversion nationale

1 Regnum illi promittentes. (Florent. Wig., p. 650.)

2 Episcopi, milites gregarii, et Angli. (Ibid.)

3 Verùm sapientiores utriùsque partis, habito salubriter inter se consilio.... (Florent. Wigorn., p. 650.)

Ibid.

contre leurs vainqueurs, et de tuer des Normands à l'abri d'une bannière normande. Mais, peu de temps après, cette occasion s'offrit de nouveau et fut avidement saisie. Robert de Belesme, l'un des comtes les plus puissans en Normandie et en Angleterre, fut cité à l'assemblée générale, tenue dans le palais du roi, pour répondre sur quarante-cinq chefs d'accusation [1]. Robert comparut, et demanda, suivant l'usage, la faculté d'aller librement prendre conseil avec ses amis sur ses moyens de défense [2]; mais une fois hors de l'assemblée, il monta vite à cheval et gagna l'un de ses châteaux-forts. Le roi et les seigneurs, qui attendirent vainement sa réponse, le déclarèrent ennemi public, à moins qu'il ne revînt se présenter à la prochaine cour [3]. Mais Robert de Belesme, se préparant à la guerre, garnit de munitions et d'armes ses châteaux d'Arundel et de Tickehill, ainsi que la citadelle de Shrewsbury qu'il avait en garde. Il fortifia de même Bridgenorth, sur la frontière du pays de Galles [4]; et c'est vers ce dernier point que l'armée royale se mit en marche pour l'atteindre.

1 XLV reatus in dictis seu factis. (Ord. Vital., p. 806.)

2 Licentiam, ut moris est, eundi ad consilium cum suis. (Ibid.)

3 Nisi ad judicium rectitudinem facturus remearet. (Ibid.)

4 Ibid.

Il y avait trois semaines que le roi Henry assiégeait Bridgenorth, quand les comtes et les barons normands entreprirent de faire cesser la guerre, et de réconcilier Robert de Belesme avec le roi. « Car ils pensaient, dit un vieil historien, » que la victoire du roi sur le comte Robert lui » donnerait le moyen de les contraindre tous à » plier sous sa volonté [1]. » Ils vinrent en grand nombre trouver Henry, et lui demandèrent une conférence, ou, comme on s'exprimait alors en langue française, un *parlement* pour traiter de la paix. L'assemblée se tint dans une plaine auprès du camp royal [2]. Il y avait sur le coteau voisin un corps de trois mille Anglais, qui, sachant ce dont il était question dans la conférence des chefs normands, s'agitaient beaucoup, et criaient [3] : « O » roi Henry, ne les crois pas, ils veulent te tendre un piége ; nous sommes là ; nous t'assisterons, et livrerons l'assaut pour toi ; ne fais » point de paix avec le traître, que tu ne le tiennes vif ou mort [4]. » Pour cette fois, les Normands ne réussirent pas dans leur tentative de conciliation ; le siége de Bridgenorth fut poussé

1 Si rex magnificum comitem subegerit, omnes nos ut imbelles ancillas modò conculcabit. (Ord. Vital., p. 807.)

2 In medio campo colloquium de pace fecerunt. (Ibid., p. 807.)

3 Ad regem vociferando clamabant. (Ibid.)

4 Domini mi rex, noli proditoribus istis credere.... (Ibid.)

vivement, et la forteresse prise, celle de Shrewsbury le fut ensuite, et Robert de Belesme, réduit à capituler, fut déshérité et banni [1].

La vanité des Anglais de race enrôlés sous la bannière royale pouvait être flattée de leurs succès militaires contre les Normands insurgés; mais la nation entière n'en retirait aucun soulagement; si elle se vengeait de quelques-uns de ses ennemis, c'était au profit d'un autre ennemi. Quoique le roi eût épousé une femme saxonne, et malgré le sobriquet saxon que lui donnaient les chefs normands, il était Normand dans le cœur. Son ministre favori, le comte de Meulant, se faisait remarquer, entre tous les autres dignitaires étrangers, par sa haine contre les indigènes [2]. Il est vrai que la voix populaire surnommait Mathilde *la bonne reine* [3] : elle conseillait, disait-on, au roi d'aimer le peuple; mais les faits ne révèlent aucune trace de ses conseils ni de son influence [4]. Voici comment la chronique saxonne du monastère de Peterborough prélude au récit des événemens qui suivirent le mariage si désiré de Henry et de la nièce d'Edgar : « Ce n'est pas chose facile que

[1] Order. Vital., p. 807.

[2] Præfatus comes nec Anglos diligere.... (Eadmeri Hist. novorum, p. 94.)

[3] Mold the god queen. (Rob. of Glocest., p. 423.)

[4] Mold the god queen gaf him in conseile to luf his folc.... (Rob. of Brunne's chr, p. 98.)

» de raconter toutes les misères dont le pays fut » affligé, cette année, par les tributs injustes et » sans cesse renouvelés. Partout où voyagea le » roi, les gens de sa suite vexèrent le pauvre peu- » ple, et commirent en plusieurs lieux des in- » cendies et des meurtres....... [1] » Chaque année qui succède à l'autre dans la série chronologique est marquée par la répétition des mêmes plaintes, énoncées à peu près dans les mêmes termes, et cette monotonie donne une couleur plus sombre au récit.... [1105] « L'année 1105 fut grande- » ment malheureuse, à cause de la perte des ré- » coltes, et des tributs dont la levée ne cessa » point [2]. L'année 1110 fut pleine de misère, à » cause de la mauvaise saison, et des impôts que » le roi exigea pour la dot de sa fille [3]....... » Cette fille, nommée Mathilde, comme sa mère, et qui avait alors cinq ans, fut mariée à Henry, cinquième du nom, empereur d'Allemagne. « Tout » cela, dit la chronique saxonne, coûta cher à la » nation anglaise [4]. »

[1] Haud facilè explicari possunt hujus terræ miseriæ.... quàcumque rex ivit, familia ejus populum infelicem oppressit; subindè incendia et homicidia exercebant. (Chron. sax. Gibson., p. 212.)

[2] Hic annus fuit valdè calamitosus. (Ibid., p. 213.)

[3] Propter tributa quæ rex erogavit, in filiæ dotem. (Ibid., p. 216.)

[4] Totum hoc carè constitit Anglorum genti. (Ibid., pag. 220.)

[1106] Ce qui lui coûta cher encore, ce fut une invasion que le roi Henry entreprit contre son frère le duc de Normandie. Personnellement, Henry n'avait aucun motif pour rompre le premier la paix qui existait entre Robert et lui, depuis que ce dernier avait renoncé à toute prétention sur le royaume d'Angleterre. Il y avait peu de temps que le duc était venu visiter son frère comme un ami de cœur, et même, en retour de l'hospitalité qu'il reçut alors, il avait fait don à sa belle-sœur Mathilde, de mille livres de pension que le roi devait lui payer, aux termes de leur traité de paix [1]. Cet acte de courtoisie n'était pas le seul bon office que Henry eût éprouvé de la part de son frère aîné, l'homme le plus généreux et le moins politique de cette famille. Anciennement, lorsque Henry était encore sans terres et mécontent de sa condition, il avait essayé de s'emparer du mont Saint-Michel en Normandie [2]; Robert et Guillaume-le-Roux l'y assiégèrent, et, le serrant de près, le réduisirent à manquer d'eau. L'assiégé fit prier ses frères de ne pas lui dénier la libre jouissance de ce qui appartient à tous les hommes, et Robert, sensible à cette plainte, ordonna à ses soldats de laisser ceux de Henry se pourvoir d'eau. Mais alors Guillaume-le-Roux

[1] Reginæ indulsit. (Orderic. Vital., p. 805.)

[2] Infrendens quòd nil sibi de terris impertiebatur, (Anglia sacra, t. I, p. 263.)

s'emporta contre Robert : « Vous faites preuve » d'habileté en fait de guerre, lui dit-il, vous qui » fournissez à boire à l'ennemi ; il ne manque » plus que de lui donner aussi des vivres [1]. — » Quoi ! répliqua vivement le duc, devais-je lais- » ser un frère périr de soif ? et quel autre frère » aurions-nous, si nous le perdions [2] ? »

Le souvenir de ce service et de cette affection fraternelle s'évanouit du cœur de Henry aussitôt qu'il fut roi. Il chercha de toute façon à nuire à Robert et à profiter même contre lui de son caractère insouciant et facile jusqu'à l'imprudence. Cette disposition d'esprit rendait le duc de Normandie mal habile à gouverner ses affaires. Beaucoup d'abus et de désordres s'introduisaient dans son duché : il y avait une foule de mécontens, et la légèreté naturelle à Robert l'empêchait de les apercevoir, ou sa douceur de les punir. Le roi Henry se prévalut avec art de ces circonstances pour s'entremettre dans les querelles des Normands avec leur duc, d'abord sous le personnage de conciliateur ; puis, comme les discordes recommencèrent, il leva le masque et se déclara protecteur de la Normandie contre le mauvais gouvernement de son frère [3]. Il somma Robert de

1 Benè scis actitare guerram, qui hostibus præbes aquæ copiam. (Willelm. Malmesb., p. 121.)

2 Et quem alium habebimus, si eum amiserimus ? (Ibid.)

3 Orderic. Vital., p. 820.

lui céder la province en échange d'une somme d'argent. « Tu as le titre de seigneur, lui mandait-» il dans son message, mais tu ne l'es plus réel-» lement; car ceux qui doivent t'obéir se mo-» quent de toi[1]. » Le duc, indigné de cette proposition, refusa d'y accéder; et alors Henry I[er] se mit à poursuivre à main armée la ruine de son frère[2].

Près de partir pour la Normandie, il ordonna en Angleterre une grande levée d'argent, pour les frais de cette expédition; et ses collecteurs de taxes usèrent de la plus cruelle violence envers les bourgeois et les paysans saxons[3]. Ils chassaient de leurs pauvres masures ceux qui n'avaient rien à donner; ils enlevaient les portes et les fenêtres, et prenaient jusqu'aux derniers meubles[4]. Contre ceux qui paraissaient posséder quelque chose, on intentait des accusations imaginaires; ils n'osaient se présenter en justice, et l'on confisquait leurs biens[5]. « Beaucoup de per-» sonnes, dit un contemporain, ne trouveraient

1 Dux quidem nomine tenùs vocaris, sed à clientibus tuis palàm subsannaris. (Orderic. Vital., p. 820.)

2 Ibid.

3 Nullus in collectoribus pietatis aut misericordiæ respectus fuit, sed crudelis exactio super omnes desæviit. (Eadmeri Hist. novorum, p. 83.)

4 Aut à suis domunculis pelli, aut avulsis exportatisque ostiis domorum.... (Ibid.)

5 Nova et excogitata forisfacta objiciebantur... aliis atque aliis miserabilibus modis affligi et cruciari. (Ibid.)

» rien de nouveau dans ces griefs, sachant qu'ils
» existèrent durant tout le règne de Guillaume,
» frère du roi actuel, pour ne pas parler de ce
» qui se passa du temps de leur père. Mais, de
» nos jours, il y avait un motif pour que ces
» vexations, déjà anciennes, fussent encore plus
» dures et plus insupportables ; c'est qu'elles
» s'adressaient à un peuple dépouillé de tout, en-
» tièrement ruiné, et contre lequel on s'irritait de
» ce qu'il n'avait plus rien à perdre [1]. » Un autre écrivain de l'époque raconte que des troupes de laboureurs venaient au palais du roi ou sur son passage, et jetaient devant lui leurs socs de charrue, en signe de détresse, et comme pour déclarer qu'ils renonçaient à cultiver leur terre natale [2].

Le roi partit pour la Normandie, vainquit le duc Robert et le fit prisonnier, avec ses amis les plus fidèles, dans une bataille livrée près du château de Tinchebray, a trois lieues de Mortain. Un incident remarquable de cette victoire, c'est que le roi saxon Edgar se trouva parmi les prisonniers [3]. Après avoir renoncé à ses anciennes espérances pour son pays et pour lui-même, il

1 Eadm. Hist. novorem, p. 83.

2 Quærula multitudo colonorum prætereunti regi frequenter occursabat, oblatis vomeribus, in signum deficientis agriculturæ. (Dialog. de Scaccario, in notis ad Eadmerum, p. 210.)

3 Chron. saxon. Gibson, p. 214.

était allé s'établir en Normandie, auprès du duc Robert, avec lequel il se lia d'affection, et qu'il accompagna même à la Terre-Sainte [1]. Il fut ramené en Angleterre, et le roi, qui avait épousé sa nièce, lui accorda une pension modique, de laquelle il vécut, jusqu'à ses derniers jours, au fond d'une campagne, dans l'isolement et l'obscurité [2]. [1106 à 1107] Le duc Robert éprouva, de la part de son frère, un traitement plus rigoureux; il fut envoyé, sous bonne garde, au château de Cardiff, bâti sur la côte méridionale du pays de Galles, vis-à-vis de celle de Glocester, dans un lieu récemment conquis sur les Gallois. Robert, séparé de l'Angleterre par le cours de la Saverne, jouit d'abord d'une sorte de liberté; il pouvait se promener dans la campagne et les forêts voisines; [1107] mais, un jour, il tenta de s'évader, et saisit un cheval; on le poursuivit, on le ramena en prison, et depuis lors il n'en sortit plus. Quelques historiens, mais du siècle suivant, assurent qu'il eut les yeux crevés par l'ordre de son frère [3].

[1107 à 1127]. Au moment de sa défaite, Robert avait un fils encore en bas âge, nommé Guillaume, dont le roi Henry tâcha de s'emparer, mais qui

1 Ducem quasi collactaneum fratrem diligebat. (Ord. Vital., p. 778.)

2 Pedetentìm pro ignaviâ contemptui haberi cœpit, nunc remotus et tacitus canos suos in agro consumit. (Willem. Malmesb., p. 1U3.)

3 Math. Paris., p. 50.

fut sauvé et conduit en France, par le zèle d'un ami de son père [1]. Louis, roi des Français, adopta le jeune Guillaume, et le fit élever dans son hôtel; il lui donna chevaux et harnois, suivant la coutume du siècle, et, feignant de s'intéresser à ses malheurs, se servit de lui pour causer de l'inquiétude au duc-roi son voisin, dont la puissance lui faisait ombrage. Au nom du fils de Robert, le roi de France forma une ligue dans laquelle entrèrent les Flamands et les Angevins. Le roi Henry fut attaqué sur tous les points de sa frontière de Normandie; il perdit des villes et des châteaux; et, en même temps, les amis du duc Robert conspirèrent contre sa vie [2]. Durant plusieurs années il ne dormit jamais sans avoir au chevet de son lit une épée et un bouclier [3]. Mais quelque formidable que fût la confédération de ses ennemis extérieurs et intérieurs, elle ne prévalut point contre la puissance qu'il tirait de la Normandie, unie à l'Angleterre.

Le jeune fils de Robert continua de vivre aux gages du roi de France, comme son vassal, et à suivre ce roi dans ses guerres. Ils allèrent ensemble en Flandre, après une sédition où avait péri

1 Orderic. Vital., p. 838.

2 Ibid., p. 838 et suiv. — Sugerii vita Ludovici Grossi, apud script. rerum francic., t. XII, p. 44.

3 Ante se dormientem scutum et gladium omni nocte constitui imperabat. (Orderic. Vitalis, p. 838 et suiv.)

le duc des Flamands, Karle ou Charles, fils de Knut, roi des Danois, tué aussi dans une sédition [1]. Le roi de France entra en Flandre avec l'aveu des meilleures gens du pays, pour punir les meurtriers du dernier duc; mais, sans cet aveu, en vertu de son droit de suzeraineté féodale (droit fort sujet à litige), il mit à la place du duc mort le jeune Guillaume, qu'il avait à cœur de rendre puissant pour l'opposer au roi Henry [2]. Il y eut peu de résistance contre cet acte impopulaire, tant que le roi de France et ses soldats demeurèrent en Flandre; mais, après leur départ, une révolte universelle éclata contre le nouveau seigneur imposé par les étrangers [3]. La guerre commença avec des chances diverses entre les barons de Flandre et le fils de Robert. Les insurgés mirent à leur tête le comte d'Alsace, Thiedrik, de la même race qu'eux, et parent de leurs anciens ducs [4]. Ce candidat populaire attaqua l'élu du roi de France, qui, blessé au siége d'une ville, mourut peu de temps après. Thiedrik d'Alsace lui succéda, et le roi Louis se vit obligé, malgré ses prétentions hautaines, de reconnaître

1 Johan. Iperii chron. apud script. rerum francic. t. XIII, p. 460 — Voyez livre VI.

2 Ibid., p. 446.

3 Fuit terræ et regno gravis quarè plures de Flandriâ, tædio.... (Ibid., p. 467.)

4 Theodericum de Holsate. (Ibid.)

comme légitime duc des Flamands celui qu'ils avaient eux-mêmes choisi [1].

Au moment d'aller sur le continent soutenir la longue guerre que son neveu et le roi de France lui suscitèrent, Henry avait fait en Angleterre, du conseil de ses évêques et de ses barons, une grande promotion d'abbés et de prélats. Selon la chronique saxonne, il n'y eut jamais autant d'abbayes données en une seule fois, que dans la quarante-unième année du règne des *Français* en Angleterre [2]. Dans ce siècle où les communications journalières avec les gens d'église tenaient une si grande place dans la vie, un pareil événement, quoiqu'à nos yeux peu mémorable, n'était point indifférent à la destinée de la population anglaise, hors des cloîtres, comme dans les cloîtres. « Parmi tous ces nouveaux pasteurs, dit le » contemporain Edmer, la plupart furent plutôt » loups que pasteurs [3]. Que telle n'ait pas été l'in- » tention du roi, il faut le croire; et pourtant » cela serait plus croyable, s'il en eût pris au » moins quelques-uns parmi les indigènes du

[1] Quem verum Flandriæ hæredem rex declarans, eum ad Flandriæ hommagium recepit et approbavit. (Ibid., pag. 487.)

[2] Primo et XL° anno ex quo Franci (the Francan) hanc terram gubernarunt. (Chronic. saxon. Gibson, p. 216.)

[3] Lupi magis quàm pastores effecti sunt. (Eadm. Hist., pag 110.)

» pays [1]. Mais si vous étiez Anglais, aucun degré » de vertu ou de mérite ne pouvait vous mener » au moindre emploi; tandis que l'étranger de » naissance était jugé digne de tout : nous vivons » dans de mauvais jours [2]. »

Parmi les nouveaux abbés qu'institua le roi Henry, en l'année 1107, on remarqua particulièrement un certain Henry de Poitou, qui passa en Angleterre parce que c'était un pays où les clercs faisaient fortune plus promptement qu'ailleurs, et vivaient avec moins de gêne. Ce Poitevin obtint du roi l'abbaye de Peterborough, « et il s'y com- » porta, dit la chronique contemporaine, comme » le frelon dans la ruche, enlevant tout ce qu'il » trouvait à prendre dans le couvent et hors du » couvent, et faisant tout passer dans son pays[3]. » Il était moine de Cluny, et avait promis au supérieur de cet ordre, par serment sur la vraie croix, de lui procurer la propriété entière de l'abbaye de Peterborough, avec tous ses biens en terres

[1] Quod tamen credibilius videretur, si aliquos saltem ex indigenis, terræ non usquequàque Anglos perosus..... (Eadm. Hist., p. 110.)

[2] Unum eos, natio scilicet, dirimebat. Si Anglus erat, nulla virtus eum poterat adjuvare; si alienigena.... honore præcipuo illicò dignus videbatur. Dies enim mali sunt. (Ibid.)

[3] Tanquàm fucus in alveario. (Chron. saxon. Gibson, pag. 231.)

et en meubles[1]. Au moment où le chroniqueur saxon écrivait ce récit, l'abbé avait fait au roi sa demande, et l'on n'attendait plus que la décision royale. « Que Dieu ait pitié, s'écrie le Saxon, des » moines de Peterborough et de cette malheu- » reuse maison ! C'est bien aujourd'hui qu'ils ont » besoin de l'assistance du Christ et de tout le » peuple chrétien[2].... »

[1107 à 1112] Ces souffrances, auxquelles il faut compatir, puisqu'elles furent éprouvées par des hommes, et que le gouvernement de l'étranger les rendait communes aux laïcs et aux clercs, en fatiguant chaque jour l'esprit des Anglais; paraissent avoir augmenté en eux les dispositions superstitieuses de leur nation et de leur siècle. Il semble qu'ils trouvaient quelque consolation à s'imaginer que Dieu révélait par des signes effrayans sa colère contre leurs oppresseurs. La chronique saxonne affirme que, dans le temps où l'abbé Henry le Poitevin fit son entrée à Peterborough, il apparut, la nuit, dans les forêts situées entre le couvent et la ville de Stamford, des chasseurs noirs, grands et difformes, menant des chiens noirs aux yeux hagards, montés sur des coursiers noirs, et poursuivant des biches noires: « Des gens dignes de foi les ont vus, dit le nar- » rateur, et durant quarante nuits consécutives

[1] Chron. saxon. Gibson, p. 231.
[2] Ibid., p. 236.

» on entendit le son de leurs cors[1]. » A Lincoln, sur le tombeau de l'évêque normand Robert Bluet, homme fameux par ses débauches, des fantômes se montrèrent aussi durant plusieurs nuits[2]. On racontait des visions horribles qui, selon le bruit public, apparaissaient au roi Henry dans son sommeil, et le troublaient tellement, que trois fois de suite dans la même nuit il s'était élancé hors du lit et avait saisi son épée[3]. C'est vers le même temps que se renouvelèrent les prétendus miracles du tombeau du Waltheof[4] [1112]; ceux du roi Edward, dont la sainteté n'était point contestée par les Normands, à cause de sa parenté avec Guillaume le conquérant, occupaient aussi l'imagination des Anglais[5]. Mais ces vains récits du foyer, ces regrets superstitieux des hommes et des jours d'autrefois, ne donnaient au peuple ni soulagement pour le présent, ni espérance pour l'avenir.

[1112 à 1118] Le fils du roi Henry et de Mathilde

1 Chron. saxon. Gibson, p. 232.

2 Robertus Bluet vir libidinosus.... loci custodes nocturnis umbris exagitatos. (Henricus Knyghton, p. 2364.)

3 Exsiliit rex de stratu suo, gladium arripiens. (Ibid., p. 2384.)

4 Eisdem diebus miranda valdè magnalia ad tumulum sancti Waldevi martyris. (Ingulf. Croyl., p. 116.)

5 Cujus cognatione et consanguinitate, rex noster Willelmus fundat conscientiam regnum Angliæ invadendi. (Ibid., p. 911.)

ne tenait rien de sa mère dans ses dispositions envers les Anglais. On l'entendait dire publiquement que, si jamais il venait à régner sur ces misérables Saxons, il leur ferait tirer la charrue comme à des bœufs [1]. A l'âge où ce fils, nommé Guillaume, reçut en cérémonie ses premières armes, tous les barons normands l'agréèrent pour successeur du roi, et lui jurèrent d'avance fidélité. Quelque temps après, il fut marié à la fille de Foulques, comte d'Anjou. Cette union détacha les Angevins de la confédération formée par le roi de France, qui lui-même renonça bientôt à la guerre, à condition que Guillaume, fils de Henry, se reconnaîtrait son vassal pour la Normandie, et lui en ferait hommage [2]. [1120] La paix se trouvant ainsi complétement rétablie, dans l'année 1120, au commencement de l'hiver, le roi Henry, son fils légitime Guillaume, plusieurs de ses enfans naturels et les seigneurs normands d'Angleterre se disposèrent à repasser le détroit [3].

La flotte fut rassemblée au mois de décembre dans le port de Barfleur. Au moment du départ, un certain Thomas, fils d'Étienne, vint trouver le

1 Palàm comminatus fuerat Anglis quòd si quandò acciperet dominatum super eos, eos quasi boves ad aratrum trahere faceret. (Henric. Knyghton, pag. 2382.) — *Jo.* Brompton., p. 1013. — Ypodigma Neustriæ, p. 444.

2 Sicut Rollo primus, Normanniæ dux, jure perpetuo promiserat. (Script. rer. francic., t. XIV, p. 16.)

3 Orderic. Vital., p 867.

roi, et lui offrant un marc d'or, lui parla ainsi : « Étienne, fils d'Érard, mon père a servi toute sa » vie le tien sur mer, et c'est lui qui conduisait » le vaisseau sur lequel ton père monta pour aller » à la conquête ; seigneur roi, je te supplie de » me bailler en fief le même office : j'ai un navire » appelé *la Blanche-nef*, et appareillé comme il » faut [1]. » Le roi répondit qu'il avait choisi le navire sur lequel il voulait passer, mais que, pour faire droit à la requête du fils d'Étienne, il confierait à sa conduite ses deux fils, sa fille et tout leur cortége. Le vaisseau qui devait porter le roi mit le premier à la voile par un vent du sud, au moment où le jour baissait, et le lendemain matin il aborda heureusement en Angleterre [2]; un peu plus tard, sur le soir, partit l'autre navire; les matelots qui le conduisaient avaient demandé du vin au départ, et les jeunes passagers leur en avaient fait distribuer avec profusion [3]. Le vaisseau était manœuvré par cinquante rameurs habiles : Thomas, fils d'Étienne, tenait le gouvernail, et ils naviguaient rapidement, par un beau clair de lune, longeant la côte voisine de Barfleur [4]. Les matelots, animés par le vin, faisaient force de

1 Eique marcam auri offerens ait... hoc feudum, domine rex, à te requiro, et vas quod *Candida Navis* appellatur. (Order. Vital., p. 868.)

2 Ibidem.

3 Ad bibendum postulaverunt. (Ibid.)

4 Periti enim remiges quinquaginta ibi erant. (Ibid.)

rames pour atteindre le vaisseau du roi. Trop occupés de ce désir, ils s'engagèrent imprudemment parmi des rochers à fleur d'eau dans un lieu alors appelé le *Ras de Catte*, aujourd'hui Ras de Catteville [1]. *La Blanche-nef* donna contre un écueil, de toute la vitesse de sa course, et s'entr'ouvrit par le flanc gauche : l'équipage poussa un cri de détresse qui fut entendu sur les vaisseaux du roi déjà en pleine mer; mais personne n'en soupçonna la cause [2]. L'eau entrait en abondance, le navire fut bientôt englouti avec tous les passagers, au nombre de trois cents personnes, parmi lesquelles il y avait dix-huit femmes [3]. Deux hommes seulement se retinrent à la grande vergue qui resta flottante sur l'eau ; c'était un boucher de Rouen, nommé Berauld et un jeune homme de naissance plus relevée, appelé Godefroi, fils de Gilbert de l'Aigle [4].

Thomas, le patron de *La Blanche-nef*, après avoir plongé une fois, revint à la surface de l'eau ; apercevant les têtes des deux hommes qui tenaient la vergue : « Et le fils du roi, leur dit-il, qu'est-il

1 In quodam loco maris periculosissimo, qui ab incolis *Cata Ras* dicitur (al. *catte raz*). (Guill. Gemetic. Hist. norman., p. 257.)

2 Omnes in tanto discrimine simul exclamaverunt. (Orderic. Vital., p. 868.)

3 Ibid. — Willelm. Malmesb., p. 165.

4 Duo soli virgæ quà velum pendebat manus injecerunt. .. (Ibid.)

» arrivé de lui [1] ? — Il n'a point reparu, ni lui,
» ni son frère, ni sa sœur, ni personne de leur
» compagnie. — Malheur à moi! s'écria le fils
» d'Étienne; » et il replongea volontairement [2].
Cette nuit de décembre fut extrêmement froide, et le plus délicat des deux hommes qui survivaient, perdant ses forces, lâcha le bois qui le soutenait et descendit au fond de la mer, en recommandant à Dieu son compagnon [3]. Bérault, le plus pauvre de tous les naufragés, dans son justaucorps de peau de mouton, se soutint à la surface de l'eau; il fut le seul qui vit revenir le jour; des pêcheurs le recueillirent dans leurs barques, il survécut, et c'est de lui qu'on apprit les détails de l'événement [4].

La plupart des chroniqueurs anglais, en rapportant cette catastrophe douloureuse pour leurs maîtres, paraissent compatir extrêmement peu aux malheurs des familles normandes. Ils nomment ce malheur une vengeance divine, un jugement de Dieu, et se plaisent à trouver quelque chose de surnaturel dans ce naufrage arrivé par

1 Filius regis quid devenit? (Order. Vital., p. 868.)

2 Miserum, inquit, est amodò meum vivere.... (Ibid.)

3 Vires amisit, sociumque suum Deo commendans, in pontum lapsus obiit. (Ibid.)

4 Beraldus autem, qui pauperior erat omnibus, renone amictus ex arietinis pellibus, de tanto solus consortio diem vidit. (Ibid.)

un temps serein sur une mer tranquille[1]. Ils rappellent le mot du jeune Guillaume et ses desseins sur la nation saxonne. « L'orgueilleux, s'écrie un » contemporain, il pensait à son règne futur; » mais Dieu a dit : Il n'en sera pas ainsi, impie, » il n'en sera pas ainsi; et il est arrivé que son » front, au lieu d'être ceint de la couronne d'or, » s'est brisé contre les rochers [2]. C'est Dieu lui- » même qui n'a pas voulu que le fils du Normand » revît l'Angleterre [3]. » Enfin ils accusent ce jeune homme, et ceux qui partagèrent sa destinée, de vices honteux et infâmes, inconnus, à ce qu'ils prétendent, en Angleterre, avant l'arrivée des Normands [4]. Leurs invectives et leurs accusations passent souvent toute mesure; et souvent aussi ils se montrent flatteurs et obséquieux à l'excès,

1 Manifestum Dei judicium.... mare tranquillo perierunt. (Gervas. Cantuariens., pag. 1339.) — Enormiter in mari tranquillissimo. (Jo. Brompton, p. 240.)

2 Ille de regno futuro cogitabat; Deus autem dicebat : Non sic, impie, non sic. Contigit autem ei quod pro coronâ auri, rupibus marinis capite scinderetur. (Henric. Huntingdon. Epist. de contemptu mundi, Anglia sacra, tom. II, p. 696.)

3..... Obstitit ipse Deus. (Versus apud Brompton, p. 1013.)

4 Superbiâ tumidi, lexuriæ et libidinis omnis tabe maculati. (Gervas. Cantuar., pag. 1339.) — Scelus Sodomæ noviter in hâc terrâ divulgatum. (Eadmeri Hist., p. 24.) — Nefandum illud et enorme Normannorum crimen. (Anglia secra, t. II, p. 40.)

comme des gens qui haïssent et qui tremblent. « Tu as vu, écrit l'un d'eux dans une lettre qui » devait rester secrète, tu as vu Robert de Be- » lesme, cet homme qui faisait du meurtre sa » plus douce récréation ; tu as vu Henry, comte » de Warwic, et son fils Roger, l'âme ignoble ; tu » as vu le roi Henry, meurtrier de tant d'hom- » mes, violateur de ses sermens, geôlier de son » frère.....[1] Peut-être vas-tu me demander pour- » quoi, dans mon Histoire, j'ai tant loué ce même » Henry. J'ai dit qu'il était remarquable entre les » rois par sa prudence, sa bravoure et ses riches- » ses ; mais ces rois, auxquels nous prêtons tous » serment, devant qui les étoiles du ciel semblent » s'abaisser, et que les femmes, les enfans et les » hommes frivoles vont contempler au passage, » rarement, dans leur royaume, il se trouve un » seul homme aussi coupable qu'eux, et c'est ce » qui fait dire : *la royauté* est un crime [2]. »

[1120 à 1124] Selon les vieux historiens, on ne vit plus sourire le roi Henry depuis le naufrage de ses enfans. Mathilde sa femme était morte, et reposait à Winchester, sous une tombe dont l'épitaphe contenait quelques mots anglais : ce qui

[1] Henrici Hunting. Epistola de contemptu mundi, apud Angliam sacram, t. II, p. 696.

[2] Nemo in regno eorum par eis sceleribus ; undè dicitur : Regia res scelus est. (Henrici Hunting. Epistola, apud Angliam sacram, t. II, p. 696-699.)

de long-temps ne devait reparaître sur la sépulture des riches et des grands d'Angleterre [1]. Henry prit une seconde épouse, hors de la race anglo-saxonne, maintenant retombée dans le mépris, parce que le fils du conquérant n'avait plus besoin d'elle. Ce nouveau mariage du roi fut stérile, et toute sa tendresse se réunit dès lors sur un fils naturel nommé Robert, le seul qui lui restât [2]. Vers ce temps où ce fils parvint à l'âge nubile, il arriva qu'un certain Robert, fils d'Aymon, riche Normand, possesseur de grands domaines dans la province de Glocester, mourut, laissant pour héritière de ses biens une fille unique appelée Aimable, et familièrement *Mable* ou *Mabile*. Le roi Henry négocia avec les parens de cette jeune fille un mariage entre elle et Robert, son bâtard : les parens consentirent; mais Aimable refusa. Elle refusa long-temps sans expliquer les motifs de sa répugnance, jusqu'à ce qu'enfin, poussée à bout elle déclara qu'elle ne serait jamais la femme d'un homme qui ne portait pas deux noms.

Les deux noms, ou le double nom, composé du nom propre et d'un surnom, soit purement généalogique, soit indiquant la possession d'une terre ou l'exercice d'un emploi, étaient un des signes par lesquelles la race normande en Angleterre se

1 Hic jacet Matildis regina.... ab Anglis vocata *Mold the gode quene*. (Anglia sacra, t. I, p. 277.)

2 Willelm. Gemetic., p. 307.

distinguait de l'autre race [1]. En ne portant que son nom propre, dans les siècles qui suivirent la conquête, on risquait de passer pour Saxon; et la vanité prévoyante de l'héritière de Robert, fils d'Aimon, s'alarma d'avance de l'idée que son époux futur pourrait être confondu avec la masse des indigènes. Elle avoua nettement ce scrupule dans une conversation qu'elle eut avec le roi, et que rapporte de la manière suivante une chronique en vers [2] :

« Sire, dit la jeune Normande, je sais que vos
» yeux se sont arrêtés sur moi, beaucoup moins
» pour moi-même, que pour mon héritage; mais
» ayant un si bel héritage, ne serait-ce pas
» grande honte que de prendre un mari qui n'eût
» pas ses deux noms [3]? De son vivant, mon père
» s'appelait sire Robert fils d'Aimon; je ne veux
» être qu'à un homme dont le nom montre aussi
» d'où il vient. — Bien parlé, demoiselle, répon-
» dit le roi Henry; sir Robert fils d'Aymon était
» le nom de ton père, sir Robert *fils de roi* sera le

1 Hickesii Thesaurus linguarum septentrionalium, t. II, pag. 27.

2 Robert of Glocester's Chron., p. 432.

3.... It were to me a great shame
To have a lord without his two name.

(Rob. of Glocester's Chronicle, p. 432.)

» nom de ton mari [1]. — Voilà, j'en conviens, un
» beau nom pour lui faire honneur toute sa vie ;
» mais comment appellera-t-on ses fils, et les fils
» de ses fils ? » Le roi comprit cette demande, et reprenant aussitôt la parole : « Demoiselle, dit-il,
» ton mari aura un nom sans reproche, pour lui-
» même et pour ses héritiers ; il se nommera Ro-
» bert de Glocester, car je veux qu'il soit comte
» de Glocester, lui, et tous ceux qui viendront
» de lui [2]. »

A côté de cette historiette sur la vie et les mœurs des conquérans de l'Angleterre, peuvent se placer quelques traits moins gais de la destinée des indigènes. [1124] En l'année 1124, Raoul Basset, grand justicier, et plusieurs autres barons anglo-normands, tinrent une grande assemblée dans la province de Leicester ; ils y firent comparaître un grand nombre de Saxons accusés d'avoir fait le brigandage, c'est-à-dire la guerre de parti, qui avait succédé à la défense régulière contre le pouvoir étranger. Quarante-quatre, qu'on accusait de vol à main armée, furent condamnés à la peine de mort, et six autres à la perte des

1 Damoyselle quoth the king....
Sire Robert le fiz haime....
Sire Robert le fiz rey....

(Rob. of Glocester's Chronicle, p. 432.)

2 Ibid.

yeux par le juge Basset et ses assesseurs [1]. « Des » personnes dignes de foi, dit la chronique con- » temporaine, attestent que la plupart moururent » injustement; mais Dieu, qui voit tout, sait » que son malheureux peuple est opprimé contre » toute justice; d'abord on le dépouille de ses » biens, et ensuite on lui ôte la vie [2]. Cette » année fut dure à passer; quiconque possédait » quelque peu de chose en fut privé par les tail- » lages et par les arrêts des puissans; quiconque » n'avait rien périt de faim [3]. »

Un fait arrivé quelque temps auparavant peut éclaircir en partie ce que la chronique entend par ces arrêts qui dépouillaient de tout les malheureux Saxons. Dans la seizième année du règne de Henry I[er], un homme appelé Brihtstan, habitant de la province de Huntingdon, voulut se donner, avec ce qu'il possédait, au monastère de Sainte-Éthelride. Robert Malarteis, prévôt normand du canton, s'imagina que l'Anglais ne songeait à se faire moine que pour échapper au châtiment de quelque délit secret contre l'autorité étrangère, et il l'accusa, apparemment à tout hasard, d'avoir

1 Chron. saxon. Gibson, p. 228.

2 Multi fide digni homines..... sed noster dominus Deus... videt oppressum esse miserum populum ejus, contra jus omne. Primò spoliantur possessionibus, deindè trucidantur. (Ibid.)

3 *Mid strange geoldes, and mid strange motes*..... qui nil habuit, periit fame. (Ibid., p. 192.)

trouvé un trésor et de se l'être approprié [1]. C'était un attentat aux droits du roi; car les rois normands se prétendaient possesseurs-nés de toute somme d'argent trouvée sous terre [2]. Malarteis défendit, de par le roi, aux moines de Sainte-Ethelride de recevoir Brihtstan dans leur maison ; puis il fit saisir le Saxon et sa femme, et les envoya devant le justicier Raoul Basset, à Huntingdon [3]. L'accusé nia le délit qu'on lui imputait ; mais les Normands le traitèrent de menteur, le raillèrent sur sa petite taille et sa corpulence excessive, et, après beaucoup d'insultes, rendirent une sentence qui l'adjugeait au roi, lui et tout ce qu'il possédait [4]. Aussitôt après le jugement, ils exigèrent de l'Anglais une déclaration de ses biens meubles et immeubles, ainsi que du nom de ses débiteurs. Brihtstan la fit ; mais les juges, peu satisfaits du compte, lui répétèrent plusieurs fois qu'il mentait impudemment. Le Saxon répondit dans sa langue : « Mes seigneurs, Dieu sait que je dis vrai » ; il répétait patiemment ces mots, dit l'historien, sans ajouter autre chose [5]. On contraignit sa femme à

1 Thesaurum occultum invenit. (Ord. Vital., p. 629.)

2 Thesauri de terrâ regis sunt. (Leges Guil. Nothi apud Wilkins., p. 312.)

3 Interdico ne illum in vestro collegio audeatis suscipere. (Orderic. Vital., p. 629.)

4 Præjudicaverunt ipsum cum omni possesione ditioni regis tradendum. (Ibid.)

5 *Wat, mine louerd, God almihtig that ic sæge soth.* Hoc verbo sæpiùs repetito nil aliud dicebat. (Ibid.)

livrer quinze sous et deux anneaux qu'elle portait sur elle, et à jurer qu'elle ne retenait rien. Ensuite le condamné fut conduit, pieds et poings liés, à Londres, jeté dans une prison obscure, et chargé de chaînes de fer, dont le poids surpassait ses forces [1].

Le jugement du Saxon Brihtstan fut rendu, selon le témoignage de l'ancien historien, dans l'assemblée de justice, ou, comme parlaient les Normands, dans la *cour du comté* de Huntingdon [2]. [1116 à 1126] A ces cours, où se jugeaient toutes les causes, à l'exception de celles des hauts barons, réservées pour le palais du roi, présidait le vicomte de la province, que les Anglais appelaient sherif, ou un juge de tournée, un *justicier errant*, comme on s'exprimait en langue normande [3]. A la cour du comté siégeaient, comme juges, les possesseurs de terres libres, ceux que les Normands appelaient *francs tenans*, et que les indigènes appelaient *franklings*, joignant à l'adjectif français une terminaison saxonne [4]. La cour

1 Londoniæ ductus, in carcerem obscurum retruditur, ibique ferreis vinculis.... (Ord. Vital., p. 630.)

2 Congregatis provincialibus apud Huntedionam. (Ibid.)

3 Justitiarii itinerantes.

4 Franci tenentes.... La terminaison *ling* dans les langues germaniques indique ressemblance ou filiation. Lorsque les Anglais se sont déshabitués d'aspirer fortement leur langue, le mot *frankling* est devenu *franklyn*. — Voyez Chaucer's Canterbury tales.

du comté, comme celle du roi, avait des sessions périodiques, et ceux qui manquaient de s'y rendre payaient une certaine amende pour avoir, comme disent les actes du temps, laissé la justice sans jugement [1]. Nul n'avait le droit d'y venir siéger, s'il ne portait l'épée et le baudrier, signes de la liberté normande, et si, de plus, il ne parlait français [2]. On s'y rendait ceint de l'épée, et cet appareil obligé servait à en écarter les Saxons, ou, suivant le langage des anciens actes, les vilains, les habitans des hameaux, et toutes gens d'ignoble et basse espèce [3]. La langue française était, pour ainsi dire, le *criterium* auquel on distinguait les personnes ayant capacité pour être juges; et même il y avait des cas de procédure où le témoignage d'un homme ignorant l'idiome des vainqueurs, et trahissant par là sa descendance anglaise, n'était point regardé comme valable. C'est ce que prouve un fait, postérieur de plus de soixante années au temps où nous sommes parvenus. En 1191, dans une contestation où l'abbé de Croyland était intéressé, quatre personnes témoignèrent contre lui; c'étaient Godefroy de Thur-

1 Quòd justitiam sine judicio dimiserint. (Leges Henrici primi.)

2 Duodecim milites accincti gladiis. (Gloss. ad Math. Paris, p. 176.)

3 Villani vel Cotseti, vel qui sunt istius modi viles inopesque personæ non sunt inter legum judices numerandi. (Leges Henrici primi.)

leby, Gaultier Leroux de Hamneby, Guillaume, fils d'Alfred, et Gilbert de Bennigton. « On inscrivit, dit l'ancien historien, le faux témoignage » qu'ils portèrent, et l'on ne voulut point inscrire » la vérité que l'abbé disait; mais tous les assistans croyaient encore que le jugement lui serait favorable, parce que les quatre témoins » n'avaient point de fief de chevalier, n'étaient » point ceints de l'épée, et que même l'un d'entre » eux ne parlait pas français [1]. »

Des deux seuls enfans légitimes du roi Henry, il lui restait encore Mathilde, épouse de Henry V, empereur d'Allemagne. Elle devint veuve en l'année 1126, et retourna auprès de son père; malgré son veuvage, les Normands continuaient de la surnommer par honneur l'*emperesse*, c'est-à-dire l'impératrice [2]. Aux fêtes de Noël, Henry tint sa cour, en grande pompe, dans les salles du château de Windsor, et tous les seigneurs normands des deux pays, rassemblés à son invitation, promirent fidélité à Mathilde, tant pour le duché de Normandie que pour le royaume d'Angleterre, jurant de lui obéir comme à son père, après la mort de son père [3]. Le premier qui prêta

[1] Eò quòd non erant de militari ordine, nec accincti gladio, et tertius eorum gallicè loqui non noverat. (Hist. Croyl. continuatio, p. 458.)

[2] Quoàd vixit sibi nomen retinens imperatricis. (Script. rer. francic., t. XII, p. 537.)

[3] Math. Paris., p. 48.

ce serment fut Étienne, fils du comte de Blois et d'Adèle, fille de Guillaume-le-Conquérant, l'un des amis les plus intimes et presque le favori du roi [1]. Dans la même année Foulques, comte d'Anjou, suivant le nouvel enthousiasme du siècle, se fit ce qu'on appelait soldat du Christ, marqua d'une croix sa cotte d'armes, et partit pour Jérusalem. Dans l'incertitude de son retour, il remit le comté à son fils Geoffroy, surnommé *Plante-Genest*, à cause de l'habitude qu'il avait de mettre en guise de plume, une branche de genêt fleuri à son chaperon [2].

[1126 à 1127] Le roi Henry se prit de grande amitié pour son jeune voisin, le comte Geoffroy d'Anjou, à cause de sa bonne mine, de l'élégance de ses manières et de sa réputation de courage. Il voulut même devenir son parrain en chevalerie, et faire à ses frais, à Rouen, la cérémonie de la réception de Geoffroy dans cette haute classe militaire [3]. Après le bain, où, suivant l'usage, on plongea le nouveau chevalier, Henry lui donna, comme à son fils d'armes, un cheval d'Espagne, une cotte et des chausses de mailles à l'épreuve de la lance et du trait, des éperons d'or, un écu

1 Et primus omnium comes Blesensis. (Math. Paris, p. 48.)

2 Dictus Plantagenest ex eo quod genistæ ramum pileolo insertum gestaret. (Script. rerum francic., t. XII, p. 581.) — Chron. de Normandie, p. 247.

3 Script. rerum francic. t. XII, p. 521.

orné de figures de lion en or, un heaume enrichi de pierreries, une lance de frêne avec un fer de Poitiers, et une épée travaillée par Galland, le plus renommé des ouvriers du temps[1]. L'amitié du roi d'Angleterre ne se borna pas à ces témoignages, et il résolut de marier en secondes noces au comte d'Ajou sa fille Mathilde, l'*Emperesse*. Cette union fut conclue, mais sans l'aveu préalable des seigneurs de Normandie et d'Angleterre, circonstance qui eut des suites fâcheuses pour la fortune des deux époux[2]. Leurs noces se firent aux octaves de la Pentecôte, dans l'année 1127, et les fêtes se prolongèrent durant trois semaines[3]. Le premier jour, des hérauts, en grand costume, parcoururent les places et les rues de Rouen, criant, à chaque carrefour, cette bizarre proclamation : « De par le roi Henry, que » nul homme ici présent, habitant ou étranger, » riche ou pauvre, noble ou vilain, ne soit si » hardi que de se dérober aux réjouissances » royales ; car quiconque ne prendra point sa » part des divertissemens et des jeux, sera cou-

1 Lorica maculis duplicibus intexta... hasta fraxinea ferrum pictavense prætendens, et ensis de thesauro regio, in quo fabricando fabrorum superlativus Galanus multâ oprâ desudavit. (Script. rer. fran., t. XII, p. 512.)

2 Willelm. Malmesb. apud script. rer. francic., t. XIII, pag. 16.

3 Jo. Brompton., p. 1016.

» pable d'offense envers son seigneur le roi [1]. »

[1133] Du mariage de Mathilde, fille de Henry Ier, avec Geoffroy Plante-Genest, naquit, en l'année 1133, un fils qui fut appelé Henry comme son aïeul, et que les Normands surnommèrent *Fils-Emperesse*, c'est-à-dire fils de l'impératrice, pour le distinguer de l'aïeul, qu'ils surnommaient *Fils-Guillaume-Conquéreur*. A la naissance de son petit-fils, le roi normand convoqua encore une fois ses barons d'Angleterre et de Normandie, et les requit de reconnaître pour ses successeurs les enfans de sa fille, après lui et après elle [3]; ils y consentirent en apparence et le jurèrent. [1135] Le roi mourut deux ans après en Normandie, croyant laisser sans contestation la couronne à sa fille et à son petit-fils; mais il en arriva tout autrement. Au premier bruit de sa mort, Étienne de Blois, son neveu, fit voile en grande hâte pour l'Angleterre, où il fut élu roi par les prélats, les comtes et les barons qui avaient juré de donner la royauté à Mathilde [3]. L'évêque de Salisbury déclara que ce serment était nul, parce que le roi avait marié sa fille sans le consentement des seigneurs : d'autres dirent *qu'il se-*

1 Conclamatum voce præconis, ne quis.... ab hâc regali lætitiâ se subtraheret. (Script. rer. franc., tom. XII, pag. 521.)

2 Math. Paris., p. 50.

3 Ibid., p. 51.

rait honteux pour tant de nobles chevaliers d'être sous les ordres d'une femme [1]. L'élection d'Étienne fut solennisée par la bénédiction du primat de Canterbury, et, ce qui était important dans ce siècle, approuvée par une lettre du pape Innocent II. « Nous avons appris, disait le pontife » au nouveau roi, que tu as été élu par le vœu » commun et le consentement unamine, tant des » seigneurs que du peuple, et que tu as été sacré » par les prélats du royaume [2]. Considérant que » les suffrages d'un si grand nombre d'hommes » n'ont pu se réunir sur personne sans une coopé- » ration spéciale de la grâce divine, et que, » d'ailleurs, tu es parent du dernier roi au plus » proche degré, nous tenons pour agréable tout » ce qui a été fait à ton égard, et t'adoptons, » d'affection paternelle, pour fils du bienheureux » apôtre Pierre et de la sainte église romaine [3]. »

[1135 à 1137] Étienne de Blois était très-populaire auprès des Anglo-Normands, à cause de sa bravoure éprouvée et de son humeur affable et libérale. Il promit, en recevant la couronne, de rendre à chacun de ses barons la jouissance libre

1 Fore nimis turpe si tot nobiles fœminæ subderentur. (Math. Paris., p. 51.)

2 Communi voto et unanimi assensu tàm procerum quàm etiam populi te in regem eligere. (Script. rerum franc., t. XVI, p. 392.)

3 Te in specialem B. Petri et sanctæ romanæ Ecclesiæ filium... (Ibid.)

des forêts que s'était appropriées le roi Henry, à l'exemple des deux Guillaume [1]. Les premiers temps du nouveau règne furent paisibles et heureux, du moins pour la race normande. Le roi était prodigue et magnifique ; il donna beaucoup à ceux qui l'entouraient [2] ; il puisa largement dans le trésor que le conquérant avait amassé, et que ses deux successeurs avaient encore accru. Il aliéna ou distribua en fief les terres que Guillaume avait réservées pour sa part de conquête, et qu'on appelait le domaine royal ; il créa des comtes et des gouverneurs indépendans, dans des lieux administrés jusque-là, pour le profit du roi seul, par les préposés royaux. Geoffroi d'Anjou, mari de Mathilde, s'engagea à rester en paix avec lui moyennant une pension de cinq mille marcs ; et Robert de Glocester, fils naturel du dernier roi, qui d'abord avait manifesté l'intention de faire valoir les droits de sa sœur, prêta entre les mains d'Étienne le serment de foi et d'hommage [3].

Mais ce calme ne dura guère ; et, vers l'année 1137, plusieurs jeunes barons, qui avaient inutilement demandé au nouveau roi une part de ses domaines et de ses châteaux, commencèrent à s'en emparer à main armée. Hugues

1 Vovit quòd nullius vel clerici vel laïci sylvas in manu suâ retineret. (Math. Paris., p. 51.)

2 Cùm esset in dando diffusus. (Script. rerum franc., tom. XII, p. 23.)

3 Willelm. Malmesb., Hist. novellæ, p. 179.

Bigot saisit le fort de Norwich ; un certain Robert prit celui de Badington : le roi se les fit rendre ; mais l'esprit d'opposition s'accrut sans relâche, du moment qu'il eut éclaté [1]. Le fils bâtard du roi Henry rompit subitement la paix qu'il avait jurée à Étienne ; il lui envoya de Normandie un message pour le défier et lui dire qu'il renonçait à son hommage. « Ce qui excita Robert à prendre » ce parti, dit un auteur contemporain, ce furent » les réponses de plusieurs hommes de religion » qu'il consulta, et surtout un décret du pape, » qui lui enjoignait d'obéir au serment qu'il avait » prêté à Mathilde sa sœur, en présence de leur » père [2]. » Ainsi se trouvait annulé le bref du même pape en faveur du roi Étienne ; et la guerre seule pouvait décider entre les deux compétiteurs. Les mécontens, encouragés par la défection du fils du dernier roi, furent en éveil par toute l'Angleterre, et se préparèrent au combat. « Ils m'ont fait roi, » disait Étienne, et à présent ils m'abandonnent ; » mais, par la naissance de Dieu, jamais on ne » m'appellera roi déposé [3]. » Pour avoir une ar-

1 Cœpit ergò deinceps Normannorum proditio pullulare. (Math. Paris., p. 51.)

2 Hommagio abdicato.... adde etiam quòd apostolici decreti præ se tenorem ferebat, præcipientis ut sacramento, quod præsente patre fecerat, obediens esset. (Willelm. Malmesb., p. 180.)

3 Sed per nascentiam Dei, nunquàm rex dejectus appellabor. (Ibid.)

mée dont il fût sûr, il assembla des auxiliaires de toutes les parties de la Gaule : « Comme il pro- » mettait de fortes paies, les soldats venaient » à l'envi se faire inscrire sur ses rôles, hommes » de cheval et hommes d'armure légère, surtout » Flamands et Bretons [1]. »

La population conquérante de l'Angleterre était encore une fois divisée en deux factions ennemies. L'état des choses devenait le même que sous les deux règnes précédens, quand les fils des vaincus s'étaient mêlés aux querelles de leurs maîtres, et avaient fait pencher la balance de l'un des deux côtés, dans le vain espoir d'obtenir une condition un peu meilleure. Quand de semblables conjonctures se présentèrent sous le règne d'Étienne, les Anglais de race se tinrent à l'écart, désabusés par l'expérience du passé. Dans la querelle d'Étienne et des partisans de Mathilde, ils ne furent ni pour le roi établi, qui prétendait que sa cause était celle de l'ordre et de la paix [2], ni pour la fille du Normand et de la Saxonne : ils tentèrent d'être pour eux-mêmes ; et l'on vit se former en Angleterre, ce que l'on n'y avait point vu depuis la dispersion du camp d'Ély, une conspiration nationale, en vue de l'affranchissement du pays. « A un jour

[1] Currebatur ad eum ab omnium generum militibus et à levis armaturæ hominibus, maximèque ex Flandriâ et Britanniâ. (Ap. script. rer. franc., t. XII, p. 23.)

[2] Contra perturbatores pacis. (Ordericus Vital., p. 667.)

» fixé, dit un contemporain, on devait partout » massacrer les Normands [1]. »

L'historien ne détaille pas comment ce complot avait été préparé, quels en furent les chefs, quelles classes d'hommes y entrèrent, ni dans quels lieux et à quels signes il devait éclater. Seulement il rapporte que les conjurés de 1137 avaient renouvelé l'ancienne alliance des patriotes saxons avec les habitans du pays de Galles et de l'Écosse [2], et que même ils avaient dessein de mettre à la tête de leur royaume affranchi un Écossais, peut-être David, le roi actuel, fils de Marguerite sœur d'Edgar [3]. L'entreprise échoua, parce que des révélations ou de simples indices parvinrent au normand Richard Lenoir, évêque d'Ely, sous le secret de la confession [4]. Dans ce siècle, les esprits les plus fermes ne s'exposaient guère à un danger de mort évident sans avoir mis ordre à leur conscience; et quand l'affluence des pénitens était plus grande que de coutume, c'était un indice presque certain de quelque mouvement politique : en épiant sur ce point la conduite des Saxons, le haut clergé,

1 Conspirationem fecerant et clandestinis machinationibus sese invicem animaverant ut, constituto die, Normannos omnes occiderent. (Order. Vital., p. 912.)

2 Fœdus cum Scotis et Gualis. (Ibid.)

3 Et regni principatum Scotis traderent. (Ibid.)

4 Tanta perversitas Ricardo Nigello, eliensi Episcopo, primitùs nota, per conjuratos nequitiæ socios, facta est (Ibid.)

de race normande, remplissait l'objet principal de son intrusion en Angleterre : car, au moyen de questions insidieuses faites dans les épanchemens de la dévotion, il était aisé de découvrir la moindre pensée de révolte ; et rarement celui que le prêtre interrogeait ainsi savait se garder d'un homme à qui il croyait le pouvoir de lier et de délier sur la terre comme dans le ciel. L'évêque d'Ely fit part de sa découverte aux autres évêques et aux agens supérieurs de l'autorité [1] ; mais, malgré la promptitude de leurs mesures, beaucoup de conjurés, et les plus considérables, dit le narrateur contemporain, eurent le temps de prendre la fuite [2]. Ils se retirèrent chez les Gallois, afin d'exciter ce peuple à la guerre contre les Normands [3]. Ceux qui furent saisis périrent, en grand nombre, par le gibet ou d'autres genres de supplices [4].

Cet événement eut lieu soixante-six ans après la dernière défaite des insurgés d'Ély, et soixante-douze après la bataille de Hastings. Soit que les

1 Et per eum reliquis præsulibus regni et optimatibus atque tribunis regiisque satellitibus pervulgata est. (Order. Vital., p. 912.)

2 Porrò nonnulli malitiæ conscii fugerunt, et relictis domibus, divitiis et honoribus suis, exsulaverunt. (Ibid.)

3 Potentiores si quidem ad resistendum temerè animati sunt. (Ibid.)

4 Patibulis aliisque generibus mortis interierunt. (Ibid.)

chroniqueurs ne nous aient pas tout dit, soit qu'après ce temps le fil qui rattachait encore les Saxons aux Saxons, et en faisait un peuple, n'ait pu se renouer, on ne trouve plus dans les époques suivantes aucun projet de délivrance conçu, de commun accord, entre toutes les classes de la population anglo-saxonne. Le vieux cri anglais, *Point de Normands !* ne retentit plus dans l'histoire, et les insurrections postérieures ont pour mot de ralliement des formules de guerre civile : ainsi, au quatorzième siècle, les paysans d'Angleterre, soulevés, criaient : *Point de gentilshommes*[1] ! et au dix-septième, les habitaus des villes et des campagnes disaient : *Plus de lords orgueilleux, ni d'évêques au cœur corrompu*[2] ! Il sera cependant possible de saisir encore dans les faits qui vont suivre des traces vivantes de l'ancienne hostilité des deux races.

C'est une chose aujourd'hui fort incertaine que la durée du temps pendant lequel les mots de noble et de riche furent, dans la conscience populaire des Anglais, synonymes de ceux d'usurpateur et d'étranger ; car la valeur exacte du langage des vieux historiens est trop souvent un problème pour l'historien moderne. Comme ils écrivaient pour des gens qui savaient, sur leur

1 When Adam delved and Eva span
Where was then the gentleman ?

2 Proud lords and rotten hearted bishops.

propre état social, bien des secrets que la postérité n'a pas reçus, ils pouvaient impunément être vagues et faire des réticences; on les comprenait à demi-mot. Mais nous, comment nous est-il possible de comprendre la manière de s'énoncer des chroniqueurs, si nous ne connaissons pas déjà la physionomie de leur temps? Et où pouvons-nous étudier le temps, sinon dans les chroniques elles-mêmes? Voilà un cercle vicieux dans lequel tournent nécessairement tous les modernes qui entreprennent de décrire avec fidélité les vieilles scènes du monde et le sort heureux ou malheureux des générations qui ne sont plus. Leur travail, plein de difficultés, ne saurait être complétement fructueux; mais qu'on leur sache gré du peu de vrai qu'ils font revivre à si grande peine.

FIN DU TOME SECOND.

NOTES

ET

PIÈCES JUSTIFICATIVES

DU SECOND VOLUME.

LIVRE QUATRIÈME.

N° 1.

Ballade populaire, composée au seizième siècle, sur la résistance des hommes de Kent à Guillaume-le-Conquérant.

When as the Duke of Normandy
With glistering spear and shield,
Had entered into fair England,
And foil'd his foes in field :

On Christmas-day in solemn sort
Then was he crowned here,
By Albert archbishop of York,
With many a noble peer,

Wich being done, he changed quite
  The customs of this land,
And punish'd such as daily sought
  His statutes to withstand :

And many cities he subdu'd
  Fair London with the rest;
But Kent did still withstand his force,
  And did his laws detest

To Dover then he took his way,
  The castle down to fling
Which Arviragus builded there,
  The noble British king.

Which when the brave archbishop bold
  Of Canterbury knew,
The abbot of saint Augustines eke,
  With all their gallant crew,

They set themselves in armour bright,
  These mischiefs to prevent
With all the yeomen brave and bold
  That were in fruitful Kent.

At Canterbury did they meet
  Upon a certain day,
With sword and spear, with bill and bow
  And stopt the conqueror's way

Let us not yield like bond-men poor
  To french-men in their pride,
But keep our ancient liberty,
  What chance so e'er be tide,

And rather dye in bloody field
With manly courage prest,
Than to endure the servile yoke,
Which we so much detest

Thus did the Kentish commons cry
Unto their leaders still,
And so march'd forth in warlike sort,
And stand at Swancomb-bill:

There in the woods they hid themselves
Under the shadow green,
Thereby to get them vantage good,
Of all their foes unseen

And for the Conqueror's coming there
They privily laid wait,
And thereby suddenly appal'd
His lofty high conceit;

For when they spyed his approach
In place as they didstand,
Then marched they to him with speed,
Each one a bough in hand,

So that unto the Conqueror's sight,
Amazed as, he stood
They seem'd to be a walking grove,
Or else a moving wood

The shape of man he could not see,
The boughs did hide them so:
And now his heart with fear did quake,
To see a forest go;

Before, behind and on each side,
As he did cast his eye,
He spy'd the wood with sober pace
Approach to him full nigh.

But when the Kentish men had thus
Enclos'd the conqueror round,
Most suddenly they drew their swords,
And threw their boughs to ground;

Their banners they display in sight,
Their trumpets sound a charge,
Their ratling drums strike up alarm's,
Their stroops stretch out at large.

The Conqueror with all his train,
Were hereat sore agast,
And most in peril, when they thought
All peril had been past.

Unto the Kentishmen he sent,
The cause to understand,
For what intent, and for what cause
They took this war in hand;

To whom they made this short reply,
For liberty we fight,
And to enjoy king Edward's laws
The which we hold our right,

Then said the dreadful conqueror
You shall have what you will,
Your ancient customs and your laws,
So that you will be still;

And each thing else that you will crave
With reason at my hand,
So you will but acknowledge me
Chief king of fair England.

The Kentishmen agreed thereon,
And laid their arms aside,
And by this mean kings Edward's laws
In Kent doth still abide;

And in no place in England else
These customs do remain,
Which they by manly policy
Did of duke William gain.

N° 2.

Détails sur la reddition de Londres à Guillaume-le-Conquérant [1].

La bourgeoisie de Londres, comme celle de la plupart des grandes villes anglo-saxonnes, formait, sous le nom de *Hanse*, une corporation municipale, à laquelle appartenait la police et le gouvernement de la cité. La présence du roi ne changeait rien à cet ordre de choses, et les bourgeois pouvaient même,

1 Ce récit, qui devait faire partie du corps de l'ouvrage, nous étant parvenu après l'impression des feuilles correspondantes, nous croyons, en l'insérant ici, remplir, en quelque sorte, le but de l'auteur. (*Note de l'Éditeur.*)

sans sa permission, se réunir et délibérer en commun sur leurs affaires intérieures. A la tête des chefs électifs de cette puissante association se trouvait alors un homme dont aucun historien n'a conservé le nom, et que le seul récit où il figure désigne par le titre de *Hansward*, c'est-à-dire surveillant de la Hanse.[1] Il était perclus des jambes, par suite de plusieurs blessures qu'il avait reçues un mois auparavant à la bataille de Hastings, et obligé de se faire porter en litière partout où son devoir l'appelait. Mais cette infirmité ne l'empêchait point de déployer un grand zèle pour les intérêts de la ville, et d'exercer une grande influence sur les déterminations de la bourgeoisie [2]. Il paraît que Guillaume, instruit de cette influence, fit sonder par des émissaires les dispositions du Hansward, mais qu'il n'en reçut aucune réponse, ni favorable ni hostile [3]. Ferme et circonspect à la fois, ce chef d'une magistrature locale s'était habitué, suivant l'esprit de sa charge, à considérer, avant tout, le bien de la corporation qui l'avait choisi, et, malgré le patriotisme dont il avait fait preuve dans d'autres circonstances, l'idée de sauver Londres de la famine et du pillage l'occupait exclusivement. Dès qu'il parut certain que la ville ne serait pas secourue, le Hansward convoqua l'assemblée des bourgeois, et proposa le premier de capituler avec l'ennemi, aux meilleures conditions possibles [4].

1 Mss. de Bruxelles, vers 711. Voyez ci-après, pag. 372, not. 2.
2 Vers 699.
3 Vers 708.
4 Vers 715.

« Respectables frères, dit-il, vous voyez que notre ville est cernée, les renforts que nous attendions n'arrivent pas. La banlieue est mise à feu et à sang, et le découragement est parmi nous. A mon avis il n'y a plus qu'une ressource, c'est la prudence et l'adresse. L'ennemi ne sait pas encore tout ce que nous souffrons ; profitez de cet instant, si vous m'en croyez, pour lui demander la paix : mais ayez soin de choisir pour ce message un homme adroit, incapable d'être dupe, et qui sache tromper au besoin [1]. »

Ce conseil prévalut ; mais le Saxon qui fut désigné pour remplir le rôle de parlementaire n'était pas homme à lutter, en fait de ruses, avec le duc de Normandie. Arrivé au camp de Guillaume, il exposa son message et fit ses propositions d'un air libre et assuré, pour montrer que les bourgeois de Londres n'étaient pas encore réduits à implorer miséricorde [2]. De son côté, le duc se garda bien de prendre un ton sévère et hautain : il parut content des discours et des offres du messager ; mais intérieurement il s'en moquait, dit le narrateur contemporain [3]. Il n'accepta expressément aucune condition, parla de ses droits sur l'Angleterre avec une conviction apparente, et, pour achever d'étourdir le négociateur, lui fit remettre des présens d'une valeur considérable [4]. Le Saxon n'eut pas le courage de réclamer la moindre garantie ; de retour à Londres il annonça que le duc Guillaume

1 Vers 737.
2 Vers 742.
3 Vers 746.
4 Vers 748.

promettait à la ville paix et sûreté sans aucune fraude, pourvu qu'on lui ouvrît les portes et qu'on lui prêtât serment [1]. Pressé de questions, il ne put donner, de la part du duc, aucune assurance positive, mais en revanche loua beaucoup sa bonne mine, la sagesse de ses propos et sa libéralité. Cette relation, si différente des bruits répandus alors sur la férocité du vainqueur de Hastings, fit succéder à une profonde terreur une confiance exagérée ; on oublia les règles de prudence que le Hansward avait tant recommandées ; l'on ne parla plus que d'aller sans retard porter au duc Guillaume les clefs de la ville [2] ; et la cour du jeune roi Edgar, sans armée, sans libre communication au dehors, et incapable de maîtriser les dispositions de la bourgeoisie, ne put la contraindre à courir les hasards d'une résistance désespérée : ce gouvernement, né au milieu du désordre, et qui, malgré sa popularité, manquait des ressources les plus ordinaires, se vit forcé de déclarer lui-même qu'il n'existait plus.

1 Vers 753.
2 Vers 763.

Extrait d'un poème latin découvert dans la Bibliothèque royale de Bruxelles par M. Pertz, archiviste de S. M. B. au royaume de Hanovre.

Intùs erat quidam [1] contractus debilitate
  Renum, sicque pedum segnis ab officio;
Vulnera pro patriâ quùm non numerosa recepit,
  Lecticâ vehitur, mobilitate carens.
Omnibus ille tamen primatibus imperat urbis,
  Ejus et auxilio publica res agitur.
Huic, per legatum, clàm rex potiora revelat
  Secreti, poscens quatenùs his faveat.
Solus rex vocitetur, ait, sic commoda regni,
  Ut jubet Ansgardus [2], subdita cuncta regat.
Ille quidem cautus cautè legata recepit,
  Cordis et occulto condidit in thalamo.
Natu majores, omni levitate repulsâ,
  Aggregat, et verbis talibus alloquitur :

1 L'auteur paraît ignorer le nom de ce personnage, qu'il désigne d'ailleurs assez clairement comme le principal magistrat de la cité de Londres.

2 Ce vers présente une difficulté assez embarrassante. L'auteur s'est-il ressouvenu tout à coup du nom de l'homme que, quelques vers plus haut, il désigne par *quidam?* ou bien le mot *Ansgard* est-il ici autre chose qu'un nom propre? Je me suis décidé, comme on l'a vu, pour cette dernière supposition, qui ma paru expliquer plus naturellement le passage latin. Éloigné de Paris, et privé de mes livres, je n'ai pu m'assurer si le mot *hansward* se trouvait formellement cité comme titre de magistrature municipale; mais rien, dans

« Egregii fratres, tùm vi, tùm sœpius arte
  (Est ubì nec sensus vester, et actus ubi?)
Cernitis oppressos valido certamine muros,
  Et circumseptos cladibus innumeris;
Molis et erectæ transcendit machina turres,
  Ictibus et validis mœnia scissa ruunt.
Casibus à multis, ex omni parte ruina
  Eminet, et nostra corda timore labant;
Atque manus populi, nimìs percussa pavore,
  Urbis ad auxilium segniter arma movet.
Nosque forìs vastat gladius, pavor angit et intùs;
  Et nullum nobis præsidium superest.
Ergò, precor, vobis si spes est ulla salutis,
  Quatenùs addatis viribus ingenium;
Est quùm præcipium, si vis succombat in actum,
  Quod virtute nequit, fiat ut ingenio.
Est igitur nobis super hoc prudenter agendum,
  Et pariter sanum quærere consilium.
Censeo quapropter, si vobis constat honestum,
  Hostes dùm lateant omnia quæ patimur,
Accitùs docilis noster legatus ut hosti
  Mittatur, verbis fallere qui satagat;
Servitium simùl et nec non et fœdera pacis,

cette expression, ne répugne à la langue saxonne, et les deux composant *hans* et *ward* se trouvent souvent employés dans le sens que je leur ai donné. On trouve dans Hickesius (*Trésor des langues septentrionales*) *hans-hus* comme synonyme de *guild-hall*, hôtel-de-ville; et, si je ne me trompe, *burgh-war* comme synonyme de *burgh-mester*, bourguemestre. De ces deux mots à celui de *hans-ward*, que j'ai cru découvrir sous la forme altérée de *ansgard*, il n'y a qu'un pas. D'ailleurs, ce genre d'altération est ordinaire à l'auteur du poème; il écrit *Hetgard*, et quelquefois *Antguard*, pour *Edward*. Mais, je le répète, fondée ou non, ma conjecture ne change rien aux circonstances du récit.

Et dextras dextræ subdere si jubeat. »
Omnibus hoc placuit ; dicto velociùs implent ;
Mittitur ad regem vir ratione capax ,
Ordine qui retulit decorans sermone faceto
Utile fraternum , non secùs ac proprium.
Sed quùm vix patulâ teneatur compede vulpes ,
Fallitur à rege , fallere quem voluit.
Namque palàm laudat rex , atque latenter ineptat
Quidquid ab Ansgardo nuntius attulerat.
Obcæcat donis stolidum verbisque fefellit ,
Præmia promittens innumerosa sibi.
Ille retrò rutilo gradiens oneratus ab auro ,
A quibus est missus talia dicta refert :
« Rex vobis pacem dicit , profertque salutem ,
Vestris mandatis paret et absque dolis.
Sed , Dominum testor , cui rerum servit imago ,
Post aditum regem nescit habere parem ;
Pulchrior est sole , sapientior est Salomone ,
Promptior est magno largior et Carolo.
Contulit Etguardus quòd rex donum sibi regni ,
Monstrat et affirmat , vosque probasse refert.
Hoc igitur superest , ultrà si vivere vultis ,
Debita cum manibus reddere jura sibi. »
Annuit hoc vulgus , justum probat esse senatus ,
Et puerum regem cætus uterque negat.
Vultibus in terrâ deflexis , regis ad aulam
Cum puero pergunt , agmine composito ;
Reddere per claves urbem ; sedare furorem
Oblato , quærunt , munere cum manibus.
Novit ut adventum factus rex , obvius illis ,
Cum puero reliquis oscula grata dedit ,
Culpas indulsit , gratantèr dona recepit.
Et sic receptos tractat honorificè
Perfidiâ. Speciem ; proprium commendat honorem ,
Et juramentis perfida corda ligat.

N° 3.

Noms des principales familles d'Angleterre, issues des compagnons de Guillaume-le-Conquérant, d'après une ancienne charte conservée au monastère de la Bataille.

(Recueil des historiens de Normandie, par Duchesne.)

Aumerle, Audeley, Angilliam, Argenton, Arundell, Avenant, Abel, Augers, Angenon, Archer, Asperville, Amonerdvile, Arey, Akeny, Albeny, Aspremont; Bertrand, Bouttecourt, Brausé, Byset, Bardolf, Basset, Bohun, Baylif, Bondevile, Barbason, Beer, Bures, Bonvilain, Barbayon, Berniers, Braybeuf, Brand, Bonvile, Bourg, Buschy, Blundell, Breton, Belassyse, Boursier, Bayon, Boulmere, Brun, Beke, Boulet, Banestre, Belamy, Belknape, Beauchamp, Bandy, Broyleby, Burnel, Belot, Beaufort, Baudouin, Bourdon, Berteviliers, Barte, Bussevile, Blond, Beawpet, Bret, Barret, Barnevale, Barry, Bodyt, Bertevile, Bertin, Beleau, Buschell, Baleniers, Buffard, Boteliers, Batvile, Brassard, Belhelme, Branche, Bolesur, Blondel, Burdet, Bigot, Beaupont, Boules, Belfront, Barchamp; Camos, Chanville, Chaouent, Chancy, Couderay, Colvile, Chamberlain, Chambernon, Cribet, Corbin, Corbet, Coniers, Chandos, Coucy, Chaors, Claremaux, Clarel, Camoin, Chanduyt, Clarvays, Chanteloup, Colet, Cressy, Courtenay,

Connestable, Chaucier, Chaumelet, Corleville, Champeney, Carré, Chaunes, Clarvel, Champagne, Carbonell, Charles, Chareberge, Chaumont, Cheyne, Courcy, Conell, Chaytiers, Cheynes, Cateray, Cherecourt, Chanville, Clereney, Courly; Deauville, Darcy, Dine, Despenelier, Daniel, Denys, Druell, Devaux, Davers, Doningsels, Darell, Delabere, De la Pole, De la Lande, De la Ville, De la Wate, De la Watche, Dakeng, Dantre, Desuye, D'Évreux, De la Vere, De Lille, de la Garde, De la Planche, Danbray, De Heuse, Disard, Durand, Divry; Estrange, Estouteville, Escriols, Engayne, Evers, Estourney; Folvile, Fitz Gaultier, Fitz Marmaduk, Fibert, Fitz Roger, Fitz Robert, Franecourt, Fitz Philipe, Fitz Guillaume, Fitz Payen, Fitz Alain, Fitz Raulfe, Fitz Brun, Foke, Freville, Faconbrige, Frissel, Filiol, Fitz Thomas, Fitz Morice, Fitz Hugues, Fitz Garrenne, Fanville, Formay, Formiband, Frison, Finier, Fitz Urey, Fournival, Fitz Herbert, Fitz Jean; Gargrave, Granson, Gracy, Glanvile, Gover, Gascogne, Gray, Golofier, Grans, Gourly, Gordon, Gamages, Gand; Hansard, Hastings, Haulay, Husie, Herne, Hamelyn, Harewell, Hardel, Hecket, Hamond, Harecourt; Jardin, Jay, Janvile, Jasparvile; Kanon, Kyriel; Lestrange, Levorry, Latinier, Loveday, Logenton, Level, Lescrope, Lemare, Littevile, Lucy, Lisle, Longue-espée, Longchamp, Lastels, Loterel, Longval, Le Beausse, Loy, Lave; Marmillon, Moubray, Morvile, Manley, Malebranche, Malemain, Muschamp, Musgrave, Mesni-le-Villiers, Mortmain, Muse, Martin, Mont-

bocher, Malevile, Montney, Maleherbe, Musgros, Musard, Mautravers, Merke, Murres, Montagu, Montalent, Mauduit, Manle, Manlory, Merny, Muffet, Menpincoy, Mainard, Morel, Morley, Montmartin Yners, Mauley, Mainwaring, Mantel, Mayel, Morton; Nevile, Neumarché, Norton, Norbet, Norece, Newbourg, Necle, Normanvile; Otenel, Œuil-bœuf, Olifant, Oysel, Oliford, Oryol; Pigot, Percy, Perecont, Pershale, Poure, Paynel, Peche, Peverel, Perot, Picard, Pudsey, Pimeray, Ponsey, Ponchardon, Pynchard, Placy, Patin, Pampilion, Poterel, Pekeney, Pervinke, Penicord; Quincy, Quentin; Rose, Ridel, Rynel, Rous, Roussel, Rond, Richmond, Richeford, Reymond; Souche, Saint-Quintin, Saint-Omer, Saint-Amand, Saint-Leger, Somervile, Sanford, Somery, Saint-George, Saint-Lés, Savin, Saint-Cloud, Saint-Albin, Sainte-Barbe, Sandevile, Saint-More, Saint-Seudemor; Tours, Toget, Taillebois, Tuchet, Trousselot, Trousbout, Traynel, Taket, Talbot, Tanny, Tibetot, Trussel, Turbevile, Tourvile, Torel, Tavers, Toret, Tirel, Totels, Tavernier; Valence, Vancord, Vavassour, Vendier, Verdier, Verdon, Aubrie de Vere, Vernon, Verland, Verlay, Vernois, Verny, Vilan; Umfreville, Umket, Urnal; Wake, Waledger, Warde, Wardebus, Warendé, Wate, Watelin, Watevile, Woly, Wyvell.

N° 4.

Autre liste des conquérans de l'Angleterre.

(Extraite de la Chronique de Brompton.)

Mandeville et Dandeville, Omfraville et Domfreville, Bolevile et Baskervile, Evile et Clevile, Morevile et Colevile, Warbevile et Carvile, Botevile et Stotevile, Deverous et Canvile, Mohun et Bohun, Vipon et Vinon, Baylon et Bayloun, Maris et Marmion, Agulis et Agulon, Chamberlain et Chamberson, Ver et Vernon, Verdeis et Verdun, Criel et Cardon, Danver et Davernon; Hasting et Camvis, Bardolph-Botes et Boys, Garenne et Gardeboys, Rodes et Deverois; Auris et Argenton, Botelour et Boutevilain, Malebouche et Malemain, Hautevile et Hautein, Dauney et Deveyne, Malin et Malvoisin, Morion et Mortemer, Brause et Colombier, Saint-Denis et Saint-Cler, Saint-Aubin et Saint-Omer, Saint-Philbert, Fyens et Gomer, Turbevile et Turbemer, Georges et Spenser, Brus et Botteler, Crenawel et Saint-Quentin, Deveroux et Saint-Martin, Saint-Mor et Saint-Leger, Saint-Vigor et Saint-Per, Avenel et Paynel, Payver et Perdel, Riviers et Rivel, Beauchamp et Beaupel, Lon et Lovel, Rose et Druel, Montabons et Montsorel, Trussebot et Trassel, Burgas et Burnel, Bray et Botterel, Biset et Basset, Malevile et Mallet, Bonevil et Bouet, Nervil et Narbet, Coinel et Corbet, Montain et Mont-Fichet,

Genevile et Giffard, Say et Sewrard, Cari et Chaward, Harecourt et Hansard, Musgrave et Musard, Mare et Mautravers, Ferny et Ferrers, Barnevil et Berniers, Cheyne et Chaliers, Danudon et Dangiers, Versey, Gray et Grangers, Bertrau et Bigod, Trayly et Traygod, Penbert et Pigot, Freyn et Foliot, Dapison et Talbot, Sauraver et Sanfort, Vagu et Veutourt, Montagu et Monfort; Forneus et Fornevous, Valens, Yle et Vaus, Clarel et Claraus, Aubevil et Saint-Amous, Agos et Dragous; Malberbe et Maudut, Breves et Chaudut, Fitz Oures et Fitz de Lou, Cantenor et Cantelou; Braibeuf et Hulbins, Bolebek et Molyns, Moleton et Besil, Rochford et Dosevil, Wartevil et Davil, Nevers et Nevil, Heynous, Burs, Burdevon, Ylehon, Hyldebrond et Helion, Loges et Saint-Lou, Monbank et Saint-Malo, Wake et Wakevil, Caudray et Knevil; Scaliers et Clercmont, Beaumis et Beaumont, Mons et Monchamp, Noters et Nowchamp, Percy, Cruce et Lacy, Quincy, et Tracy, Stoker et Somery, Saint-Jean et Saint-Jay, Greyly et Saint-Valery, Pinkeni et Pavely, Monhaut et Monchensy, Lovein et Lucy, Artos et Arcy, Grevil et Courcy, Arras et Cressy; Merle et Moubray, Gornay et Courtenay, Haustlaing et Turnay, Husée et Husay, Ponchardon et Pomeray, Longevil et Longue-espée, Payns et Pontelarge, Strange et Sauvage.

N° 5.

(Extrait du Doomesday-book, relatif à l'état des villes immédiatement après la conquête.)

Omnes hæ consuetudines erant ibi, quandò Wilhelmus rex in Angliam venit. In ipso primo adventu in Angliam, fuit ipsa villa (Dovere) combusta; et ideò pretium ejus non potuit computari quantùm valebat, quandò episcopus Baiocensis eam recepit.....

In Dovere sunt XXIX mansuræ, de quibus rex perdidit consuetudinem. De his habet Robertus de Romenel duas; Radulfus de Curbespine III. Wilhelmus filius Tedaldi I. Wilhelmus filius Ogeri I. Wilhelmus filius Tedoldi et Robertus Niger VI. Wilhelmus Gaufredi III, in quibus erat Gihalla burgensium. Hugo de Montforts I domum. Durandus I. Ranulphus de Columbels I. Wadardus VI. Filius Modberti unam. Et hi omnes de his domibus revocant episcopum Baiocensem ad protectorem et liberatorem (vel datorem).......

De illâ mansurâ quam tenet Ranulfus de Columbels, quœ fuit cujusdam exulis (vel utlagi), concordant quòd dimidia terra est regis, et Ranulphus ipse habet utramque.

Burgenses habuerunt XLV mansuras extrà civitatem, de quibus ipsi habebant gablum et consuetudinem; rex autem habebat sacam et socam. Ipsi quoque burgenses habebant de rege XXXIII acras terræ in gildam suam. Has domus et hanc terram tenet Ra-

nulfus de Columbels ; habet etiam XXI acras terræ super hæc, quas tenebant burgenses in alodiâ de rege.....

Robertus filius Tetbaldi habet II hagas de XII sol. et de hominibus extraneis habet suum theloneum. Morinus habet consuetudinem de II burgensibus, de XII denariis. Ernoldus unum burgensem de XII denariis, sanctus Martinus I burgensem de XII denariis.....

Walterannus quoque desaisivit quemdam hominem de unâ domo, undè rex Edwardus habebat consuetudinem. Modò tenet eam Obertus cum consuetudine, sicut dicit, per regem Wilelmum, Robertus de Watevile tenet I domum quæ reddebat omnem consuetudinem tempore regis Edwardi, modò nihil reddit.

In civitate Exoniâ habet rex CCC. domus, XV minùs, reddentes consuetudinem......

In hâc civitate sunt vastatæ XLVIII. domus, postquàm rex venit in Angliam.

Hæc civitas, tempore regis Edwardi, non geldabat nisi quandò Londonia, et Eboracum et Wintonia geldabant, et hoc erat dimid. markam argenti, ad opus militare. Quandò expeditio ibat per terram aut per mare, serviebat hæc civitas quantùm V hidæ terræ......

In ipsâ villâ, tàm intrà murum quàm extrà, sunt, CCXLIII. domus reddentes geldum, et, exceptis his, sunt ibi quingentæ domus, XXII minùs, ità vastatæ et destructæ quòd geldum non possent reddere.....

De suprà dictis omnibus mansionibus sunt modò hospitatæ in manu regis reddentes consuetudinem

quadringentæ, IX minùs, inter magnas et parvas ; et CCC mansiones non hospitatæ, quæ reddunt melior I. denarium, et aliæ minus ; et quingentæ et XL mansiones ità vacuæ, quòd nil omninò reddunt, et CXLV mansiones tenent francigenæ......

Dicunt angligenæ burgenses de sciropesberie multùm grave sibi esse, quòd ipsi reddunt totum geldum, sicuti reddebant T. R. E. quamvis castellum comitis occupaverit LI mansuras et aliæ L mansuræ sint vastatæ et XLIII francigenæ burgenses teneant mansuras geldantes T. R. E. et abbatiæ quam facit ibi comes dederit ipse XXXIX burgenses, olìm cum aliis geldantes similiter.

Modò habet rex civitatem Hereford in dominio, et anglici burgenses ibi manentes habent suas priores consuetidines : francigenæ verò burgenses habent quietas per XII denarios omnes foris facturas.

Burgum de Grentebrige pro uno Hundret se défendebat, T. R. E. In hoc burgo fuerant et sunt decem custodiæ ; in primâ custodiâ, LIV mansuræ, ex his II sunt vastæ. In hâc primâ custodiâ habet Alanus comes V burgenses nihil reddentes, etc. Hæc eadem una custodia pro duabus computabatur T. R. E. ; sed pro castro sunt destructæ XXVIII domus....

Burgenses T. R. E. accommodabant vice-comiti carrucas suas ter in anno. Modò novem vicibus exiguntur.

Nec avenas nec currus T. R. E. inveniebant, quæ modò faciunt per consuetudinem impositam. Reclamant autem super Picotum vice-comitem, communem pasturam sibi per eum (et ab eo) ablatam.

In Dorecestre, tempore regis Edwardi, erant 172 domus. Hæ pro omni servitio regis se defendebant, et geldabant pro 10 hid. scilicet ad opus huscarlium unam markam argenti.

Modò sunt ibi quatuor xx et VIII domus, et 100 penitùs destructæ à tempore Hugonis vice-comitis usquè nunc.

In Brideport, tempore regis Edw. erant 120 domus et ad omne servitium regis defendebant se et geldabant pro 5 hidis.....

Modò sunt ibi 100 domus, et 20 sunt ità destructæ, quòd qui in eis manent geld. solvere non valent....

In Warham, tempore regis Edw., erant CXLIIII. domus in dominio regis. Hæc villa ad omne servitium regis se defendebat, et geldabat pro 10 hid. scilicet I markam argenti Huscarlis regis...

Modò sunt ibi 70 domus et 63 sunt penitùs destructæ à tempore Hugonis vice-comitis, etc....

Habet ipse in dominio (apud Lewes) 60 burgenses reddentes 39 sol. de gablo, theloneum 4 lib. moneta: 20 sol. Monachi de Moriton 8 burgenses de 66 den. Gislebertus I burgensem de 20 den. Willelmus de Cahainges; 2 burgenses de 11 sol. Boselinus 5 de 11 sol. Wills 4 de 11 sol. Ansfridus 4 de 11 sol. Giroldus 11 de 6 sol. Ansgotus 4 de 12 den. Alanus 6 de 4 sol. Radulfus 3 de 53 den. Azelinus 2 de 4 sol. Ipse tenet unam domum de 32 den. et parùm terræ de 3 sol. Walterius 2 burgenses de 16 den. Rogerius 2 de 12 den. Hugo 1 de 8 denar.

XI. In Cicestre civitate T. R. E. erant 100 hagæ 11

et dim. et reddebant 49 solid. 1 denar. Modò est ipsa civitas in manu comitis Rogerii.

(Castrum Arundel.) Robertus filius Telbaldi habet 2 hagas de 2 solid. et de hominibus extraneis habet suum theloneum. Morinus habet ibi consuetudinem de 2 burgensibus de 12 denar. Ernaldus unum burgensem de 12 denar. Sanctus Martinus 1 burgensem de 12 den. Radulfus unam hagam de 12 denar. Willielmus 5 hagas de 5 solid. Nigellus 5 hagas.

In Burgo de Walingeford habuit rex Edwardus.... ....Modò sunt in ipso burgo consuetudines omnes ut antè fuerant. Sed de hagis sunt 13 minùs, proptèr castella sunt 8 destructa et monetarius habet unam quietam quamdiù facit monetam. Raulf de Oxeneford habet unam. Filius alfi de Ferendone unam, quam rex ei dedit ut dicit. Hunfridus habet unam de quâ reclamat ad Warentum reg. Nigellus unam de Henrico per hæreditatem Soarding, sed burgenses testificant se nunquam habuisse.

De istis 13 non habet rex consuetudinem et adhuc Willelmus de Warene habet unam hagam de quâ rex non habet consuetudinem.

In Gildeford habet rex Willlelmus 75 hagas, in quibus manent 175 homines.

T. R. E. reddebant 18 lib. et 3 denar. Modò appreciatur 30 lib. et tamen reddunt 32 lib.

De supradictis hagis habet Ranulphus clericus tres hagas ubi manent 6 homines et indè habet idem Ranulfus sacam et socam nisi commune geldum in villâ venerit unde nullus evadat.

De villanis hujus villæ habuit et habet Hunfridus

camerarius unum villanum in custodiâ, causâ coadunandi lanam reginæ. De ipso etiam accepit 20 solidos in relevamentum, cùm pater ejus fuit mortuus.

Quandò Hugo comes recepit (Cestre), non valebat nisi 30 libras. Valdè enim erat vastata: ducentæ et quinque domus minùs ubi erant, quàm tempore regis Edwardi fuerunt: modò totidem sunt ibi, quod invenit.....

In campis Lincoliæ extrà civitatem sunt 12 carucatæ terræ et dimidia. De hâc terrâ habent rex et comes 8 carucatas in dominio. Ex his dedit unam rex Willelmus cuidam Ulchel pro unâ navi quam ab eo emit. Ille nunc qui navem vendidit mortuus est et hanc carucatam terræ nullus habet nisi rege concedente.

De prædictis vastis mansuris propter castellum destructæ fuerunt 166 reliquæ 74 wastatæ sunt extra metam castelli, non propter oppressionem vice-comitum et ministrorum, sed propter infortunium et paupertatem et ignium exustionem....

T. R. E. reddebat civitas Lincolia regi vigenti libras et comiti decem libras. Modò reddit centum lib. ad numerum inter regem et comitem....

In Eboraco civitate, tempore regis Edwardi, præter scyram archiepiscopi fuêre 6 scyræ. Una ex his est vastata in castellis. In quinque scyris fuêre mille et quadragintæ et octodecim mansiones hospitalæ. De unâ harum scyrarum habet archiepiscopus adhùc tertiam partem...

Comes de Moritonio habet ibi 14 mansiones et ecclesiam Sanctæ-Crucis....

LIVRE SECOND.

N° 1.

Ballade populaire, composée au seizième siècle, sur le naufrage des fils de Henry I.

(Evan's old ballads historical and narrative)

After our royal king
  Had foil'd his foes in France,
And spent the pleasant spring
  His honour to advance;

Into fair England he return'd
  With fame and victory;
That time the subjects of this land
  Receiv'd him joyfully.

But at his home return
  His Children left he still
In france, for to sejourn
  To purchase learned skill:

Duke William, with his brother dear,
  Lord Richard was his name,
Which was the earl of Chester then,
  And thirsted after fame,

The King's fair daughter eke
  The lady Mary bright,
With divers nobles peers,
  And many a hardy Knight:

All these were left together there
  In pleasures and delight,
When that our king came
  After the bloody fight.

But when fair Flora had
  Drown forth her treasure dry,
That winter cold and sad
  With hoary head drew nigh;

Those princes all, with one consent
  Prepared all things meet,
To pass the sea for fair England,
  Whose sight to them was sweet.

To England let us hye
  Thus every one did say,
For Christmas draweth nigh;
  No longer let us stay,

But spend the Christmas-time
  Within our father's court
Where lady Pleasure doth attend,
  With many a princely sport.

The sailors and the shipmen all,
  Through foul excess of wine,
Were so disguis'd that on the sea;
  The show'd themselves like swine;

The stern no man could guide,
  The master sleeping lay,
The sailors all beside
  Went reeling every way,

So that the ship at random rode
  Upon the foaming flood,
Whereby in peril of their lives
  The princes always stood

Which made distilling tears
  From their fair eyes to fall;
Their hearts were fill'd with fears,
  No help they had at all:

They whishd themselves upon the land
  A thousand times and more,
And at the last they come in sight
  Of England's pleasant shore.

Then every one began
  To turn their sighs to smiles;
Their colour pale and wan
  A chearful look exiles:

The princely lords most lovingly
  Their ladies did embrace;
For now in England shall we be
  Quoth they in little space.

Take comfort then (they said)
  Behold the land at last;
Then be no more dismay'd,
  The worst is gone and past.

But while they did this joyful hope
With comfort entertain,
The goodly ship upon a rock
In sunder burst in twain.

With that a grievous shriek
Among them there was made,
And every one did seek
On something to be staid;

But all in vain such help they sought;
The ship so soon did sink,
That in the sea they were constrain'd
To take their latest drink:

There might you see the lords
And ladies for to lie
Amidst the salt sea foam,
With many a grievous cry;

Still labouring for life's defence
With stretched arms abroad,
And lifting up their lily hands,
For help with one accord.

But as good fortune would,
The sweet young duke did get
Into the cock boat then
Where safely he did sit:

But when he heard his sister cry,
The king's fair daughter dear,
He turn'd his boat to take her in
Whose death did draw so near.

But while he strove to take
His sweet young sister in,
The rest such shift did make
In sea as they did swin.

That to the boat a number got
So many, as at the last
The boat, and all that were therein,
Were drown'd and over-cast;

Of lords and gentlemen
And ladyes of fair face,
Not one escaped then,
Which was a heavy case.

Tree score and ten were drown'd in all,
And none escaped death,
But one poor butcher which had swom
Himself quite out of breath.

This was most heavy news
Unto our comely king,
Who did all mirth refuse,
This word when they dig bring:

For by this means no child he had
His kingdom to succeed,
Whereby his sister's son was king,
As you shall plainly read

N° 2.

Conversation entre Henry Ier et Mabile, fille de Robert, fils d'Aymon.

(Robert of Glocester's Chronicle, ed Hearne, p. 431 et 432.)

Ther was tho in Engeland a gret louerdyng,
On of the gretost that ther was, wythout Henry king,
Syre Roberd le yz Haym, that let vorst arere
The abbey of Theukesbury, and monekes brogte there,
He deyde aboute thulke tyme, and ybured was ywys
In the abbey of Theukesbury, as hys body gut ys.
Mabile hys dogter was eyr of al hys landes,
The kyng vor yre erytage hym gan understonde,
To bringe Roberd hys sone a bast in hys waryson there
Thoru spousing of this mayde, that avanced were.
Hę seyde, « that heo ssolde hys sone to hyre spouse anonge. »
Thys mayde was there agen, and wythseyde yt longe
The kyng of sogte hyre suyte ynou, so that atten ende
Mabyle hym ansuerede, as gode mayde and hende,
« Syre, « heo seyde, » wel ychot, that goure herte up me ys,
» More vor myn erytage, than my sulue ywys.
» So vayr erytage, as ych abbe, yt were me gret ssame,
» Vor to abbe an louerd, bote he adde an tuo name.
» Syre Roberd le lyz Haym my fader name was,
» And that ne mygte nogt be hys, that of his kunne nogt nas,
» Thervore, syre, vor Gode's love, ne let me non man owe,
» Bote he abbe an tuo name, war thoru he be yknowe.
» Damaysele, « quath the king, » thou seyst wel in thys cas,
» Syre Roberd le fiz Haym thy fadere's name was.
» And as vayr name he ssal abbe, gyf me hym may byse,
» Syre Roberd fiz le roy hys name ssal be,
» Syre, « quath thys mayde tho, » that ys vayr name,
» As wo seyth, al hys lyf, and of grete fame.

» Ac wat ssolde hys sone hote thanne and other that of hym come?
» Sone mygte hii hote nogt, therof nymeth gome. »
The kyng understod, that the mayde ne seyde non out rage,
And that Gloucestre was chef of hyre erytage.
« Damasele, « he seyde to, » thy louerd ssal abbe an name
» Vor hym, and vor hys eyrs, vayr wythout blame.
» Vor Roberd erl of Gloucestre hys name ssal be and ys.
» Vor he ssal be erl of Gloucestre and hys eyrs ywys.
» Syre, « quath the mayde tho, » wel lyketh me thys,
» In thys fourme ycholle, that al my thyng be hys. »
Thus was erl of Gloucestre vorst ymade there
As thys Roberd of all thulke, that longe byvore were.

FIN DES NOTES ET PIÈCES JUSTIFICATIVES
DU TOME SECOND.

TABLE

CHRONOLOGIQUE ET ANALYTIQUE

DU TOME SECOND.

LIVRE IV.

DEPUIS LA BATAILLE DE HASTINGS JUSQU'A LA PRISE DE CHESTER, DERNIÈRE VILLE CONQUISE PAR LES NORMANDS.

1066—1070.

Dates des faits.

LIVRE V.

DEPUIS LA FORMATION DU CAMP DE REFUGE DANS L'ÎLE D'ÉLY, JUSQU'AU SUPPLICE DU DERNIER CHEF SAXON.

1070—1076.

LIVRE VI.

DEPUIS LA QUERELLE DU ROI GUILLAUME AVEC SON FILS AÎNÉ ROBERT, JUSQU'AU DERNIER PASSAGE DE GUILLAUME SUR LE CONTINENT.

1077—1087.

LIVRE VII.

DEPUIS LA MORT DE GUILLAUME-LE-CONQUÉRANT JUSQU'A LA DERNIÈRE CONSPIRATION GÉNÉRALE DES ANGLAIS CONTRE LES NORMANDS.

1087—1137.

FIN DE LA TABLE.

HISTOIRE

DE LA CONQUÊTE

DE L'ANGLETERRE

PAR LES NORMANDS;

PAR

AUGUSTIN THIERRY,

De l'Institut royal de France, (Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.)

4e ÉDITION,

ENTIÈREMENT REVUE ET AUGMENTÉE.

TOME Ier.

Bruxelles,

LOUIS HAUMAN ET COMPe.

1835.



